

Version 8 – Mai 2026

Guide de normes signalétiques

Ville de Laval



Le sommaire

Section 1 - Principes d'utilisation du guide

Section 2 - Outils graphiques

Section 3 - Le concept

Section 4 - Déclinaison patrimoniale

Section 5 - Famille signalétique

Section 6 - Contexte d'application

Section 7 - Spécifications graphiques

Section 8 - Spécifications techniques

Principes d'utilisation du guide

Table des matières

PRINCIPES D'UTILISATION DU GUIDE

Portée et fonction	1.2
Comment utiliser le guide	1.3
Besoins signalétiques	1.4
Codes et stratégies générales du concept	1.5

Portée et fonction

Dans un objectif d'optimiser l'expérience citoyenne dans l'espace public lavallois, la Ville a formellement annoncé en 2020 le désir de revoir l'ensemble de la signalisation de ses infrastructures, et de ce fait de se doter d'un *Guide de normes signalétiques* regroupant l'information nécessaire pour produire et déployer une signalétique uniforme, inclusive, créative et cohérente sur son territoire.

Établie comme 14^e plus grande ville au Canada et 3^e plus grande ville au Québec, Laval compte de multiples entrées situées sur un territoire de 247 kilomètres carrés, plus de 300 parcs, espaces publics et berges, plus de 200 immeubles, incluant des bâtiments municipaux comme des bureaux administratifs, des bibliothèques, des arénas, des centres communautaires etc., et des sites techniques (station de pompage, postes de police, etc.). Ils doivent être mis en valeur afin d'accroître la crédibilité et la notoriété de la municipalité.

Ce guide a pour vocation de renforcer l'appartenance à l'image de marque de la Ville de Laval et d'assurer une constance dans le langage signalétique sur l'entièreté des sites.

Le Service des communications et du marketing est le gardien des normes signalétiques de la Ville.

Comment utiliser le guide

Celui-ci est destiné aux personnes (l'entrepreneur, le fournisseur, le personnel, le partenaire d'affaire, etc.) qui doivent planifier, concevoir, superviser et réaliser des interventions signalétiques pour la Ville de Laval.

Il fournit aux mandataires les indications et les règles graphiques et techniques à suivre pour déployer correctement les éléments de la famille signalétique.

Il aide à définir les options d'outils signalétiques applicables en fonction du contexte d'intervention (intérieur ou extérieur) et du type de site visé.

Quiconque l'utilise doit en premier lieu se référer aux tableaux récapitulatifs des contextes d'application débutant en [page 6.5](#) de la section 6 de ce document pour s'assurer de travailler avec le bon élément signalétique en fonction de son site spécifique et de son contexte d'intervention.

Besoins signalétiques

Résultat de plusieurs modes de communication, la signalétique s'adresse à toute la population et doit faire partie d'un ensemble homogène, en continuité avec les architectures dissemblables du territoire lavallois.

Nous avons regroupé les éléments signalétiques en 5 besoins :

- Identifier
- Informer
- Diriger
- Réglementer
- Sécuriser

Identifier

Tous les sites et les services accessibles au public et au personnel doivent être identifiés de manière claire et permanente. Les services d'accessibilité et d'inclusivité doivent être également distingués.

Informer

Ce type de signalétique regroupe toute l'information à transmettre et doit être compréhensible par tout le monde. La localisation est l'élément clé de la transmission des messages. De plus, le concept doit favoriser le regroupement de l'ensemble des communications et ainsi créer des carrefours d'information.

Diriger

La signalétique directionnelle prend en charge les gens de l'extérieur à l'intérieur d'un site. Elle doit être constante à travers les multiples espaces afin d'orienter sans ambiguïté et doit être visible à distance. Les trois composantes primordiales de l'orientation sont la décision d'acheminement, la validation de l'itinéraire et la confirmation de la destination.

Réglementer

La réglementation doit être intégrée de façon constante et uniforme au travers des sites de la Ville. Elle est située à proximité des axes routiers, aux entrées, dans les aires de circulations principales, etc. Ce type de signalisation regroupe toute l'information réglementaire à transmettre telle que la réglementation générale, les interdictions, les obligations, les autorisations, les avis, etc.

Sécuriser

Les éléments de ce type permettent de transmettre des messages touchant à la santé et/ou la sécurité par l'identification d'équipement spécialisé.

Codes et stratégies générales du concept

Il y a quelques années, les municipalités étaient pour la plupart d'entre elles, encore très néophytes en matière de signalétique et d'image de marque. Aujourd'hui, la Ville de Laval se démarque par des images fortes qui marquent positivement l'identification collective de la population en s'engageant dans une alliance entre les pôles culturels, technologiques et environnementaux.

Le concept signalétique permet de matérialiser la marque Laval dans ses différentes infrastructures. Les codes graphiques sont pleinement assis sur l'identité lavalloise et conçus dans l'objectif d'être à la fois distinctifs et intemporels.

Outils graphiques



Table des matières

OUTILS GRAPHIQUES

Logo	2.2
Typographie	2.3
Principes de coloration	2.4
Pastille et iconographie	2.5
Pictogrammes	2.6
Flèches	2.8

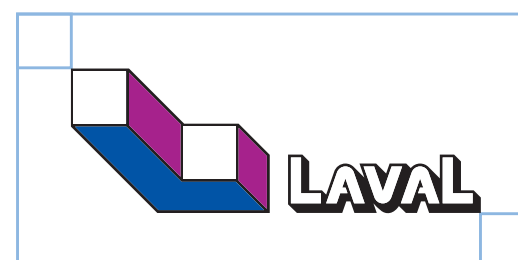
Logo

L'utilisation du logo de Laval dans le contexte signalétique se fait dans le respect des normes établies dans le *Guide de marque* de la Ville, de façon à assurer la cohérence avec l'ensemble des autres plateformes de cette dernière.

Soutien graphique, la signalétique accueille largement cette empreinte identitaire et renforce le rôle de positionnement que projette la Ville sur ses infrastructures. De ce fait, elle est porteuse de l'identité du territoire lavallois.

- Le logo est utilisé dans sa version couleur
- Le symbole et logotype sont toujours utilisés ensemble
- Un positionnement en mode signature en bas à droite des éléments signalétiques est toujours priorisé
- Le logo est toujours utilisé dans sa pastille sauf dans certains cas particuliers

Les couleurs, le dessin et l'espace entre les lettres formant le logo ne peuvent être modifiés d'aucune manière. La pastille incluant le logo sont aussi des éléments indissociables et ne peuvent être associés à aucun autre élément graphique.

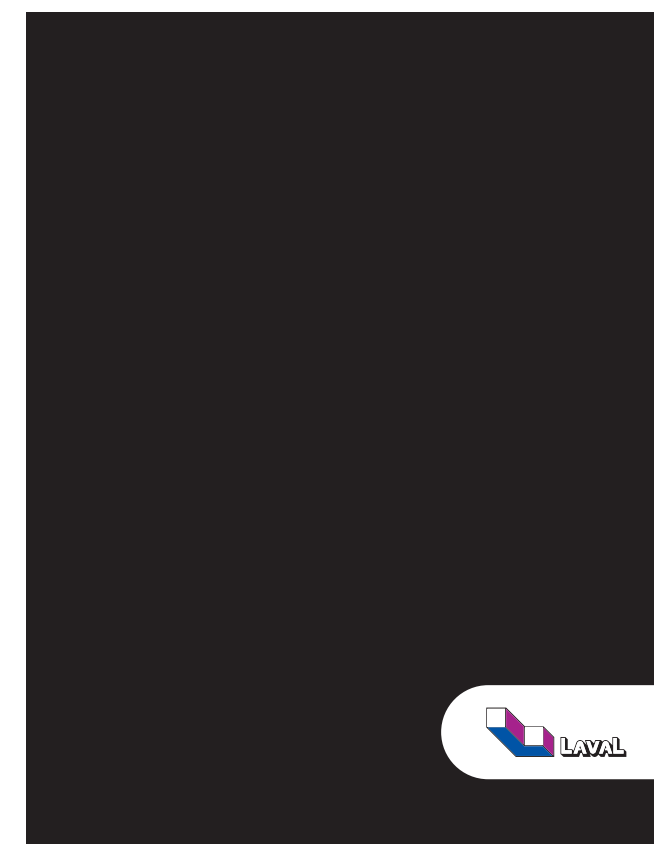


Zone de dégagement

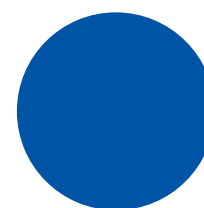


Symbole

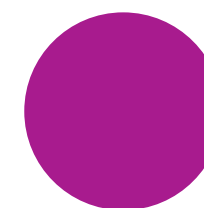
Logotype



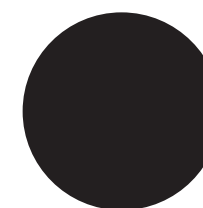
Utilisation sur les supports signalétiques



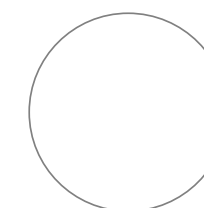
Pantone 2728 C
C100 M75 J0 NO
R0 V84 B166
#0054a6



Pantone 248 C
C38 M100 J2 NO
R168 V27 B141
#a81b8d



Noir
C0 M0 J0 N100
R10 V10 B10
#0a0a0a



Blanc
C0 M0 J0 NO
R255 V255 B255
#ffffff

Typographie

La famille de caractères utilisée pour la signalétique de la Ville est Graphik en version Regular, Medium et Semibold. Elle a été choisie pour sa grande lisibilité, même dans les plus petites tailles grâce à ses détails à faible contraste.

L'utilisation des versions italiques de la police doit être limitée aux cas particuliers suivants: mots dans une langue autre que le français et citations.

Équilibrée et élégante, elle offre de larges possibilités, en plus d'être une famille de caractères typographiques distinctive et moderne qui saura traverser le temps.

Graphik

Regular AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Regular Italic AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Medium AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Medium Italic AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Semibold AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Semibold Italic AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Principes de coloration

La coloration de la famille signalétique est directement liée à l'identité de la Ville, tout en respectant différents critères de contraste.

Duo noir et blanc

Lisibilité maximale en contexte signalétique

Fond noir

Contraste et harmonie avec des environnements d'implantation variés

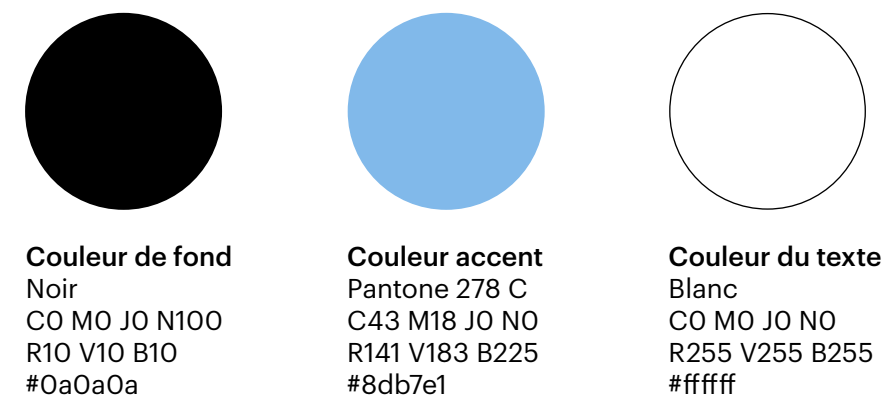
Couleur accent

Élément identitaire et distinctif dans l'espace

Charte de couleurs officielles de la Ville



Charte de couleurs officielles signalétiques

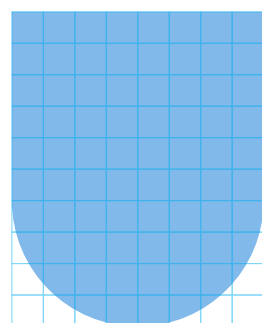


Pastille et iconographie

La pastille et l’iconographie sont des outils supplémentaires mais indispensables pour faire vivre l’expérience Laval aux citoyens et citoyennes. La combinaison de la pastille et d’un icône permet l’identification de la vocation des sites et des bâtiments.

Si l’ajout d’un nouvel icône s’avérait nécessaire, la demande de création devra être faite auprès du Service des communications et du marketing de la Ville de Laval.

Pastille



La pastille respecte un ratio de 8 unités de largeur sur 10 unités de hauteur dans son application signalétique.



Les icônes sont placées dans un cercle de protection aligné au bas de la pastille.

Outil d’identification

Identification de la vocation des sites et des bâtiments

Expérience de marque

Accueillante et cohérente à travers les outils

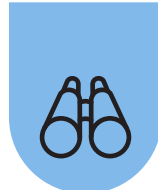


Reconnaissance rapide

Symboles distinctifs afin de faire ressortir la vocation du lieu

Accessibilité

Réduire les contraintes associées à la langue

Iconographie

					
Parc Bois Halte	Berge	Parc canin	Place Place publique	Belvédère Point de vue	Allée Sentier
					
Parcours Piste cyclable	Atelier	Garage municipal	Garage mécanique	Écocentre	Fourrière
					
Centre de distribution	Dépôt à neige	Eau	Piscine	Planchodrome	Terrain de pétanque
					
Stade d’athlétisme	Aréna	Centre sportif	Terrain de baseball	Bibliothèque	Théâtre
					
Espace culturel	Point d’intérêt	Collection d’art	Centre d’art	Administration Bâtiment dédié au personnel Centre communautaire Centre de loisirs Comptoir multiservice Services municipaux	Hôtel de ville

Pictogrammes

Dans le but de renforcer l'identité municipale via le langage signalétique, une famille de pictogrammes a été développée à partir de ceux déjà utilisés à la Ville dans d'autres outils de communication.

S'il s'avérait nécessaire d'ajouter un nouveau pictogramme, la validation du visuel ou la demande de création devra être faite auprès du Service des communications et du marketing de la Ville de Laval.

Simplicité

La rondeur est une particularité des pictogrammes de l'image de marque, qui sont composés de formes géométriques simples.

Langage filaire

L'épaisseur de trait des pictogrammes filaires a été adaptée pour répondre aux exigences de lisibilité en signalétique.

Priorité

Cet ordre d'apparition des pictogrammes doit être respecté sur un élément directionnel : toilettes, ascenseur, escalier et vestiaire. Les autres pictogrammes s'ajouteront à cette suite.

Pictogrammes pour identification des services



Pictogrammes pour identification de locaux techniques



Pictogrammes - suite

Une autre famille de pictogrammes avec une forme pleine a été développée, en corrélation avec la famille filaire, afin d'être rapidement reconnaissables et compris par la population. Cette famille sera seulement utilisée pour représenter des équipements de santé/sécurité ainsi que des règlements.

S'il s'avérait nécessaire d'ajouter un nouveau pictogramme, la validation du visuel ou la demande de création devra être faite auprès du Service des communications et du marketing de la Ville de Laval.

Simplicité

Composés de formes géométriques simples, la rondeur est une particularité des pictogrammes de cette famille.

Langage plein

La forme pleine du pictogramme vient répondre aux exigences d'une lisibilité et d'une compréhension rapide en cas d'urgence ou de réglementation.

Pictogrammes de santé/sécurité



Couleurs



Pantone 485 C



Pantone 355 C

Pictogrammes de règlements



Flèches

Elles ont été créées en harmonie avec la signature graphique du projet. Leur simplicité aide au décodage rapide de la forme.

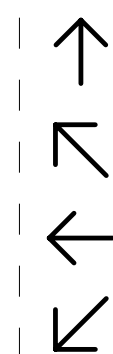
Outil d'orientation

Utilisées seulement sur les éléments ayant une vocation directionnelle

Ordre établi

Les flèches doivent être positionnées selon l'ordre préétabli suivant : tout droit / gauche / droite / bas (rarement utilisé)

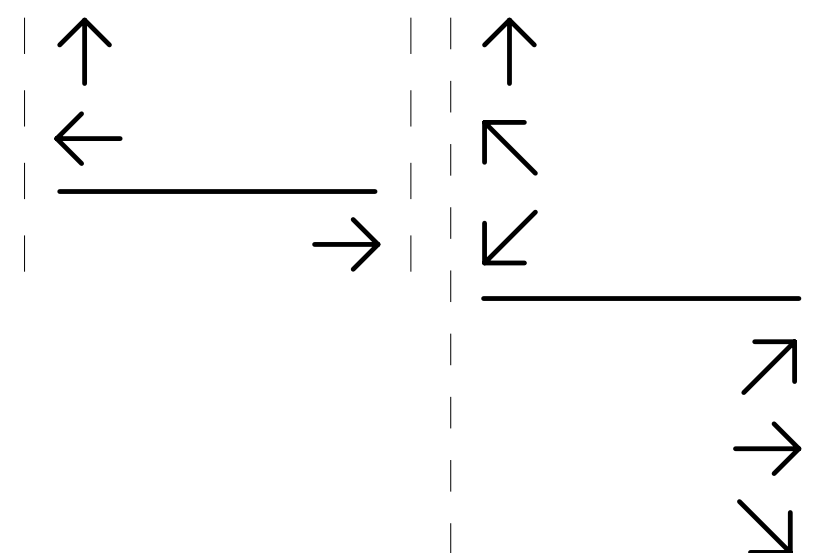
1^{er} cas de figure :
alignement
à la gauche
du panneau



2^e cas de figure :
alignement
à la droite
du panneau



3^e cas de figure :
Directions opposées : toujours prioriser un alignement à la gauche du panneau puis à la droite avec filet séparateur



Le concept

Table des matières

LE CONCEPT

Les grands principes	3.3
Accessibilité	3.4
Inclusivité	3.4
Pictogrammes non genrés	3.5
Pictogrammes	3.6
Écriture inclusive	3.7
Ligne directrice extérieure	3.8
Stèle	3.12
Stèle de parc	3.15
Identification de parc sur poteau	3.16
Identification murale	3.17
Directionnel véhiculaire sur poteau	3.20
Relais d'information numérique	3.21
Relais d'information	3.23
Directionnel piétonnier sur poteau	3.24
Vignette d'information sur poteau	3.25
Podium d'interprétation	3.26
Logo sur bâtiment	3.27
Lettrage sur bâtiment	3.28
Ligne directrice intérieure	3.29
Logo et Signature accueil	3.31
Répertoire	3.32
Éléments suspendus	3.33
Éléments en potence	3.34
Identification de local	3.35



1395

Maison des Arts

Espace muséal
Alfred-Pellan
Théâtre des Muses

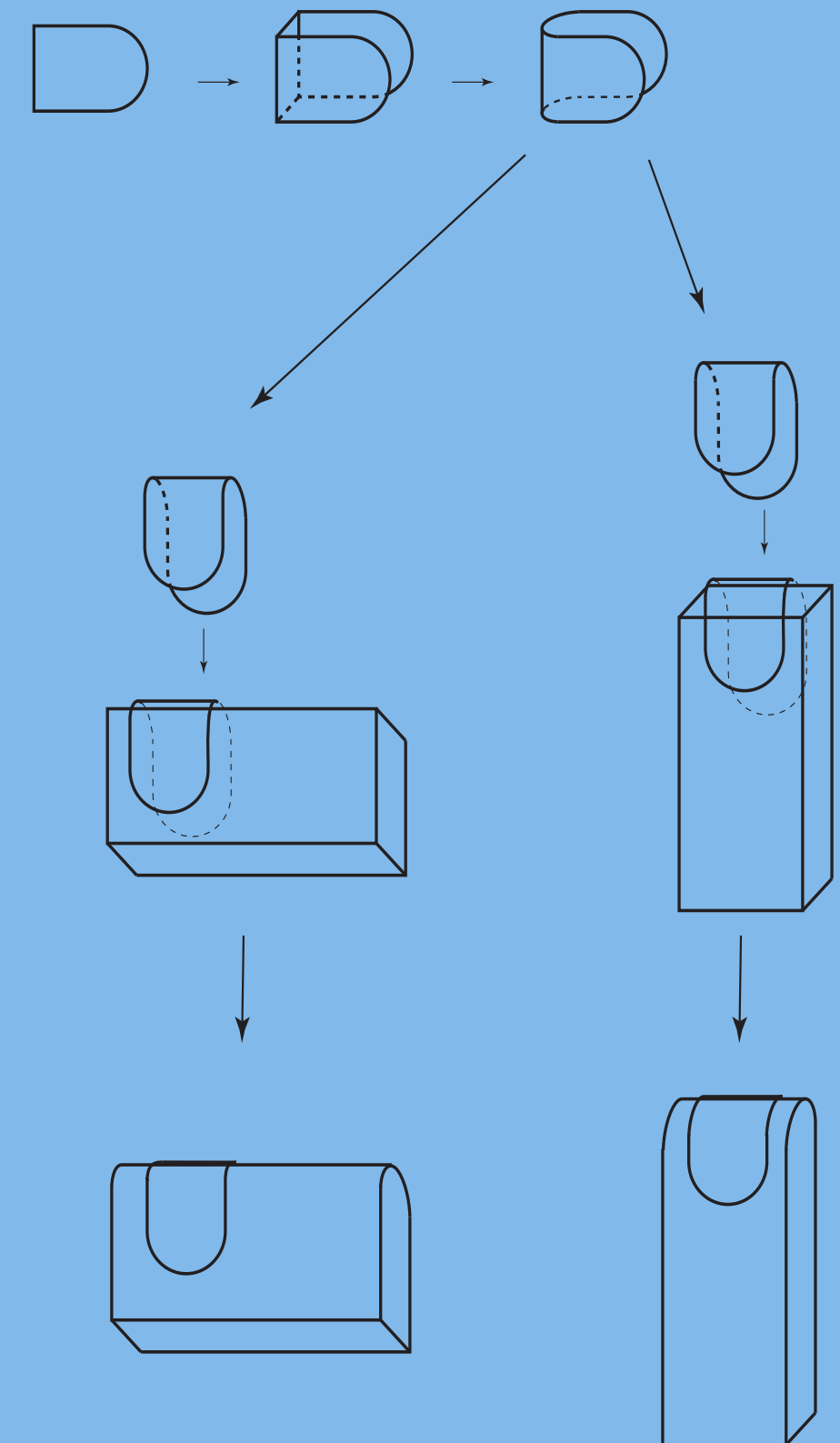


Les grands principes

La pastille est le fil conducteur du concept signalétique, autant dans l'approche graphique que formelle.

En tant qu'élément identitaire, elle aide les citoyens et citoyennes à rapidement reconnaître la vocation des bâtiments, lieux et espaces publics appartenant à la Ville.

Elle devient, à elle seule, la signature originale et singulière dans la réflexion de la volumétrie des éléments signalétiques.



Accessibilité

Plusieurs facteurs contribuent à faciliter l'accessibilité universelle comme l'architecture, l'aménagement des lieux, les matériaux, les couleurs, l'éclairage ainsi que le respect des règles et codes du bâtiment en vigueur. De surcroît, la signalétique contribue, elle aussi, à améliorer l'accès aux espaces publics.

Il est primordial que toutes les personnes ayant des limitations physiques et autres ou des défis linguistiques et culturels puissent utiliser notre signalisation standard.

L'uniformité des éléments favorise une identification rapide des sites desservis par la Ville, alors que l'intégration d'icônes aide à la compréhension des vocations des sites et des services offerts.

Par ailleurs, le concept signalétique intègre les critères de la norme CSA B651.18 ainsi que les nombreuses références de l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) pour l'utilisation du braille et des éléments tactiles.

Pour tous les éléments

Les critères associés aux aspects ci-dessous sont respectés :

- Contraste de couleur
- Lisibilité
- Visibilité
- Non éblouissement
- Positionnement

Volet tactile

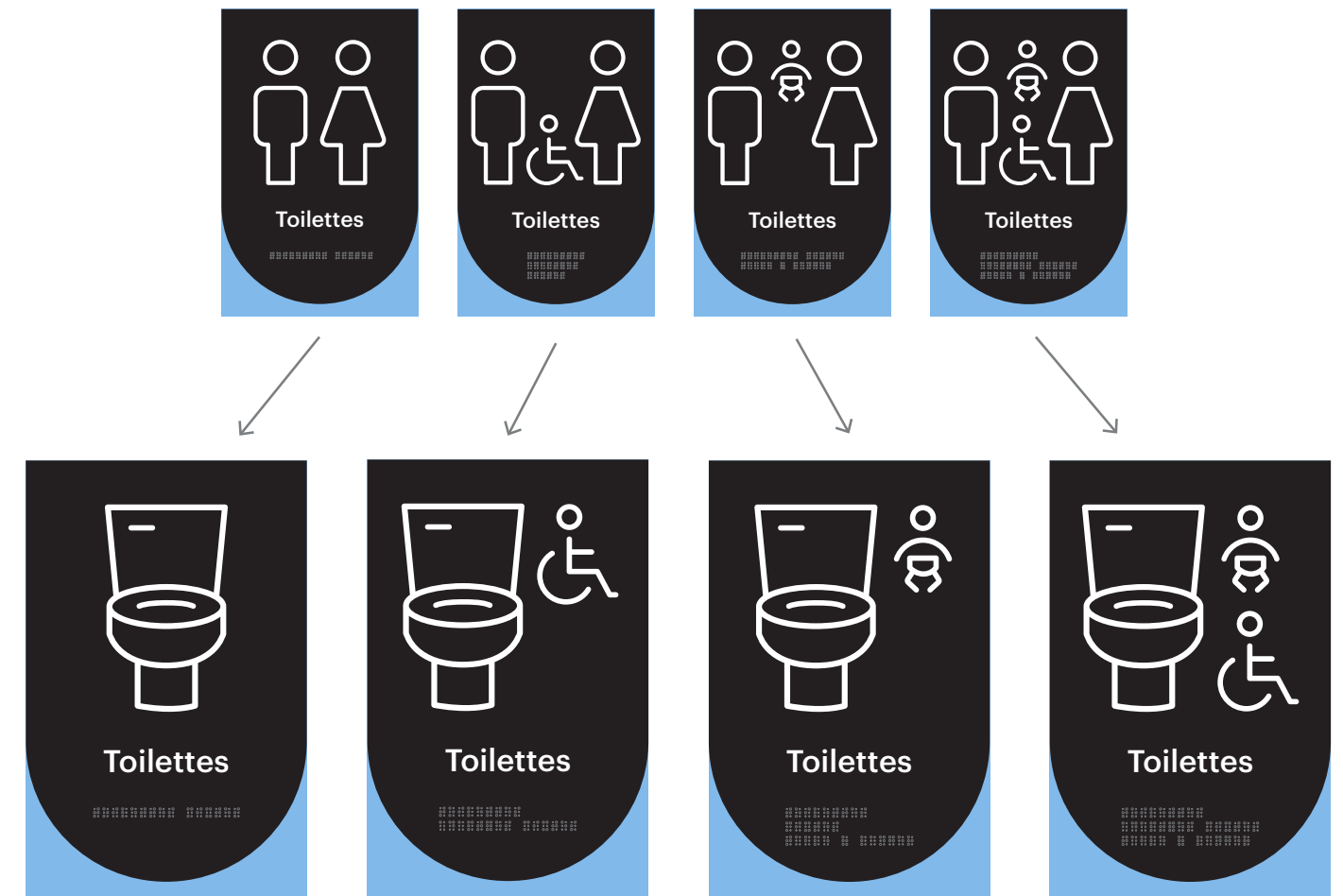
Le volet tactile s'en tient aux éléments d'identification des locaux et services seulement accessibles au grand public. Ses composantes sont :

- Caractères tactiles
- Braille intégral français (billes noires)
- Pictogrammes tactiles

Pictogrammes non genrés

En accord avec la Politique d'accessibilité universelle de la Ville de Laval, où toutes les nouvelles et futures constructions sont et seront conçues en pleine conscience de l'inclusivité, nous priorisons l'utilisation de la famille de pictogrammes non genrés développée sur mesure.

Pour les bâtiments existants ayant déjà une division architecturale genrée des toilettes ou des bâtiments nécessitant cette séparation (postes de police ou autres), la famille de pictogrammes genrés restera d'usage à la Ville.



Pictogrammes

Famille complète des pictogrammes standards, accessibles et inclusifs



Écriture inclusive

La Ville de Laval a décidé, dans le cadre de son engagement en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, d'adopter l'écriture inclusive. Celle-ci est un ensemble de principes et de procédés favorisant l'inclusion et le respect de la diversité dans les messages et permettant d'éviter toute forme de discrimination fondée sur le genre, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, les handicaps ou tout autre facteur identitaire.

La signalétique est un secteur prédisposé pour porter fièrement ces valeurs. C'est pourquoi trois procédés sont déployés en ce sens :

- **Le neutre** : abandon du masculin générique ne renforçant pas la binarité femme-homme.
- **La féminisation** : utilisation de la forme féminine du titre ou de la fonction de métier quand elle est attribué à une personne de genre féminin.
- **Les doublets abrégés avec point médian** : amalgame des formes masculines et féminines d'un mot au moyen du point médian. Le choix de ce signe de ponctuation en signalétique permet un gain d'espace tout en respectant les critères de lisibilité.

Les raccourcis clavier pour le point médian sont :

Alt + 250 sur *Windows* et Maj + Option (ou Alt) + H sur *Mac*

Exemple pour le neutre :

~~Entrée interdite –
Employés seulement~~

Entrée interdite –
Personnel seulement

Exemple pour la féminisation :

Jeanne Laporte
Directrice générale associée

Exemple pour les doublets abrégés avec point médian :

~~Chef et Cheffe
de division
communication~~

~~Inspecteur
Inspectrice~~

**Chef·fe de division
communication**

Inspecteur·rice

Ligne directrice extérieure

La signalétique agit comme vecteur de communication au cœur des milieux de vie de la Ville.

La signalétique extérieure comprend tous les éléments permettant l'identification des différentes composantes de la Ville. Elle sert à la fois d'identification, d'orientation et d'information.

Cette approche implique une conception à partir des axes de circulation routiers et donne les renseignements clés sur de l'orientation.

755

Centre sportif du Sablon



Bois Papineau

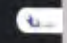
Visites (P) ↑
Personnel (P) →
Pavillon du Bois-Papineau



Arena Hartland-Monahan

3235

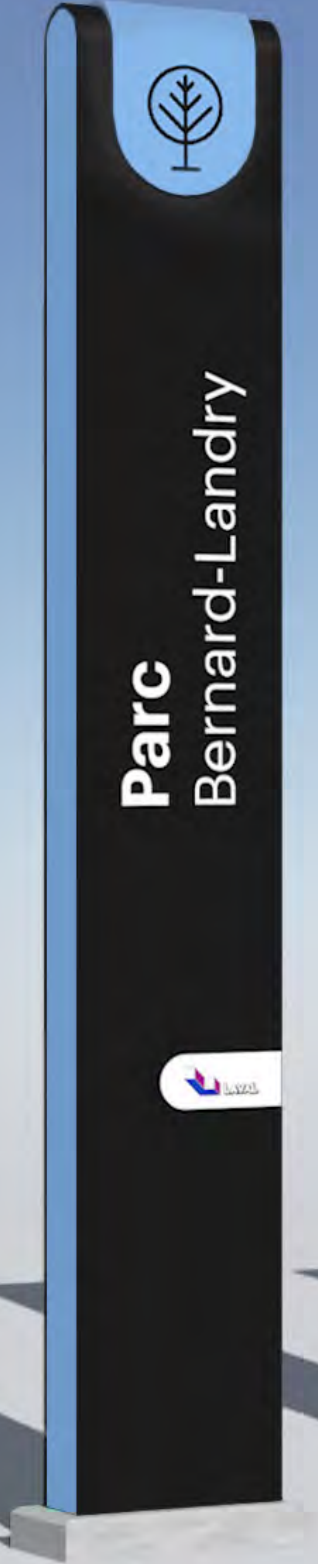
Pavillon du Bois-Papineau

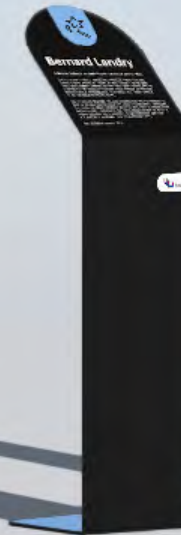
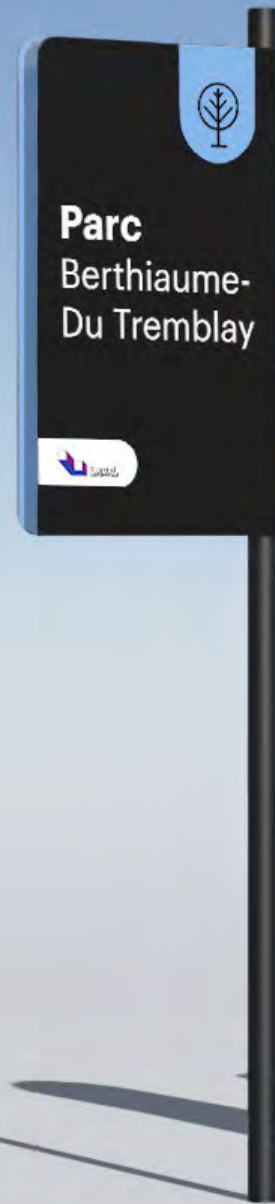


625

Centre communautaire Sainte-Dorothée







Stèle

Élément clé du concept signalétique, la stèle se décline en trois formats prédéterminés et peut prendre des fonctions d'identification, de direction et d'information. Ses proportions sont raffinées et élancées.

La pastille accompagnée de son iconographie permet un appel à distance efficace alors que la tranche contribue à l'aspect identitaire par sa couleur bleue.



Stèle

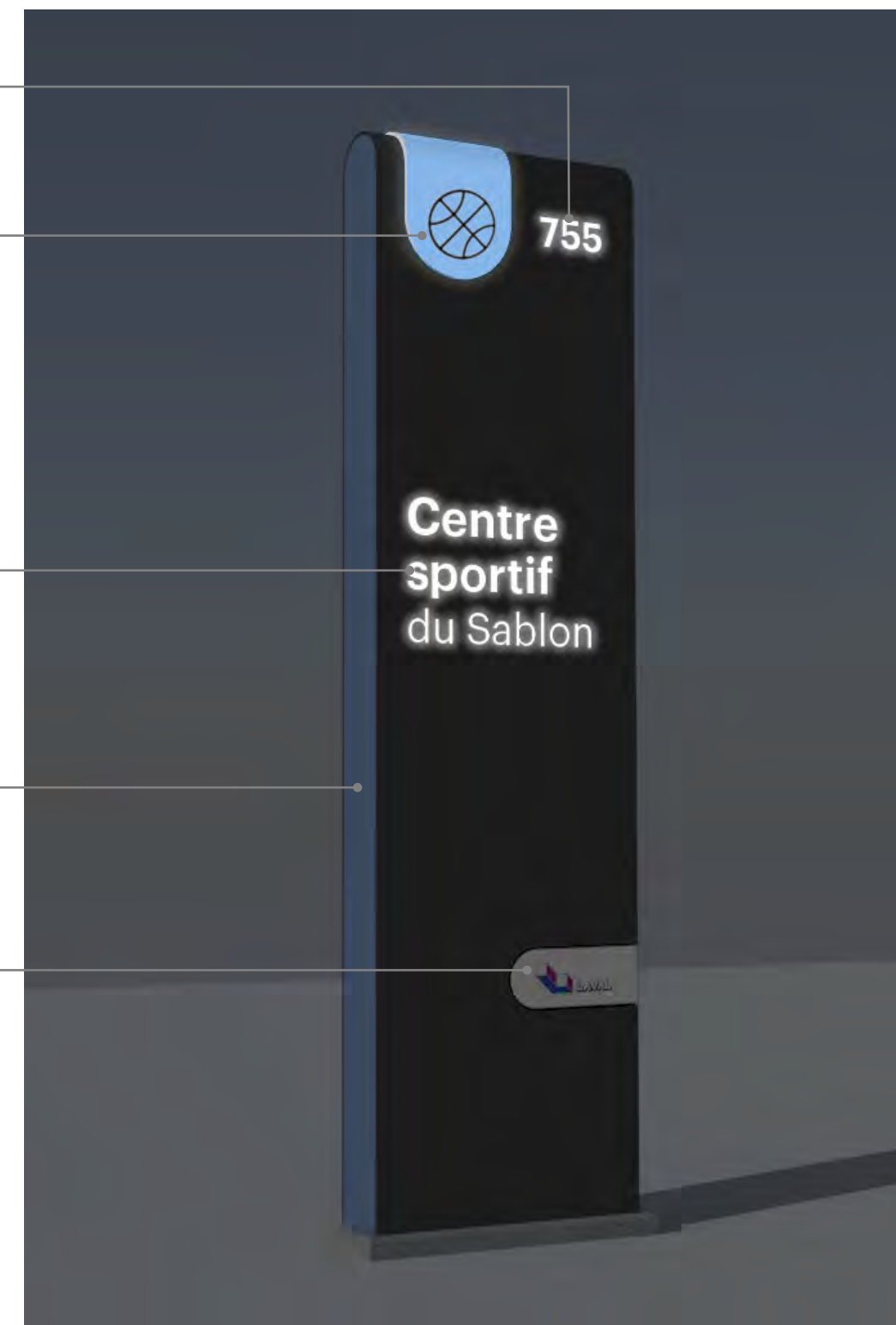
Version lumineuse

Le lettrage et la pastille sont lumineux afin de conserver l'appel à distance de soir et de nuit et la reconnaissance de l'identification du lieu.

Pour assurer la cohérence dans l'expérience citoyenne, ces stèles seront réservées aux sites ouverts à des heures tardives comme les bibliothèques ou les arénas. De plus, leur usage doit également respecter les règles d'urbanisme en vigueur.

Le choix de version lumineuse doit donc être guidé par les particularités du site.

- Numéro civique lumineux
Lettrage type push-through 1/8"
- Pastille rétroéclairée pour renforcer l'appel
à distance la nuit
- Texte lumineux pour identification du lieu
Lettrage type push-through 1/8"
- Tranche non lumineuse
- Logo imprimé sur du vinyle blanc
réfléchissant pour une meilleure
visibilité de nuit



Stèle

Version non lumineuse

Le lettrage, l'adresse civique ainsi que l'icône seront en vinyle réfléchissant permettant une luminosité par réflexion.

Dans une conscience environnementale et une logique d'économie d'énergie, la version non lumineuse des stèles devra être implantée sur tous les sites non accessibles de soir comme des bureaux administratifs et ceux pour lesquels la réglementation de zonage ne permet pas d'éclairage comme les sites patrimoniaux.

Numéro civique en vinyle blanc réfléchissant

Icône en vinyle noir réfléchissant

Texte en vinyle blanc réfléchissant

Logo imprimé sur du vinyle blanc réfléchissant



Stèle de parc

La stèle de parc est une déclinaison simplifiée de la stèle d'identification pour un immeuble. Destinée à un contexte où seule l'identification d'un grand parc est requise, elle se veut plus étroite.

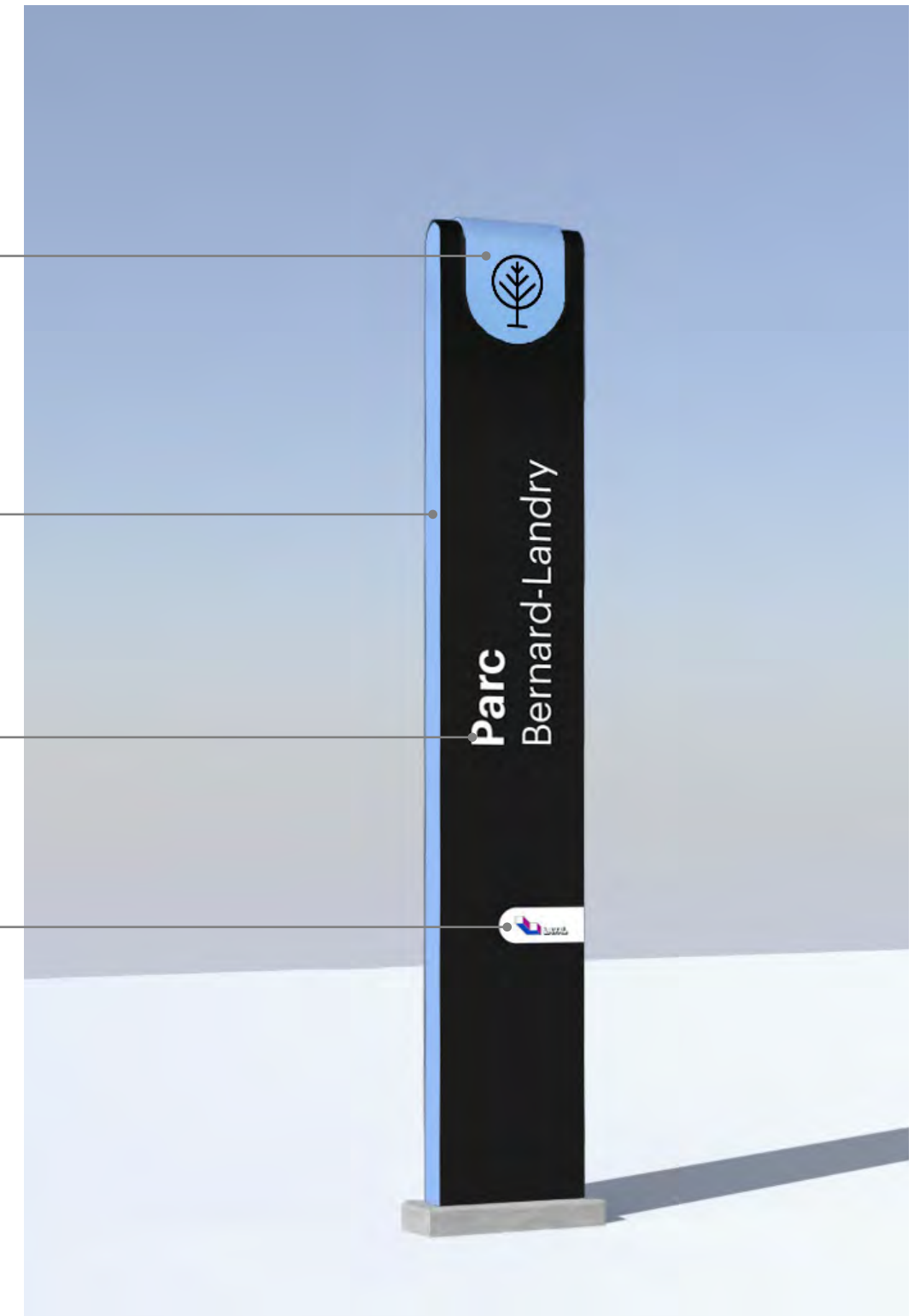
Le lettrage ainsi que l'icône dans la pastille seront en vinyle réfléchissant permettant une luminosité par réflexion.

Pastille et icône pour appel à distance

Tranche bleue identitaire

Nom du parc

Logo en signature



Identification de parc sur poteau

Identification principale des parcs et espaces publics, cet élément s'inscrit dans la continuité du concept développé.

À l'image de la pastille qui arrondit le dessus des stèles, les panneaux donnent l'impression de s'enrouler sur le poteau. La pastille et l'icône demeurent présents dans le haut de l'item.

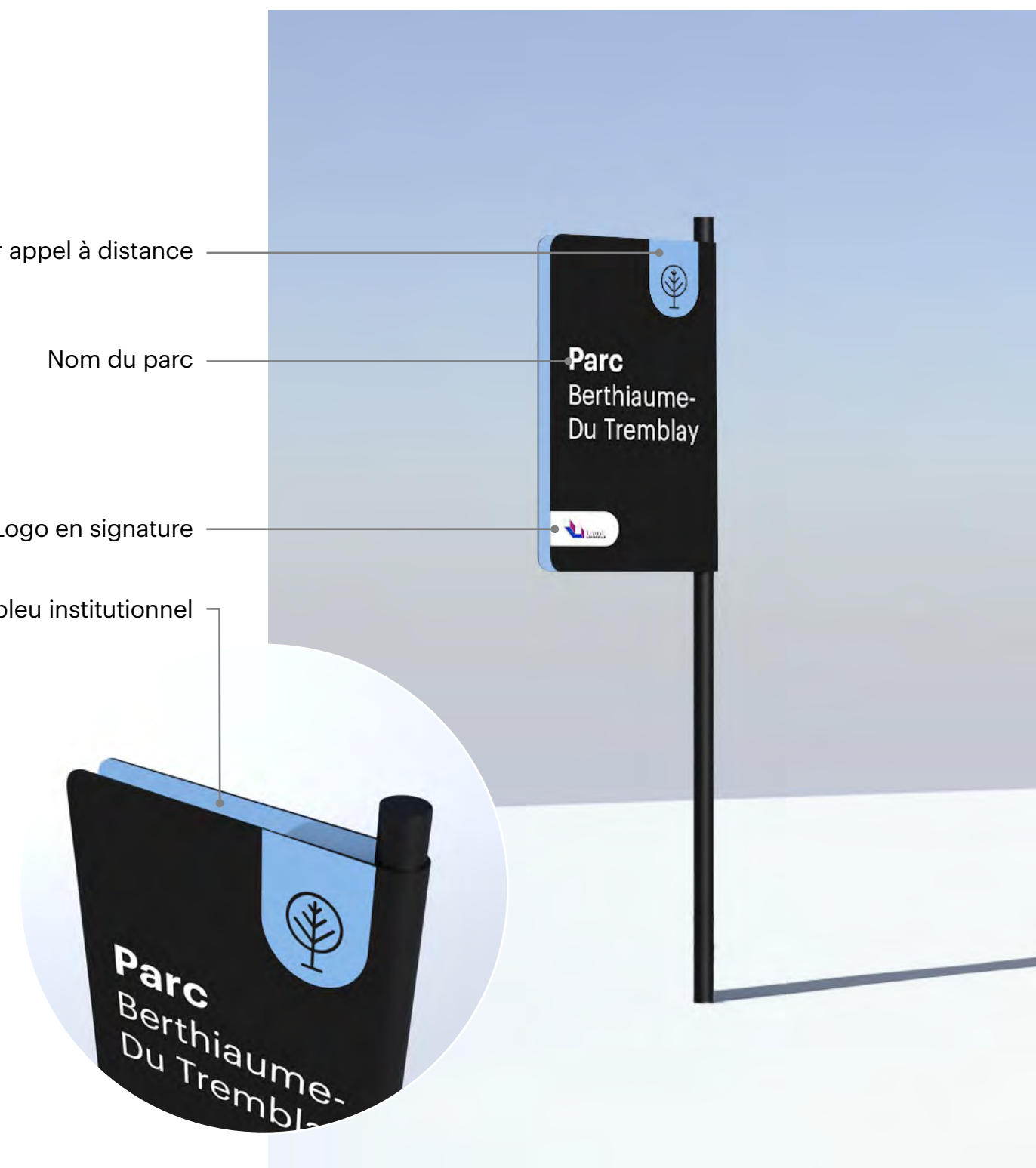
Le bleu institutionnel de Laval est en rappel dans l'interstice entre les deux faces.

Pastille et icône pour appel à distance

Nom du parc

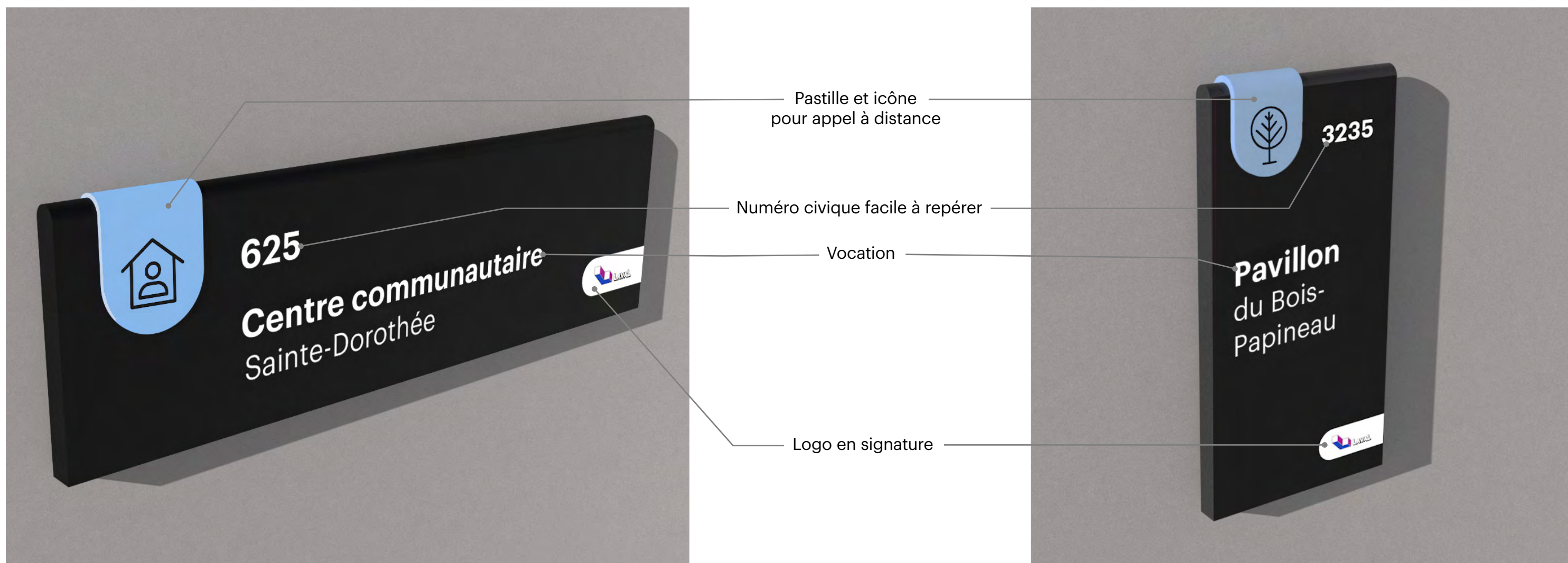
Logo en signature

Intérieur en bleu institutionnel



Identification murale

Étant une déclinaison directe de la stèle, les boîtiers d'identification sur bâtiment reprennent les mêmes codes dans des formats horizontaux et verticaux.



Identification murale

Version lumineuse

La logique de mise en lumière pour les éléments d'identification murale est la même que pour les stèles.

Le lettrage et la pastille sont lumineux afin de maintenir l'appel à distance de soir/nuit et permettre l'identification du lieu.

Les critères de sélection de luminosité sont également en cohérence avec l'approche des stèles.

Important : les formats horizontaux sont les seuls formats disponibles en version lumineuse.

- Numéro civique lumineux
Lettrage type *push-through* 1/8"
- Pastille rétroéclairée pour renforcer
l'appel à distance la nuit
- Texte lumineux pour
identification du lieu. Lettrage
type *push-through* 1/8"
- Logo imprimé sur du vinyle blanc
réfléchissant pour une meilleure
visibilité de nuit



Identification murale

Version non lumineuse

Le lettrage, l'adresse civique ainsi que l'icône seront en vinyle réfléchissant permettant une luminosité par réflexion.

Dans une conscience environnementale et une logique d'économie d'énergie, la version non lumineuse devra être implantée sur tous les sites non accessibles de soir comme des bureaux administratifs et ceux pour lesquels la réglementation de zonage ne permet pas d'éclairage comme les sites patrimoniaux.

Icône en vinyle noir réfléchissant

Texte en vinyle blanc réfléchissant

Logo imprimé sur du vinyle blanc réfléchissant



Directionnel véhiculaire sur poteau

Dans un contexte directionnel véhiculaire, trois formats sont prévus (par incréments de 12").

Les mêmes codes y sont repris tels que l'effet d'enroulage du panneau sur le poteau rappelant la forme arrondie de la pastille sur les stèles et le bleu institutionnel dans l'interstice entre les deux faces.

La pastille et son icône confirment la vocation du site dans le haut de l'élément.

Pastille et icône pour appel à distance

Vocation

Message

Logo en signature

Intérieur en bleu institutionnel



Relais d'information numérique

Dans un souci d'harmonie conceptuelle, cet élément reprend les dimensions du plus petit format de la stèle d'identification, sauf pour la pastille dont la taille est réduite afin d'intégrer un écran simple face.

Pastille et icône pour appel à distance

Tranche bleue identitaire

Écran numérique

Logo en signature



Relais d'information numérique

Version lumineuse

De par la présence d'un écran numérique, les relais d'information numérique sont lumineux de soir et de nuit.

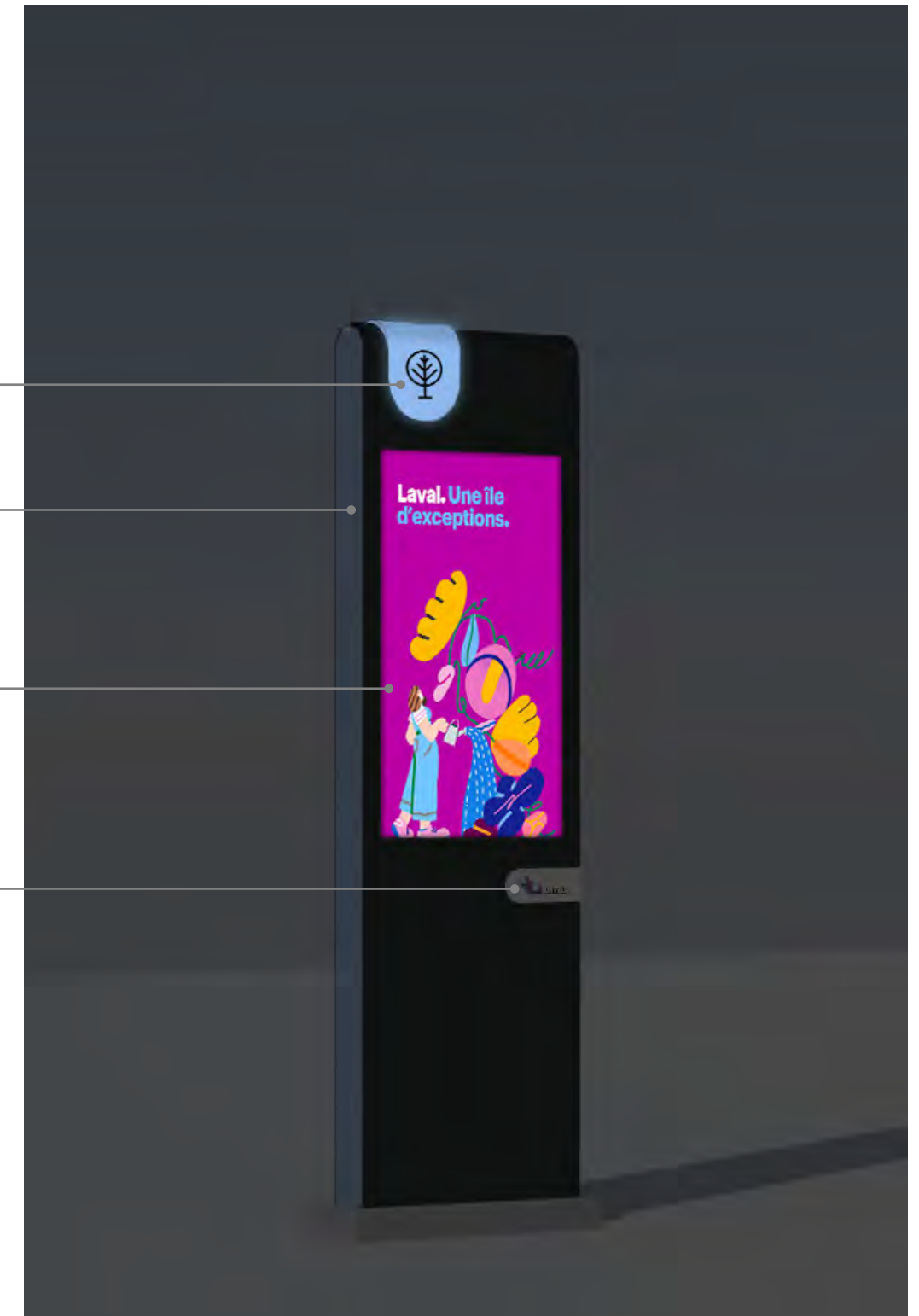
La pastille lumineuse assure toujours l'appel à distance et la reconnaissance de la vocation du lieu dans lequel cet élément est implanté.

Pastille rétroéclairée pour renforcer l'appel à distance la nuit

Tranche non lumineuse

Écran numérique

Logo imprimé sur du vinyle blanc réfléchissant pour une meilleure visibilité de nuit



Relais d'information

Les relais d'information ont exactement les mêmes dimensions que celles du modèle numérique afin d'assurer la cohérence entre ces deux éléments très semblables et pouvant être placés à proximité l'un de l'autre.

L'identification du site et l'icône dans la pastille sont en vinyle réfléchissant permettant une luminosité par réflexion.

Pastille et icône pour appel à distance

Vocation

Tranche bleue identitaire

Bloc d'information

Logo en signature

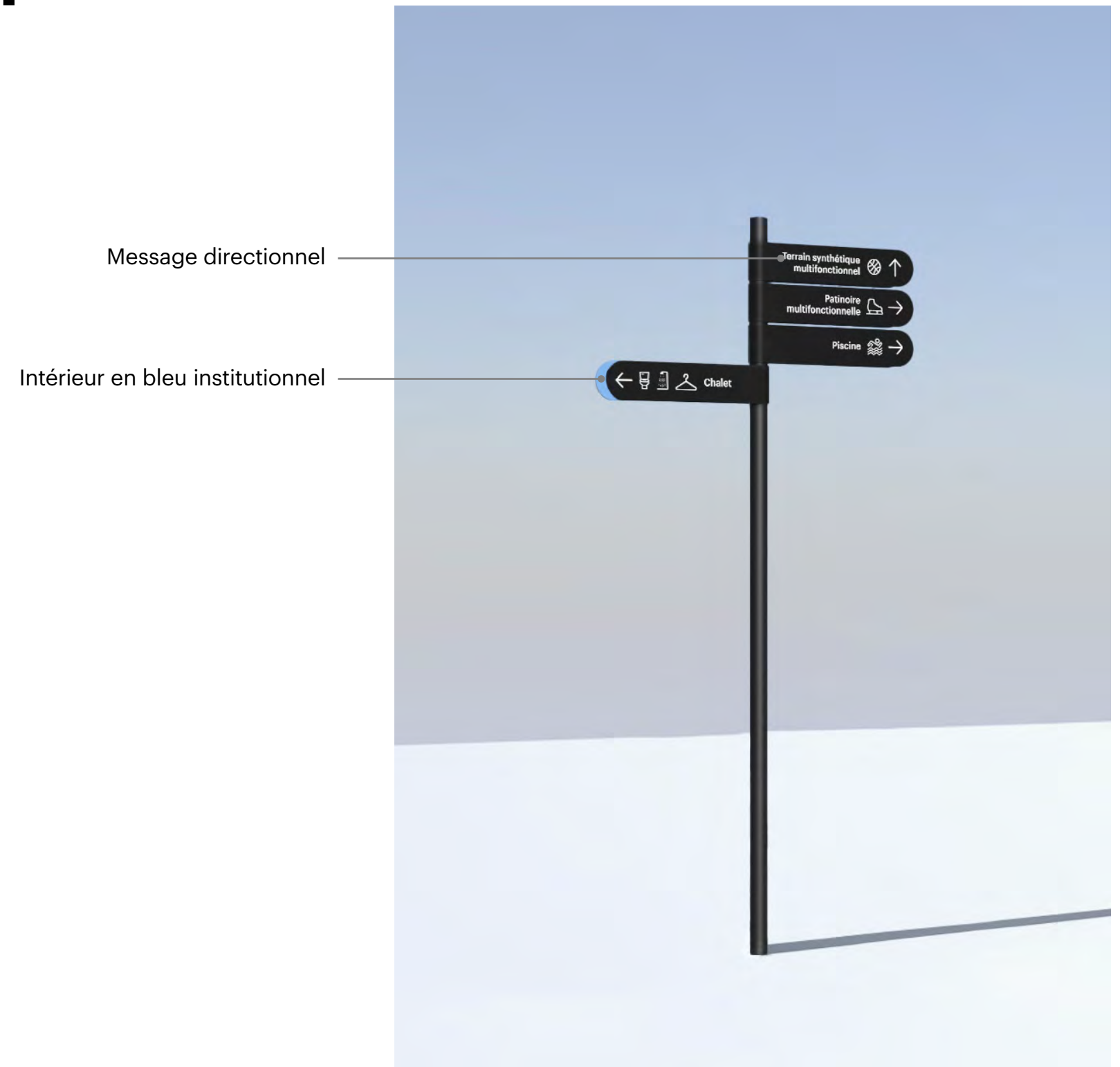


Directionnel piétonnier sur poteau

Pour le directionnel piétonnier, jusqu'à quatre lattes peuvent être combinées, selon la quantité de contenu requis.

À l'image de la pastille qui arrondit le dessus des stèles, les lattes donnent l'impression de s'enrouler sur le poteau.

Le bleu institutionnel vient en rappel dans l'interstice entre les deux faces.



Vignette d'information sur poteau

La vignette d'information est employée seule ou sous un directionnel piétonnier.

La forme de la pastille demeure toujours en rappel, arrondissant la portion repliée de la vignette.

Le bleu institutionnel existe à la fois à l'endos et sur la partie haute, repliée de l'élément.

Portion repliée arrondie, habillée du bleu institutionnel

Contenu informatif

Logo en signature



Podium d'interprétation

Cet élément autoportant se décline en deux formats en fonction de la quantité de contenu requis.

Ses proportions sont réfléchies pour faciliter la lecture grâce à une hauteur ergonomique, tout en dégagant les vues vers l'élément d'intérêt visé.

La forme de la pastille est reprise dans l'arrondi de la portion repliée. La pastille identifie un point d'intérêt. La couleur identitaire de la Ville est présente sur la pastille comme à l'endos du podium.



Logo sur bâtiment

Considérer le contexte architectural demeure primordial pour assurer une bonne intégration dans l'environnement. Le format et les procédés de fabrication/installation doivent être adaptés aux conditions existantes.

Le logo, qu'il soit lumineux ou non, demande une installation au sommet du bâtiment et doit toujours être en couleur.



Lettrage sur bâtiment

Le lettrage, lumineux ou non, doit cibler une installation à proximité des accès d'un site. Le choix de couleurs se limite au noir ou au blanc selon le fond sur lequel il va être apposé afin d'assurer un contraste minimum de 70% entre les deux.



Éclairage de la face du lettrage blanc sur surface foncée



Éclairage renversé du lettrage noir sur surface claire

Aréna Lucerne

Lettrage suspendu sur structure

Aréna

Hartland-Monahan

Lettrage mural sur rail

Centre communautaire

Sainte-Dorothée

Lettrage mural avec tiges d'ancrage

Ligne directrice intérieure

La signalisation intérieure ajoute de la valeur aux repères spatiaux et contribue à sécuriser les gens dans leur parcours.

Le déploiement d'une stratégie d'acheminement doit assurer une information continue tout au long du parcours. La signalisation intérieure doit être localisée de manière efficiente selon certains barèmes d'installation.

Cafétéria

← Passerelle
Gradins
Salle de réunion
Bureaux
administratifs

↑ Salle de réunion
Gradins


|| 👤 🗄️ 🏊 ⤴️ →
Bassin récréatif
Bassins sportifs

5027
Salle de
conférence

Services municipaux

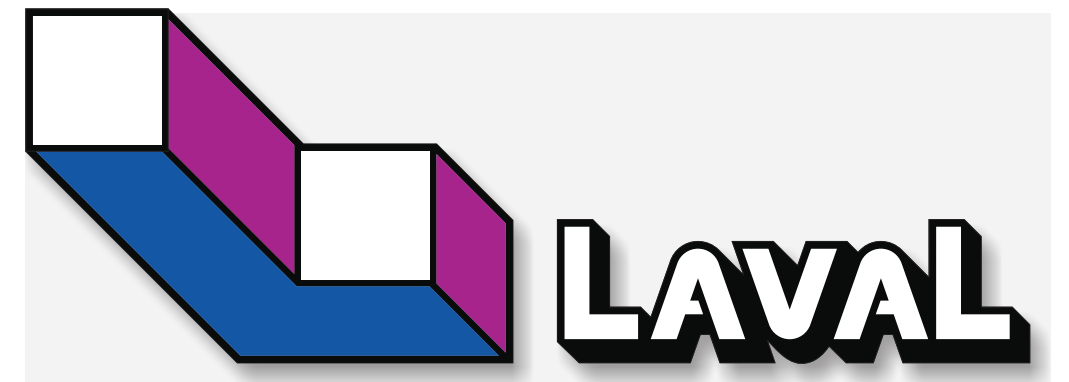
1

Niveau 1	Niveau 4	Niveau 5
100 Bibliothèque de Laval - Administration	400 Service des affaires juridiques	510 Bureau de la réalisation des projets
110 Messagerie	405 Bureau du développement du centre-ville	525 Service des ressources humaines
125	410 CLSOS - Division du développement social et des associations	530 Service des ressources, partenariats et système public
130		
140		
150		
160		
170		
180		
190 Restaurant		
Niveau 2	Niveau 6	Niveau 9
200 Service de l'évaluation foncière	500 Bureau de l'ombudsman	900 CLSOS
210 Service de l'évaluation foncière	510 Bureau de médiation général	910 Bureau de l'intégrité et de l'éthique de Laval et Terrebonne
	520 Bureau des transactions et des investissements immobiliers	920 Salle de réunion 5002
Niveau 3	Niveau 8	Niveau 10
300 Service des ressources humaines	800 Service des affaires juridiques	1015 Police - Affaires internes
		1020 Groupe Caisse Inc.
	Niveau 7	
	700 Division du développement social Division des bibliothèques - Direction et services professionnels Division art et patrimoine	



Logo et Signature accueil

Le logo et la signature de la Ville sont installés dans l'espace d'accueil d'un bâtiment municipal afin d'accroître le sentiment d'appartenance des citoyens et citoyennes au territoire lavallois.



Logo accueil

**Laval. Une île
d'exceptions.**

Signature accueil

Répertoire

C'est à son entrée sur le site que l'utilisateur ou l'utilisateur aura besoin de toutes les informations qui l'aideront à visualiser son parcours.

Les répertoires se déclinent en trois formats de même hauteur et de largeurs variables (par incréments de 18").

Étant donné la variété de contexte d'installation (particulièrement au niveau de la couleur et/ou du revêtement mural), le bleu se fait plus discret et se limite à la pastille.

La présence du logo ne sera plus requise après l'arrivée dans le service recherché.



Éléments suspendus

Les éléments suspendus sont déclinés en trois formats et reprennent les codes de l'extérieur : une plaque semble s'enrouler sur un support invisible rappelant les stèles et les éléments sur poteau. L'espace entre les deux faces permet de conserver un effet de légèreté.

Pour assurer une intégration harmonieuse aux divers styles architecturaux dans lesquels ils seront installés, le bleu institutionnel se fait un peu plus discret et apparaît ici dans l'interstice entre les deux faces.



Éléments en potence

Les éléments en potence s'inscrivent dans la continuité du concept, avec l'utilisation à la fois du pli et de la courbe.

L'espace entre les deux faces permet le rappel discret du bleu.

Les formats sont prédéterminés pour répondre aux différents besoins.

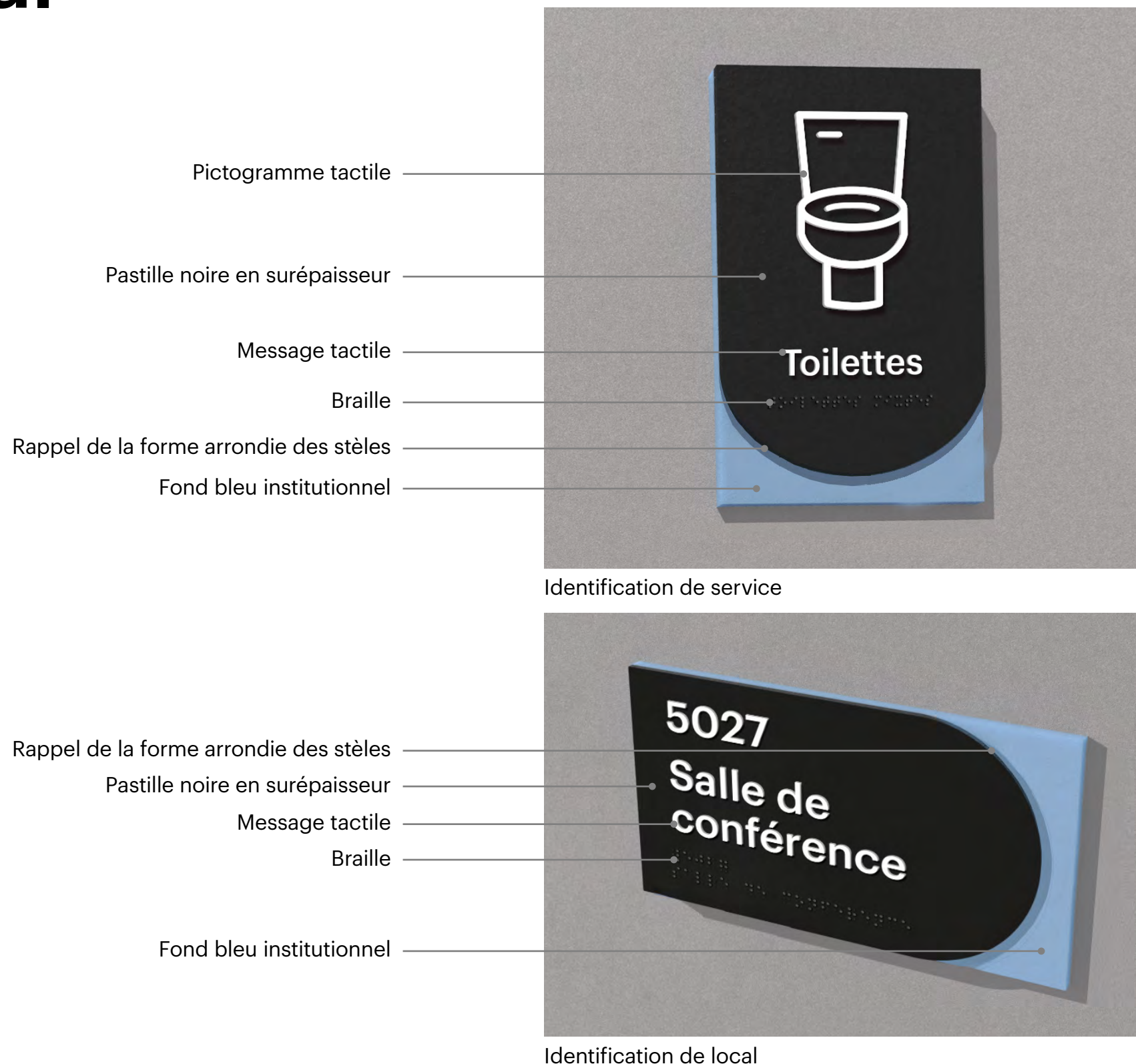


Identification de local

Les éléments de type identification de local et de service sont simples mais distinctifs grâce à la superposition d'une pastille noire sur le fond bleu institutionnel.

Ce type d'éléments se décline en différents modèles spécifiques à leur vocation.

De plus, une version tactile avec braille a été développée pour être conforme aux critères d'accessibilité.



Déclinaison patrimoniales

Table des matières

DÉCLINAISON PATRIMONIALE

Principes de coloration	4.2
Pastille et iconographie	4.3
Déclinaison extérieure	4.4
Déclinaison intérieure	4.10
Interprétation	4.12

Principes de coloration

Déclinaison du concept général

- Codes et logique similaires à la famille principale
- Reconnaissance de la signature visuelle

Approche flexible

- Tous les éléments signalétiques peuvent être déclinés

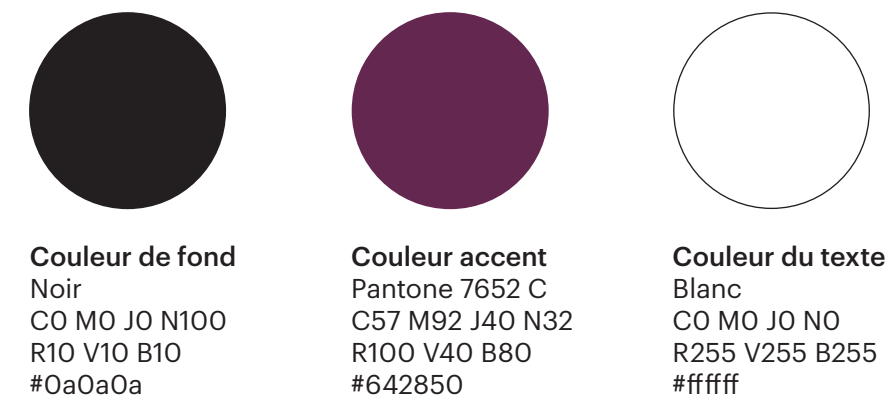
Approche visuelle sobre

- Intégration harmonieuse
- La couleur aubergine est sobre et intemporelle
- Utilisée comme couleur accent, elle reflète la richesse et inspire le respect : de par ces attributs, elle correspond donc parfaitement pour la mise en valeur du patrimoine lavallois

Charte de couleurs officielles de la Ville



Charte de couleurs officielles pour le Patrimoine



Pastille et iconographie

La pastille et son iconographie sont déclinées dans leur version patrimoniale.

S'il s'avérait nécessaire d'ajouter un nouvel icône, la demande de création devra être faite auprès du Service des communications et du marketing de la Ville de Laval.

Reconnaissance rapide

L'utilisation de la couleur aubergine est associée aux sites patrimoniaux de la Ville

Lisibilité

L'iconographie est appliquée en blanc sur fond aubergine pour conserver un contraste optimal

Iconographie institutionnelle



Espace
culturel



Galerie d'art



Théâtre



Berge



Point d'intérêt

Iconographie patrimoniale



Espace
culturel



Galerie d'art



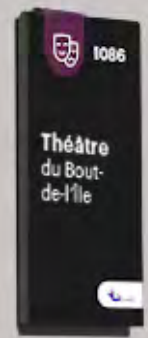
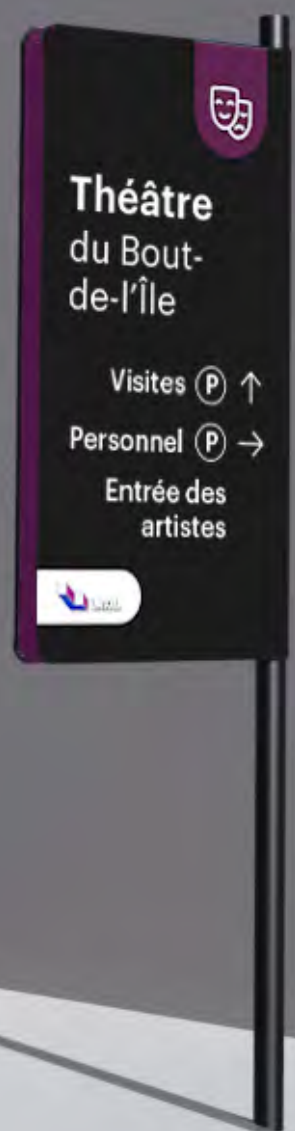
Théâtre

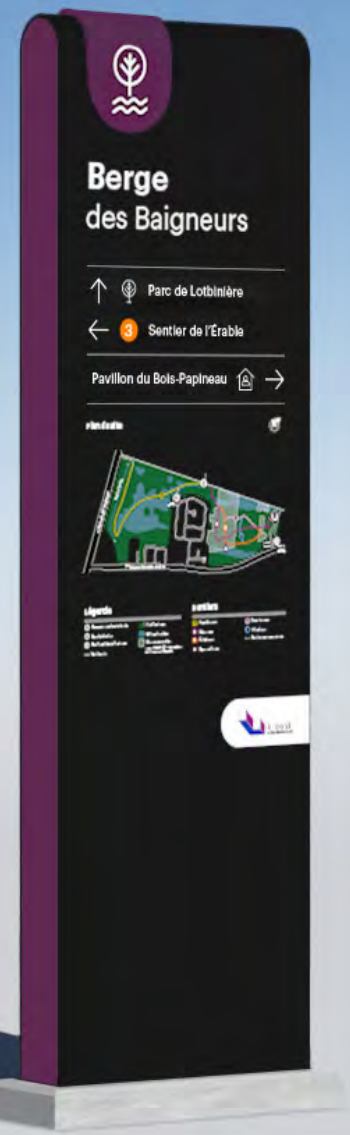
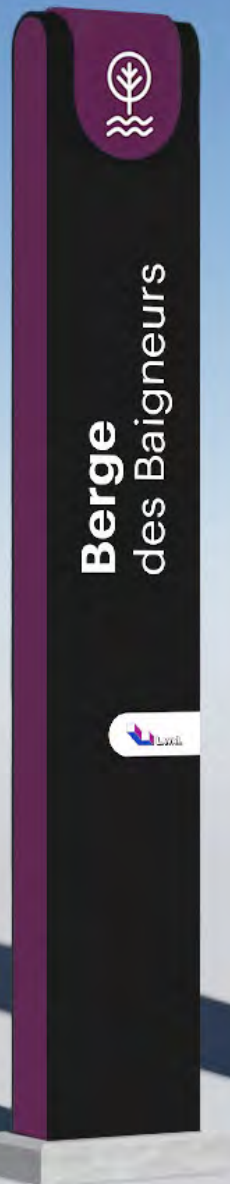
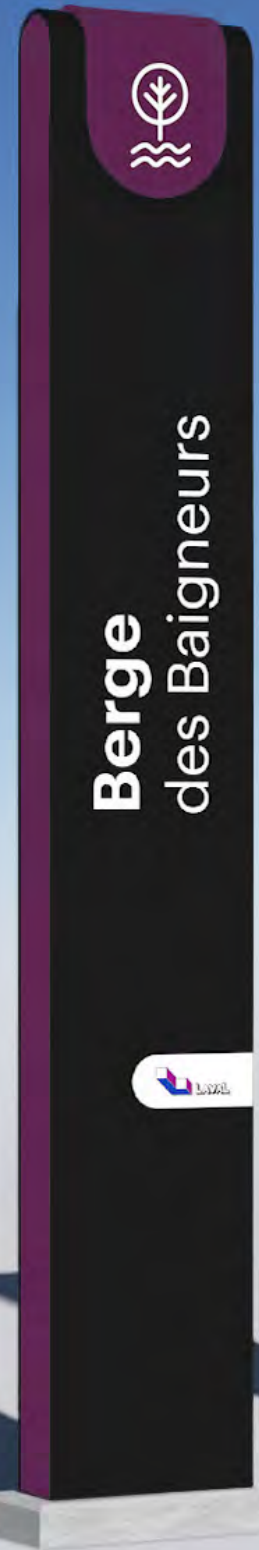


Berge



Point d'intérêt



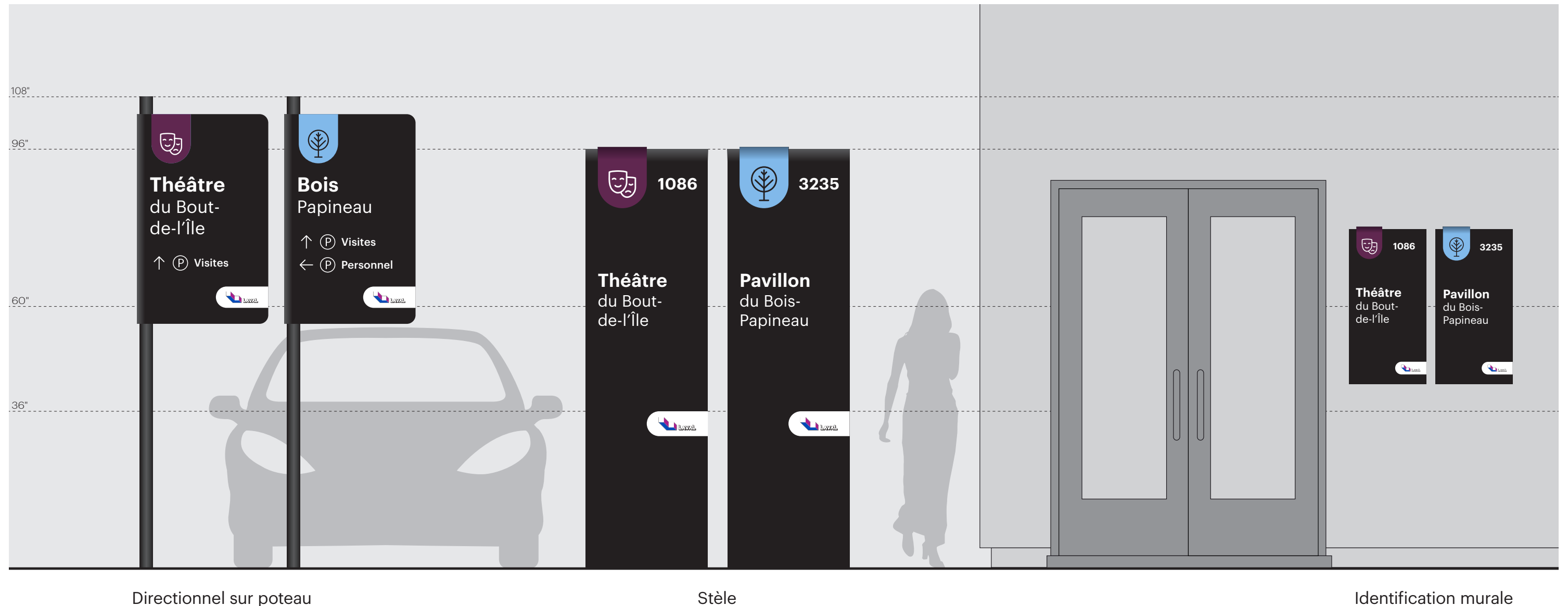




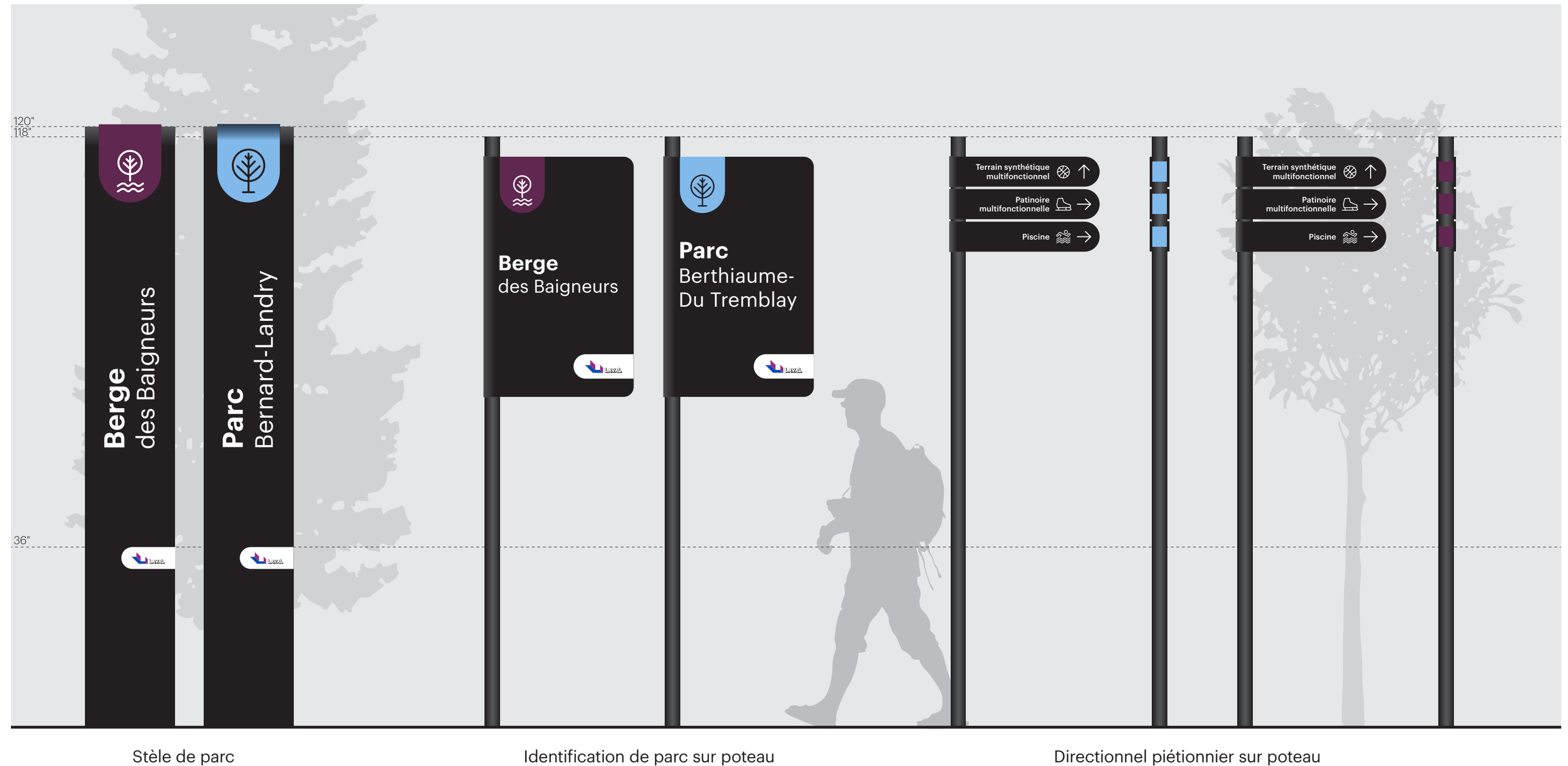
Déclinaison extérieure

La cohérence graphique est maintenue dans la famille grâce à une grille stable et à la présence de la pastille et de son icône. Chaque élément peut être décliné en version patrimoniale en changeant le bleu institutionnel par la couleur aubergine.

À noter : les versions lumineuses des éléments signalétiques ne sont pas permises dans les secteurs patrimoniaux.



Déclinaison extérieure - suite

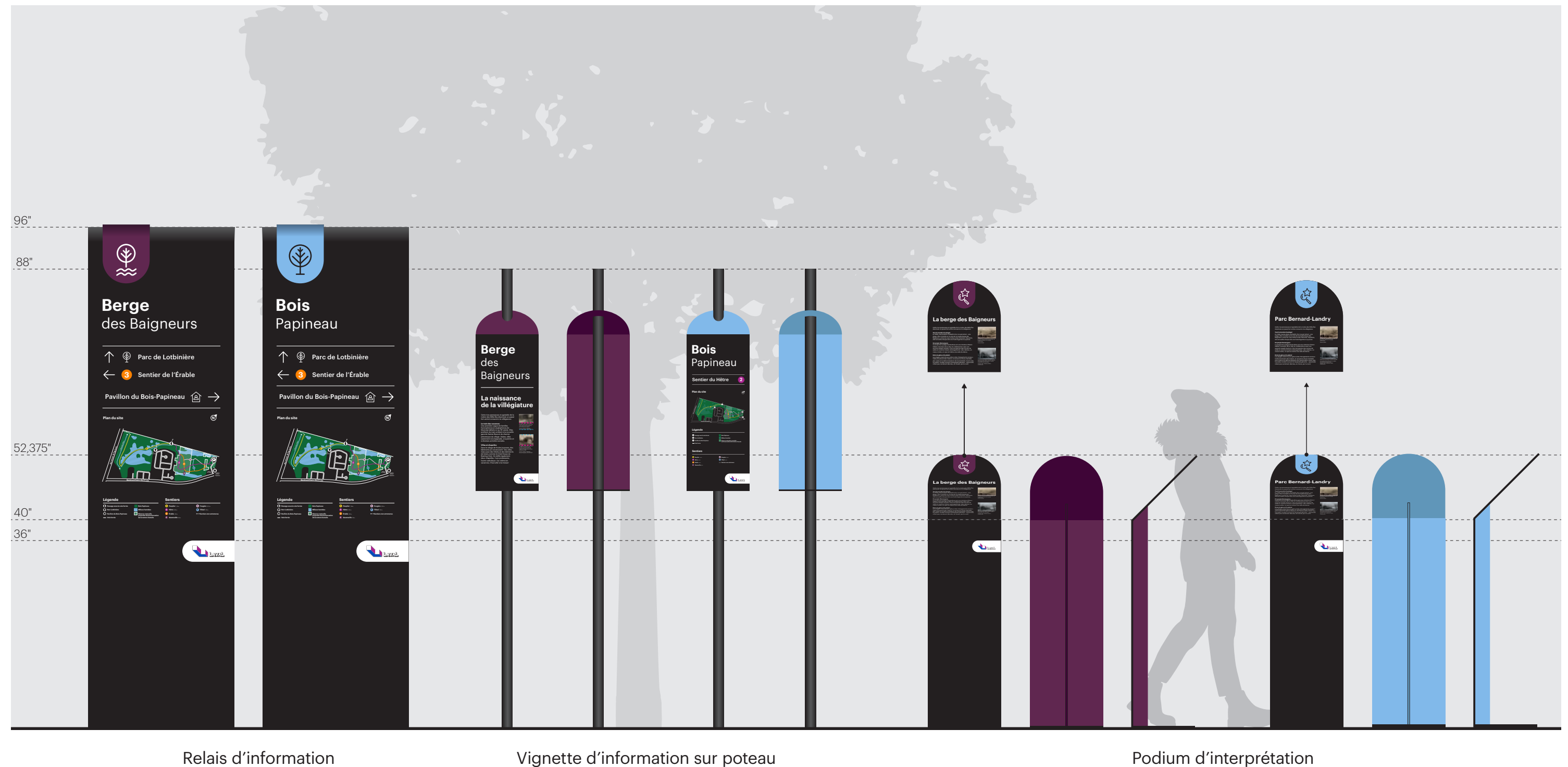


Stèle de parc

Identification de parc sur poteau

Directionnel piétonnier sur poteau

Déclinaison extérieure - suite




Cafétéria

← Passerelle
Gradins
Salle de réunion
Bureaux
administratifs


↑ Salle de réunion
Gradins

|| ☽ ☰ ☱ →
Bassin récréatif
Bassins sportifs

507
Salle de
conférence

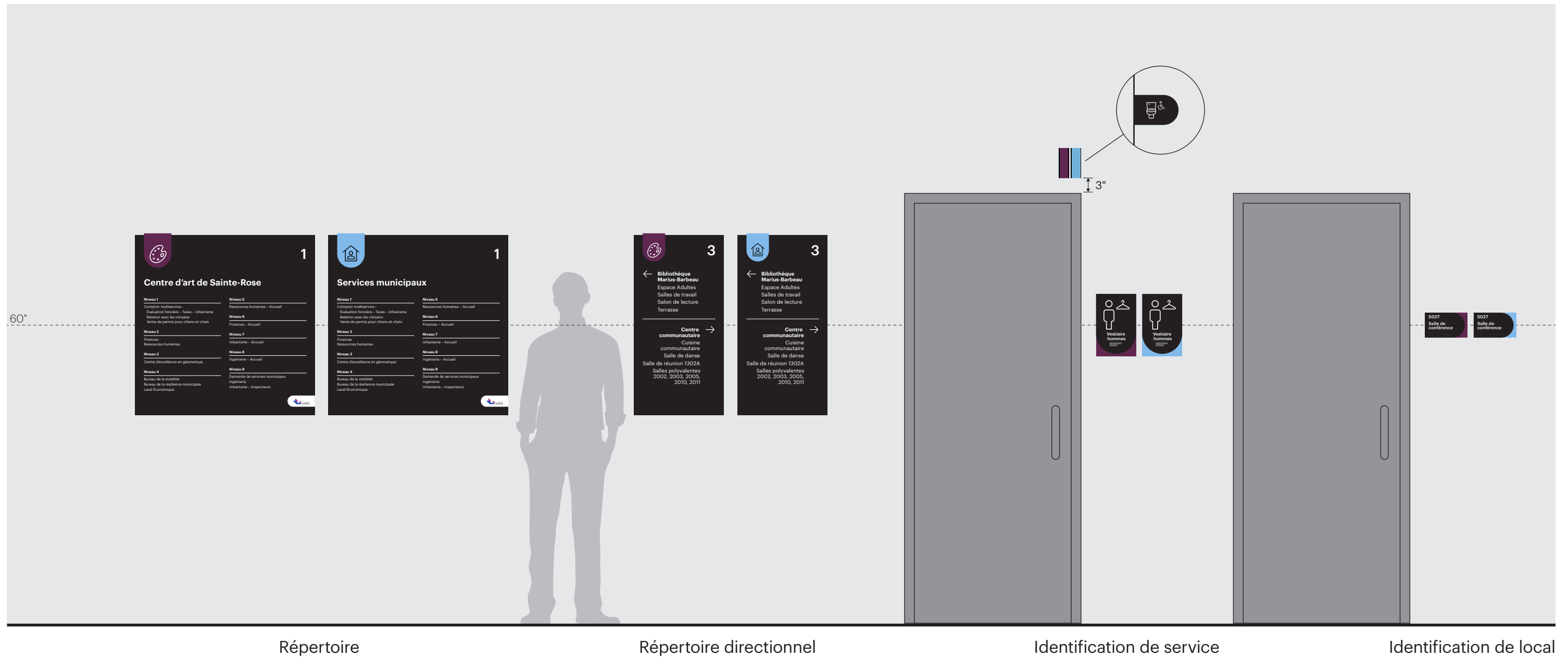
 **Théâtre du Bout-de-l'île** 1

Niveau 1	Niveau 4	Niveau 8
105 Bibliothèque de Laval - Administration	400 Service des affaires juridiques	810 Bureau de la réalisation des projets
110 Messagerie	405 Bureau du développement du centre-ville	820 Service des ressources humaines
115	410 CLSOS - Centre du développement social et vie associative	830 Service des incendies, pompiers et services publics
120		
125		
130		
135		
140		
145		
150		
160 Restaurant		
Niveau 2	Niveau 5	Niveau 9
200 Service de l'évaluation foncière	500 Bureau de l'ombudsman	900 CLSOS
210 Service de l'évaluation foncière	505 Bureau de vérification général	905 Bureau de l'intégrité et de l'éthique de Laval et Témiscouma
	510	910 Salle de réunion 9002
Niveau 3	Niveau 6	Niveau 10
300 Service des ressources humaines	600 Service des affaires juridiques	1015 Police - Affaires criminelles
		1020 Groupe Caisse Inc.
Niveau 7		
700 Centre du développement social Division des bibliothèques - Division et services professionnels Division art et patrimoine		



Déclinaison intérieure

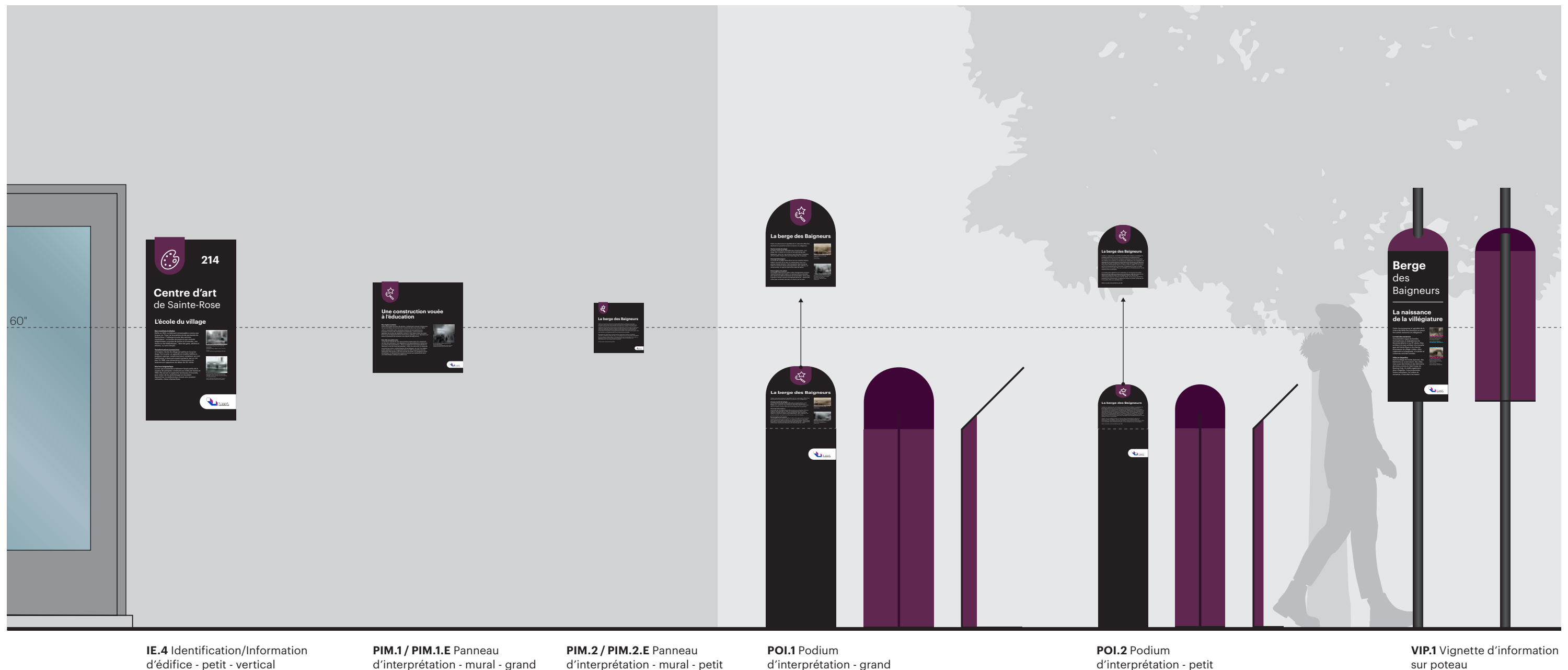
Chaque élément de la famille peut passer en mode patrimonial si l'on remplace le bleu institutionnel par la couleur aubergine.



Interprétation

Afin de mettre en valeur l’histoire et le patrimoine de la Ville de Laval, du contenu d’interprétation peut être affiché sur certains éléments signalétiques qui sont démontrés ici.

La grille graphique du type IE.4 qui sert habituellement à identifier un édifice, peut, dans un contexte patrimonial exceptionnellement, s’ajuster pour également présenter du contenu d’interprétation.



Famille signalétique

Table des matières

FAMILLE SIGNALÉTIQUE

Famille signalétique	5.2
Fonctions des éléments	5.3
Famille extérieure	
Stèle d'Identification (SI)	5.4
Stèle de Parc (SP)	5.5
Identification de Parc sur Poteau (IPP)	5.6
Identification / Information d'Édifice (IE)	5.7
Identification Logo Laval sur Immeuble (ILL)	5.9
Identification Lettrage sur Immeuble (ILI)	5.10
Éléments d'identification et d'information (IE.V - NC - IPG)	5.11
Stèle Directionnelle Véhiculaire (SDV)	5.12
Directionnel Véhiculaire sur Poteau (DVP)	5.13
Relais d'Information et Relais d'Information Numérique (RI - RIN)	5.14
Directionnel Piétonnier sur Poteau (DPP)	5.15
Vignette d'Information sur Poteau (VIP)	5.16
Podium d'Interprétation (POI) et Panneau d'Interprétation Mural (PIM.E)	5.17
Nom d'Équipement Mural, sur Clôture et sur Poteau (NEM - NEC - NEP)	5.18
Éléments de type horaire et réglementation (PHM - RPM - PHC - PHP - RPP)	5.19
Identification de Règlement Murale (IRMB.E - IRM.1.E - IRM.2.E - IRMB.3.E - IRM.12C.E - IRM.13C.E - IRM.14.E)	5.20
Identification de Règlement Murale (IRM.4.E - IRM.5.E - IRMB.6.E - IRM.9.E - IRM.10.E - IRM.11.E)	5.21
Identification de Règlement Murale (IRM.8M.E - IRM.8P.E)	5.22
Identification de service (ISP.E - ISM.E - DSP.E - ISM.1.E)	5.23
Identification de stationnement réservé (ISRM - ISRP)	5.23
Identification Technique, Identification de département et Identification de Local Murale (ITM.E - IDM.E - ILMB.E - IDP.E)	5.24
Vinyle Horaire (VH)	5.25
Éléments opérationnels (IHL.E - IESV)	5.26
Santé et sécurité (ISSM.E - ISSP.E - IPRC - IPRP)	5.27
Santé et sécurité (BSB)	5.28
Famille intérieure	
Logo Accueil (LA), Signature Accueil (SA) et Signature Organisme (SO)	5.29
Répertoire (RG - RA - RD)	5.30
Directionnel Suspendu (DS)	5.31
Directionnel Mural (DM)	5.32
Directionnel Mural en hauteur et de Service en Potence (DM - DSP)	5.33
Éléments d'identification de département (IDS - IDM - IDP)	5.34
Lettrage de Département Mural (LDM)	5.35
Identification de Service (ISM - ISP - ISM.V - LDC) et Identification de Numéro de Comptoir (INC)	5.36
Identification de Service (ISM.1.V - ISM.2.V - ISM.3.V)	5.37
Identification de Local Murale (ILM.1 - ILM.2 - ILMB)	5.38
Panneau d'Interprétation Mural (PIM)	5.39
Identification de Règlement Murale (IRM)	5.40
Information variable (VIV - PN)	5.42
Éléments opérationnels et techniques (ITM - IN)	5.43
Éléments opérationnels et techniques (IHL - DS.S)	5.44
Éléments opérationnels et techniques (NT - IZM - IGM)	5.45
Santé et sécurité (ISSM - ISSP)	5.46
Santé et sécurité (ISU)	5.47

Famille signalétique

Le système d'acheminement doit comprendre l'entièreté de l'information utile à la population lavalloise. L'ensemble doit être cohérent, facile à suivre et implanté aux bons endroits.

À travers une vision globale, elle doit permettre d'identifier les lieux, d'informer et d'orienter facilement à travers les édifices.

Pour qu'une famille signalétique soit complète, elle se doit :

- De comprendre le territoire
- De mettre en synergie l'urbanisme, la circulation et la signalétique
- D'appréhender la complexité institutionnelle du territoire

Fonctions des éléments

Dans les pages suivantes, nous détaillons l'ensemble de la famille signalétique de la Ville avec des indications sur les applications et les fonctions possibles pour chaque élément.

Le choix d'un élément se fait sur la base de ses fonctions.

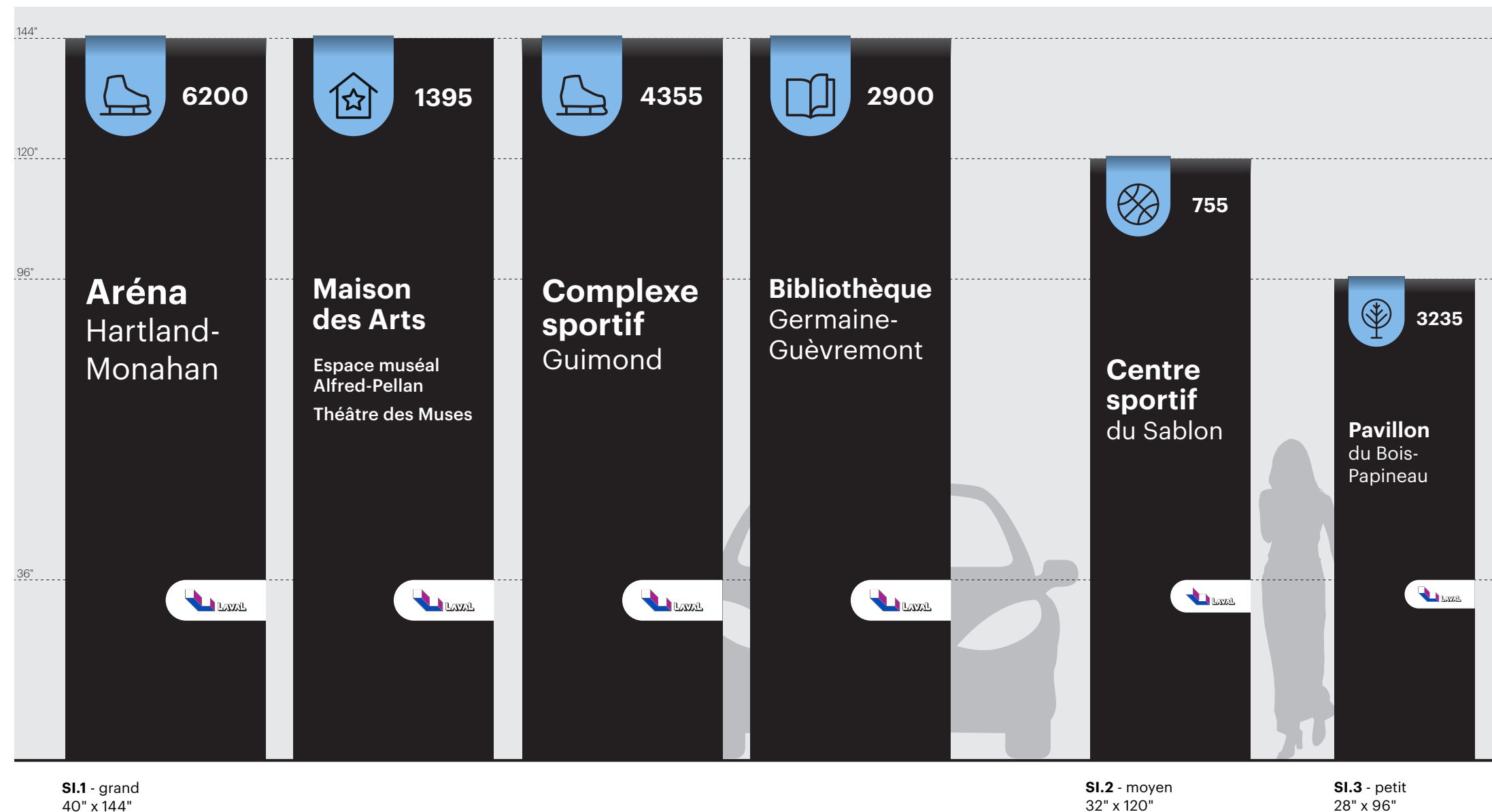
De plus, certains critères doivent être respectés :

- Les options acceptables selon le contexte d'application
(voir section 6 - *Contexte d'application*)
- Les critères d'installation
(voir section 8 - *Spécifications techniques*)
- Les règles d'urbanisme en vigueur
- L'intégration harmonieuse au bâti

Il demeure essentiel de considérer les éléments choisis comme un tout afin d'éviter une redondance d'informations et un surplus de supports.

Famille extérieure

Stèle d'Identification (SI)



Fonction

Les stèles d'identification (SI) affichent le numéro civique, la vocation et le nom d'un site ainsi que d'éventuels services. La pastille bleue avec son icône identifie la vocation du site et se trouve en en-tête.

Son format se décline en trois options :

- Pour les sites à haute fréquentation, le modèle de stèle SI.1 doit être privilégié
- Pour les modèles SI.2 et SI.3, voir section 6 pour déterminer les formats possibles selon le site visé

Versions lumineuses disponibles :

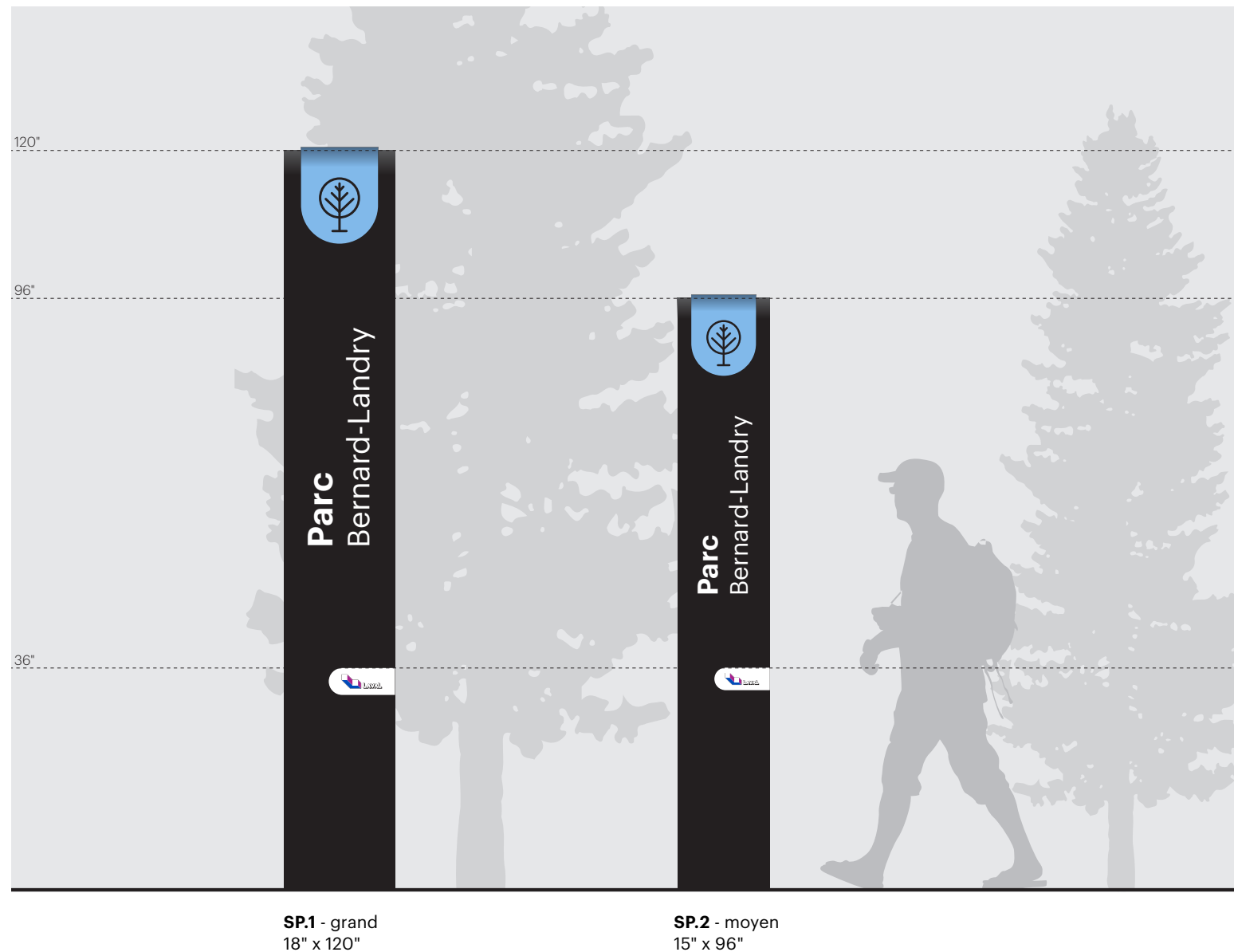
SI.1.L - grand - 40" x 144"

SI.2.L - moyen - 32" x 120"

SI.3.L - petit - 28" x 96"

Famille extérieure

Stèle de Parc (SP)



Fonction

Les stèles de parc (SP) affichent le nom d'un parc ou d'un espace public. La pastille bleue avec son icône identifie la nature du site et se trouve en en-tête.

Leur format se décline en deux options :

- Pour les parcs de grande superficie (grands parcs) le modèle de stèle SP.1 doit être privilégié pour les entrées principales
- Le modèle SP.2 est à retenir pour identifier les entrées secondaires des grands parcs

Famille extérieure

Identification de Parc sur Poteau (IPP)



IPP
panneau = 30" x 48"
poteau = 3" x 108"

Fonction

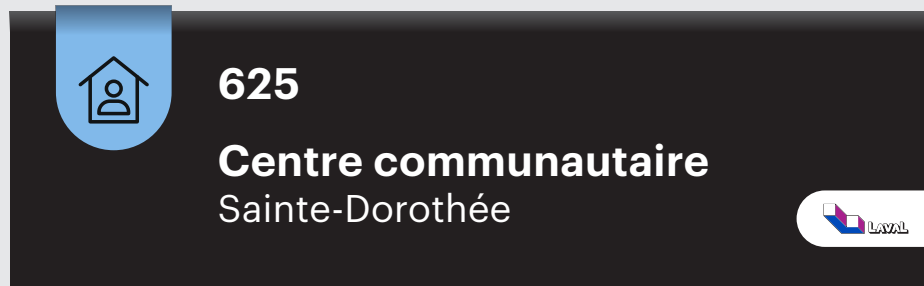
Les identifications de parc sur poteau (IPP) affichent le nom d'un parc ou d'un espace public. La pastille bleue avec son icône identifie la nature du site et se trouve en en-tête.

Le type IPP peut être utilisé pour identifier les entrées tertiaires des grands parcs (dans une impasse, une entrée en retrait ou une entrée piétonne dans le fond d'un stationnement par exemple). Les entrées principales et secondaires des grands parcs sont identifiées par les types SP.1 et SP.2.

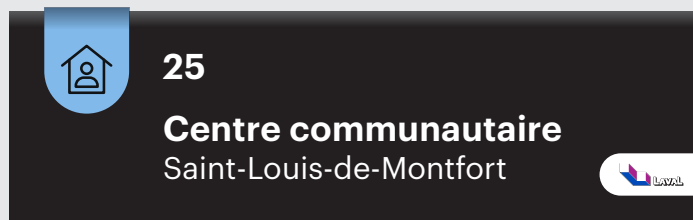
Le type IPP peut également servir à identifier une place publique lorsqu'elle est considérée comme un site indépendant. Dans le cas où elle se situerait dans l'enceinte d'un parc ou quelque autre site, on utilisera alors le type NEP pour l'identifier.

Famille extérieure

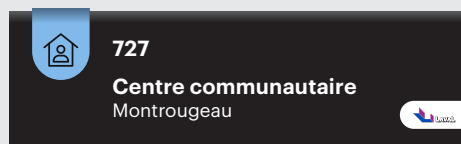
Identification / Information d'Édifice (IE)



IE.1 - grand
120" x 36"



IE.2 - moyen
90" x 28"



IE.3 - petit
60" x 18"



IE.4 - petit - vertical
18" x 36"

Fonction

Les éléments de type identification et information d'édifice (IE) affichent le numéro civique, la vocation et le nom d'un site ainsi que d'éventuels services. La pastille bleue avec son icône qui identifie la vocation du site se trouve à la gauche du panneau pour les types IE.1, IE.2 et IE.3 et dans l'en-tête des IE.4.

Pour les sites de première importance, le modèle IE.1 doit être privilégié.

Pour les modèles IE.2, IE.3 et IE.4, voir section 6 pour déterminer les formats possibles selon le site visé.

Les IE.1, IE.2 et IE.3 sont des modèles ayant la même fonction que les stèles et sont utilisés comme l'identification unique d'un immeuble.

Le IE.4, lui, peut être utilisé en complément d'une stèle si l'entrée du bâtiment n'est pas visible depuis le trottoir ou si le site comporte des entrées secondaires.

Versions lumineuses disponibles:

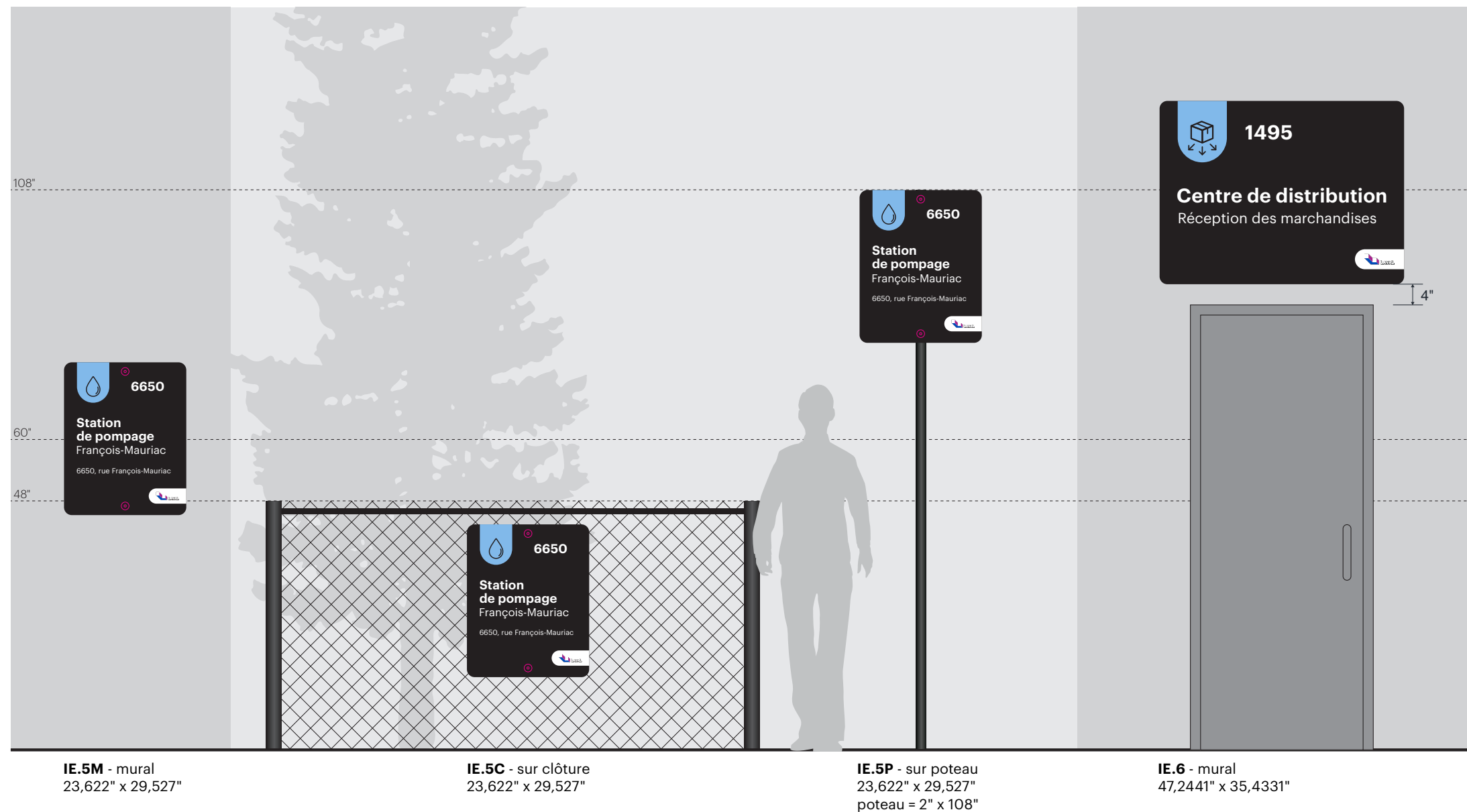
IE.1.L - grand - 120" x 36"

IE.2.L - moyen - 90" x 28"

IE.3.L - petit - 60" x 18"

Famille extérieure

Identification / Information d'Édifice - sites techniques (IE.5M - IE.5C - IE.5P - IE.6)



Fonction

Les éléments de type identification et information d'édifice IE.5M, IE.5C, IE.5P et IE.6 servent à identifier les sites techniques (par exemple, les stations de pompage).

IE.5

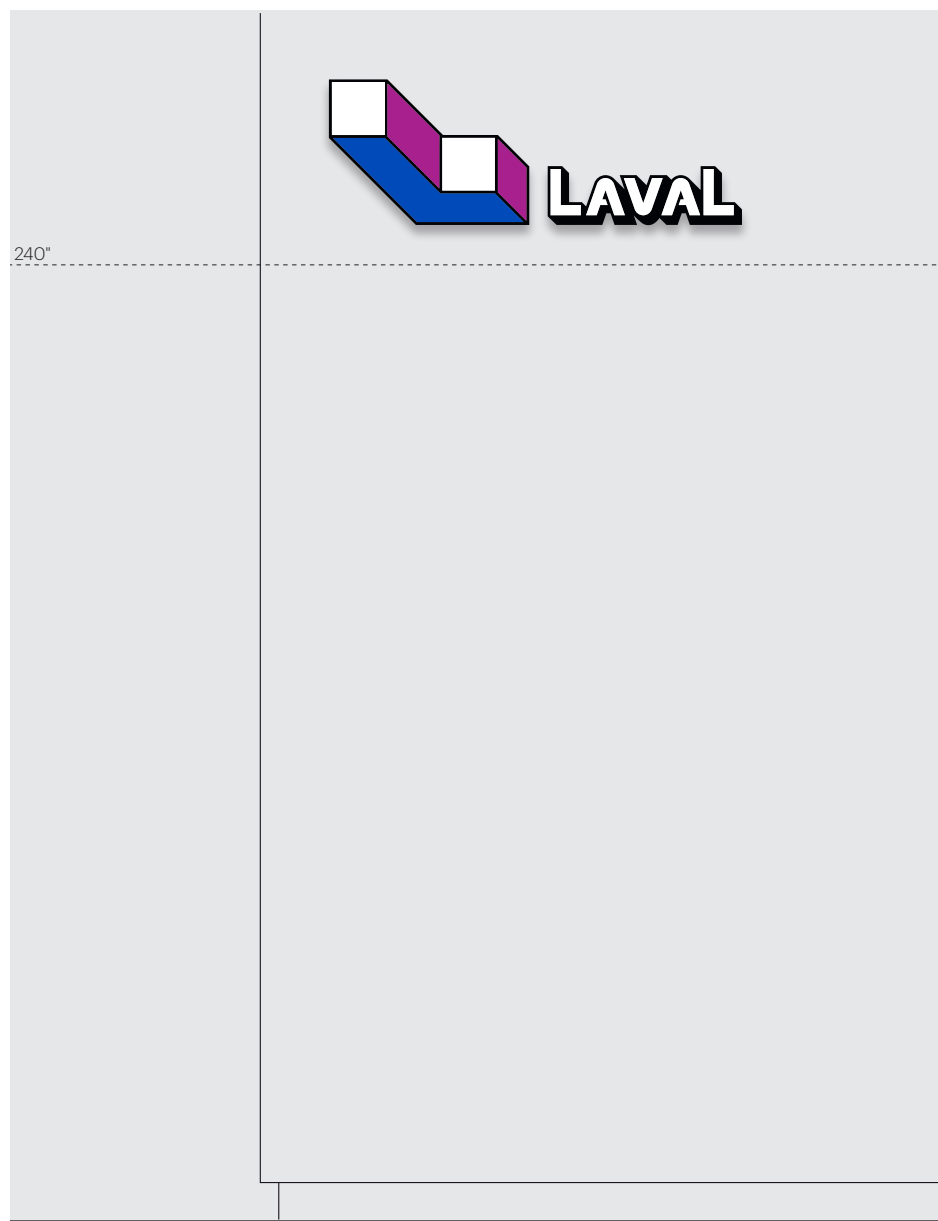
Ces éléments affichent le numéro civique, la vocation et le nom du site ainsi que l'adresse civique complète. La pastille bleue avec son icône identifiant la vocation du site se trouve dans l'en-tête.

IE.6

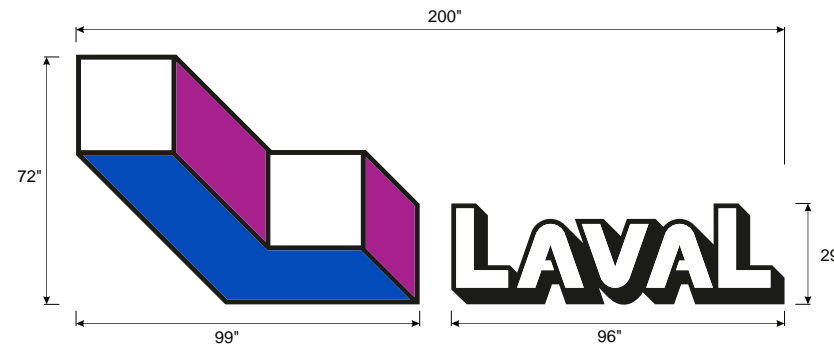
Cet élément affiche le numéro civique, le nom du service technique et son entité/sous-service. La pastille bleue avec son icône identifiant la vocation du site se trouve dans l'en-tête.

Famille extérieure

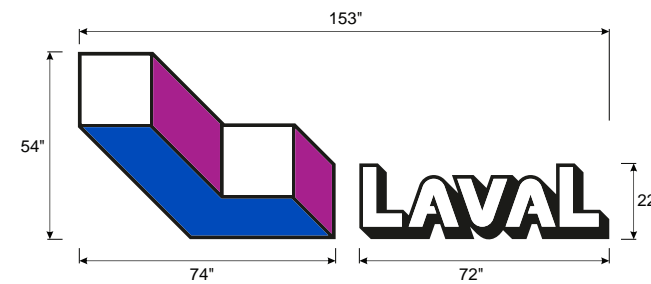
Identification Logo Laval sur Immeuble (ILL)



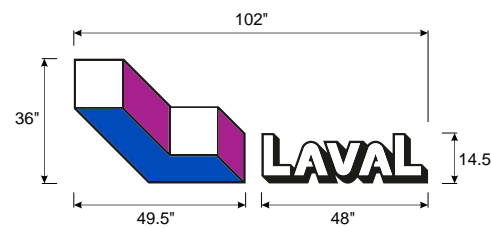
ILL - 3 dimensions disponibles



ILL.1 / ILL.1.L



ILL.2 / ILL.2.L



ILL.3 / ILL.3.L / ILL.3.V

Fonction

Le type identification logo Laval sur immeuble (ILL) sert à identifier l'appartenance d'un immeuble à la Ville. Son positionnement en hauteur permet également un appel à distance.

Son format est directement en lien avec le contexte architectural de l'immeuble sur lequel il doit être installé :

- Bâtiments de plus de 4 étages : logo de 72" de hauteur
- Bâtiments de 2 à 4 étages : logo de 54" de hauteur
- Petits bâtiments : logo de 36" de hauteur

Versions lumineuses disponibles :

- ILL.1.L - 72" de hauteur
- ILL.2.L - 54" de hauteur
- ILL.3.L - 36" de hauteur

Famille extérieure

Identification Lettrage sur Immeuble (ILI)



Fonction

Le type identification lettrage sur immeuble (ILI) identifie un immeuble par sa vocation et son nom. Son positionnement varie selon les caractéristiques architecturales du bâtiment mais il est généralement placé à proximité de l'entrée principale. Sa hauteur doit permettre un repérage facile à distance.

Deux options de couleur sont autorisées pour le lettrage, soit le noir ou le blanc. Le choix de coloration dépend de la couleur du revêtement de la surface et doit assurer un contraste minimum de 70% entre le lettrage et le fond pour une lisibilité et une visibilité optimales.

De manière générale, les éléments SI et IE sont à privilégier pour l'identification d'un site.

Trois options de procédés de fabrication ont été développées. Le positionnement de l'élément lié aux contraintes architecturales, dictera la version à retenir. La hauteur de lettrage est également déterminée par le contexte architectural sur lequel il doit être apposé.

Versions disponibles:

- Sur rail (options lumineuses et non lumineuses)
 - Grand : Lettrage 16" : ILI.1.R, ILI.1.L.R
 - Moyen : Lettrage 12" : ILI.2.R, ILI.2.L.R
 - Petit : Lettrage 8" : ILI.3.R (non lumineux seulement)
- Type mural (options lumineuses seulement)
 - Grand : Lettrage 16" : ILI.1.L
 - Moyen : Lettrage 12" : ILI.2.L
- Type suspendu (options lumineuses et non lumineuses)
 - Grand : Lettrage 16" : ILI.1.S, ILI.1.L.S
 - Moyen : Lettrage 12" : ILI.2.S, ILI.2.L.S
 - Petit : Lettrage 8" : ILI.3.S (non lumineux seulement)

Famille extérieure

Éléments d'identification et d'information (IE.V - NC - IPG)



NC Numéro civique
variable x 8"

IE.V Identification/Information
d'édifice - vinyle
variable

IPG Identification porte
de garage
variable x 20"

Fonction

NC

Cet élément confirme le numéro civique de l'immeuble et est placé à l'entrée principale. Pour l'installation sur mur, s'assurer d'avoir un contraste minimum de 70% entre le lettrage et le fond pour une lisibilité et une visibilité optimales. Pour une installation sur vitre, le lettrage doit être blanc.

IE.V

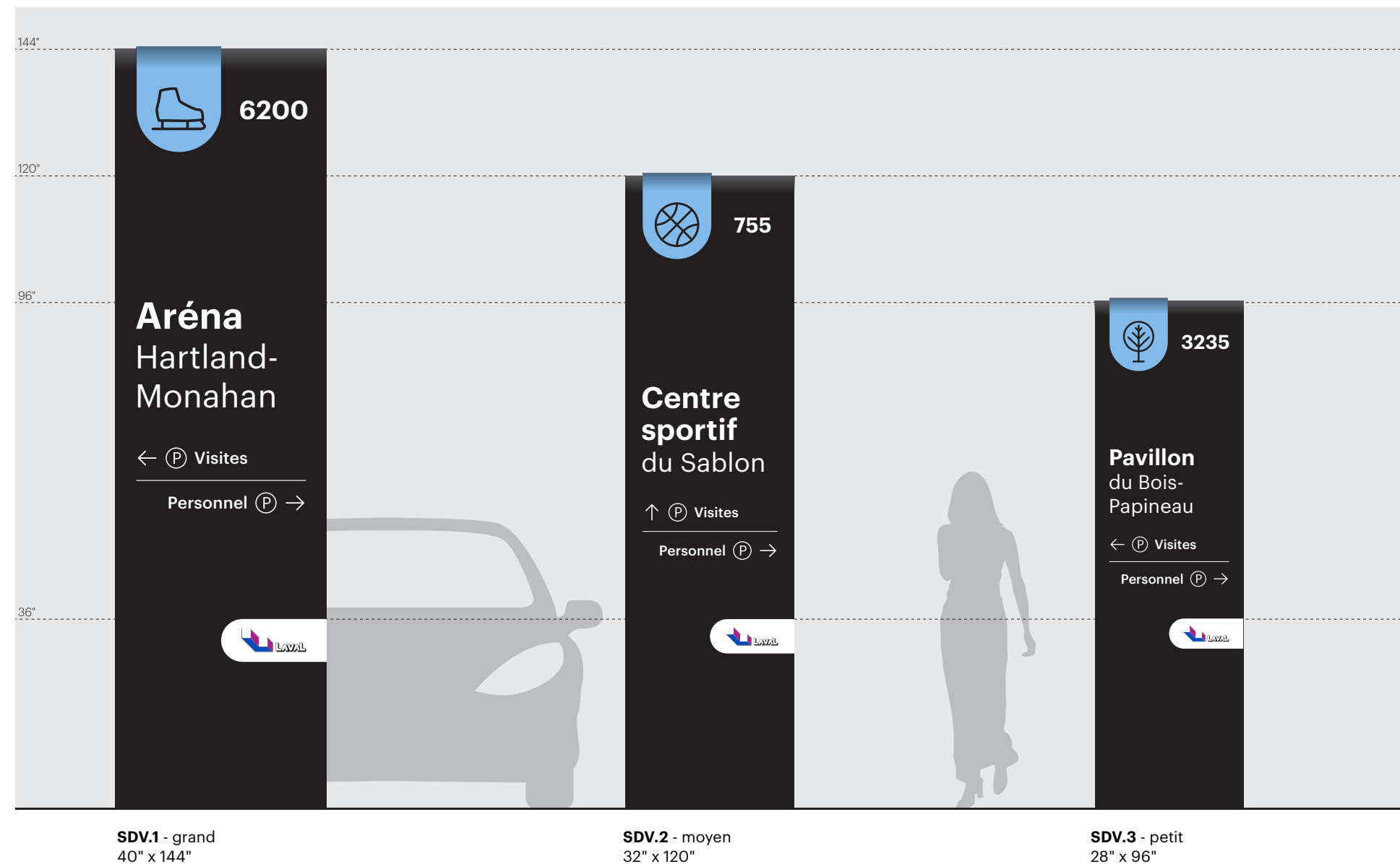
Les types identification/information d'édifice en vinyle sont installés aux accès principaux et secondaires du site pour en confirmer le nom et afficher des messages variés comme des réglementations.

IPG

Les identifications porte de garage confirment le numéro associé à chacune des portes de garage.

Famille extérieure

Stèle Directionnelle Véhiculaire (SDV)



Fonction

Les stèles directionnelles véhiculaires (SDV) combinent deux fonctions. Elles servent à identifier la vocation et le nom du site ainsi que le numéro civique. Les SDV incluent aussi un espace pour des messages directionnels, accompagnés ou non de pictogrammes, pour orienter les véhicules vers des destinations du site. La pastille bleue avec son icône identifie la vocation du site et se trouve en en-tête de la stèle.

Son format se décline en trois formats (voir section 6 pour déterminer les possibilités selon le site visé).

La SDV combine une SI et un DVP et doit être utilisée seulement si la distance ne permet pas l'implantation de ces deux éléments conjointement.

Versions lumineuses disponibles :

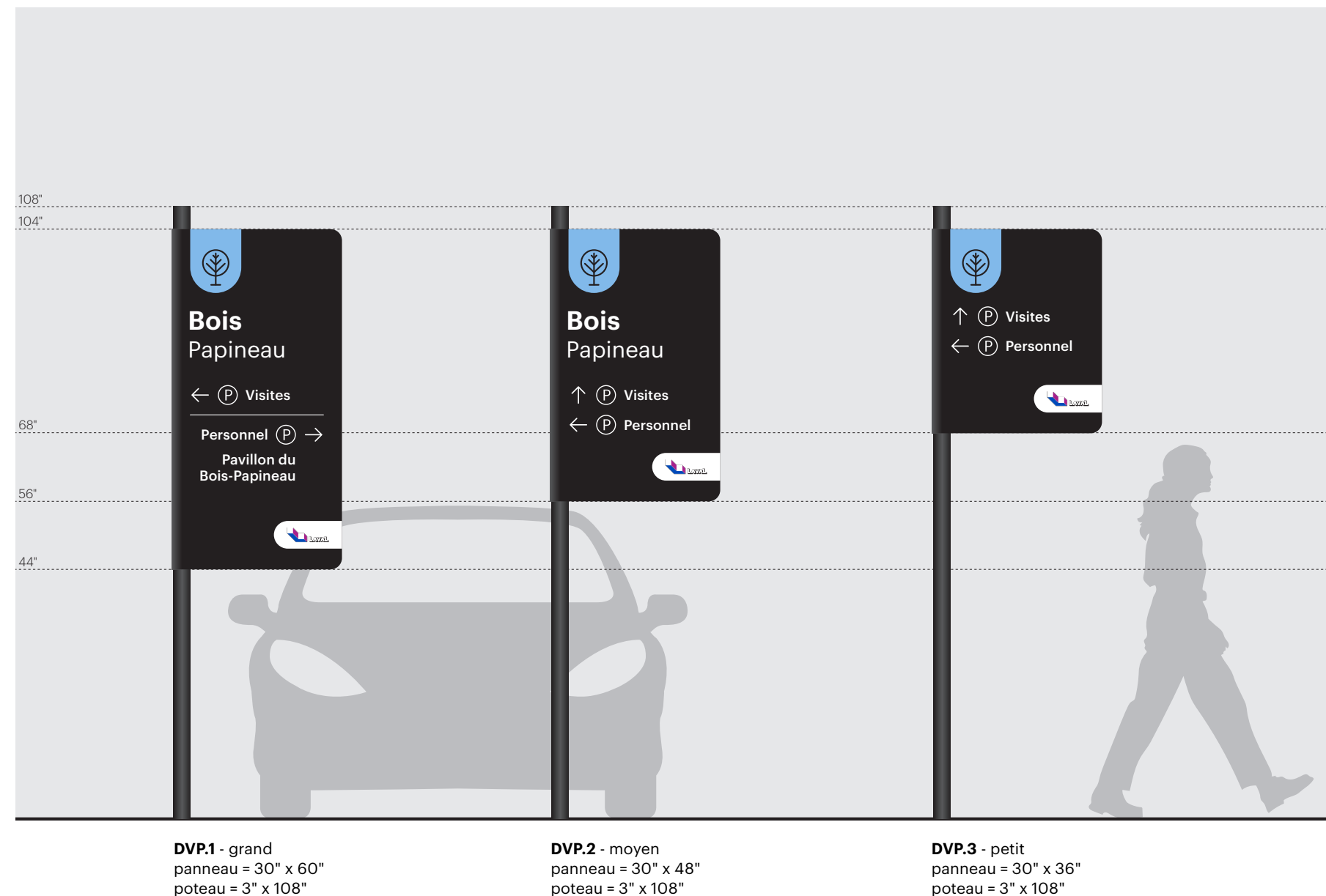
SDV.1.L - grand - 40" x 144"

SDV.2.L - moyen - 32" x 120"

SDV.3.L - petit - 28" x 96"

Famille extérieure

Directionnel Véhiculaire sur Poteau (DVP)



Fonction

Les directionnels véhiculaires sur poteau (DVP) servent à communiquer des messages directionnels, accompagnés ou non de pictogrammes, afin d'orienter les véhicules vers des destinations sur le site. La pastille bleue avec son icône qui identifie la vocation du site se trouve en en-tête du panneau.

Les DVP sont généralement implantés à chacune des entrées véhiculaires et dans les stationnements de grande envergure.

Le format choisi est directement lié à la quantité de contenu à inclure. Les grands formats permettent de combiner une identification du site à un contenu directionnel.

Famille extérieure

Relais d'Information et Relais d'Information Numérique (RI - RIN)



RI
28" x 96"

RIN
28" x 96"
écran = 23,8" x 42,4"

Fonction

Les relais d'information et relais d'information numérique (RI et RIN) sont destinés aux parcs de grande envergure et aux espaces publics. Leur format permet de communiquer des informations pertinentes de type directionnel ou événementiel. La pastille bleue avec son icône identifie la nature du site et se trouve en en-tête.

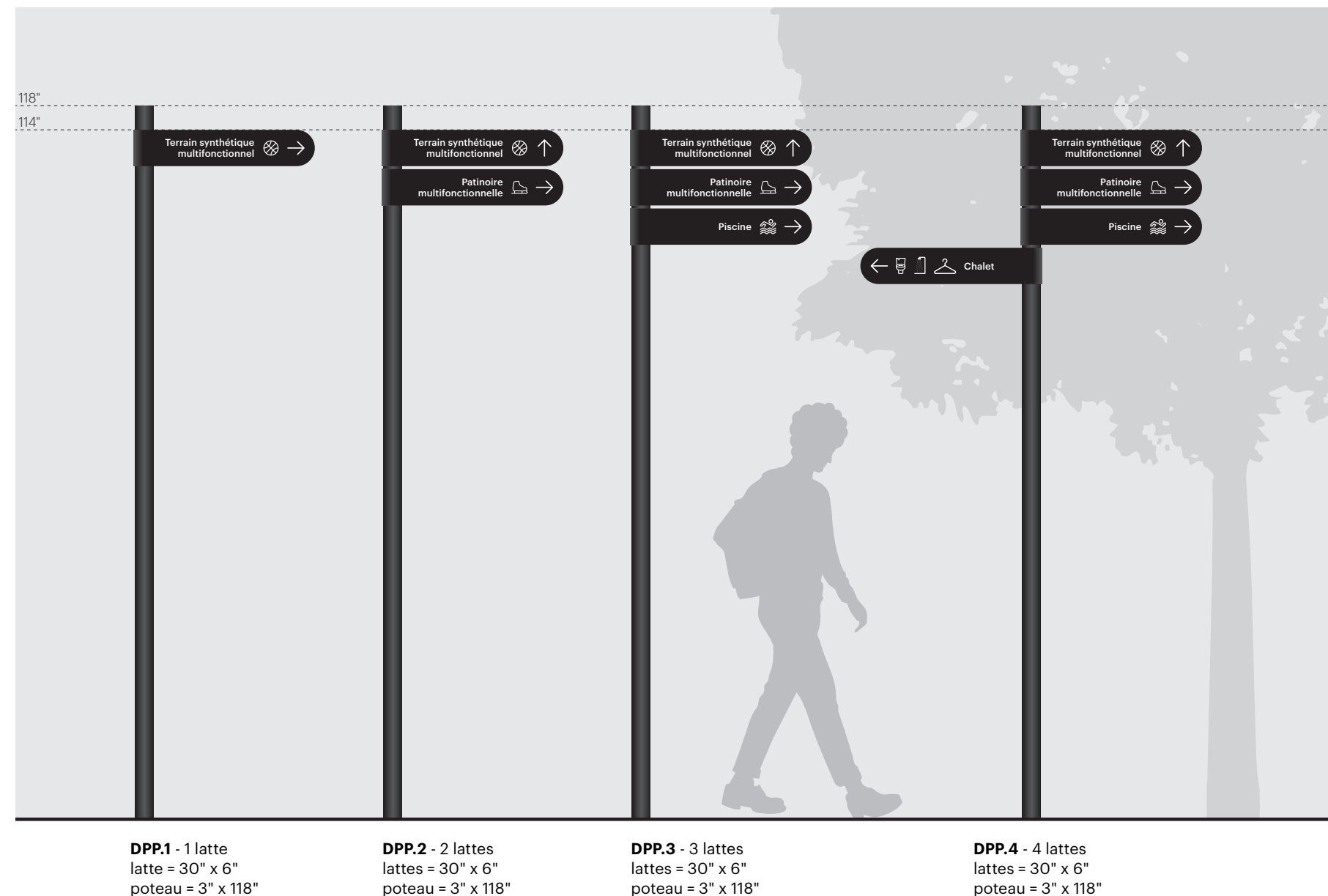
Les RI et RIN sont généralement implantés à des carrefours décisionnels importants ou aux entrées principales d'un site.

Deux options sont offertes :

- RI : affiche le nom d'un parc ou d'un espace public et fournit des informations de type directionnel, plan clé et/ou interprétation.
- RIN : présente un écran numérique à cristaux liquides (LCD) sur le recto seulement, le verso pourrait contenir du contenu informatif et/ou directionnel. Utile dans le contexte d'un parc ou d'un espace public avec une programmation nécessitant une mise à jour fréquente d'informations ou de communications municipales variées. Sa pastille est lumineuse.

Famille extérieure

Directionnel Piétonnier sur Poteau (DPP)



Fonction

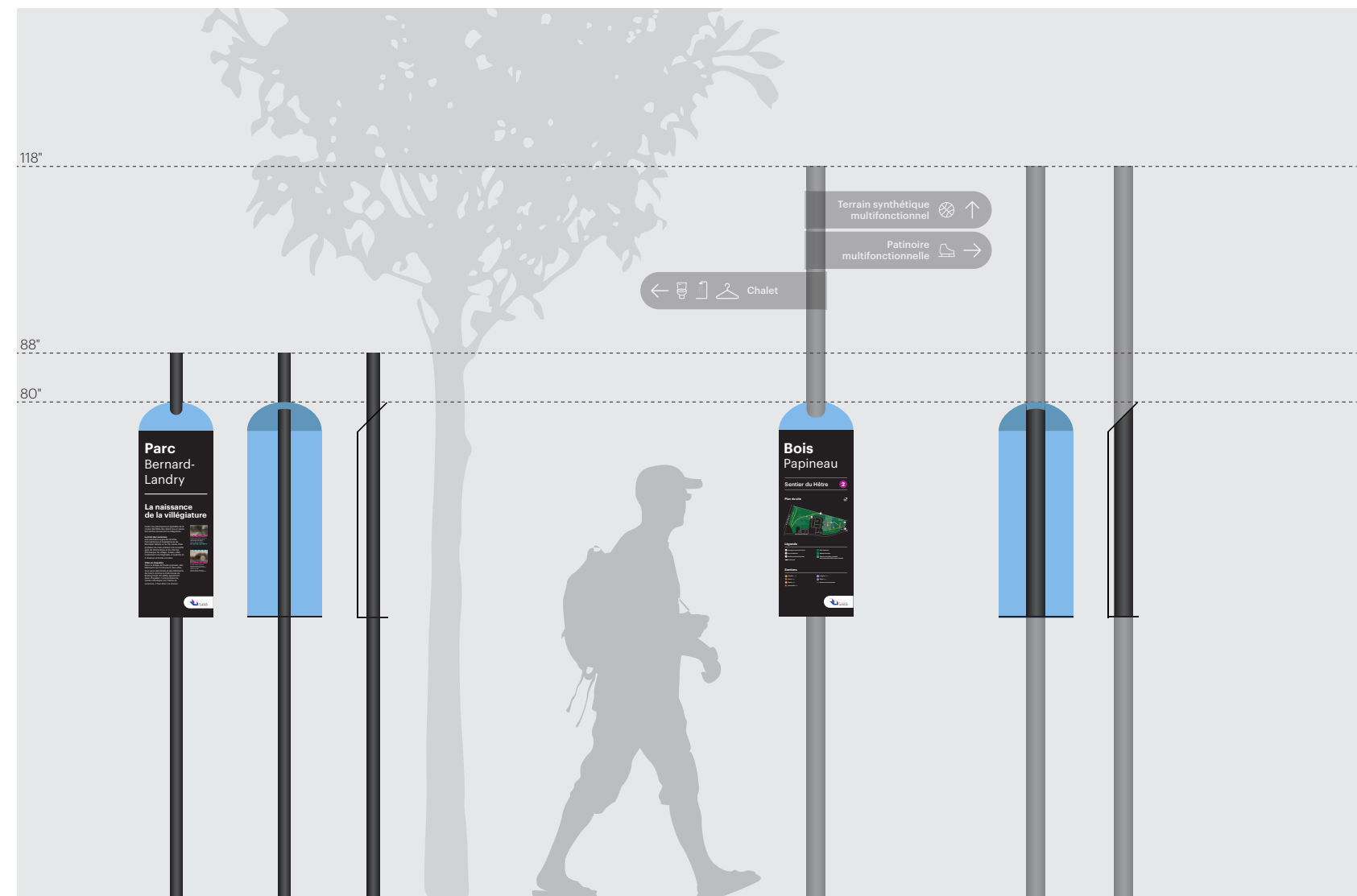
Les directionnels piétonniers sur poteau (DPP) servent à communiquer des messages directionnels, accompagnés ou non de pictogrammes, afin d'orienter vers des destinations sur le site.

Les DPP sont généralement implantés à des carrefours décisionnels importants et peuvent être accompagnés ou non du type VIP.2.

Le nombre de lattes choisi est directement lié à la quantité de contenu à inclure. Les lattes peuvent être orientées selon la direction appropriée.

Famille extérieure

Vignette d'Information sur Poteau (VIP)



VIP.1
Panneau avec contenu variable = 12" x 30"
poteau = 2" x 88"

VIP.2
Panneau avec contenu variable = 12" x 30"
poteau DPP = 3" x 118"

Fonction

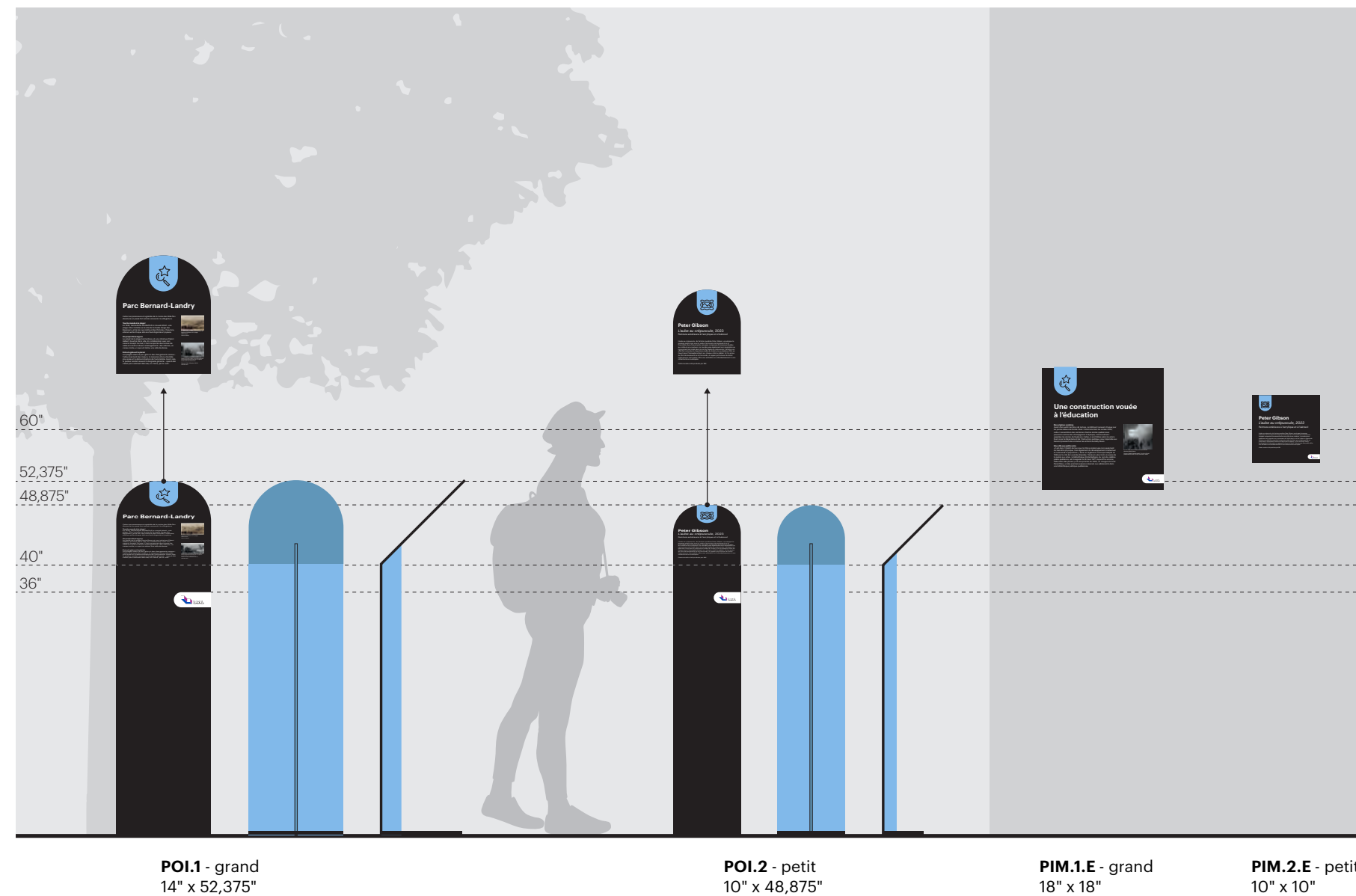
Les vignettes d'information sur poteau (VIP) affichent le nom d'un parc ou d'un espace public et fournissent des informations de type plan clé et/ou du contenu d'interprétation. Les VIP peuvent être utilisées seules ou jumelées avec un type DPP.

Cet élément se décline en deux options :

- Lorsqu'utilisée seule, il faut spécifier la VIP.1 avec son poteau respectif
- La VIP.2 est à utiliser pour une installation jumelée au type DPP et son poteau

Famille extérieure

Podium d'Interprétation (POI) et Panneau d'Interprétation Mural (PIM.E)



Fonction

Les podiums d'interprétation (POI) et panneaux d'interprétation muraux (PIM.E) affichent du contenu informatif varié.

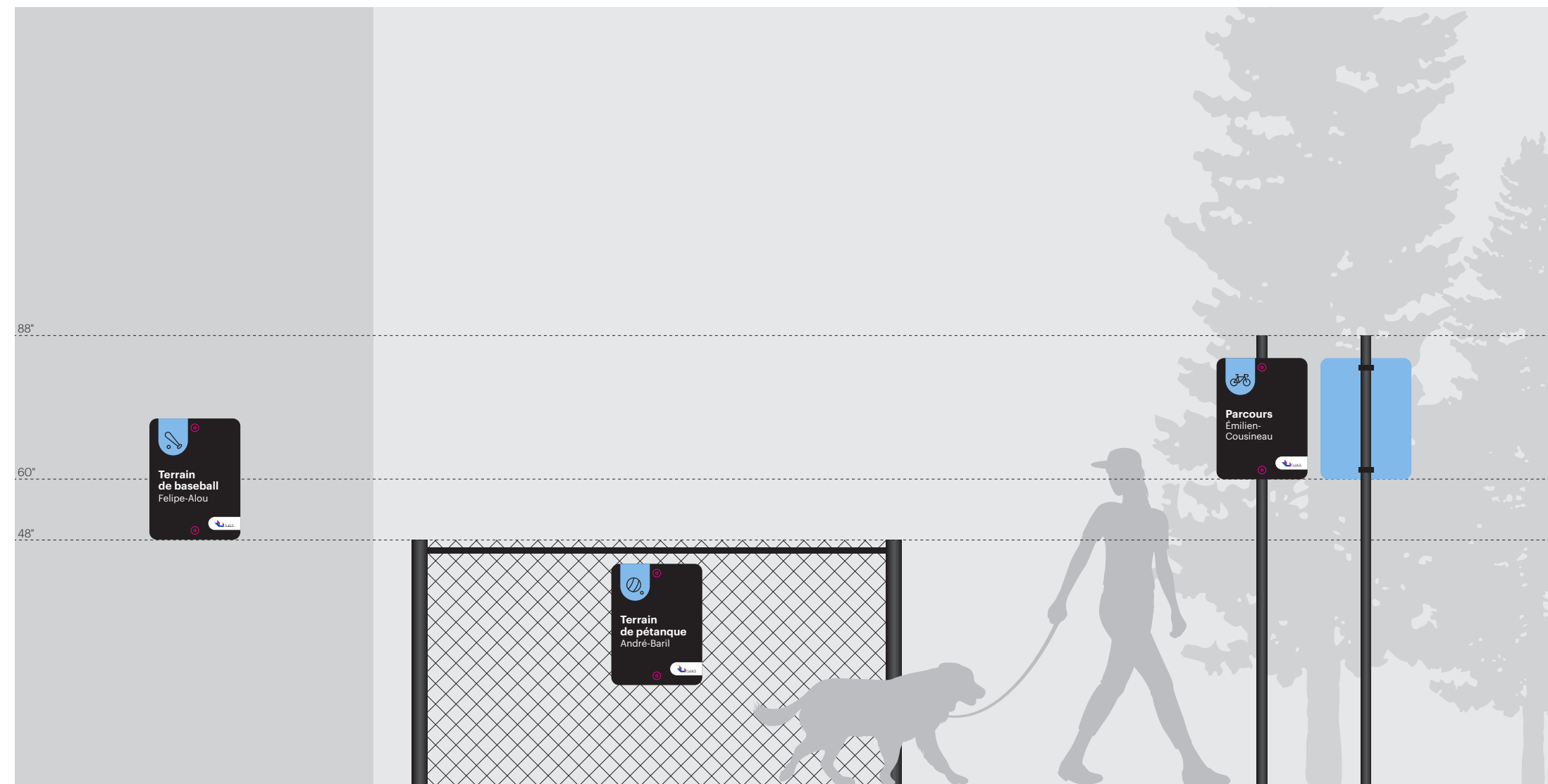
Le POI se décline en deux formats. Le choix d'un format est directement lié à la quantité de contenu à inclure.

Le PIM se décline en deux formats. Le choix d'un format est directement lié à son contexte d'implantation.

Sur ces éléments, la pastille bleue avec son icône identifie un point d'intérêt ou une œuvre faisant partie de la Collection d'art de la Ville de Laval.

Famille extérieure

Nom d'Équipement Mural, sur Clôture et sur Poteau (NEM - NEC - NEP)



NEM - mural
17,7165" x 23,622"

NEC - sur clôture
17,7165" x 23,622"

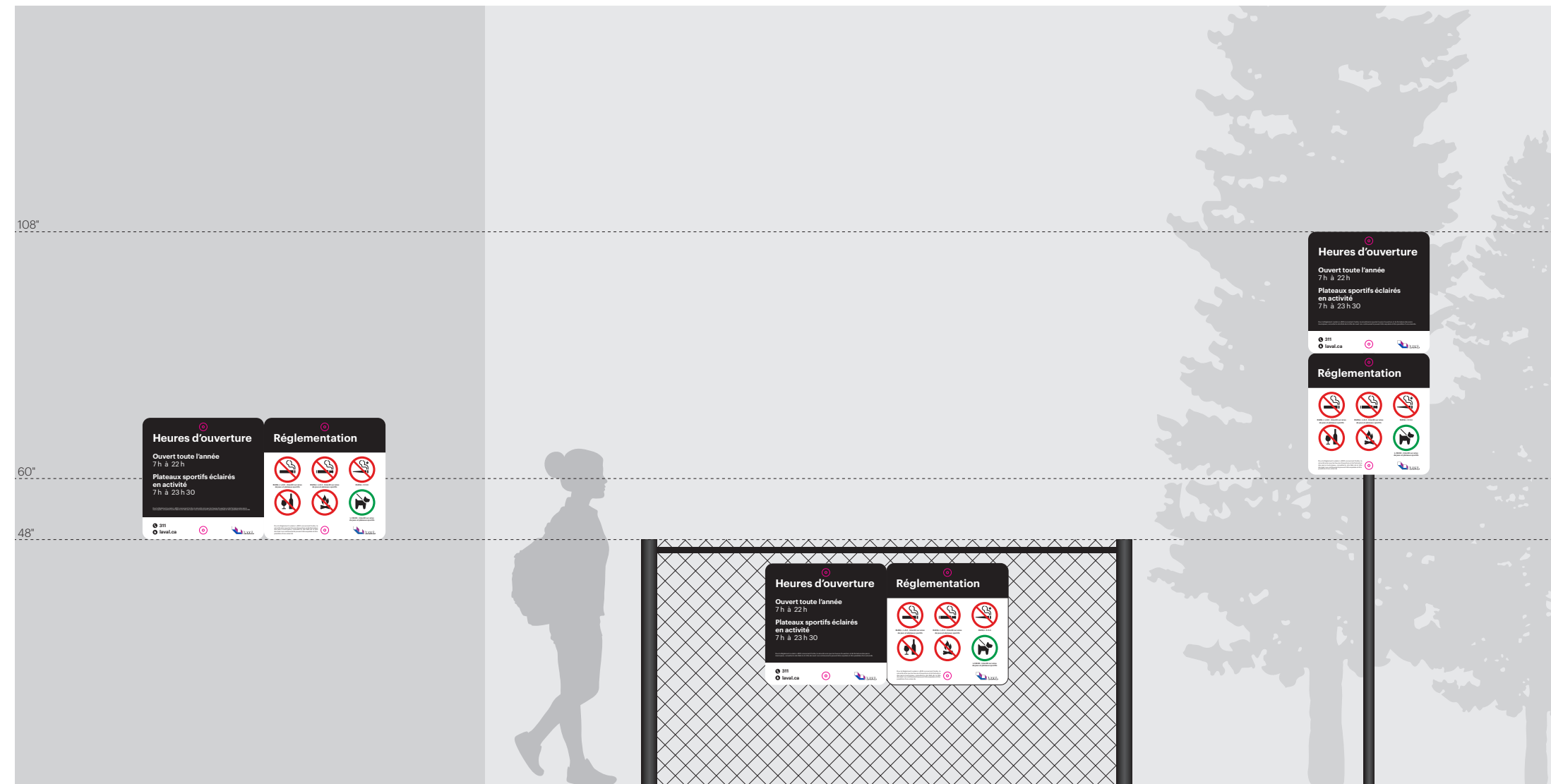
NEP - sur poteau
17,7165" x 23,622"
poteau = 2" x 88"

Fonction

Les panneaux de noms d'équipement (NEM - NEC - NEP) affichent le nom d'un équipement de parc, d'espace public ou d'une place publique nommée au sein d'un parc. La pastille bleue avec son icône identifie la nature de l'équipement et se trouve en en-tête. Le choix de l'élément doit se faire en fonction du mode d'installation requis.

Famille extérieure

Éléments de type horaire et réglementation (PHM - RPM - PHC - RPC - PHP - RPP)



PHM - mural 23,622" x 23,622"
RPM - mural 23,622" x 23,622"

PHC - sur clôture 23,622" x 23,622"
RPC - sur clôture 23,622" x 23,622"

PHP - sur poteau 23,622" x 23,622"
 poteau = 2" x 108"

RPP - sur poteau 23,622" x 23,622"
 poteau = 2" x 108"

Fonction

RPM / RPC / RPP

Les types RP (règlement de parc) permettent d'afficher une variété de réglementations à l'aide de pictogrammes selon le besoin et l'endroit ciblé.

PHM / PHC / PHP

Les types PH (panneau horaire) précisent les horaires associés au site concerné.

Famille extérieure

Identification de Règlement Murale (IRMB.E - IRM.1.E - IRM.2.E - IRMB.3.E - IRM.12C.E - IRM.13C.E - IRM.14.E)

Fonction

Les types IRM.E (identification règlement - mural et vinyle - extérieur) permettent d'afficher une variété de réglementations selon le besoin et le revêtement mural.

IRM.14.E: règlements et consignes pour les patinoires extérieures réfrigérées, ce type est toujours composé de deux panneaux.



IRMB.E - mural
9" x 12"

IRM.1.E - mural
IRM.1.E.V - vinyle
23,622" x 23,622"

IRM.2.E - mural
IRM.2.E.V - vinyle
8,5" x 14"

IRMB.3.E - mural
9" x 4,375"

IRM.12C.E - sur clôture
23,622" x 29,5276"

IRM.13C.E - sur clôture
23,622" x 35,4331"

IRM.14.E - mural
44" x 64"

Famille extérieure

Identification de Règlement Murale (IRM.4.E - IRM.5.E - IRM.6.E - IRM.9.E - IRM.10.E - IRM.11.E)

Fonction

Les types IRM.4.E, IRM.5.E, IRM.6.E, IRM.9.E, IRM.10.E et IRM.11.E (identification règlement - mural - extérieur) ont été spécifiquement conçus pour la Régie aquatique et ne doivent pas être utilisés dans un autre contexte.

IRM.4.E - mural
36" x 36"

IRM.5.E - mural
48" x 48"

IRM.6.E - mural
20" x 14"

IRM.9.E - mural
36" x 42"

IRM.10.E - mural
48" x 60"

IRM.11.E - mural
48" x 64"

Famille extérieure

Identification de Règlement Murale (IRM.8M.E - IRM.8P.E)



IRM.8M.E - mural
23,622" x 23,622"

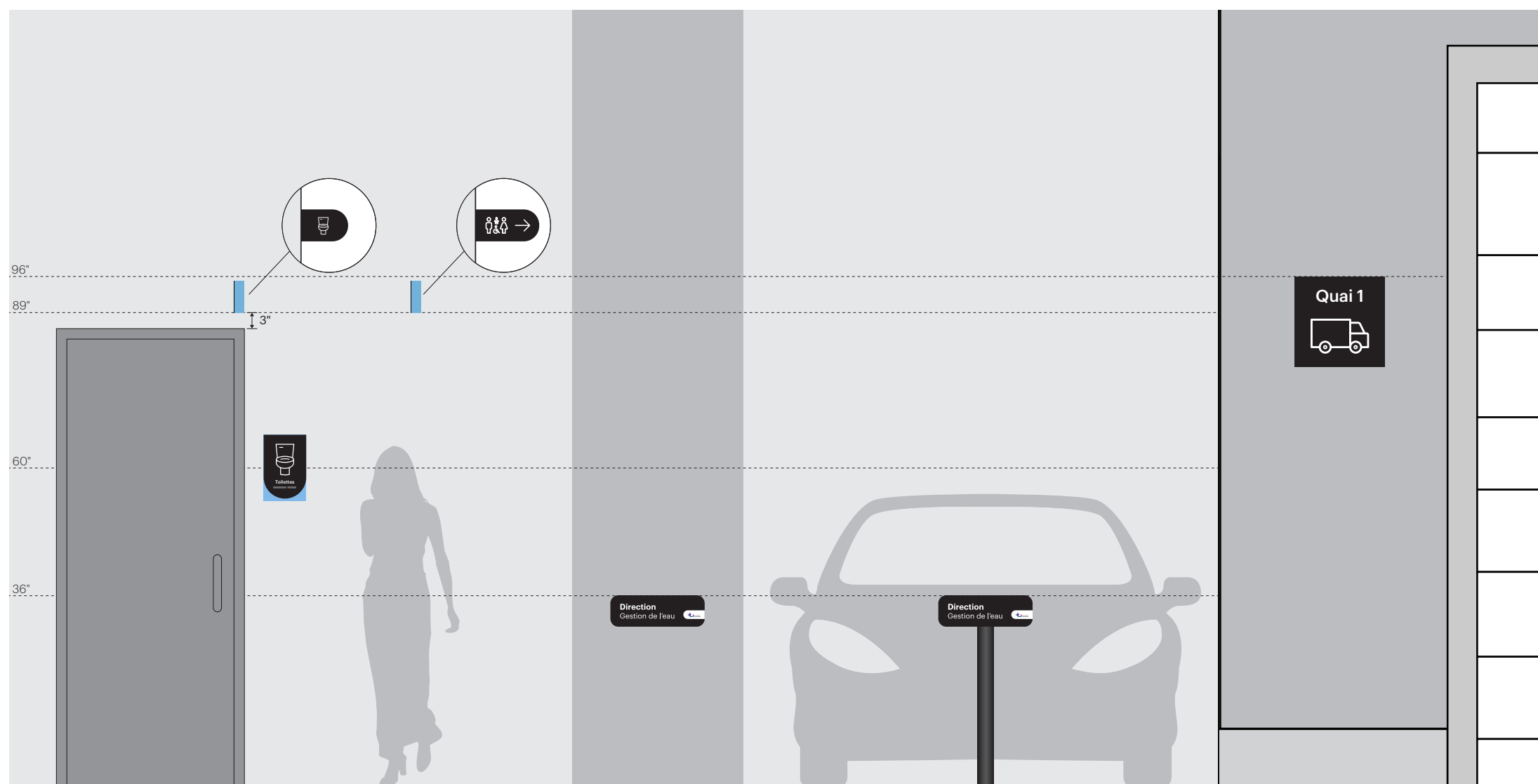
IRM.8P.E - sur poteau existant
23,622" x 23,622"

Fonction

Les types IRM.8M.E et IRM.8P.E (identification de règlement - mural et poteau - extérieur) permettent d'aviser la population qu'un site est surveillé par caméra.

Famille extérieure

Identification de service (ISP.E - ISM.E - DSP.E - ISM.1.E) et Identification de stationnement réservé (ISRM - ISRP)



ISP.E Identification de service - potence - extérieur
8,875" x 6"

ISM.E Identification de service - mural - extérieur
8" x 12,5"

DSP.E Directionnel de service - potence - extérieur
12" x 6"

ISRM Identification de stationnement réservé - mural
17,625" x 5,875"

ISRP Identification de stationnement réservé - sur poteau
17,625" x 5,875"
poteau = 2" x 36"

ISM.1.E Identification de service - mural - extérieur
17" x 17"

Fonction

ISP.E

L'identification de service - potence est un complément du ISM.E. L'ISP.E identifie le service à l'aide d'un pictogramme et permet de rendre plus visible l'identification aux personnes qui circulent parallèlement à l'accès au local de service.

ISM.E

L'identification de service - mural - extérieur identifie les services à l'aide d'un pictogramme et de texte tactiles ainsi que de braille. Elle doit être installée à chacune des entrées du local desservant un service.

DSP.E

Élément à utiliser pour diriger vers un service, identifiable à l'aide d'un pictogramme.

ISRM / ISRP

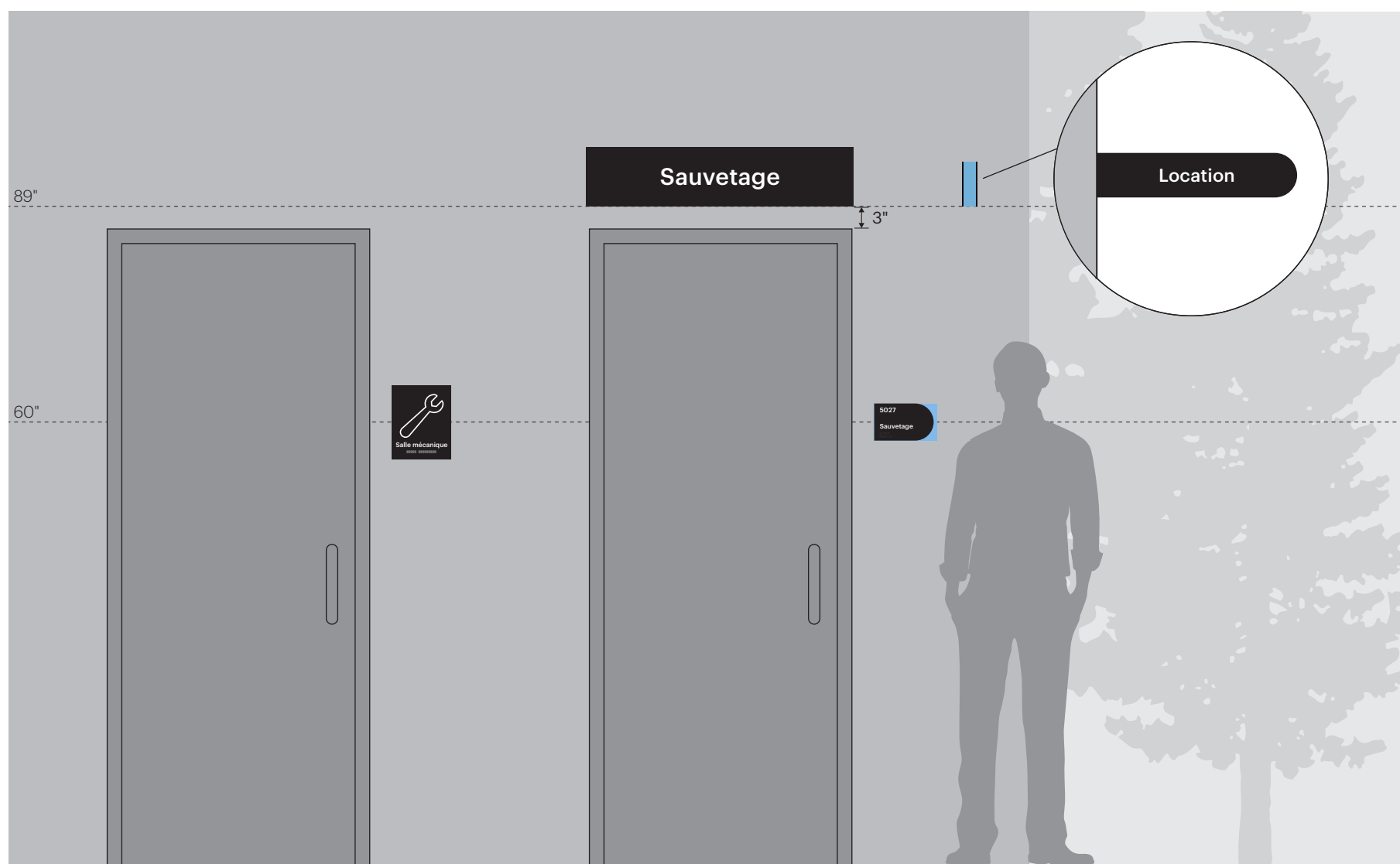
L'identification de stationnement réservé identifie une case de stationnement pour un service spécifique.

ISM.1.E

L'identification de service - mural - extérieur identifie un quai de livraison à l'aide d'un pictogramme et de texte.

Famille extérieure

Identification Technique, Identification de Département et Identification de Local Murale (ITM.E - IDM.E - ILMB.E - IDP.E)



ITM.E Identification technique - mural - extérieur
8" x 10"

IDM.E Identification de département - mural - extérieur
36" x 8"

ILMB.E Identification de local - mural avec braille - extérieur
8,5" x 5"

IDP.E Identification de département - potence - extérieur
27" x 6"

Fonction

ITM.E

Panneau mural pour identifier un local technique à l'aide d'un pictogramme, de texte tactile ainsi que de braille.

IDM.E

L'identification de département - mural, est utilisée pour identifier des départements/services accessibles depuis l'extérieur. À privilégier à moins que les contraintes architecturales imposent une installation en potence. Cet élément doit toujours être accompagné d'une identification de local - mural avec braille (ILMB.E).

ILMB.E

L'identification de local - mural avec braille identifie chaque local non technique ou ne desservant pas un service dans un bâtiment. Elle se compose du numéro de local, de sa vocation en textes tactiles et de la traduction en braille.

IDP.E

La variante en potence de l'IDM.E est à utiliser quand l'installation murale est impossible. Elle peut également être combinée au modèle mural et permettre de rendre plus visible l'identification aux personnes qui circulent parallèlement au bâtiment.

Famille extérieure

Vinyle Horaire (VH)



VH - variable

Fonction

Le vinyle horaire confirme le nom du site et les horaires qui y sont associés. Son format varie selon le contexte d'application et le contenu requis.

Famille extérieure

Éléments opérationnels (IHL.E - IESV)



IHL.E Identification hauteur libre - extérieur
196" x 18"



IESV Identification d'entrée et de sortie véhicule
220" x 24"

Fonction

IHL.E

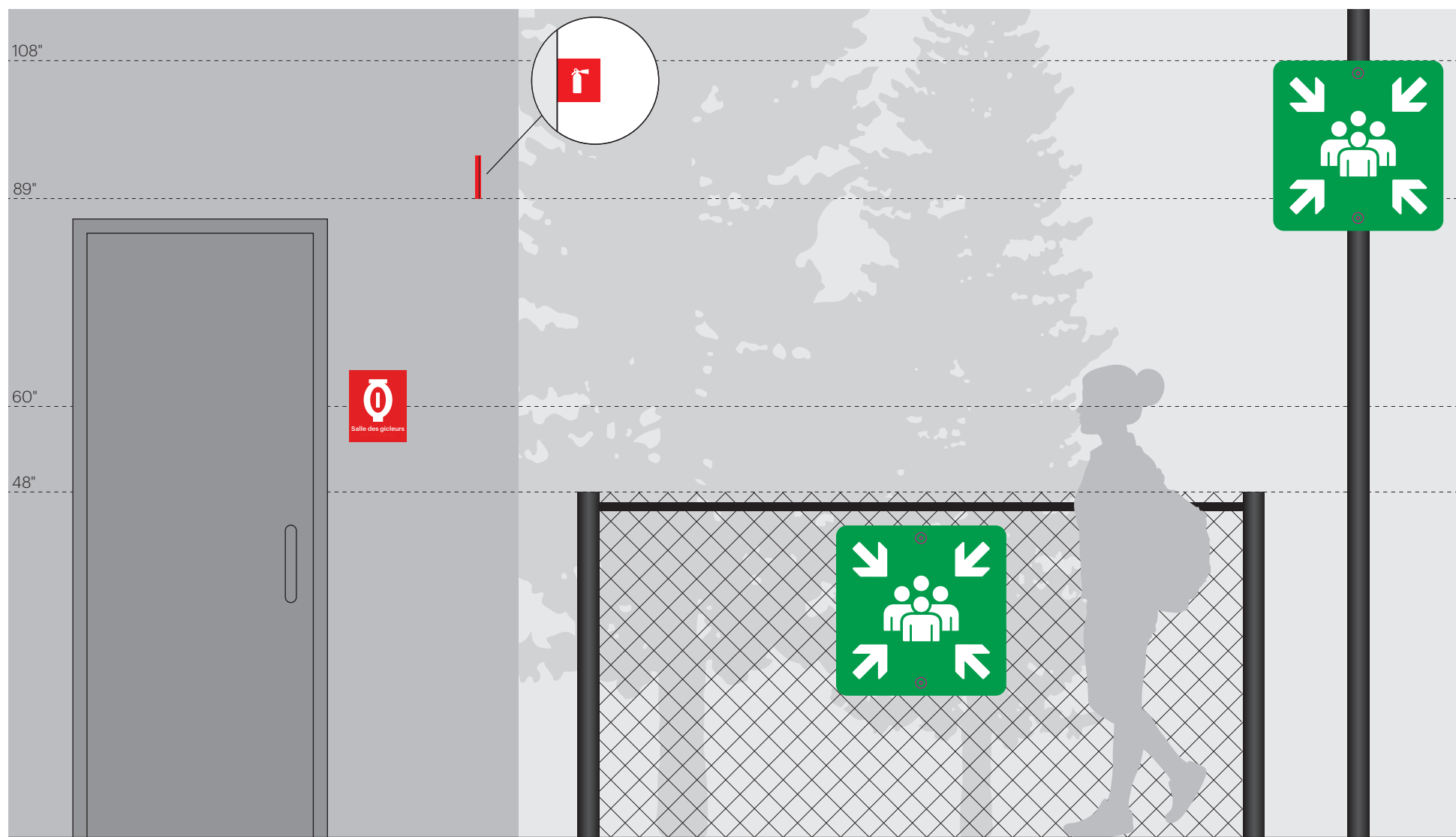
Permet d'identifier la hauteur maximale permise disponible à l'entrée d'un garage ou stationnement intérieur. Cet élément doit être placé stratégiquement pour être visible avant l'engagement d'un véhicule dans la voie d'accès et par conséquent éviter tout accrochage avec la bâtisse.

IESV

Permet de confirmer les entrées et sorties de véhicules d'un garage ou stationnement intérieur. Doit être implantée aux accès pour permettre une bonne visibilité dans l'axe de circulation.

Famille extérieure

Santé et sécurité (ISSM.E - ISSP.E - IPRC - IPRP)



ISSM.E Identification santé
sécurité - mural - extérieur
8" x 10"

ISSP.E Identification santé
sécurité - potence - extérieur
6" x 6"

IPRC Identification de point de
rassemblement - sur clôture
23,622" x 23,622"

IPRP Identification de point de
rassemblement - sur poteau existant
23,622" x 23,622"

Fonction

ISSM.E

Panneau mural pour indiquer un service de santé et/ou sécurité à l'aide d'un pictogramme, de texte tactile ainsi que de braille.

ISSP.E

Pictogramme installé en potence pour indiquer un service/équipement de santé et/ou sécurité.

IPRC

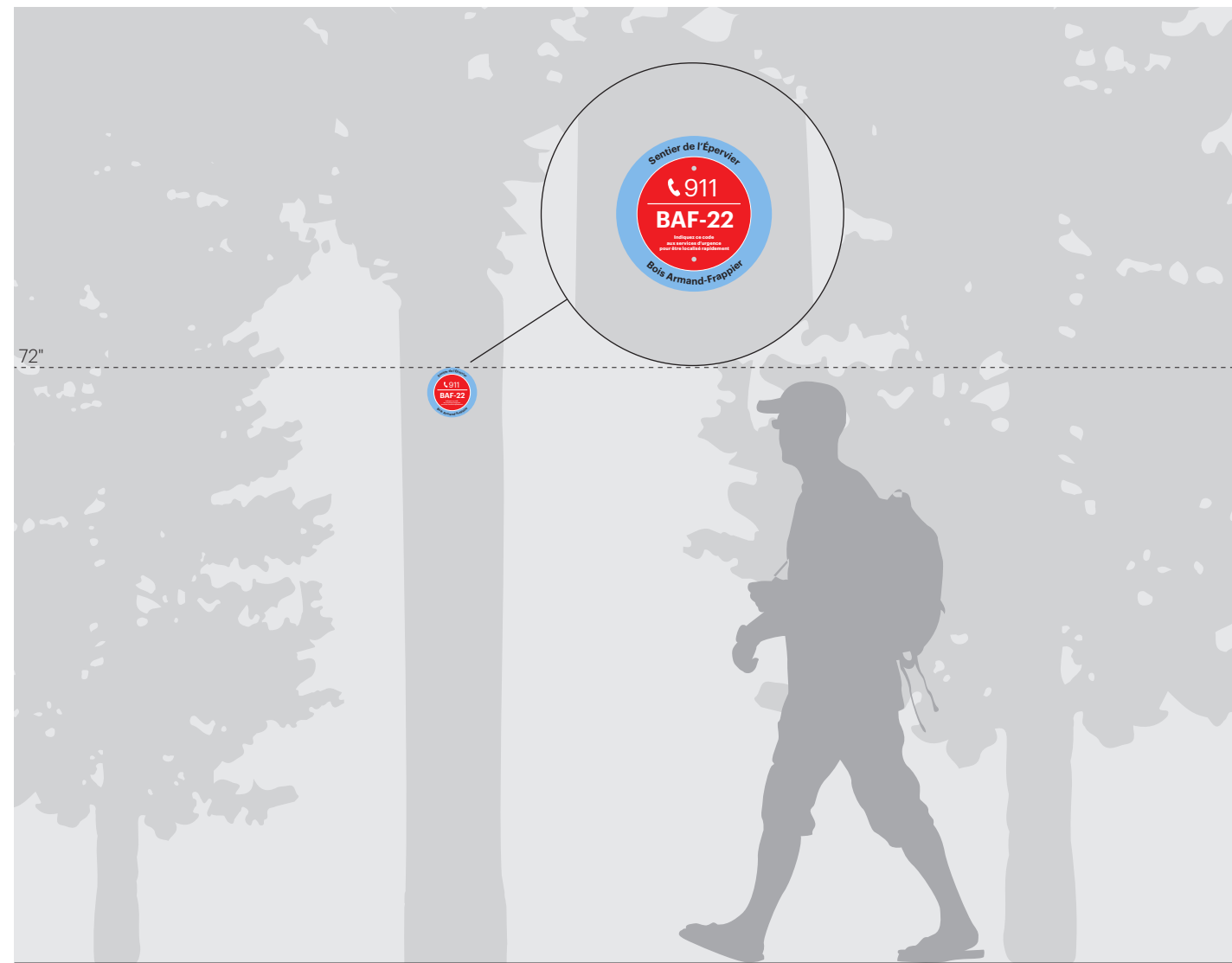
Pictogramme installé sur clôture pour indiquer le lieu de rassemblement en cas d'évacuation d'urgence.

IPRP

Pictogramme installé sur poteau pour indiquer le lieu de rassemblement en cas d'évacuation d'urgence.

Famille extérieure

Santé et sécurité (BSB)



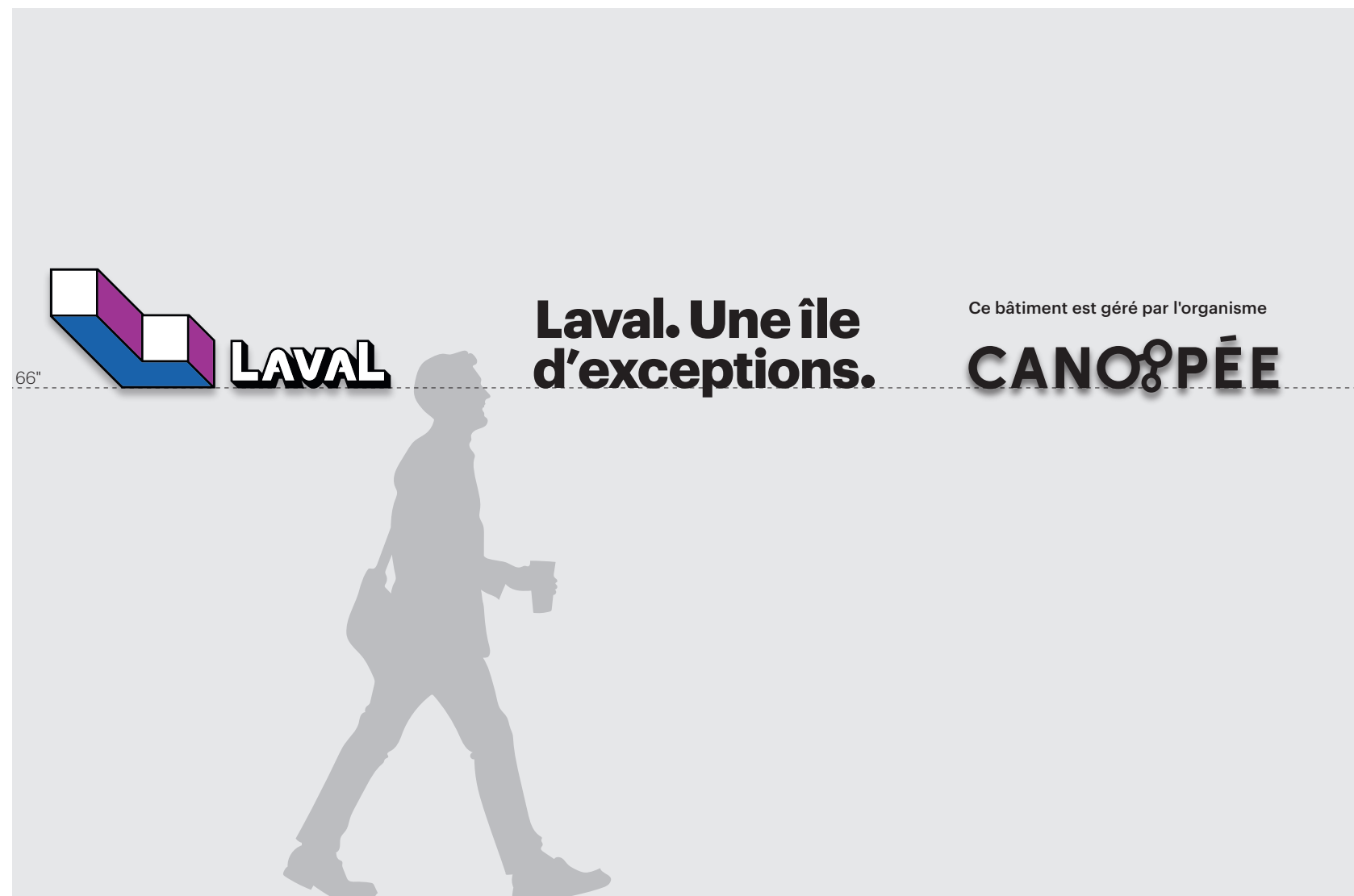
BSB Balise de sécurité - bois
6" x 6"

Fonction

Le type BSB permet d'indiquer précisément le code de position à transmettre aux secours en cas d'urgence dans les bois. Il précise également le nom du sentier, sa couleur distinctive ainsi que le nom du bois et le numéro d'appel 911.

Famille intérieure

Logo Accueil (LA), Signature Accueil (SA) et Signature Organisme (SO)



LA Logo accueil
44" x 15,5"

SA Signature accueil
44" x 12,8125"

SO Signature organisme
variable
Le logo est à titre indicatif seulement

Fonction

LA

Le logo accueil est installé dans l'espace d'accueil des visiteurs et visiteuses.

L'utilisation du logo est préconisée dans les espaces à vocation administrative et ses points de contact avec les citoyennes et citoyens.

SA

La signature d'accueil est installée dans l'aire de réception des bâtiments. On peut retrouver la signature dans les bâtiments qui proposent une offre culturelle ou de loisir tels que les arénas, les bibliothèques, les centres communautaires, les centres sportifs et les autres lieux de diffusion culturelle.

SO

La signature d'organisme est installée dans l'aire de réception du bâtiment. On peut la retrouver dans les bâtiments qui appartiennent à la Ville, mais qui sont entièrement gérés par des organismes.

Pour chaque site nécessitant une signature, l'utilisation d'un seul de ces trois éléments est autorisée.

Famille intérieure

Répertoire (RG - RA - RD)



Fonction

RG.1 / RG.2 / RG.3

Répertoires généraux installés dans l'aire commune d'un site. Ils répertorient tous les départements et services disponibles, regroupés par niveau. La pastille bleue avec son icône, la vocation et le nom du site ainsi que l'étage sur lequel l'on se situe se trouvent en en-tête du panneau.

Ils existent en 3 formats déterminés par la quantité de messages.

RA

Ce modèle de répertoire est utilisé à côté des ascenseurs et permet d'associer divers départements ou services à un niveau en particulier. On retrouve la pastille bleue avec son icône en en-tête.

RD

Hybride entre répertoire et élément directionnel. Cet élément se retrouve dans la zone ascenseur ou escalier. Il valide l'étage sur lequel on arrive et dirige vers les entités accessibles à ce niveau. La pastille bleue avec son positionnement reste identique aux autres éléments.

RG.1 Répertoire général - grand
54" x 36"

RG.2 Répertoire général - moyen
36" x 36"

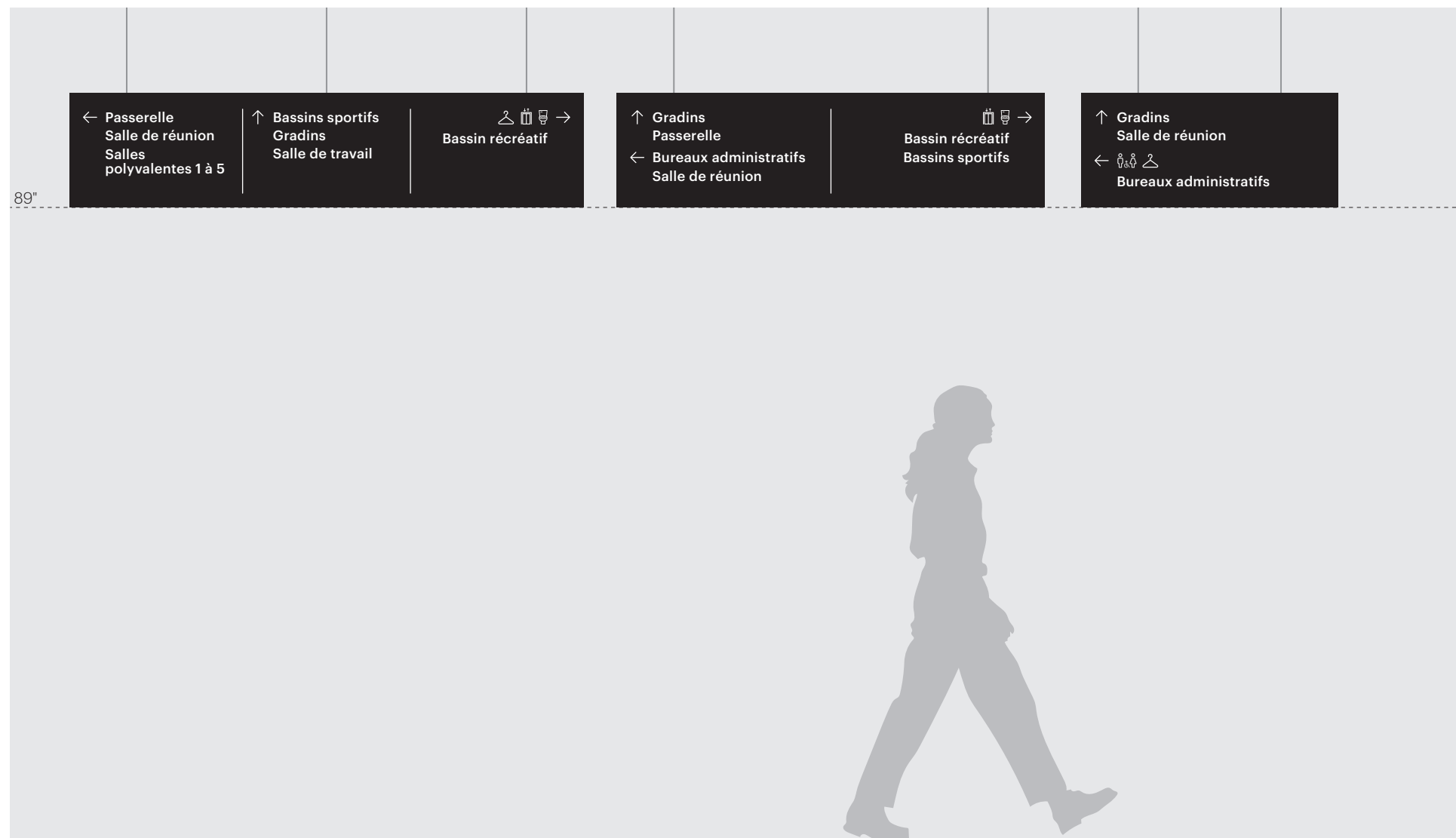
RG.3 Répertoire général - petit
18" x 36"

RA Répertoire d'ascenseur
18" x 36"

RD Répertoire directionnel
18" x 36"

Famille intérieure

Directionnel Suspendu (DS)



Fonction

Le directionnel suspendu est installé dans des carrefours d'information afin de diriger et de valider la direction de l'entité recherchée.

Il existe en 3 formats distincts dont les dimensions sont régies par le nombre de directions et de messages ainsi que le contexte architectural.

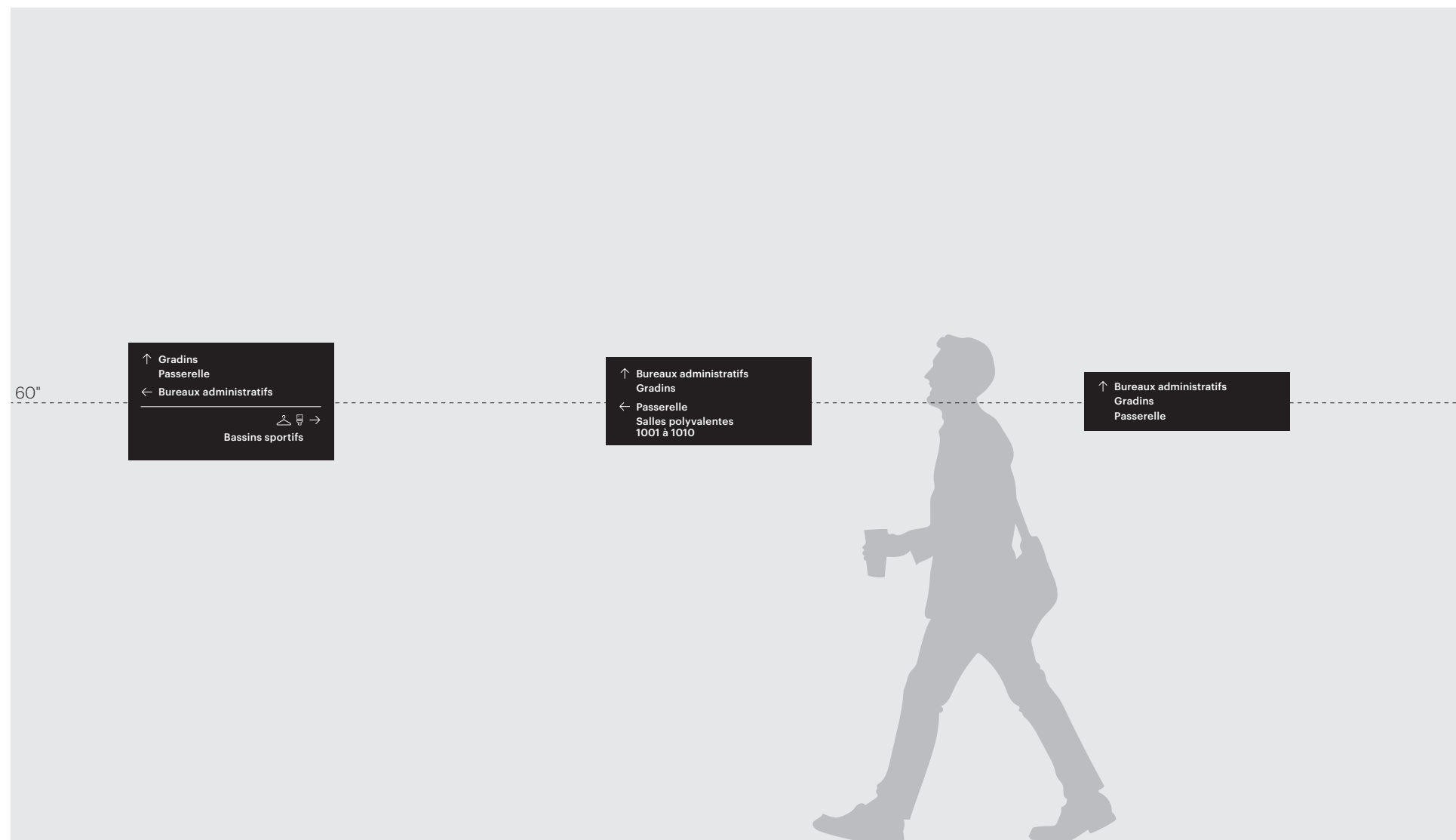
DS.1 - grand
72" x 16"

DS.2 - moyen
60" x 16"

DS.3 - petit
36" x 16"

Famille intérieure

Directionnel Mural (DM)



Fonction

Le directionnel mural a la même fonction que le directionnel suspendu. Il est installé dans des carrefours d'information afin de diriger et de valider la direction de l'entité recherchée.

Son utilité est déterminée par l'architecture du bâtiment.

Il existe en trois formats déterminés par la quantité de directions et de messages.

Famille intérieure

Directionnel Mural en hauteur et de Service en Potence (DM - DSP)



DM.4 Directionnel - mural en hauteur - grand
60" x 16"

DM.5 Directionnel - mural en hauteur - moyen
36" x 16"

DSP Directionnel de service - potence
12" x 6"

Fonction

DM.4 / DM.5

Ces types de directionnels muraux sont dérivés du directionnel suspendu. Ils sont à privilégier lorsqu'une installation suspendue est impossible.

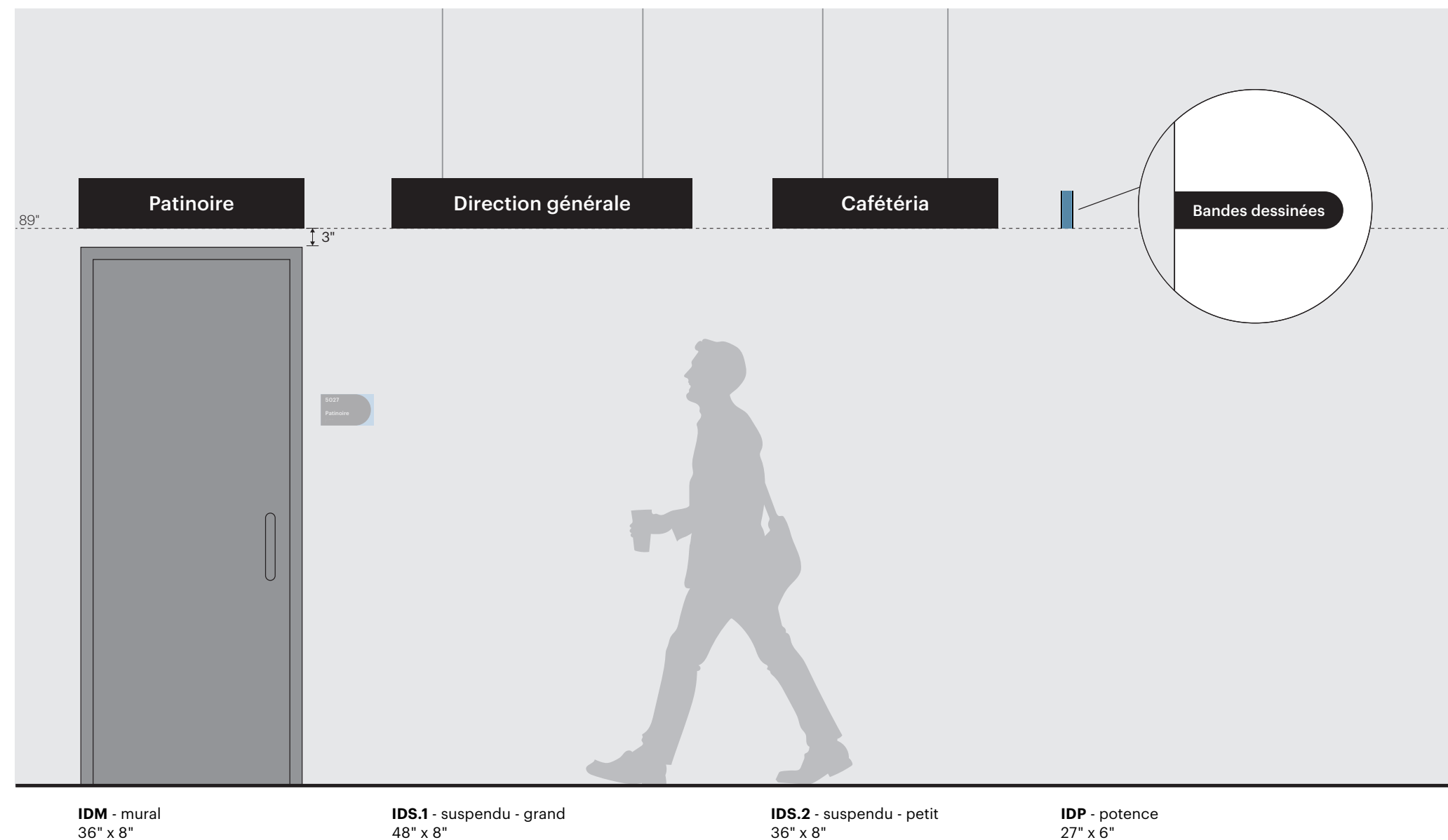
Existent en deux formats définis par la quantité de directions et de messages.

DSP

Élément à utiliser pour diriger vers un service, identifiable à l'aide d'un pictogramme.

Famille intérieure

Éléments d'identification de département (IDM - IDS - IDP)



Fonction

IDM

Format unique d'identification de département - mural. À privilégier à moins que les contraintes architecturales imposent une installation suspendue. Cet élément doit toujours être accompagné d'une identification de local - mural avec braille (ILMB).

IDS.1 / IDS.2

L'identification de département - suspendu est à privilégier dans le cas où le département est à aire ouverte pour aider les personnes en visite à en comprendre les limites. Ce modèle doit également être retenu lorsque l'installation murale est à proscrire. Le format est choisi selon la longueur de texte requise.

IDP

La variante en potence est à utiliser quand l'installation suspendue et murale est impossible ou s'il y a des colonnes disponibles. Elle peut également être combinée au modèle mural et permettre de rendre plus visible l'identification aux personnes qui circulent parallèlement à l'entrée du département.

Famille intérieure

Lettrage de Département Mural (LDM)



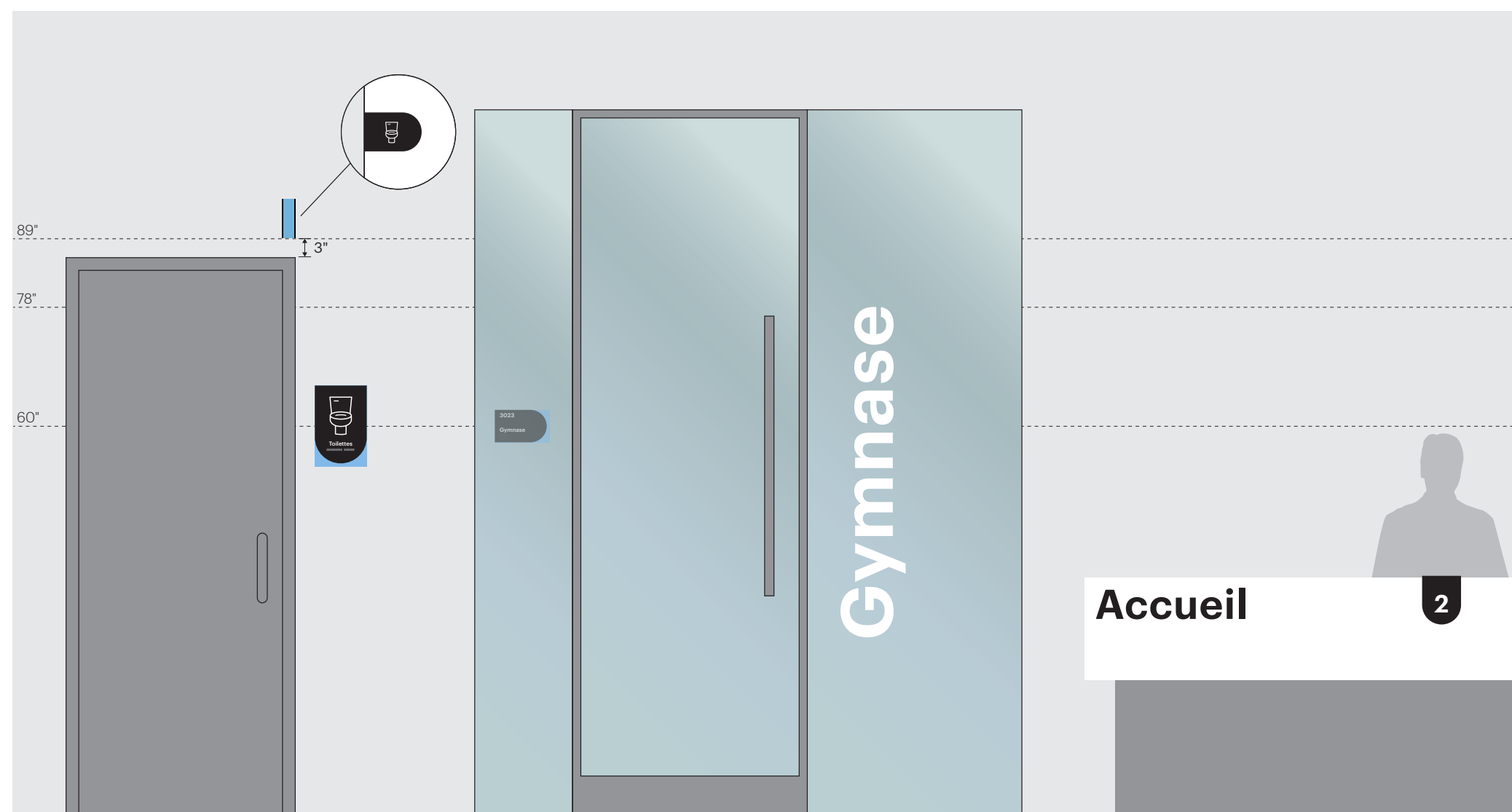
LDM - mural
variable x 10"

Fonction

Le lettrage de département - mural est à privilégier pour identifier un département/service dans une aire ouverte de grande superficie afin de faciliter le repérage de loin. Dans le cas où cet élément serait installé au-dessus d'une porte, il devra être accompagné d'une identification de local - mural avec braille (ILMB).

Famille intérieure

Identification de Service (ISM - ISP - ISM.V - LDC) et Identification de Numéro de Comptoir (INC)



ISP - potence
8,875" x 6"

ISM - mural
8" x 12,5"

ISM.V - mural - vinyle
variable" x 8"

LDC - Lettrage
découpé - comptoir
variable x 4,5"

INC - Identification de
numéro de comptoir
6" x 7,5"

Fonction

ISM

L'identification de service - mural identifie les services à l'aide d'un pictogramme et de texte tactile ainsi que de braille. Elle doit être installée à chacune des entrées du local desservant un service.

ISP

L'identification de service - potence est un complément du ISM. L'ISP identifie le service à l'aide d'un pictogramme et permet de rendre plus visible l'identification aux personnes qui circulent parallèlement à l'accès au local de service.

ISM.V

L'identification de service - mural - vinyle est à retenir lorsque l'identification d'une aire commune, d'une zone ou d'un service avec du texte est installée sur une surface vitrée. Cet élément doit toujours être accompagné d'une identification de local - mural avec braille (ILMB), installée sur la paroi adjacente de la porte.

LDC

Le lettrage découpé - comptoir sert à identifier un service à l'aide d'un texte apposé sur un comptoir.

INC

L'identification de numéro de comptoir est un élément signalétique reprenant la forme de la pastille. Il sert à identifier le numéro d'un poste de service sur un comptoir.

Famille intérieure

Identification de Service (ISM.1.V - ISM.2.V - ISM.3.V)



ISM.1.V - fond clair
mural - vinyle
variable x 48"

ISM.2.V - fond clair
mural - vinyle
variable x ±12"

ISM.3.V - fond clair
mural - vinyle
variable x ±36"

ISM.1.V - fond foncé
mural - vinyle
variable x 48"

ISM.2.V - fond foncé
mural - vinyle
variable x ±12"

ISM.3.V - fond foncé
mural - vinyle
variable x ±36"

Fonction

L'identification de service - mural - vinyle identifie un service ou une zone dans une aire ouverte de grande superficie à l'aide d'un pictogramme ou d'un chiffre.

Deux couleurs sont autorisées : le noir ou le blanc. Le choix dépend de la couleur de la surface sur laquelle l'élément est installé et doit garantir un contraste minimal de 70 % entre l'élément ISM.1.V, ISM.2.V ou ISM.3.V et le fond, afin d'assurer une lisibilité et une visibilité optimales.

ISM.1.V

Cet élément doit toujours être accompagné d'une identification de service - mural (ISM).

ISM.3.V

Cet élément doit toujours être accompagné d'une identification de local - mural avec braille (ILMB).

Voir le fichier correspondant disponible dans la boîte à outils graphiques pour la découpe ainsi que le positionnement de chaque élément.

Famille intérieure

Identification de Local Murale (ILM.1 - ILM.2 - ILMB)



ILM.1 - sur cubicule
5" x 1,5"

ILM.2 - sur bureau
5" x 1,5"

ILMB - mural avec braille
8,5" x 5"

Fonction

ILM.1 / ILM.2

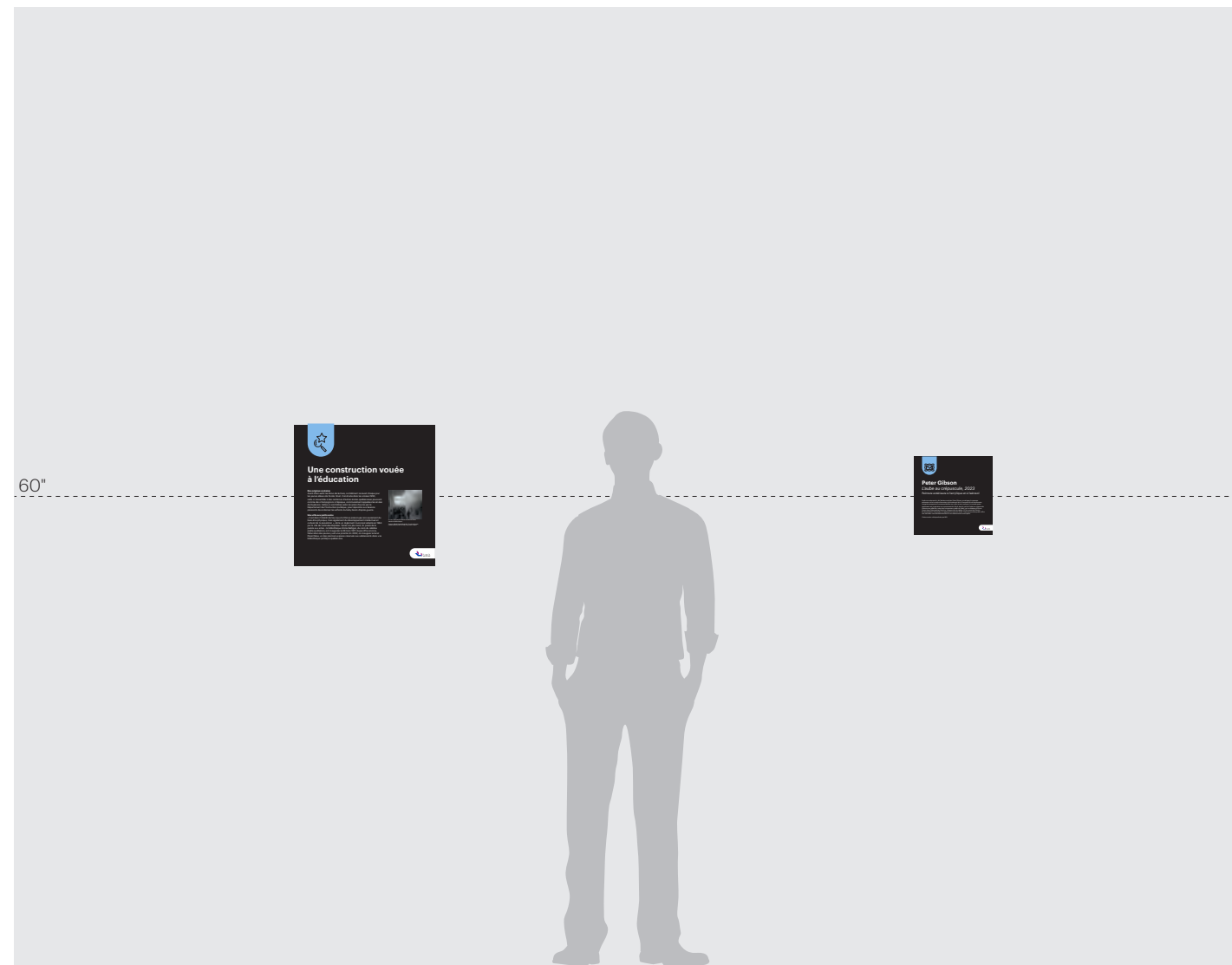
L'identification de local - mural sur cubicule (ILM.1) ou sur bureau (ILM.2) identifie chaque poste de travail à l'aide de son numéro.

ILMB

L'identification de local - mural avec braille identifie chaque local non technique ou ne desservant pas un service dans un bâtiment. Elle se compose du numéro de local, de sa vocation en textes tactiles et de la traduction en braille.

Famille intérieure

Panneau d'Interprétation Mural (PIM)



PIM.1 - grand
18" x 18"

PIM.2 - petit
10" x 10"

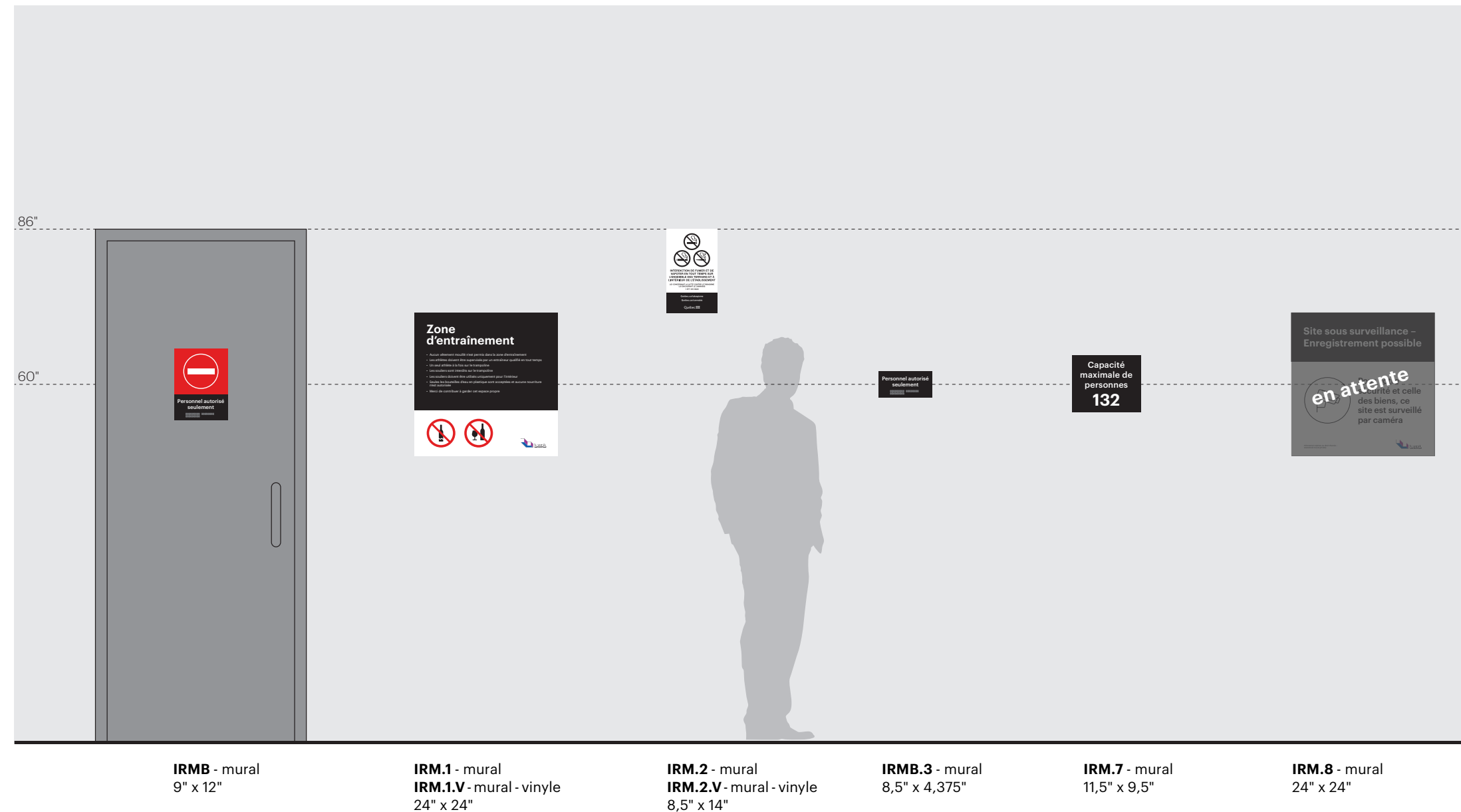
Fonction

Le panneau d'interprétation mural (PIM) affiche du contenu informatif varié. Il se décline en deux formats. Le choix d'un format est directement lié à son contexte d'implantation.

La pastille bleue avec son icône identifie un point d'intérêt ou une œuvre faisant partie de la Collection d'art de la Ville de Laval.

Famille intérieure

Identification de Règlement Murale (IRMB - IRM.1 - IRM.2 - IRMB.3 - IRM.7 - IRM.8)



Fonction

Les types IRM (Identification règlement - mural et vinyle) permettent d'afficher une variété de réglementations selon le besoin et selon le revêtement mural.

Famille intérieure

Identification de Règlement Murale (IRM.4 - IRM.5 - IRM.6 - IRM.9 - IRM.10 - IRM.11)



Fonction

Les types IRM.4, IRM.5, IRM.6, IRM.9, IRM.10 et IRM.11 (Identification règlement - mural) ont été spécifiquement conçus pour la Régie aquatique et ne doivent pas être utilisés dans un autre contexte.

IRM.4 - mural
36" x 36"

IRM.5 - mural
48" x 48"

IRM.6 - mural
20" x 14"

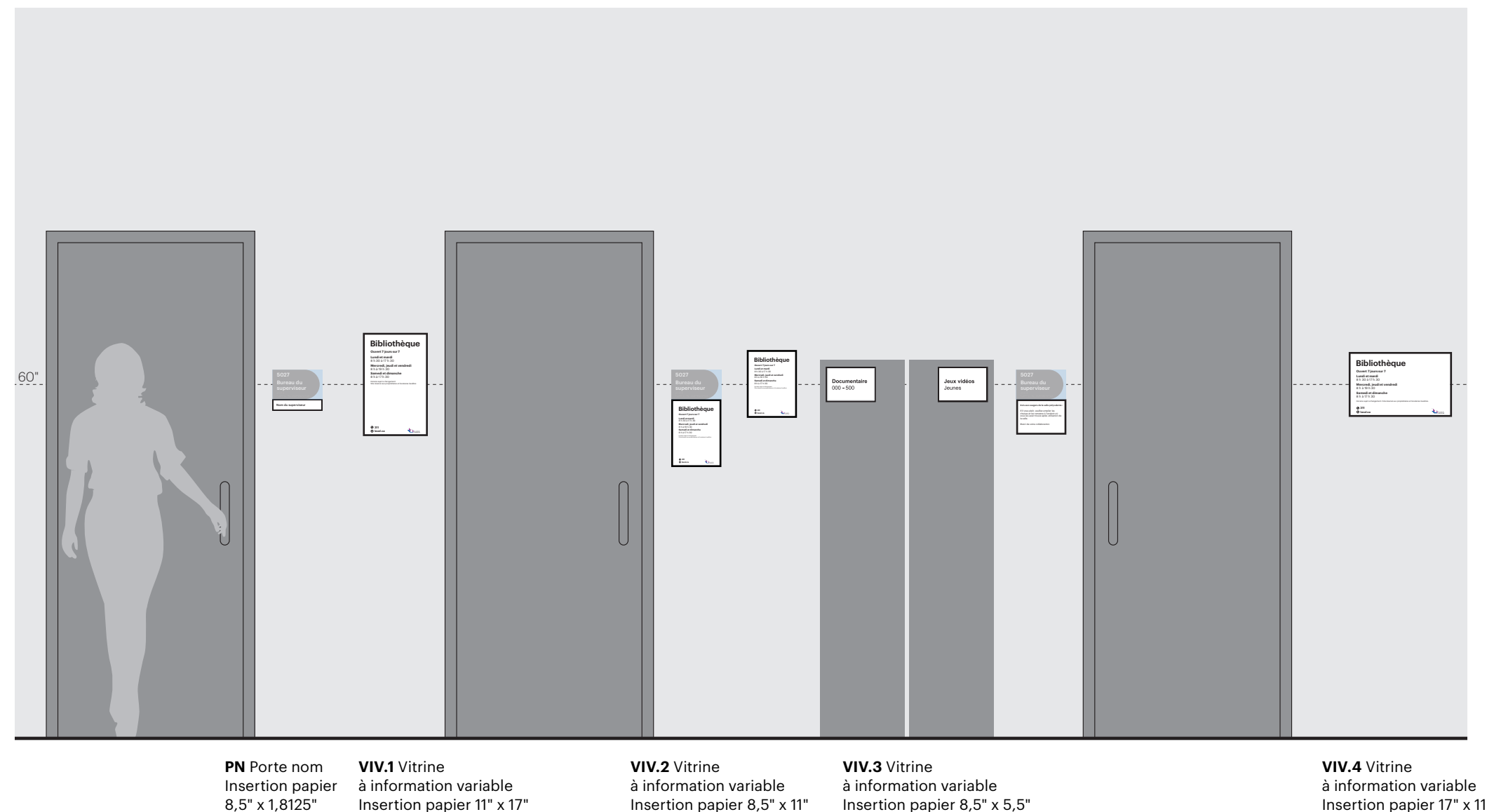
IRM.9 - mural
36" x 42"

IRM.10 - mural
48" x 60"

IRM.11 - mural
48" x 64"

Famille intérieure

Information variable (VIV - PN)



Fonction

VIV.1 / VIV.2 / VIV.3 / VIV.4

Vitrine à information variable pour une insertion de papier de plusieurs formats précis. Elle permet une actualisation rapide des informations.

Quatre formats sont disponibles pour des insertions papier: 11" x 17" / 8,5" x 11" / 8,5" x 5,5" / 17" x 11"

Les insertions papier sont autogérées et imprimables par les responsables des services de la Ville.

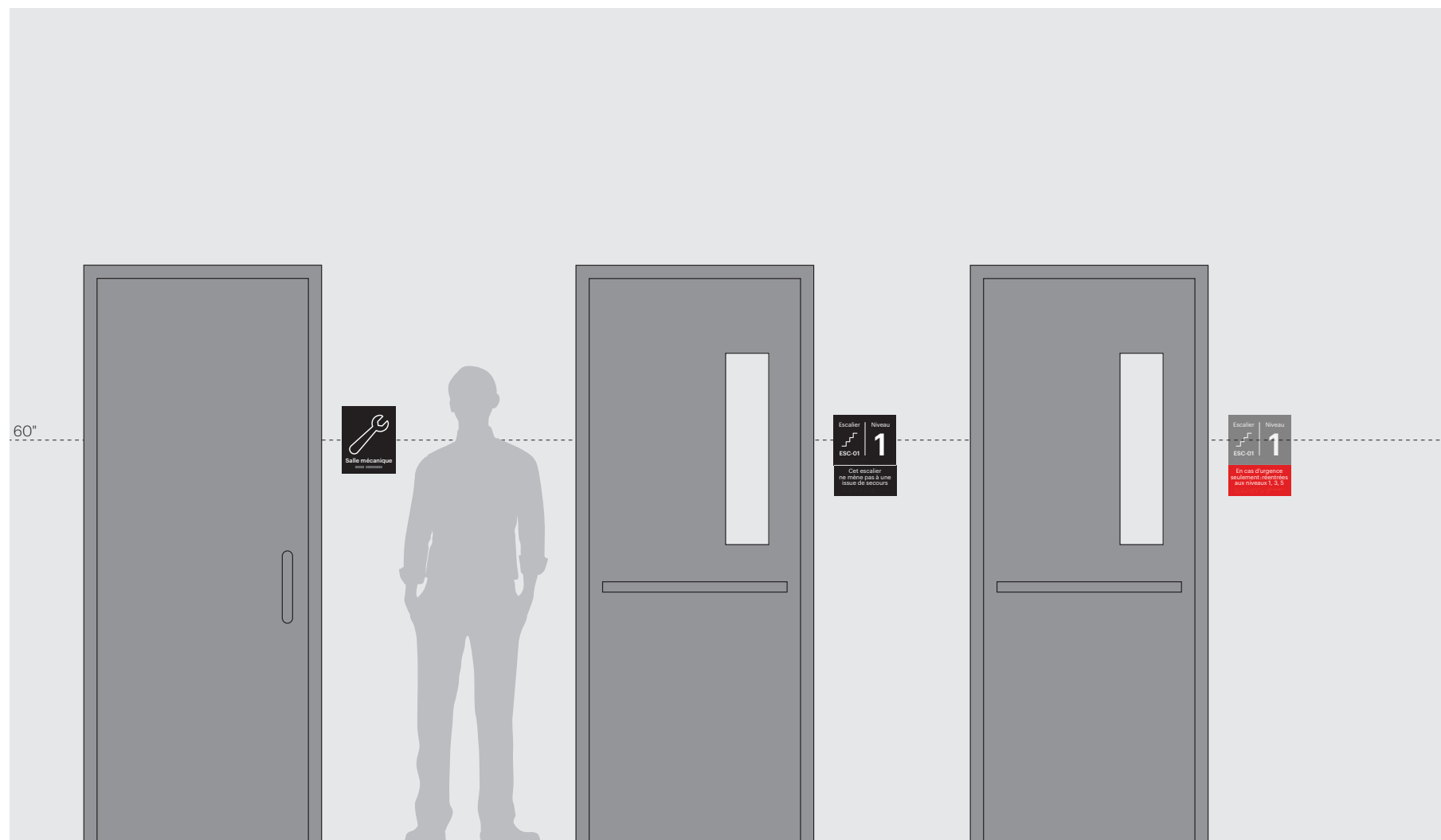
PN

Porte-nom pour une insertion de papier format 8,5" x 1,8125" (un sixième de feuille 8,5" x 11"). Il permet une mise à jour rapide des informations comme le nom, prénom et fonction de la personne qui occupe temporairement le local. Il doit toujours être installé sous un type ILMB.

Dû à la politique de non-personnalisation des bureaux de la Ville, l'élément PN est employé de manière restreinte pour des postes de directions municipales et des postes cadres du Service de police et du Service de sécurité incendie de la Ville de Laval. Son utilisation doit être soumise pour approbation au Service des communications et du marketing de la Ville.

Famille intérieure

Éléments opérationnels et techniques (ITM - IN)



ITM Identification technique - mural
ITM.S Identification technique - mural - stationnement
 8" x 10"

IN Identification de niveau
 9,25" x 7,5"

IN.1 Identification d'escalier sans issue
 9,25" x 4,5"

IN.2 Identification d'escalier
 - réentrée
 9,25" x 4,5"

Fonction

ITM / ITM.S

Panneau mural pour identifier un local technique à l'aide d'un pictogramme, de texte tactile ainsi que de braille.

IN

L'identification de niveau est installée à l'intérieur et à l'extérieur des cages d'escalier. Elle sert à identifier le numéro de l'escalier de secours et le niveau. Le texte et le pictogramme sont tactiles et accompagnés de braille. Cet élément est conforme aux normes du *Code national du bâtiment du Québec 2020 modifié*.

IN.1

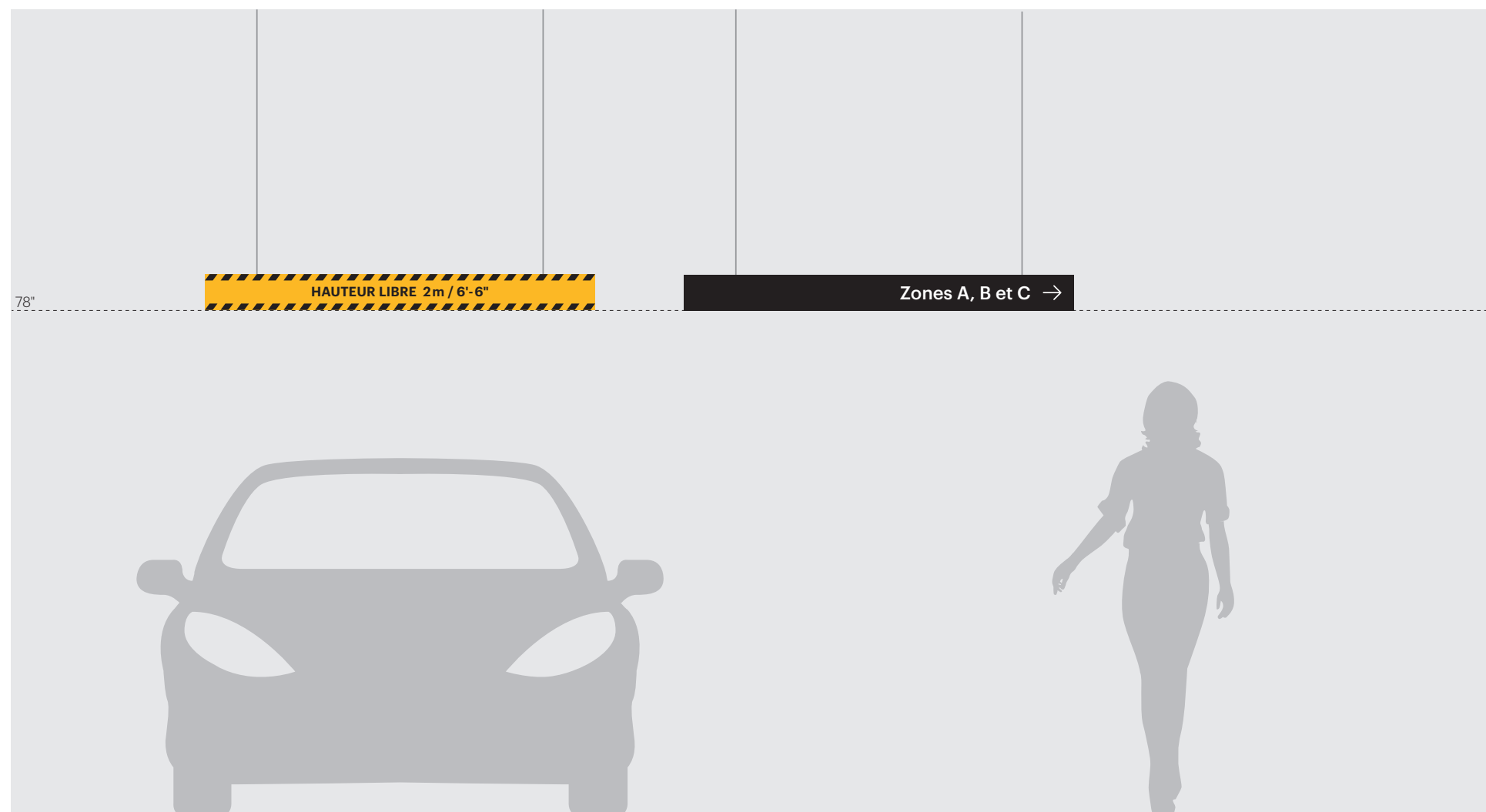
L'identification d'escalier sans issue est installée à l'intérieur et à l'extérieur de la cage d'escalier, directement sous le panneau IN. Cette signalisation vise à informer clairement les personnes que la descente ou la montée de l'escalier ne permet pas d'atteindre une issue vers l'extérieur, conformément aux nouvelles normes du *Code national du bâtiment du Québec 2020 modifié*.

IN.2

L'identification d'escalier - réentrée est installée à l'intérieur de la cage d'escalier, directement sous le panneau IN. Elle est utilisée dans les bâtiments de plus de deux étages lorsque la réentrée depuis la cage d'escalier vers les étages est permise uniquement à certains niveaux en situation d'urgence. Cette signalisation doit être déterminée en fonction du parcours d'évacuation et de la configuration de sécurité incendie du bâtiment approuvée par les autorités compétentes, conformément aux normes applicables du *Code national du bâtiment du Québec 2020 modifié*.

Famille intérieure

Éléments opérationnels et techniques (IHL - DS.S)



IHL Identification
hauteur libre
60" x 5,5"

DS.S Directionnel -
suspendu - stationnement
60" x 5,5"

Fonction

IHL

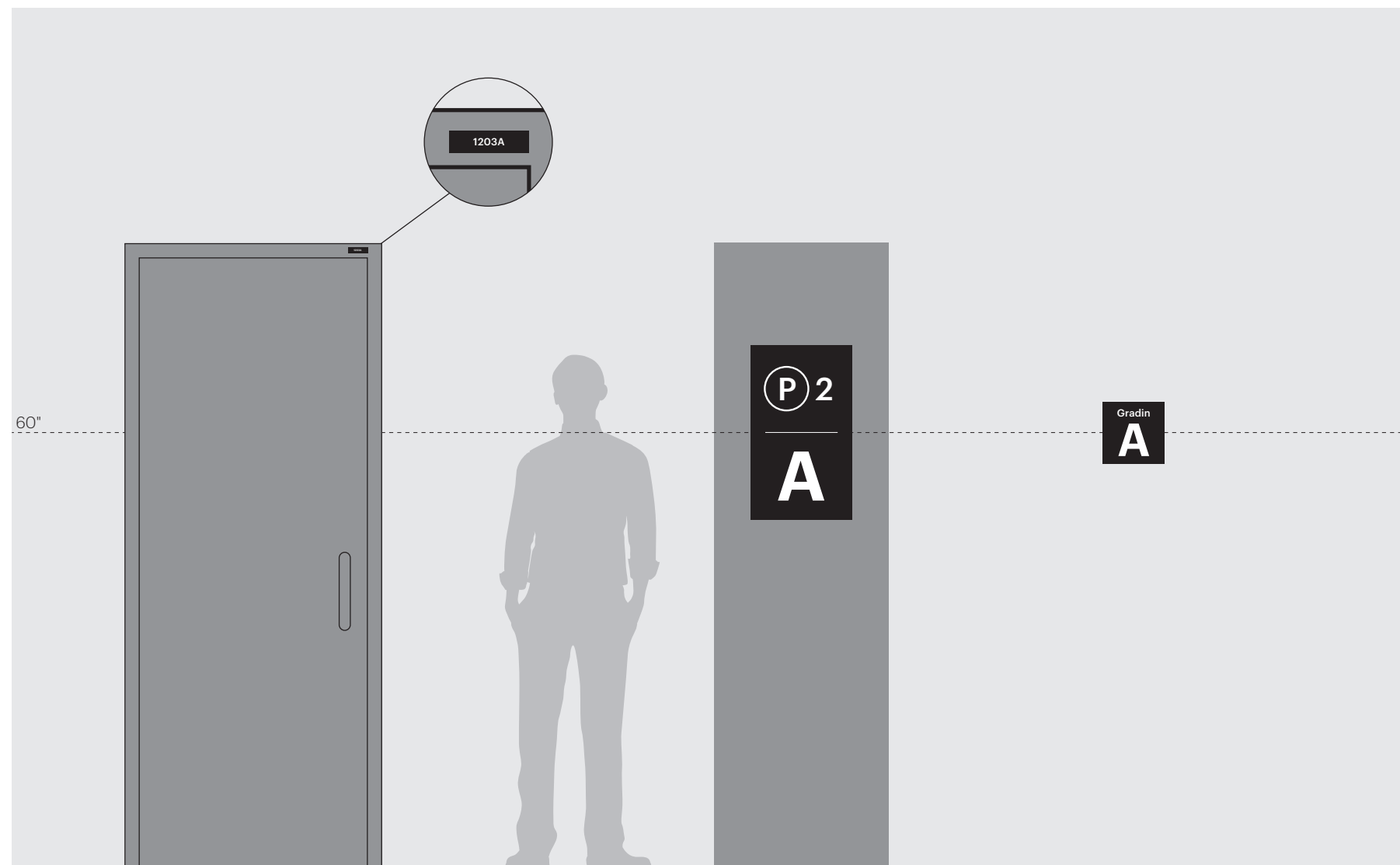
Cet élément permet d'identifier la hauteur libre disponible dans un garage ou un stationnement intérieur lorsque celle-ci est inférieure à celle affichée à l'entrée.

DS.S

Le directionnel - suspendu - stationnement est installé dans les zones décisionnelles d'un stationnement intérieur afin de diriger et de valider la direction vers l'entité recherchée.

Famille intérieure

Éléments opérationnels et techniques (NT - IZM - IGM)



NT Numéro technique
2,75" x 0,75"

IZM Identification de zone - mural
14" x 24"

IGM Identification de gradin - mural
8,5" x 8,5"

Fonction

NT

Numéro technique servant à l'identification d'un local selon les normes du *Guide des standards de construction de la Ville de Laval*.

IZM

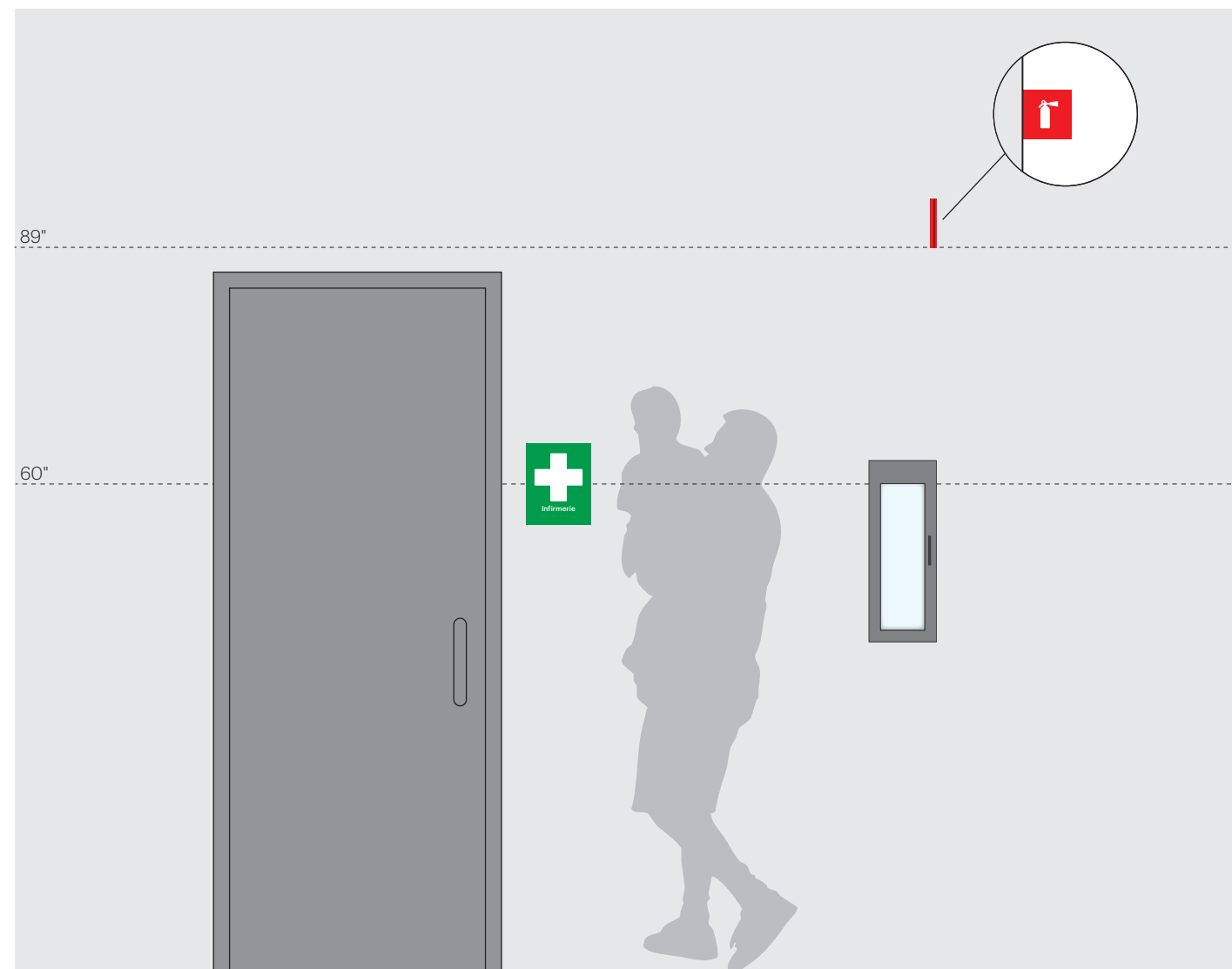
L'identification de zone - mural est spécifique au stationnement et permet de numéroter une zone pour en faciliter le repérage.

IGM

L'identification de gradin - mural codifie une zone de gradins et peut indiquer possiblement le nombre de places disponibles.

Famille intérieure

Santé et sécurité (ISSM - ISSP)



ISSM Identification santé
sécurité - mural
8" x 10"

ISSP Identification santé
sécurité - potence
6" x 6"

Fonction

ISSM

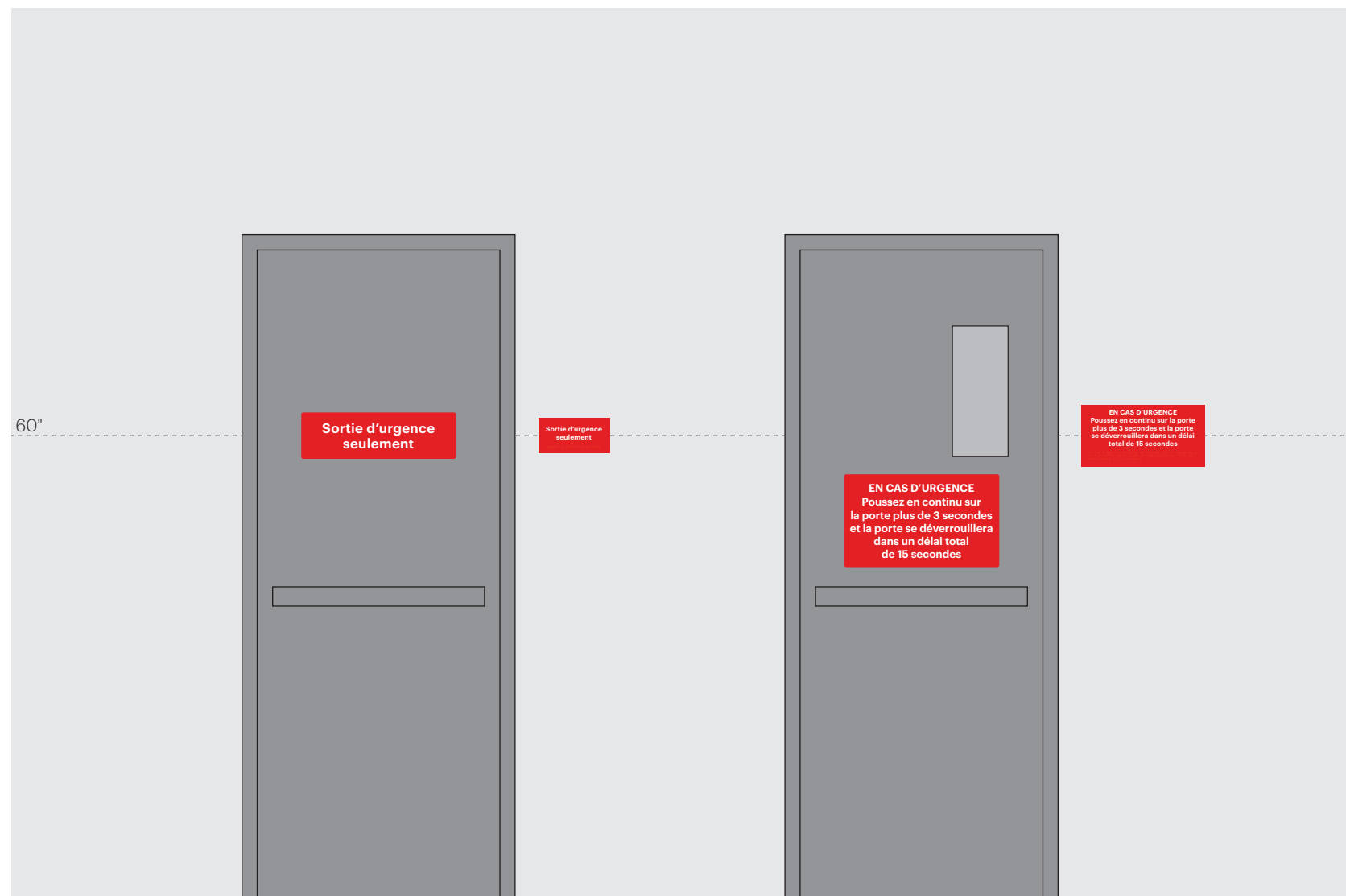
Panneau mural pour indiquer un service de santé et/ou sécurité à l'aide d'un pictogramme, de texte tactile ainsi que de braille.

ISSP

Pictogramme installé en potence pour indiquer un service/équipement de santé et/ou sécurité.

Famille intérieure

Santé et sécurité (ISU.1 - ISU.2 - ISUB.1 - ISUB.2)



ISU.1 Identification de sortie d'urgence - mural
20" x 6"

ISUB.1 Identification de sortie d'urgence - mural avec braille
9,25" x 4,5"

ISU.2 Identification de sortie d'urgence - mural (autre exemple possible d'installation)
20" x 12"

ISUB.2 Identification de sortie d'urgence - mural avec braille
16" x 8"

Fonction

Les types ISU permettent d'identifier les portes d'issue de secours à utiliser en cas d'évacuation d'urgence et/ou la marche à suivre pour déverrouiller la porte en cas d'urgence.

Contexte d'application



Table des matières

CONTEXTE D'APPLICATION

Principes d'acheminement	6.2
Scénario d'acheminement type	6.3
Applications selon le type de site	6.4
Tableaux récapitulatifs	
Éléments extérieurs	6.5
Éléments intérieurs	6.11

Principes d'acheminement

Les différents éléments signalétiques présentés dans ce guide sont autant d'outils mis à disposition par la Ville de Laval pour orienter les personnes à travers des sites nombreux et variés. La sélection de ceux-ci doit être faite en respectant des critères normatifs (notamment en respectant les règlements d'urbanisme en vigueur), des critères architecturaux et fonctionnels comme l'espace disponible mais aussi en se basant sur une analyse approfondie des besoins d'acheminement.

L'analyse doit considérer l'ensemble du parcours utilisateur, de l'extérieur vers l'intérieur. Les scénarios d'acheminement sont spécifiques à chaque site et sont intrinsèquement liés à leur complexité (nombre de services offerts, particularités architecturales, etc.).

L'analyse permet aussi d'identifier les éléments d'information recherchés par les personnes en visite et de les hiérarchiser dans une séquence logique. Celles-ci sont de ce fait accompagnées dans leur parcours et repèrent seulement l'information qui leur est utile en matière de prise de décision. La hiérarchisation des informations et les messages qui en découlent dicteront, eux, le format des éléments requis.

L'objectif clé du programme signalétique déployé sur un lieu est d'accompagner les visiteurs et visiteuses pour éliminer tout doute dans leur parcours.

En soutien aux utilisateurs et utilisatrices du guide, l'équipe du Service des communications et du marketing de la Ville de Laval peut aider dans l'analyse des besoins et la validation de différents scénarios d'acheminement possibles.

Scénario d'acheminement type



Les premiers éléments avec lesquels la population est en contact ont pour but d'identifier le site et de diriger vers les accès disponibles ainsi que les services primaires recherchés.

Logo sur immeuble: il permet un appel à distance et confirme l'arrivée sur un site de la Ville de Laval.

Identification sur immeuble: elle est placée stratégiquement aux accès et donc valide à nouveau le site dans lequel on s'apprête à entrer.

Cet espace est une occasion de saluer les citoyens, citoyennes, les personnes en visite et les membres du personnel grâce à l'utilisation de la signature et/ou du logo d'accueil.

Les répertoires et les éléments directionnels sont à choisir selon les services offerts et la complexité du site. Ils permettent de s'orienter efficacement dans les espaces intérieurs du site.

Les éléments d'identification de locaux, services ou départements confirment la destination recherchée.

Applications selon le type de site

Afin de faciliter l'application de la famille signalétique aux sites existants et futurs de la Ville de Laval, un tableau récapitulatif des différents contextes d'application a été créé. Cet outil permet de trouver rapidement les éléments essentiels à un projet de signalétique efficace selon le type de site possible.

Pour ce faire, les éléments de la famille signalétique au complet y sont répertoriés selon leurs possibles contextes d'intervention (bâtiments administratifs, espaces culturels et bibliothèques, centres communautaires, sports, parcs et espaces publics, sites techniques, marqueurs territoriaux, santé et sécurité).

Tableau récapitulatif

Éléments extérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	LUMINEUX	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS	MARQUEURS TERRITORIAUX
Marqueurs identitaires (en développement)	Entrée de Ville - grand	EV.1										X
	Entrée de Ville - grand - lumineux	EV.1.L		X								X
	Entrée de Ville - petit	EV.2										X
	Entrée de Ville - petit - lumineux	EV.2.L		X								X
	Panneau information dynamique - 1 écran (simple-face)	PID.1		X								X
	Panneau information dynamique - 2 écrans (double-face)	PID.2		X								X
Identification logo Laval	Grand	ILL.1	200 x 72			X		X	X	X		
	Moyen	ILL.2	153 x 54			X	X	X	X	X		
	Petit	ILL.3	102 x 36			X	X	X	X	X		
	Grand - lumineux	ILL.1.L	200 x 72	X		X		X	X	X		
	Moyen - lumineux	ILL.2.L	153 x 54	X		X	X	X	X	X		
	Petit - lumineux	ILL.3.L	102 x 36	X		X	X	X	X	X		
	Sur vitre	ILL.3.V	102 x 36			X	X	X	X	X		
Identification lettrage sur immeuble	Grand - sur rail	ILI.1.R	variable x 16			X	X	X	X	X		
	Moyen - sur rail	ILI.2.R	variable x 12			X	X	X	X	X		
	Petit - sur rail	ILI.3.R	variable x 8			X	X	X	X	X	X	
	Grand - lumineux - sur rail	ILI.1.L.R	variable x 16	X			X	X	X			
	Moyen - lumineux - sur rail	ILI.2.L.R	variable x 12	X			X	X	X			
	Grand - lumineux	ILI.1.L	variable x 16	X			X	X	X			
	Moyen - lumineux	ILI.2.L	variable x 12	X			X	X	X			
	Grand - suspendu	ILI.1.S	variable x 16			X	X	X	X	X		
	Moyen - suspendu	ILI.2.S	variable x 12			X	X	X	X	X		
	Petit - suspendu	ILI.3.S	variable x 8			X	X	X	X	X	X	
	Grand - lumineux - suspendu	ILI.1.L.S	variable x 16	X			X	X	X			
	Moyen - lumineux - suspendu	ILI.2.L.S	variable x 12	X			X	X	X			
	Numéro civique (4 chiffres)	NC	variable x 8		X	X	X	X	X	X		

Tableau récapitulatif

Éléments extérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	LUMINEUX	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS	MARQUEURS TERRITORIAUX
Identification d'édifice	Grand	IE.1	120 x 36			x	x	x	x	x		
	Moyen	IE.2	90 x 28		x	x	x	x	x	x		
	Petit	IE.3	60 x 18		x	x	x	x	x	x	x	
	Petit - vertical	IE.4	18 x 36		x	x	x	x	x	x	x	
	Site technique - mural	IE.5M	23,622 x 29,5276								x	
	Site technique - sur clôture	IE.5C	23,622 x 29,5276								x	
	Site technique - sur poteau	IE.5P	23,622 x 29,5276 poteau 2 x 108								x	
	Site technique - mural	IE.6	47,2441 x 35,4331								x	
	Grand - lumineux	IE.1.L	120 x 36	x			x	x	x			
	Moyen - lumineux	IE.2.L	90 x 28	x			x	x	x			
	Petit - lumineux	IE.3.L	60 x 18	x			x	x	x			
	Vinyle	IE.V	variable				x	x	x	x	x	x
	Éléments d'identification de parcs	Identification de parc sur poteau	IPP	30 x 48 poteau 3 x 118		x						x
Stèle de parc - grand		SP.1	18 x 120		x						x	
Stèle de parc - petit		SP.2	15 x 96		x						x	
Nom d'équipement - mural		NEM	23,622 x 17,7165								x	
Nom d'équipement - sur clôture		NEC	23,622 x 17,7165		x						x	
Nom d'équipement - sur poteau		NEP	23,622 x 17,7165 poteau 2 x 88		x						x	

Tableau récapitulatif

Éléments extérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	LUMINEUX	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS	MARQUEURS TERRITORIAUX
Stèle d'identification	Grand	SI.1	40 x 144			X		X	X			
	Moyen	SI.2	32 x 120			X	X	X	X	X		
	Petit	SI.3	28 x 96		X	X	X	X	X	X		
	Grand - lumineux	SI.1.L	40 x 144	X				X	X			
	Moyen - lumineux	SI.2.L	32 x 120	X			X	X	X			
	Petit - lumineux	SI.3.L	28 x 96	X			X	X	X			
Directionnel véhiculaire	Sur poteau - grand	DVP.1	30 x 60 poteau 3 x 108		X	X	X	X	X	X	X	X
	Sur poteau - moyen	DVP.2	30 x 48 poteau 3 x 108		X	X	X	X	X	X	X	X
	Sur poteau - petit	DVP.3	30 x 36 poteau 3 x 108		X	X	X	X	X	X	X	X
	Stèle - grand	SDV.1	40 x 144			X		X	X			
	Stèle - moyen	SDV.2	32 x 120			X	X	X	X			
	Stèle - petit	SDV.3	28 x 96		X	X	X	X	X			
	Stèle - grand - lumineux	SDV.1.L	40 x 144					X	X			
	Stèle - moyen - lumineux	SDV.2.L	32 x 120				X	X	X			
	Stèle - petit - lumineux	SDV.3.L	28 x 96				X	X	X			
Directionnel piétonnier	Sur poteau - 1 latte	DPP.1	30 x 6 (1 latte) poteau 3 x 118		X	X					X	
	Sur poteau - 2 lattes	DPP.2	30 x 6 (2 lattes) poteau 3 x 118		X	X					X	
	Sur poteau - 3 lattes	DPP.3	30 x 6 (3 lattes) poteau 3 x 118		X	X					X	
	Sur poteau - 4 lattes	DPP.4	30 x 6 (4 lattes) poteau 3 x 118		X	X					X	

Tableau récapitulatif

Éléments extérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	LUMINEUX	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS	MARQUEURS TERRITORIAUX	
Réglementation	Identification règlement - mural	IRM.1.E	23,622 x 23,622			X	X	X	X	X			
	Identification règlement - mural - vinyle	IRM.1.E.V	23,622 x 23,622			X	X	X	X	X			
	Identification règlement - mural	IRM.2.E	8,5 x 14		X	X	X	X	X	X	X		
	Identification règlement - mural - vinyle	IRM.2.E.V	8,5 x 14		X	X	X	X	X	X	X		
	Identification règlement - mural	IRM.4.E	36 x 36						X		X		
	Identification règlement - mural	IRM.5.E	48 x 48						X		X		
	Identification règlement - mural	IRM.6.E	20 x 14						X		X		
	(en attente)	Identification règlement - mural	IRM.8M.E	23,622 x 23,622			X	X	X	X	X	X	
	(en attente)	Identification règlement - sur poteau	IRM.8P.E	23,622 x 23,622 poteau existant			X	X	X	X	X	X	
		Identification règlement - mural	IRM.9.E	36 x 42						X		X	
		Identification règlement - mural	IRM.10.E	48 x 60						X		X	
		Identification règlement - mural	IRM.11.E	48 x 64						X		X	
		Identification règlement - sur clôture	IRM.12C.E	23,622 x 29,5276								X	
		Identification règlement - sur clôture	IRM.13C.E	23,622 x 35,4331						X		X	
		Identification règlement - mural	IRM.14.E	44 x 64						X		X	
		Identification règlement - mural avec braille	IRMB.E	9 x 12			X	X	X	X	X	X	
		Identification règlement - mural avec braille	IRMB.3.E	9 x 4,375		X							
		Règlement de parc - mural	RPM	23,622 x 23,622								X	
		Règlement de parc - sur clôture	RPC	23,622 x 23,622		X						X	
		Règlement de parc - sur poteau	RPP	23,622 x 23,622 poteau 2 x 108		X						X	

Tableau récapitulatif

Éléments extérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	LUMINEUX	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS	MARQUEURS TERRITORIAUX
Horaire	Panneau mural	PHM	23,622 x 23,622			X	X	X	X	X	X	
	Panneau sur clôture	PHC	23,622 x 23,622		X					X	X	
	Panneau sur poteau	PHP	23,622 x 23,622 poteau 2 x 108		X					X	X	
	Vinyle	VH	variable		X	X	X	X	X	X	X	
Éléments d'information et d'interprétation	Panneau d'interprétation - mural - grand	PIM.1.E	18 x 18		X	X	X	X	X		X	
	Panneau d'interprétation - mural - petit	PIM.2.E	10 x 10		X	X	X	X	X		X	
	Podium d'interprétation - grand	POI.1	14 x 52,375		X	X	X	X	X		X	
	Podium d'interprétation - petit	POI.2	10 x 48,875		X	X	X	X	X		X	
	Relais d'information	RI	28 x 96		X			X			X	
	Relais d'information numérique - 1 écran (simple-face)	RIN	28 x 96		X			X			X	
	Vignette d'information - sur poteau	VIP.1	12 x 34,5 poteau 2 x 88		X			X			X	
	Vignette d'information - sur poteau	VIP.2	12 x 34,5 poteau 3" existant		X			X			X	
Éléments opérationnels et techniques	Identification d'entrée et de sortie véhicule	IESV	220 x 24			X	X	X	X			
	Identification hauteur libre	IHL.E	196 x 18			X	X	X	X			
	Identification porte de garage	IPG	variable x 20			X	X	X	X	X		
	Identification technique - mural	ITM.E	8 x 10			X	X	X	X	X	X	
Identification de département et de local	Identification de département - mural	IDM.E	36 x 8					X		X	X	
	Identification de département - potence	IDP.E	27 x 6								X	
	Identification de local - mural avec braille	ILMB.E	8,5 x 5		X	X	X	X	X	X	X	

Tableau récapitulatif

Éléments extérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	LUMINEUX	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS	MARQUEURS TERRITORIAUX
Identification de service	Identification de service - mural avec braille	ISM.E	8 x 12,5		X					X	X	
	Identification de service - mural	ISM.1.E	17 x 17			X	X	X	X	X	X	
	Identification service - potence	ISP.E	8,875 x 6		X							X
	Directionnel service - potence	DSP.E	12 x 6		X							X
	Identification de stationnement réservé - mural	ISRM	17,625 x 5,875		X	X	X	X	X	X		
	Identification de stationnement réservé - sur poteau	ISRP	17,625 x 5,875 poteau 2 x 36		X	X	X	X	X	X		
Santé et sécurité	Identification de point de rassemblement - sur clôture	IPRC	23,622 x 23,622		X	X	X	X	X	X	X	
	Identification de point de rassemblement - sur poteau	IPRP	23,622 x 23,622 poteau existant		X	X	X	X	X	X	X	
	Identification santé sécurité - mural	ISSM.E	8 x 10			X	X	X	X	X	X	
	Identification santé sécurité - potence	ISSP.E	6 x 6			X	X	X	X	X	X	
	Balise de sécurité - bois	BSB	6 x 6									X

Tableau récapitulatif

Éléments intérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS
Logo et signature	Logo accueil	LA	44 x 15,5		X	X	X	X		
	Signature accueil	SA	44 x 12,8125	X	X	X	X	X		
	Signature organisme	SO	variable	X		X	X	X		
Répertoire	Général - grand	RG.1	54 x 36	X	X	X	X	X		
	Général - moyen	RG.2	36 x 36	X	X	X	X	X		
	Général - petit	RG.3	18 x 36	X	X	X	X	X	X	
	Ascenseur	RA	18 x 36	X	X	X	X	X		
	Directionnel	RD	18 x 36	X	X	X	X	X	X	
Identification de local	Mural (cubicule)	ILM.1	5 x 1,5		X	X	X	X		
	Mural (bureau)	ILM.2	5 x 1,5		X	X	X	X		
	Mural avec braille	ILMB	8,5 x 5	X	X	X	X	X	X	X
Identification de département	Suspendu - grand	IDS.1	48 x 8	X	X	X	X	X	X	
	Suspendu - petit	IDS.2	36 x 8	X	X	X	X	X	X	
	Mural	IDM	36 x 8	X	X	X	X	X	X	X
	Potence	IDP	27 x 6	X	X	X	X	X	X	X
	Lettrage - mural	LDM	variable x 10			X	X	X		

Tableau récapitulatif

Éléments intérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS
Identification de service	Mural avec braille	ISM	8 x 12,5	x	x	x	x	x	x	x
	Mural - vinyle	ISM.V	variable x 8		x	x	x	x		
	Mural - grand pictogramme - vinyle	ISM.1.V	variable x 48		x	x	x	x		
	Mural - petit pictogramme - vinyle	ISM.2.V	variable x 12			x	x			
	Mural - grand chiffre - vinyle	ISM.3.V	variable x 36					x		x
	Potence	ISP	8,875 x 6	x	x	x	x	x	x	x
	Lettrage découpé - comptoir	LDC	variable x 4,5		x	x	x	x		
	Identification de numéro de comptoir	INC	6 x 7,5		x		x			
Éléments directionnels muraux	Service - potence	DSP	12 x 6	x	x	x	x	x	x	x
	Grand	DM.1	28 x 16	x	x	x	x	x	x	x
	Moyen	DM.2	28 x 12	x	x	x	x	x	x	x
	Petit	DM.3	28 x 8	x	x	x	x	x	x	x
	En hauteur - grand	DM.4	60 x 16		x	x	x	x		
	En hauteur - petit	DM.5	36 x 16		x	x	x	x		
Éléments directionnels suspendus	Grand	DS.1	72 x 16		x	x	x	x		
	Moyen	DS.2	60 x 16	x	x	x	x	x		
	Petit	DS.3	36 x 16	x	x	x	x	x	x	x

Tableau récapitulatif

Éléments intérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS	
Règlement	Mural	IRM.1	24 x 24		X	X	X	X	X	X	
	Mural - vinyle	IRM.1.V	24 x 24		X	X	X	X	X	X	
	Mural	IRM.2	8,5 x 14	X	X	X	X	X	X	X	
	Mural - vinyle	IRM.2.V	8,5 x 14	X	X	X	X	X	X	X	
	Mural	IRM.4	36 x 36					X		X	
	Mural	IRM.5	48 x 48					X		X	
	Mural	IRM.6	20 x 14					X		X	
	Mural	IRM.7	11,5 x 9,5	X	X	X	X	X		X	
	(en attente)	Mural	IRM.8	24 x 24		X	X	X	X	X	X
	Mural	IRM.9	36 x 42					X		X	
	Mural	IRM.10	48 x 60					X		X	
	Mural	IRM.11	48 x 64					X		X	
	Mural avec braille	IRMB	9 x 12			X	X	X	X	X	X
	Mural avec braille	IRMB.3	9 x 4,375	X	X	X	X	X		X	

Tableau récapitulatif

Éléments intérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS
Santé et sécurité	Mural	ISSM	8 x 10	x	x	x	x	x	x	x
	Potence	ISSP	6 x 6	x	x	x	x	x	x	x
	Mural - vinyle	ISU.1	20 x 6	x	x	x	x	x	x	x
	Mural - vinyle	ISU.2	20 x 12	x	x	x	x	x	x	x
	Mural avec braille	ISUB.1	9,25 x 4,5	x	x	x	x	x	x	x
	Mural avec braille	ISUB.2	16 x 8	x	x	x	x	x	x	x
Information variable	Porte-nom - papier 8,5 x 1,8125	PN	8,5 x 2,375			x			x	
	Vitrine à information variable - papier 11 x 17	VIV.1	11 x 17,5625	x	x	x	x	x	x	x
	Vitrine à information variable - papier 8,5 x 11	VIV.2	8,5 x 11,5625	x	x	x	x	x	x	x
	Vitrine à information variable - papier 8,5 x 5,5	VIV.3	8,5 x 6,0625				x			
	Vitrine à information variable - papier 17 x 11	VIV.4	17 x 11,5625		x	x	x	x	x	x
Élément d'interprétation	Panneau d'interprétation - mural - grand	PIM.1	18 x 18	x	x	x	x	x		x
	Panneau d'interprétation - mural - petit	PIM.2	10 x 10	x	x	x	x	x		x
Éléments opérationnels et techniques	Identification de niveau avec braille	IN	9,25 x 7,5	x	x	x	x	x	x	x
	Identification d'escalier sans issue avec braille	IN.1	9,25 x 4,5	x	x	x	x	x	x	x
	Identification d'escalier - réentrée avec braille	IN.2	9,25 x 4,5	x	x	x	x	x	x	x
	Numéro technique	NT	2,75 x 0,75	x	x	x	x	x	x	x
	Identification de gradin - mural	IGM	8,5 x 8,5					x		
	Identification technique - mural	ITM	8 x 10	x	x	x	x	x	x	x
	Identification technique - mural - stationnement	ITM.S	8 x 10		x	x	x	x		
	Identification hauteur libre - stationnement	IHL	60 x 5,5		x	x	x	x		
	Directionnel - suspendu - stationnement	DS.S	60 x 5,5		x	x	x	x		
	Identification de zone - mural - stationnement	IZM	14 x 24		x	x	x	x		



Spécifications graphiques

Table des matières

SPÉCIFICATIONS GRAPHIQUES

Spécifications graphiques	7.2
Généralités	7.3
Logique de contenus	7.5
Bloc principal	7.6
Bloc secondaire - service	7.7
Bloc - adresse civique	7.8
Logique directionnelle	7.9
Bloc secondaire - directionnel	7.11
Grilles graphiques	7.12
RG et RA - principes graphiques	7.63
DM - principes graphiques	7.69
DS - principes graphiques	7.74
Index	7.95

Spécifications graphiques

Les éléments de la famille signalétique ont été conçus de façon à respecter une logique graphique cohérente et adaptée à un contexte d'implantation pour l'ensemble des interventions.

Les détails des ces éléments de logique sont expliqués dans les pages suivantes afin de comprendre et décliner chaque élément adéquatement selon ses propres contenus.

Les visuels sont à titre de référence seulement et des gabarits sont disponibles dans la boîte à outils.

Généralités

Code de couleurs

Deux (2) couleurs codifient les indications appliquées aux grilles graphiques :

- Le **bleu** est réservé aux dimensions fixes propres à chacun des éléments, qui ne peuvent être modifiées : les marges, la taille de la pastille, la taille du logo avec sa zone de protection ainsi que celle des flèches et des pictogrammes.
- Le **magenta** est utilisé pour détailler les dimensions de contenu variable régi, lui aussi, par des ratios : vocation, nom, services et messages.



Ratios

Les principes graphiques démontrés ici respectent des ratios (principalement d'une valeur X, mais aussi d'une valeur Y ou Z au besoin) afin d'assurer une constance entre les proportions des différents contenus. Ces ratios sont basés sur la lettre référente X en majuscule.

Taille du texte

En plus de ces principes rationnels, une taille de texte optimale est précisée pour chacun des éléments signalétiques. Toutefois, si cette taille de texte s'avère trop grande, une taille minimale a également été déterminée.

La hauteur de lettrage est minutieusement étudiée pour assurer la lisibilité et l'accessibilité dans un contexte signalétique. Elle est directement liée au format des interventions et aux distances de lecture souhaitées.

Tout ajustement graphique devra être validé au préalable par le Service des communications et du marketing de la Ville de Laval.

Généralités - suite

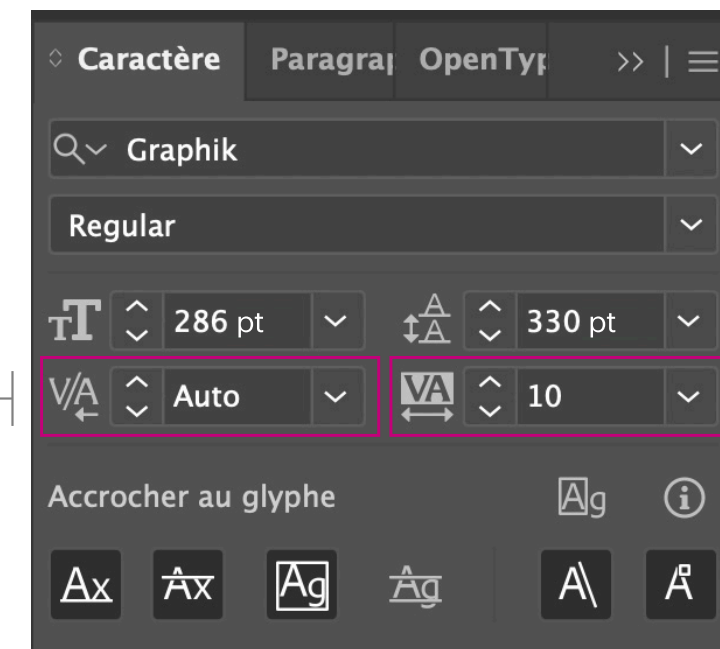
Approche (*tracking*)

Pour une lisibilité optimale des messages, l'approche doit être ajustée à une valeur de 10 pour le texte en *Semibold* ou *Medium* et de 5 pour le texte en *Regular*.

Crénage (*kerning*)

Le crénage est, quant à lui, paramétré à « Auto » pour les textes au complet.

Crénage



Approche

Logique de contenus

Plusieurs catégories de contenu se distinguent à travers la famille signalétique. Encore une fois, un principe général guide la mise en place de ces blocs :

Bloc adresse civique

Bloc principal (identification)

Bloc principal (entité)

Bloc secondaire (service)

Bloc secondaire (direction)

Interlignage et espacement

L'espacement des blocs de contenu ainsi que l'interlignage entre chaque ligne de texte ont été pensés pour faciliter la lecture et hiérarchiser les informations efficacement.

Bloc principal

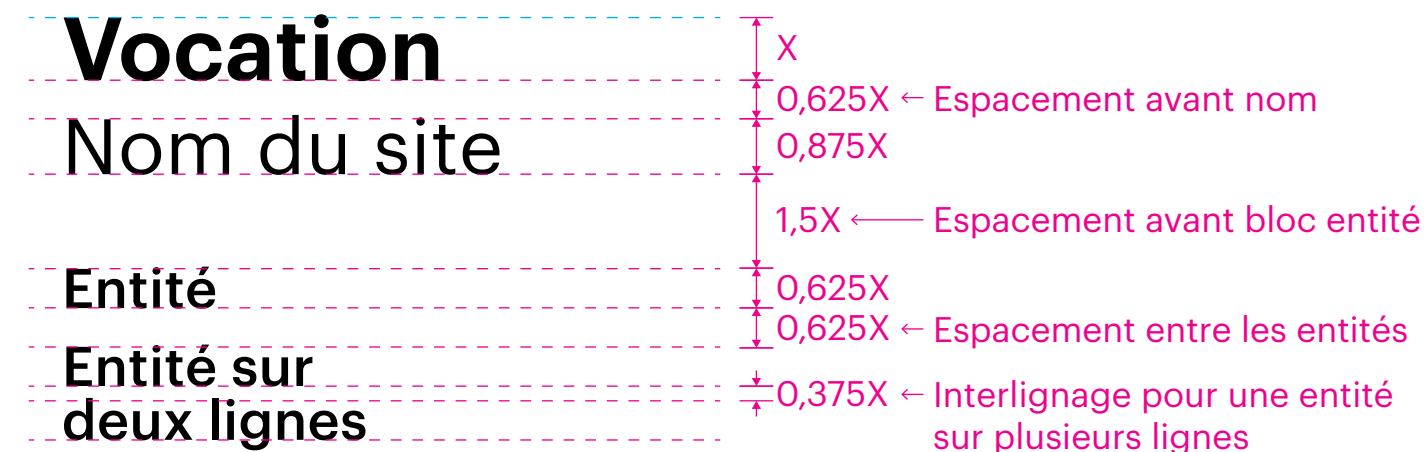
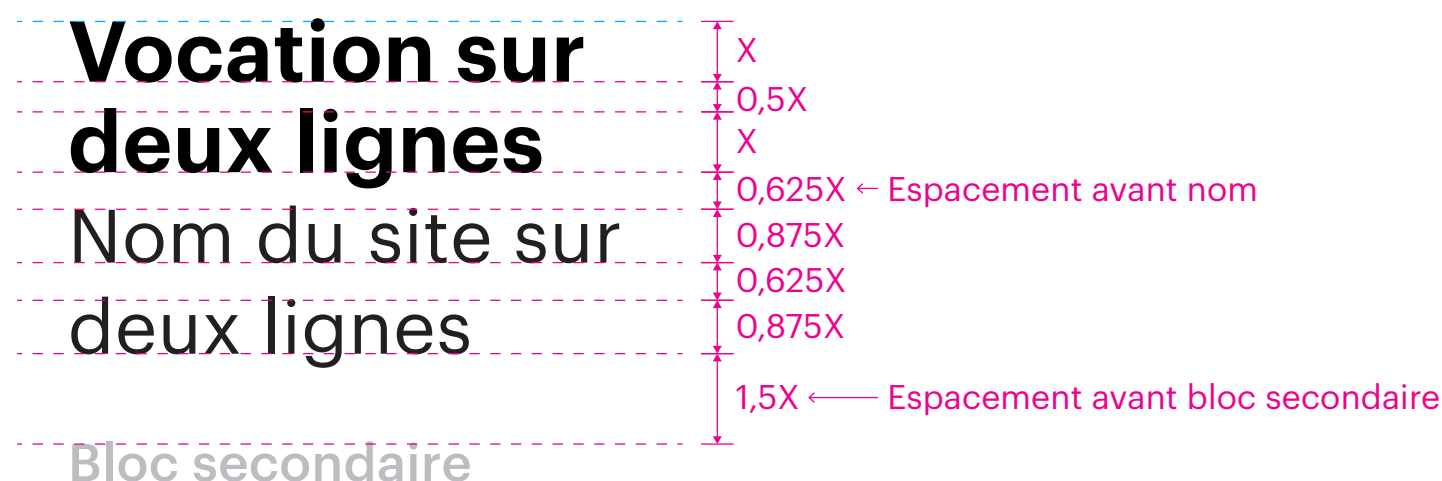
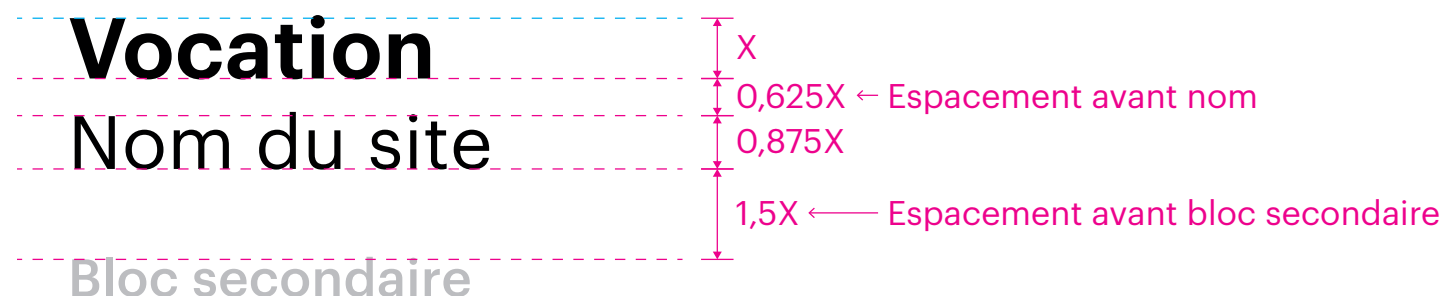
Ratios de X et espacements

La taille du texte d'un bloc principal est établie en lien avec la largeur de l'élément signalétique en s'assurant que le texte reste à l'intérieur des marges et que les tailles de textes soient entre les hauteurs de X et de X minimum données pour chaque élément.

Les graisses de caractère sont Graphik Semibold et Regular.

On obtient la taille de caractère des entités en multipliant le X de la vocation par 0,625.

La graisse de caractère utilisée est Graphik Medium.

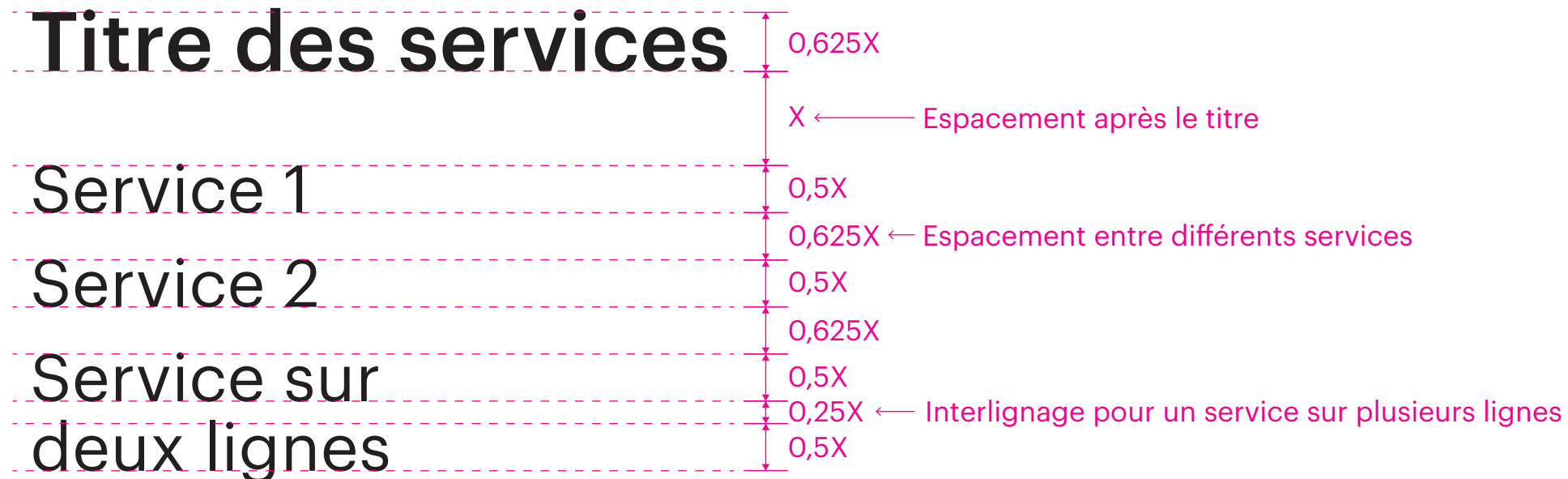


Bloc secondaire - service

Ratios de X et espacements

La taille du texte d'un bloc secondaire de type service est établie en lien avec celle du bloc principal de l'élément visé. On obtient la taille de caractère des services en multipliant X par 0,5.

Les graisses de caractère sont Graphik Medium et Regular.



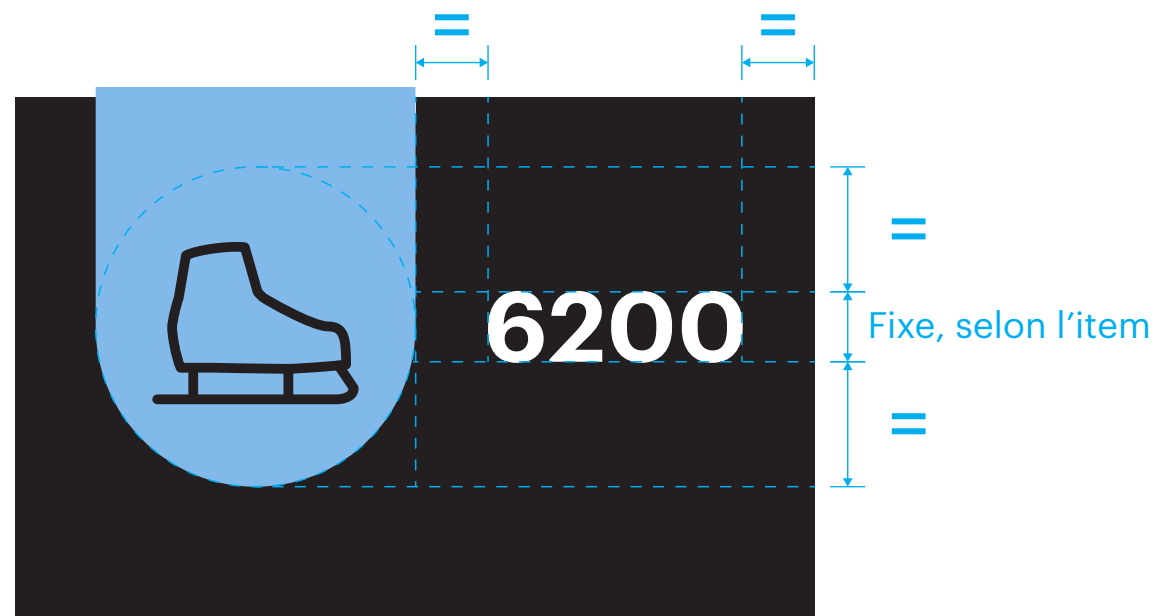
Bloc - adresse civique

Sur éléments verticaux (Stèles et IE.4)

Les chiffres de l'adresse civique sont centrés en largeur entre la pastille bleue et le bord de la stèle et selon la hauteur du cercle de protection de l'icône.

La hauteur des caractères est fixe mais propre à un élément. Elle est indiquée sur chaque grille graphique.

La graisse de caractère utilisée est Graphik Semibold.



Logique directionnelle

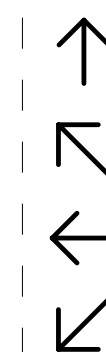
Alignement des flèches

- Une seule flèche est utilisée par direction indépendamment du nombre de messages associés à celle-ci

L'alignement des flèches doit être cohérent avec la direction pointée et avec la structure générale de l'élément :

- Une flèche pointant tout droit doit être alignée au bloc de contenu principal
- Une flèche pointant à gauche doit être alignée sur la marge de gauche
- Une flèche pointant à droite doit être alignée sur la marge de droite

1^{er} cas de figure :
alignement
à la gauche
du panneau

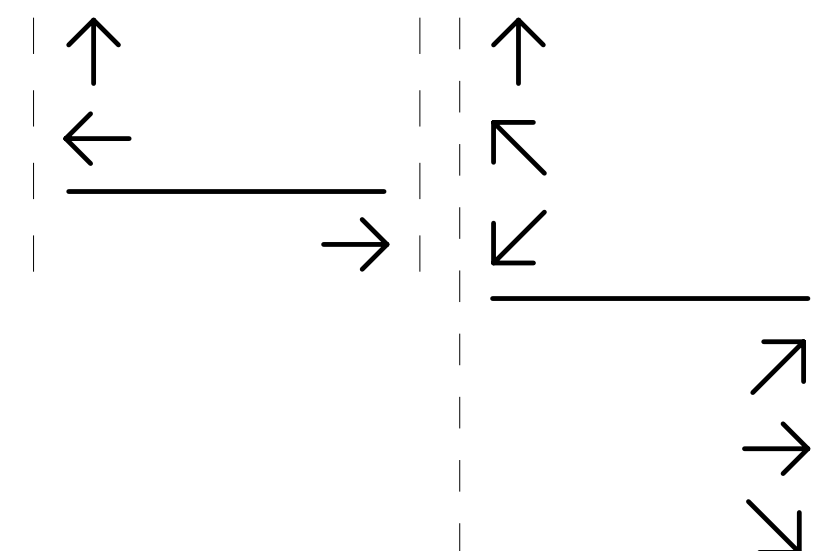


2^e cas de figure :
alignement
à la droite
du panneau



3^e cas de figure :

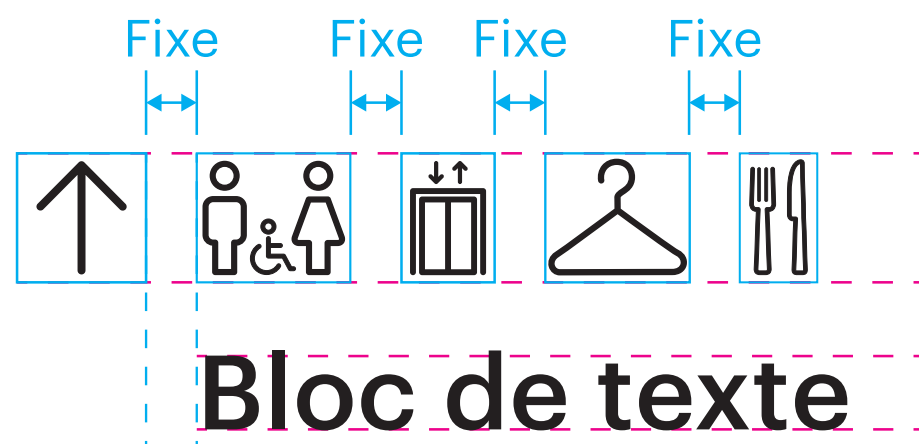
Directions opposées : toujours prioriser un alignement à la gauche du panneau puis à la droite avec filet séparateur



Logique directionnelle - suite

Ordre des pictogrammes

Une ligne de pictogrammes est toujours alignée avec la flèche et positionnée en premier avant un bloc de texte (flèche / série de pictogrammes).



Lorsqu'un pictogramme est associé à un texte, alors celui-ci est aussi placé avant son texte sur la même ligne et centré par la flèche (flèche / pictogramme / texte).



Filets

Les filets ont des bouts arrondis et s'alignent sur la hauteur ou la largeur de la marge déjà établie. L'épaisseur du filet est précisée sur chaque élément.

Leur fonctionnalité réside dans le fait d'être un outil graphique permettant de créer un équilibre visuel en séparant des flèches alignées aux deux marges opposées (gauche / droite). Les filets se placent toujours au-dessus du texte pointant vers la droite.

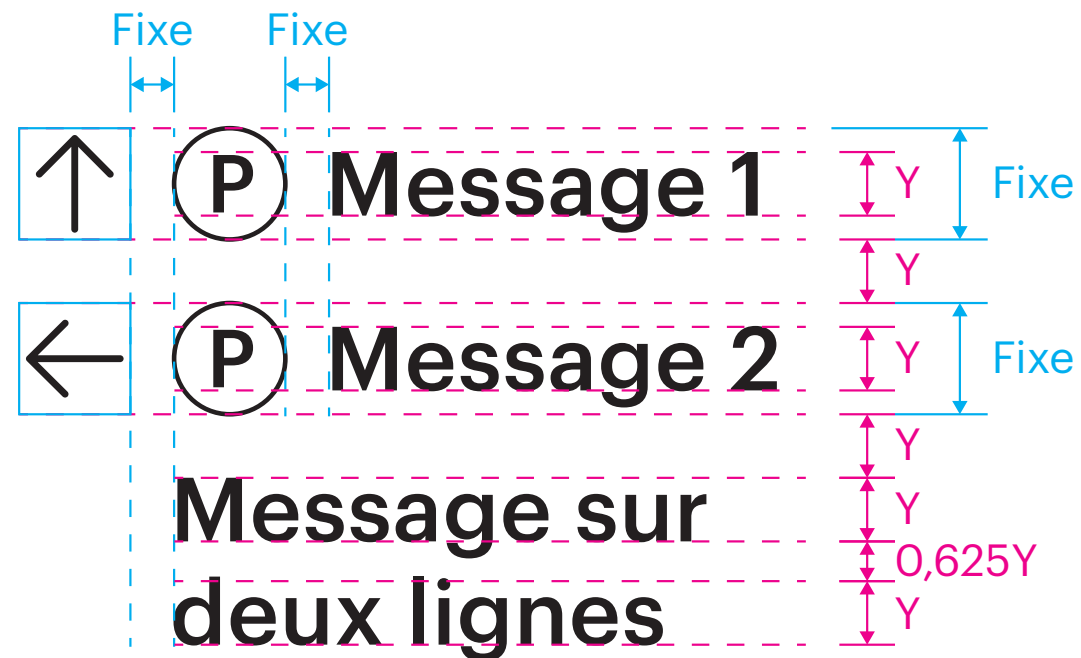
Bloc secondaire - directionnel

Ratios de Y et espacements

L'espace entre la flèche, le pictogramme et son texte associé est fixe mais spécifique à chaque élément. Il est indiqué sur chacune des grilles graphiques.

La hauteur de typographie respecte un ratio d'une valeur Y. Cette même valeur de ratio régit les interlignages et les espacements de ce bloc secondaire.

La graisse de caractère utilisée est Graphik Medium.



Grilles graphiques

Les éléments ayant la même grille graphique sont regroupés de manière à synthétiser les informations et éviter les doublons.

En général, à moins d'indication contraire, les grilles graphiques de la déclinaison d'un élément type sont identiques à l'élément de base :

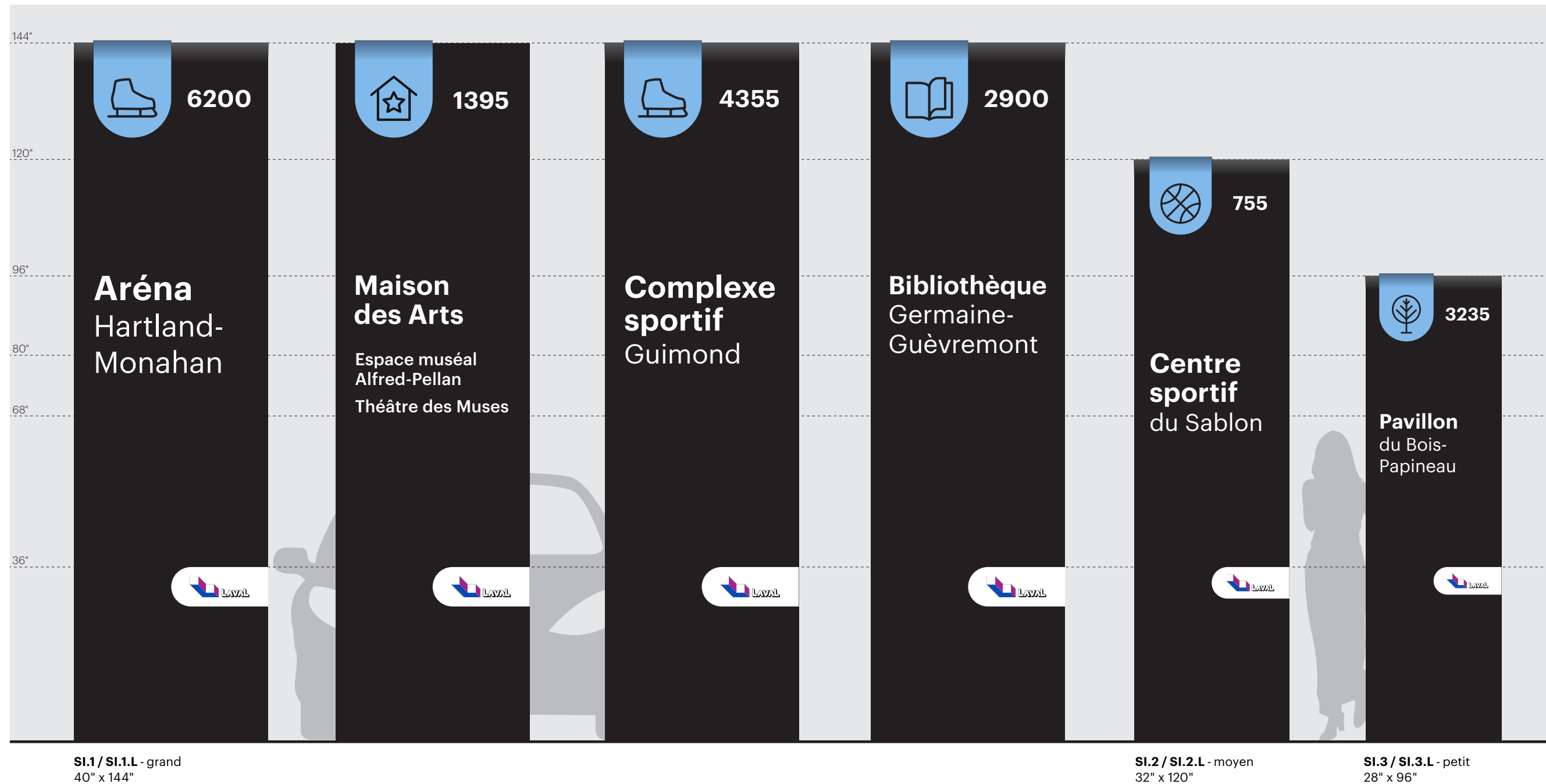
- Version lumineuse, avec extension **.L**
- Version en vinyle, avec extension **.V**
- Version extérieure, avec extension **.E**

De surcroît, quelques éléments extérieurs sont identiques à leur version intérieure au niveau du graphisme. C'est pourquoi leurs grilles ont également été rassemblées.

Le nom des éléments concernés est systématiquement indiqué dans la page présentant la grille graphique.

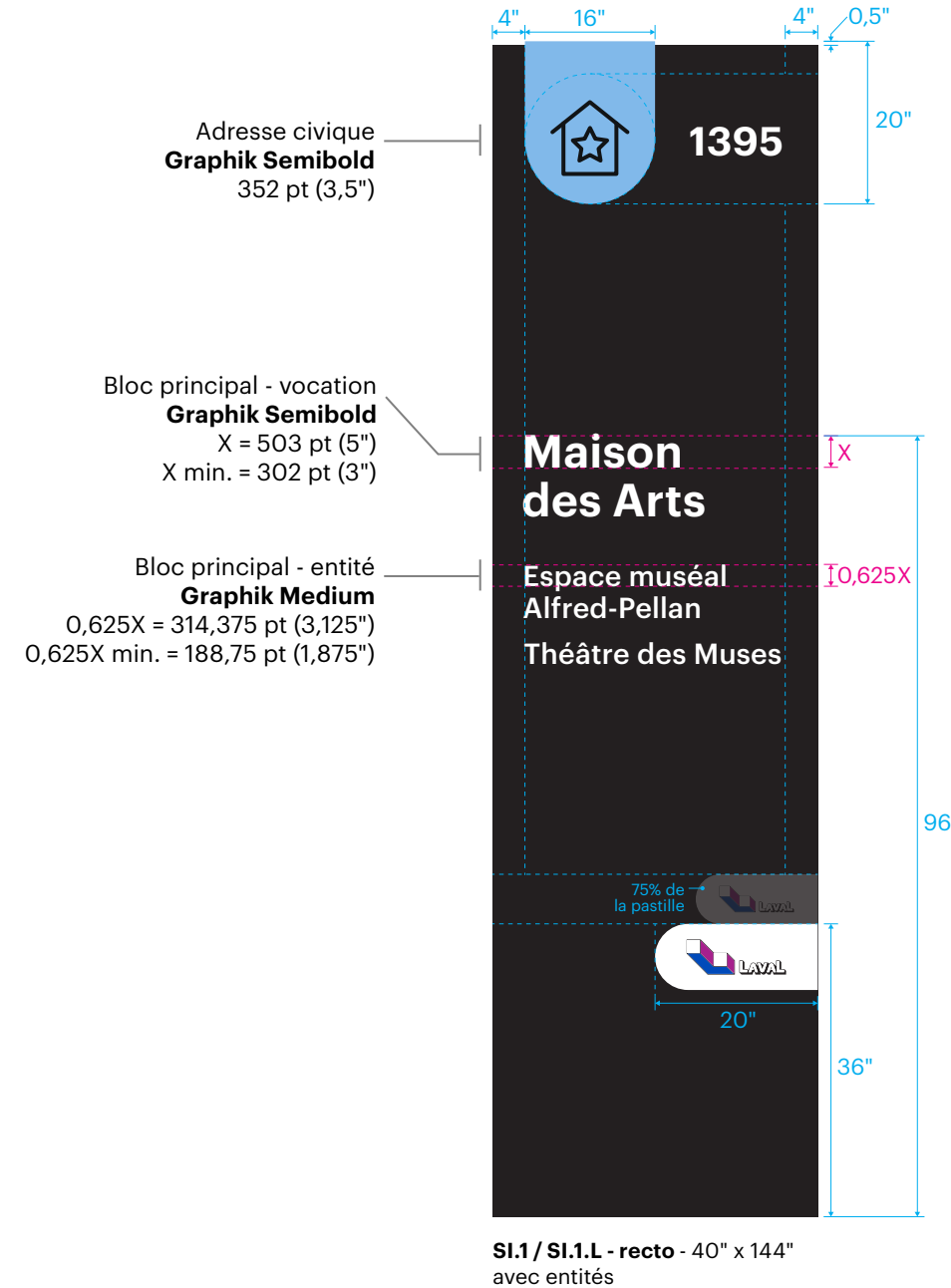
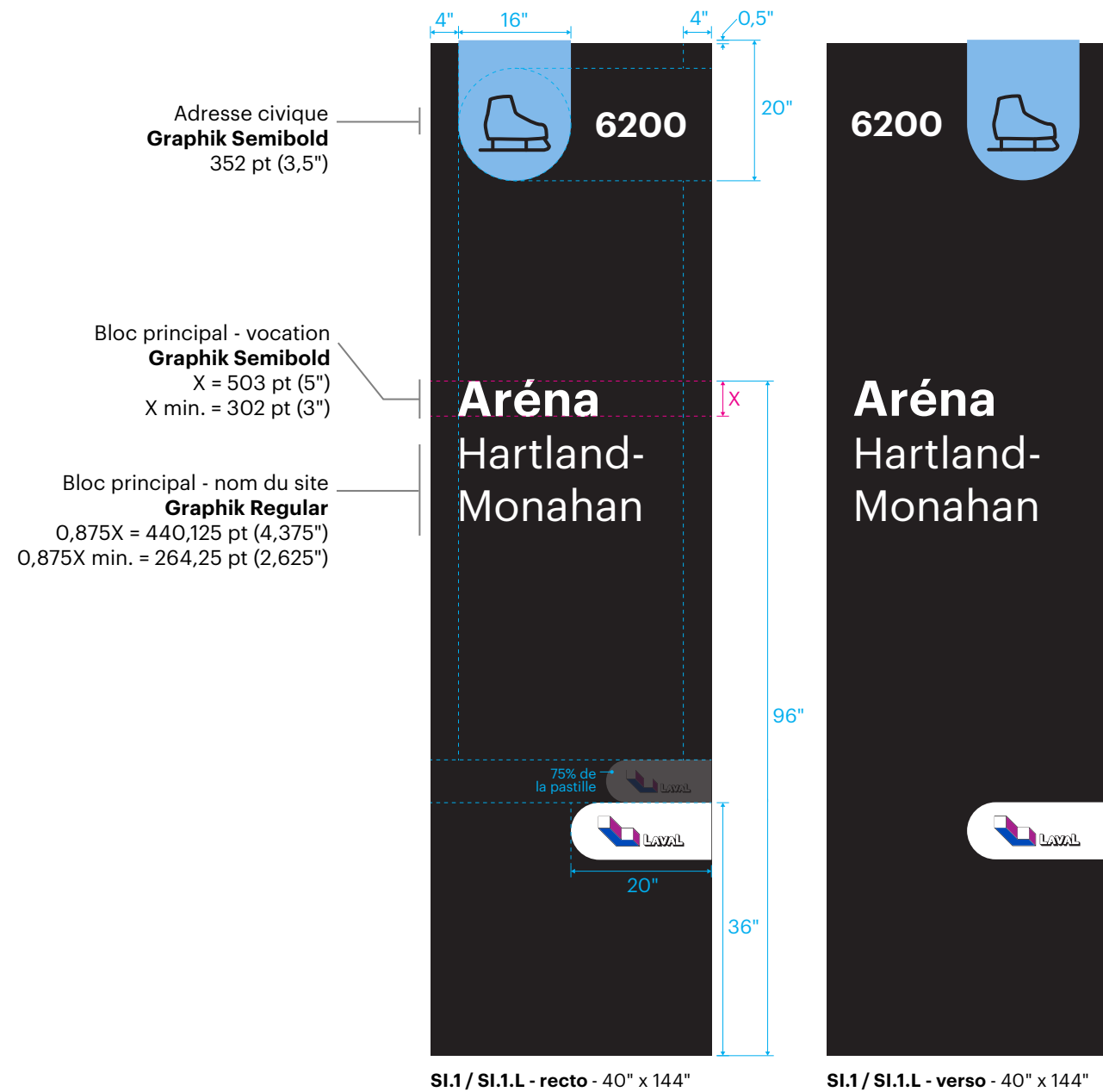
Type SI

Stèle identification - 3 formats, messages variés



SI.1 Grille graphique

Stèle d'identification - grand



Principes graphiques

- La pastille bleue est toujours alignée à gauche sur la face identifiée comme recto
- Les dimensions du logotype et de la pastille bleue sont fixes
- Le bloc principal est positionné à 96" de la base de la stèle pour maximiser la lisibilité
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficace du message

Verso

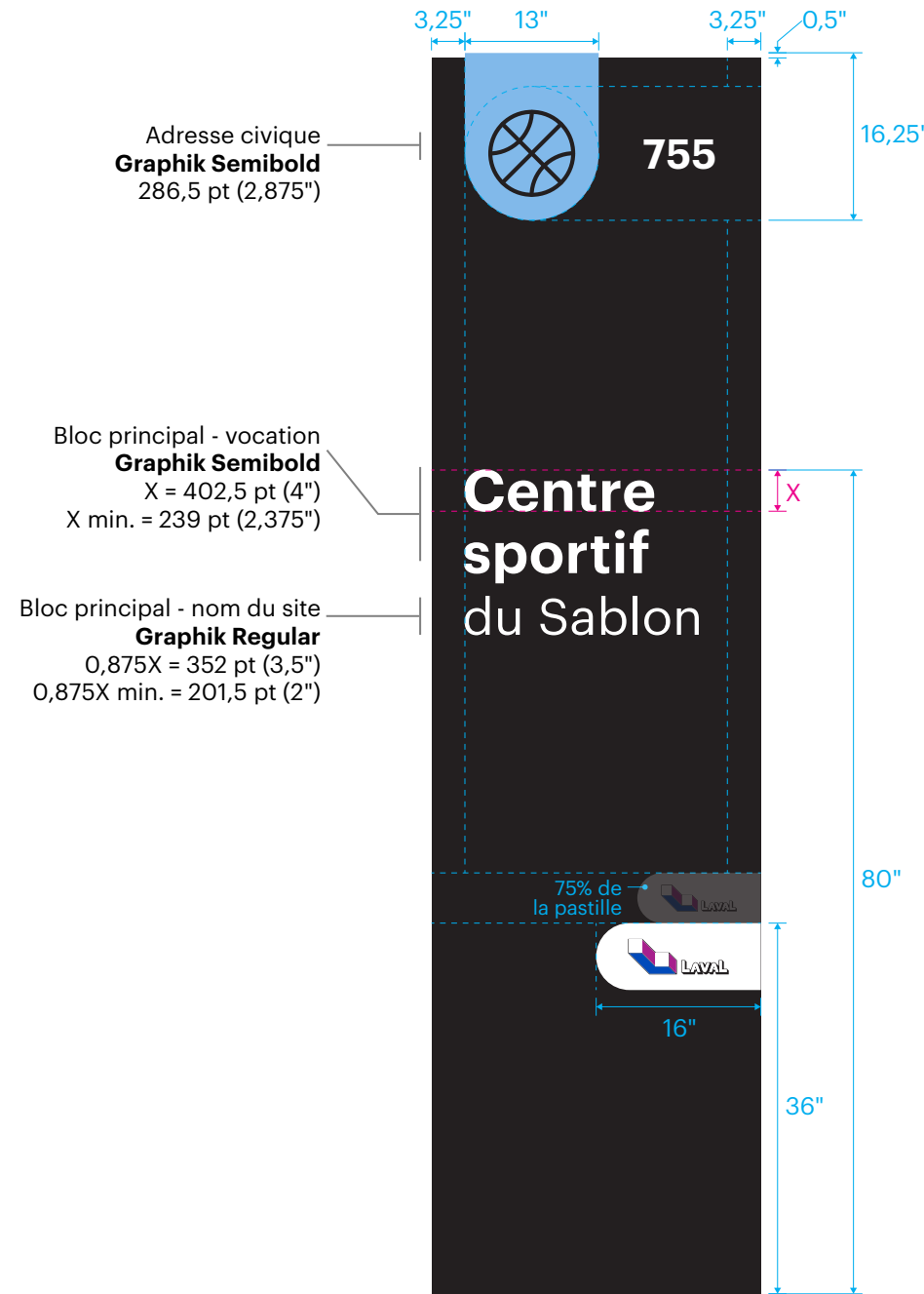
- Marges et ratios identiques au recto
- De par sa matérialité, la pastille bleue est alignée à droite au verso

Principes: versions lumineuses (.L)

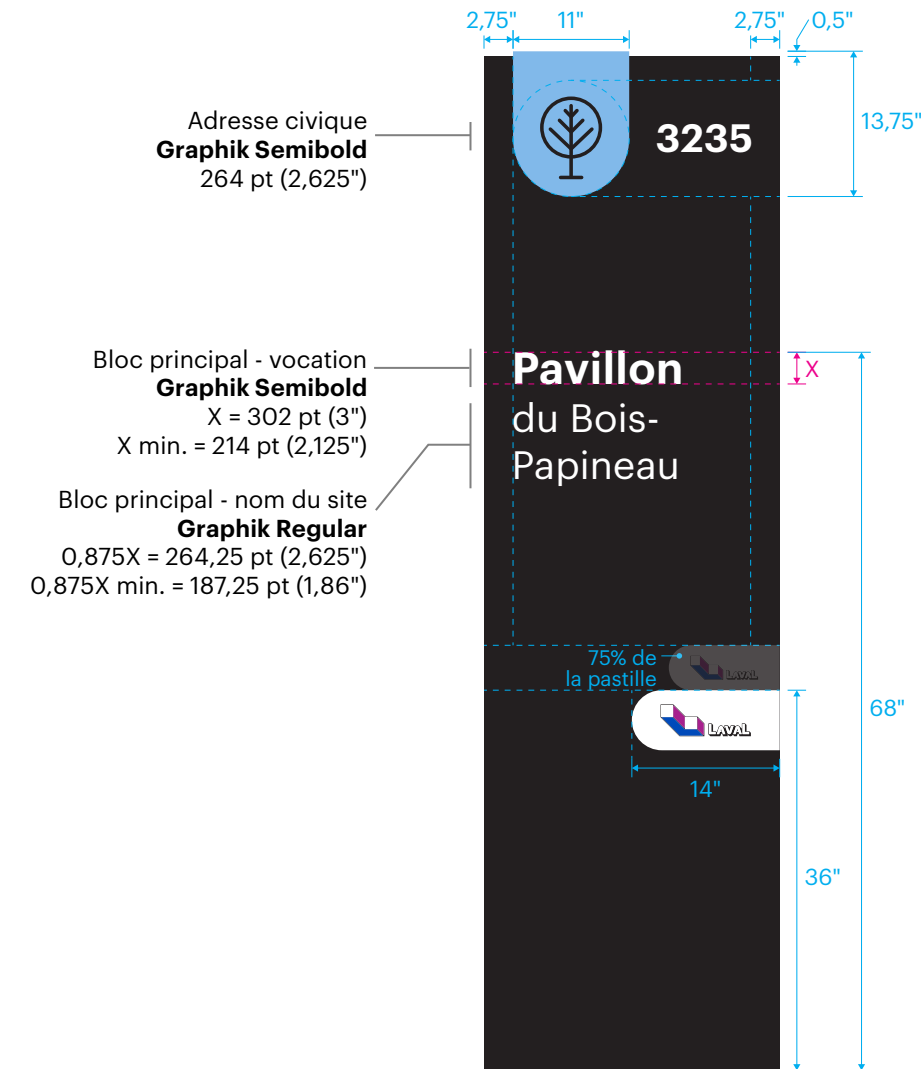
- Les grilles graphiques présentées s'appliquent également aux versions lumineuses des types SI

SI.2 - SI.3 Grilles graphiques

Stèles d'identification - moyen et petit



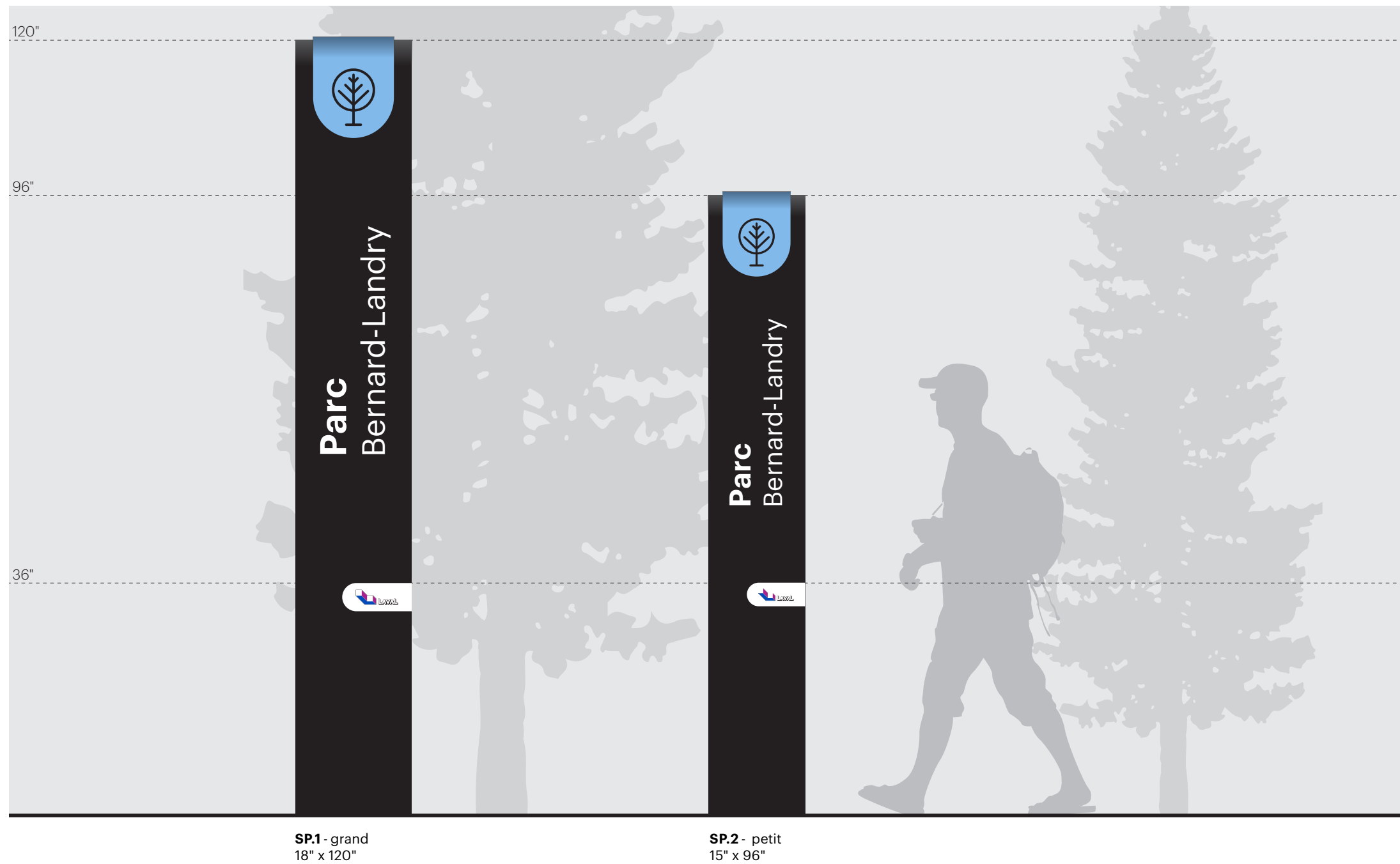
SI.2 / SI.2.L - recto - 32" x 120"



SI.3 / SI.3.L - recto - 28" x 96"

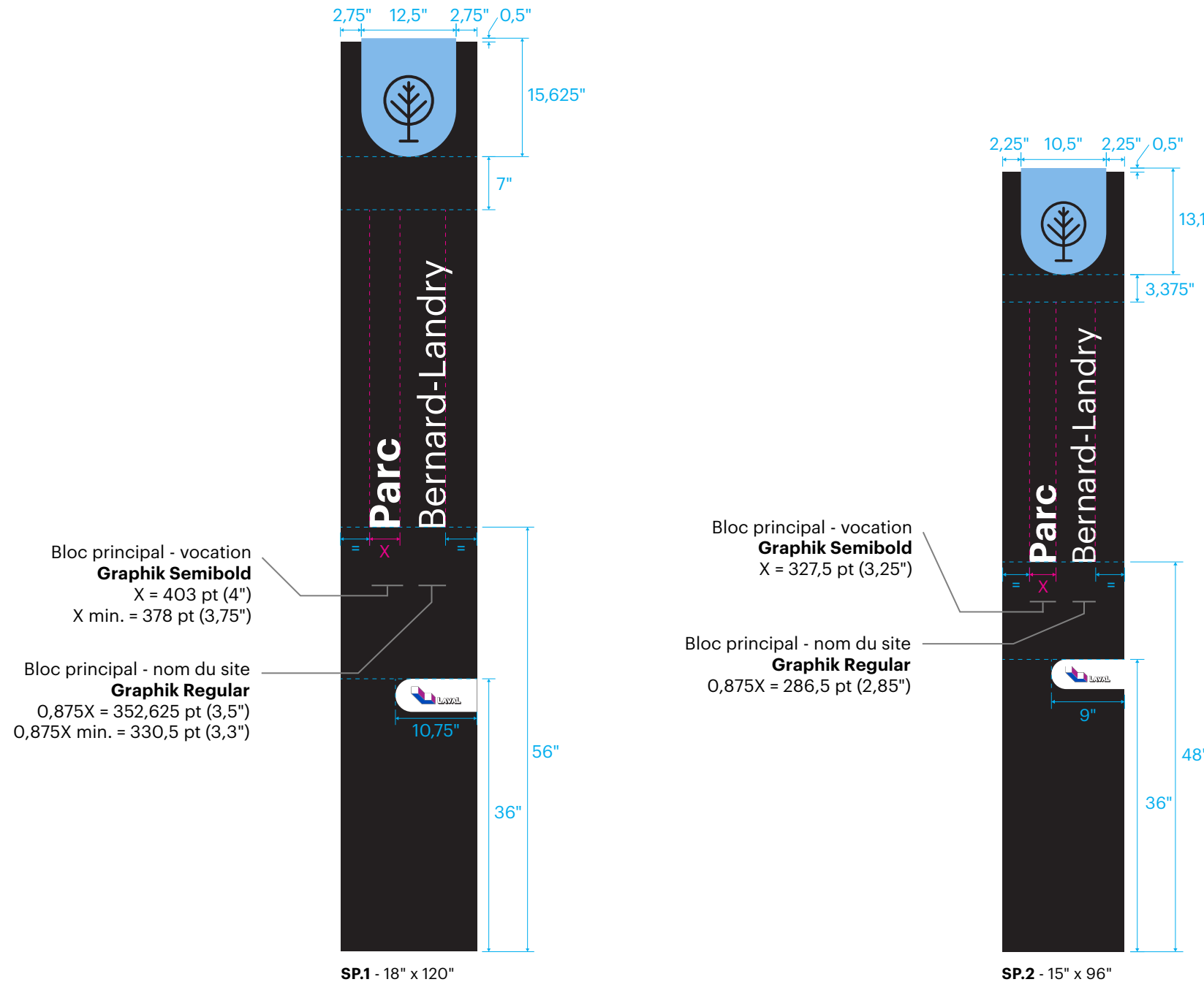
Type SP

Stèle de parc - 2 formats



SP.1 - SP.2 Grilles graphiques

Stèles de parc - grand et petit



Principes graphiques

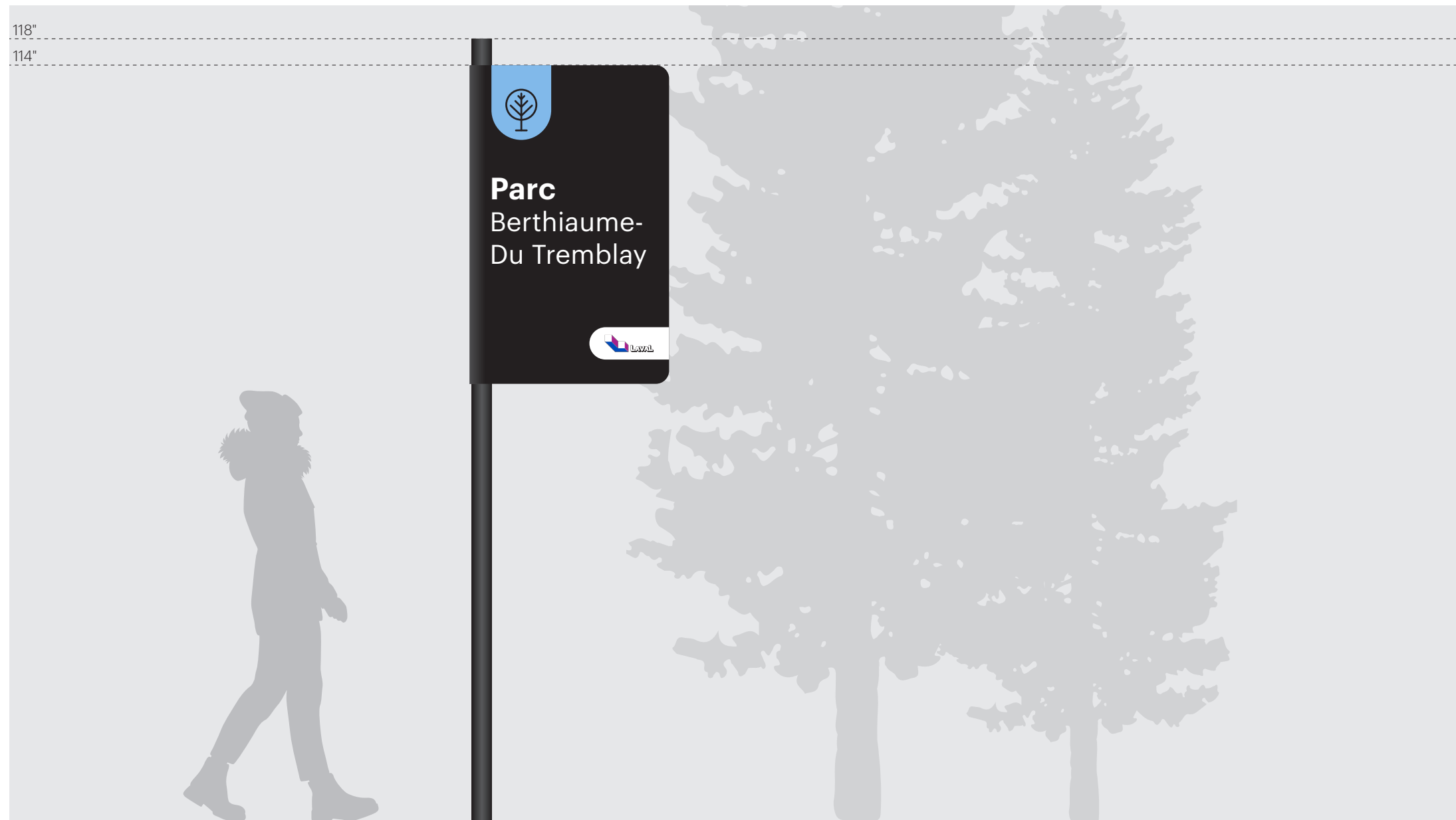
- La pastille bleue est toujours centrée
- Les dimensions du logotype et de la pastille bleue sont fixes
- Le bloc principal est positionné à 56" de la base pour la stèle SP.1 et à 48" de la base pour la stèle SP.2 afin de maximiser la lisibilité
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficace du message

Verso

- La face verso est identique au recto

IPP

Identification de parc sur poteau



IPP
Panneau: 30" x 48"

IPP Grille graphique

Identification de parc sur poteau



Principes graphiques

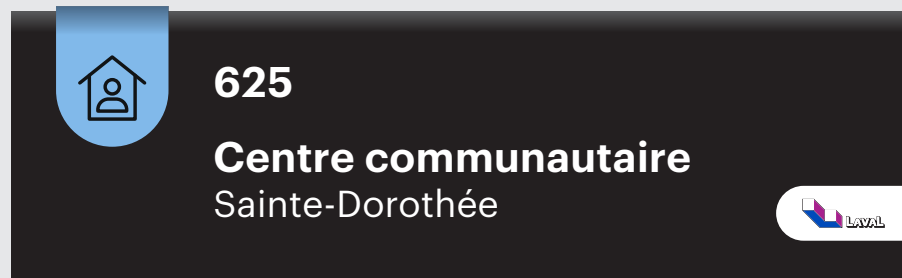
- Alignement du texte à gauche à 3,25" pour le recto et le verso
- La pastille bleue est toujours alignée du côté du poteau
- Les dimensions du logotype et de la pastille bleue sont fixes

Verso

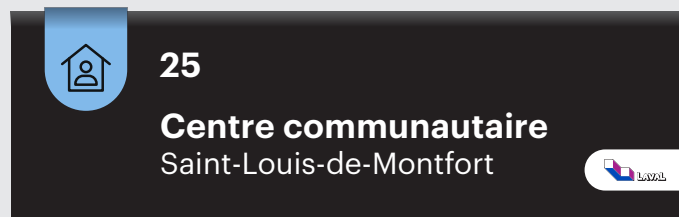
- Marges et ratios identiques au recto
- Le logo dans sa pastille blanche est exceptionnellement positionné du côté gauche du panneau

Type IE

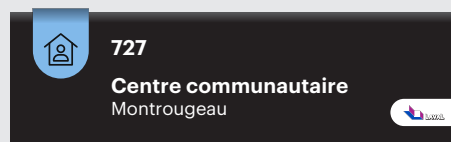
Identification / information d'édifice - 6 formats



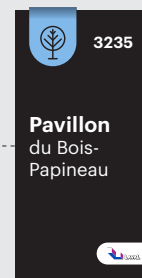
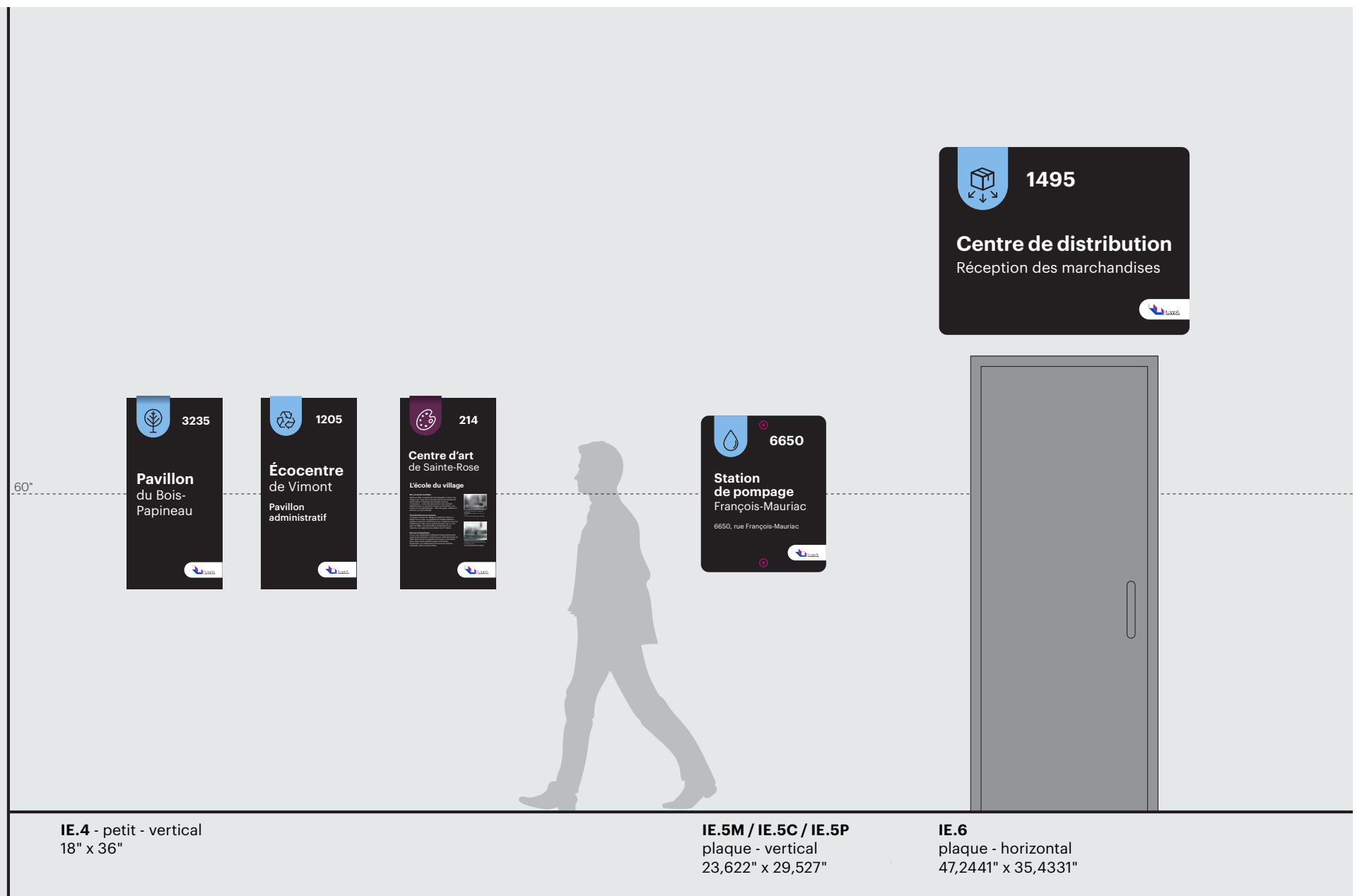
IE.1 / IE.1.L - grand
120" x 36"



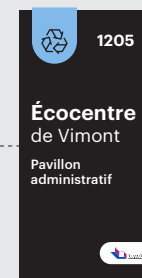
IE.2 / IE.2.L - moyen
90" x 28"



IE.3 / IE.3.L - petit
60" x 18"



IE.4 - petit - vertical
18" x 36"



IE.5M / IE.5C / IE.5P
plaque - vertical
23,622" x 29,527"



IE.6
plaque - horizontal
47,2441" x 35,4331"

IE.1 Grille graphique

Identification / information d'édifice - grand



Principes graphiques

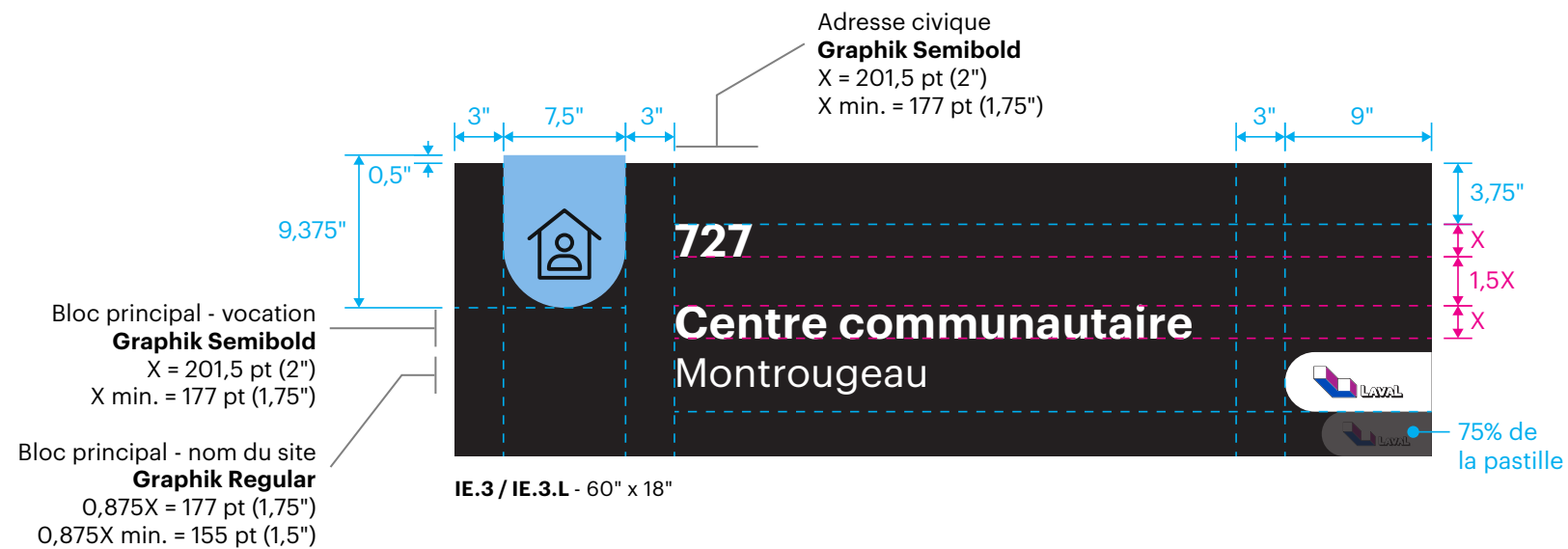
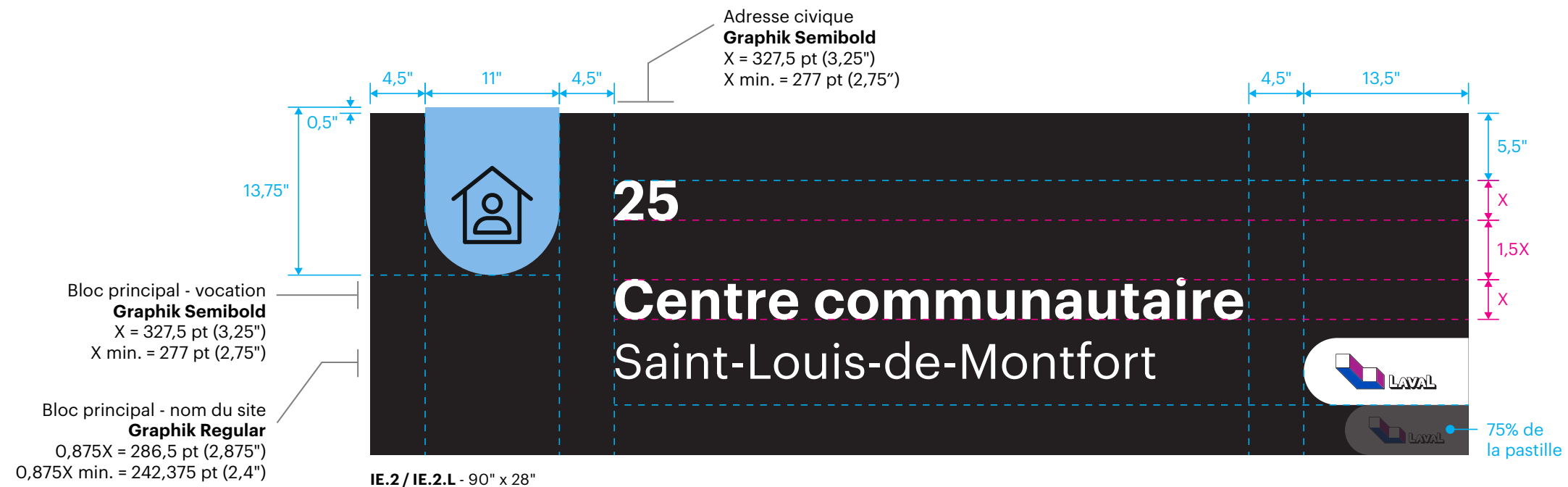
- Dimensions et positionnement du logo et de la pastille bleue sont fixes
- Les principes établis à la section « Bloc - adresse civique » ne s'appliquent pas aux items IE.1, IE.2 et IE.3
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficace du message

Principes: versions lumineuses (.L)

- Les grilles graphiques présentées s'appliquent également aux versions lumineuses des items IE.1, IE.2 et IE.3

IE.2 - IE.3 Grilles graphiques

Identification / information d'édifice - moyen et petit



IE.4 Grilles graphiques

Identification / information d'édifice - petit - vertical



Principes graphiques

- Dimensions et positionnement du logo et de la pastille bleue ou aubergine sont fixes
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficace du message

IE.4 Grilles graphiques

Identification / information d'édifice - petit - vertical



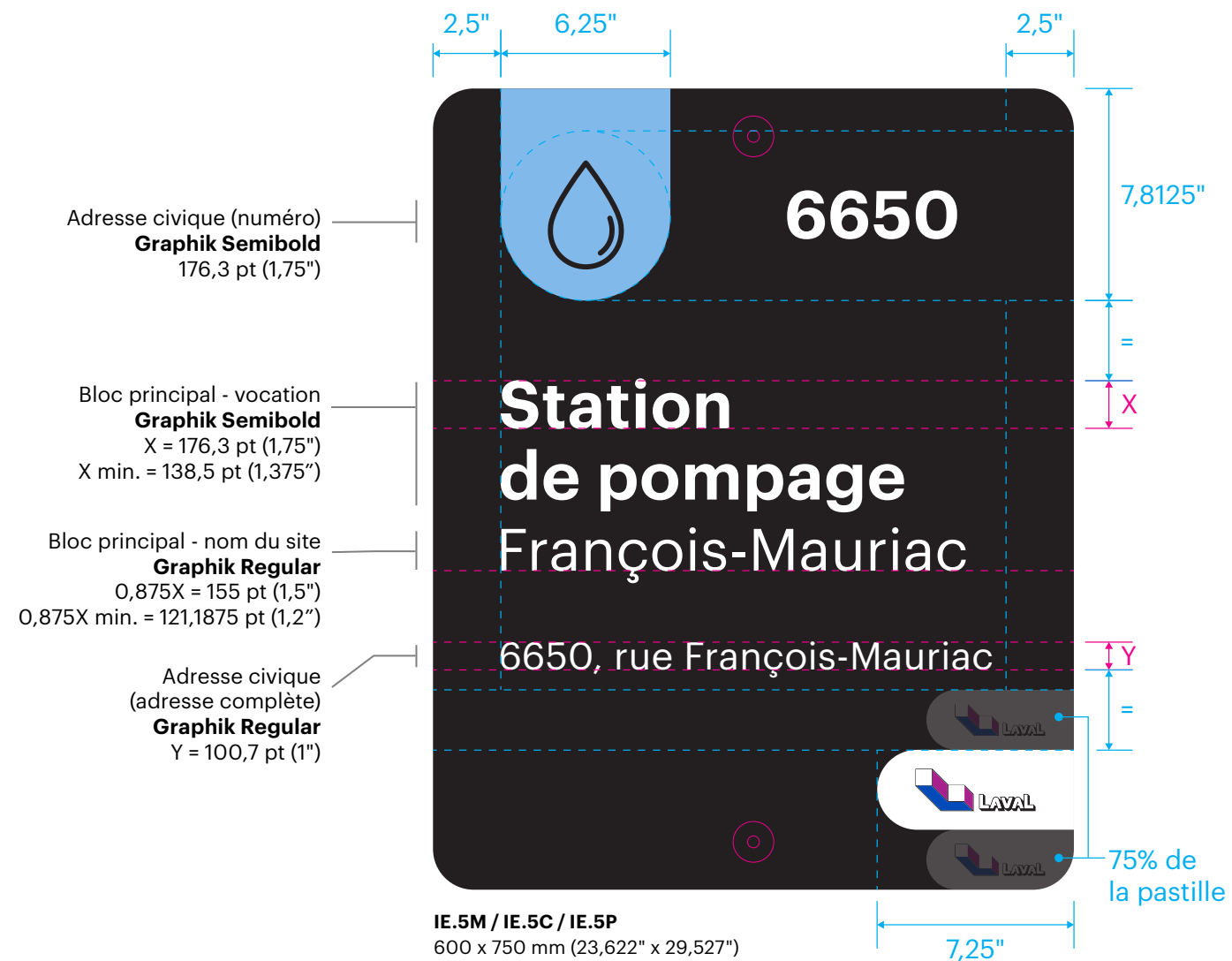
Principes graphiques

- Dimensions et positionnement du logo et de la pastille bleue ou aubergine sont fixes
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficace du message

IE.5M Grille graphique

Identification / information d'édifice - site technique - mural

La grille graphique démontrée s'applique aussi aux versions sur clôture et sur poteau (IE.5C - IE.5P)

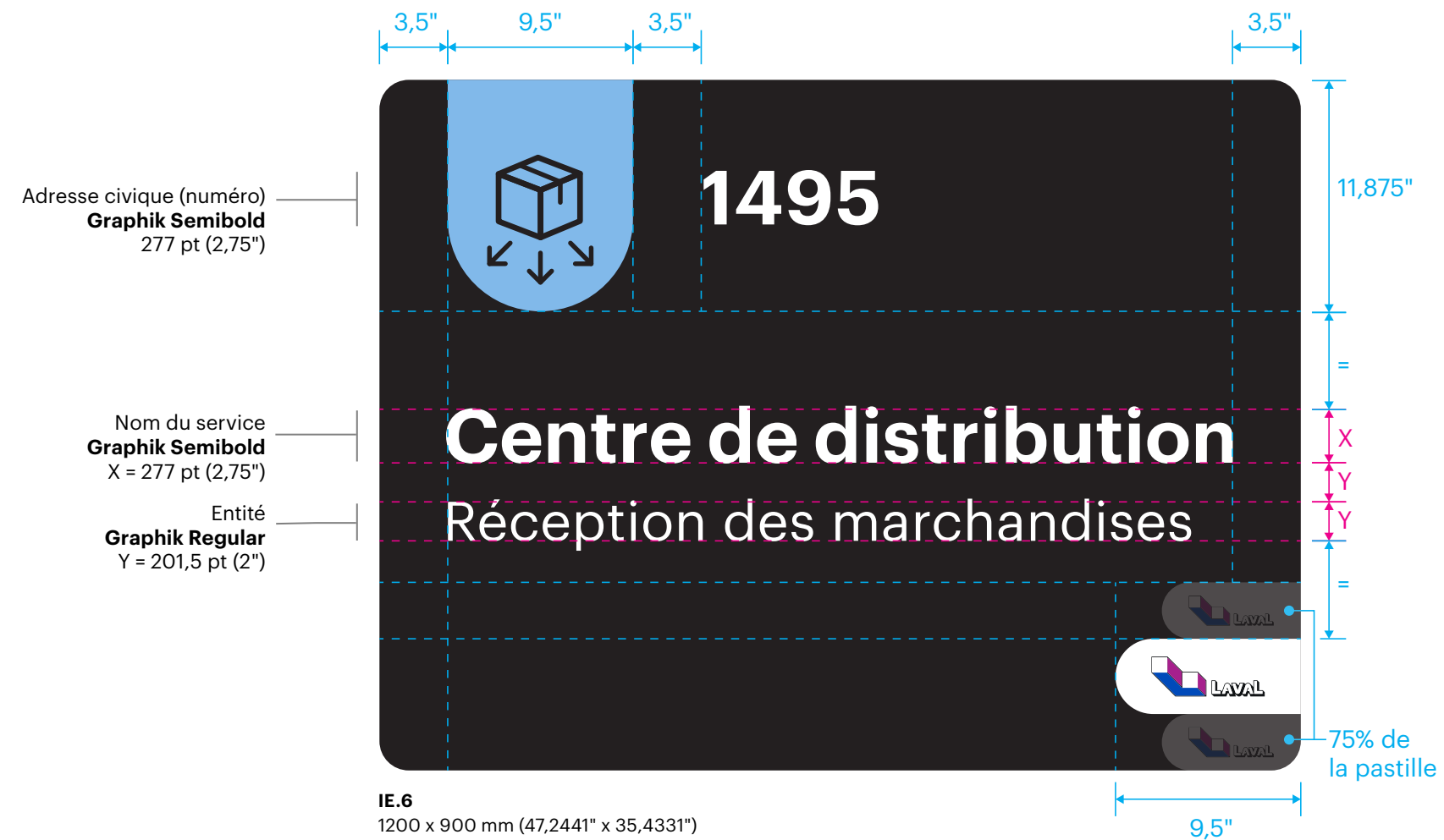


Principes graphiques

- Dimensions et positionnement du logo et de la pastille bleue sont fixes
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficace du message

IE.6 Grille graphique

Identification / information d'édifice - site technique - mural

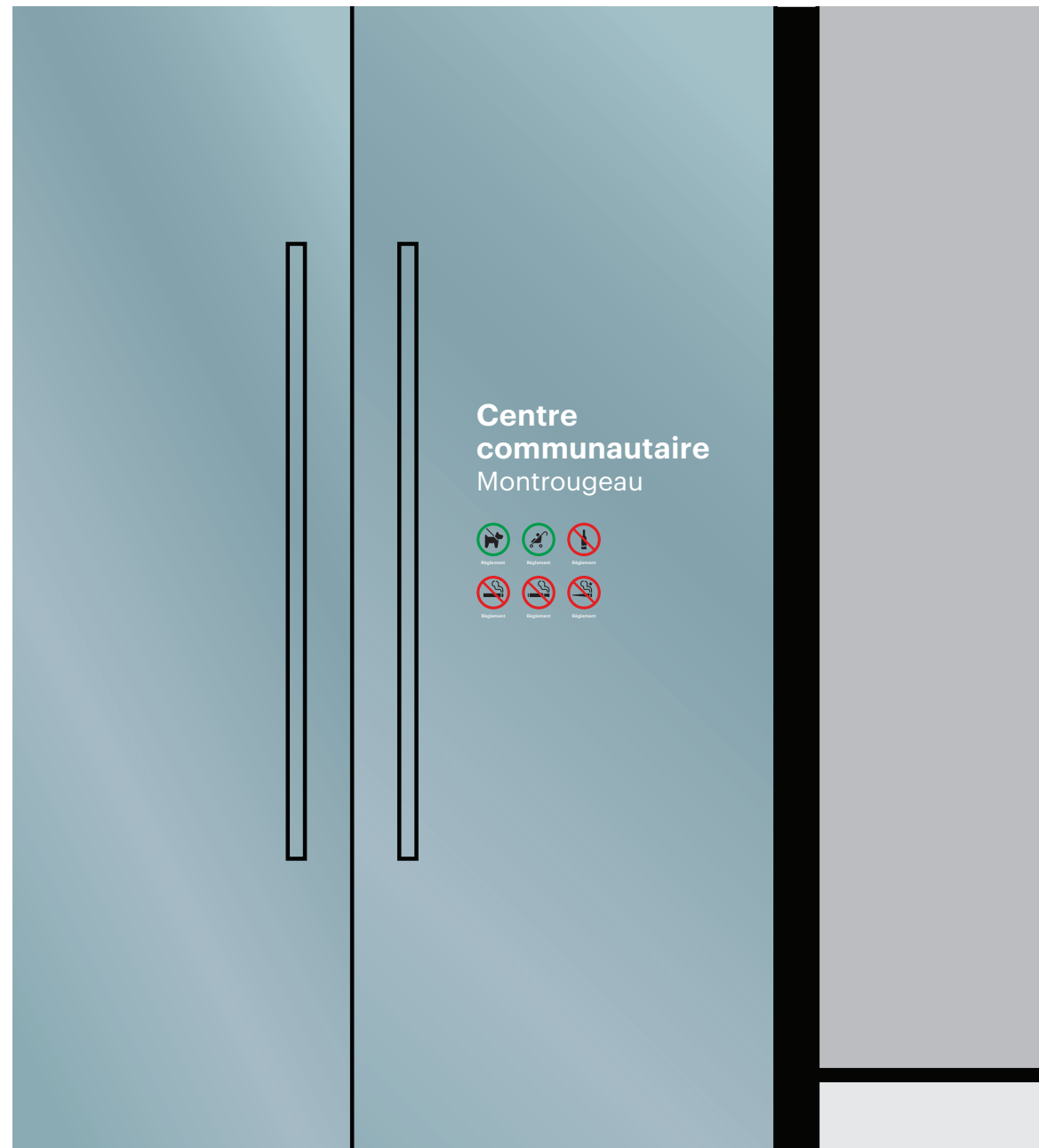


Principes graphiques

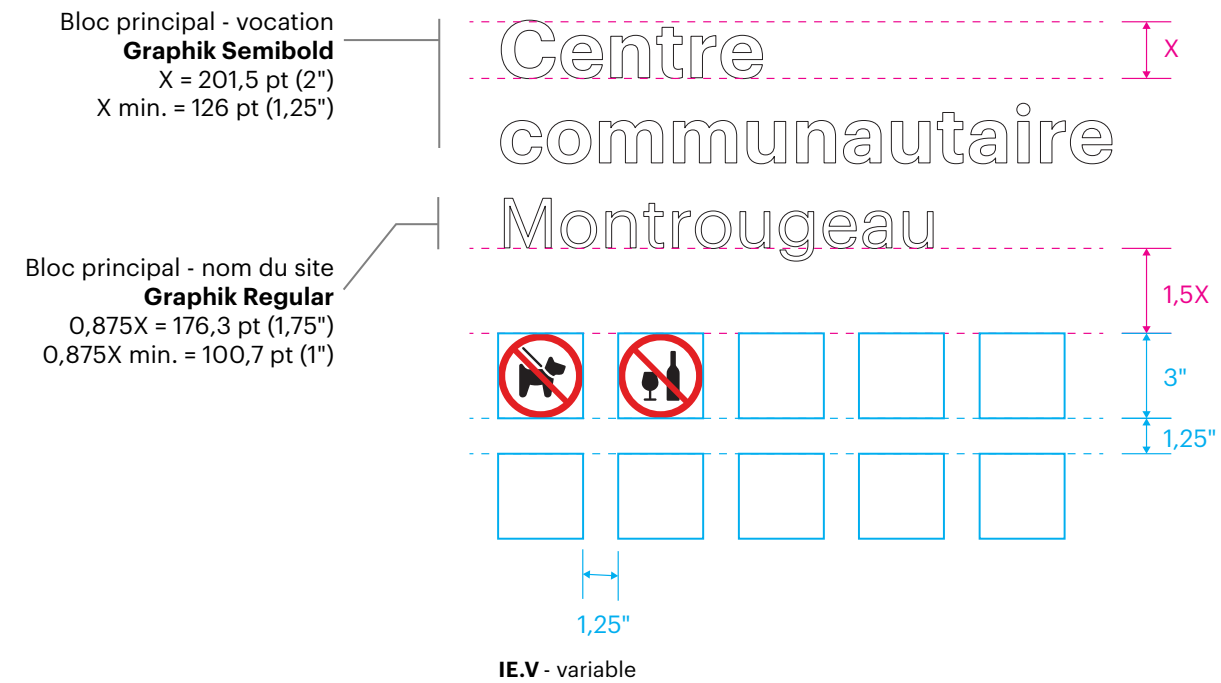
- Dimensions, positionnement du logo et de la pastille bleue sont fixes

IE.V Grille graphique

Identification / information d'édifice - vinyle



IE.V - variable

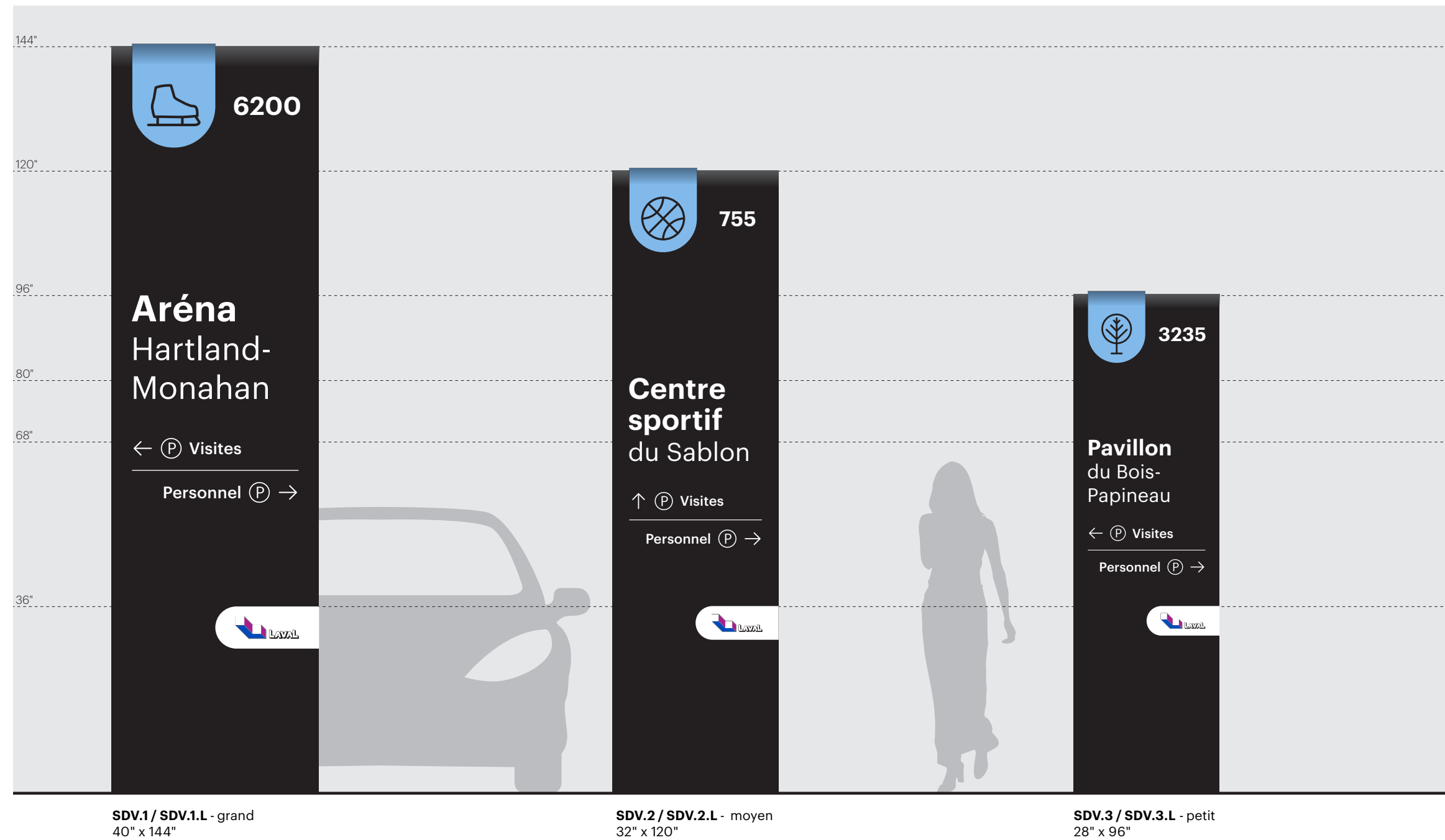


Principe graphique

- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible sur la surface qui lui est alloué, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

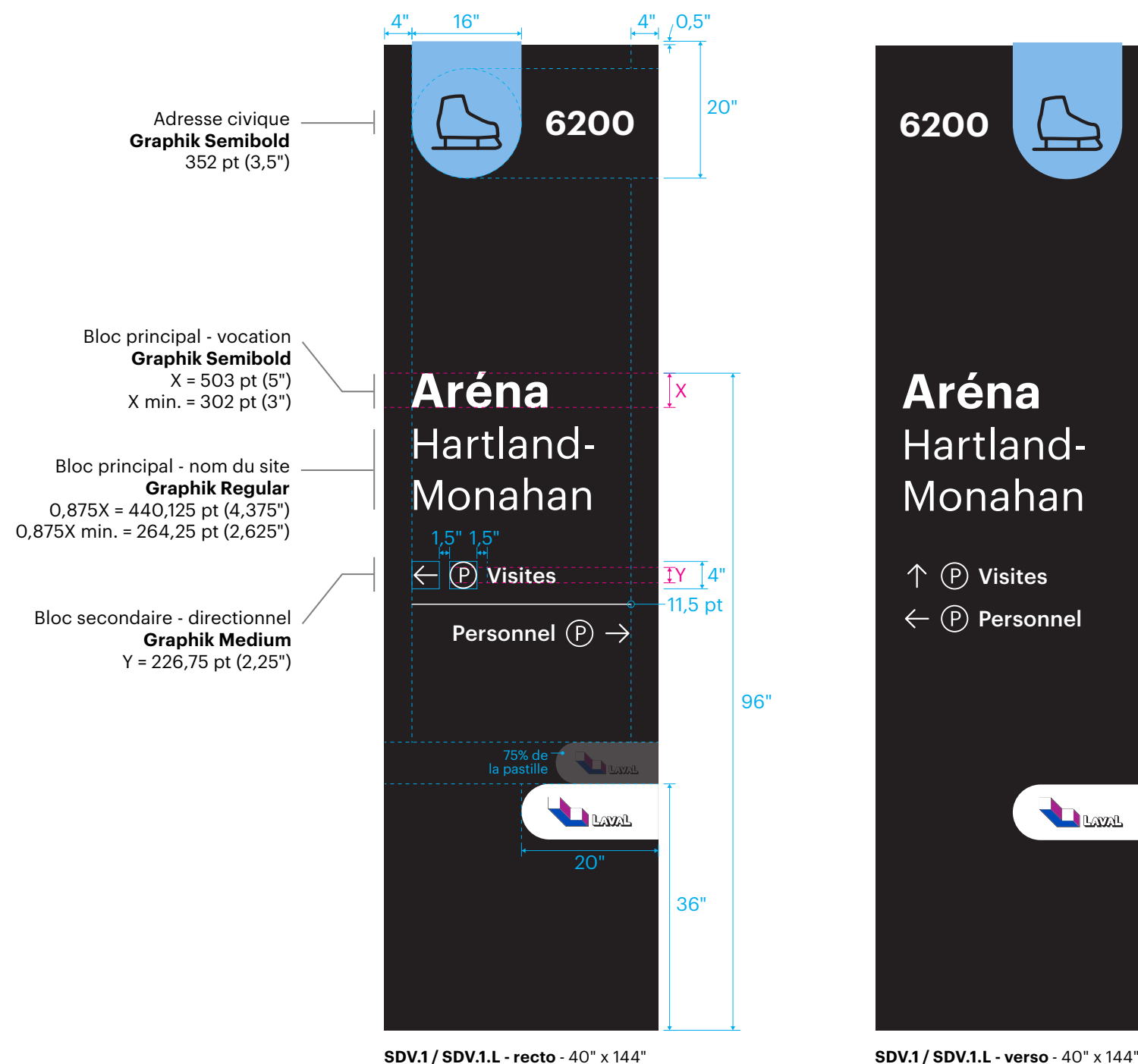
Type SDV

Stèle directionnelle véhiculaire - 3 formats



SDV.1 Grille graphique

Stèle directionnelle véhiculaire - grand



Principes graphiques

- La pastille bleue est toujours alignée à gauche sur la face identifiée comme recto
- Les dimensions du logotype et de la pastille bleue sont fixes
- Le bloc principal est positionné à 96" de la base de la stèle pour maximiser la lisibilité
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficace du message

Verso

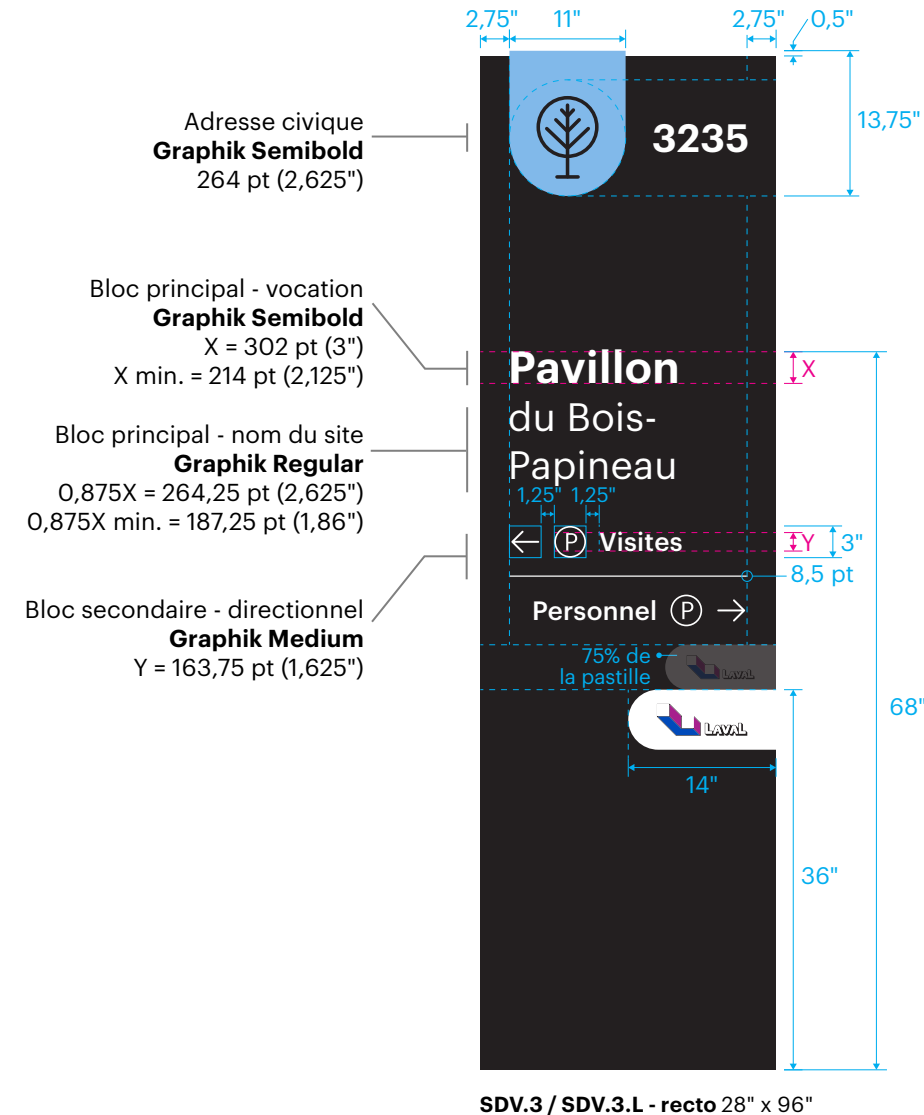
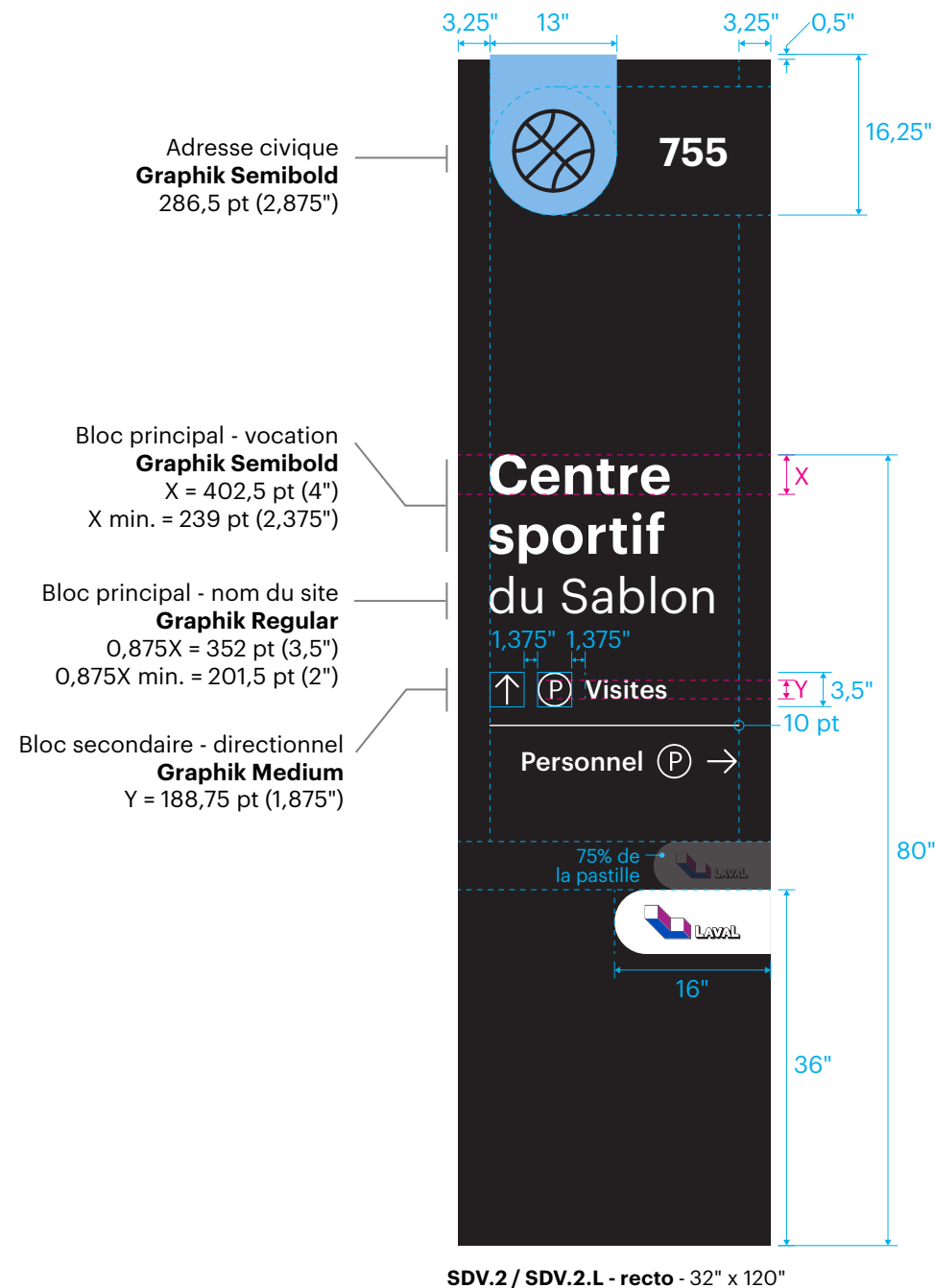
- Marges et ratios identiques au recto
- De par sa matérialité, la pastille bleue apparaît alignée à droite au verso

Principes: versions lumineuses (.L)

- Les grilles graphiques présentées s'appliquent également aux versions lumineuses des types SDV

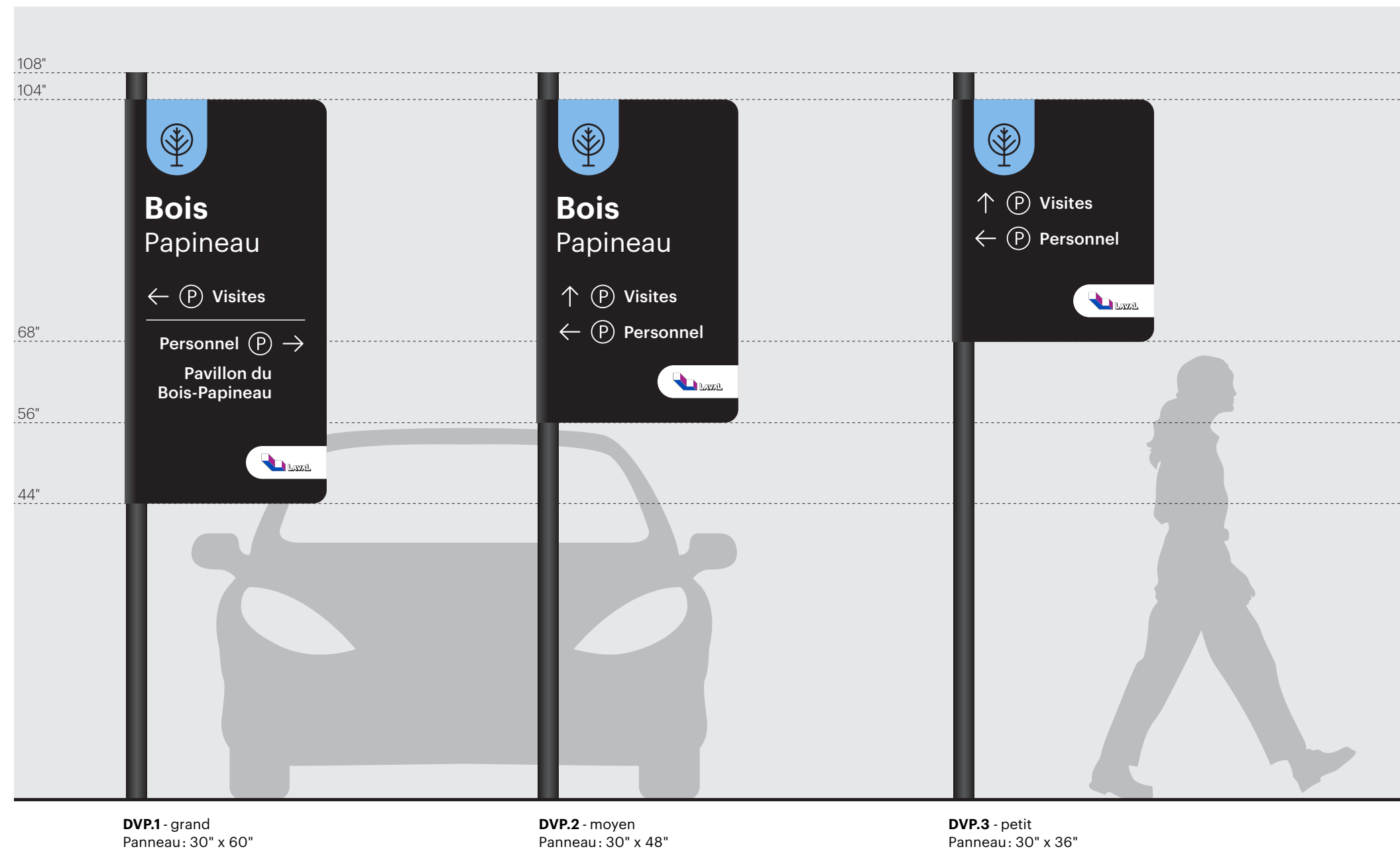
SDV.2 - SDV.3 Grilles graphiques

Stèle directionnelle véhiculaire - moyen et petit



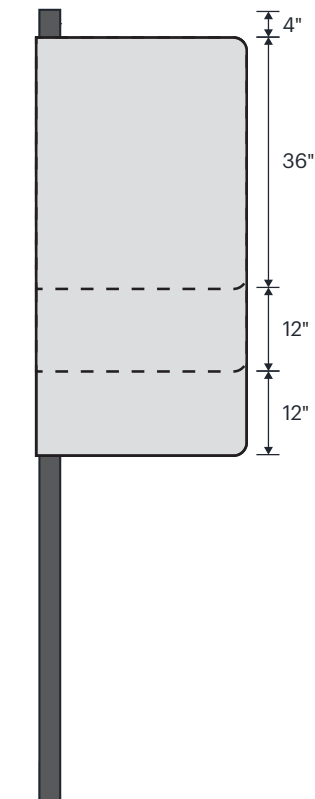
Type DVP

Directionnel véhiculaire sur poteau - 3 formats



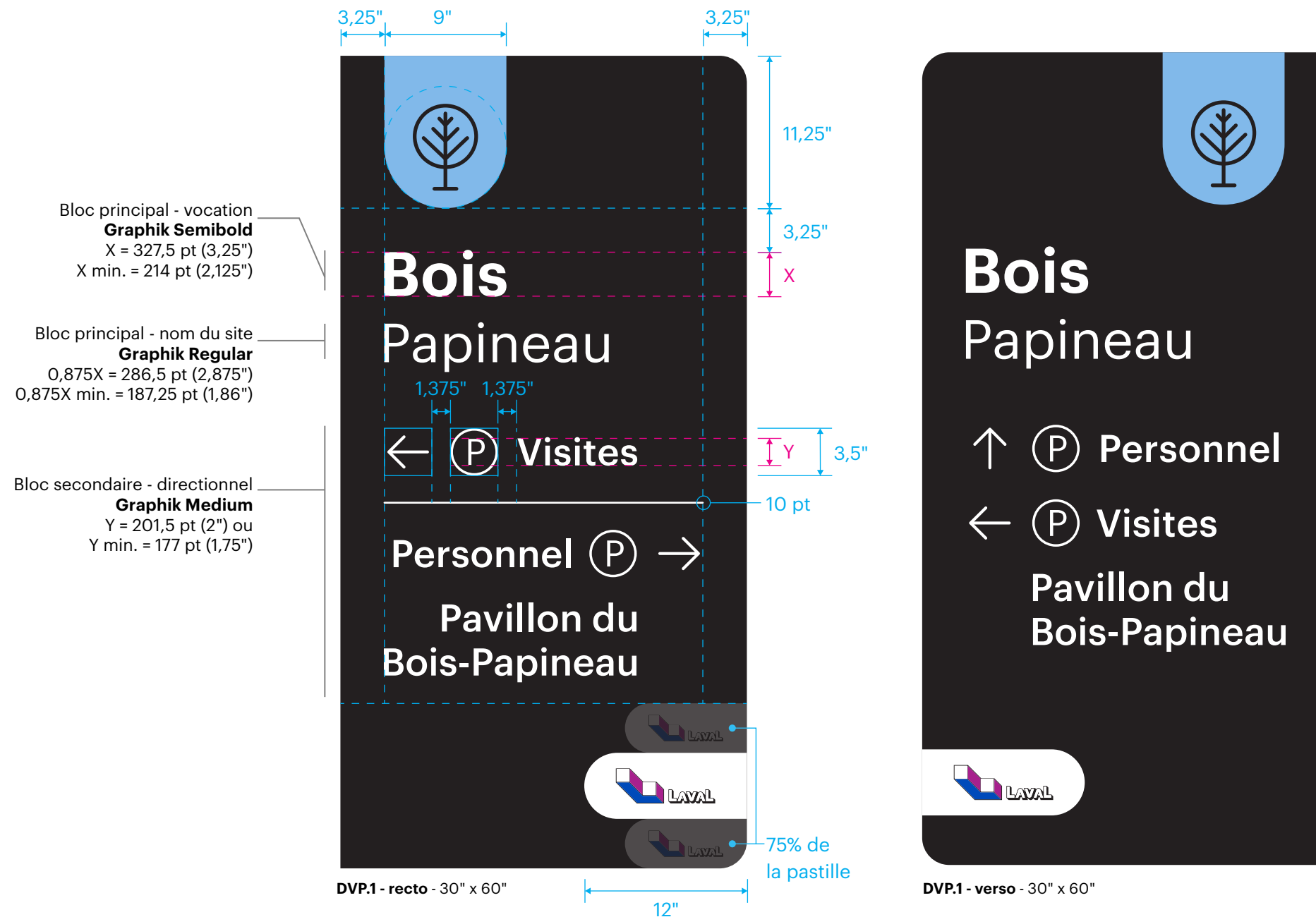
Principes généraux

- Largeur de 30" pour tous les formats
- Hauteur du panneau augmentée par incréments de 12" (minimum 36" de haut) selon la quantité de contenu de façon à assurer la cohérence visuelle entre toutes les déclinaisons



DVP.1 Grille graphique

Directionnel véhiculaire sur poteau - grand



Principes graphiques

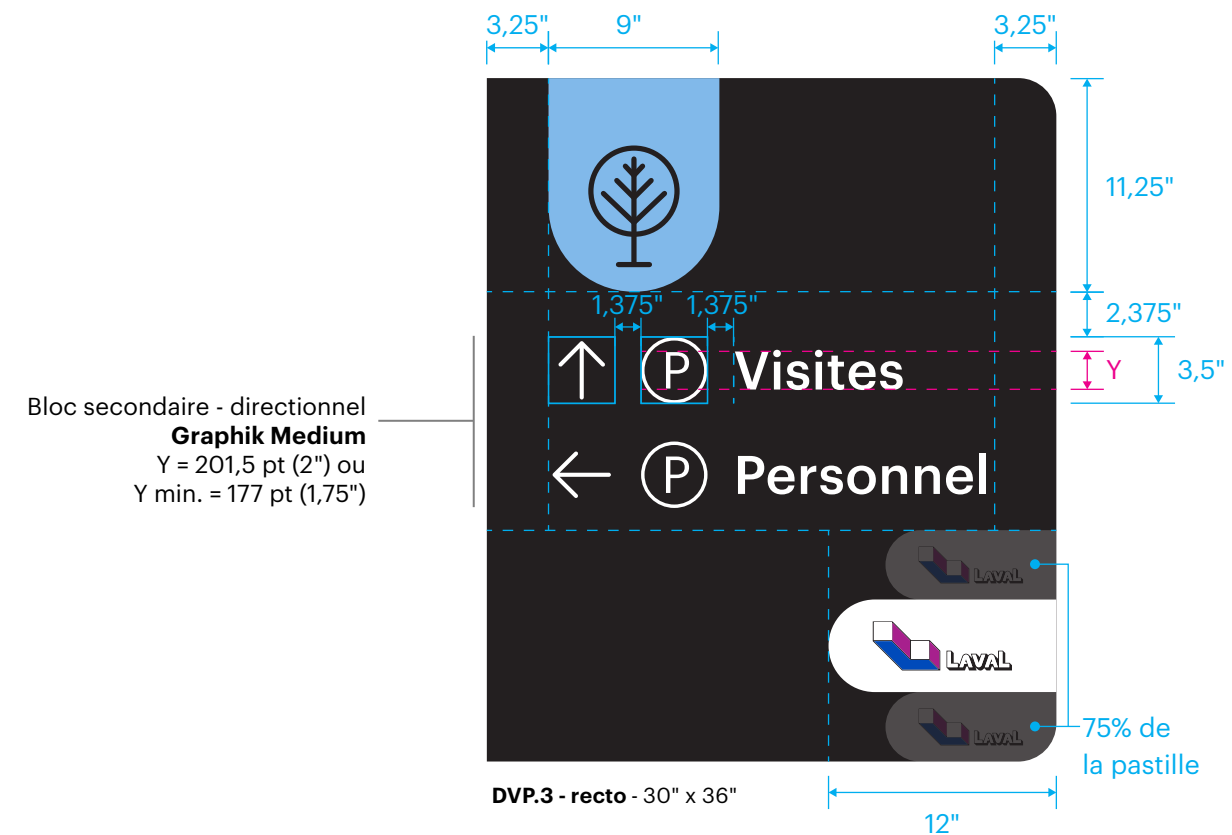
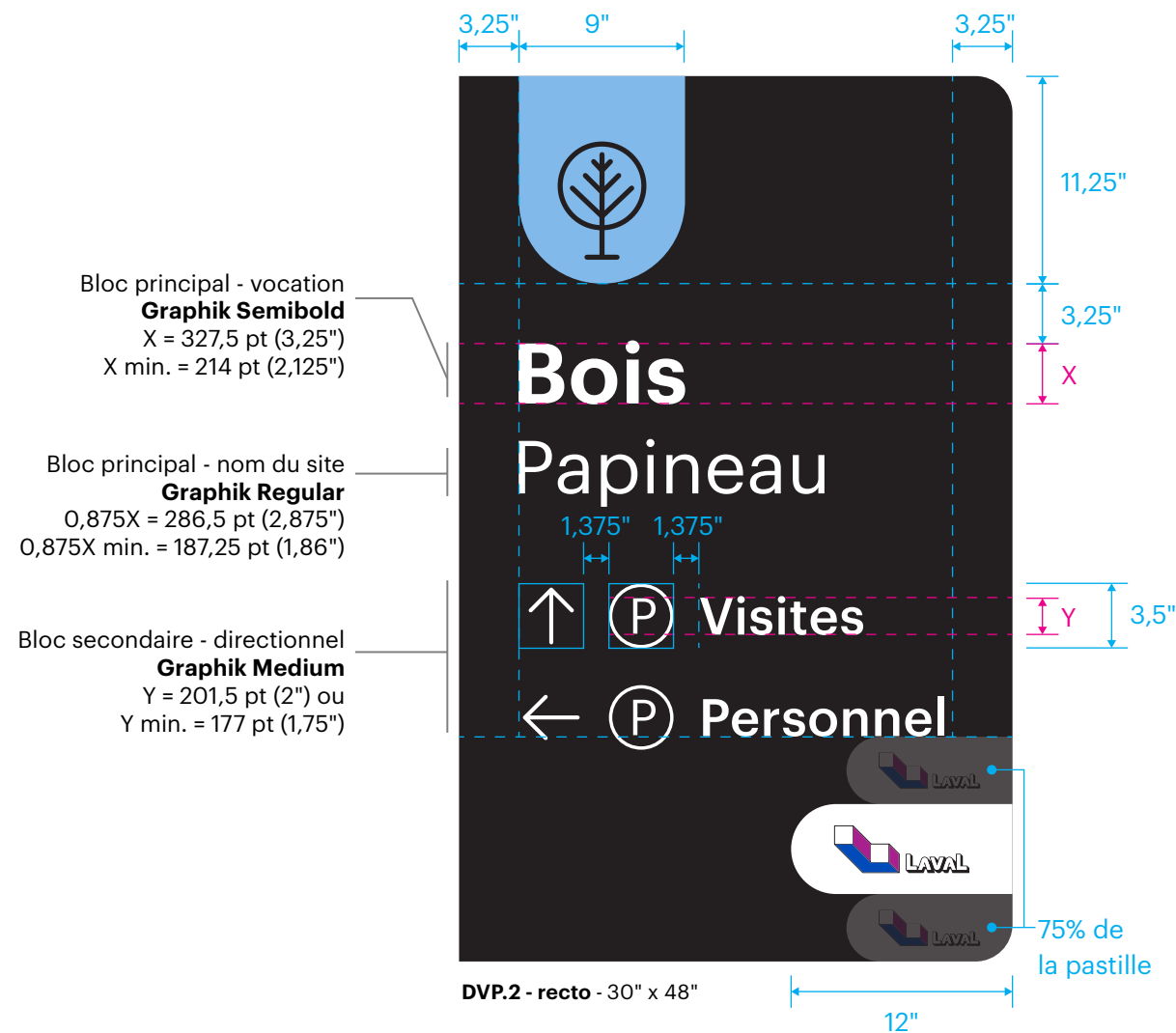
- Alignement du texte à gauche à 3,25" pour le recto et le verso
- La pastille bleue est toujours alignée du côté du poteau
- Les dimensions du logotype et de la pastille bleue sont fixes

Verso

- Marges et ratios identiques au recto
- Le logo dans sa pastille blanche est exceptionnellement positionné du côté gauche du panneau

DVP.2 - DVP.3 Grilles graphiques

Directionnel véhiculaire sur poteau - moyen et petit

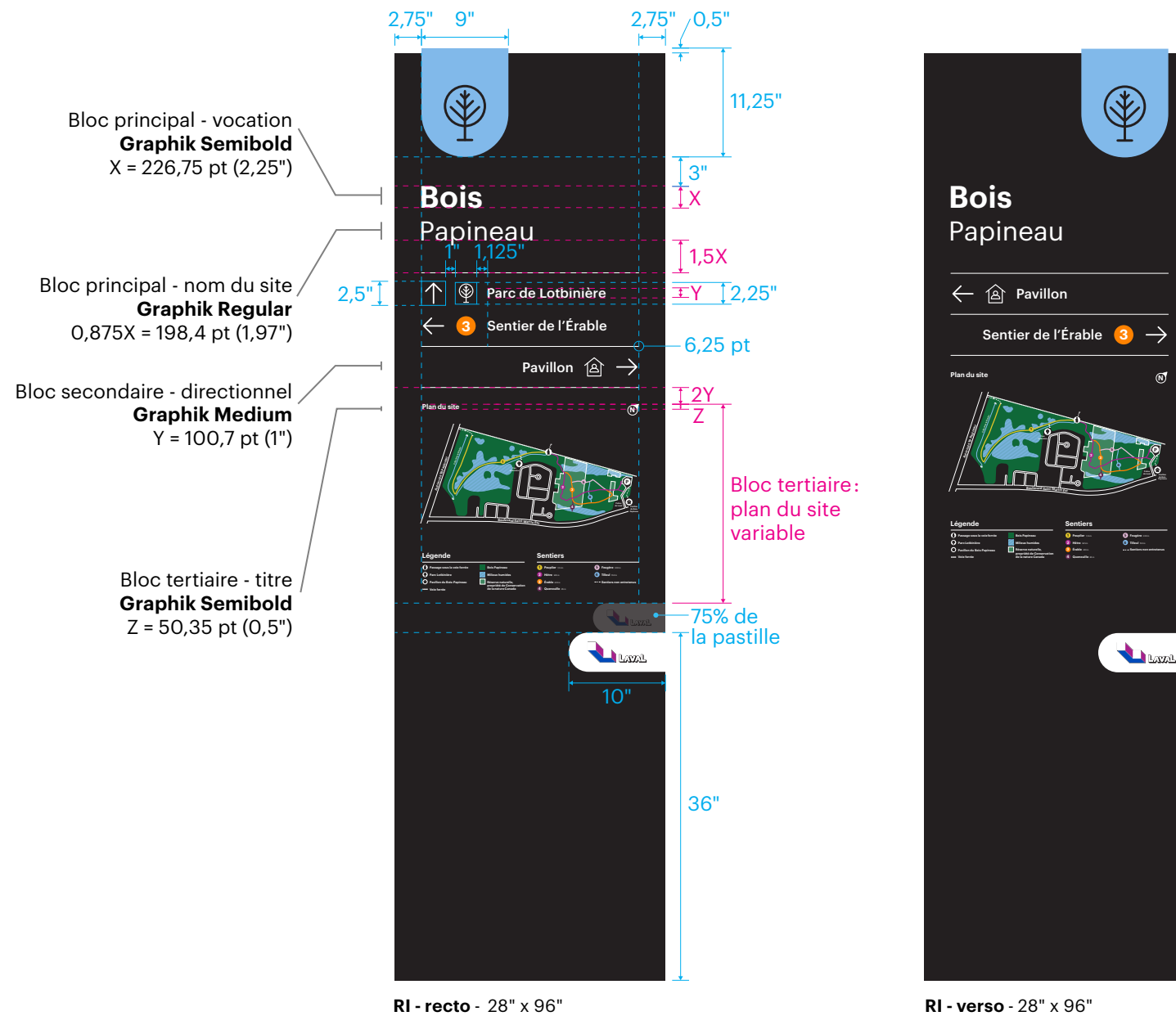


Principe général DVP.3

- La vocation et le nom du site ne sont plus présents dans cette version de l'élément

RI Grille graphique

Relais d'information



Principes graphiques

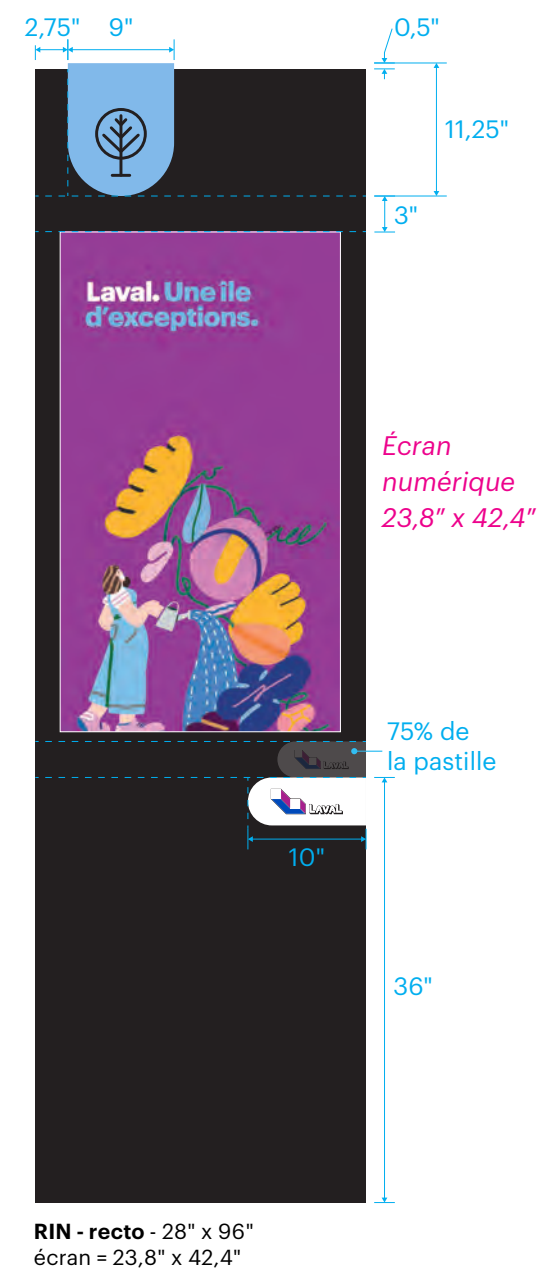
- Alignement du texte à gauche à 2,75" pour le recto et le verso
- La pastille bleue est toujours alignée à gauche sur la face identifiée comme recto
- Les dimensions du logotype et de la pastille bleue sont fixes

Verso

- Marges et ratios identiques au recto
- De par sa matérialité, la pastille bleue est alignée à droite au verso

RIN Grille graphique

Relais d'information numérique



Principes graphiques

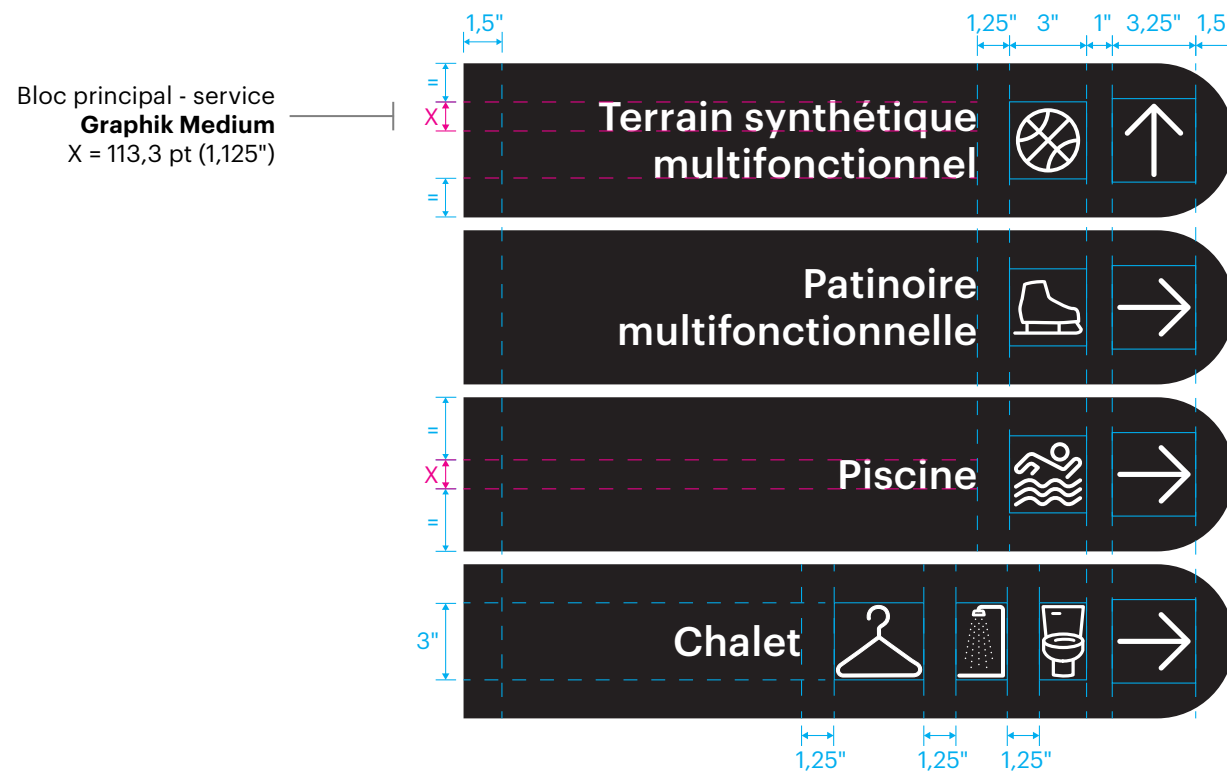
- Écran numérique sur le recto
- La pastille bleue est toujours alignée à gauche sur la face identifiée comme recto
- Les dimensions du logotype et de la pastille bleue sont fixes

Verso

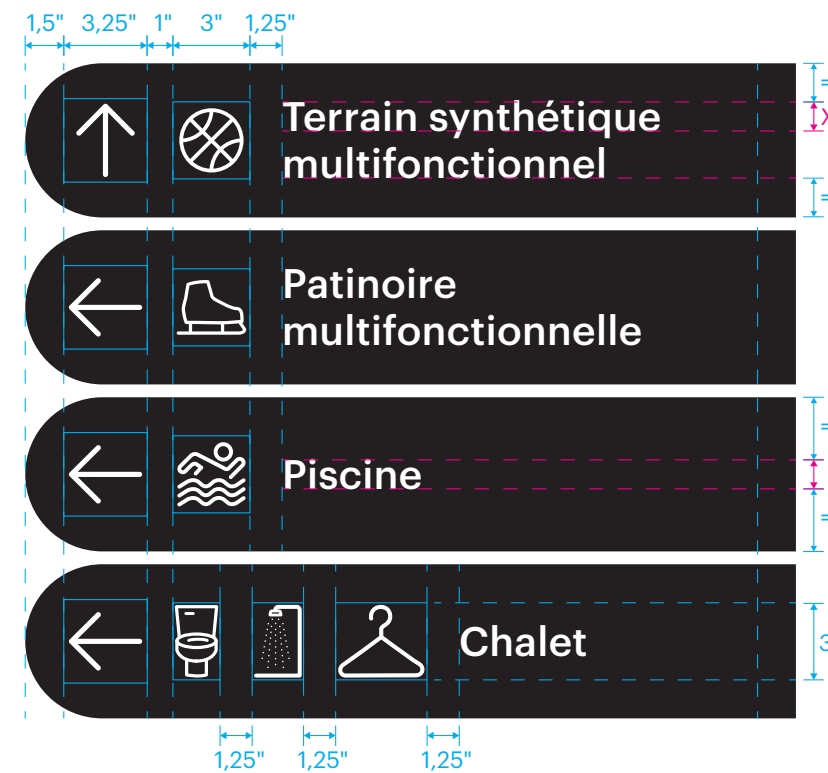
- Marges et ratios identiques au verso du type RI
- De par sa matérialité, la pastille bleue est alignée à droite au verso

DPP Grille graphique

Directionnel piétonnier sur poteau



DPP.1 / DPP.2 / DPP.3 / DPP.4 - recto - 1 latte = 30" x 6"



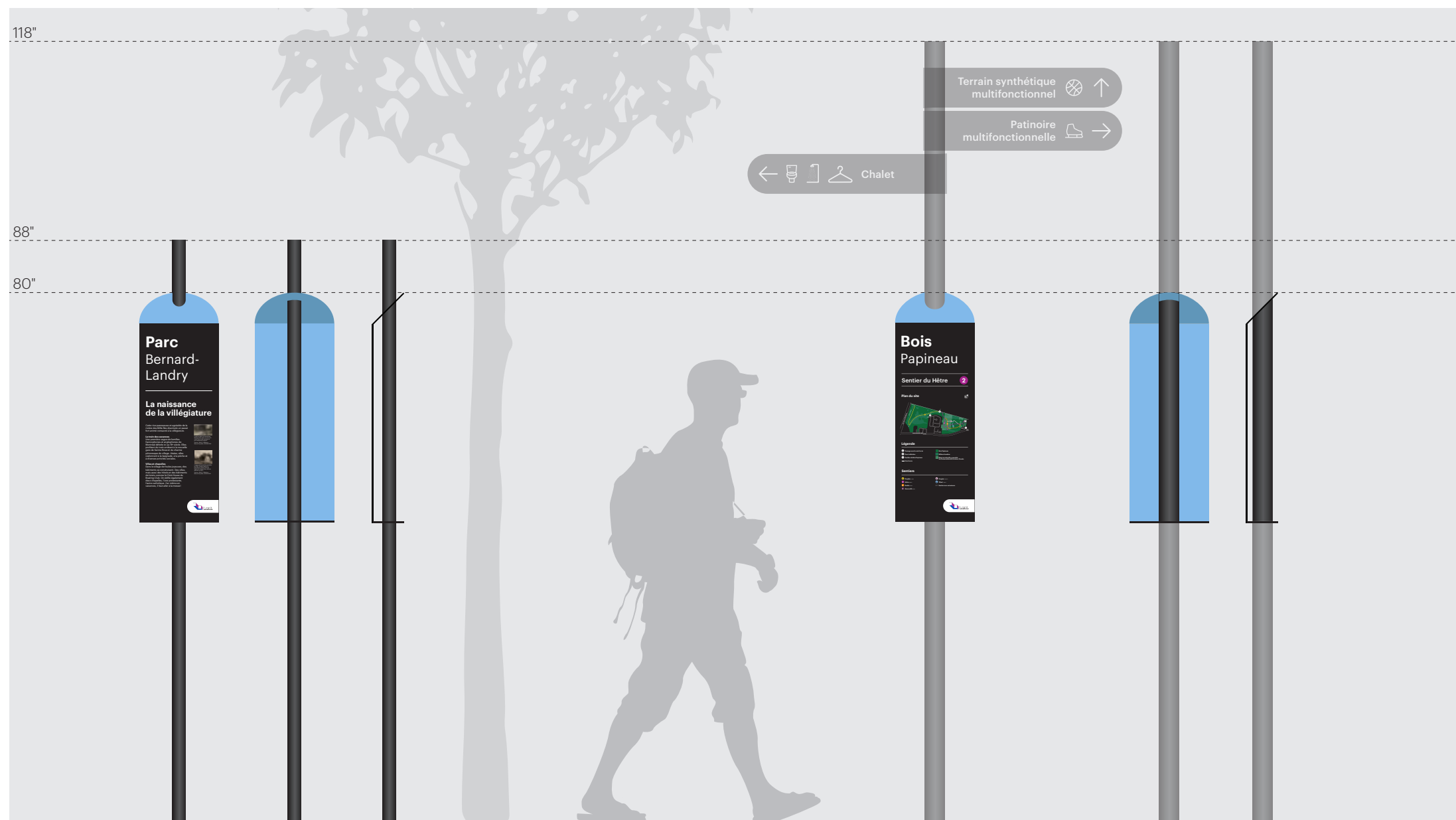
DPP.1 / DPP.2 / DPP.3 / DPP.4 - verso

Principes graphiques

- La logique directionnelle d'alignement des flèches et de séquence de pictogrammes doit être respectée
- Le positionnement du pictogramme dans sa grille est fourni dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*

VIP

Vignette d'information sur poteau

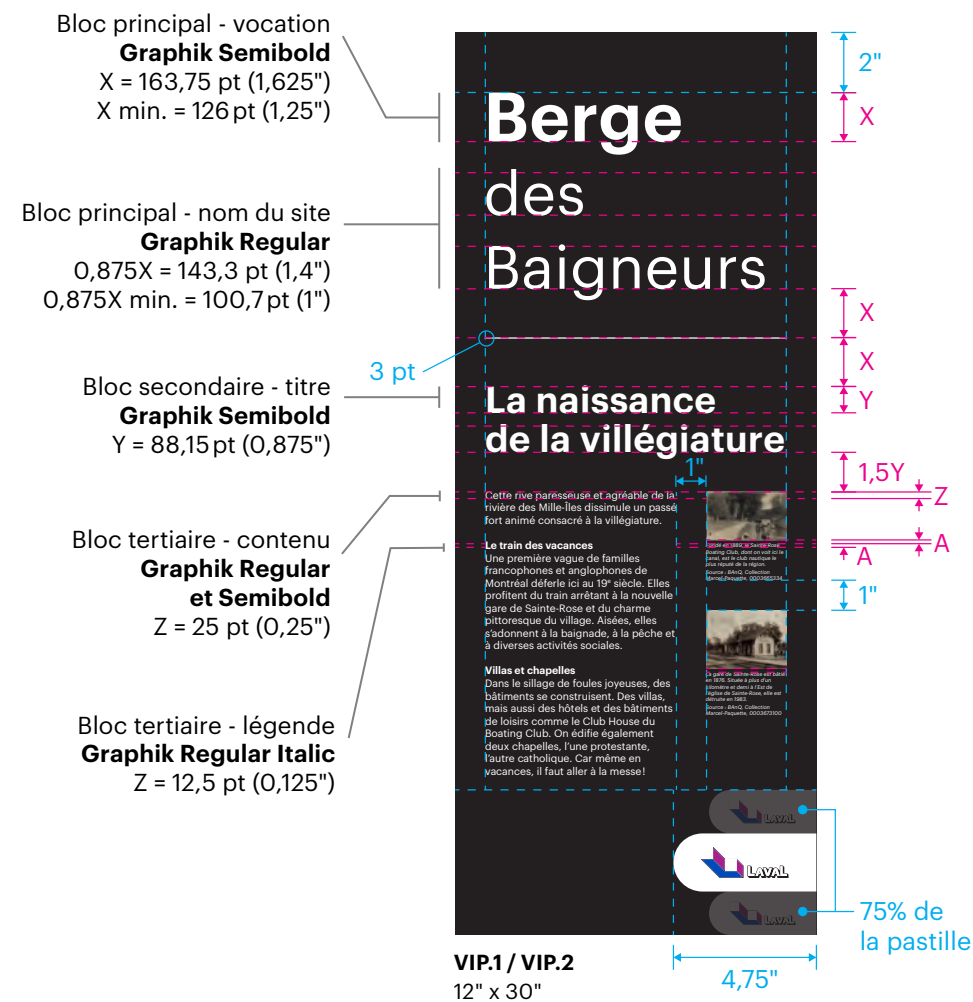
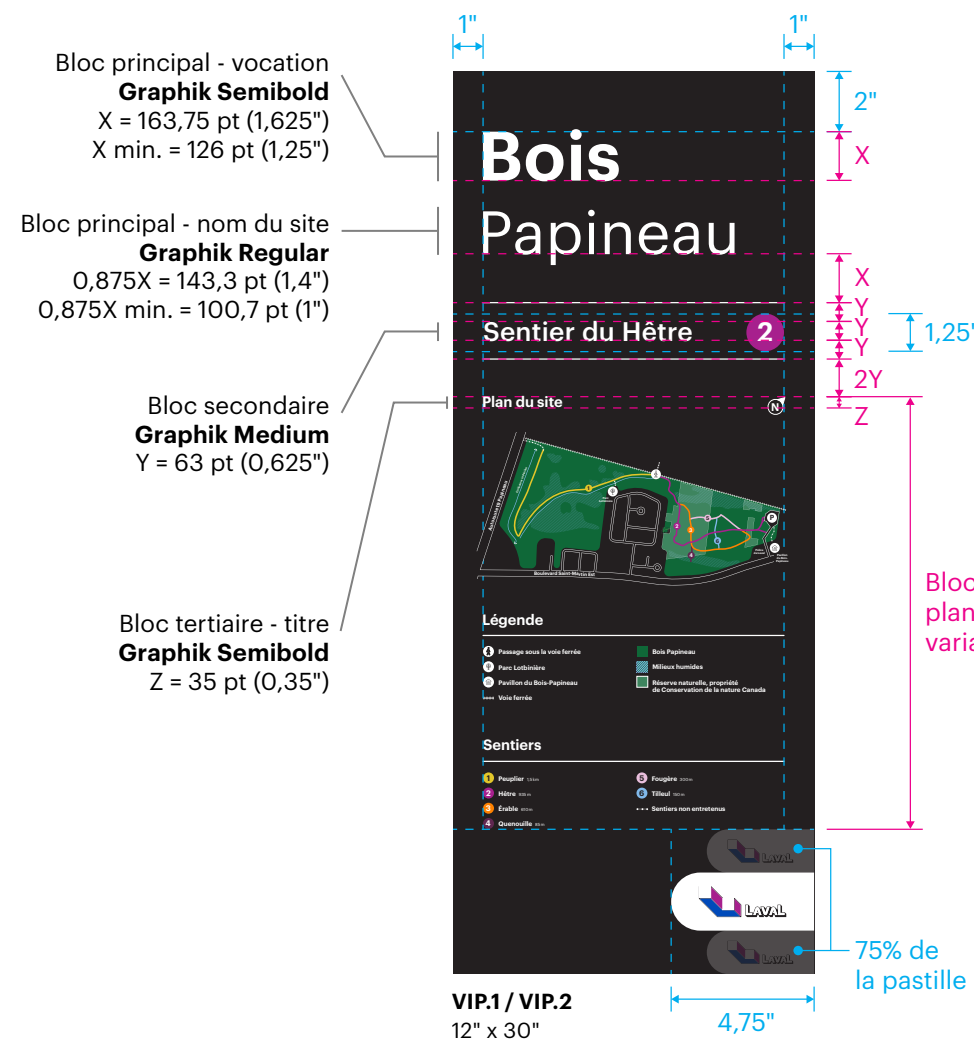


VIP.1
 Panneau avec message = 12" x 30"
 poteau = 2" x 88"

VIP.2
 Panneau avec message = 12" x 30"
 poteau DPP = 3" x 118"

VIP Grille graphique

Vignette d'information sur poteau



Principe général

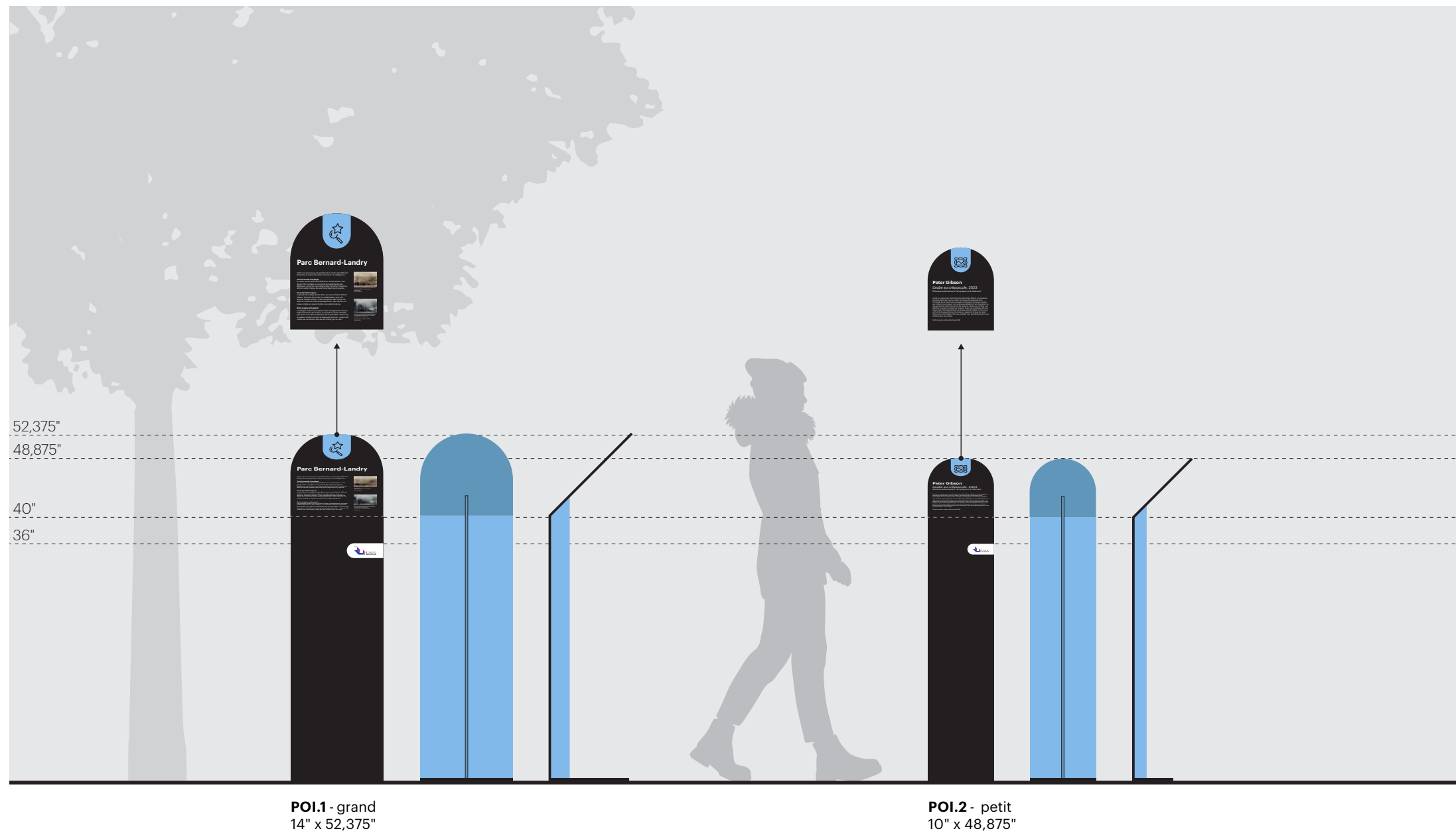
- Couleur de l'endos en fonction de la localisation : bleu institutionnel ou la couleur patrimoniale aubergine

Principe graphique

- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

Type POI

Podium d'interprétation - 2 formats

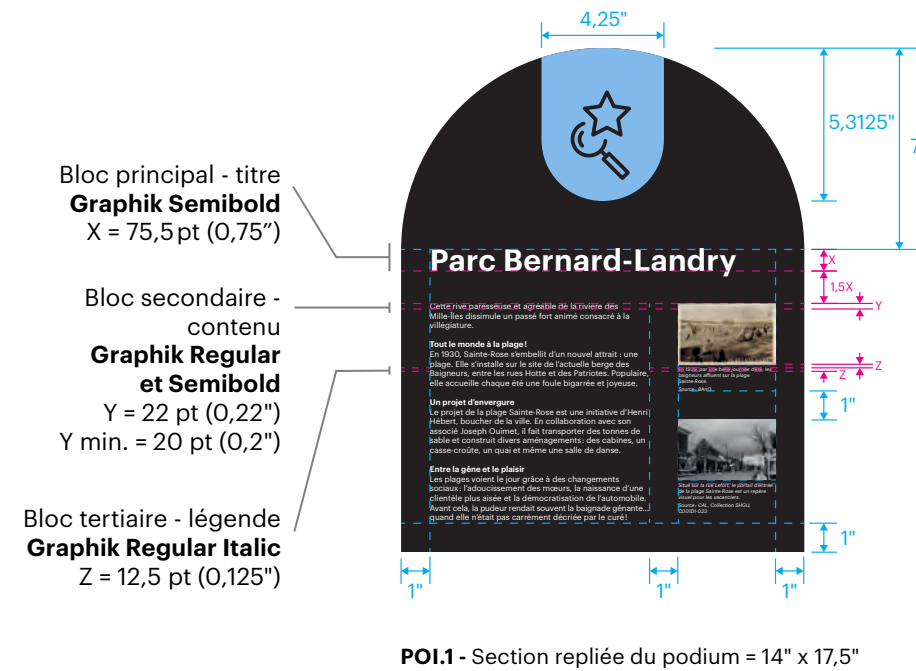


POI.1 Grille graphique

Podium d'interprétation - grand



POI.1 - Face du podium = 14" x 40"



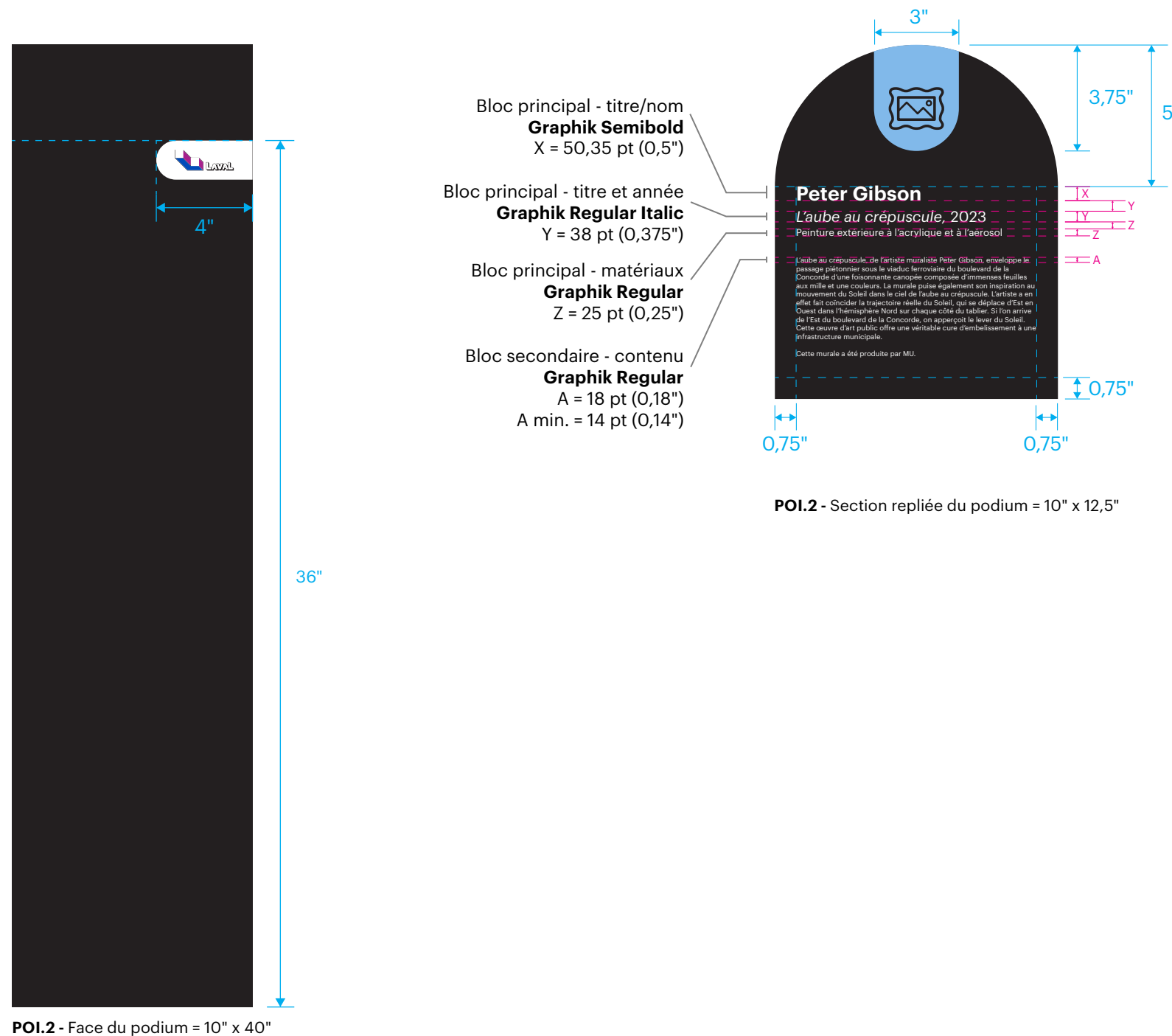
POI.1 - Section repliée du podium = 14" x 17,5"

Principes graphiques

- La pastille bleue est toujours centrée dans l'en-tête et sa dimension est fixe
- Le logotype se trouve sur la face du podium et sa dimension est fixe
- Le texte se limite à la section repliée en haut du podium seulement
- Les hauteurs de Y (idéal) et Y minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficace du message

POI.2 Grille graphique

Podium d'interprétation - petit



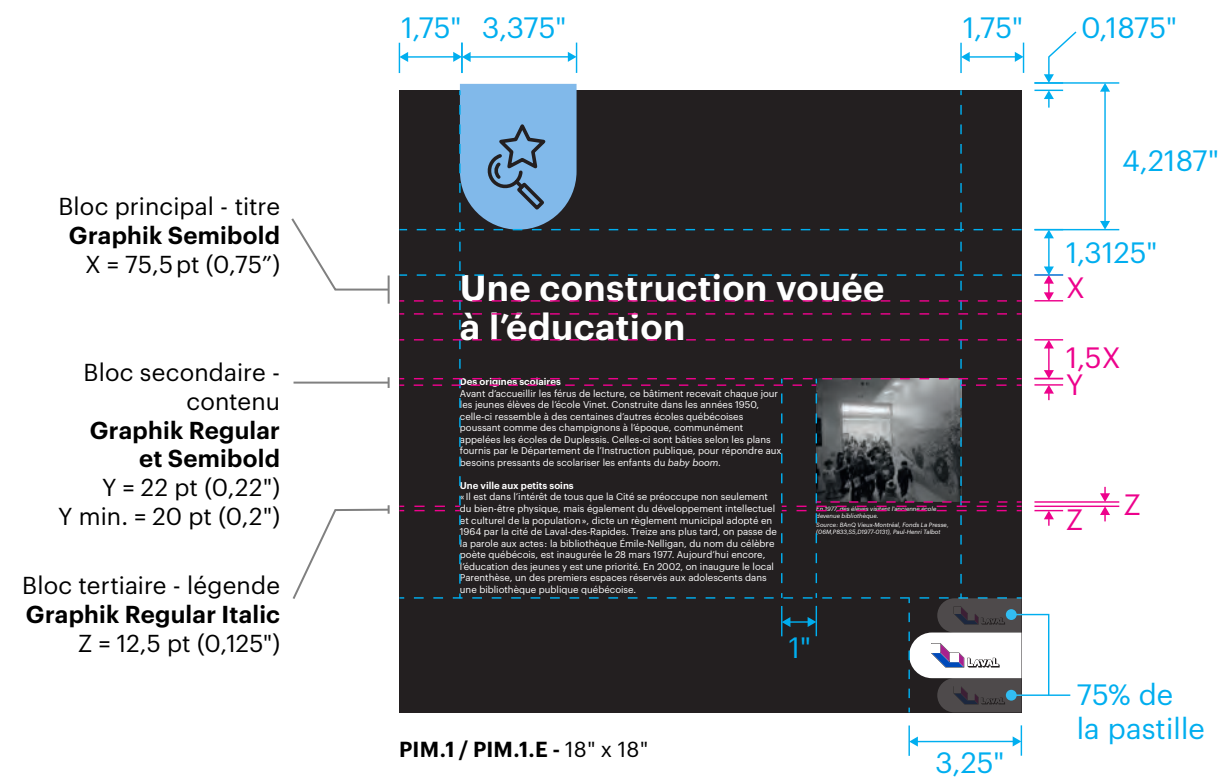
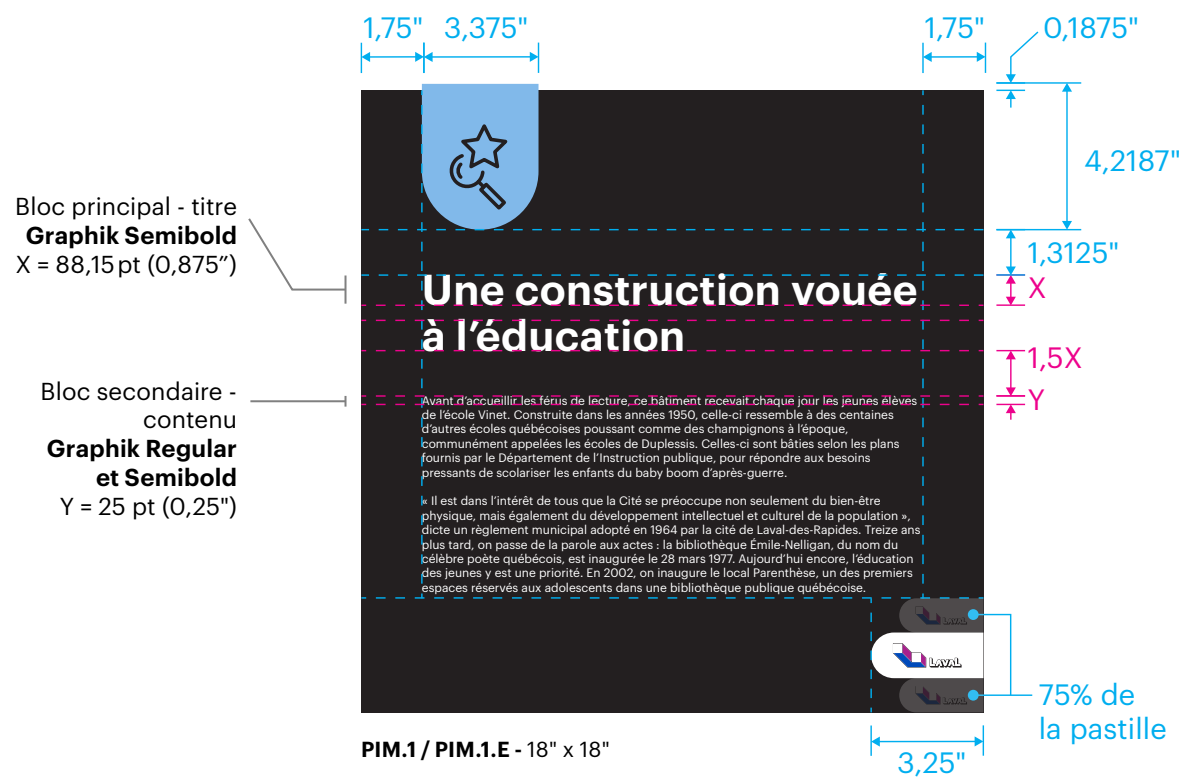
POI.2 - Face du podium = 10" x 40"

Principes graphiques

- La pastille bleue est toujours centrée dans l'en-tête et sa dimension est fixe
- Le logotype se trouve sur la face du podium et sa dimension est fixe
- Le texte se limite à la section repliée du haut du podium seulement
- Les hauteurs de A (idéal) et A minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

PIM.1 Grille graphique

Panneau d'interprétation - mural - grand

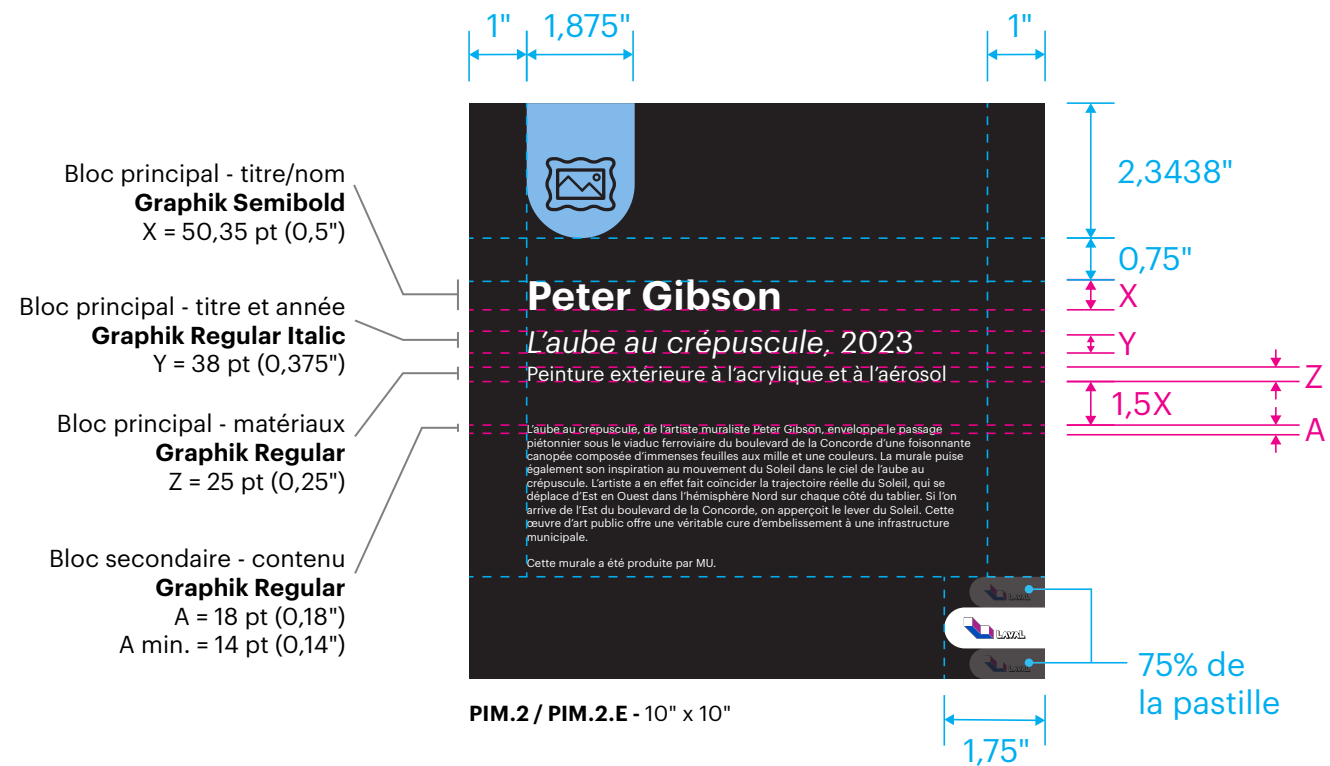


Principes graphiques

- Dimensions et positionnement du logotype et de la pastille sont fixes
- Les hauteurs de Y (idéal) et Y minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficace du message

PIM.2 Grille graphique

Panneau d'interprétation - mural - petit



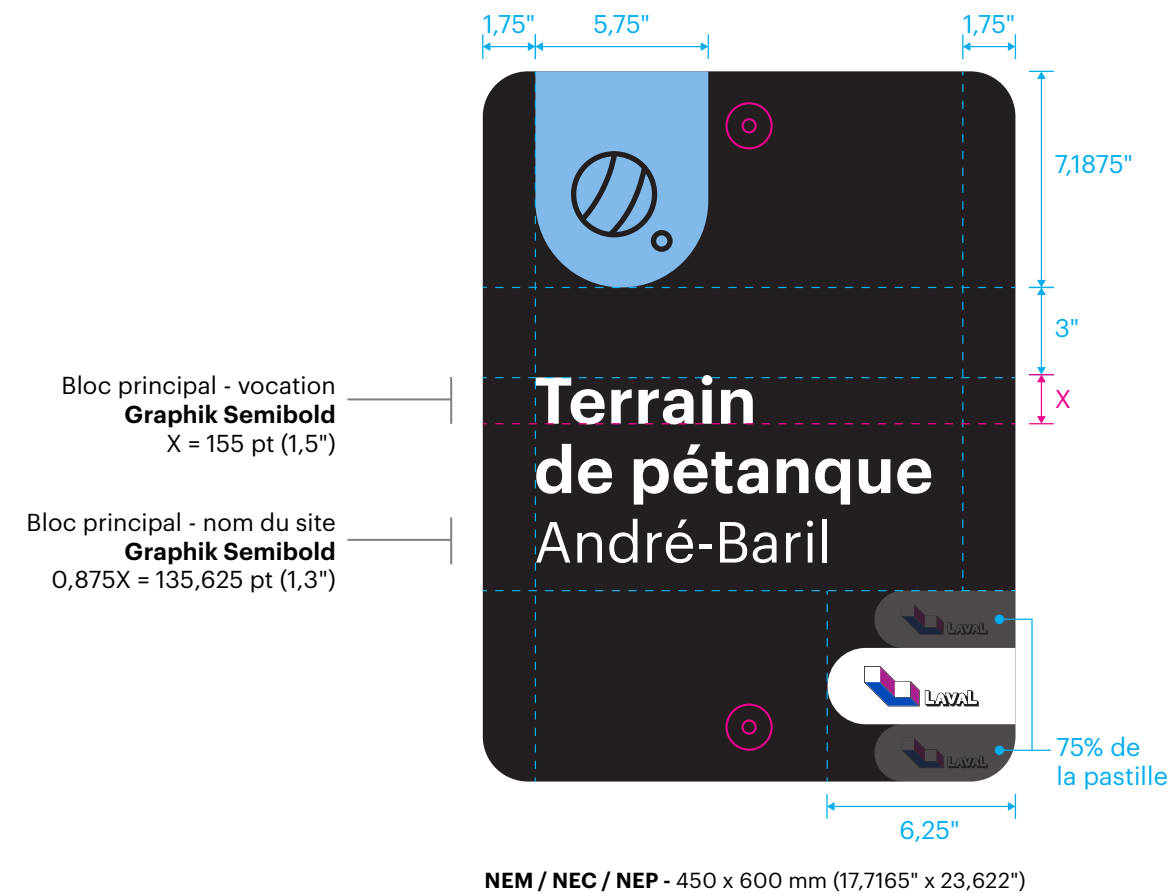
Principes graphiques

- Dimensions et positionnement du logotype et de la pastille sont fixes
- Les hauteurs de A (idéal) et A minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

NEM Grille graphique

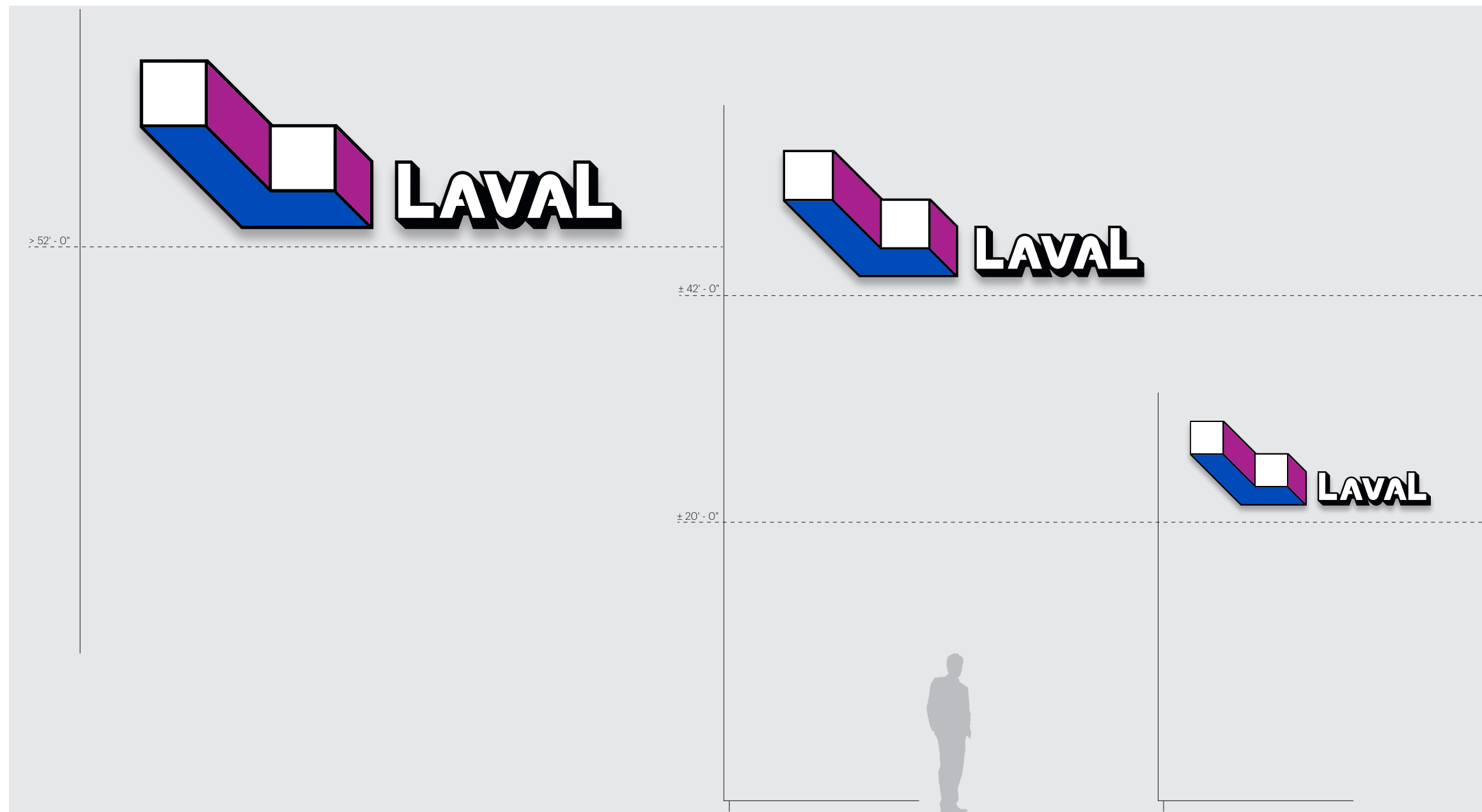
Nom d'équipement - mural

La grille graphique démontrée s'applique aussi aux versions sur clôture et sur poteau (NEC - NEP)



ILL Grille graphique

Identification logo sur immeuble - 3 formats



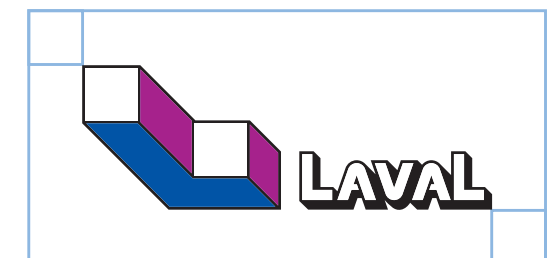
ILL.1 / ILL.1.L - grand
200" x 72"

ILL.2 / ILL.2.L - moyen
153" x 54"

ILL.3 / ILL.3.L - petit / **ILL.3.V** - sur vitre
102" x 36"

Principe général

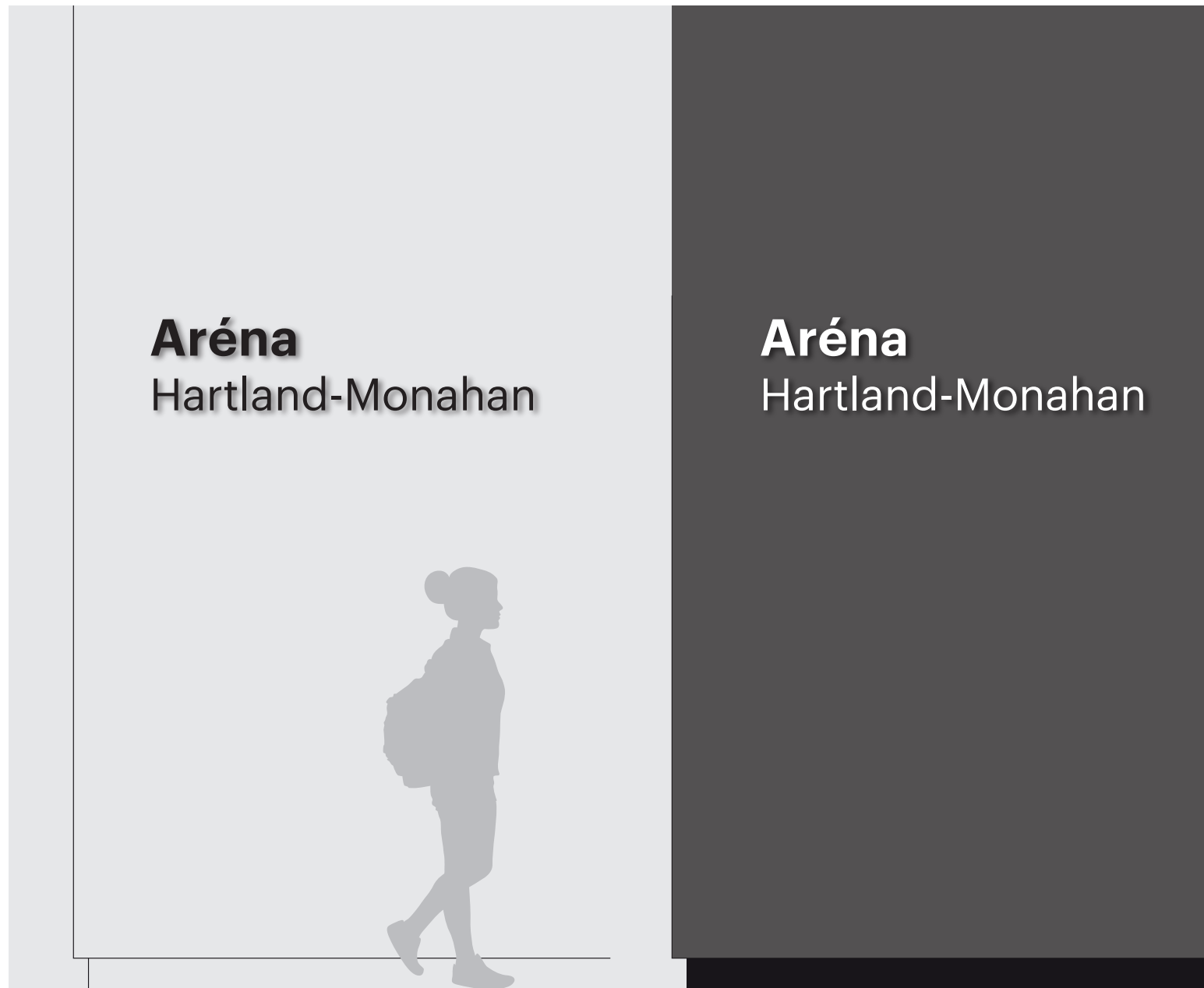
- L'alignement des éléments de type ILL sur la façade des immeubles doit tenir compte des caractéristiques architecturales des lieux et des règlements de l'urbanisme en vigueur



Zone de dégagement

ILI Grille graphique

Identification lettrage sur immeuble



ILI - fond clair

ILI - fond foncé

Lettrage Graphik Semibold X = 1615 pt (16")	—	Aréna
Lettrage Graphik Regular 0,875X = 1410 pt (14")	—	Hartland-Monahan ILI.1.R / ILI.1.L.R / ILI.1.L variable x 16"
Lettrage Graphik Semibold et Regular X = 1615 pt (16")	—	Aréna Lucerne
		ILI.1.S / ILI.1.L.S variable x 16"
Lettrage Graphik Semibold X = 1210 pt (12")	—	Centre communautaire
Lettrage Graphik Regular 0,875X = 1059 pt (10,5")	—	Sainte-Dorothée ILI.2.R / ILI.2.L.R / ILI.2.L variable x 12"
Lettrage Graphik Semibold et Regular X = 1210 pt (12")	—	Centre communautaire Auteuil
		ILI.2.S / ILI.2.L.S variable x 12"
Lettrage Graphik Semibold X = 806 pt (8")	—	Chalet
Lettrage Graphik Regular 0,875X = 705 pt (7")	—	de la Berge-aux-Quatre-Vents ILI.3.R variable x 8"
Lettrage Graphik Semibold et Regular X = 806 pt (8")	—	Chalet du Parc-Pie-X
		ILI.3.S variable x 8"

NC Grille graphique

Numéro civique



NC - variable x 8"

727

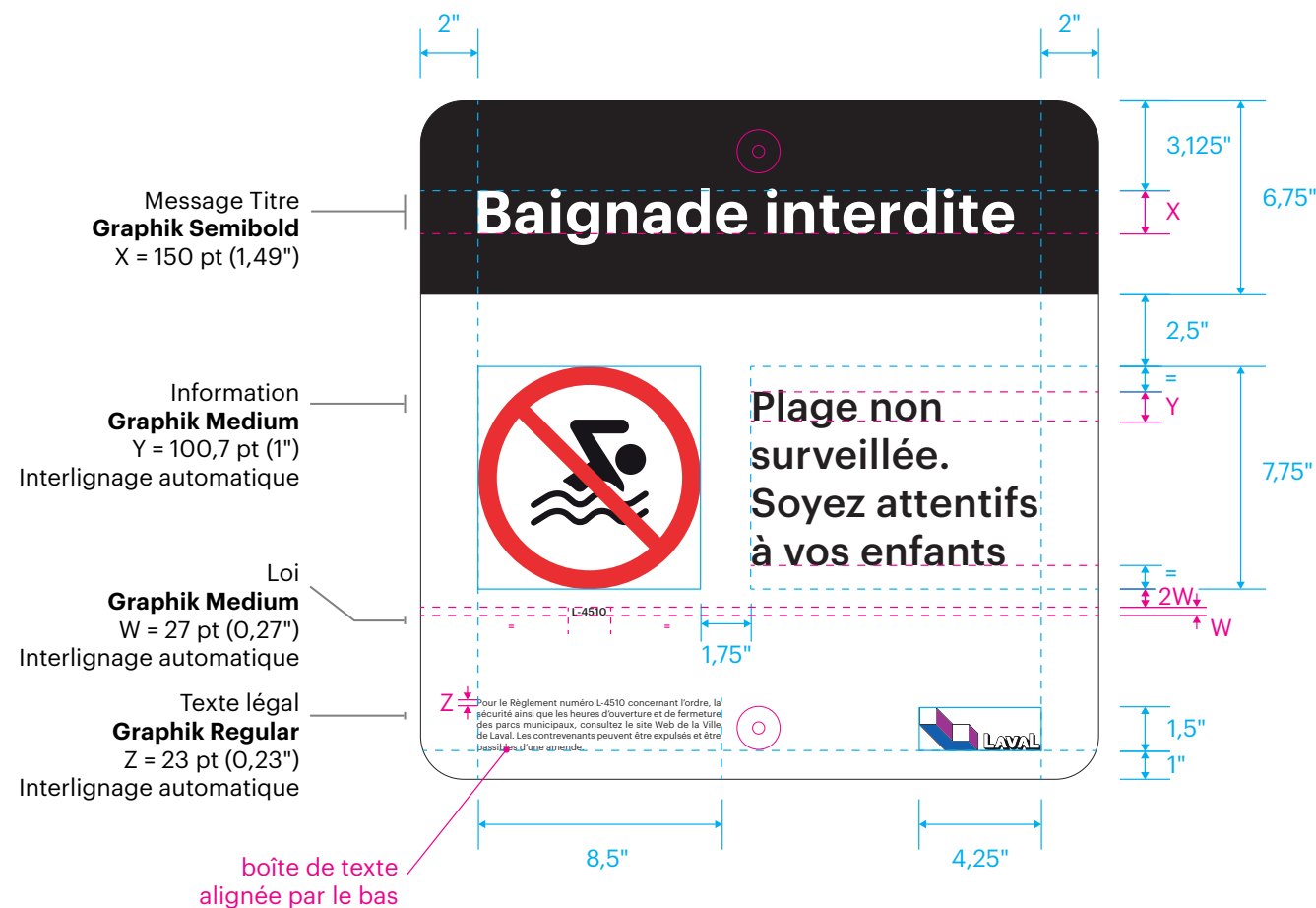
NC - variable x 8"

Numéro civique
Graphik Semibold
Corps = 806 pt (8")
Crénage = 20

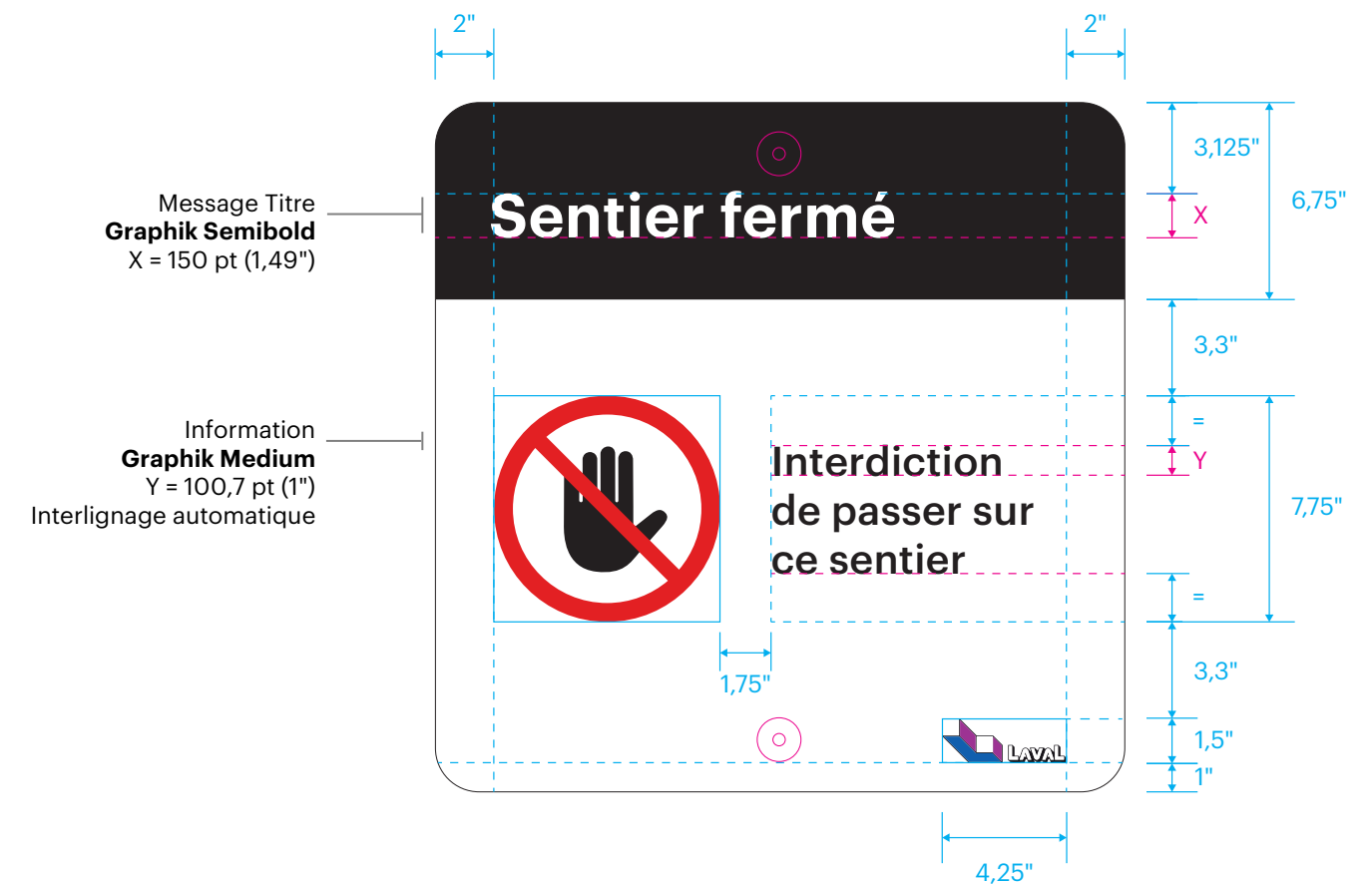
IRM.1.E Grilles graphiques

Identification règlement - mural - extérieur

Les grilles graphiques démontrées s'appliquent aussi à la version vinyle (IRM.1.E.V) et aux versions de parc mural, de parc sur clôture et de parc sur poteau (RPM - RPC - RPP)



Grille pour 1 pictogramme - avec texte légal
IRM.1.E / IRM.1.E.V / RPM / RPC / RPP
23,622" x 23,622"

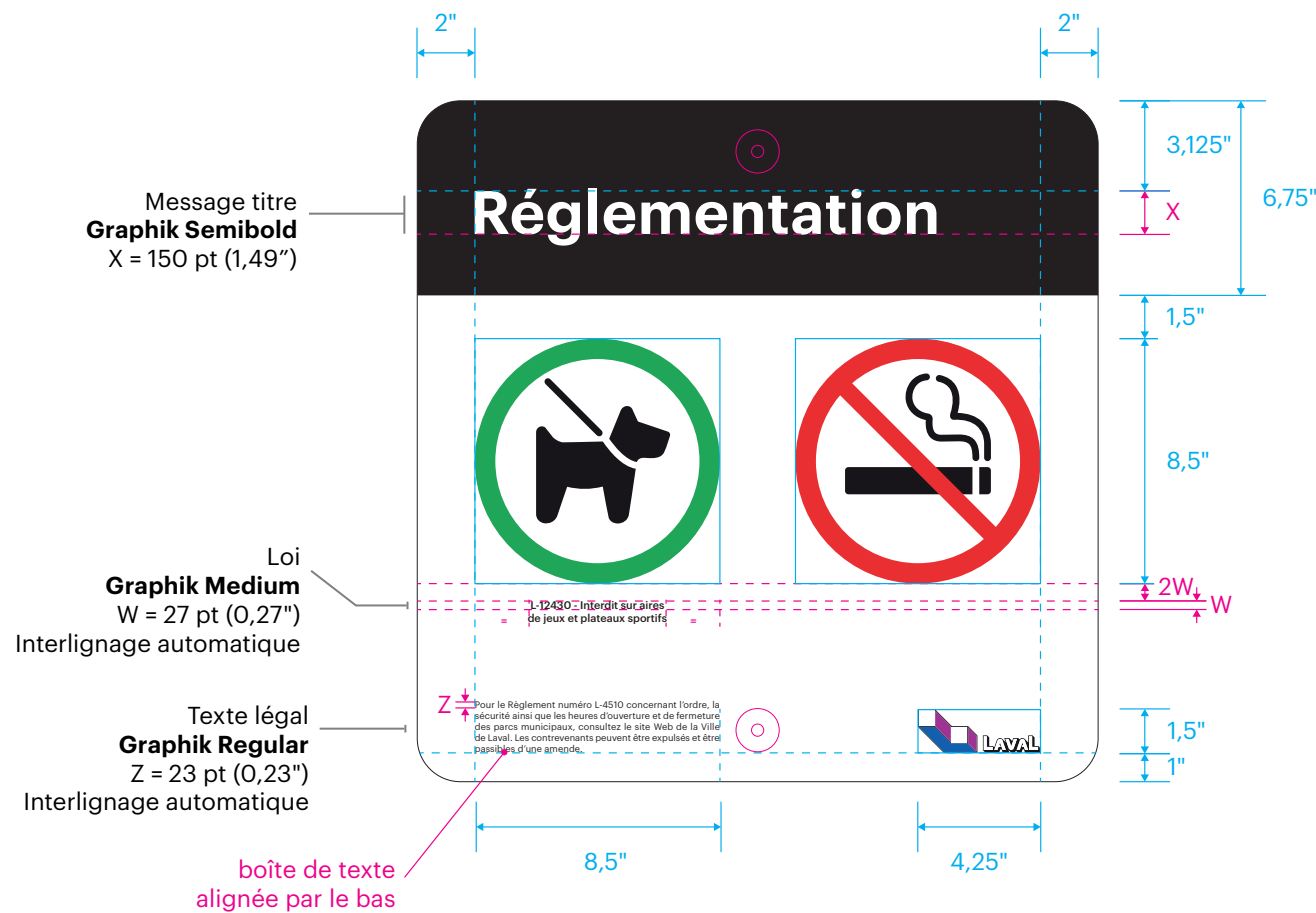


Grille pour 1 pictogramme - sans texte légal
IRM.1.E / IRM.1.E.V / RPM / RPC / RPP
23,622" x 23,622"

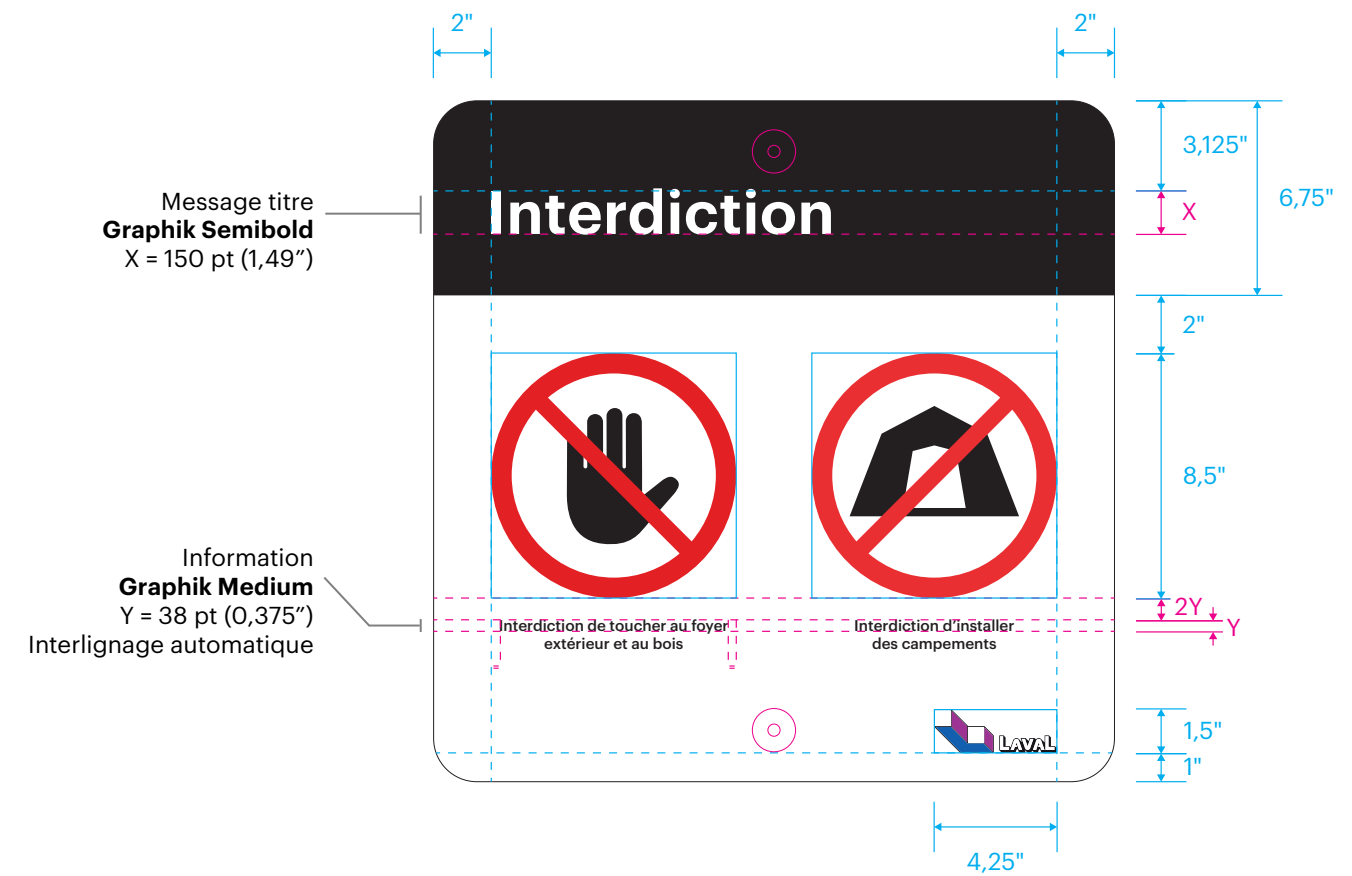
IRM.1.E Grilles graphiques - suite

Identification règlement - mural - extérieur

Les grilles graphiques démontrées s'appliquent aussi à la version vinyle (IRM.1.E.V) et aux versions de parc mural, de parc sur clôture et de parc sur poteau (RPM - RPC - RPP)



Grille pour 2 pictogrammes - avec texte légal
IRM.1.E / IRM.1.E.V / RPM / RPC / RPP
 23,622" x 23,622"

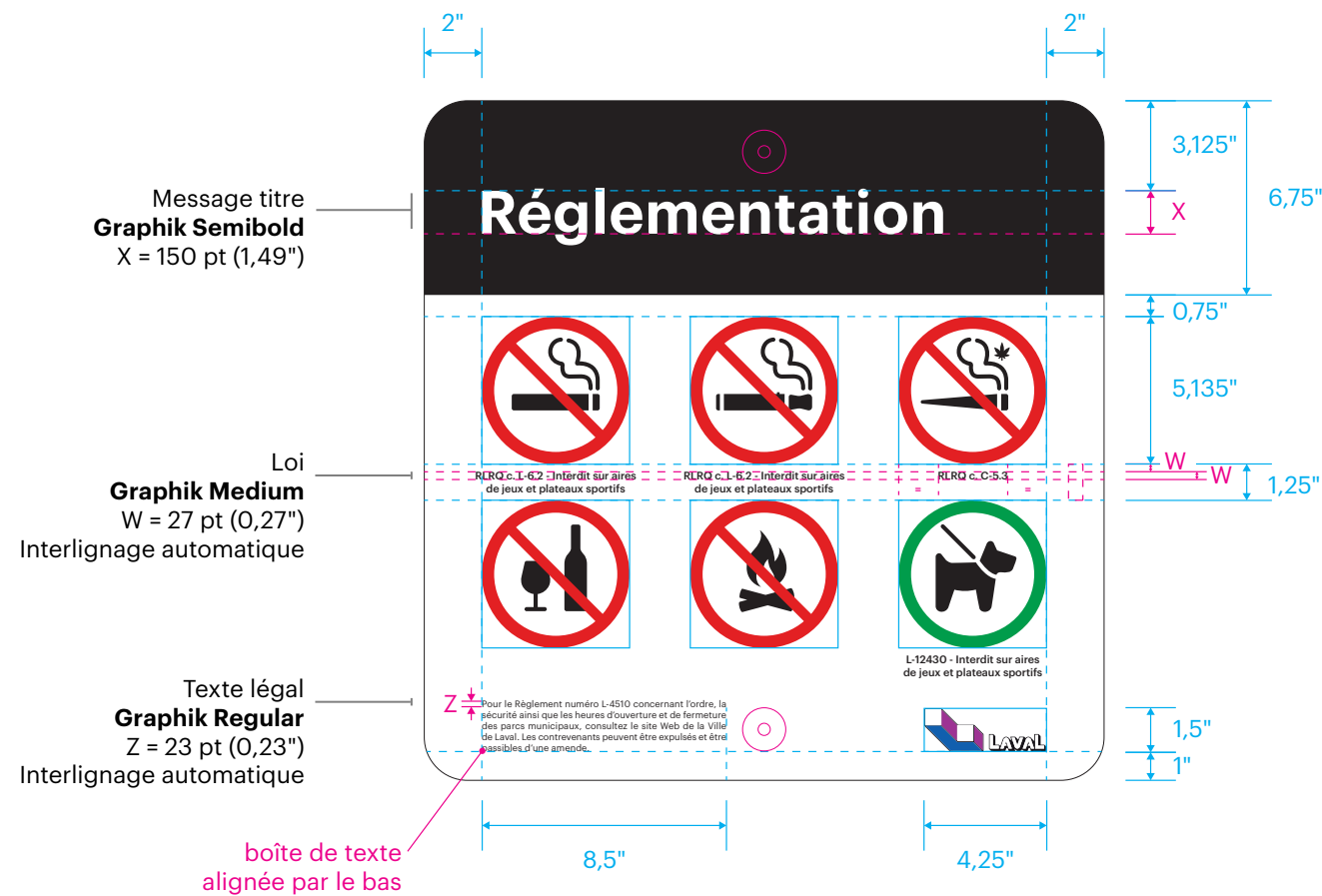


Grille pour 2 pictogrammes - sans texte légal
IRM.1.E / IRM.1.E.V / RPM / RPC / RPP
 23,622" x 23,622"

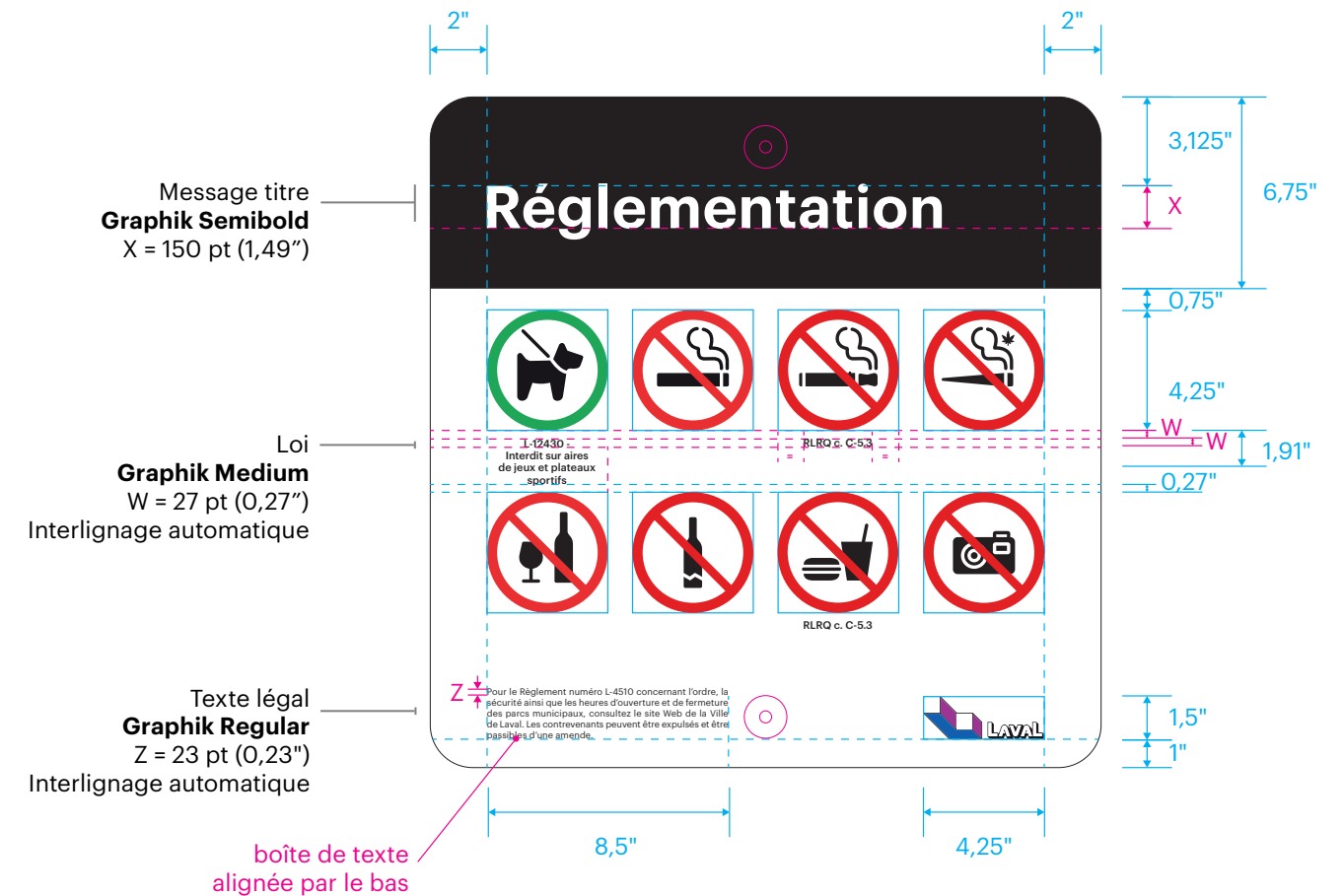
IRM.1.E Grilles graphiques - suite

Identification règlement - mural - extérieur

Les grilles graphiques démontrées s'appliquent aussi à la version vinyle (IRM.1.E.V) et aux versions de parc mural, de parc sur clôture et de parc sur poteau (RPM - RPC - RPP)



Grille pour 3 à 6 pictogrammes
IRM.1.E / IRM.1.E.V / RPM / RPC / RPP
23,622" x 23,622"

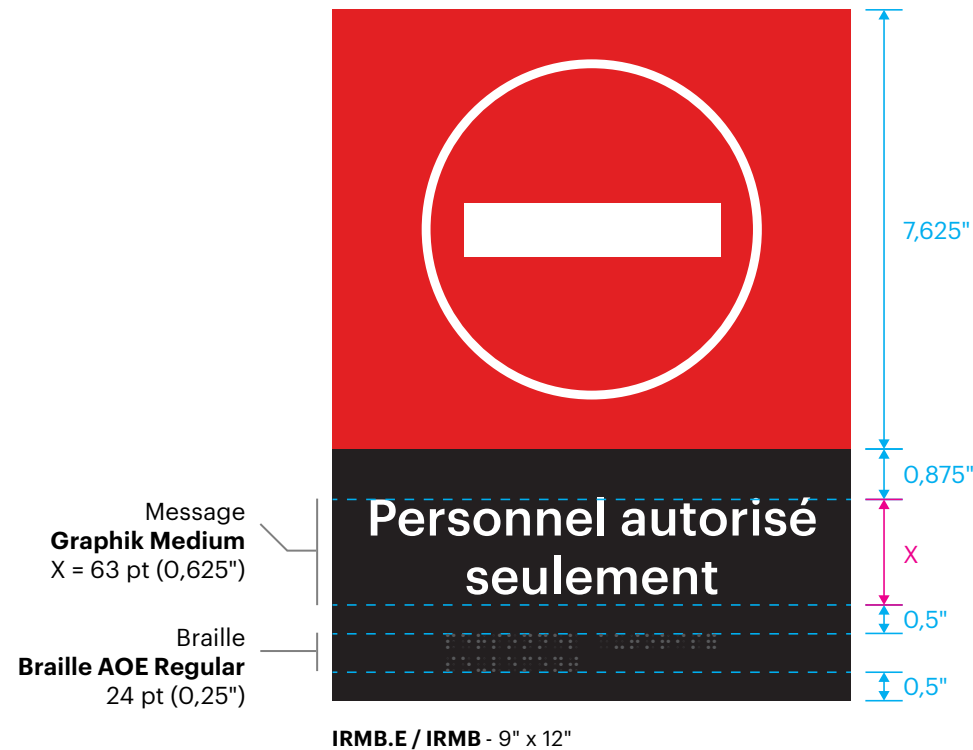


Grille pour 7 ou 8 pictogrammes
IRM.1.E / IRM.1.E.V / RPM / RPC / RPP
23,622" x 23,622"

IRMB - IRM.2 Grilles graphiques

Identification règlement - mural - extérieur et intérieur

Les grille graphiques démontrées s'appliquent aussi aux versions en vinyle (IRM.2.E.V et IRM.2.V)



Principe graphique

- Message centré dans sa zone

***Note**
Braille conforme à la norme CSA. Les espacements (entre les billes, les cellules et les lignes) doivent respecter les critères établis dans les standards 2010 *ADA Standards for Accessible Design* et les recommandations de l'Institut Nazareth et Louis-Braille



IRM.2.E / IRM.2.E.V / IRM.2 / IRM.2.V - 8,5" x 14"

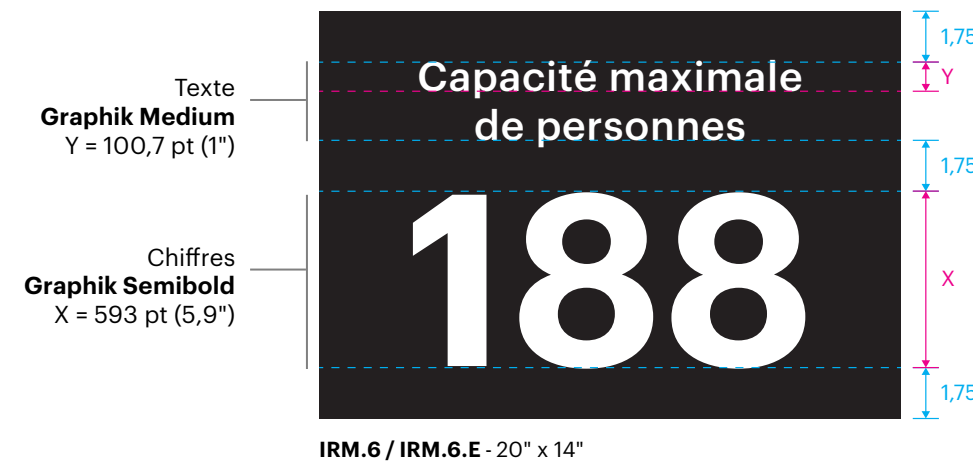
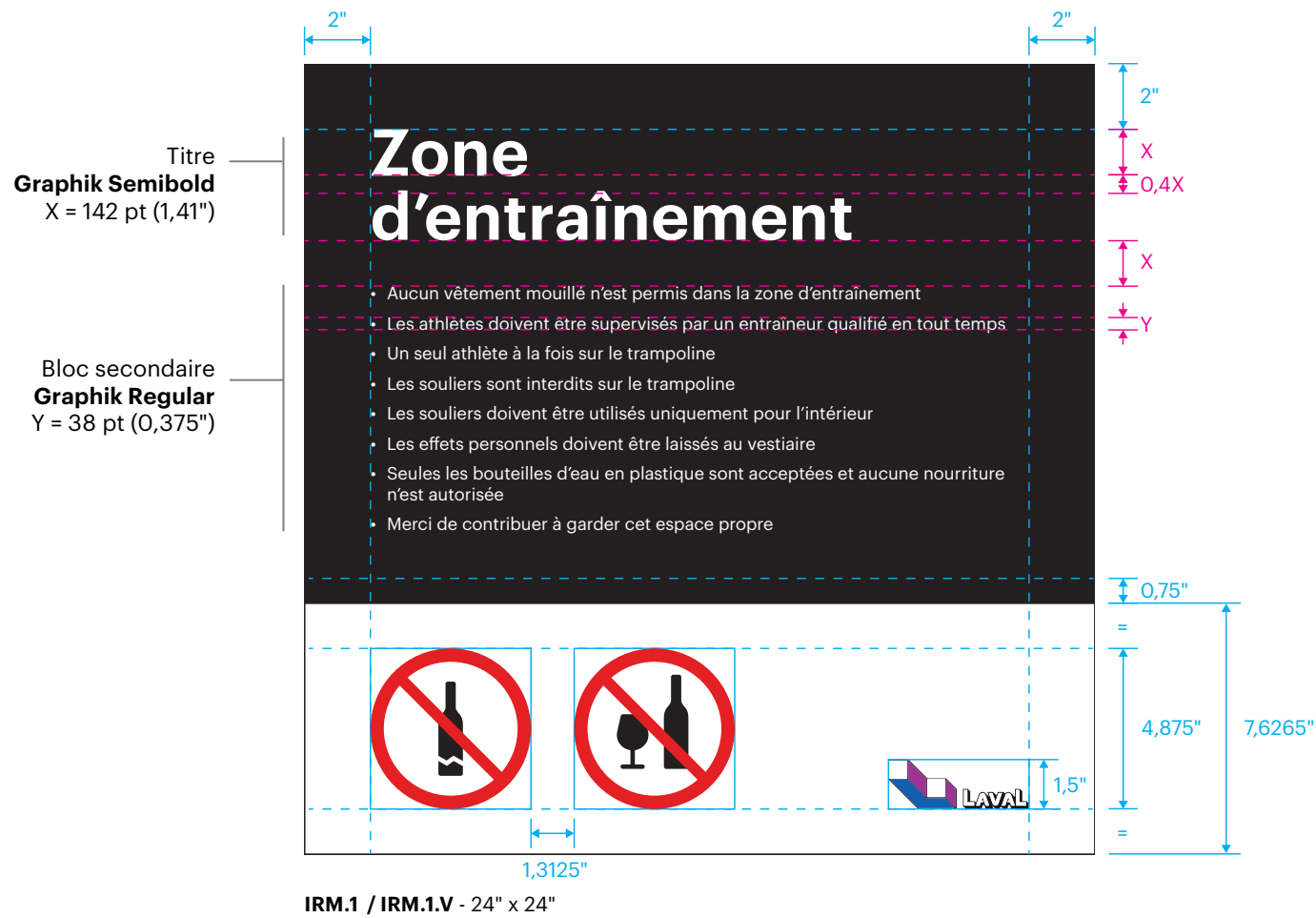
Principe graphique

- Utilisation telle quelle, aucune modification n'est permise sur cet élément

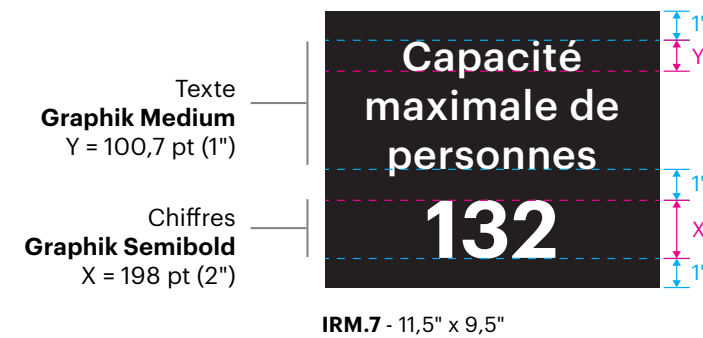
IRM.1 - IRMB.3 - IRM.6 - IRM.7 Grilles graphiques

Identification règlement - mural - extérieur et intérieur

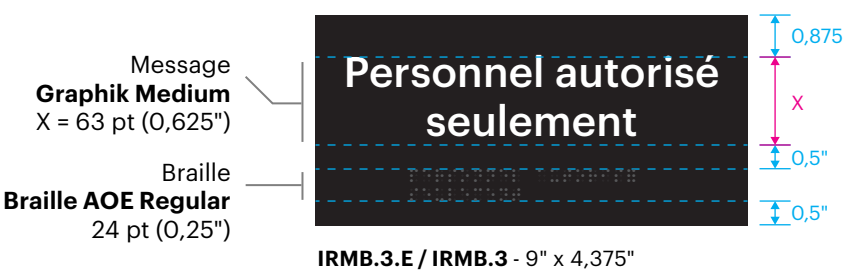
La grille graphique du IRM.1 s'applique aussi à la version vinyle (IRM.1.V)



- Principe graphique**
- Messages centrés dans leur zone respective
- Fonction**
- Le type IRM.6 a été spécifiquement conçu pour la Régie aquatique et ne doit pas être utilisé dans un autre contexte.



- Principe graphique**
- Messages centrés dans leur zone respective



- Principe graphique IRM.3**
- Message centré dans sa zone

***Note**

Braille conforme à la norme CSA. Les espacements (entre les billes, les cellules et les lignes) doivent respecter les critères établis dans les standards 2010 ADA Standards for Accessible Design et les recommandations de l'Institut Nazareth et Louis-Braille

IRM.4 - IRM.5 - IRM.9 - IRM.10 - IRM.11

Grilles graphiques

Identification règlement - mural - extérieur et intérieur

Glissade

- Attention, la zone d'arrivée de la glissade est en eau profonde
- Aucune aide flottante n'est autorisée sauf la veste de sauvetage ou le VFI
- Attendre que la zone d'arrivée de la glissade soit libre avant de s'y engager
- Le sauveteur peut en tout temps refuser l'accès à la glissade s'il juge que ce n'est pas sécuritaire

IRM.4 / IRM.4.E - 36" x 36"

Tremplin 1m

- Attention, le tremplin donne accès à une zone profonde
- Le port d'une veste de sauvetage ou d'un VFI est autorisé
- Attendre que la zone de saut soit libre avant de monter sur le tremplin
- Un seul bond est permis
- Il est obligatoire de sauter ou de plonger devant le tremplin. Seuls les sauts et plongeurs de face sont autorisés
- Toute manœuvre jugée dangereuse par le personnel est interdite

IRM.9 / IRM.9.E - 36" x 42"

Vestiaire universel

- La nudité est interdite dans les vestiaires. L'utilisation des cabines est fortement recommandée pour se changer
- Les enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne d'au moins 15 ans dans l'eau (1 accompagnateur pour 3 enfants max)
- Les cheveux longs doivent être attachés pour la baignade
- Le respect et la courtoisie sont de mise en tout temps
- Les effets personnels doivent être laissés au vestiaire
- L'entrée est refusée à toute personne ayant les facultés affaiblies
- Tout équipement personnel récréatif est interdit
- Les cadenas laissés sur les casiers seront retirés chaque soir
- La Ville de Laval n'est pas responsable des objets perdus ou volés

IRM.5 / IRM.5.E - 48" x 48"

Piscine

- Le port du maillot de bain est obligatoire en tout temps, dans et autour de la piscine
- Les enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne d'au moins 15 ans dans l'eau (1 accompagnateur pour 3 enfants max)
- Le respect et la courtoisie sont de mise en tout temps
- La baignade est interdite en cas de diarrhée, de lésions cutanées contagieuses ou de tout risque de contamination de l'eau
- Il est interdit de retenir sa respiration de façon prolongée et répétitive, sauf dans le cadre d'une activité supervisée
- Il est interdit de plonger dans la partie peu profonde de la piscine
- Il est interdit de s'asseoir ou de s'accrocher aux câbles
- Laisser les accès au bassin libres en tout temps
- Il est interdit de se mettre debout sur les murets
- Tout équipement personnel récréatif est interdit
- Tout incident doit être déclaré au personnel
- Les responsables de la piscine se réservent le droit de sanctionner un geste répréhensible ou d'expulser toute personne qui ne respecte pas les règles

IRM.10 / IRM.10.E - 48" x 60"

Bassins sportifs

- Le port du maillot de bain est obligatoire en tout temps, dans et autour de la piscine
- Les enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne d'au moins 15 ans dans l'eau (1 accompagnateur pour 3 enfants max)
- Les cheveux longs doivent être attachés pour la baignade
- Il est interdit de plonger dans la partie peu profonde de la piscine
- Il est interdit d'utiliser les plots de départs
- Il est interdit de passer sous le pont séparateur
- Il est interdit de s'asseoir ou de s'accrocher aux câbles
- Le respect et la courtoisie sont de mise en tout temps
- Laisser les accès au bassin libres en tout temps
- La baignade est interdite en cas de diarrhée, de lésions cutanées contagieuses ou de tout risque de contamination de l'eau
- Il est interdit de retenir sa respiration de façon prolongée et répétitive, sauf dans le cadre d'une activité supervisée
- Tout équipement personnel récréatif est interdit
- Tout incident doit être déclaré au personnel
- Les responsables de la piscine se réservent le droit de sanctionner un geste répréhensible ou d'expulser toute personne qui ne respecte pas les règles

IRM.11 / IRM.11.E - 48" x 64"

Principe graphique

- Utilisation telle quelle, aucune modification n'est permise sur ces éléments

Fonction

- Les types IRM.4, IRM.5, IRM.9, IRM.10 et IRM.11 ont été spécifiquement conçus pour la Régie aquatique et ne doivent pas être utilisés dans un autre contexte.

IRM.8 - IRM.8M.E Grilles graphique

Identification règlement - mural - extérieur et intérieur

La grille graphique du IRM.8M.E démontrée s'applique aussi à la version sur poteau (IRM.8P.E)

Principe graphique

- Utilisation telle quelle, aucune modification n'est permise sur ces éléments



IRM.8 - 24" x 24"



IRM.8M.E / IRM.8P.E - 23,622" x 23,622"

IRM.12C.E - IRM.13C.E - IRM.14.E Grilles graphique

Identification règlement - sur clôture - extérieur

Principe graphique

- Utilisation telle quelle, aucune modification n'est permise sur ces éléments

Aire d'exercice pour chiens

Règles d'accès :

- Espace réservé aux chiens ainsi qu'à leurs gardiens
- Les chiens doivent porter une médaille valide
- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte
- Il est interdit d'entrer avec un chien présentant des symptômes de maladie ou avec une femelle en chaleur
- Il est interdit d'entrer avec un chien démontrant des signes d'agressivité, un chien à risque ou un chien déclaré potentiellement dangereux

Règles d'utilisation :

- Les portes doivent être fermées en tout temps
- Vous devez tenir votre chien en laisse jusqu'à ce qu'il se trouve à l'intérieur de l'aire d'exercice, et vous devez rester à l'intérieur avec lui
- Vous devez surveiller votre chien, maîtriser ses écarts de comportement et vous assurer qu'il n'incommode pas les autres chiens et leurs gardiens
- Vous devez ramasser les matières fécales de votre chien et les jeter de manière hygiénique dans les poubelles à proximité de l'aire d'exercice
- Il est interdit de nourrir votre chien à l'intérieur de l'aire d'exercice

Lors d'une morsure ou d'une attaque impliquant un chien, vous devez en aviser l'autorité compétente en composant le 911.

311
450 978-8000
animaux.laval.ca



IRM.12C.E - 23,622" x 29,5276"

Terrain à surface synthétique

Les utilisateur-rices doivent se conformer et observer toutes les directives, tous les règlements et toutes les ordonnances de l'autorité publique de la Ville de Laval.

Il est strictement défendu :

- De consommer toute boisson sucrée et/ou énergisante ainsi que gomme à mâcher dans l'enceinte
- De porter des chaussures munies de crampons de métal
- De pratiquer le golf et le lancer du poids, disque, marteau ou javelot sur le terrain
- D'apporter des chaises pliantes, des poussettes ou tout autre objet lourd
- De pénétrer sur le terrain en tant que spectateur-rice

Général :

- L'utilisateur-riche s'engage à indemniser la Ville pour tout dommage causé au terrain ou tout équipement, propriété de la Ville
- La Ville de Laval se dégage de toute réclamation de quelque nature que ce soit, pour objets perdus, disparus, dommages et accidents à la personne ou à la propriété, ou en rapport avec l'usage dudit terrain, ou pouvant provenir de toute autre cause durant l'utilisation de l'équipement
- La Ville de Laval se réserve le droit de retirer le bénéfice de l'utilisation du terrain















Le règlement des parcs municipaux (S.4310) s'applique également au terrain synthétique. Pour le règlement détaillé, consultez le site Web de la Ville de Laval. Les contrevenants peuvent être expulsés et être passibles d'une amende.







IRM.13C.E - 23,622" x 35,4331"





Patinoire - Règlements


Il est strictement défendu :

- de s'attrouper ou de flâner en bordure de la patinoire
- de s'asseoir sur la bande ou la surface glacée
- de se trouver sur la surface glacée sans patins
- de patiner à vitesse excessive ou de freiner brusquement
- de faire la chaîne, de jouer à la tague et de lancer des boules de neige ou tout autre objet
- de patiner à reculons ou dans le sens contraire à la foule
- de patiner avec quelqu'un ou quelque chose sur le dos, sur les épaules ou dans les bras
- d'exécuter des figures de patinage artistique ou de jouer au hockey
- d'utiliser une poussette sans autorisation
- de patiner avec des écouteurs, un cellulaire ou tout autre appareil électronique

Les patineurs doivent respecter les règlements et les directives du surveillant secourable. Toute participation qui ne respecte pas ces règlements et les directives du surveillant secourable, sera à leur propre risque.



IRM.14.E - 44" x 64" Ce type est toujours composé de ces deux panneaux

Patinoire - Consignes

Il est obligatoire de :

- porter un casque pour les jeunes patineurs (8 ans et moins) et les débutants
- attendre le signal sonore avant de s'engager sur la surface glacée
- quitter la patinoire immédiatement au signal du surveillant ou de l'opérateur

Il est fortement recommandé de :


- prévoir un adulte pour accompagner les enfants âgés de 12 ans et moins

Pour le Hockey libre il est obligatoire de :

- porter un casque protecteur, un protecteur facial complet (fortement recommandé pour les 18 ans et plus) et un protège-cou

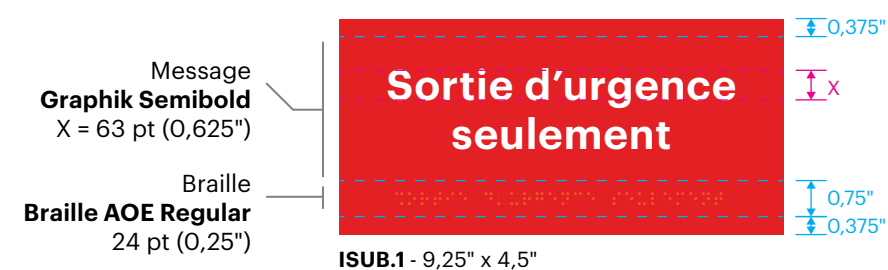
Horaires :

- Les activités spéciales offertes par la Ville ont préséance sur la pratique libre ainsi que sur la programmation régulière
- La programmation établie pour chacune des activités doit être respectée en tout temps
- L'entretien de la patinoire est effectué périodiquement selon l'état de la glace et les conditions climatiques
- La Ville de Laval se réserve le droit de fermer la patinoire en tout temps, et ce, sans préavis



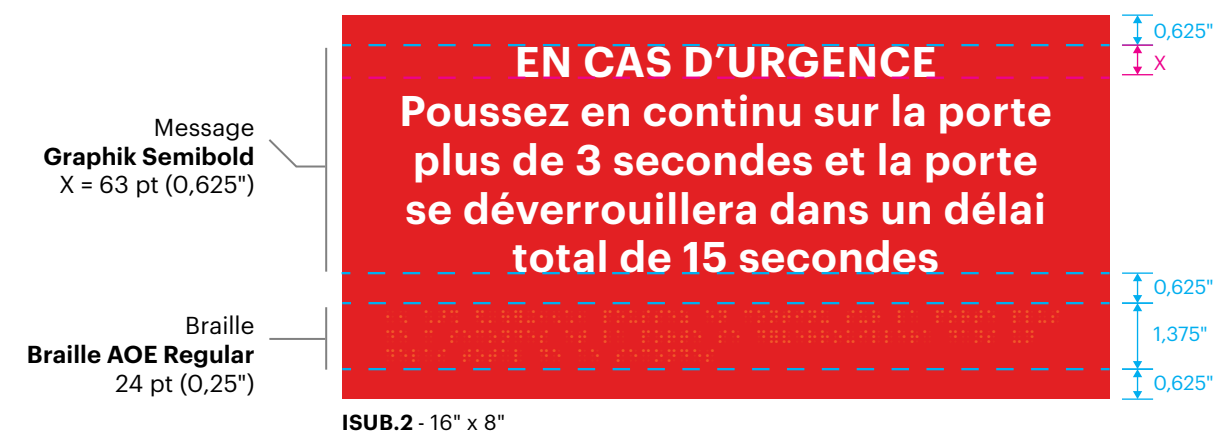
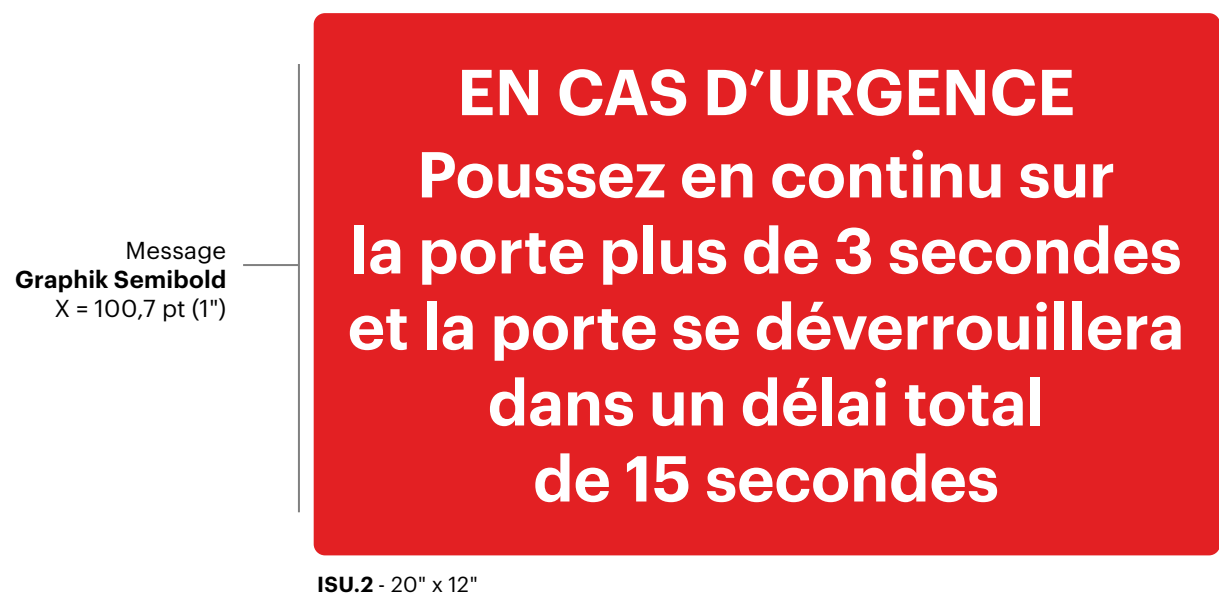
ISU Grilles graphiques

Identification de sortie d'urgence



Principe graphique ISUB.1 et ISUB.2

- Message et braille centrés dans leurs zones respectives



Principe graphique ISU

- Message centré dans sa zone

*Note

Braille conforme à la norme CSA. Les espacements (entre les billes, les cellules et les lignes) doivent respecter les critères établis dans les standards 2010 *ADA Standards for Accessible Design* et les recommandations de l'Institut Nazareth et Louis-Braille

PHM Grille graphique

Panneau horaire - mural

Les grilles graphiques démontrées s'appliquent aussi aux versions sur clôture et sur poteau (PHC - PHP)



VH Grille graphique

Vinyle horaire



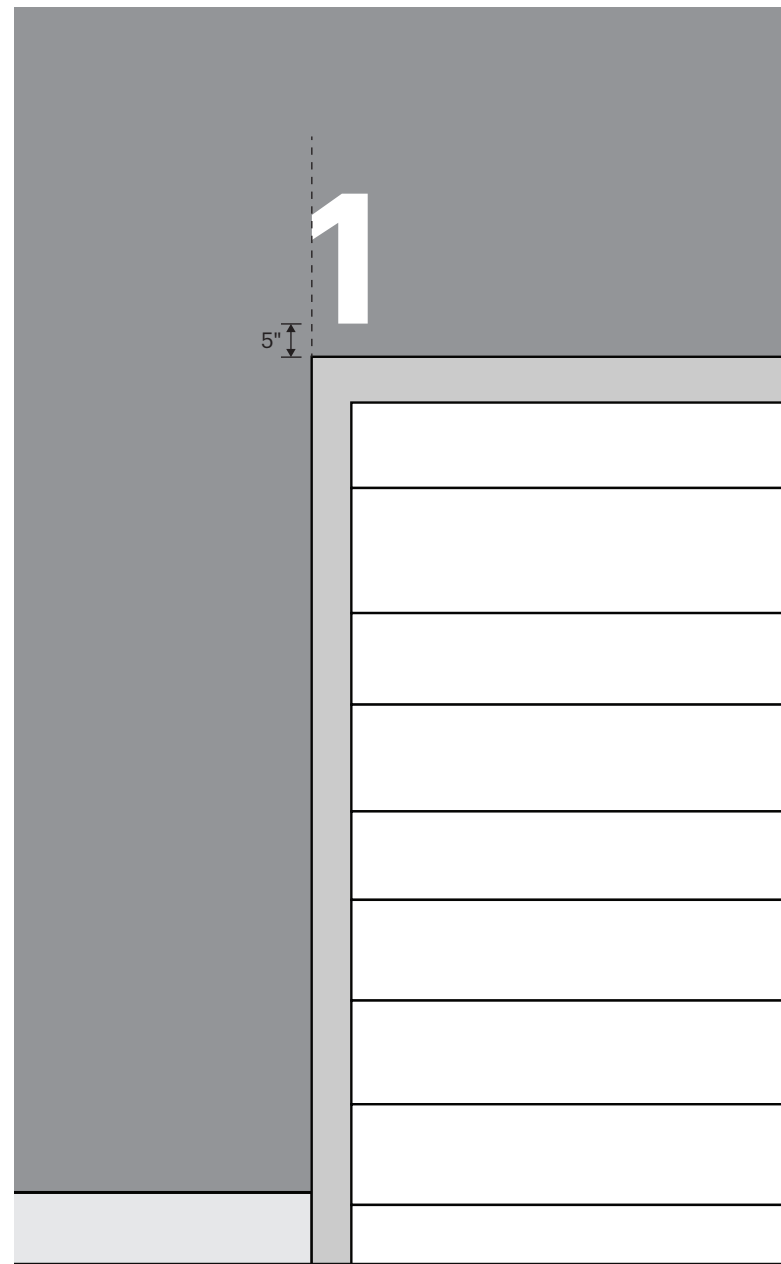
VH - dimensions variables

Principe graphique

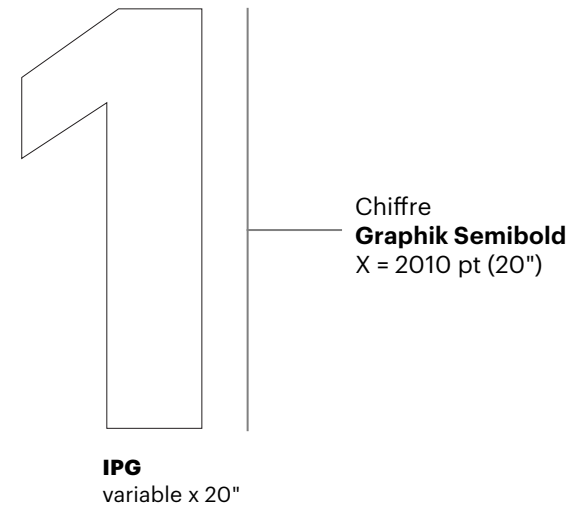
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible sur la surface qui lui est alloué, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

IPG Grille graphique

Identification porte de garage



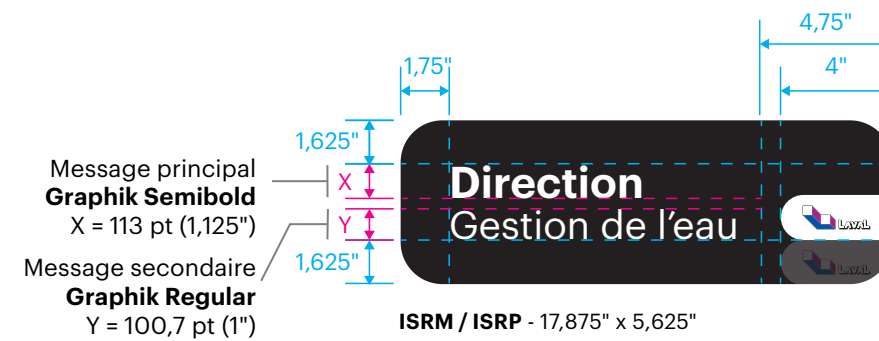
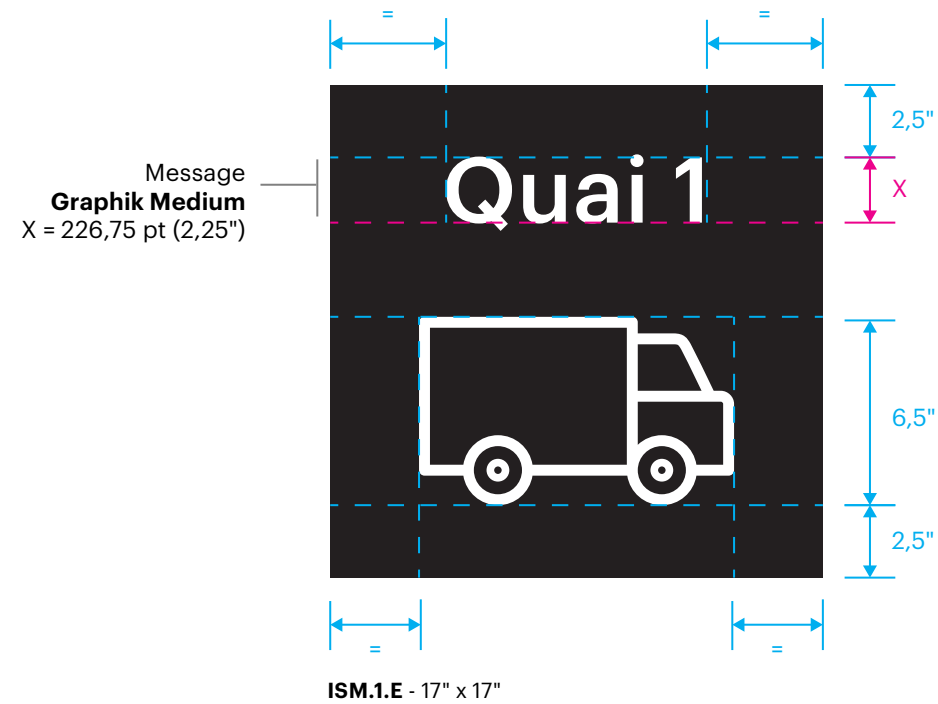
IPG
variable x 20"



ISM.1.E - ISRM Grilles graphiques

Identification de service - mural - extérieur / Identification de stationnement réservé - mural

La grille graphique démontrée (ISRM) s'applique aussi à la version sur poteau (ISRP)

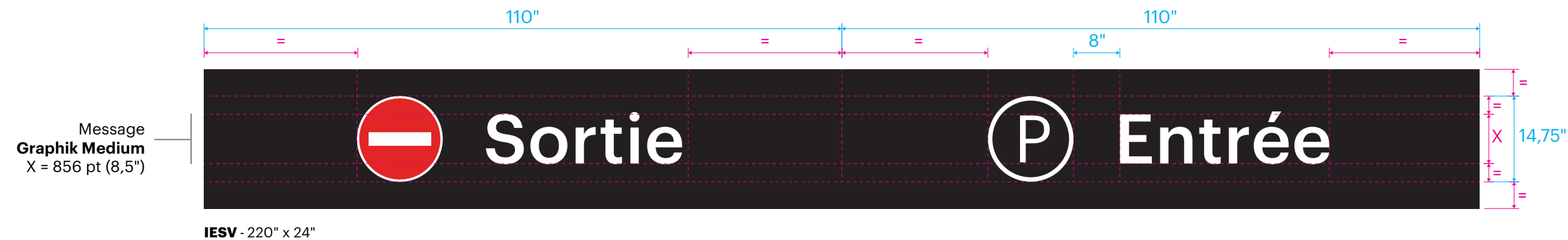


IHL.E - IESV Grilles graphiques

Identification hauteur libre - extérieur

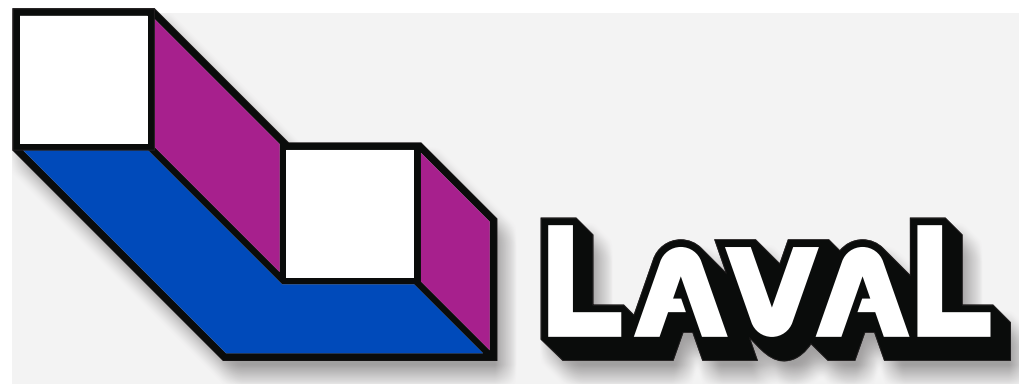


Identification d'entrée et de sortie véhicule



LA - SA - SO Grilles graphiques

Logo, signature accueil et signature organisme



LA - 44" x 15,5"



Zone de dégagement

Principe général

- La zone de dégagement pourrait être adaptée selon les contraintes architecturales

Laval. Une île d'exceptions.

SA - 44" x 12,8125"

Texte
Graphik Medium
X = 155 pt (1,5")

Ce bâtiment est géré par l'organisme

X
2,75"

CANOÏPÉE

aligné à gauche

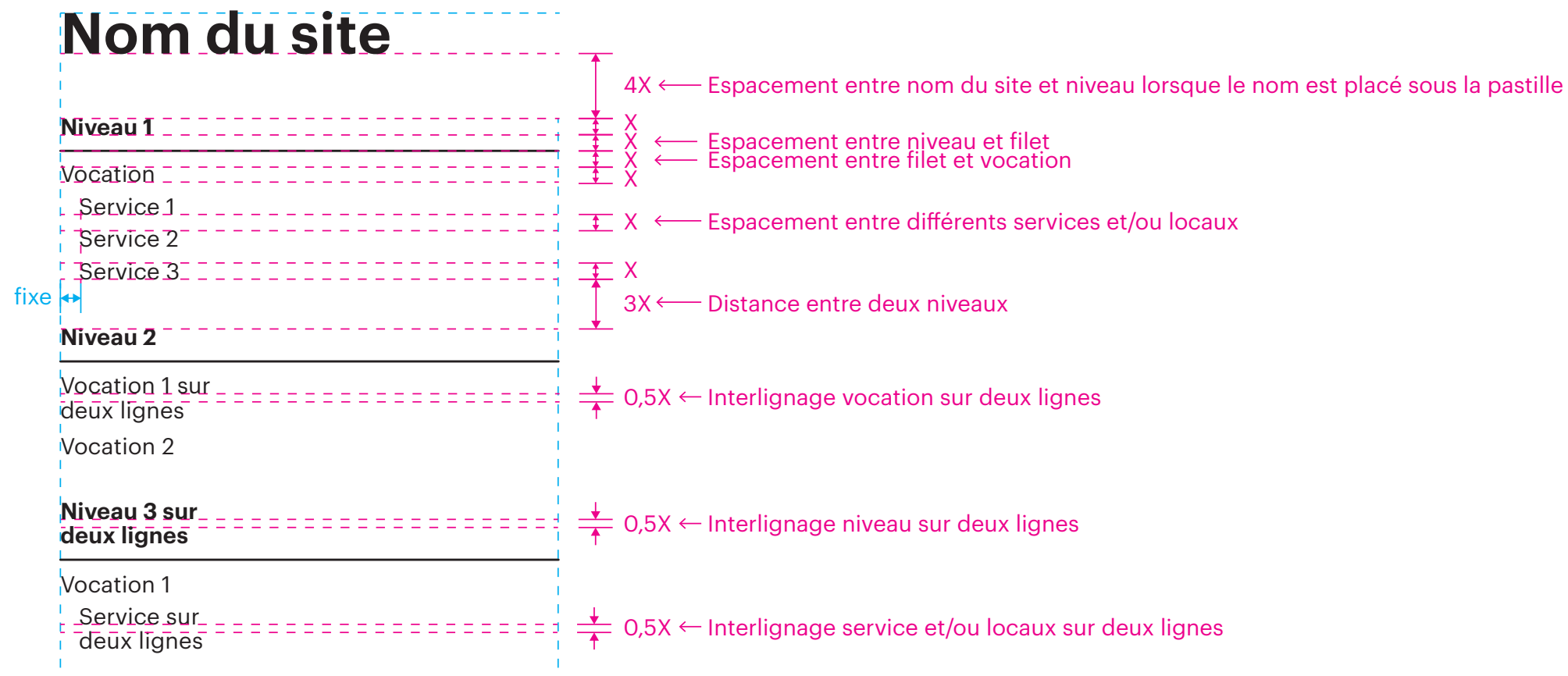
SO - variable - Le logo de l'organisme ne doit pas dépasser 44" de long et 16" de haut
Le logo est à titre indicatif seulement

RG et RA - principes graphiques

Ratios de X et espacements spécifiques aux RG et RA

Le nom du site est placé à droite de la pastille ou sous celle-ci selon l'option la plus harmonieuse et afin de maximiser l'espace disponible au besoin. S'il est sur deux lignes, le nom du site doit obligatoirement être placé sous la pastille.

Le contenu pour un même niveau devrait être regroupé dans une seule colonne.



Types RG - RA - RD

Répertoire général - 3 formats / Répertoire d'ascenseur / Répertoire directionnel



RG.1 - grand
54" x 36"

RG.2 - moyen
36" x 36"

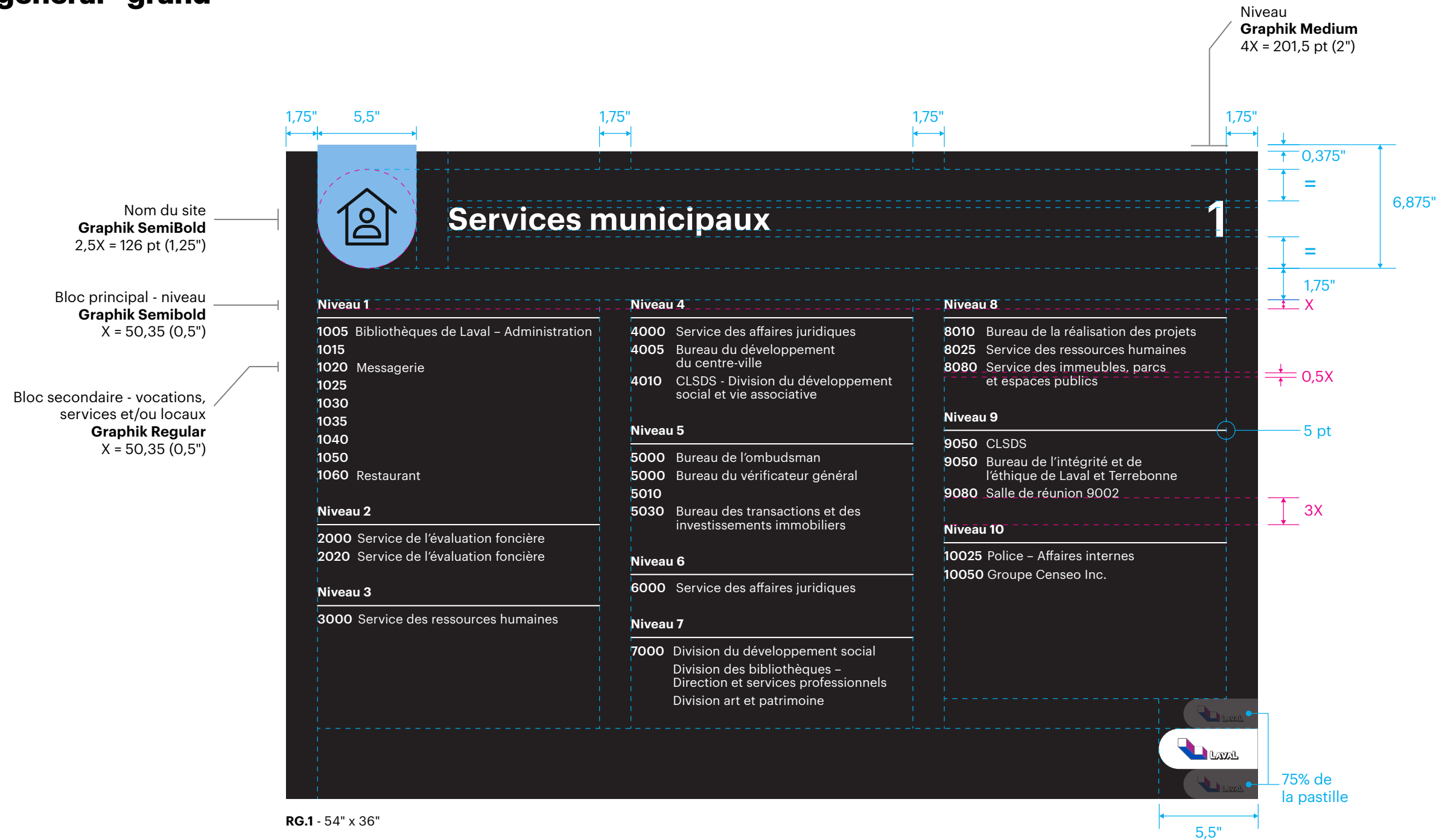
RG.3 - petit
18" x 36"

RA
18" x 36"

RD
18" x 36"

RG.1 Grille graphique

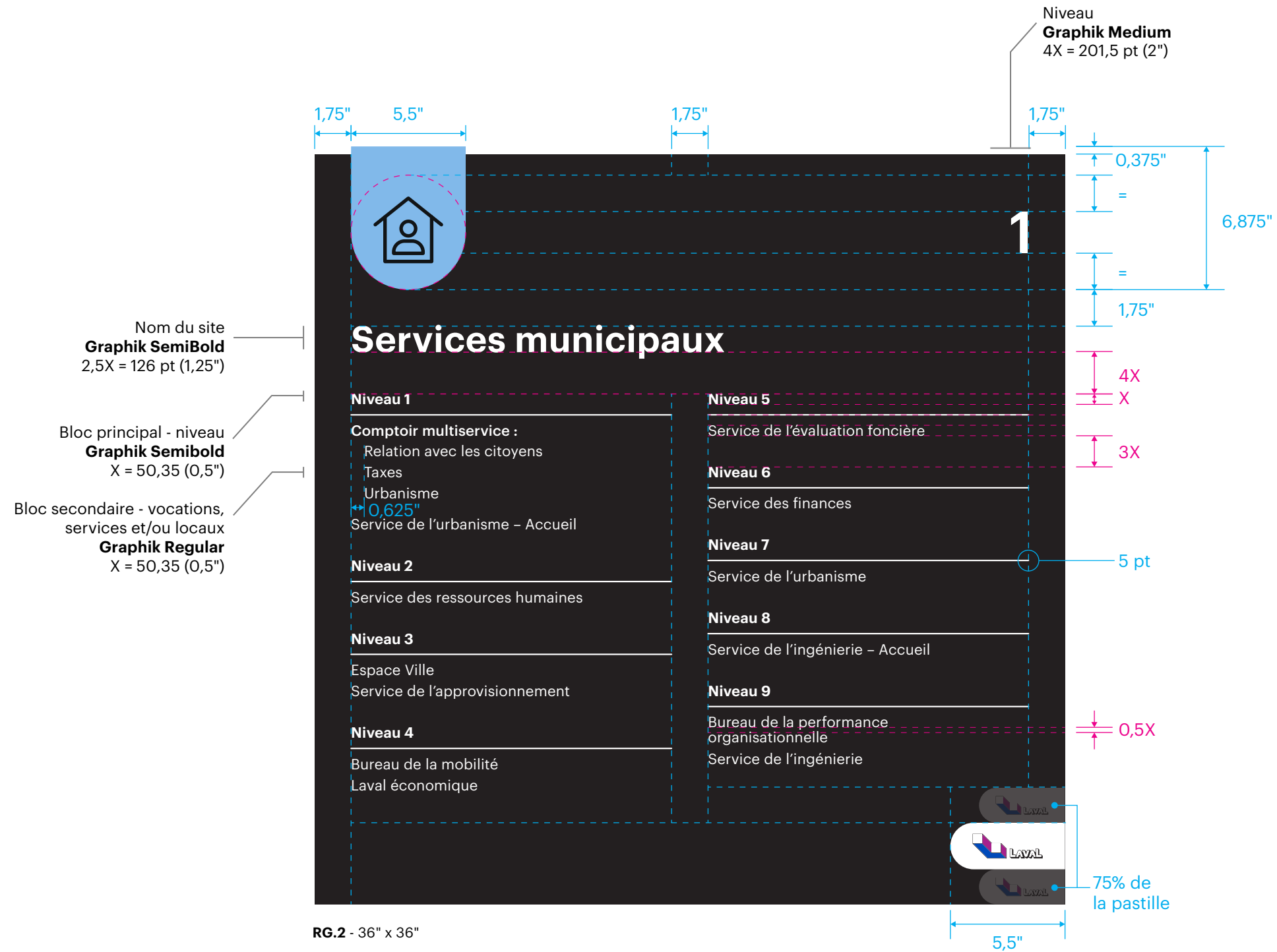
Répertoire général - grand



RG.1 - 54" x 36"

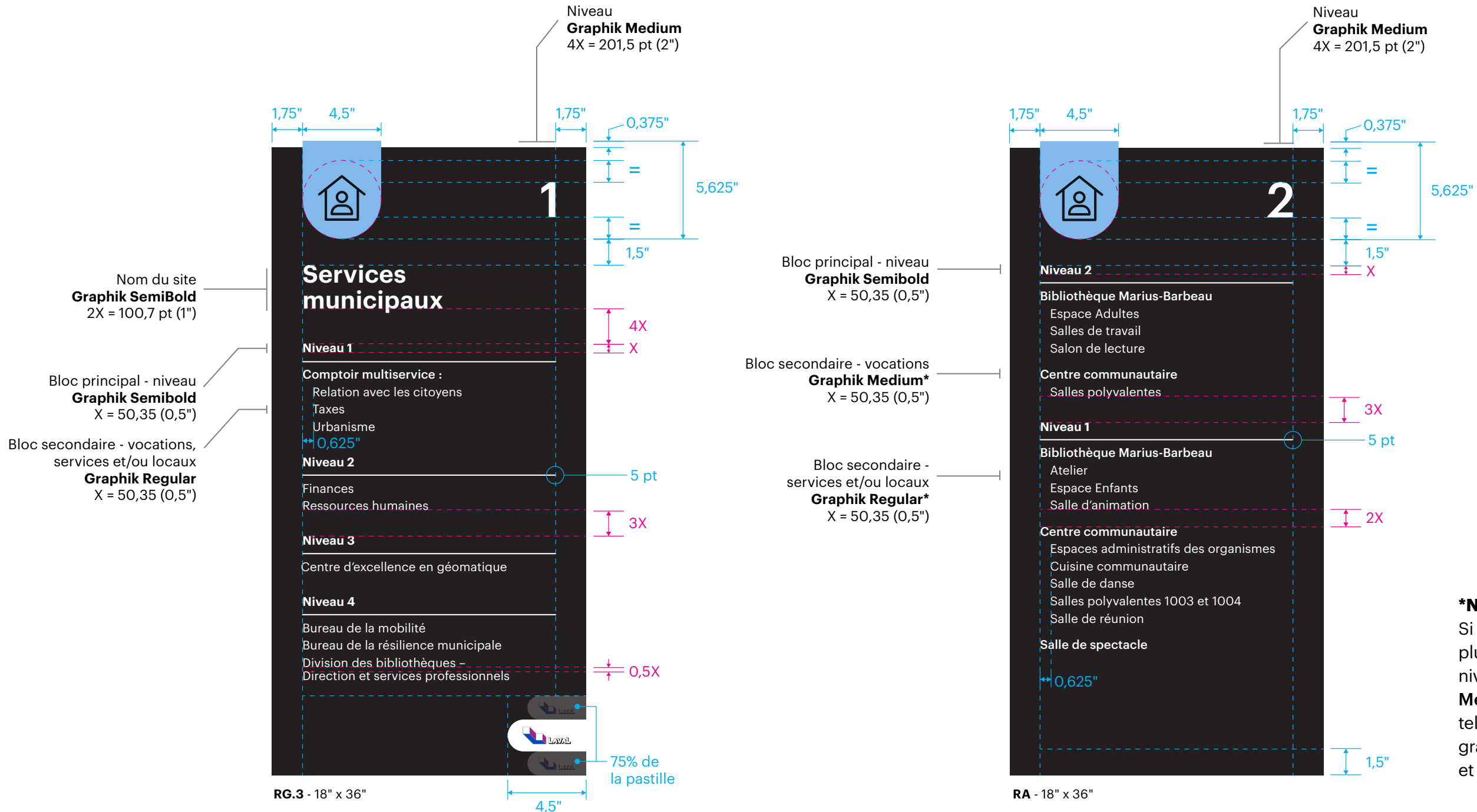
RG.2 Grille graphique

Répertoire général - moyen



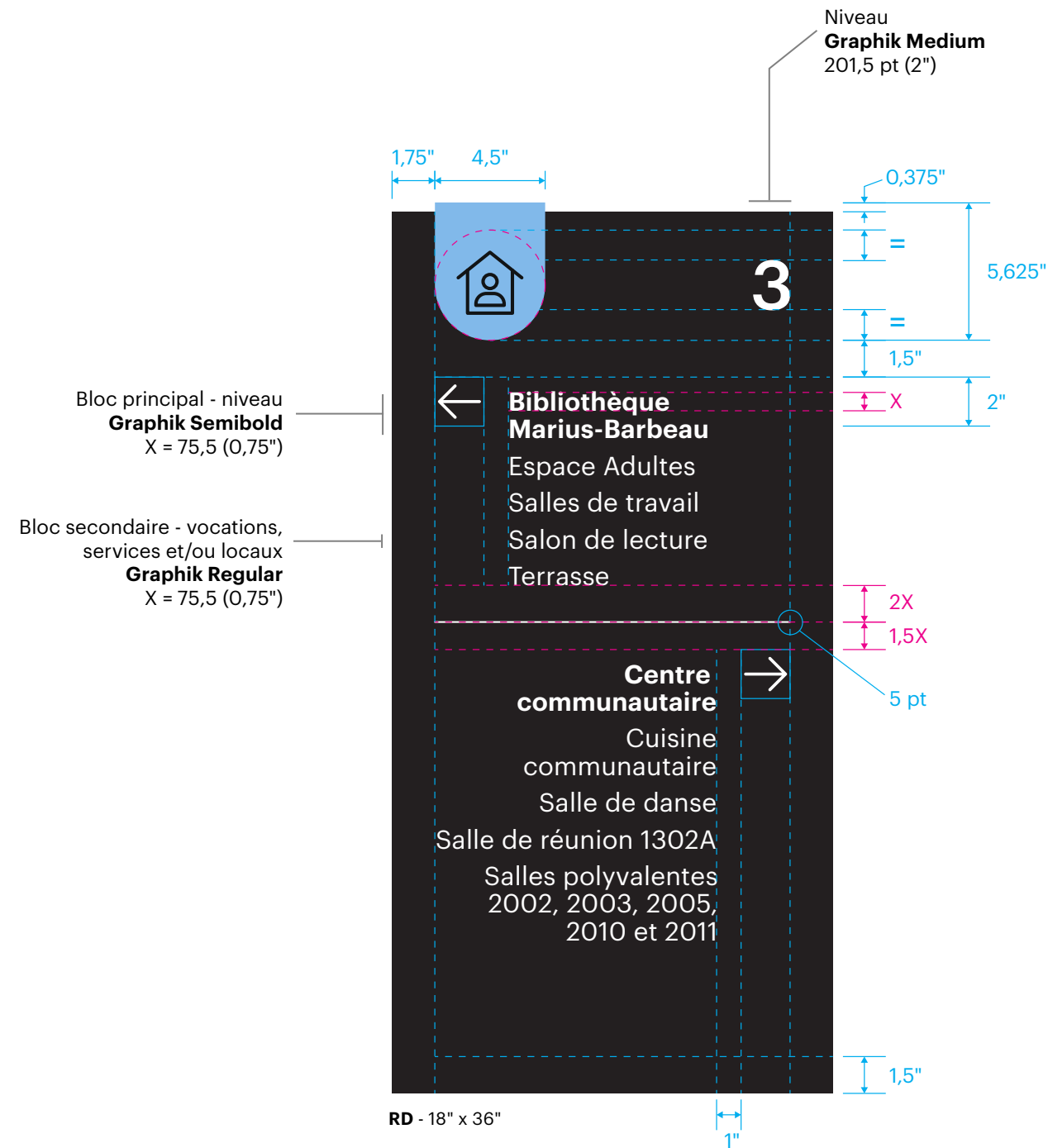
RG.3 - RA Grilles graphiques

Répertoire général - petit / Répertoire d'ascenseur



RD Grille graphique

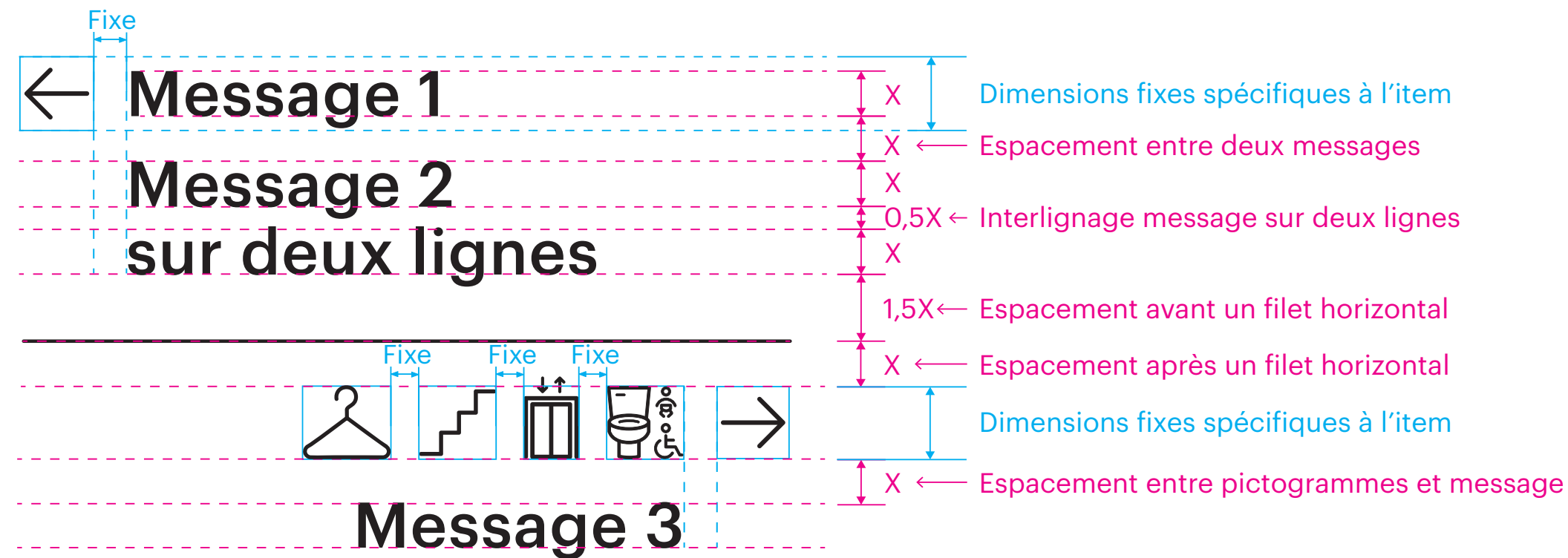
Répertoire directionnel



***Note**
Cet élément suit la même logique
d'espacement que les blocs
secondaires directionnels

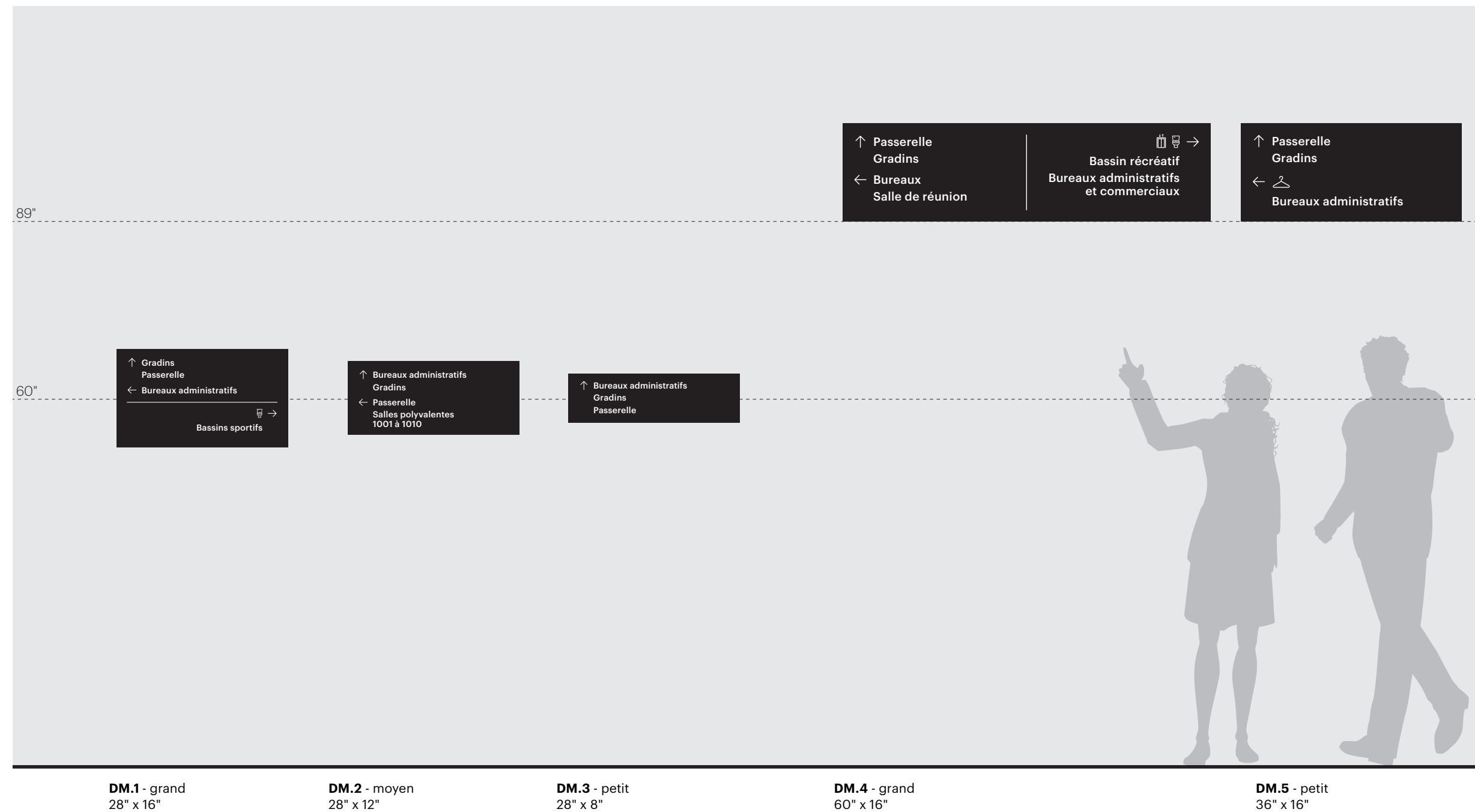
DM - principes graphiques

Ratios de X et espacements spécifiques aux DM



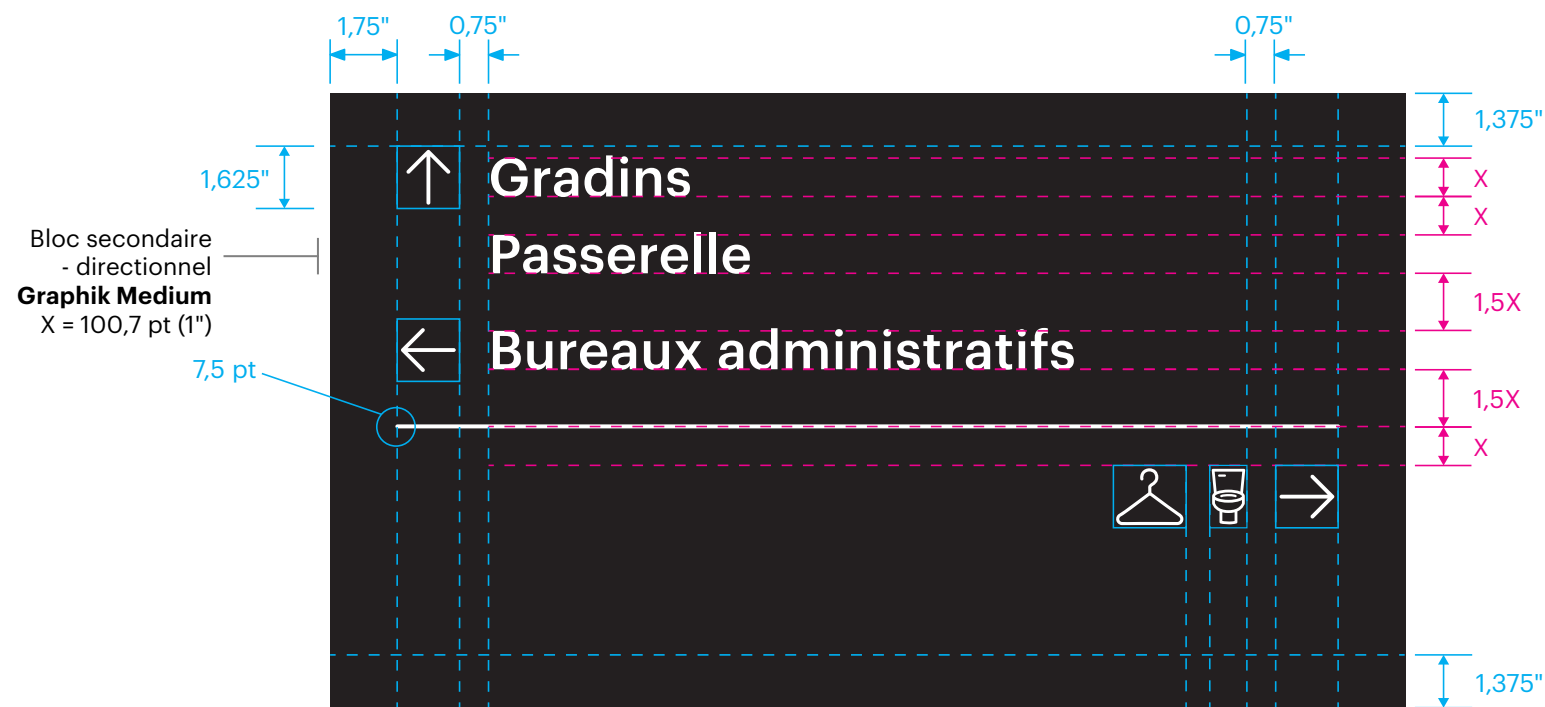
Type DM

Directionnel mural - 5 formats

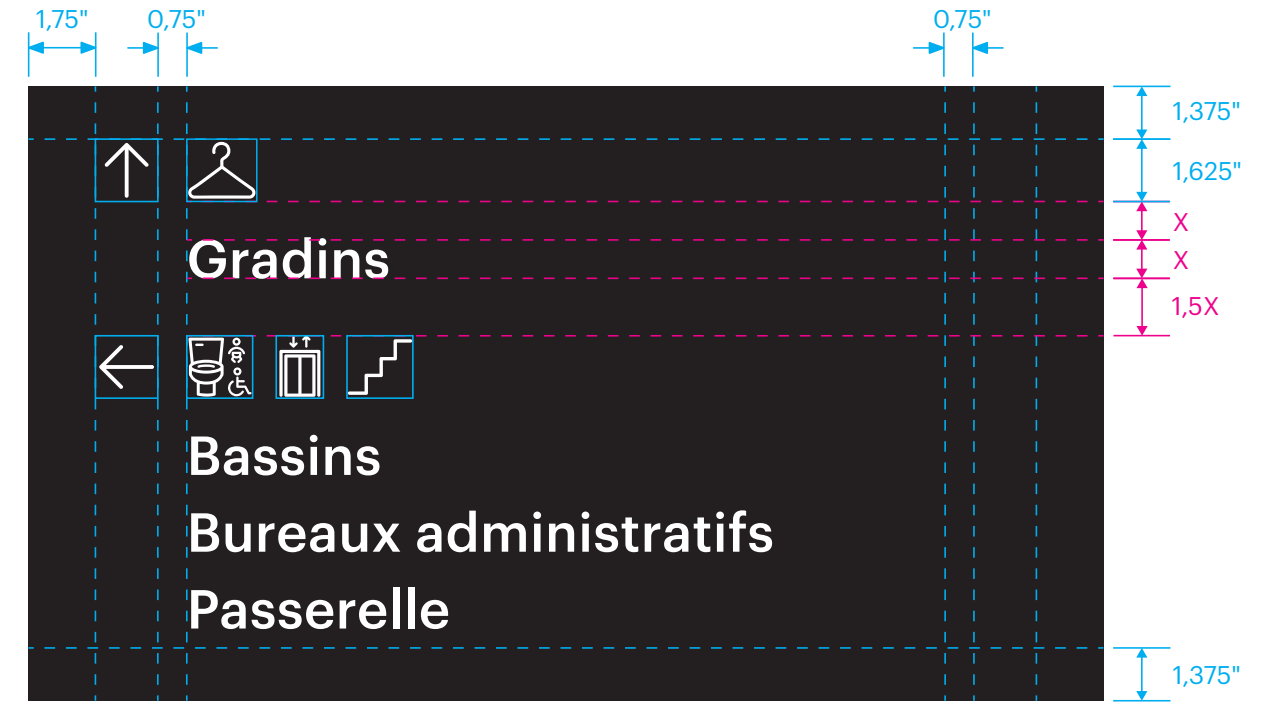


DM.1 Grille graphique

Directionnel - mural - grand



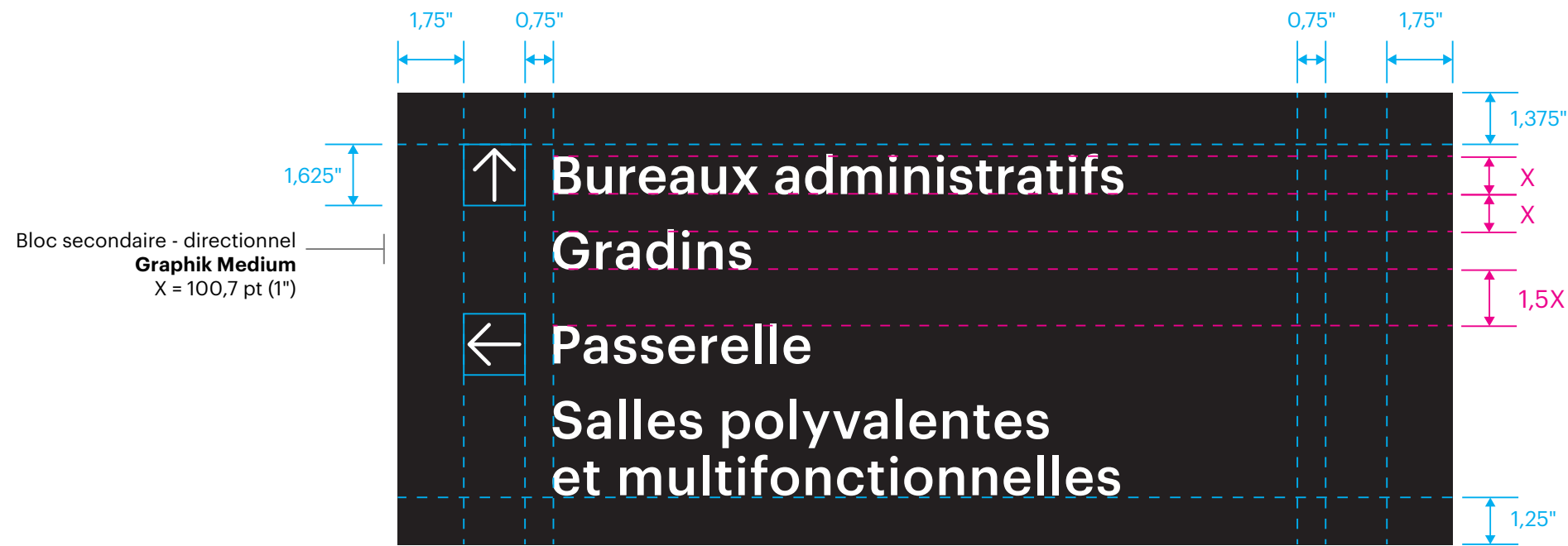
DM.1 - 28" x 16"



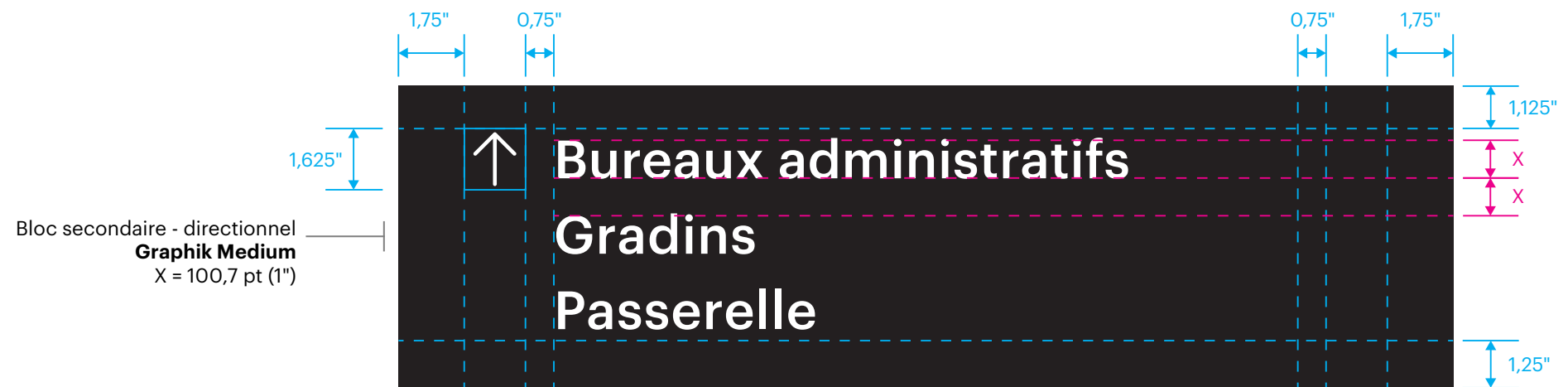
DM.1 - 28" x 16"

DM.2 - DM.3 Grilles graphiques

Directionnel - mural - moyen / mural - petit



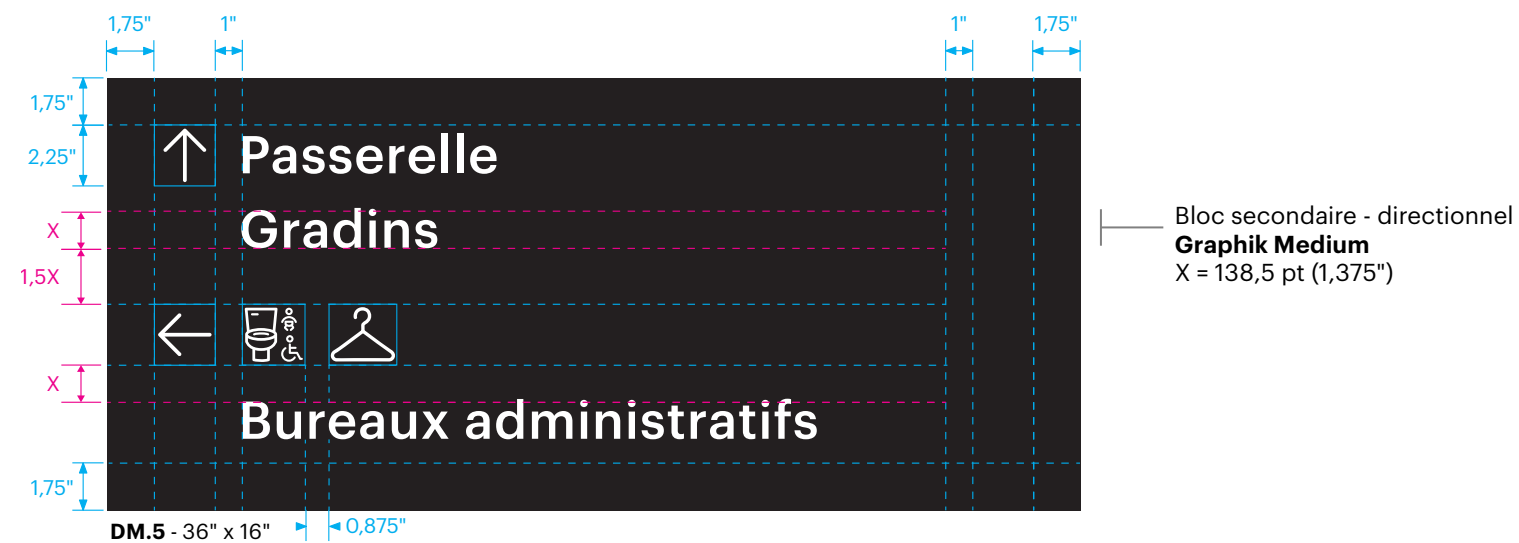
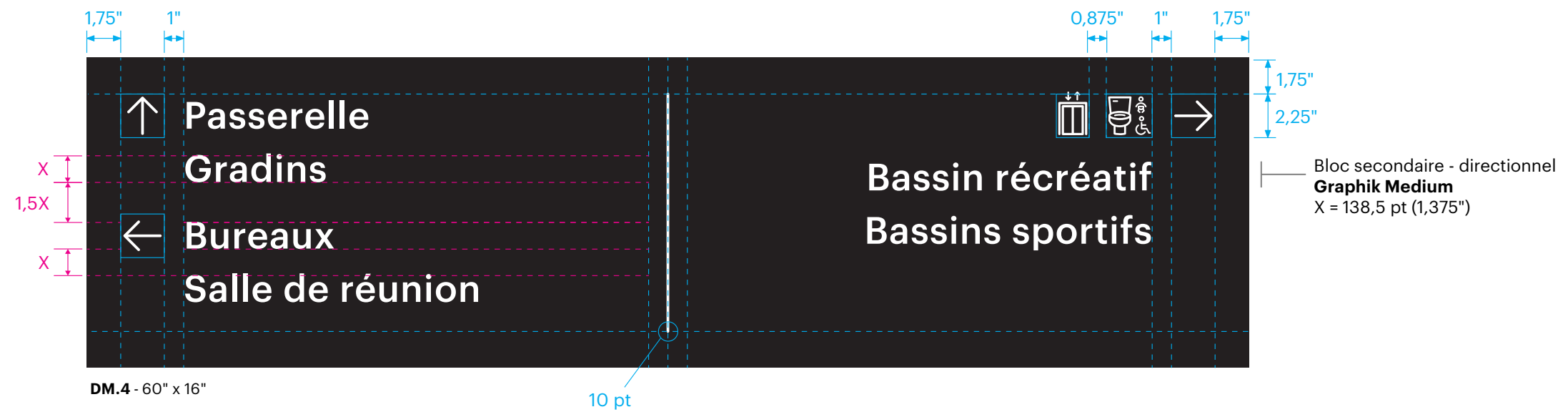
DM.2 - 28" x 12"



DM.3 - 28" x 8"

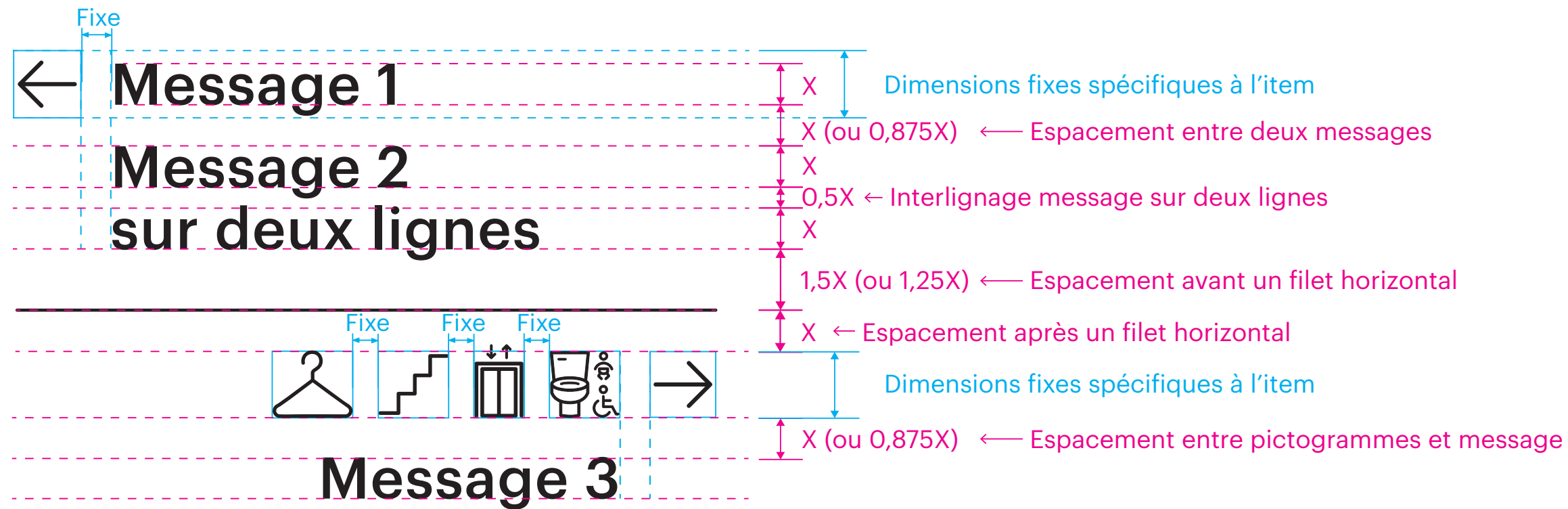
DM.4 - DM.5 Grilles graphiques

Directionnel - mural en hauteur - grand / mural en hauteur - petit



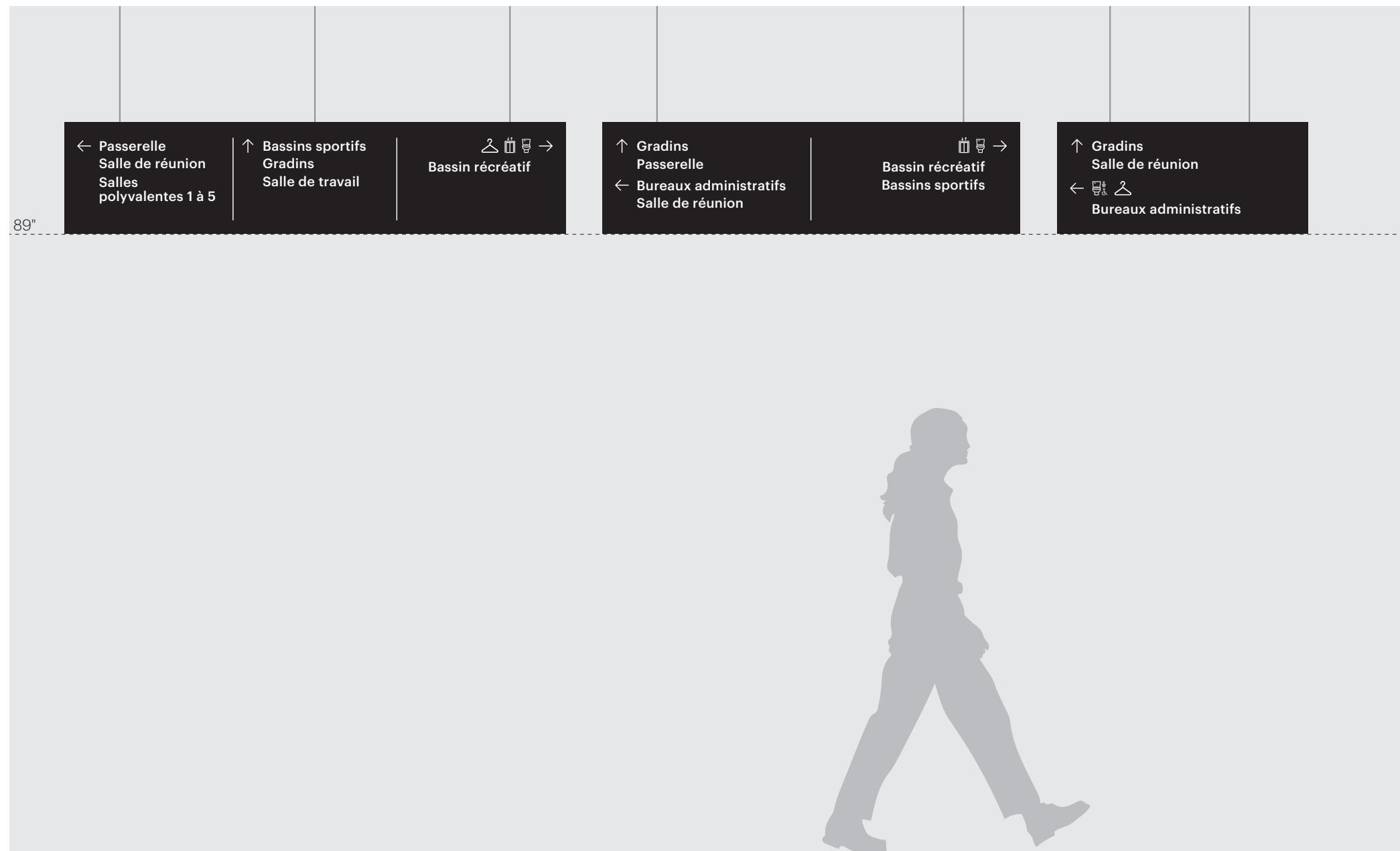
DS - principes graphiques

Ratios de X et espacements spécifiques aux DS



Type DS

Directionnel suspendu - 3 formats



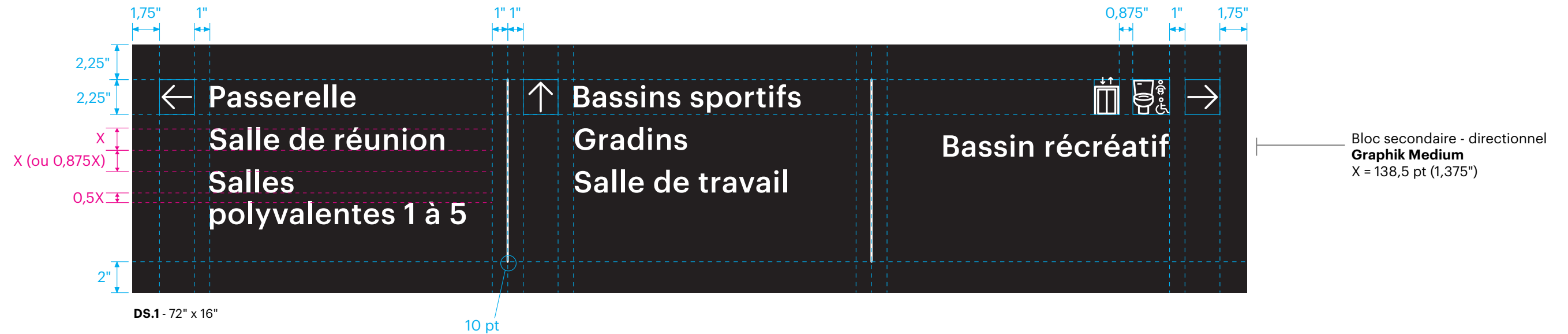
DS.1 - grand
72" x 16"

DS.2 - moyen
60" x 16"

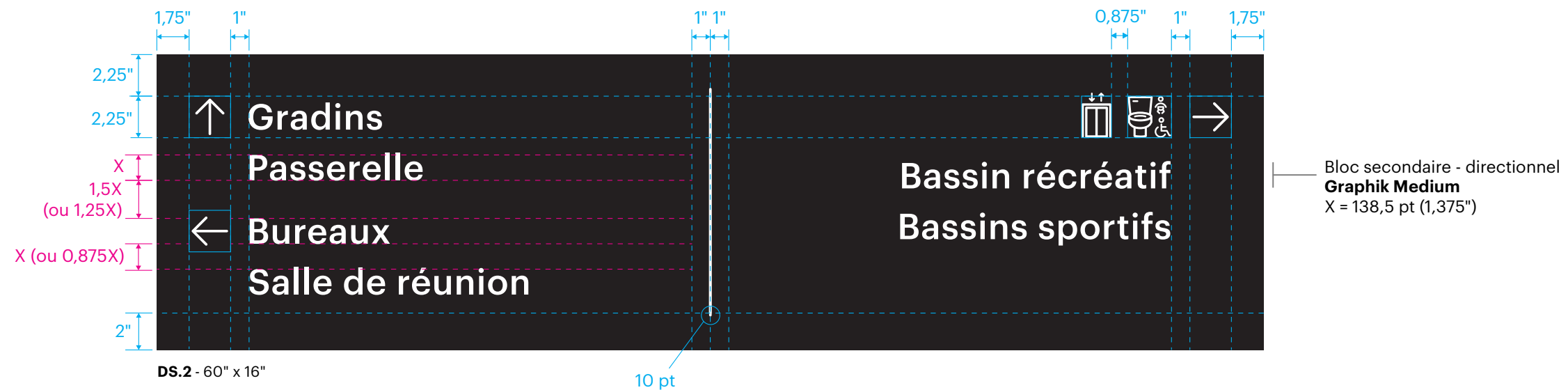
DS.3 - petit
36" x 16"

DS.1 - DS.2 Grilles graphiques

Directionnel - suspendu - grand

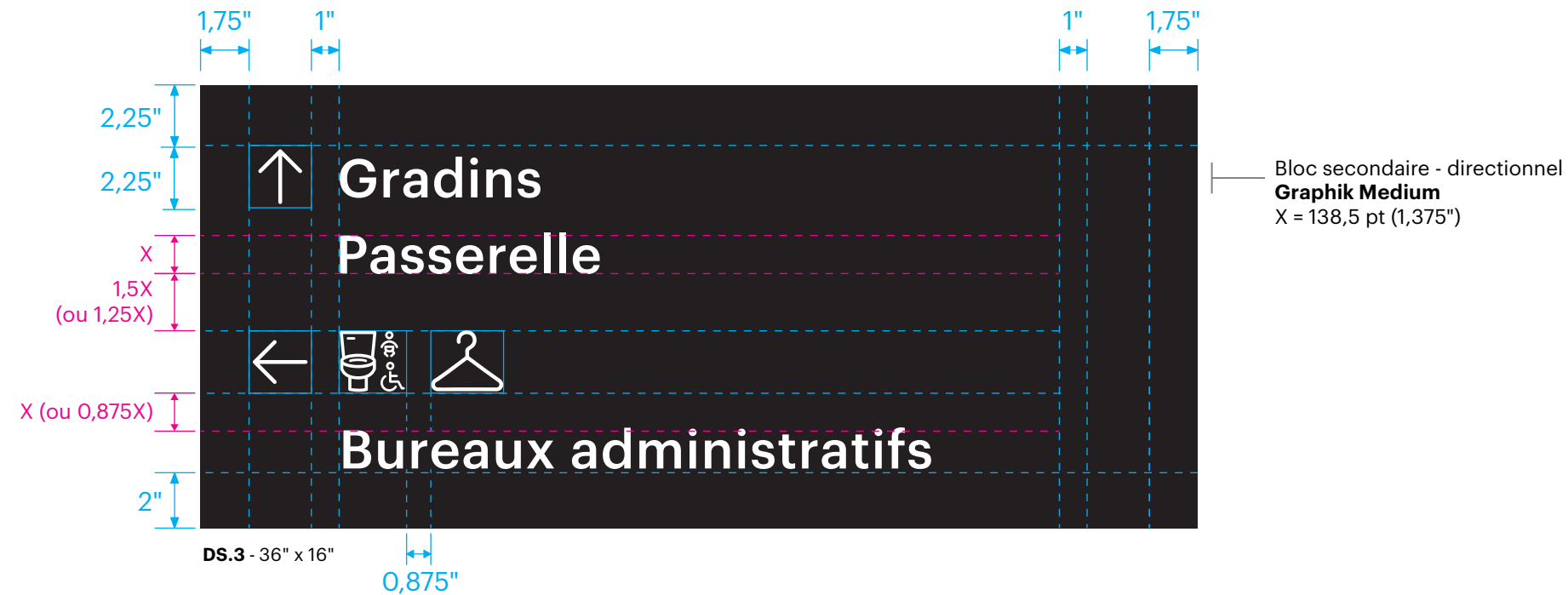


Directionnel - suspendu - moyen



DS.3 - DS.S Grilles graphiques

Directionnel - suspendu - petit



Directionnel - suspendu - stationnement



IDS.1 - IDS.2 - IDM Grilles graphiques

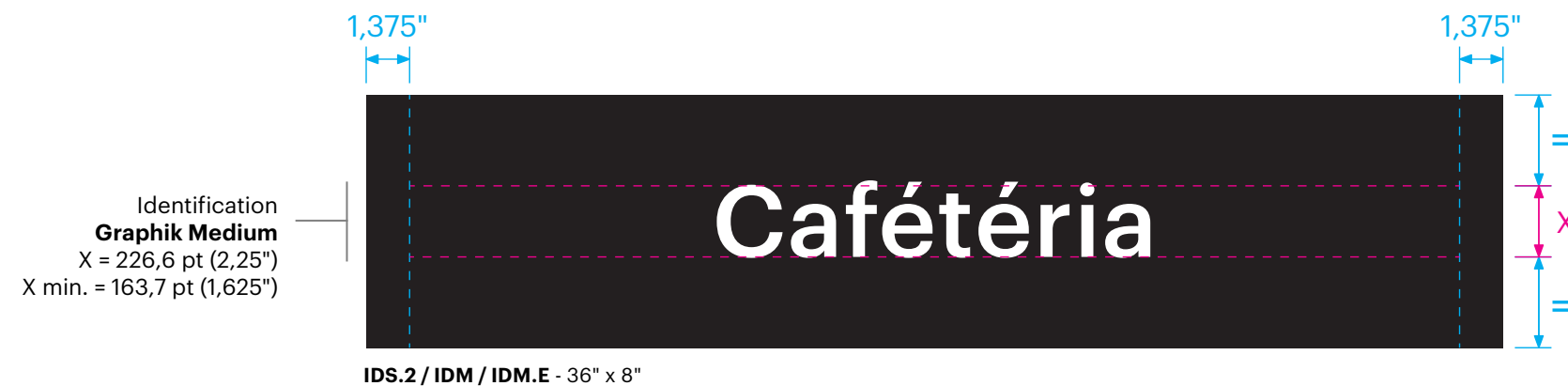
Identification département - suspendu



Principes graphiques IDS.1

- Texte centré verticalement et horizontalement dans son espace
- Si X min. est requis, passer le message sur deux lignes

Identification département - suspendu et mural



Principes graphiques IDS.2 / IDM / IDM.E

- Texte centré verticalement et horizontalement dans son espace
- Si X min. est requis, passer le message sur deux lignes

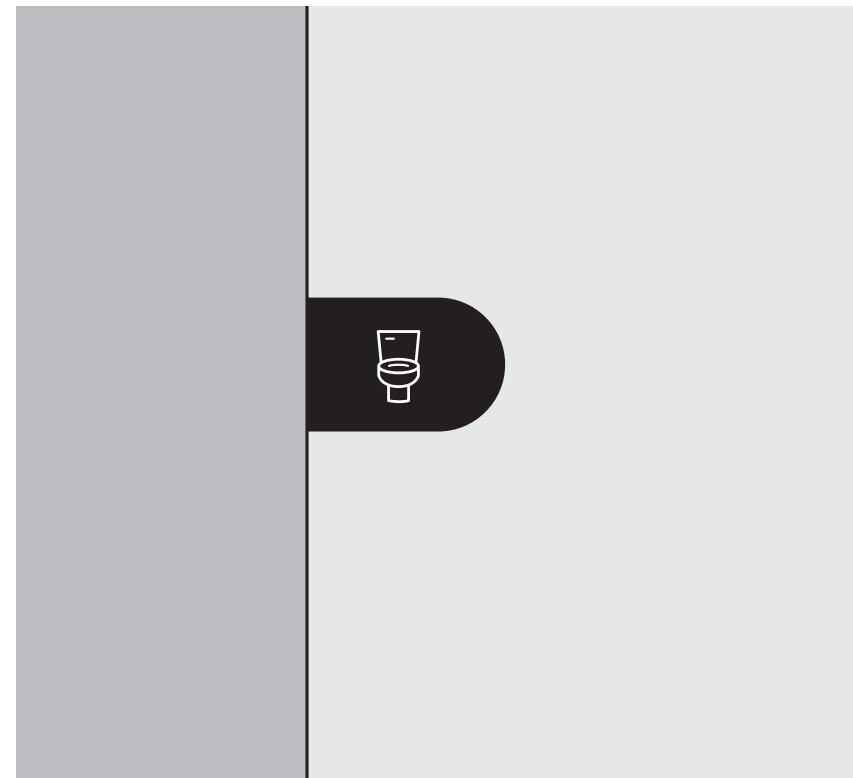
Types IDP - ISP - DSP

Identification de département / Identification de service / Directionnel de service - potence



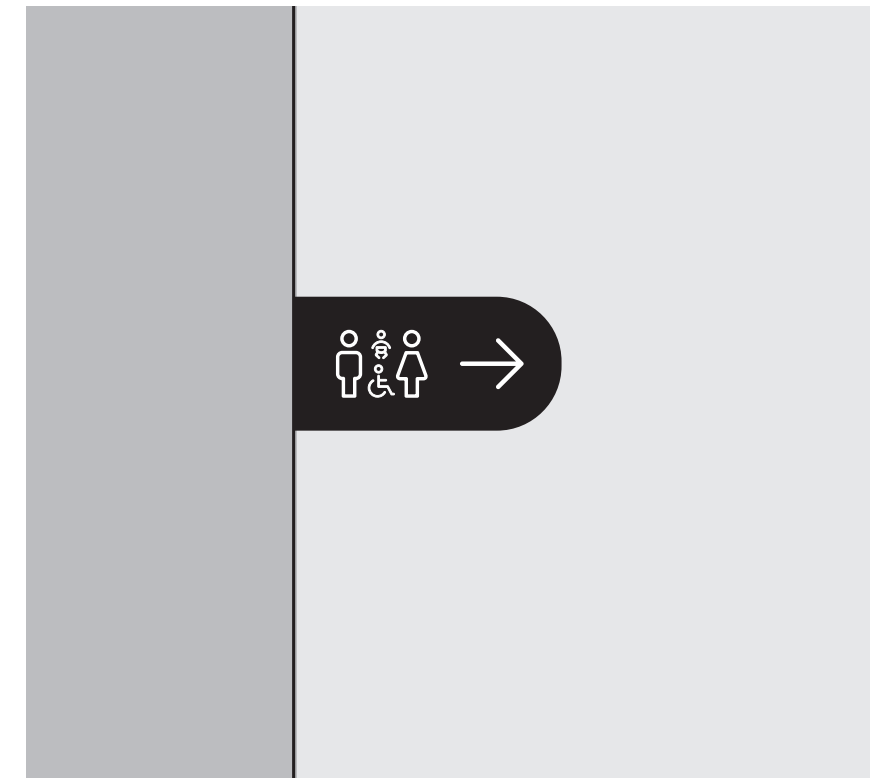
IDP - potence
27" x 6"

IDP.E - potence - extérieur
27" x 6"



ISP - potence
8,875" x 6"

ISP.E - potence - extérieur
8,875" x 6"



DSP - potence
12" x 6"

DSP.E - potence - extérieur
12" x 6"

IDP - ISP - DSP Grilles graphiques

Identification de département - potence



Principe graphique IDP / IDP.E

- Texte centré verticalement et horizontalement dans son espace

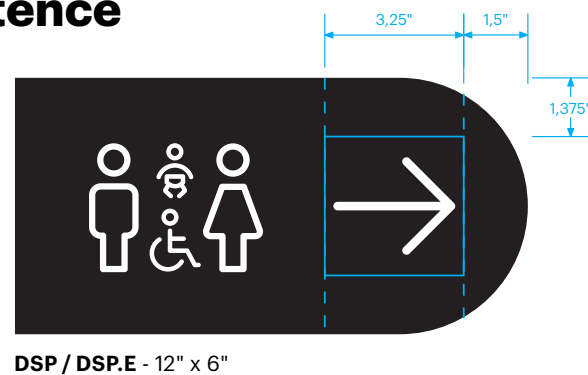
Identification de service - potence



Principe graphique ISP / ISP.E

- Le positionnement du pictogramme dans sa grille est fourni dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*

Directionnel de service - potence

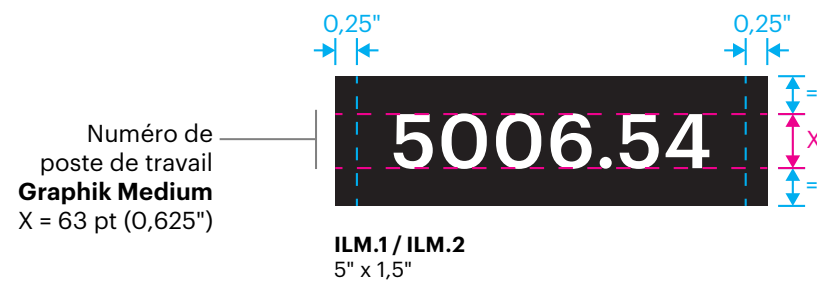


Principes graphiques DSP / DSP.E

- Le positionnement du pictogramme dans sa grille est fourni dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*

ILM - ILMB Grilles graphiques

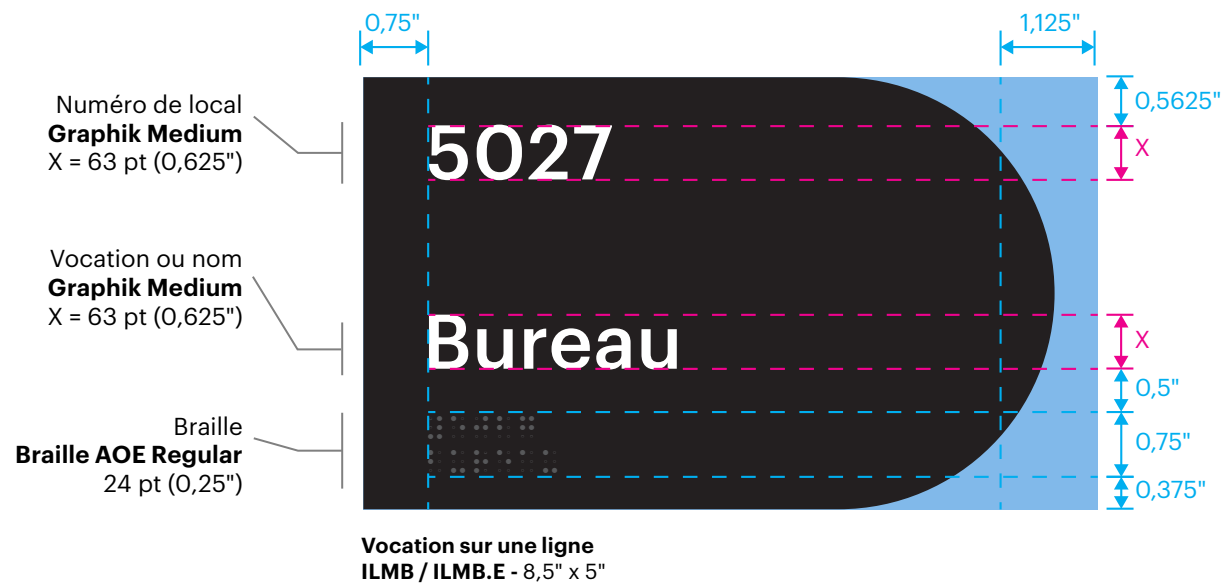
Identification de local - mural



Principe graphique

- Texte centré verticalement et horizontalement dans son espace

Identification de local - mural avec braille

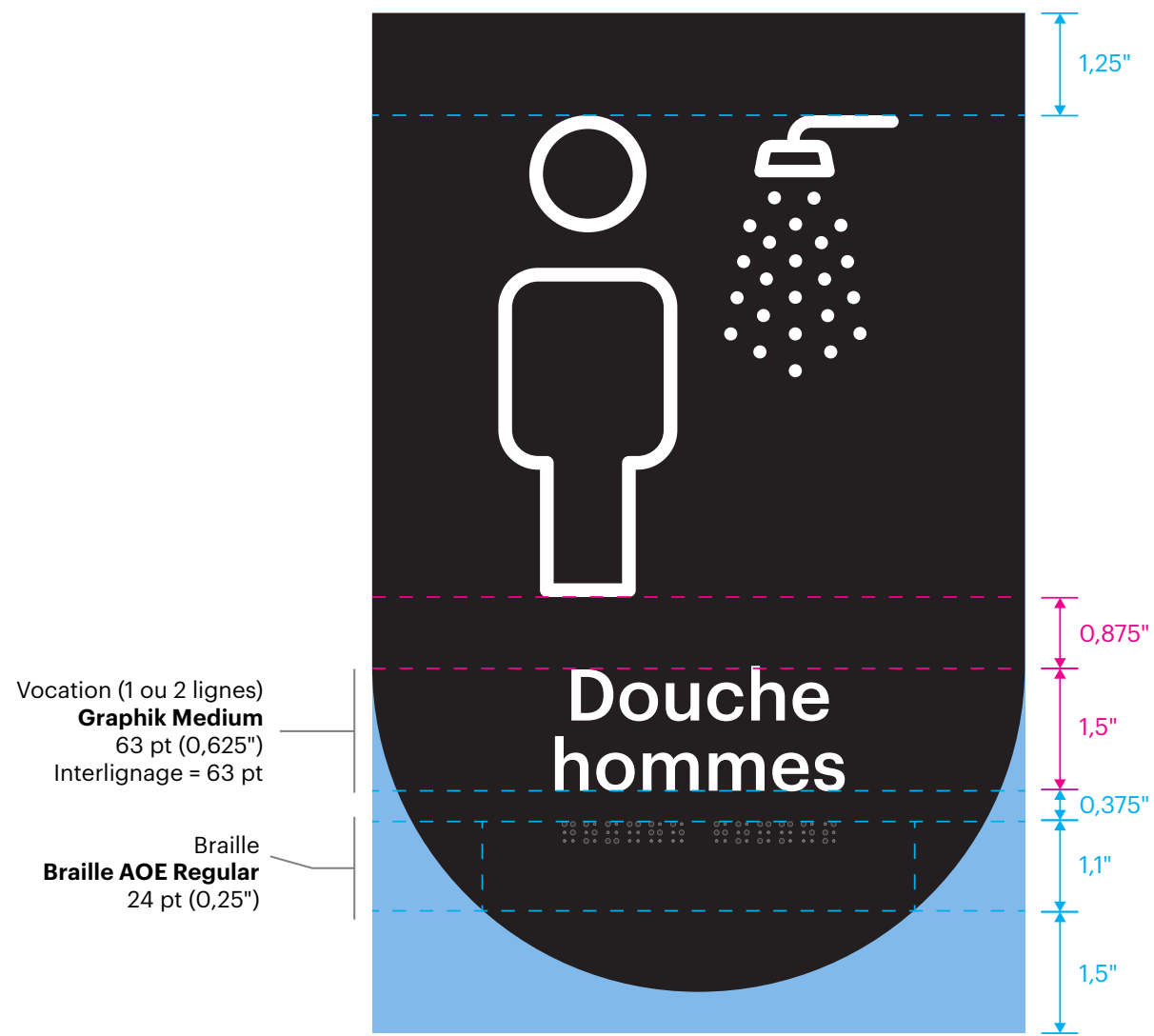


*Note

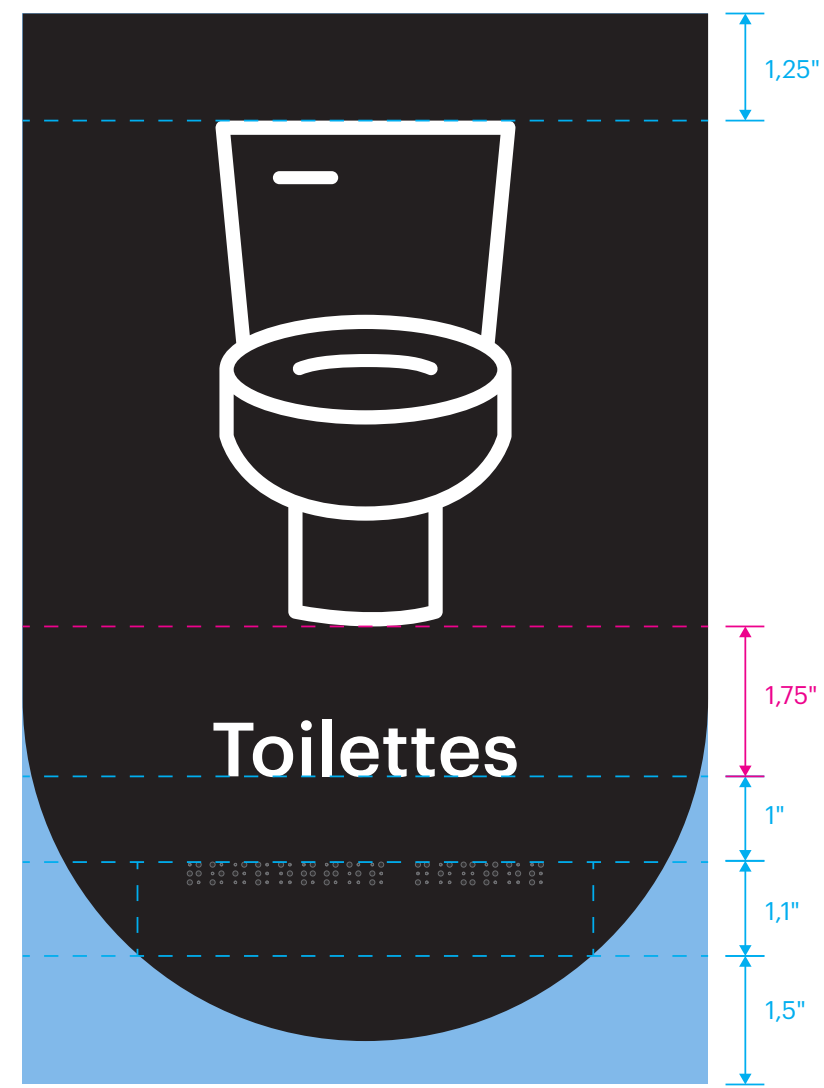
Braille conforme à la norme CSA. Les espacements (entre les billes, les cellules et les lignes) doivent respecter les critères établis dans les standards 2010 *ADA Standards for Accessible Design* et les recommandations de l'Institut Nazareth et Louis-Braille

ISM - ISM.E Grille graphique

Identification de service - mural - intérieur et extérieur



ISM / ISM.E - 8" x 12,5"



ISM / ISM.E - 8" x 12,5"

Principes graphiques

- Texte justifié sur le bas de l'espace texte
- Hauteur du pictogramme fixe
- Le positionnement du pictogramme dans sa grille ainsi que la mise en page du texte sont fournis dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*

*Note

Braille conforme à la norme CSA. Les espacements (entre les billes, les cellules et les lignes) doivent respecter les critères établis dans les standards 2010 *ADA Standards for Accessible Design* et les recommandations de l'Institut Nazareth et Louis-Braille

ISM.V Grille graphique

Identification service - mural - vinyle



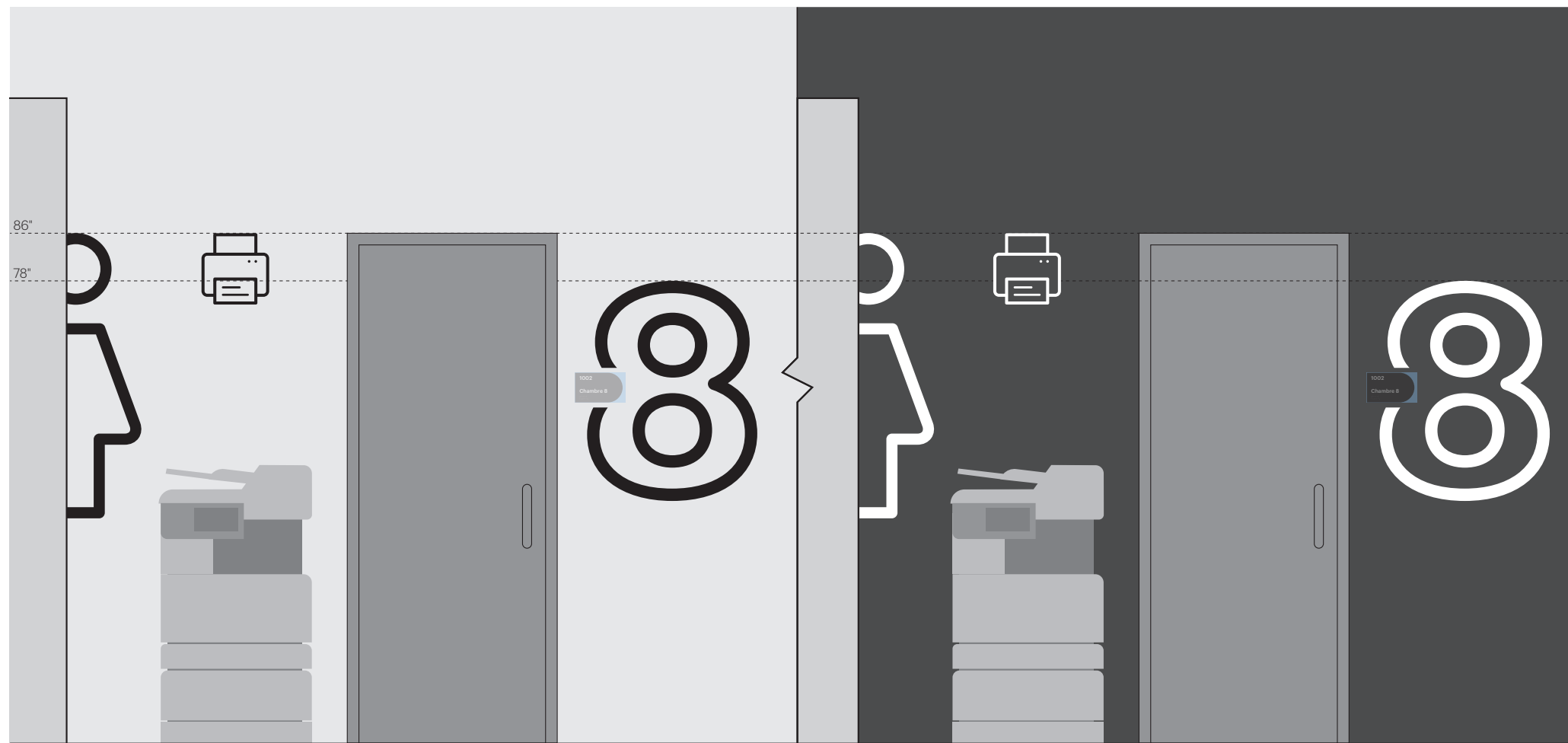
ISM.V - variable x 8"



ISM.V - variable x 8"

ISM.1.V - ISM.2.V - ISM.3.V Grilles graphiques

Identification service - mural - vinyle



ISM.1.V - fond clair mural - vinyle variable x 48"

ISM.2.V - fond clair mural - vinyle variable x ±12"

ISM.3.V - fond clair mural - vinyle variable x ±36"

ISM.1.V - fond foncé mural - vinyle variable x 48"

ISM.2.V - fond foncé mural - vinyle variable x ±12"

ISM.3.V - fond foncé mural - vinyle variable x ±36"

Principes graphiques

- Les pictogrammes (ISM.1.V / ISM.2.V) et les chiffres (ISM.3.V) sont fournis dans leurs formats finaux dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*



ISM.1.V - variable x 48"



ISM.2.V - variable x ±12"

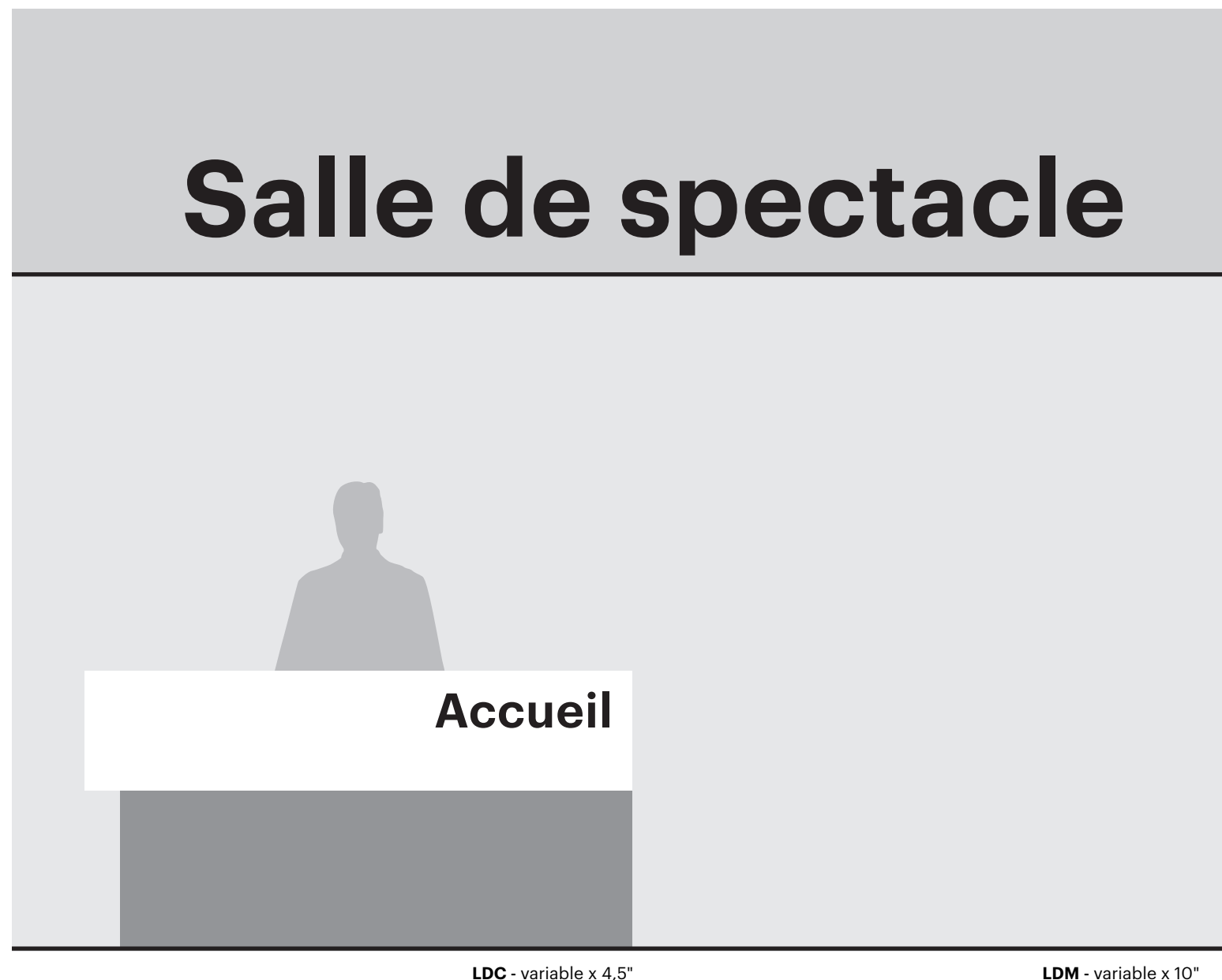


ISM.3.V - variable x ±36"

Chiffre **Graphik Semibold**
X = 3420 pt (36")

LDC - LDM Grilles graphiques

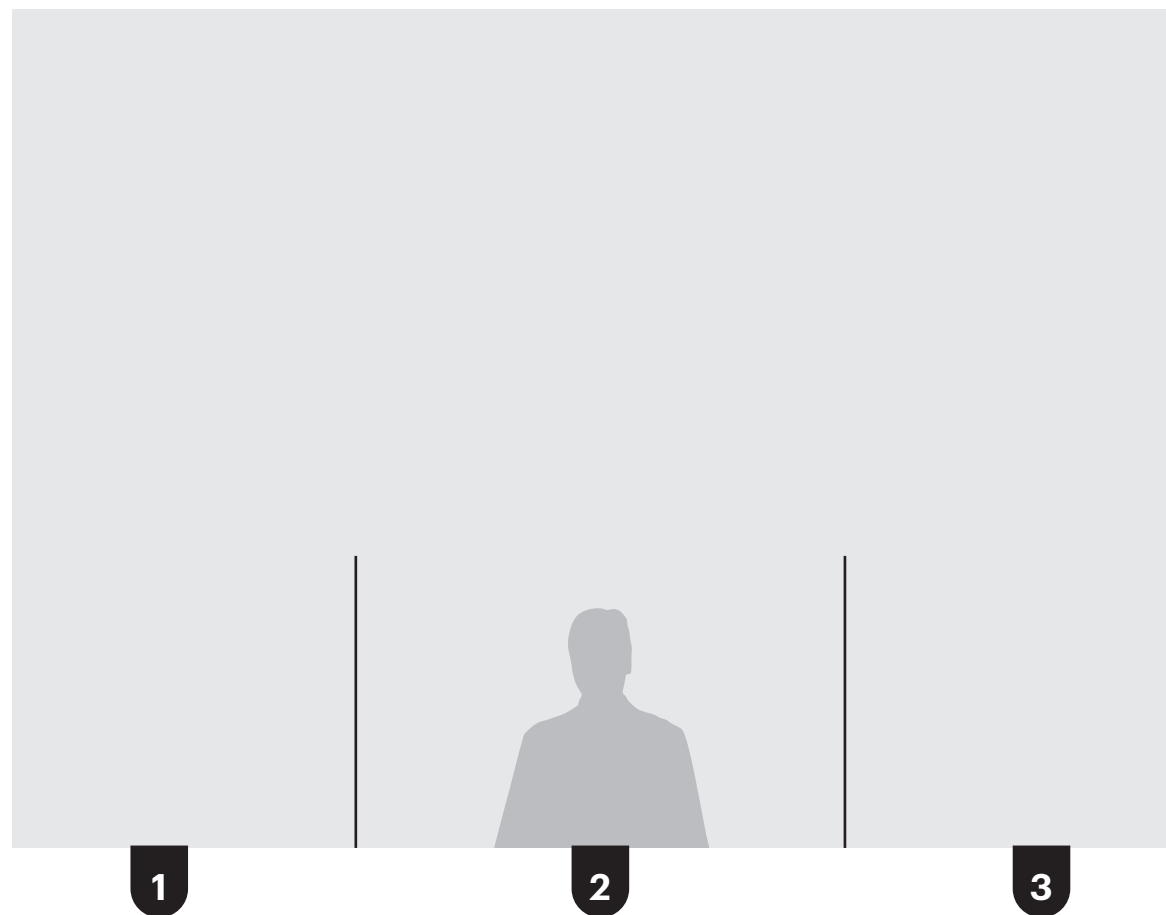
Lettrage de département - mural / Lettrage découpé - comptoir



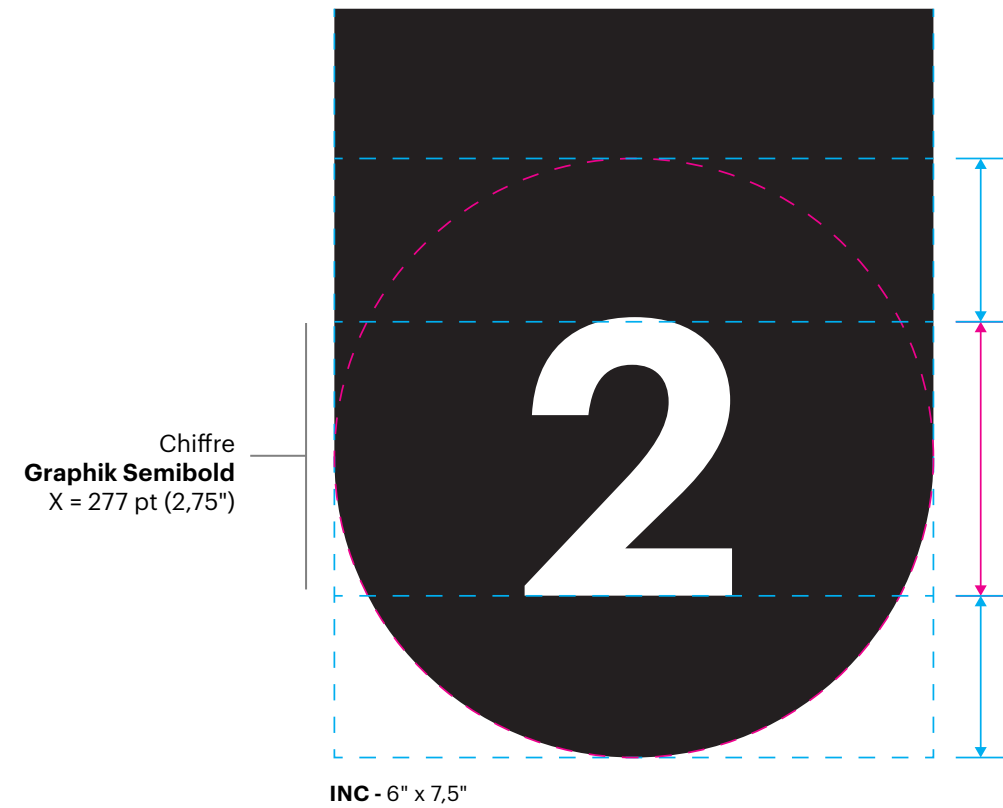
«Salle de spectacle» est à titre indicatif seulement, se référer au cahier des messages du projet pour le texte exact à inscrire.

INC Grille graphique

Identification de numéro de comptoir



INC - 6" x 7,5"



Principe graphique

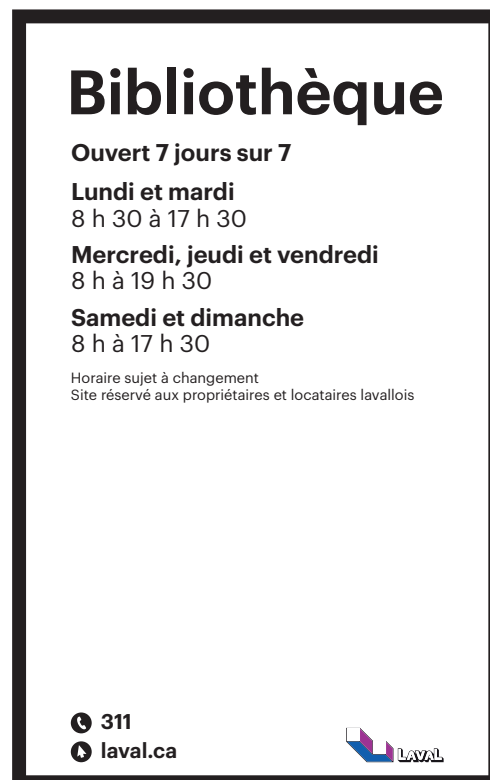
- Chiffre centré dans son espace

PN - VIV Grilles graphiques

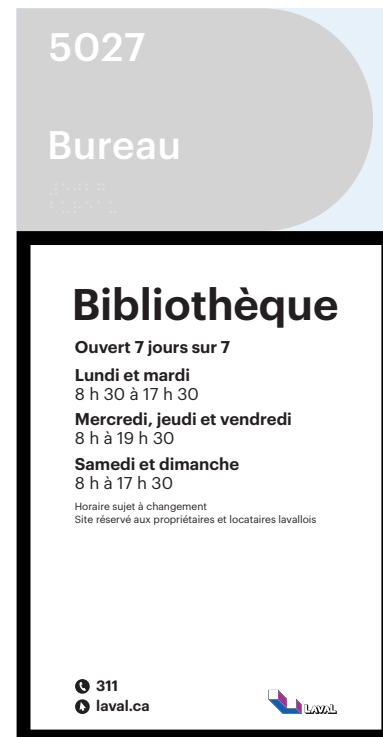
Porte-nom / Vitrine information variable - 4 formats



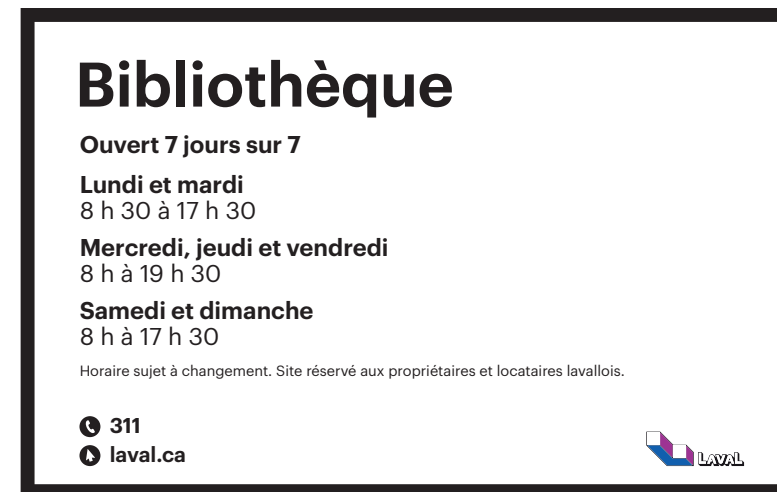
PN - Insertion papier 8,5" x 1,8125"



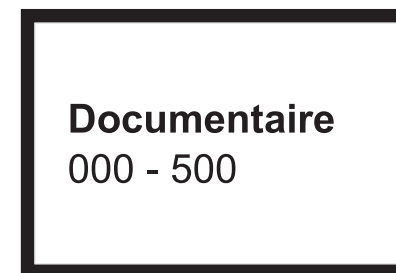
VIV.1 - Insertion papier 11" x 17"



VIV.2 - Insertion papier 8,5" x 11"



VIV.4 - Insertion papier 17" x 11"



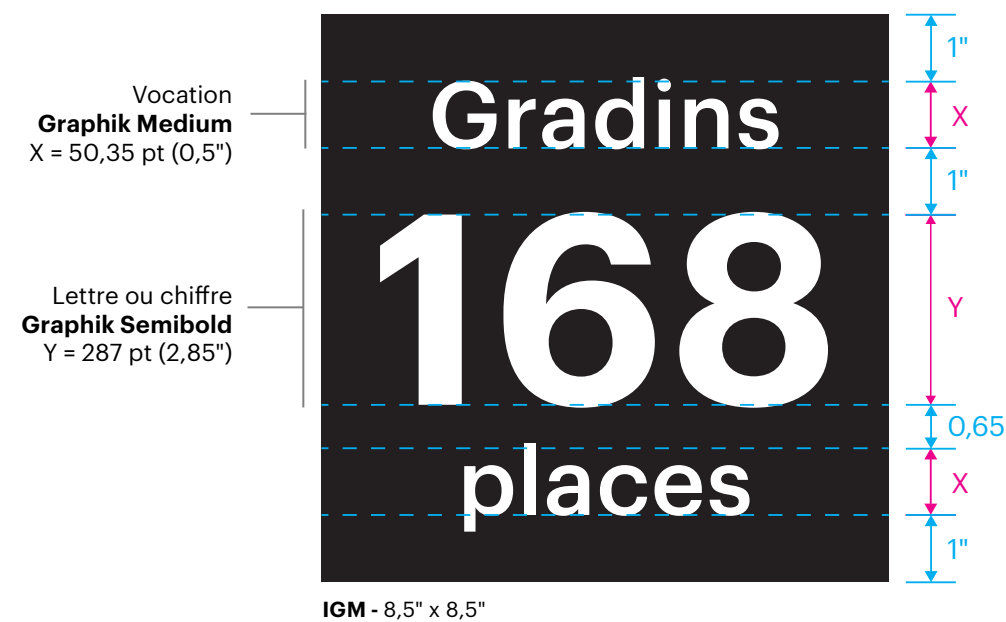
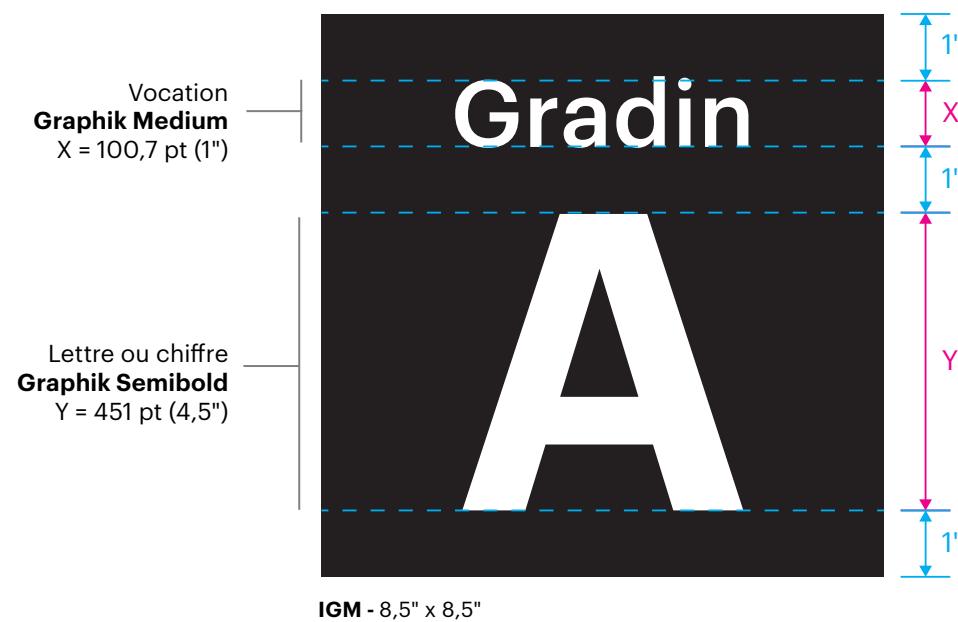
VIV.3 - Insertion papier 8,5" x 5,5"

Principe général

- PDF éditables des insertions papier fournis dans la boîte à outils

IGM Grille graphique

Identification gradin - mural

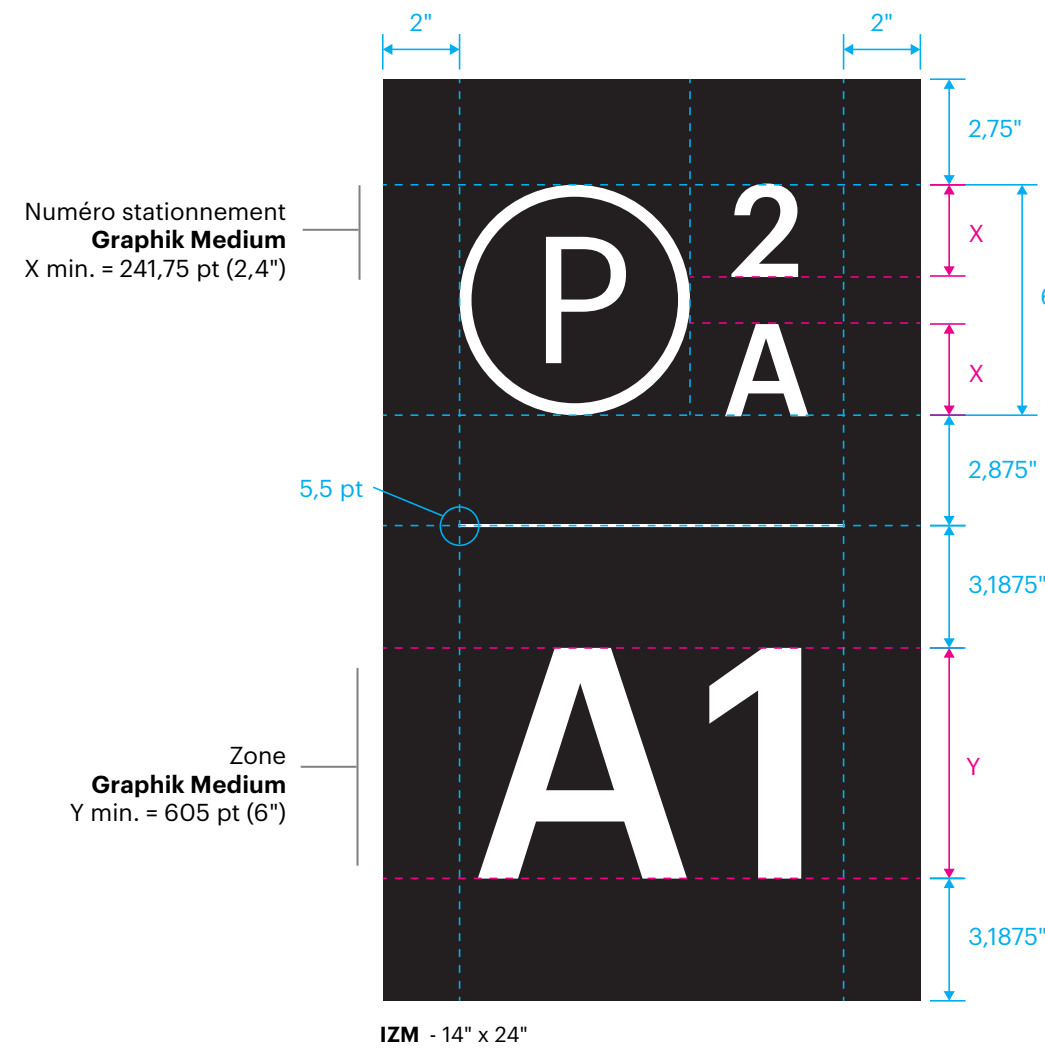
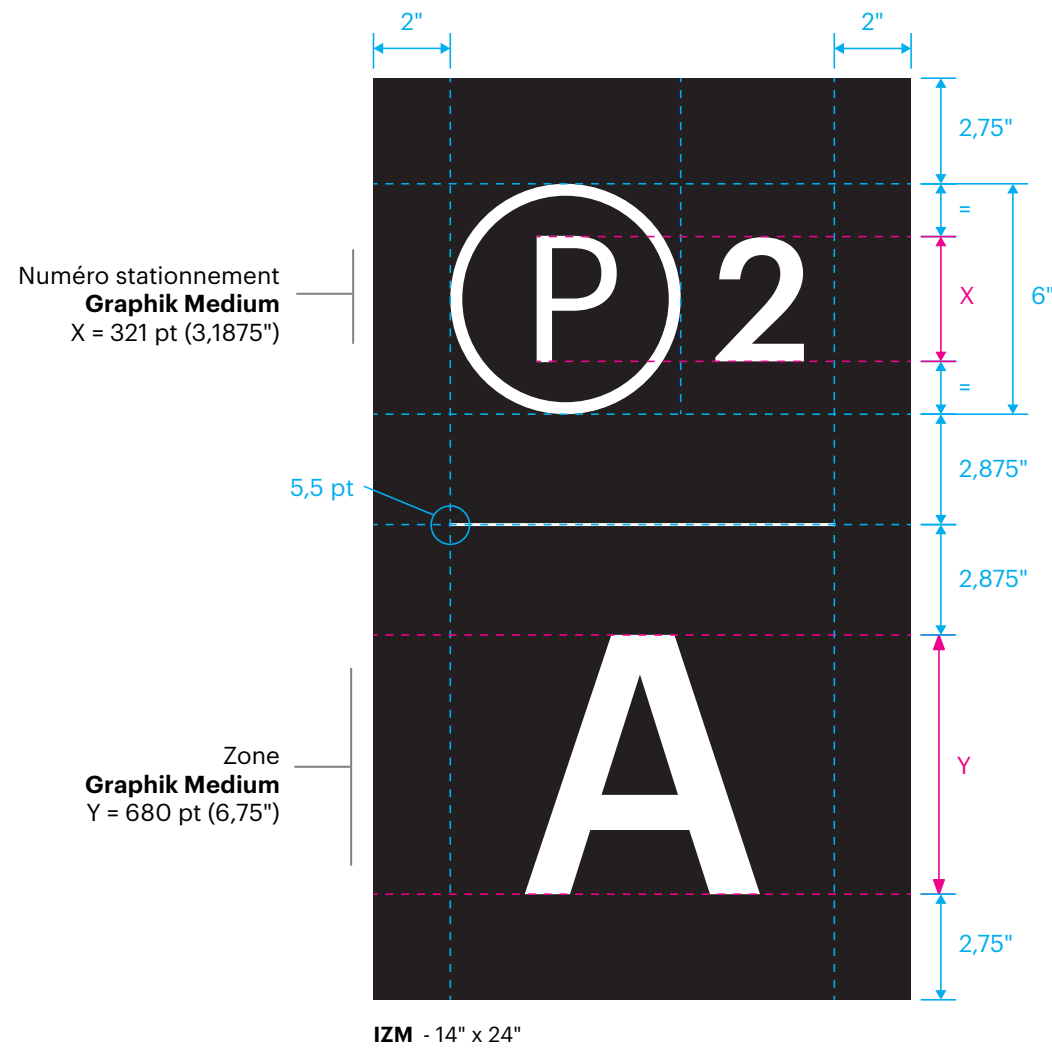


Principes graphiques

- Vocation centrée dans son espace
- Lettre ou chiffre centré dans son espace

IZM Grille graphique

Identification de zone - mural

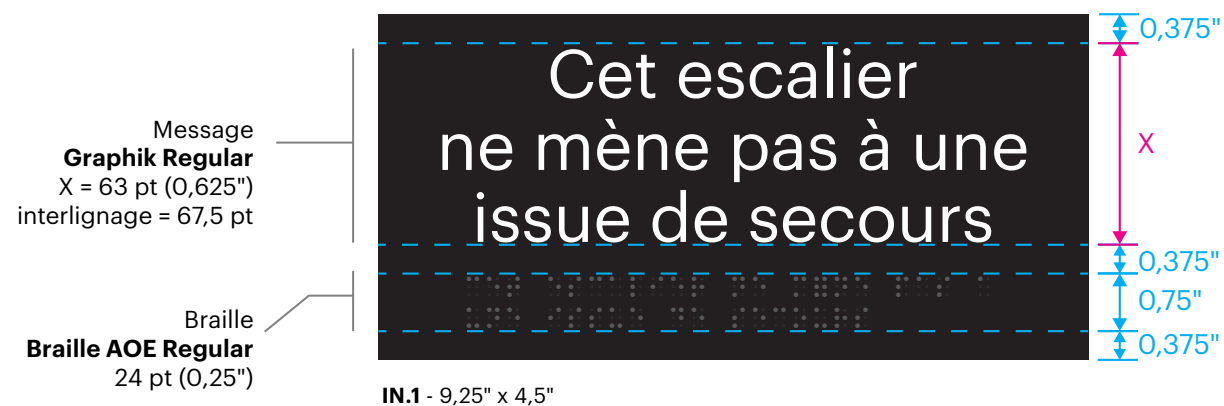
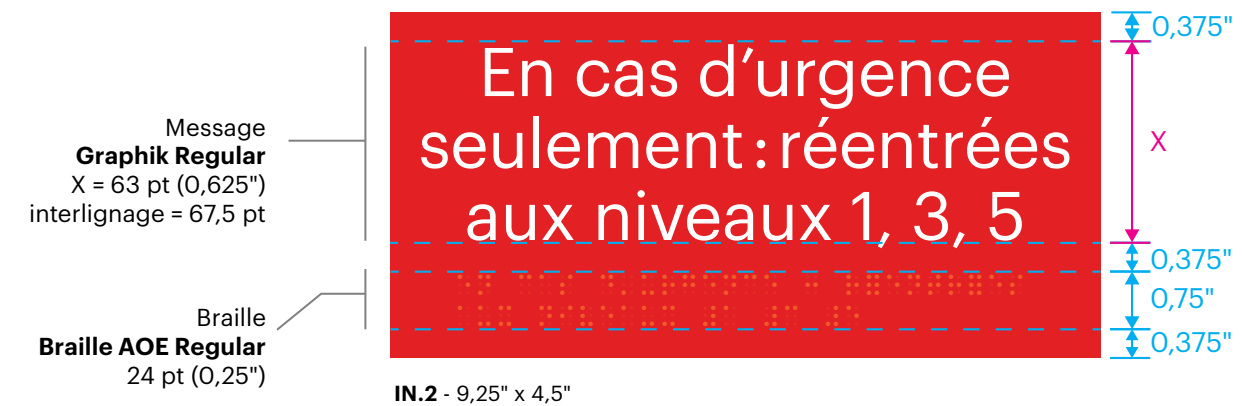
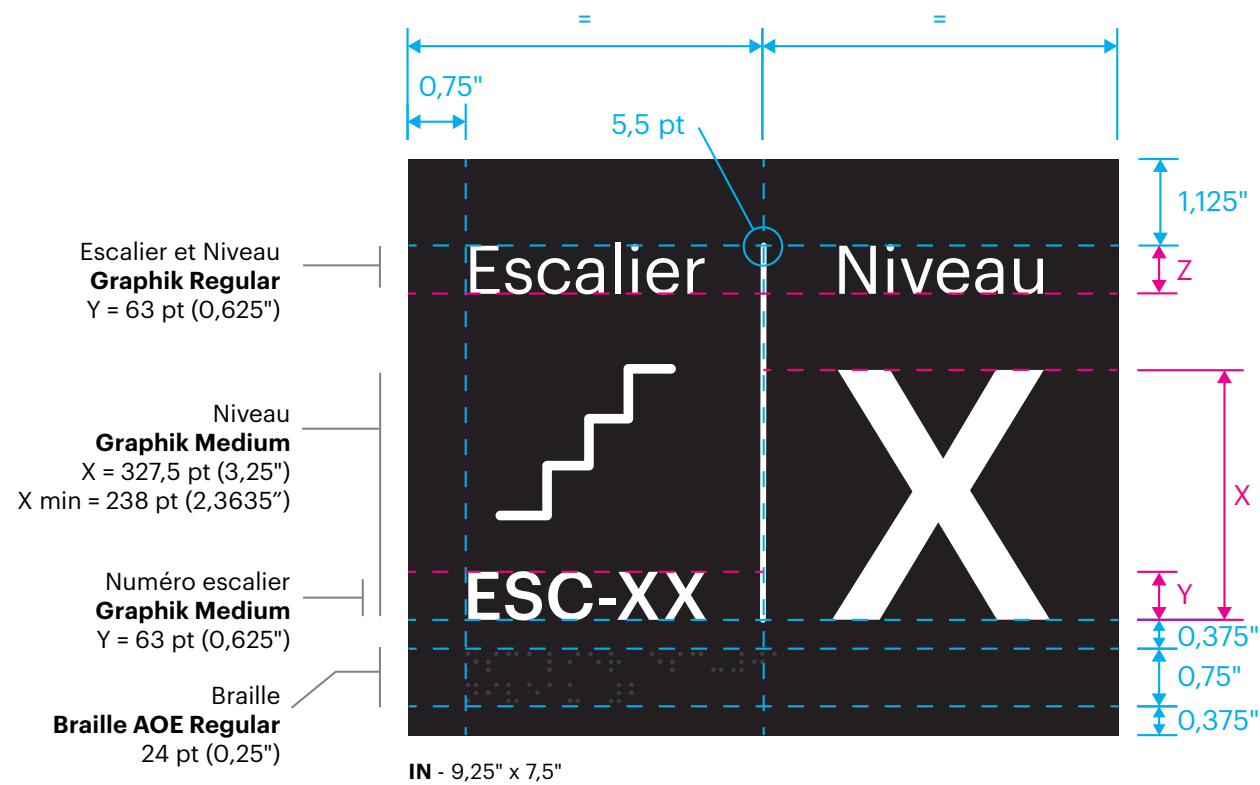


Principes graphiques

- Numéro de stationnement centré dans espace
- Zone centrée dans son espace

IN Grilles graphiques

Identification de niveau



***Note**

Braille conforme à la norme CSA.
Les espacements (entre les billes, les cellules et les lignes) doivent respecter les critères établis dans les standards 2010 *ADA Standards for Accessible Design* et les recommandations de l'Institut Nazareth et Louis-Braille

NT - IHL Grille graphique

Numéro technique



Principe graphique

- Texte centré verticalement et horizontalement dans son espace selon les normes du *Guide des standards de construction* de la Ville de Laval

Identification hauteur libre



ITM - ISSM Grilles graphiques

Identification santé sécurité - mural / Identification technique - mural



Principes graphiques

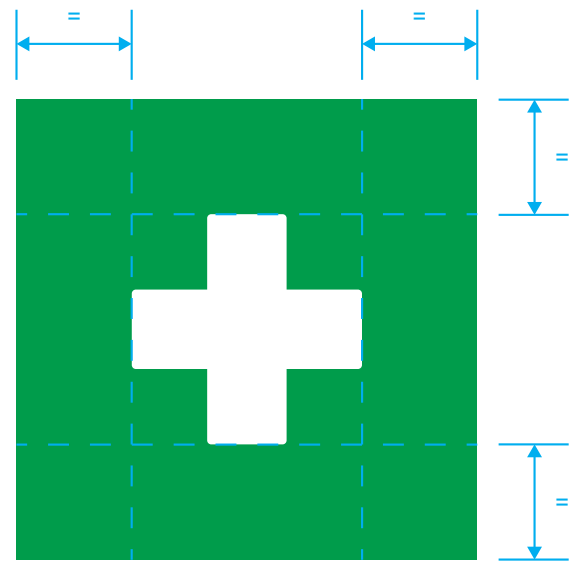
- Hauteur du pictogramme fixe
- Le positionnement du pictogramme dans sa grille ainsi que la mise en page du texte sont fournis dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*

*Note

Braille conforme à la norme CSA.
 Les espacements (entre les billes, les cellules et les lignes) doivent respecter les critères établis dans les standards 2010 *ADA Standards for Accessible Design* et les recommandations de l'Institut Nazareth et Louis-Braille

ISSP - IPRC - IPRP Grilles graphiques

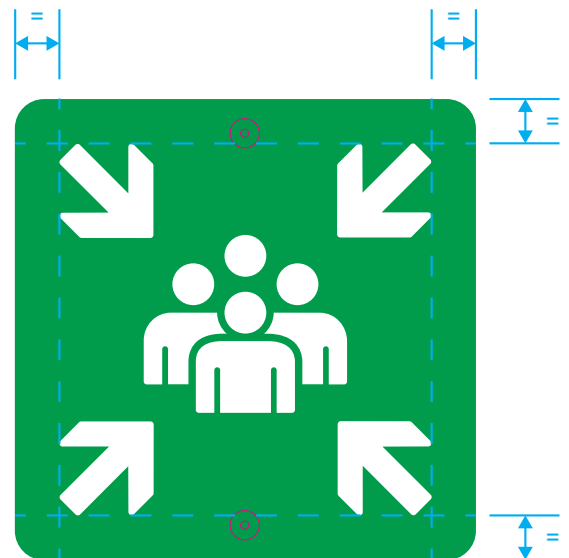
Identification santé sécurité - potence / Identification de point de rassemblement - clôture et poteau



ISSP / ISSP.E - 6" x 6"



- L'espace du pictogramme est centré en hauteur et en largeur
- Le pictogramme dans sa grille est fourni dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*



IPRC / IPRP - 23,622" x 23,622"

BSB Grilles graphiques

Balise de sécurité - bois

Sentier et nom du bois
Graphik Semibold
 Y = 27 pt (0,25")

911
Information fixe, ne pas modifier

Code
Graphik Semibold
 X = 63 pt (0,625")

Consignes
Information fixe, ne pas modifier

BSB - 6" x 6"



- La couleur du cercle extérieur varie en fonction de celle utilisée pour identifier le sentier sur le plan clé du site, conformément à la charte des couleurs officielles de la Ville
- Le texte apparaît en noir sur les couleurs pâles et en blanc sur les couleurs foncées afin d'assurer le contraste de 70%
- La couleur du cercle intérieur doit demeurer rouge

Index Spécifications graphiques

Code élément	Page	Code élément	Page	Code élément	Page	Code élément	Page	Code élément	Page
BSB	7.94	IE.V	7.6, 7.27	IRM.1	7.52	ISM.2.V	7.84	RA	7.63, 7.64, 7.67
DM.1	7.9, 7.10, 7.69, 7.70, 7.71	IESV	7.61	IRM.1.E	7.48, 7.49, 7.50	ISM.3.V	7.84	RD	7.9, 7.10, 7.11, 7.64, 7.68
DM.2	7.9, 7.10, 7.69, 7.70, 7.72	IGM	7.88	IRM.1.E.V	7.48, 7.49, 7.50	ISP	7.79, 7.80	RG.1	7.63, 7.64, 7.65
DM.3	7.9, 7.10, 7.69, 7.70, 7.72	IHL	7.91	IRM.1.V	7.52	ISP.E	7.79, 7.80	RG.2	7.63, 7.64, 7.66
DM.4	7.9, 7.10, 7.69, 7.70, 7.73	IHL.E	7.61	IRM.2	7.51	ISRM	7.60	RG.3	7.63, 7.64, 7.67
DM.5	7.9, 7.10, 7.69, 7.70, 7.73	ILI.1.L	7.6, 7.46	IRM.2.E	7.51	ISRP	7.60	RI	7.6, 7.9, 7.10, 7.11, 7.34
DPP.1	7.9, 7.10, 7.11, 7.36	ILI.1.L.R	7.6, 7.46	IRM.2.E.V	7.51	ISSM	7.92	RIN	7.6, 7.9, 7.10, 7.11, 7.35
DPP.2	7.9, 7.10, 7.11, 7.36	ILI.1.L.S	7.6, 7.46	IRM.2.V	7.51	ISSM.E	7.92	RPC	7.48, 7.49, 7.50
DPP.3	7.9, 7.10, 7.11, 7.36	ILI.1.R	7.6, 7.46	IRM.4	7.53	ISSP	7.93	RPM	7.48, 7.49, 7.50
DPP.4	7.9, 7.10, 7.11, 7.36	ILI.1.S	7.6, 7.46	IRM.4.E	7.53	ISSP.E	7.93	RPP	7.48, 7.49, 7.50
DS.1	7.9, 7.10, 7.74, 7.75, 7.76	ILI.2.L	7.6, 7.46	IRM.5	7.53	ISU.1	7.56	SA	7.62
DS.2	7.9, 7.10, 7.74, 7.75, 7.76	ILI.2.L.R	7.6, 7.46	IRM.5.E	7.53	ISU.2	7.56	SDV.1	7.6, 7.8, 7.9, 7.10, 7.11, 7.28, 7.29
DS.3	7.9, 7.10, 7.74, 7.75, 7.77	ILI.2.L.S	7.6, 7.46	IRM.6	7.52	ISUB.1	7.56	SDV.1.L	7.6, 7.8, 7.9, 7.10, 7.11, 7.28, 7.29
DS.S	7.9, 7.10, 7.77	ILI.2.R	7.6, 7.46	IRM.6.E	7.52	ISUB.2	7.56	SDV.2	7.6, 7.8, 7.9, 7.10, 7.11, 7.28, 7.30
DSP	7.79, 7.80	ILI.2.S	7.6, 7.46	IRM.7	7.52	ITM	7.92	SDV.2.L	7.6, 7.8, 7.9, 7.10, 7.11, 7.28, 7.30
DSP.E	7.79, 7.80	ILI.3.R	7.6, 7.46	IRM.8	7.54	ITM.E	7.92	SDV.3	7.6, 7.8, 7.9, 7.10, 7.11, 7.28, 7.30
DVP.1	7.6, 7.9, 7.10, 7.11, 7.31, 7.32	ILI.3.S	7.6, 7.46	IRM.8M.E	7.54	ITM.S	7.92	SDV.3.L	7.6, 7.8, 7.9, 7.10, 7.11, 7.28, 7.30
DVP.2	7.6, 7.9, 7.10, 7.11, 7.31, 7.33	ILL.1	7.45	IRM.8P.E	7.54	IZM	7.89	SI.1	7.6, 7.7, 7.8, 7.13, 7.14
DVP.3	7.6, 7.9, 7.10, 7.11, 7.31, 7.33	ILL.1.L	7.45	IRM.9	7.53	LA	7.62	SI.1.L	7.6, 7.7, 7.8, 7.13, 7.14
IDM	7.78	ILL.2	7.45	IRM.9.E	7.53	LDC	7.85	SI.2	7.6, 7.7, 7.8, 7.13, 7.15
IDM.E	7.78	ILL.2.L	7.45	IRM.10	7.53	LDM	7.85	SI.2.L	7.6, 7.7, 7.8, 7.13, 7.15
IDP	7.79, 7.80	ILL.3	7.45	IRM.10.E	7.53	NC	7.47	SI.3	7.6, 7.7, 7.8, 7.13, 7.15
IDP.E	7.79, 7.80	ILL.3.L	7.44	IRM.11	7.53	NEC	7.6, 7.44	SI.3.L	7.6, 7.7, 7.8, 7.13, 7.15
IDS.1	7.78	ILL.3.V	7.45	IRM.11.E	7.53	NEM	7.6, 7.44	SO	7.62
IDS.2	7.78	ILM.1	7.81	IRM.12C.E	7.55	NEP	7.6, 7.44	SP.1	7.6, 7.16, 7.17
IE.1	7.6, 7.20, 7.21	ILM.2	7.81	IRM.13C.E	7.55	NT	7.91	SP.2	7.6, 7.16, 7.17
IE.1.L	7.6, 7.20, 7.21	ILMB	7.81	IRM.14.E	7.55	PHC	7.57	VH	7.6, 7.58
IE.2	7.6, 7.20, 7.22	ILMB.E	7.81	IRMB	7.51	PHM	7.57	VIP.1	7.6, 7.37, 7.38
IE.2.L	7.6, 7.20, 7.22	IN	7.90	IRMB.E	7.51	PHP	7.57	VIP.2	7.6, 7.37, 7.38
IE.3	7.6, 7.20, 7.22	IN.1	7.90	IRMB.3	7.52	PIM.1	7.42	VIV.1	7.87
IE.3.L	7.6, 7.20, 7.22	IN.2	7.90	IRMB.3.E	7.52	PIM.1.E	7.42	VIV.2	7.87
IE.4	7.6, 7.7, 7.8, 7.20, 7.23, 7.24	INC	7.86	ISM	7.82	PIM.2	7.43	VIV.3	7.87
IE.5C	7.6, 7.8, 7.20, 7.25	IPG	7.59	ISM.E	7.82	PIM.2.E	7.43	VIV.4	7.87
IE.5M	7.6, 7.8, 7.20, 7.25	IPP	7.6, 7.18, 7.19	ISM.1.E	7.60	PN	7.87		
IE.5P	7.6, 7.8, 7.20, 7.25	IPRC	7.93	ISM.V	7.83	POI.1	7.39, 7.40		
IE.6	7.6, 7.20, 7.26	IPRP	7.93	ISM.1.V	7.84	POI.2	7.39, 7.41		

Spécifications techniques

Table des matières

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Généralités	8.2
Lexique des spécifications	8.8
Spécifications techniques	8.9
Index	8.103

Généralités

Les spécifications, soumises dans le guide, sont à titre de référence seulement. De plus tout ajout, équivalence ou modification devra être approuvé par le responsable du projet de la Ville lors du démarrage du projet.

Des échantillons pourraient être demandés par le responsable de la Ville pour valider l'acceptabilité et la constance des finis.

Tous les matériaux doivent être neufs, dépourvus de toute imperfection et de première qualité.

Normes applicables

Les travaux exécutés doivent respecter toutes les normes en vigueur en fonction de la portée des travaux.

- Toute structure permanente assujettie à des charges de vent et/ou de glace doit en tenir compte dans sa conception selon les normes CAN/CSA-S6 en vigueur
- Les travaux de soudure doivent être conformes aux normes CAN/CSA-W59 et W59.2 en vigueur

Dessins d'atelier et certification

Avant la fabrication, l'entrepreneur signalétique doit soumettre pour approbation à la Ville, des dessins d'atelier montrant les procédés de fabrication, de finition et d'installation pour tous les éléments à réaliser.

Les gabarits graphiques fournis par la Ville de Laval doivent être respectés dans l'élaboration des dessins d'atelier.

De plus, une certification par un ingénieur ou une ingénieure — membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec — est requise pour tous les éléments sur base de béton installés en hauteur ou suspendus qu'ils soient intérieurs ou extérieurs. La certification doit être applicable à la structure, aux ancrages, à la base de béton et à l'électricité.

Qualité et garantie

Les éléments signalétiques doivent être fabriqués et installés d'aplomb et selon les règles de l'art. Tous les joints et détails d'assemblage doivent être exécutés avec précision selon les normes en vigueur.

Généralités - suite

Les travaux doivent assurer une parfaite continuité en ce qui a trait aux lignes et aux formes. Ils doivent aussi être montés de niveau, avec exactitude et en parfait alignement.

Une garantie écrite de cinq (5) ans doit être incluse sur l'application de la peinture et des pellicules de vinyle selon les normes des manufacturiers.

Une garantie supplémentaire de cinq (5) ans doit être fournie pour toute défaillance des éléments métalliques et mécaniques due à un défaut de fabrication ou à une usure liée à la corrosion suite à l'exposition aux éléments.

Vinyle «V»

Vinyle opaque ou translucide

Vinyle 2 mil. durabilité minimum cinq (5) ans pour application extérieure ou intérieure, par exemple le produit *3M Scotchcal* ou équivalent.

Vinyle réfléchissant

Vinyle 7 mil. durabilité minimum cinq (5) ans pour application extérieure ou intérieure, par exemple le produit *3M Scotchlite* ou équivalent.

Peinture «P»

La peinture doit être liquide de type acrylique-polyuréthane comme les produits *Lechler, Akzo Nobel, Mathews* ou équivalent.

Une laque de protection antigraffiti claire fini semi-lustre doit être appliquée sur toutes les surfaces peintes. Le produit antigraffiti utilisé doit être compatible avec la peinture et ne doit en aucun cas présenter des signes de réaction chimique altérant sa durabilité et son fini.

La préparation des surfaces et l'application de la peinture doivent être faites conformément aux recommandations du manufacturier de la peinture. Un test d'adhérence par quadrillage est requis pour confirmer la qualité de la préparation des surfaces et de l'adhérence de la peinture aux surfaces. Une garantie de cinq (5) ans devra être fournie sur l'adhérence de la peinture ainsi que sur le craquelage, pelage et farinage de celle-ci.

Généralités - suite

Impression numérique « N »

Impression numérique haute résolution sur vinyle autocollant de type *3M série «IJ»* ou équivalent. Les encres utilisées doivent offrir une résistance aux rayons UV pour application intérieure et extérieure. L'impression doit être entièrement recouverte d'un laminage de protection UV fini mat. La durabilité minimum pour l'impression numérique est de cinq (5) ans.

Quincaillerie « Q »

Ces spécifications ne démontrent que les intentions générales en matière de type et de format de fixation à utiliser. Les pièces de quincaillerie exactes devront être soumises pour approbation par l'entrepreneur sur les dessins d'atelier.

Ancrages « A »

Les ancrages utilisés doivent être adaptés au type d'installation requis. Pour la signalisation extérieure, ils doivent être en acier inoxydable de grade 316 afin d'offrir une résistance adéquate à la rouille. Dans le cas de structures autoportantes, les boulons d'ancrage doivent être en acier galvanisé et respecter les normes ASTM A563 en vigueur.

Bases de béton

Le béton, dans la conception de bases cubiques ou coniques, doit être de type C30/37 offrant une résistance de compression de 30 MPa à 28 jours et comprenant entre 5 % et 8 % d'air entraîné. Une période de cure d'au moins 14 jours est requise avant toute installation sur la base de béton. Les armatures doivent être composées de barres droites haute adhérence en acier galvanisé comme des armatures à verrous et offrir une limite d'élasticité d'au moins 400 MPa. Chaque base de béton doit être soumise à l'approbation d'un ingénieur ou d'une ingénieure (membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec).

Toutes les excavations réalisées pour couler les bases de béton ou les sonotubes, doivent obligatoirement être effectuées au moyen d'un système d'hydro-excavation. Cette méthode est exigée afin d'assurer la protection des infrastructures souterraines, de minimiser les risques de bris et de garantir un niveau de précision et de sécurité conforme aux standards de la Ville. L'utilisation de toute autre méthode d'excavation est strictement interdite, sauf avis contraire écrit et préalablement émis par la Ville de Laval.

Généralités - suite

Éclairage

Tous les types d'éléments lumineux sont éclairés à l'aide de modules de type diodes électroluminescentes (DEL) blanches. La couleur de l'éclairage préconisée dans nos éléments est un Blanc de 5 000 Kv.

Les modules doivent être classés IP67 et être normés CSA. Les blocs d'alimentation doivent aussi être normés CSA et classés IP65.

Seuls des modules et des blocs d'alimentation de compagnies reconnues comme *Allanson*, *GE*, ou équivalent (approbation requise) sont acceptés.

Afin de s'arrimer à la politique d'économie d'énergie de la Ville de Laval, toutes les enseignes lumineuses doivent être munies d'une cellule photoélectrique (*Photocell*) et d'une minuterie.

Interprétation

Les éléments ont été conçus pour assurer l'uniformité parmi les modes de fabrication, les matériaux et les couleurs utilisées.

Les spécifications techniques ci-après décrivent seulement des intentions en matière de qualité et d'approche à des fins de fabrication. Certains éléments sont regroupés par souci de synthèse lorsque leurs spécifications techniques sont identiques.

Tous les visuels sont à titre indicatif seulement. Il est essentiel de se référer à la section Spécifications graphiques et aux gabarits graphiques pour le montage des différents éléments.

Des règles de positionnement et d'implantation sont précisées pour chaque élément ou type d'élément. Adressez-vous à l'équipe du Service des communications et du marketing de la Ville de Laval si une implantation déroge à ces règles.

Généralités - suite

Aluminium

L'aluminium utilisé pour la fabrication des éléments signalétiques de la Ville de Laval se doit d'être de première qualité.

Pour ce faire, l'utilisation d'un alliage 3003 est à proscrire et ne sera pas acceptée. Toutes les composantes d'aluminium présentes dans la fabrication des éléments signalétiques doivent minimalement être d'un alliage 6061-T6, car en plus d'offrir une dureté supérieure à celle du 3003, celui-ci offre une résistance à la corrosion beaucoup plus importante, communément appelé «Utilité».

Que ce soit pour les plaques, les cornières, les HSS, les barres, les tiges ou toute autre extrusion, l'utilisation de l'alliage 6061-T6 est requise.

Panneaux composites en aluminium (ACM)

Les panneaux composites en aluminium (ACM), lorsque spécifiés pour la fabrication de certains éléments du *Guide de normes signalétiques*, sont une excellente alternative à l'aluminium étant donné leur poids nettement inférieur.

La gamme et l'offre de ces panneaux ne cessant d'augmenter, il est important, afin de respecter la qualité recherchée, de garantir que ceux-ci respectent certaines conditions:

- Les parements d'aluminium doivent avoir une épaisseur minimale de 0,3 mm
- La finition doit offrir une résistance aux égratignures
- Le produit doit être couvert par une garantie du manufacturier minimale de cinq (5) ans

Certaines marques telles que *Alpolic* ou *Alupanel*, sans s'y limiter, respectent ces conditions.

Généralités - suite

Écrans numériques

Les écrans numériques utilisés doivent être de qualité supérieure et répondre à différentes normes de manière à respecter la réglementation d'urbanisme en vigueur. Les écrans fournis devront être de type cristaux liquides (*LCD*), de grade extérieur commercial, avec une vitre de protection intégrée. Le format est de 49" de diagonale (ratio 16:9).

Les écrans doivent respecter les caractéristiques suivantes:

- Système d'atténuation automatique de la luminosité avec œil magique intégré dans l'écran
- Nombre de nits: 3200 à 4000
- Technologie de panneau: IPS
- Fréquence de rafraîchissement: 60Hz
- Résistance au froid: -30 à 50 degrés Celcius
- Voltage: 120V
- Certification: UL / cUL / CB / FCC grade A / CE / KCC / ErP
- Angle de visibilité: minimum 170 x 170

Par ailleurs, les critères requis listés ci-dessous permettent une plus grande longévité du produit:

- Ajout d'une pellicule de protection remplaçable
- Ventilation telle que requise selon le fournisseur pour éviter la condensation
- Le boîtier doit être conçu de manière à pouvoir faire la maintenance de façon simple et sécuritaire
- Le système de gestion de l'information devra être compatible avec les systèmes existants de la Ville.

Lexique des spécifications

Matériaux « M »

M1	Aluminium 1/8" (0,125") 6061-T6
M2	Aluminium 1/4" (0,25") 6061-T6
M3	Aluminium 1/2" (0,5") 6061-T6
M4	Poteau rond d'aluminium 3" OD x 0,25" 6061-T6
M5	Tubulaire carré d'aluminium 6061-T6
M6	Équerre d'aluminium 6061-T6
M7	Acrylique noir mat 1/32" (0,03125")
M8	Acrylique noir mat 1/16" (0,0625")
M9	Acrylique noir mat 1/8" (0,125")
M10	Acrylique noir mat 1/4" (0,25")
M11	Acrylique noir 1/4" (0,25")
M12	Acrylique noir 3/8" (0,375")
M13	Acrylique noir 1/2" (0,5")
M14	Acrylique blanc 7328 1/8" (0,125")
M15	Acrylique blanc 7328 3/16" (0,1875")
M16	Acrylique blanc 7328 1/4" (0,25")
M17	Acrylique blanc 7328 3/8" (0,375")
M18	Styrène blanc 1/32" (0,03125") ADA (Rowmark)
M19	Acrylique clair 1/4" (0,25")
M20	Acrylique clair 3/8" (0,375")
M21	Polycarbonate 1/32" (0,03125") clair antireflet
M22	Polycarbonate clair 3/16" (0,1875")
M23	Braille de type Raster Braille (billes noires)

Matériaux « M » - suite

M24	ACM / Composite noir mat 1/4" (0,25")
M25	Éclairage aux DEL blanc 5 000 Kv
M26	Base de béton avec chanfrein 45° de 1" x 1"
M27	Poteau elliptique noir 50 mm <i>Kalitec</i>
M28	Base de béton - sonotube
M29	Aluminium 3/16" (0,1875") 6061-T6
M30	Acrylique blanc 7508 1/8" (0,125")
M31	Acrylique noir fini mat 1/2" (0,5")
M32	Aluminium 1/16" (0,0625") 6061-T6

Vinyle « V »

V1	Vinyle blanc opaque 3M 7725-10
V2	Vinyle noir 3M 3630-22
V3	Vinyle bleu Avery UC-900-602-T
V4	Vinyle réfléchissant blanc 3M 680-10
V5	Vinyle réfléchissant jaune 3M 680-71
V6	Vinyle réfléchissant rouge 3M 680-72
V7	Vinyle réfléchissant noir 3M 680-85
V8	Vinyle cache en première surface
V9	Vinyle magenta 3M 3630-118
V10	Vinyle bleu 3M 3630-167
V11	Vinyle blanc 3M 3630-20
V12	Vinyle diffuseur 3M 3635-70
V13	Vinyle rouge 3M 3630-33

Impression numérique « N »

N1	Impression CMYK et encre blanche sur vinyle optiquement clair, laminage optiquement clair
N2	Impression de type <i>Day and Night</i> (CMYK-blanc-CMYK) sur vinyle clair, laminage mat
N3	Impression sur vinyle blanc opaque, laminage mat
N4	Impression CMYK sur vinyle réfléchissant blanc 3M IJ5000
N5	Sérigraphie sur pellicule réfléchissante à lentilles prismatiques 3M 3430

Peinture « P »

P1	Noir - PMS Black C - fini satiné
P2	Bleu - PMS 278C - fini satiné
P3	Aubergine - PMS 7652C - fini satiné
P4	Rouge - PMS 485C - fini satiné
P5	Vert - PMS 355C - fini satiné
P6	Fini anti-graffiti compatible avec la peinture
P7	Blanc - fini satiné
P8	Rouge - PMS 1797C - fini satiné
P9	Gris - PMS 427C - fini satiné
P10	Jaune - PMS 1325C - fini satiné
P11	Rouge foncé - PMS 7421C - fini satiné
P12	Vert foncé - PMS 7484C - fini satiné
P13	Jaune foncé - PMS 7412C - fini satiné
P14	Doré - PMS 139C - fini métallisé

Quincaillerie « Q »

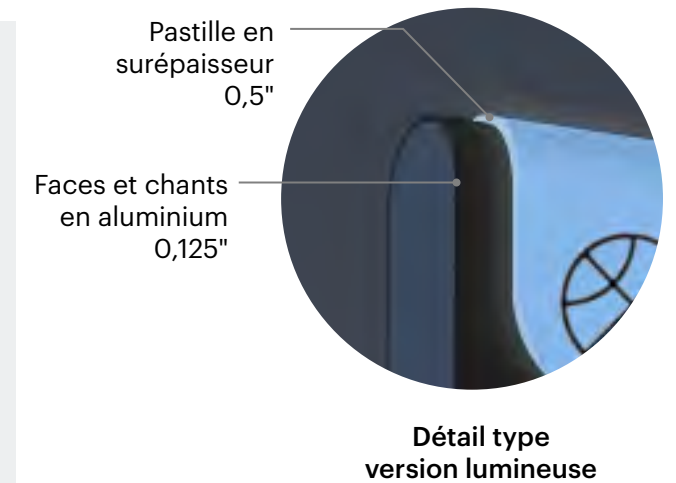
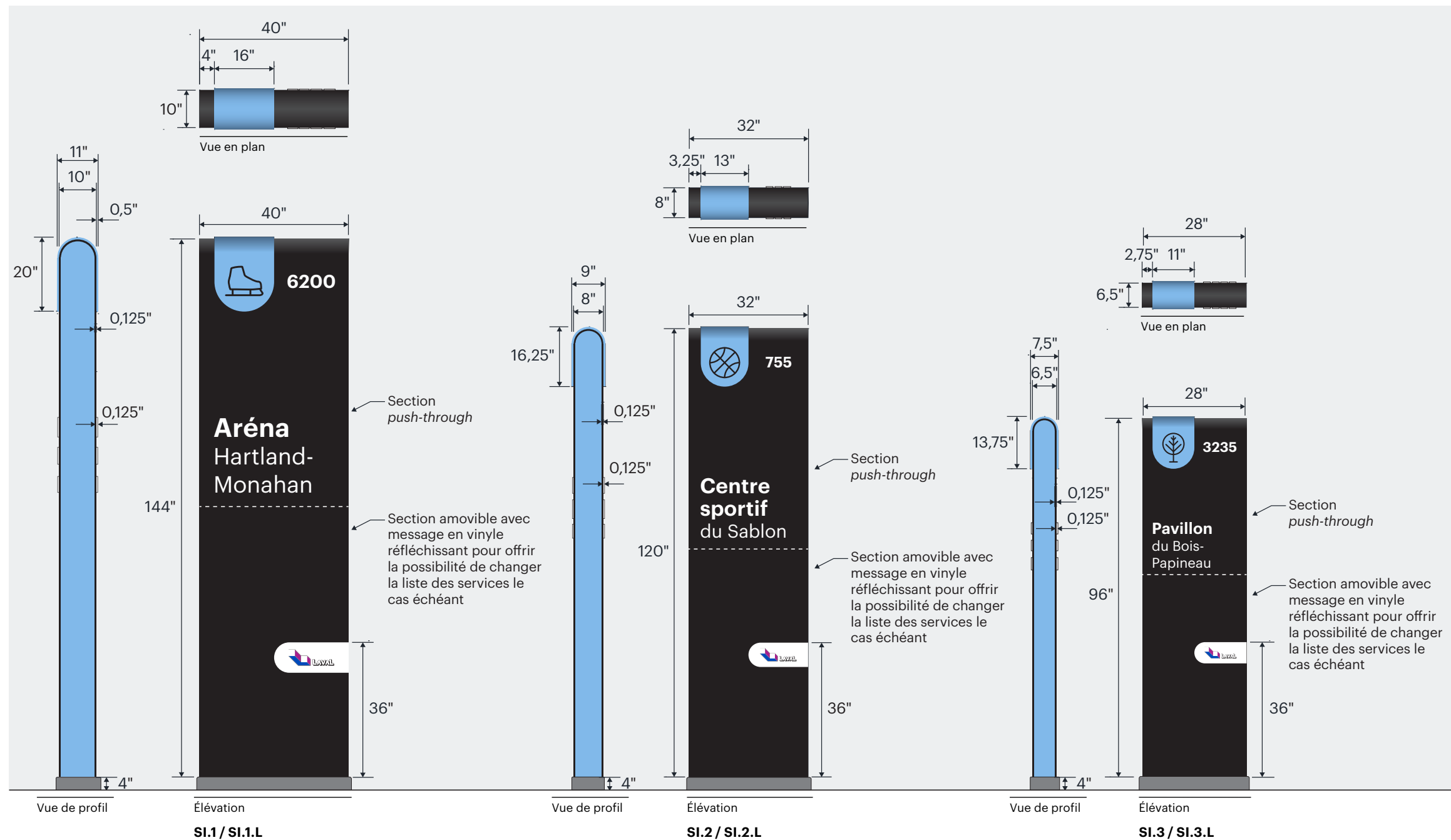
Q1	«Z-Clip» en aluminium 1 3/8" x 1/4"
Q2	Vis à tête plate
Q3	Insertion à pression 1/4-20 x 1/4"
Q4	Ensemble boulon et écrou
Q5	Câble d'acier inoxydable de type avionique 2 mm avec serre-câble
Q6	Espaceur d'aluminium
Q7	Ruban adhésif double-face 3M VHB
Q8	Ruban adhésif double-face mince
Q9	Assemblage au chlorure de méthylène
Q10	Silicone
Q11	Câble d'acier inoxydable de type avionique 3 mm avec serre-câble
Q12	Espaceur d'acrylique 1/4" (0,25")
Q13	Espaceur d'acrylique 1/8" (0,125")
Q14	Vis à tête ronde

Ancrage « A »

A1	Ancrage selon condition du mur
A2	Tiges d'ancrage d'aluminium
A3	Boulons d'ancrages avec rondelles et écrous

Type SI

Dimensions

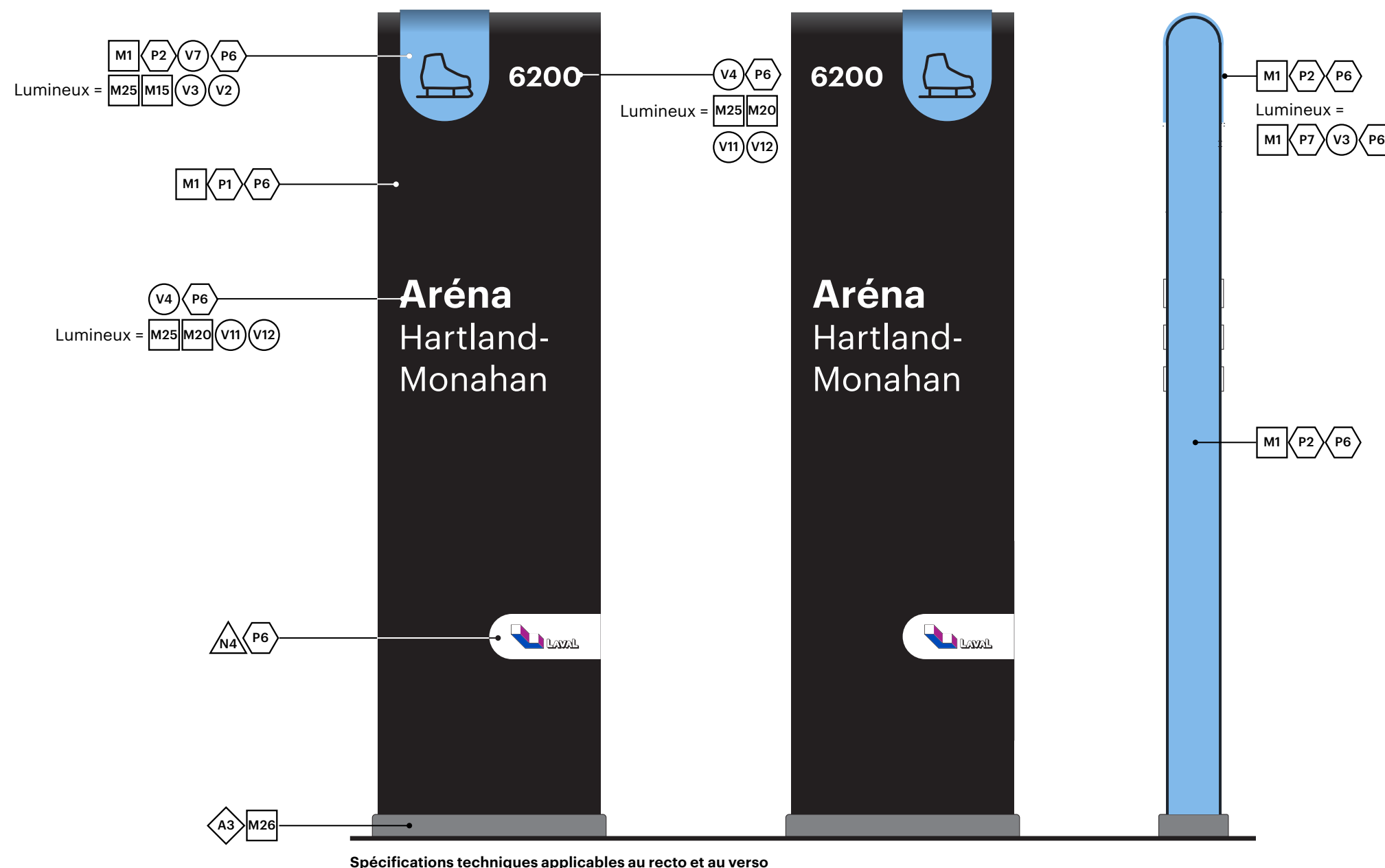


Élément clé

- Épaisseur maintenue à sa dimension minimale pour le plus petit format lumineux et adaptée proportionnellement pour les autres formats, de façon à assurer la cohérence visuelle entre toutes les déclinaisons

Type SI

Spécifications et règles d'implantation



Sceau d'ingénieur requis

Minuterie programmable requise*

*version lumineuse

Description sommaire

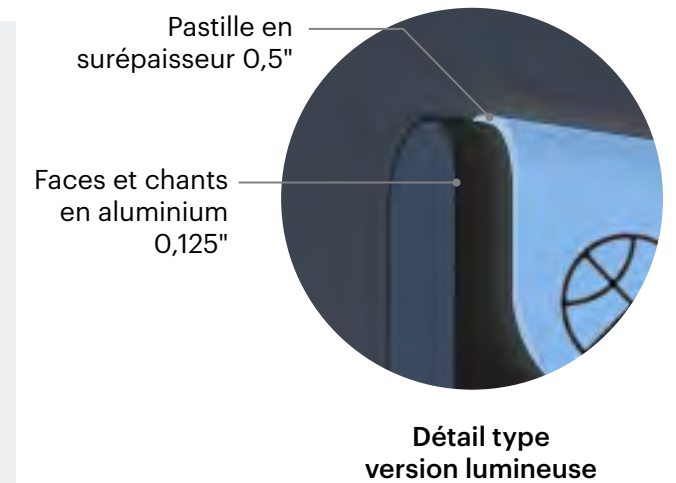
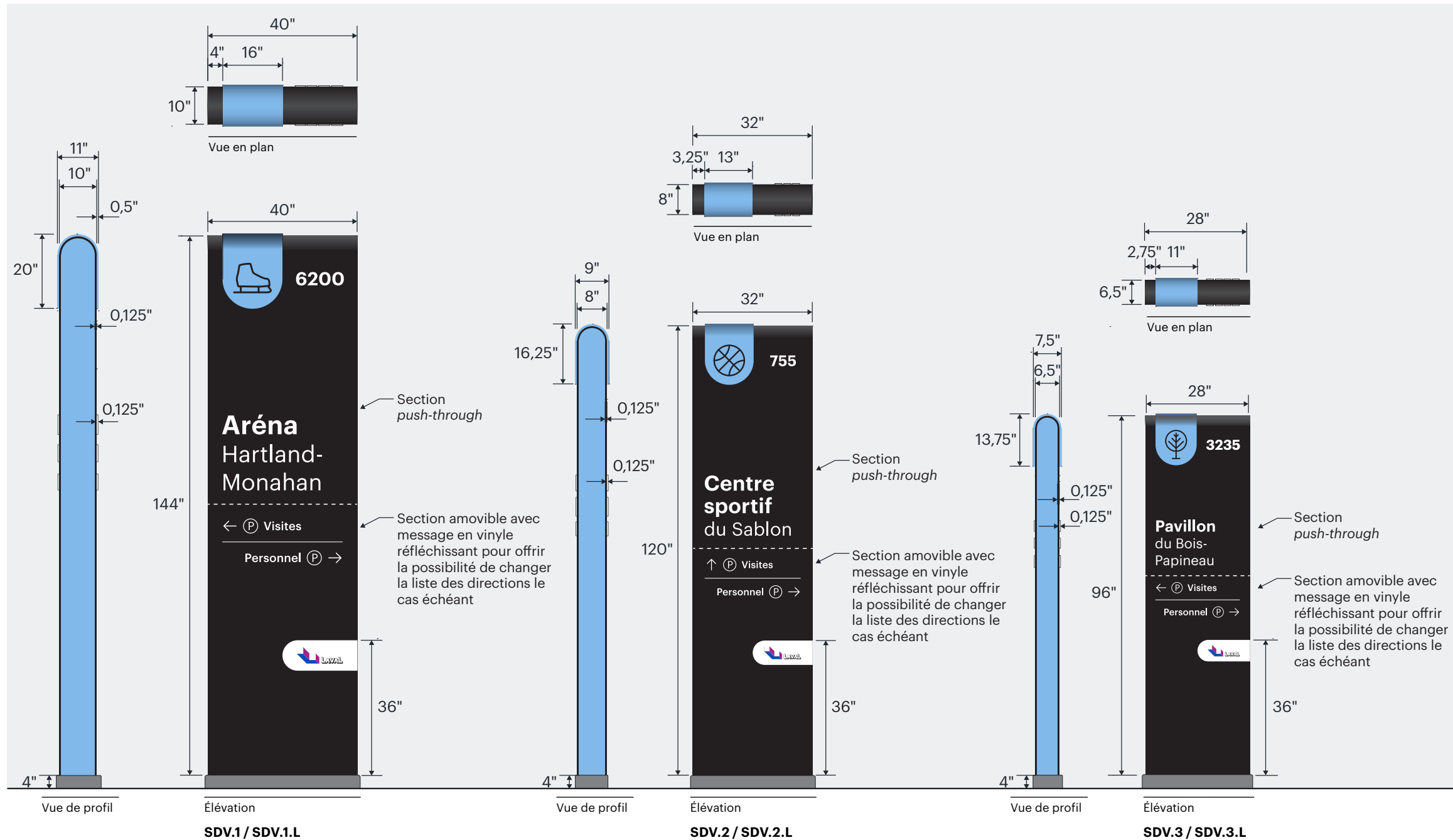
- Faces en sections de panneaux amovibles en aluminium peintes noires, quincaillerie cachée
- Option lumineuse: le lettrage lumineux sera percé dans la face avec insertion d'un acrylique clair de type *push-through* en surépaisseur de 0,125". Des vinyles translucides seront appliqués en première et seconde surface de l'acrylique clair. La pastille lumineuse en façade sera composée d'acrylique blanc et de vinyles translucides avec chants non lumineux bleu.
- Base de béton exposée de 4" et excédant l'enseigne de 2" de chaque côté avec chanfrein 45° de 1" x 1"

Règles de positionnement et d'implantation

- Stèles placées à un minimum d'un mètre du trottoir pour permettre l'entretien municipal
- Positionnées pour permettre le repérage à distance lorsqu'il y a des obstacles visuels à proximité
- Localisées pour respecter le dégagement du triangle de visibilité aux intersections
- Toujours préconiser les stèles perpendiculaires à l'axe de circulation principal
- La pastille sur les stèles perpendiculaires devra être positionnée du côté de la rue
- Dans le cas d'une stèle installée parallèlement à la rue, la pastille devra être positionnée à gauche de la face

Type SDV

Dimensions

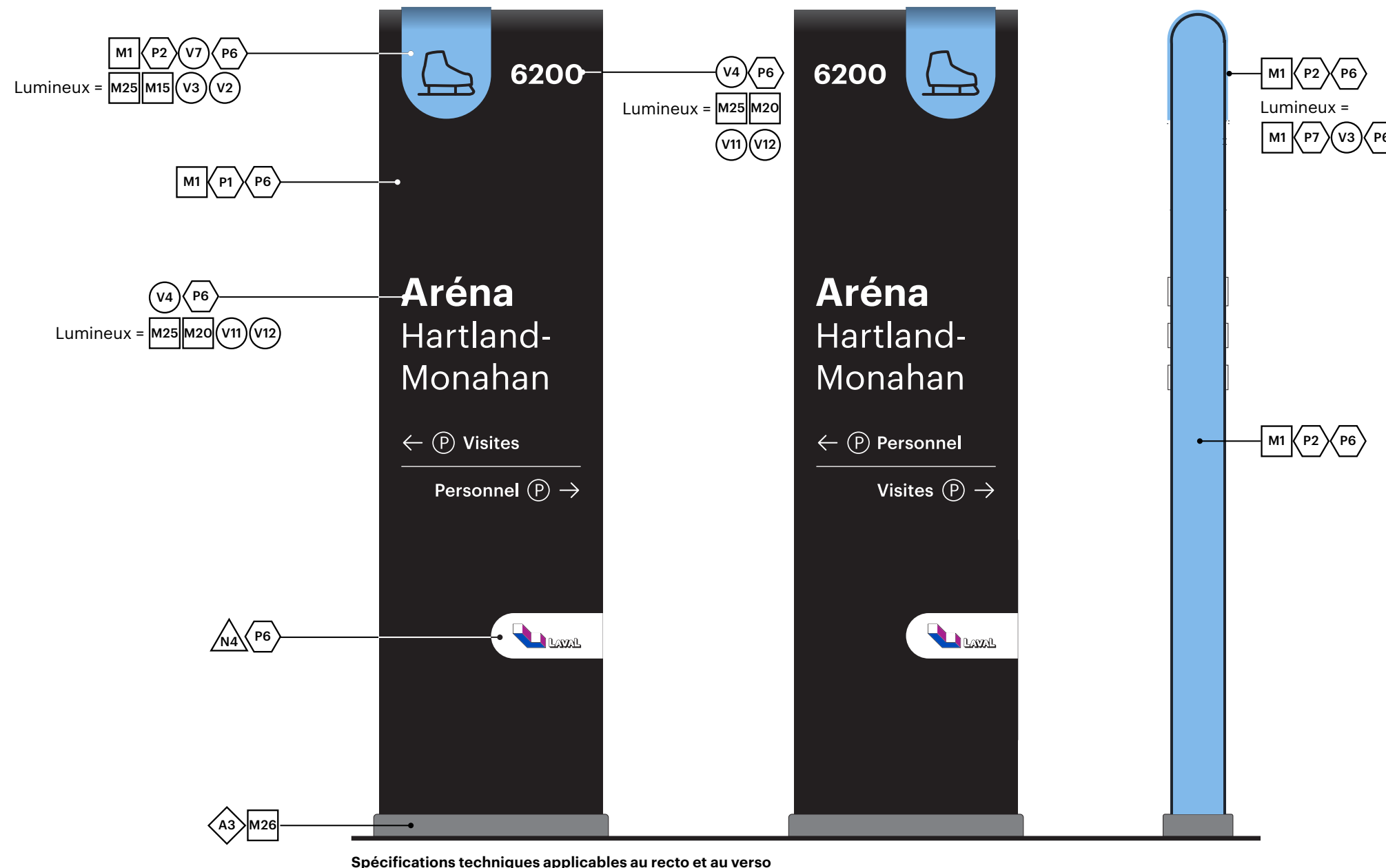


Élément clé

- Épaisseur maintenue à sa dimension minimale pour le plus petit format lumineux et adaptée proportionnellement pour les autres formats, de façon à assurer la cohérence visuelle entre toutes les déclinaisons

Type SDV

Spécifications et règles d'implantation



Sceau d'ingénieur requis

Minuterie programmable requise*

*version lumineuse

Description sommaire

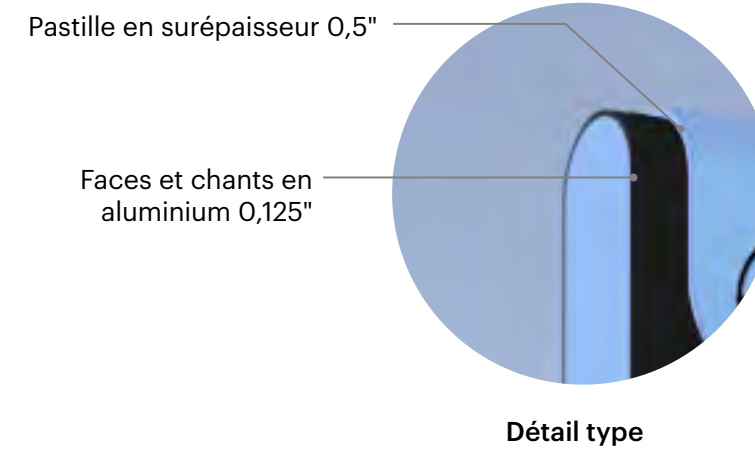
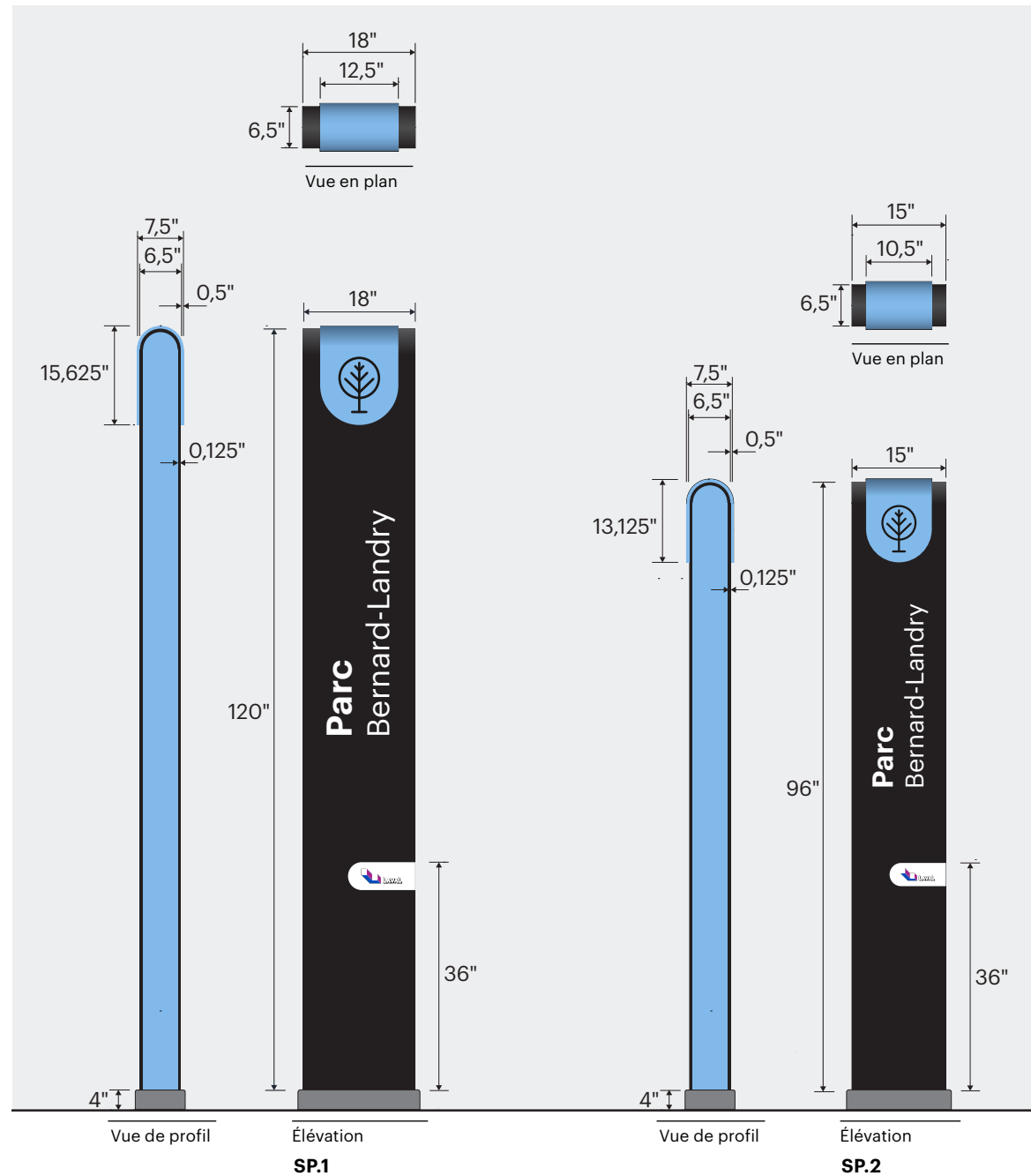
- Faces en sections de panneaux amovibles en aluminium peintes noires, quincaillerie cachée
- Option lumineuse: le lettrage lumineux sera percé dans la face avec insertion d'un acrylique clair de type *push-through* en surépaisseur de 0,125". Des vinyles translucides seront appliqués en première et seconde surface de l'acrylique clair. La pastille lumineuse en façade sera composée d'acrylique blanc et de vinyles translucides avec chants non lumineux bleu.
- Base de béton exposée de 4" et excédant l'enseigne de 2" de chaque côté avec chanfrein 45° de 1" x 1"

Règles de positionnement et d'implantation

- Stèles placées à un minimum d'un mètre du trottoir pour permettre l'entretien municipal
- Positionnées pour permettre le repérage à distance lorsqu'il y a des obstacles visuels à proximité
- Localisées pour respecter le dégagement du triangle de visibilité aux intersections
- Toujours préconiser les stèles perpendiculaires à l'axe de circulation principal
- La pastille sur les stèles perpendiculaires devra être positionnée du côté de la rue
- Dans le cas d'une stèle installée parallèlement à la rue, la pastille devra être positionnée à gauche de la face

Types SP

Dimensions

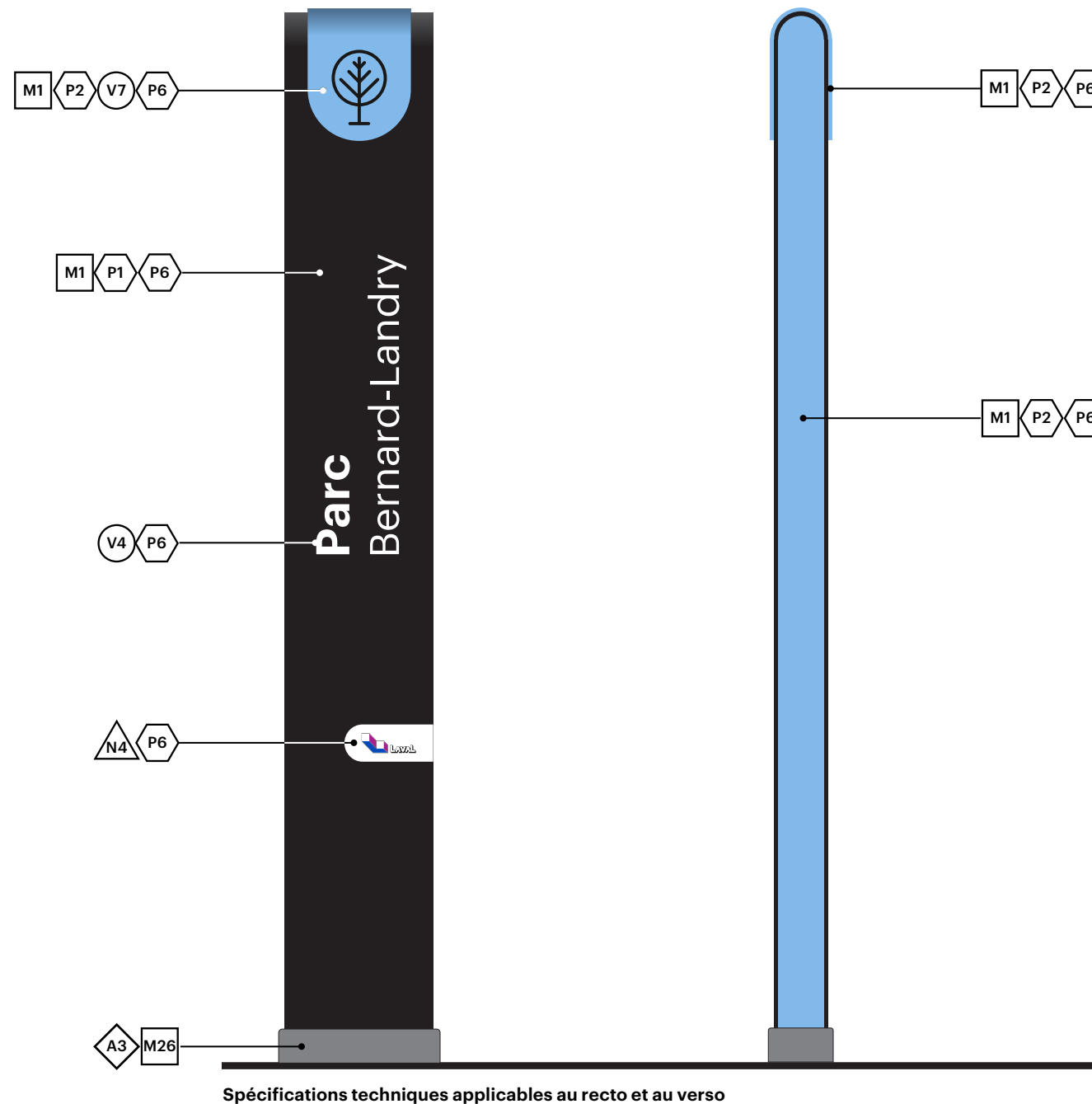


Éléments clé

- Épaisseur arrimée sur le modèle SI.3 de façon à assurer la cohérence visuelle entre toutes les déclinaisons de stèles

Type SP

Spécifications et règles d'implantation



Sceau d'ingénieur requis

Description sommaire

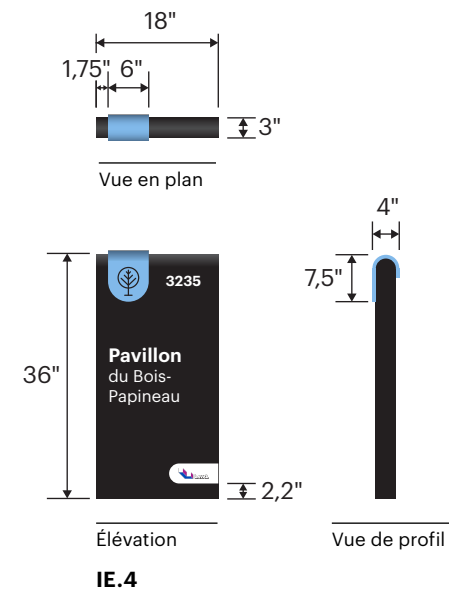
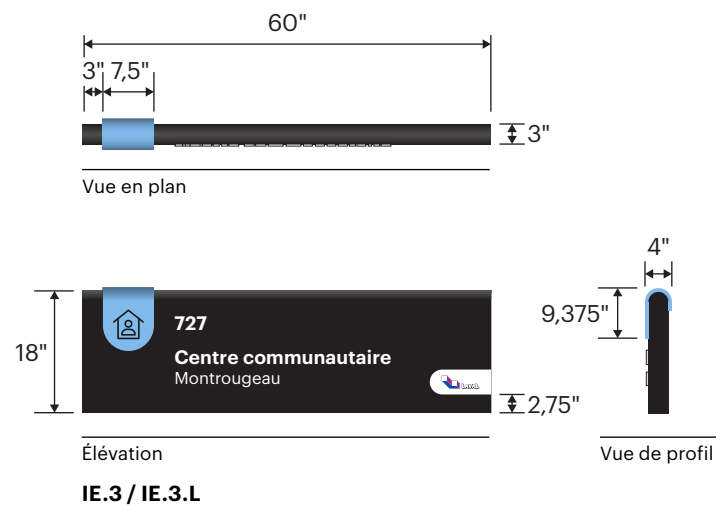
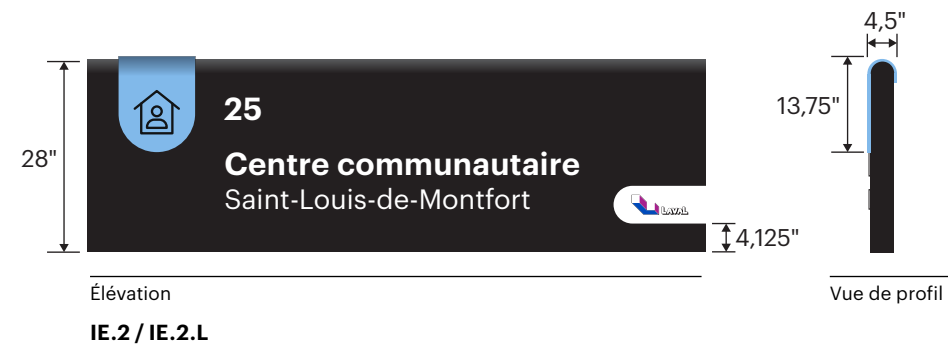
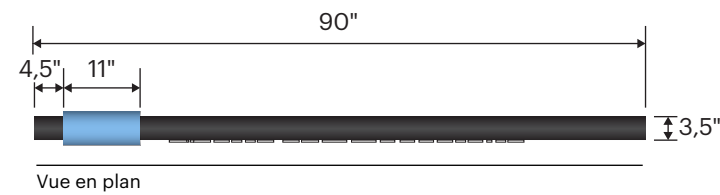
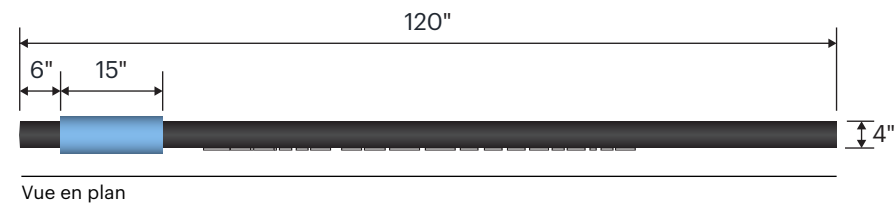
- Faces en sections de panneaux amovibles en aluminium peintes noires, quincaillerie cachée
- Base de béton exposée de 4" et excédant l'enseigne de 2" de chaque côté avec chanfrein 45° de 1" x 1"

Règles de positionnement et d'implantation

- Stèles placées à un minimum d'un mètre du trottoir et/ou de l'allée de circulation pour permettre l'entretien municipal
- Positionnées pour permettre le repérage à distance lorsqu'il y a des obstacles visuels à proximité
- Localisées pour respecter le dégagement du triangle de visibilité aux intersections
- Toujours préconiser les stèles perpendiculaires à l'axe de circulation principal

Type IE

Dimensions

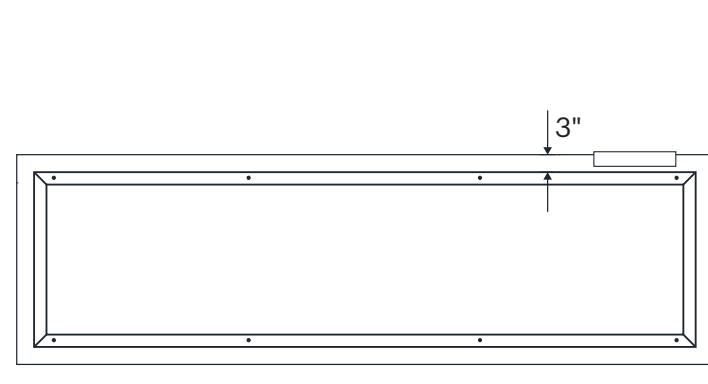
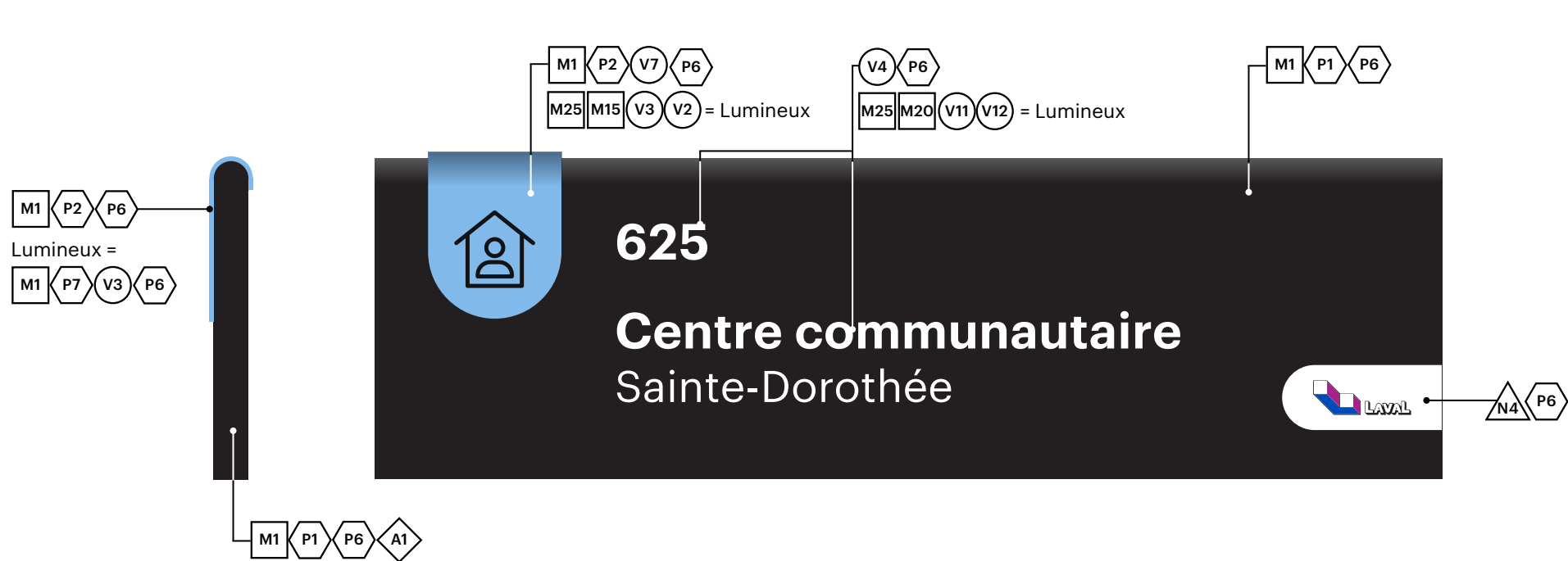


Éléments clé

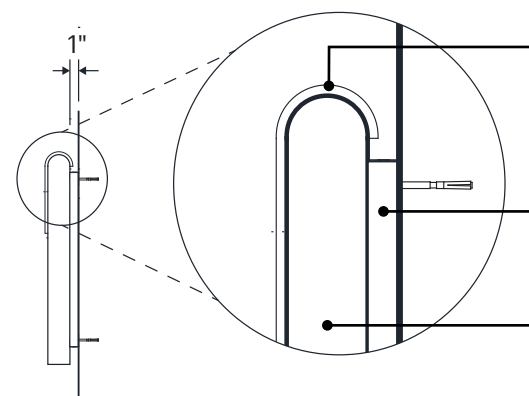
- Quatre formats prédéterminés
- Épaisseur proportionnelle au format

Type IE

Spécifications



Élévation

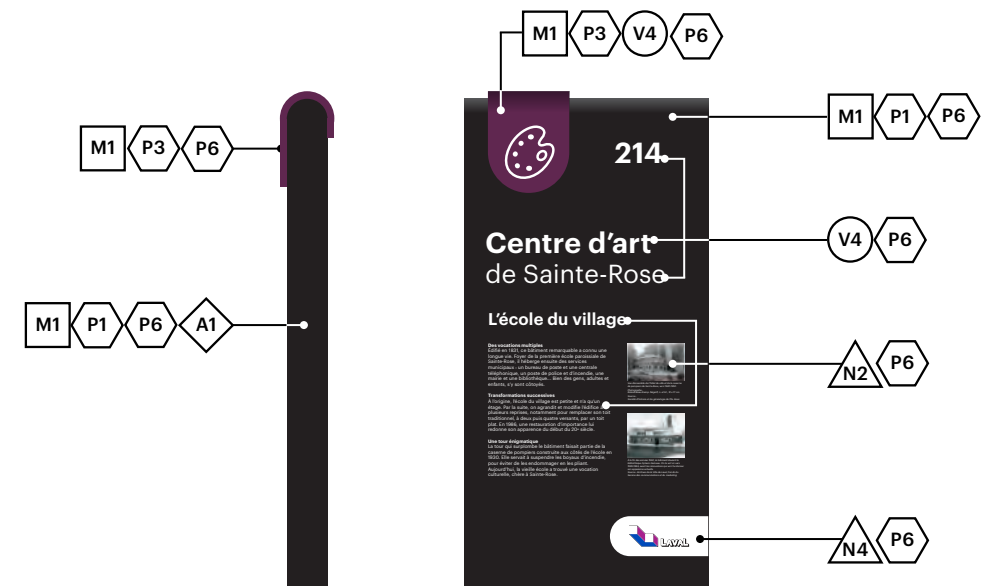


Vue de profil

- Pastille fabriquée en feuille de 0,125" assemblée en boîtier de 0,5" de surépaisseur
- Support en retrait en périphérie du dos du boîtier fait de cornières en aluminium peintes noir
- Boîtier fabriqué en aluminium et peint noir

Minuterie programmable requise*

*version lumineuse



IE.4 avec contenu d'interprétation

Description technique sommaire

- Faces amovibles en aluminium peintes noir
- Option lumineuse : le lettrage lumineux sera percé dans la face avec insertion d'un acrylique clair de type *push-through* en surépaisseur de 0,125". Des vinyles translucides seront appliqués en première et seconde surface de l'acrylique clair. La pastille lumineuse en façade sera composée d'acrylique blanc et de vinyles translucides avec chants non lumineux bleu

Type IE

Règles d'implantation

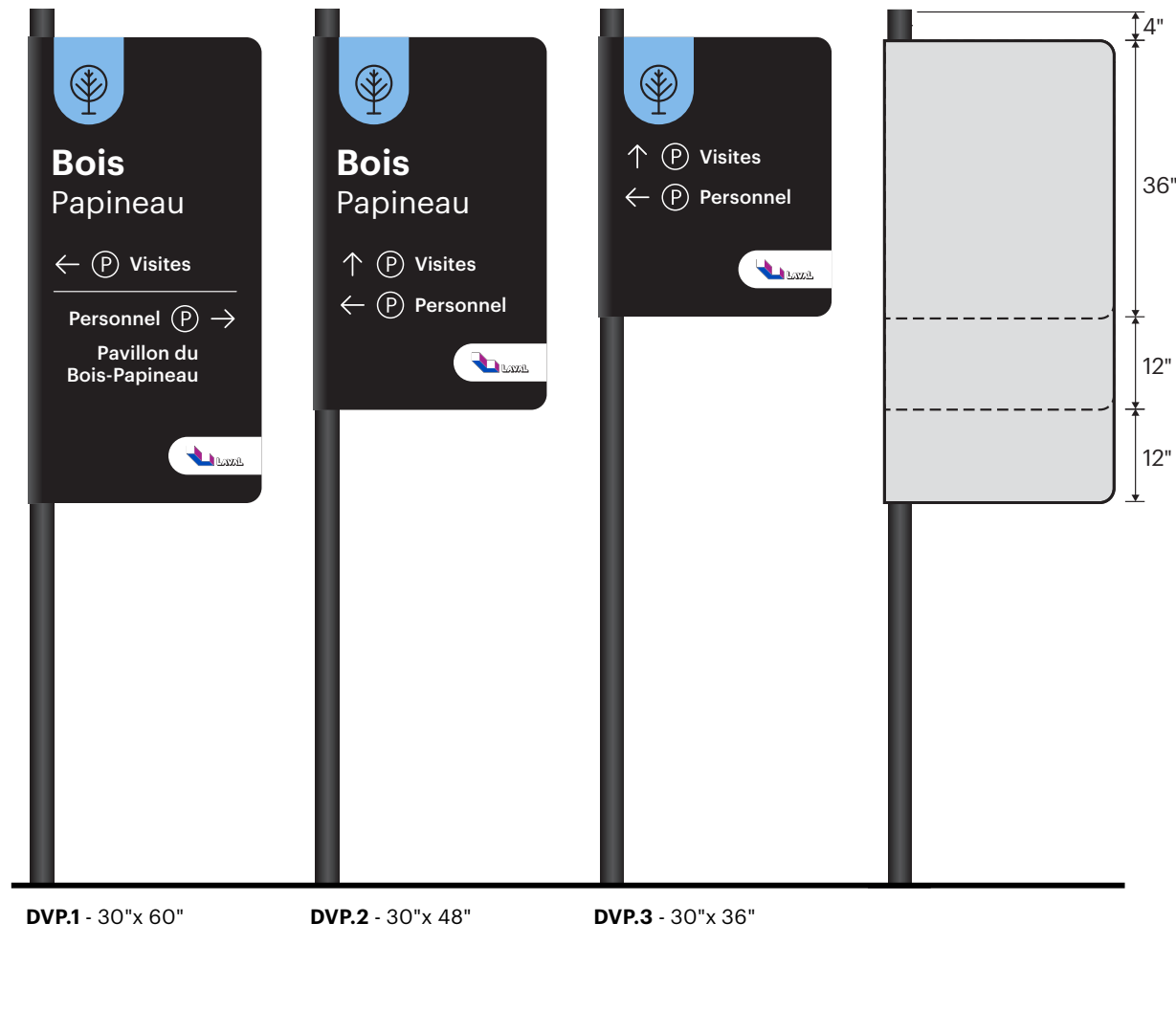


Règles de positionnement et d'implantation

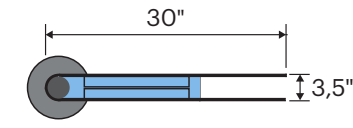
- IE.1 et IE.2: toujours les positionner près de l'accès principal et selon le contexte architectural de l'immeuble sur lequel il doit être installé
- IE.3: enseigne horizontale centrée au-dessus des accès et à 4" du cadre de porte
- IE.4: enseigne verticale, privilégier l'emplacement à droite des accès, centre de l'enseigne à 60" du sol et à 4" du cadre de porte

Type DVP

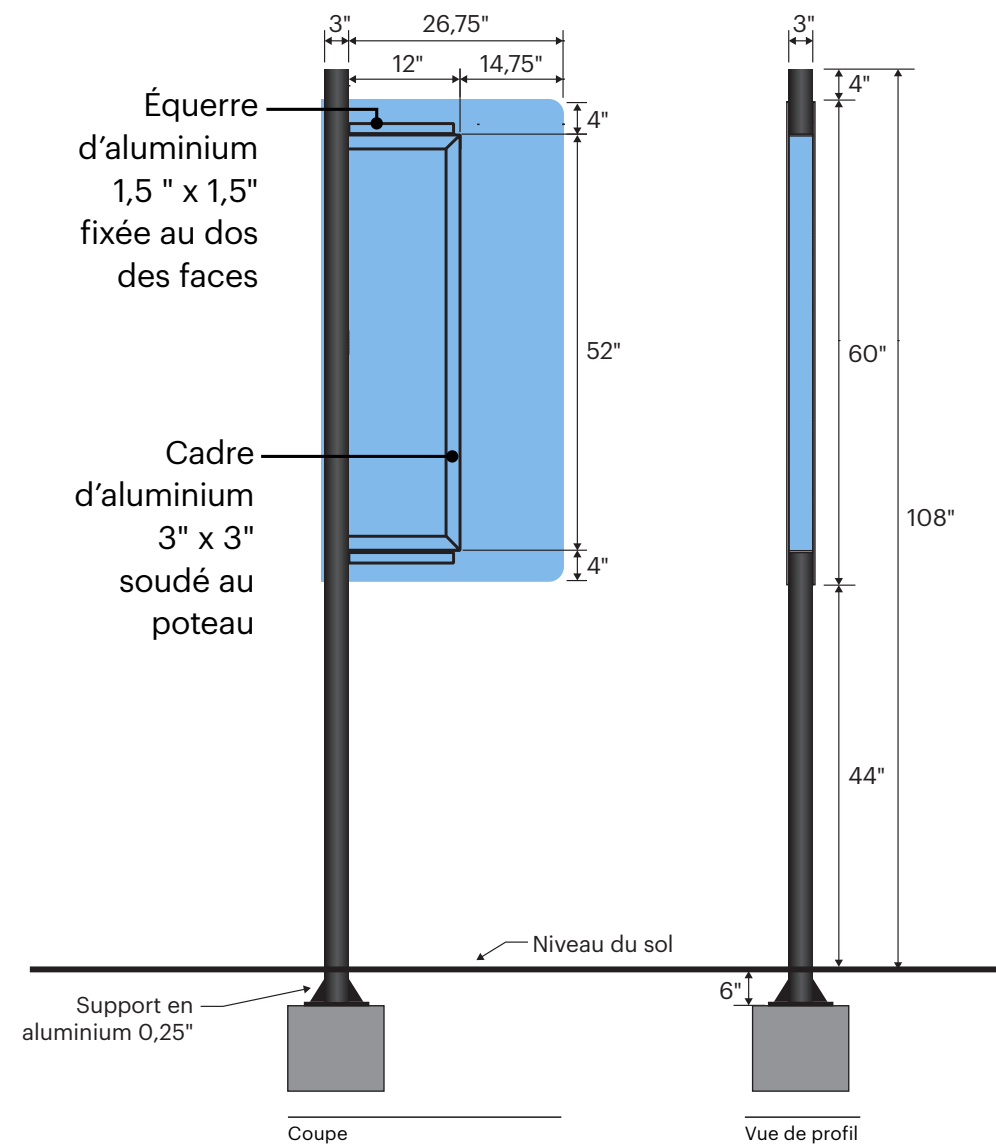
Dimensions



Élévation



Vue en plan

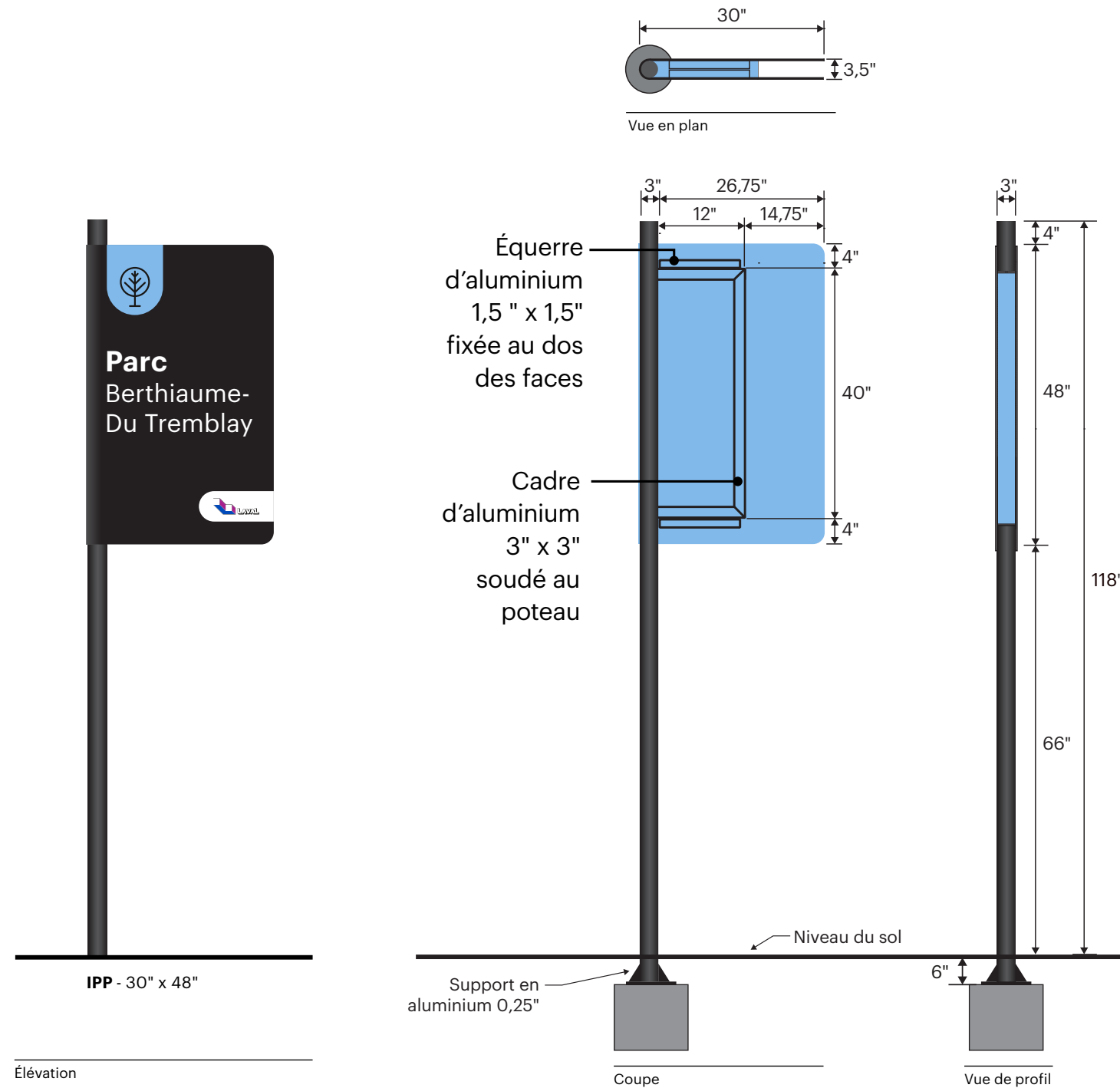


Élément clé

- Hauteur du panneau augmentée par incréments de 12" (minimum 36" de haut) selon la quantité de contenu requis
- Installation sur poteau de 108" hors du sol

Type IPP

Dimensions

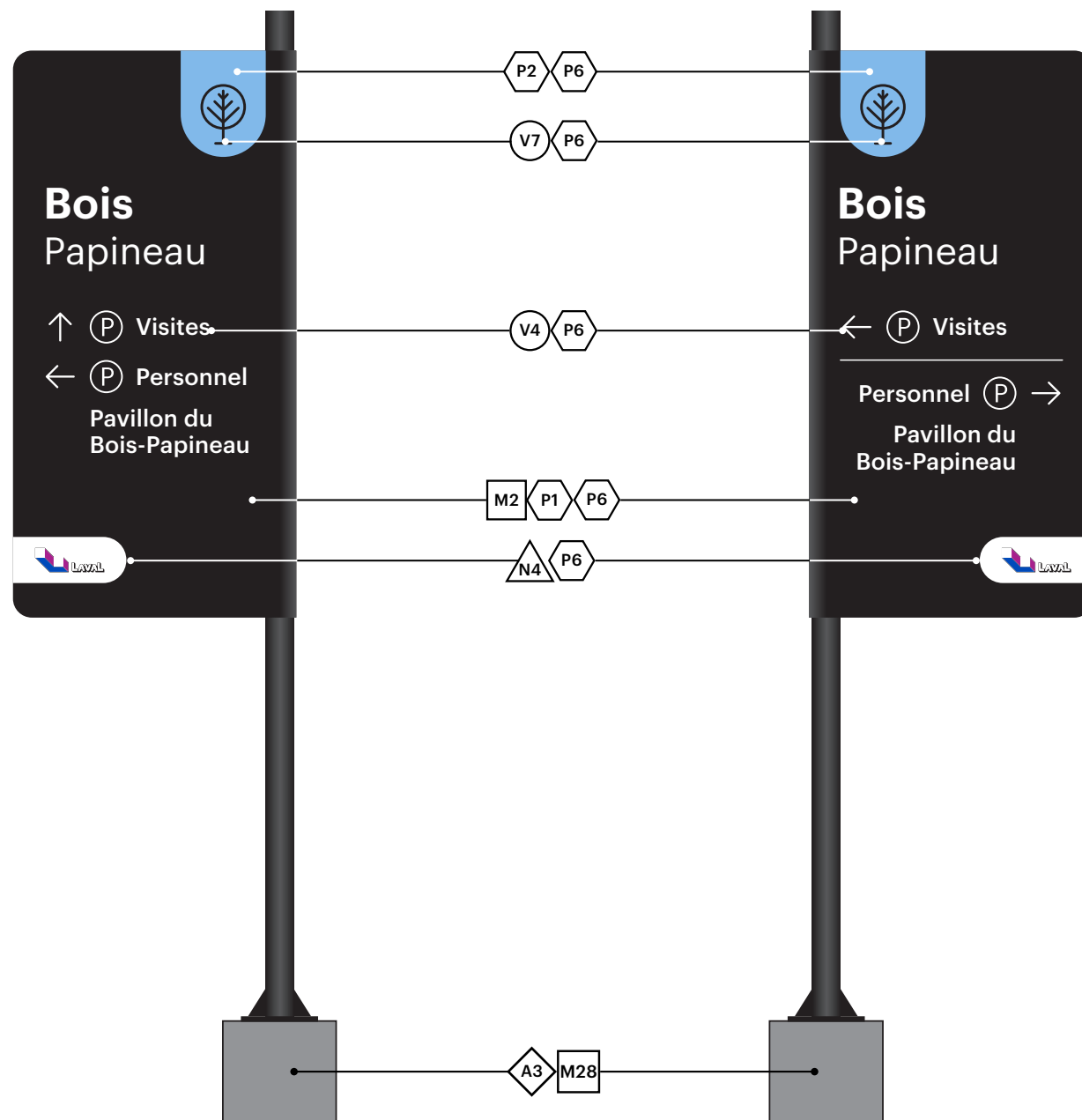


Élément clé

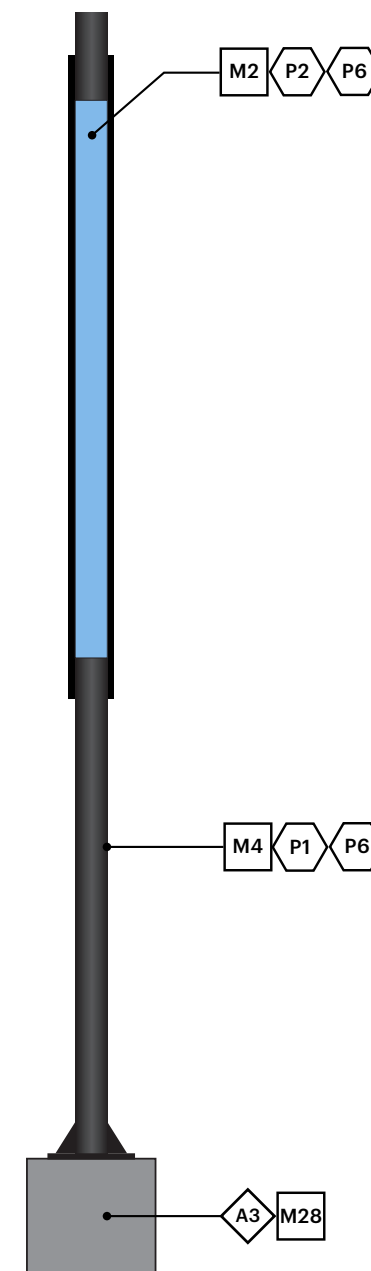
- Installation sur poteau de 118" hors du sol

Types DVP - IPP

Spécifications et règles d'implantation



Spécifications techniques applicables au recto et au verso



Sceau d'ingénieur requis

Description technique sommaire

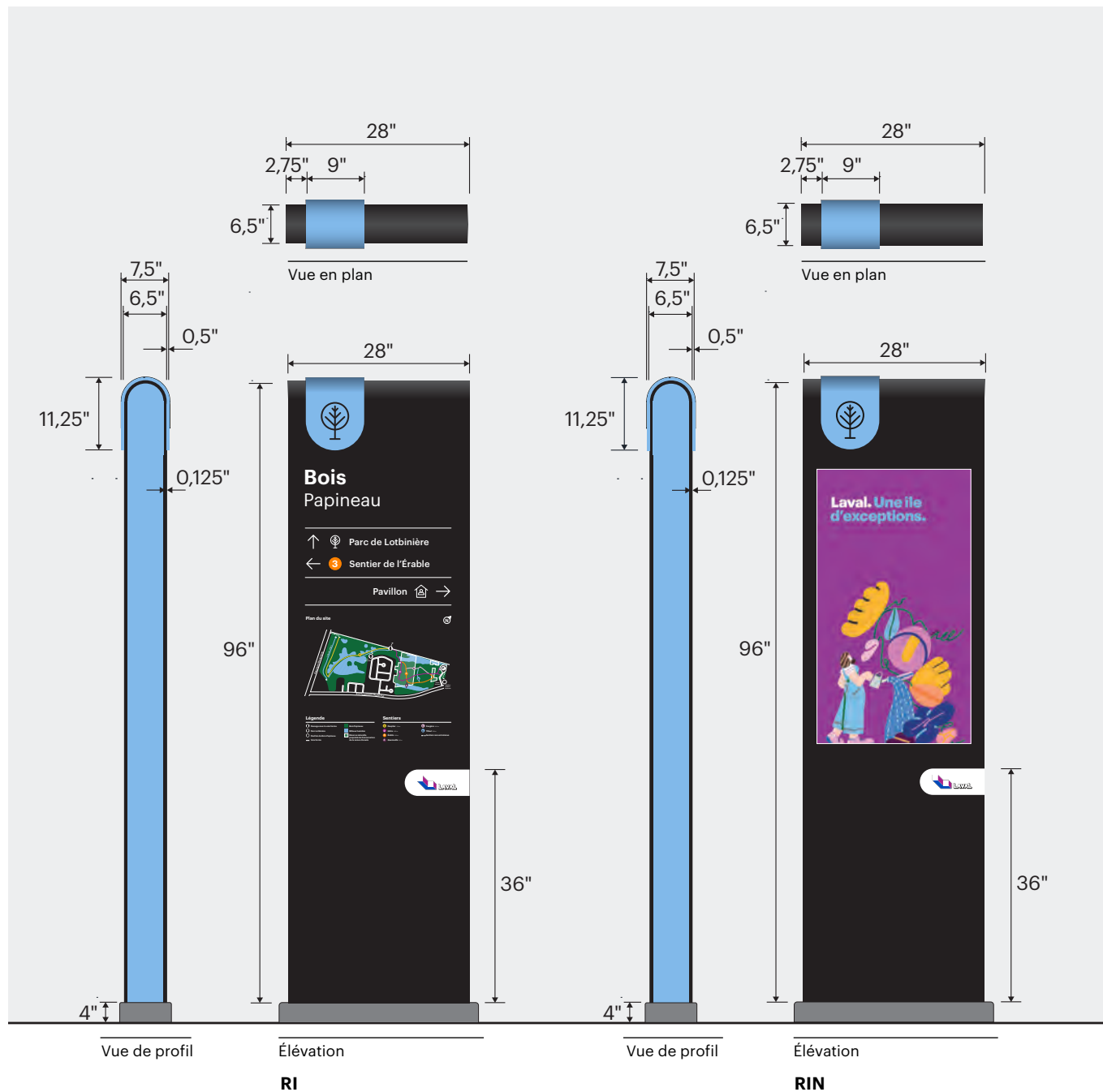
- Deux faces individuelles amovibles en aluminium peint
- Pastille bleue à plat directement sur la face
- Installation sur base de béton enfouie

Règles de positionnement et d'implantation

- Poteau placé à un minimum de deux mètres du trottoir pour permettre l'entretien municipal
- Ouverture du panneau positionnée du côté de la rue ou de l'allée
- Panneau localisé pour respecter le dégagement du triangle de visibilité aux intersections
- Messages perpendiculaires à l'axe de circulation principal

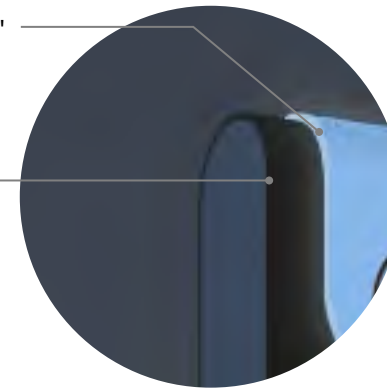
RI - RIN

Dimensions



Pastille en surépaisseur 0,5"

Faces et chants en aluminium 0,125"



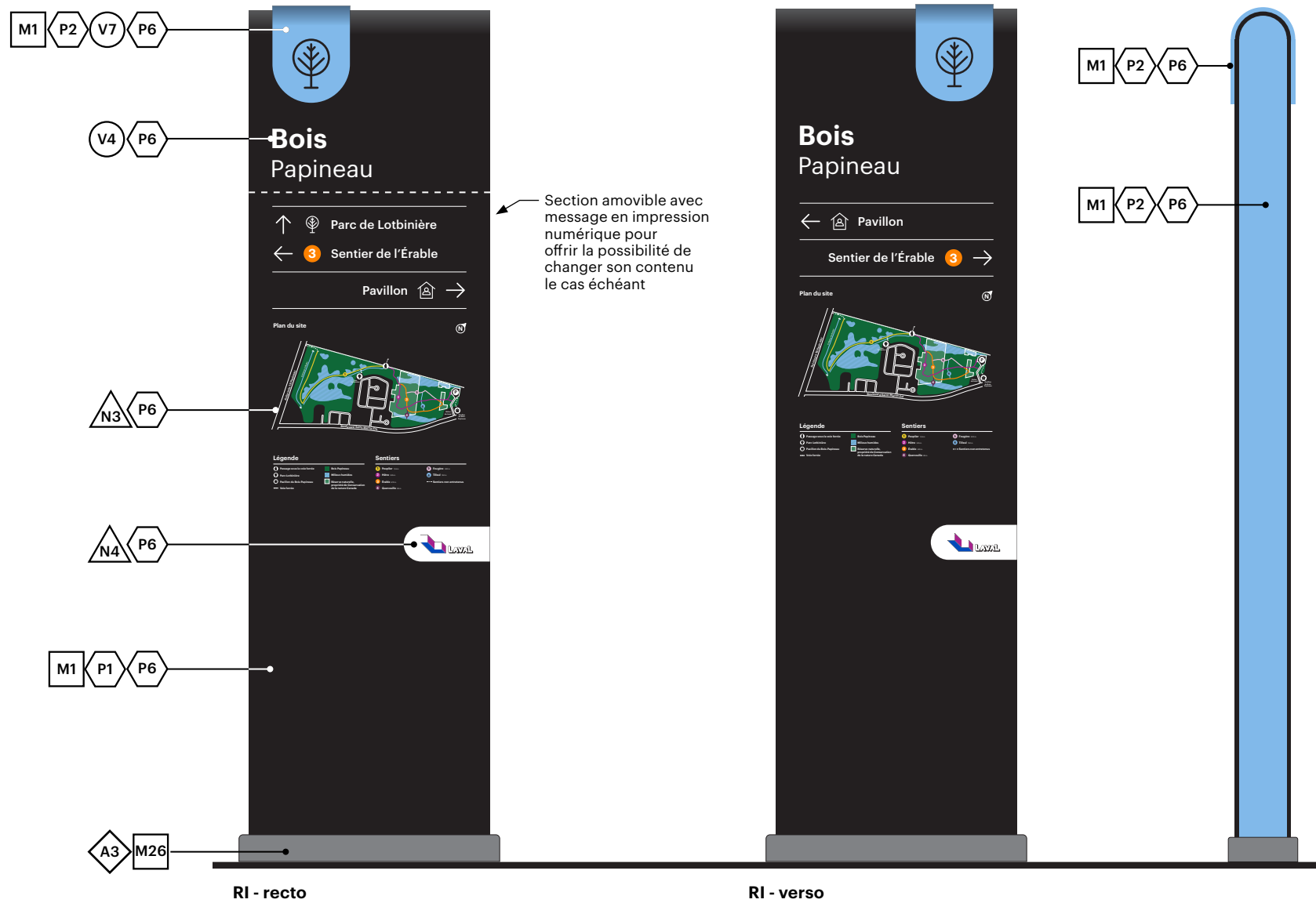
Détail type version lumineuse

Éléments clé

- Dimensions identiques pour les types RI et RIN, adaptées à l'insertion d'un écran simple face pour le type RIN
- Type RIN : l'écran est simple face, le verso respecte les spécifications du type RI

RI

Spécifications et règles d'implantation



Sceau d'ingénieur requis

Description sommaire

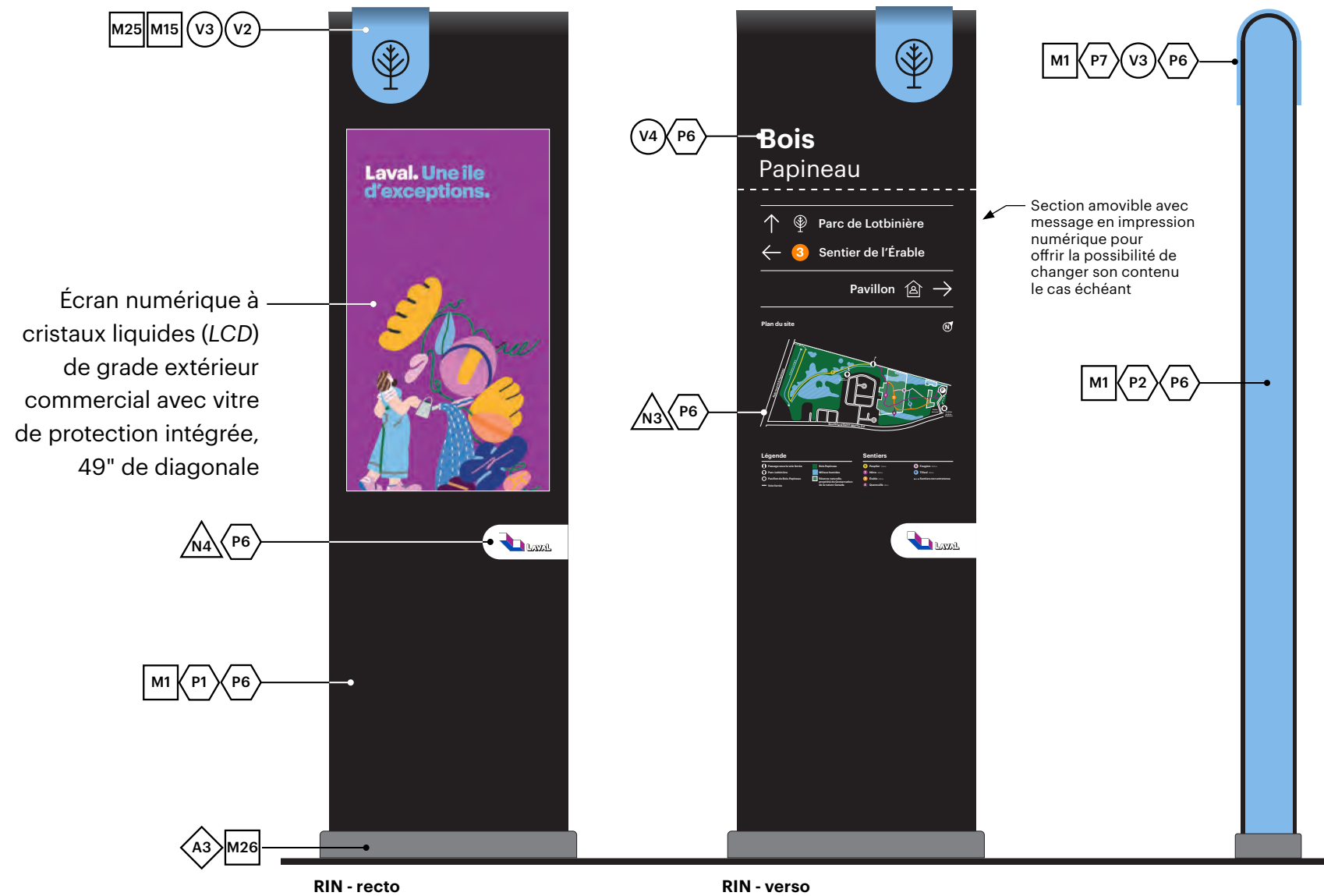
- Faces en sections de panneaux amovibles en aluminium peintes noires, quincaillerie cachée
- Base de béton exposée de 4" et excédant l'enseigne de 2" de chaque côté avec chanfrein 45° de 1" x 1"

Règles de positionnement et d'implantation

- Stèles placées à un minimum d'un mètre du trottoir et/ou de l'allée pour permettre l'entretien municipal
- Positionnées pour permettre le repérage à distance lorsqu'il y a des obstacles visuels à proximité
- Localisées pour respecter le dégagement du triangle de visibilité aux intersections
- Toujours préconiser les stèles perpendiculaires à l'axe de circulation principal
- La pastille sur les stèles perpendiculaires devra être positionnée du côté de l'axe de circulation principal
- Dans le cas d'une stèle installée parallèlement à l'axe de circulation principal, la pastille devra être positionnée à gauche de la face

RIN

Spécifications et règles d'implantation



Sceau d'ingénieur requis

Minuterie programmable requise*

*pour le RIN et son écran

Description sommaire

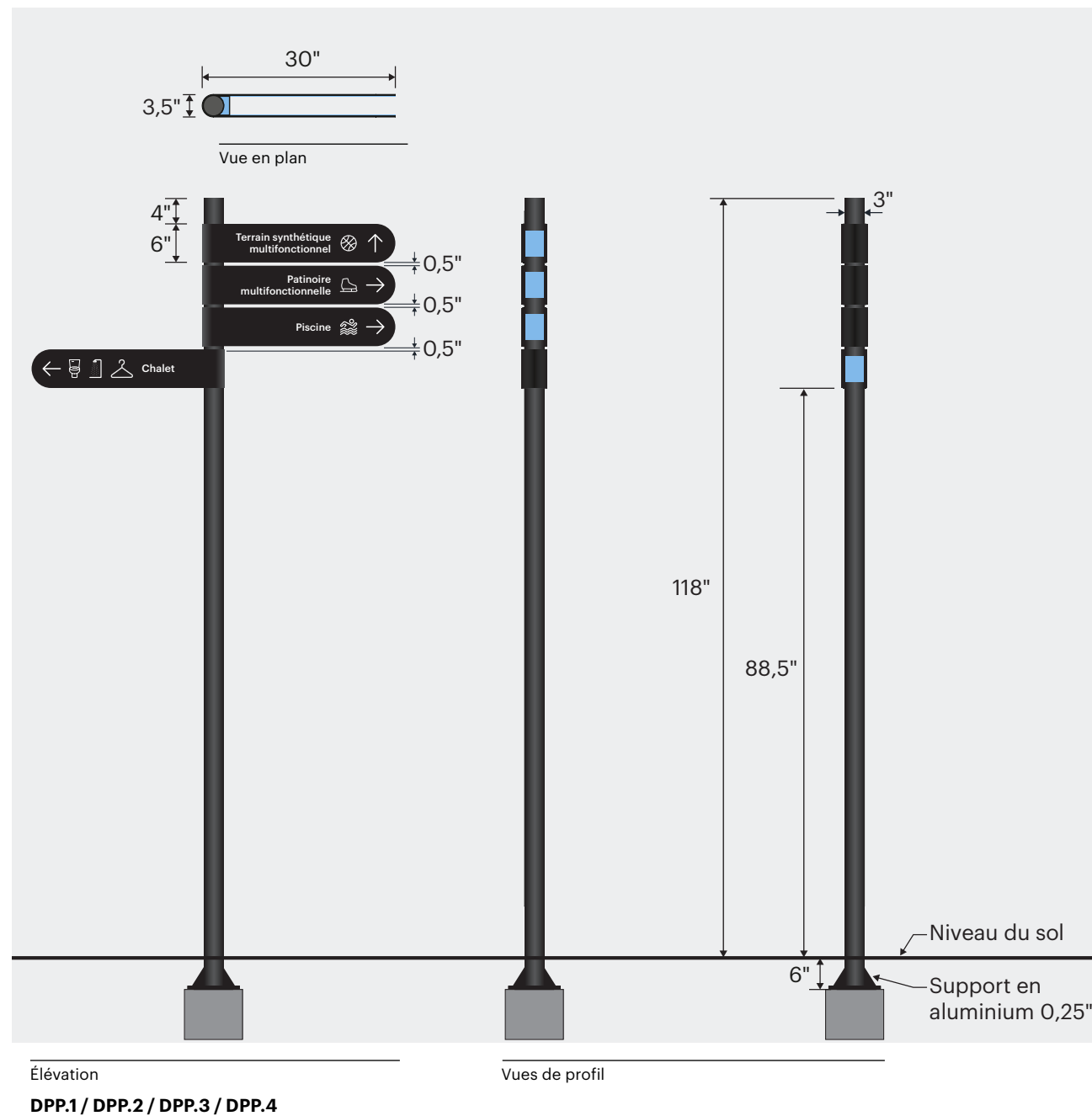
- Faces en sections de panneaux amovibles en aluminium peintes noires, quincaillerie cachée
- Écran numérique tel que décrit aux généralités à la page 8.7
- Base de béton exposée de 4" et excédant l'enseigne de 2" de chaque côté avec chanfrein 45° de 1" x 1"
- Option lumineuse : seule la pastille est lumineuse

Règles de positionnement et d'implantation

- Stèles placées à un minimum d'un mètre du trottoir et/ou de l'allée pour permettre l'entretien municipal
- Positionnées pour permettre le repérage à distance lorsqu'il y a des obstacles visuels à proximité
- Localisées pour respecter le dégagement du triangle de visibilité aux intersections
- Toujours préconiser les stèles perpendiculaires à l'axe de circulation principal
- La pastille sur les stèles perpendiculaires devra être positionnée du côté de l'axe de circulation principal
- Dans le cas d'une stèle installée parallèlement à l'axe de circulation principal, la pastille devra être positionnée à gauche de la face

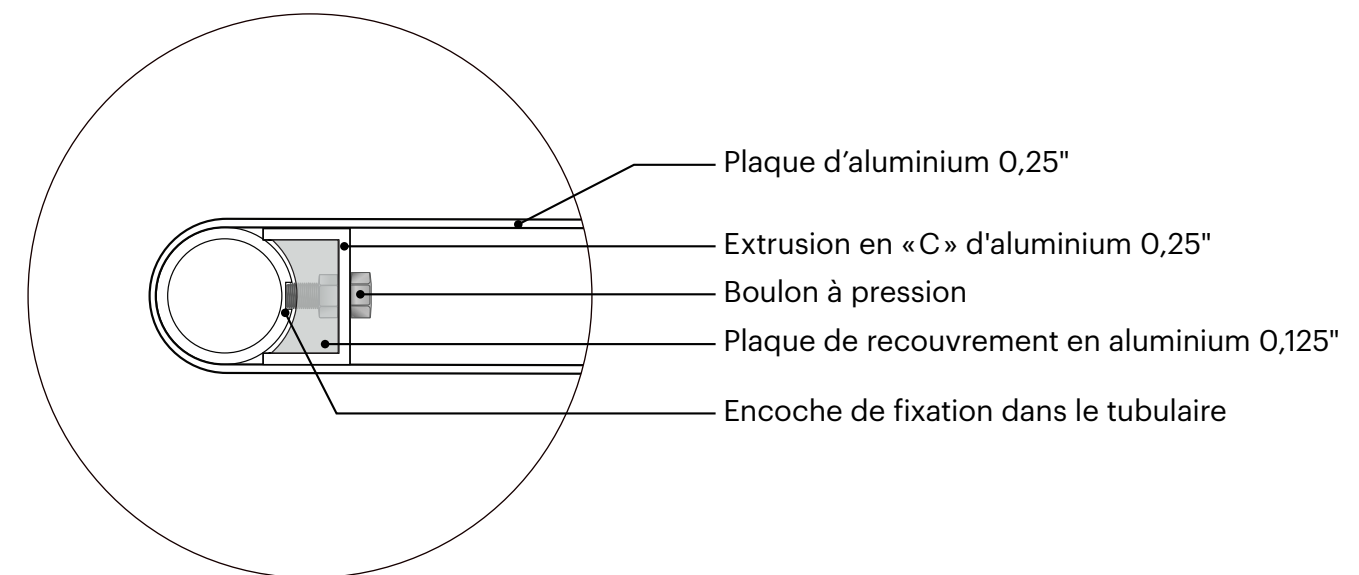
Type DPP

Dimensions



Éléments clé

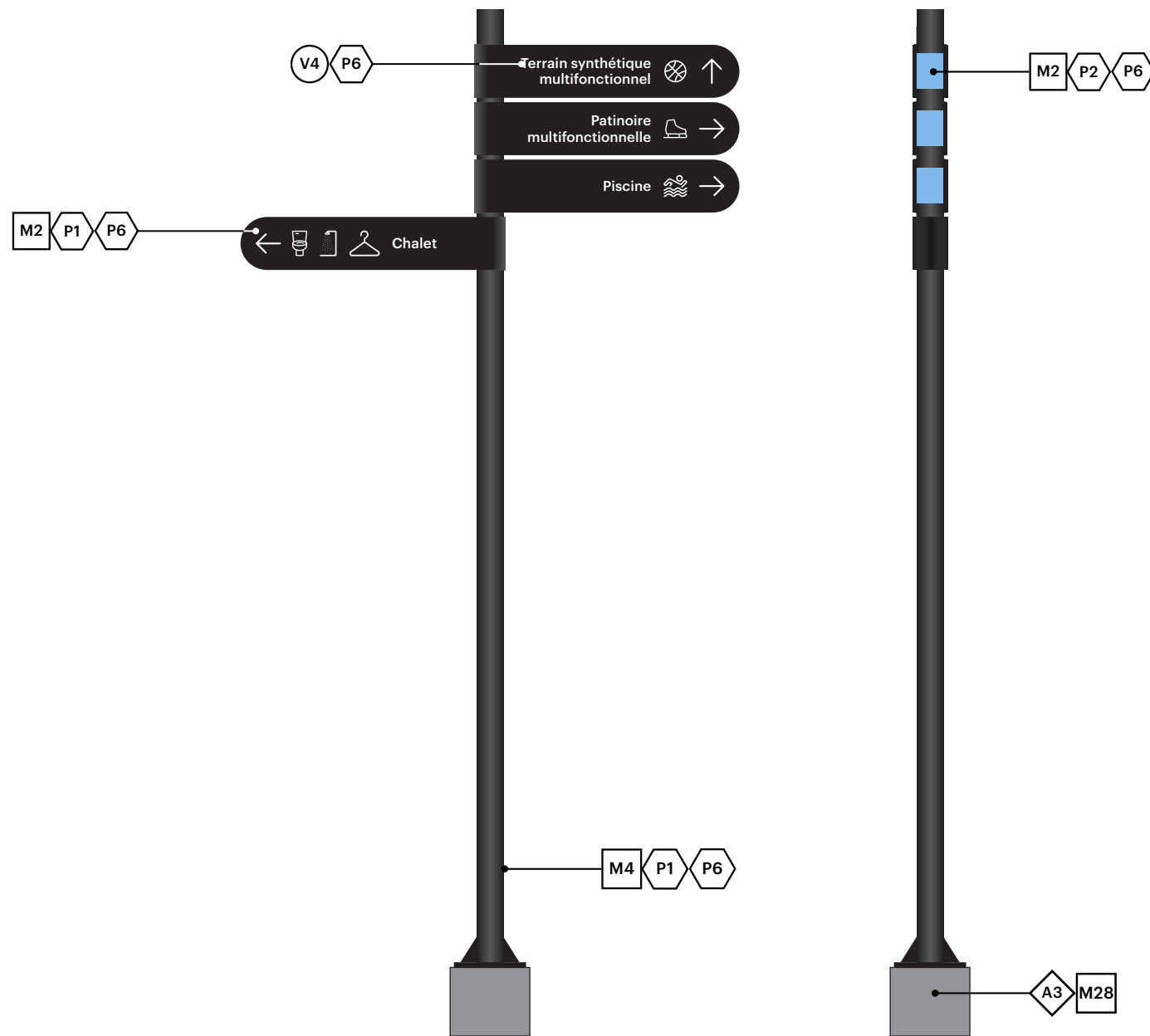
- Nombre de lattes selon la quantité de contenu requis
- Lattes installées de façon à être alignées avec la direction indiquée
- DPP.1: élément incluant 1 latte
- DPP.2: élément incluant 2 lattes
- DPP.3: élément incluant 3 lattes
- DPP.4: élément incluant 4 lattes



Détail des matériaux

Type DPP

Spécifications et règles d'implantation



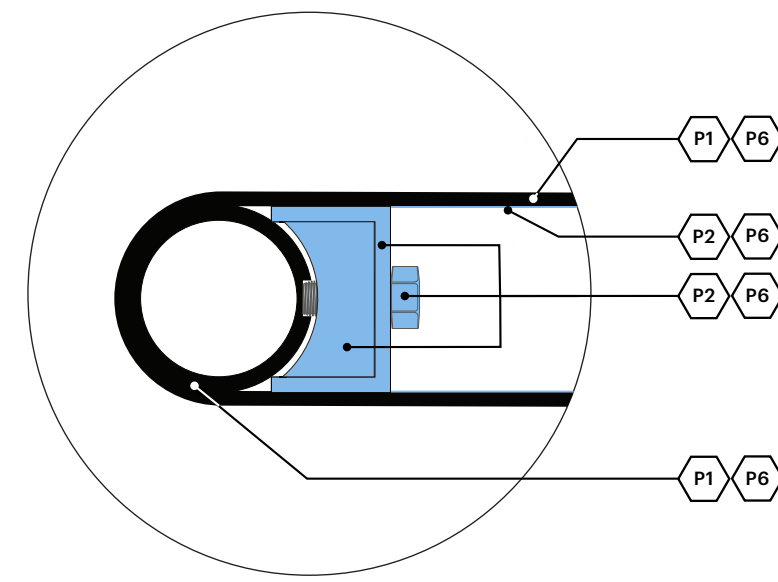
Sceau d'ingénieur requis

Description technique sommaire

- Plaque d'aluminium 0,25" enroulée autour du poteau

Règles de positionnement et d'implantation

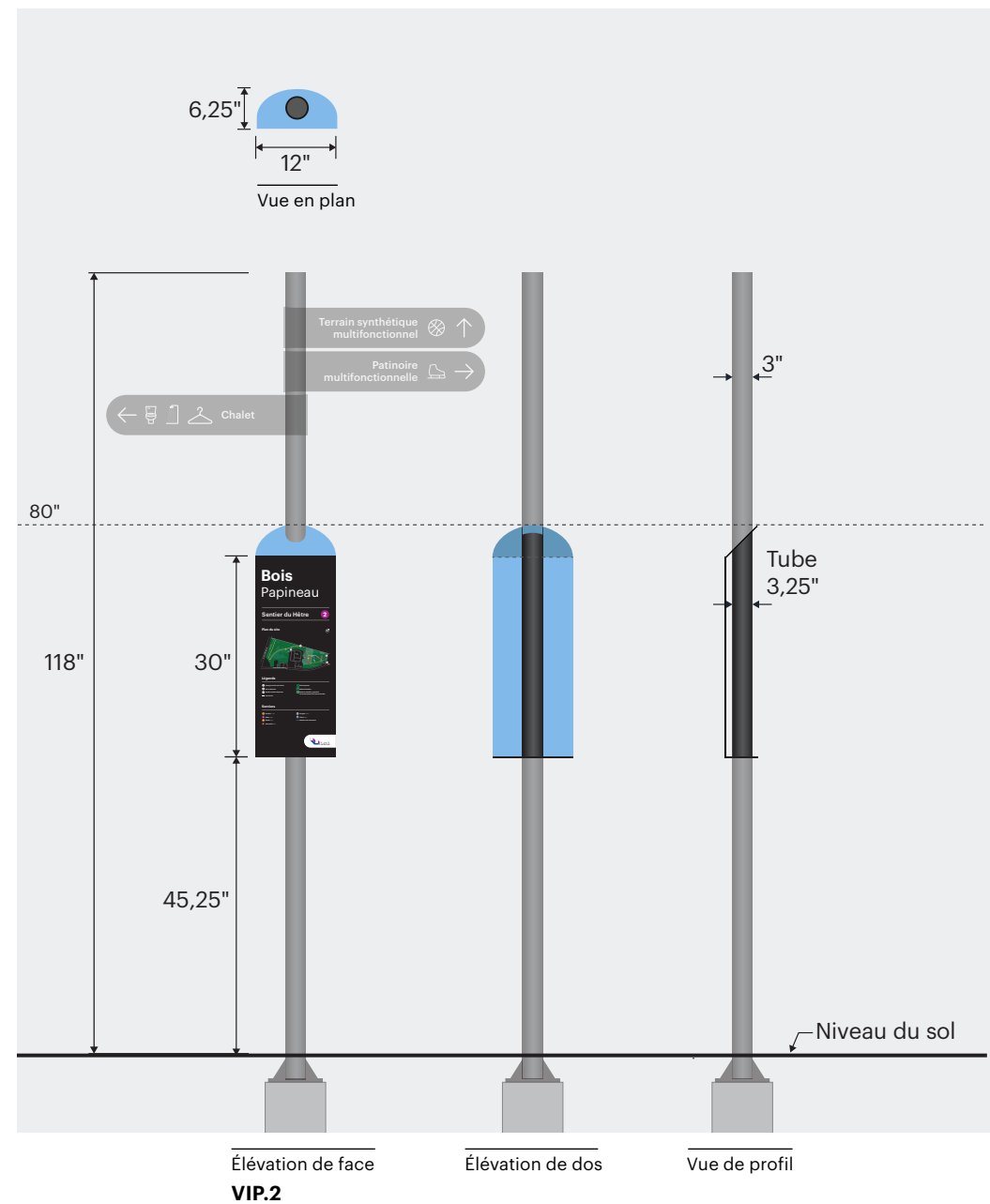
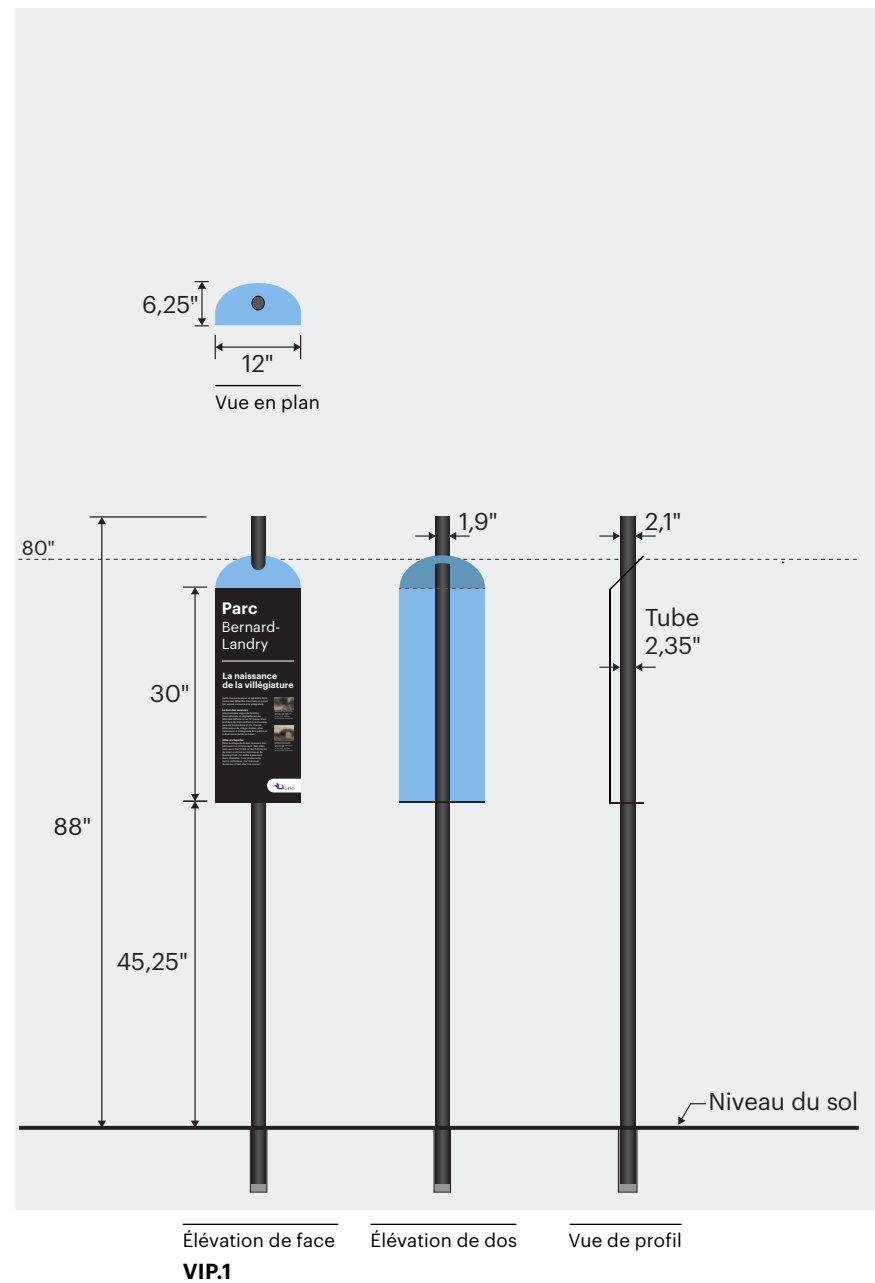
- Poteau placé à un minimum de un mètre du trottoir et/ou de l'allée pour permettre l'entretien municipal
- Les lattes peuvent être orientées selon la direction appropriée
- L'installation débute toujours avec la première latte installée à 4" du haut du poteau
- Pour une installation de deux à quatre directionnels, laisser un espace de 0,5" entre chacune des lattes



Détail des couleurs

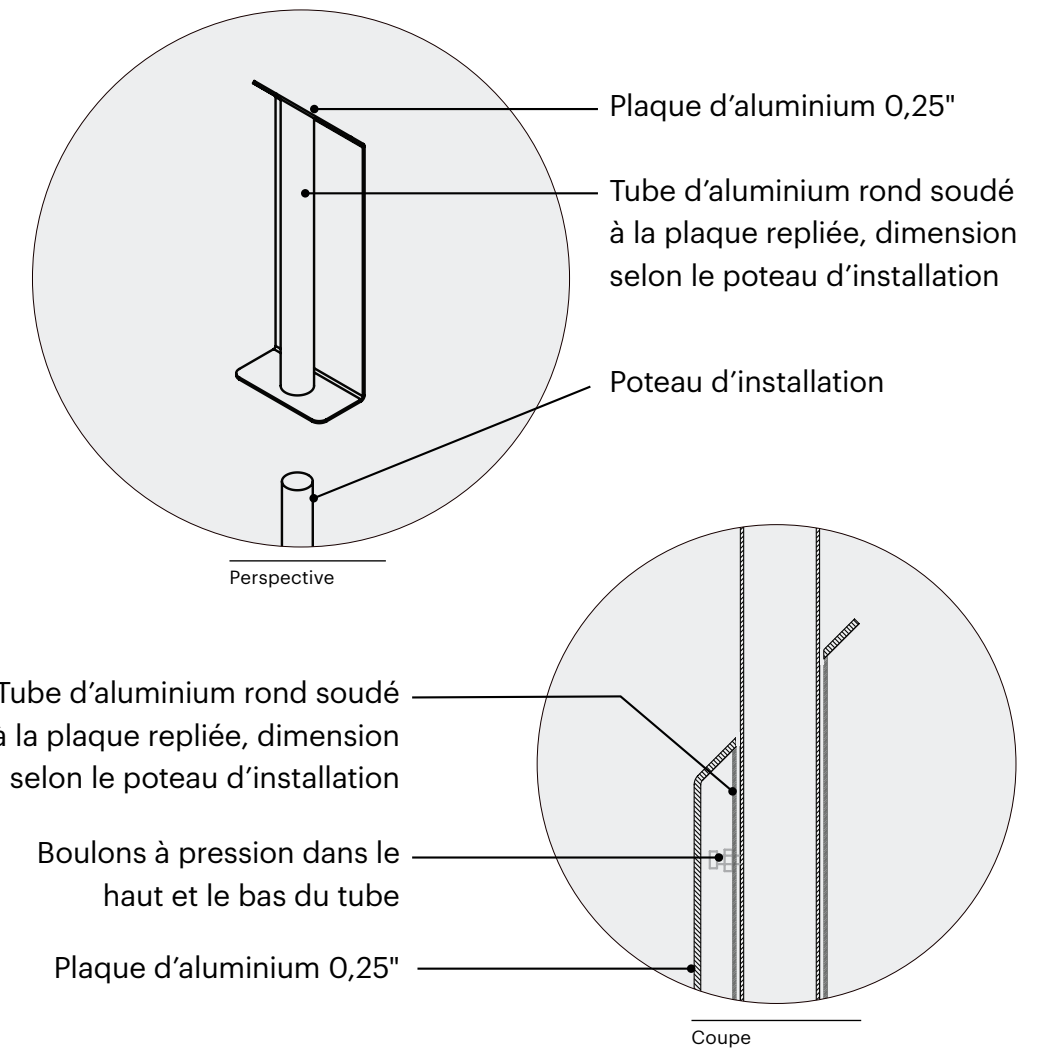
Type VIP

Dimensions



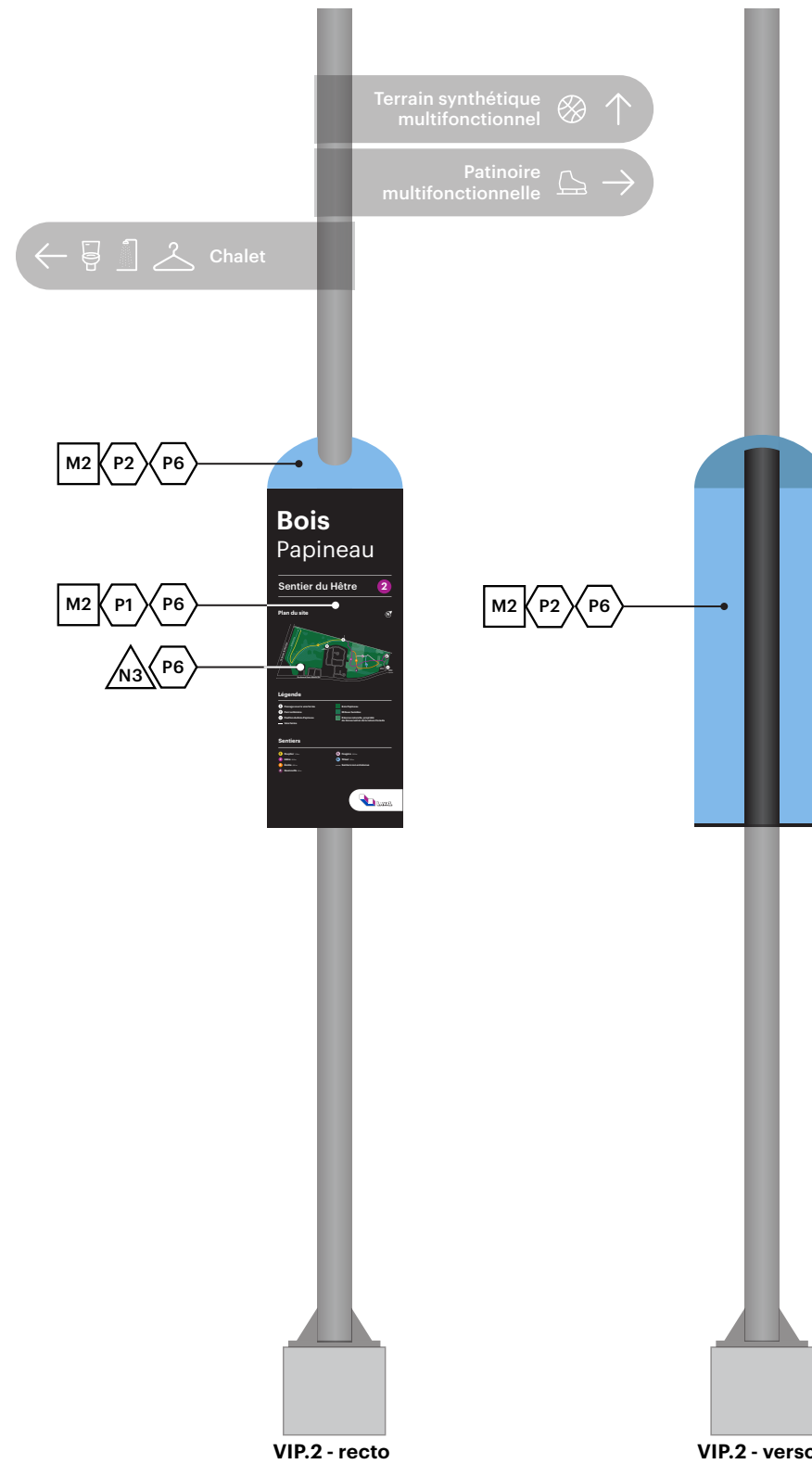
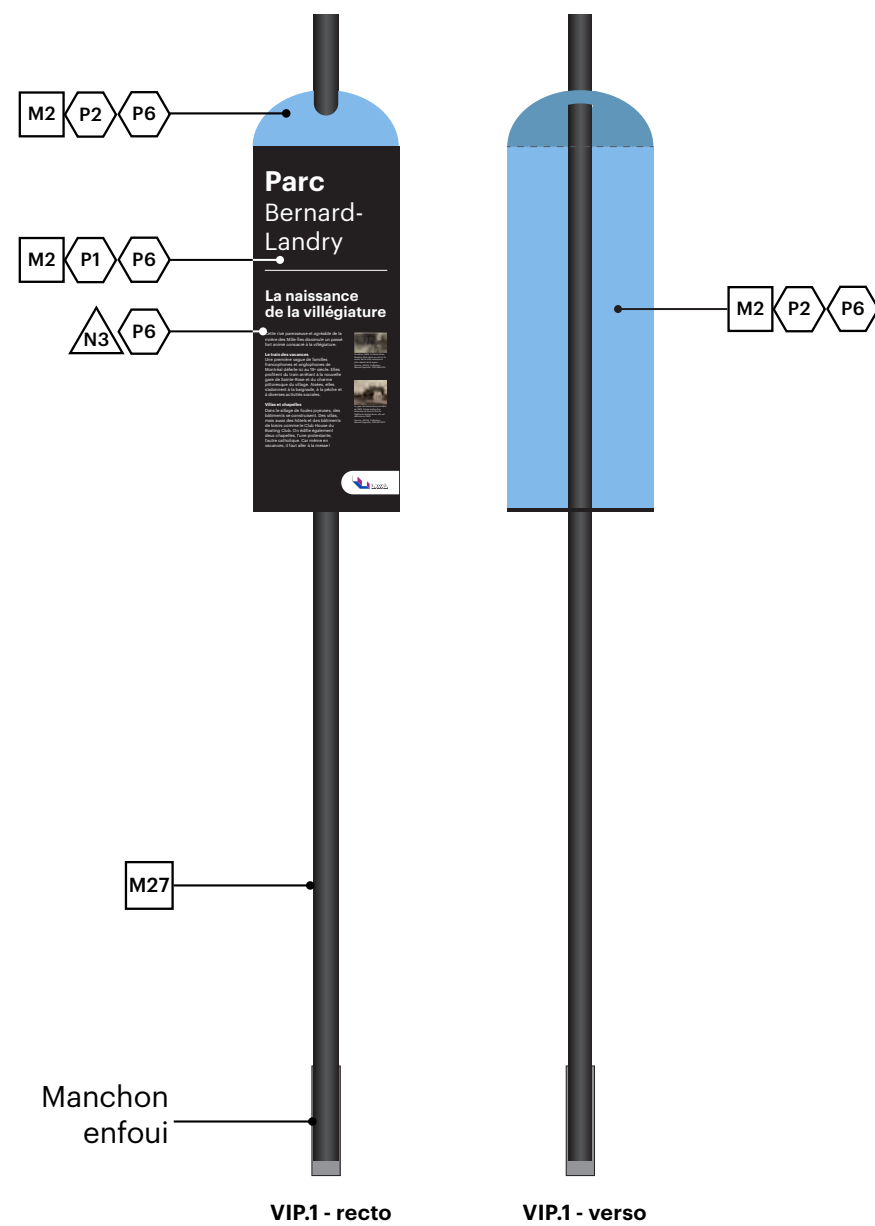
Éléments clé

- Poteau de 88" pour VIP.1
- Poteau de 118" pour VIP.2 (combiné au type DPP)
- Installation selon un principe de tubulaire fixé derrière la face du VIP dans lequel le poteau se glisse



Type VIP

Spécifications et règles d'implantation



Description technique sommaire

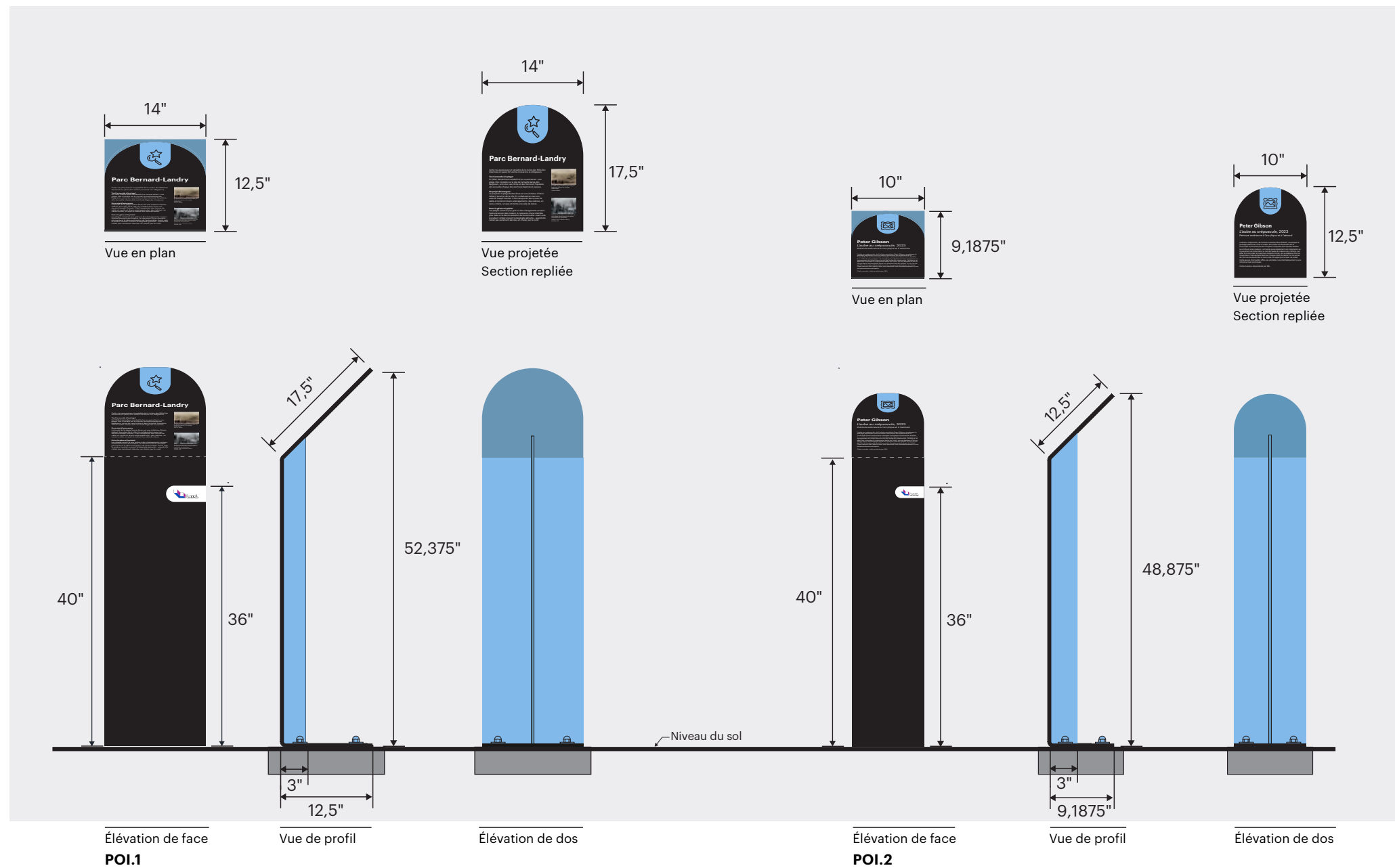
- VIP.1: Installation du poteau avec manchon enfoui
- VIP.2: Installation sur poteau existant (voir type DPP)

Règles de positionnement et d'implantation

- Installation du haut de la vignette à 80" du sol
- VIP.1: poteau placé à un minimum d'un mètre du trottoir et/ou de l'allée pour permettre l'entretien municipal
- VIP.2: se référer aux règles de positionnement et d'implantation des types DPP pour l'installation combinée avec le VIP.2

Type POI

Dimensions

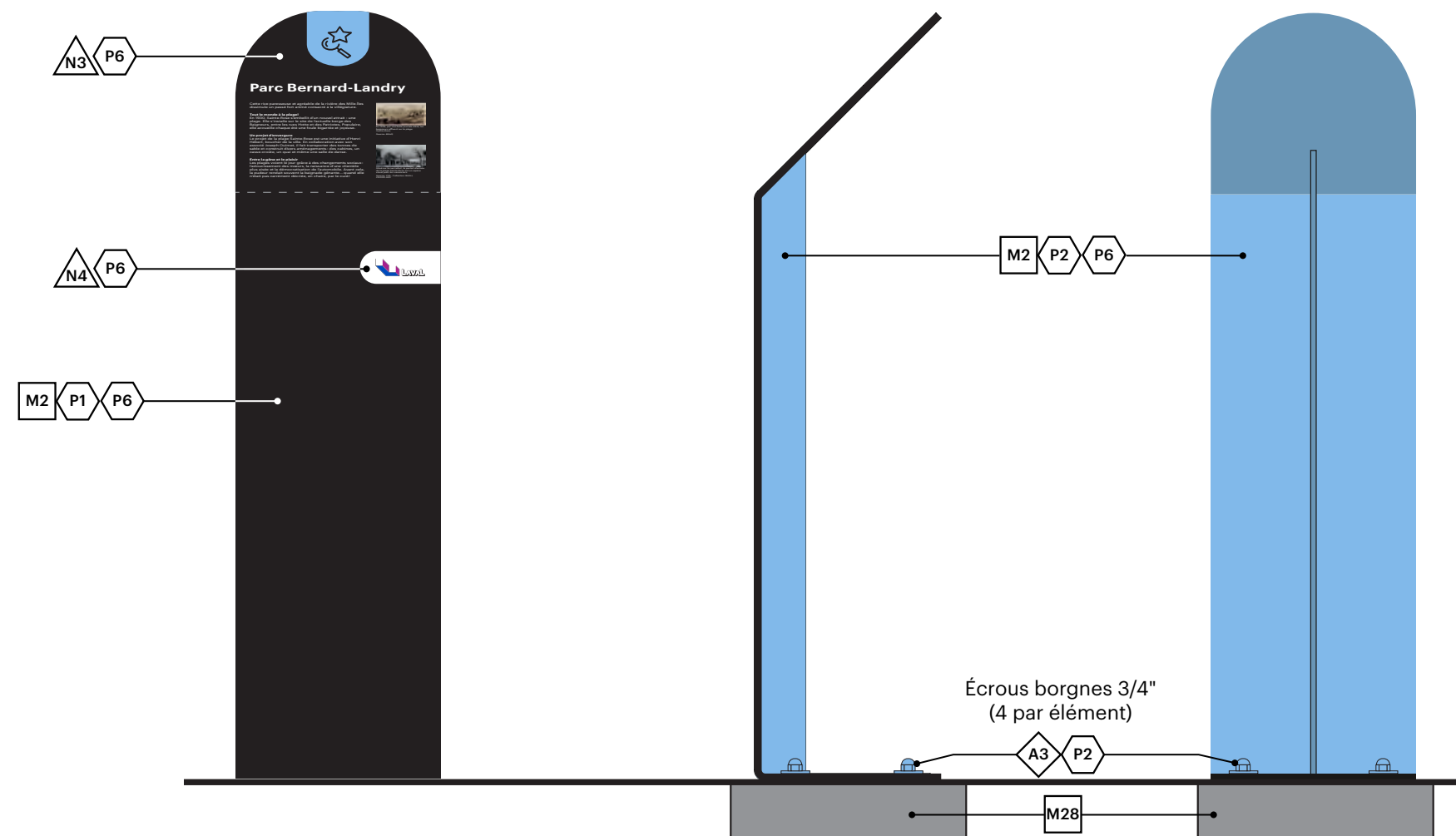


Éléments clé

- Format choisi selon la quantité de contenu

Type POI

Spécifications et règles d'implantation



Description technique sommaire

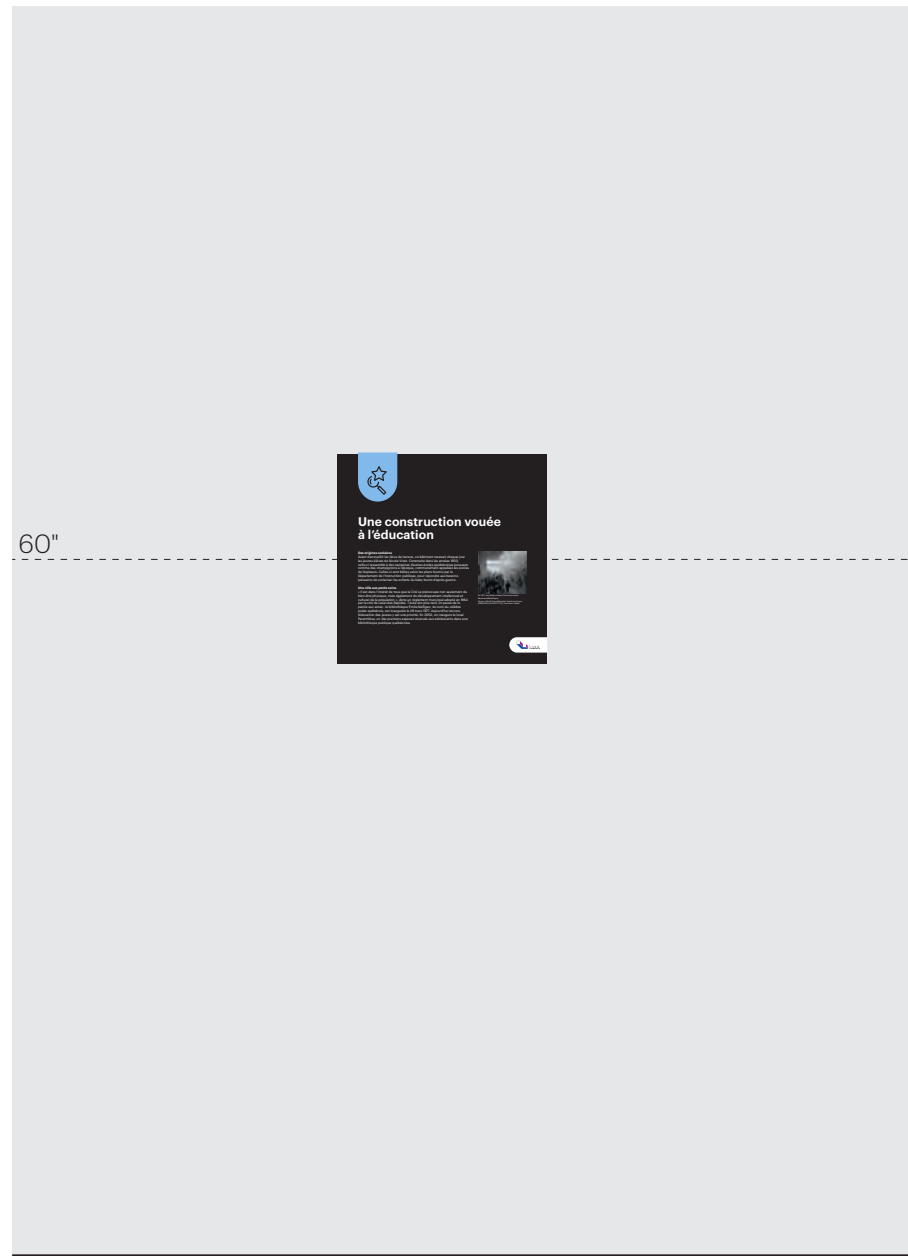
- Pastille bleue à plat directement sur la face

Règles de positionnement et d'implantation

- Podium placé à proximité et de préférence face à l'élément d'intérêt visé

Type PIM.1.E

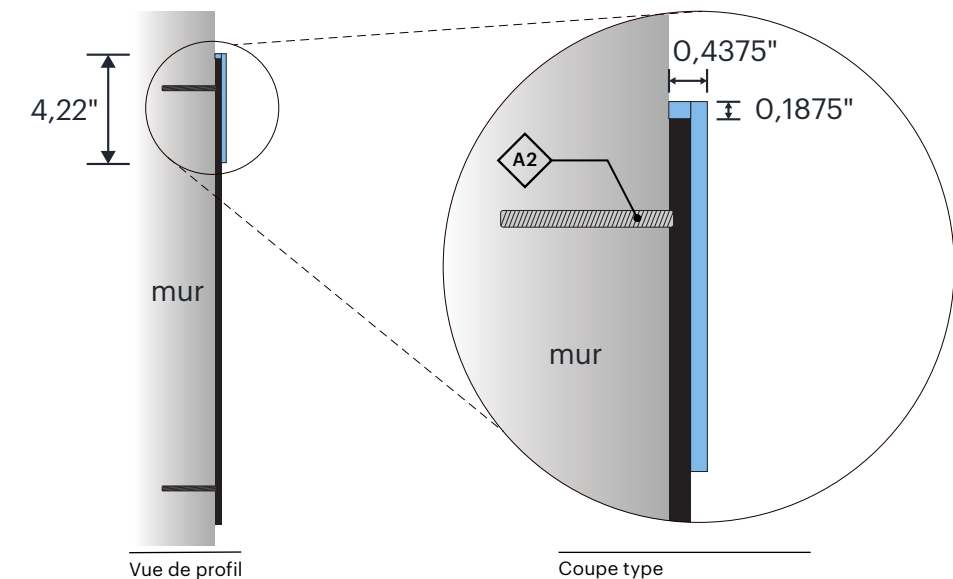
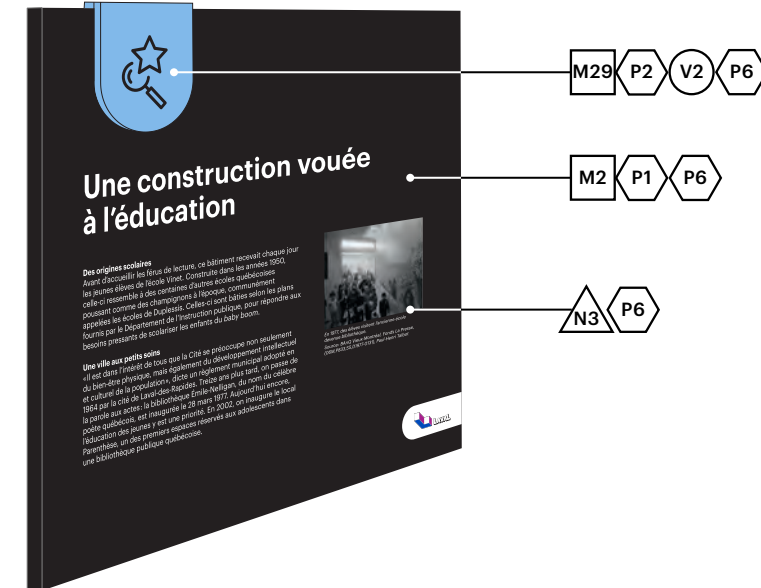
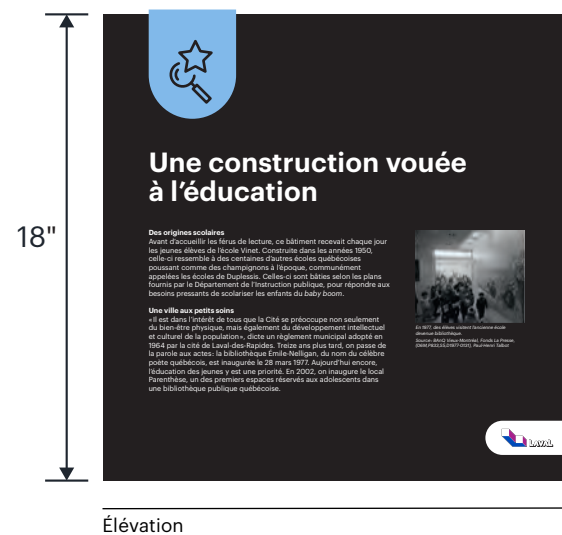
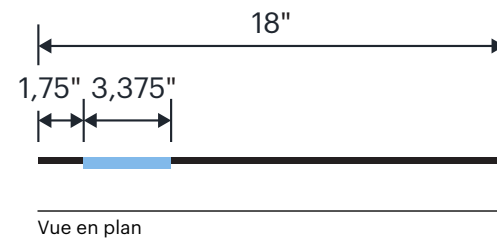
Dimensions, spécifications et règles d'implantation



PIM.1.E - 18" x 18"

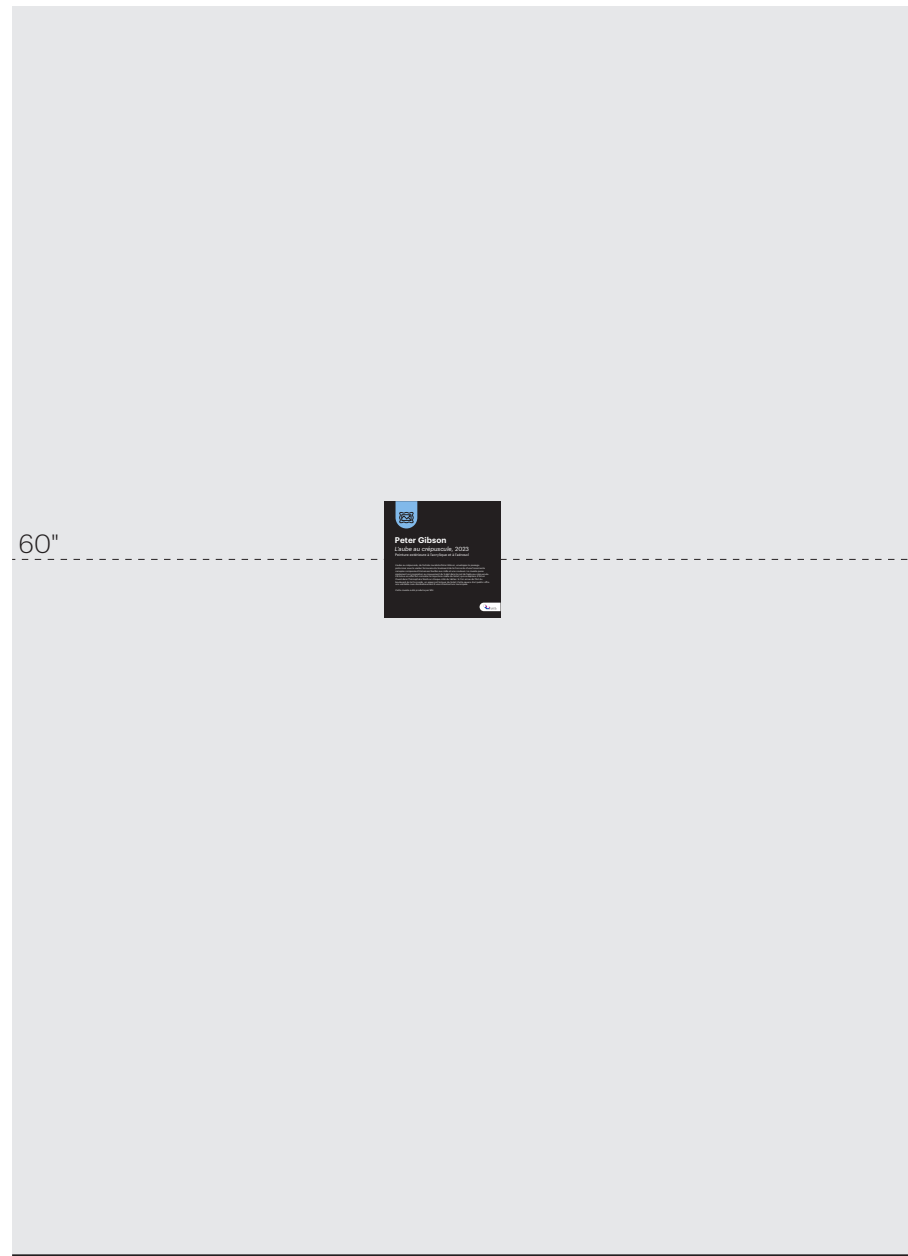
Règles de positionnement et d'implantation

- Installation murale avec le centre du panneau à 60" du sol



Type PIM.2.E

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



PIM.2.E - 10" x 10"

Règles de positionnement et d'implantation

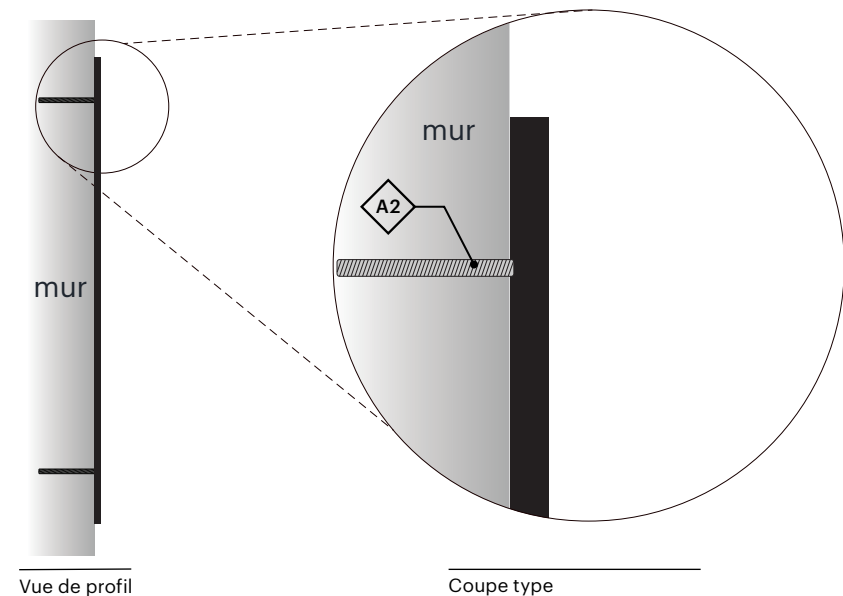
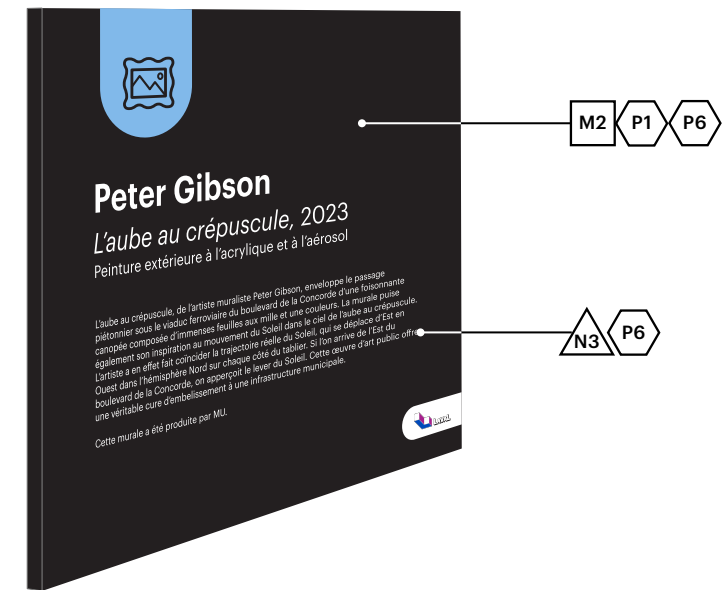
- Installation murale avec le centre du panneau à 60" du sol ou selon contexte architectural



Vue en plan



Élévation

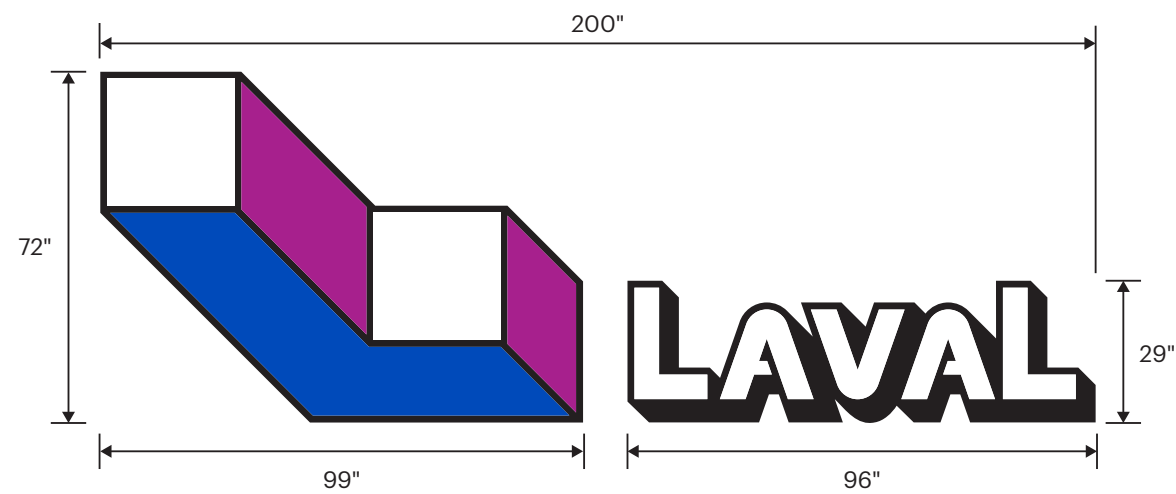


Vue de profil

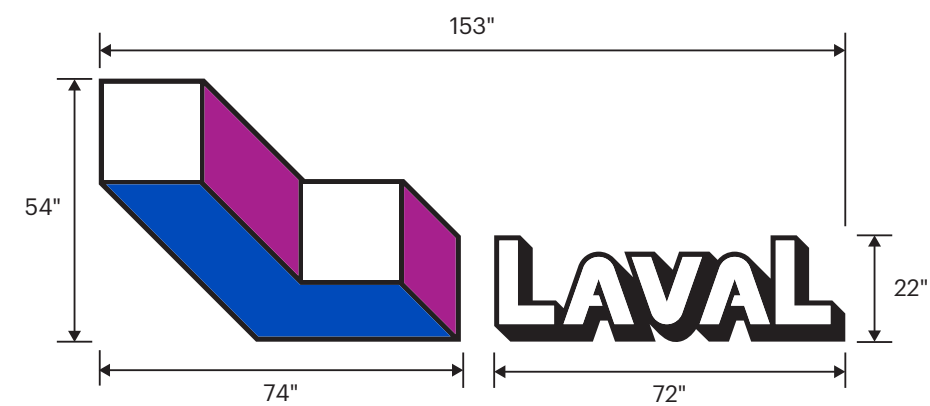
Coupe type

Type ILL

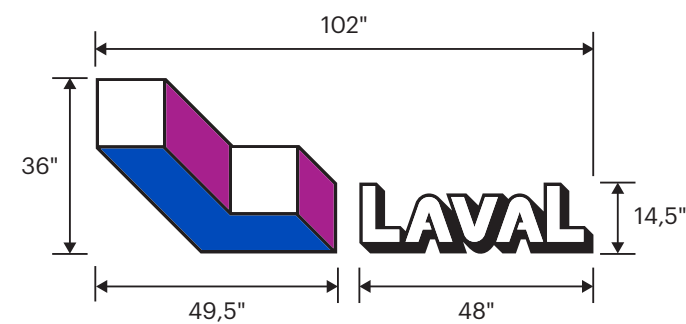
Dimensions



ILL.1 / ILL.1.L



ILL.2 / ILL.2.L



ILL.3 / ILL.3.L

Éléments clé

- Pour un bâtiment de plus de 4 étages, utiliser un logo de 72" de hauteur
- Pour un bâtiment de 2 à 4 étages, utiliser un logo de 54" de hauteur
- Pour un petit bâtiment, utiliser un logo de 36" de hauteur
- Noter que son format est directement en lien avec le contexte architectural de l'immeuble sur lequel il doit être installé

Type ILL

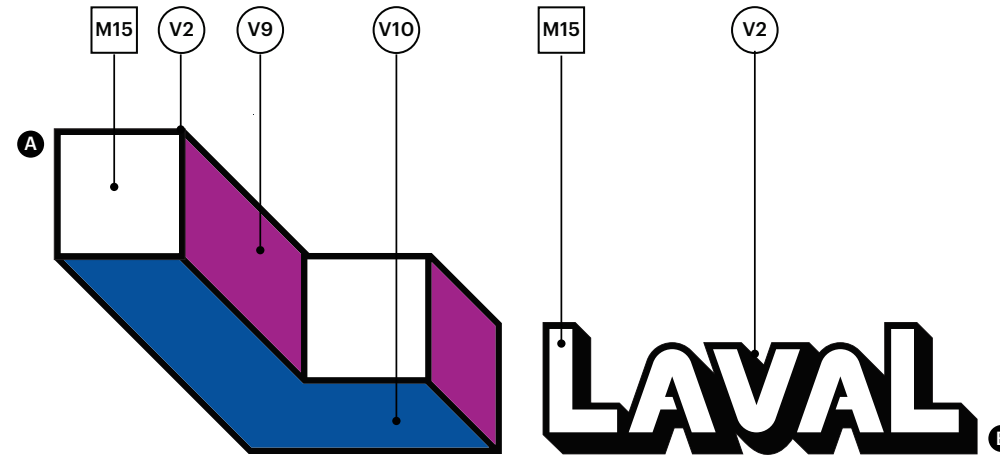
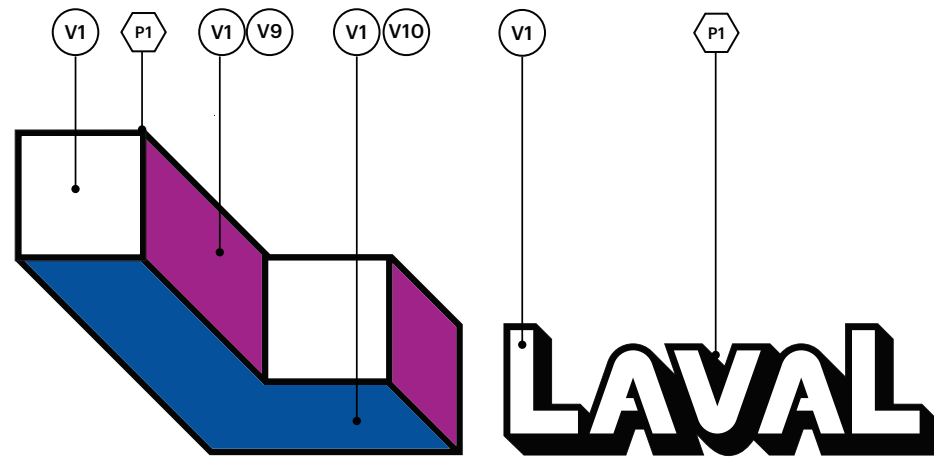
Spécifications et règles d'implantation

Sceau d'ingénieur requis*

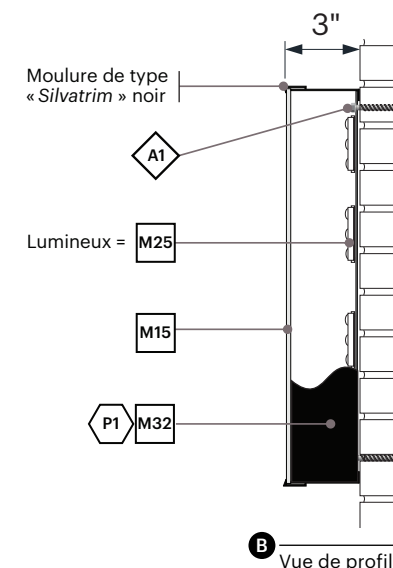
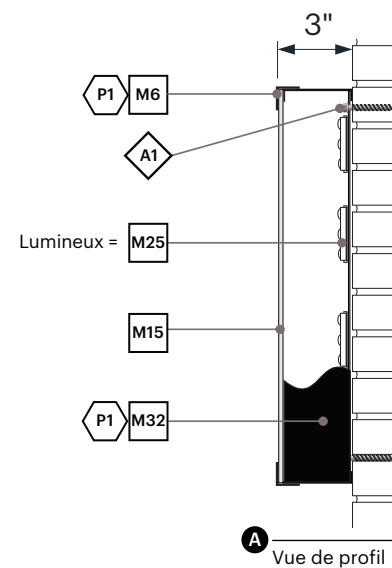
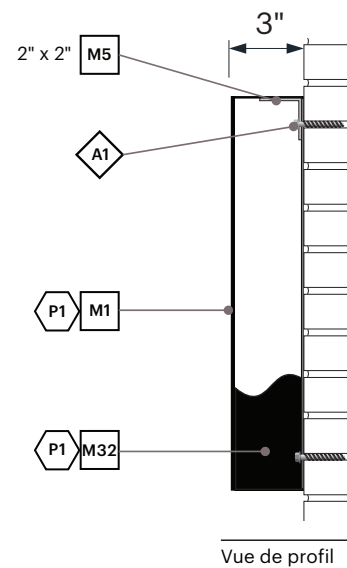
Minuterie programmable requise*

*pour le ILL.1 et pour le ILL.1.L

*version lumineuse



Boîtiers de type channel



Description technique sommaire

- Ensemble de deux boîtiers formés en aluminium 0,0625" peints noir
- Face en acrylique montée sur les boîtiers à l'aide d'une moulure noire
- Visuel du logo en vinyle appliqué sur les faces en acrylique ou polycarbonate blanc 0,1875"
- Installation murale avec conduit de raccordement indépendant pour chacun des boîtiers

Règles de positionnement et d'implantation

- Toujours viser une installation au sommet du bâtiment
- Un espacement minimal doit être conservé pour dégager le logo des extrémités de la façade (selon la zone de dégagement du logo)
- Les règles d'urbanisme en vigueur doivent être respectées
- Le format doit s'intégrer au contexte architectural du bâtiment
- Les procédés de fabrication et d'installation doivent être adaptés aux conditions existantes

ILL.1 / ILL.2 / ILL.3

ILL.1.L / ILL.2.L / ILL.3.L

Type ILI

Dimensions



Aréna

Hartland-Monahan

ILI.1



**Centre communautaire
Sainte-Dorothée**

ILI.2



**Chalet
de la Berge-aux-Quatre-Vents**

ILI.3

« Aréna Hartland-Monahan », « Centre communautaire Sainte-Dorothée », « Chalet de la Berge-aux-Quatre-Vents », « Aréna Lucerne » et « Chalet du Parc-Pie-X » sont à titre indicatif seulement, se référer au cahier des messages du projet pour le texte à inscrire.

Aréna Lucerne

ILI.1.S / ILI.1.L.S / ILI.2.S / ILI.2.L.S - suspendu sur structure

Chalet du Parc-Pie-X

ILI.3.S - suspendu sur structure

Aréna

Hartland-Monahan

ILI.1.R / ILI.1.L.R / ILI.2.R / ILI.2.L.R / ILI.3.R - mural sur rail

Aréna

Hartland-Monahan

ILI.1.L / ILI.2.L - mural avec tiges d'ancrage

Tailles de texte: nom de vocation

- Identification lettrage sur immeuble - grand (ILI.1.R / ILI.1.L.R / ILI.1.L / ILI.1.S / ILI.1.L.S)
- Identification lettrage sur immeuble - moyen (ILI.2.R / ILI.2.L.R / ILI.2.L / ILI.2.S / ILI.2.L.S)
- Identification lettrage sur immeuble - petit (ILI.3.R / ILI.3.S)

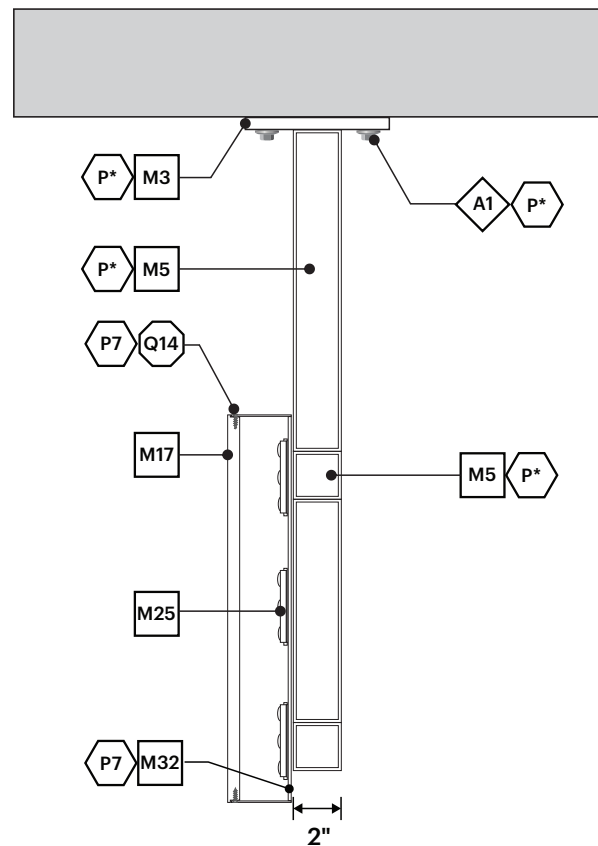
Type ILI

Spécifications et règles d'implantation

Sceau d'ingénieur requis

Minuterie programmable requise*

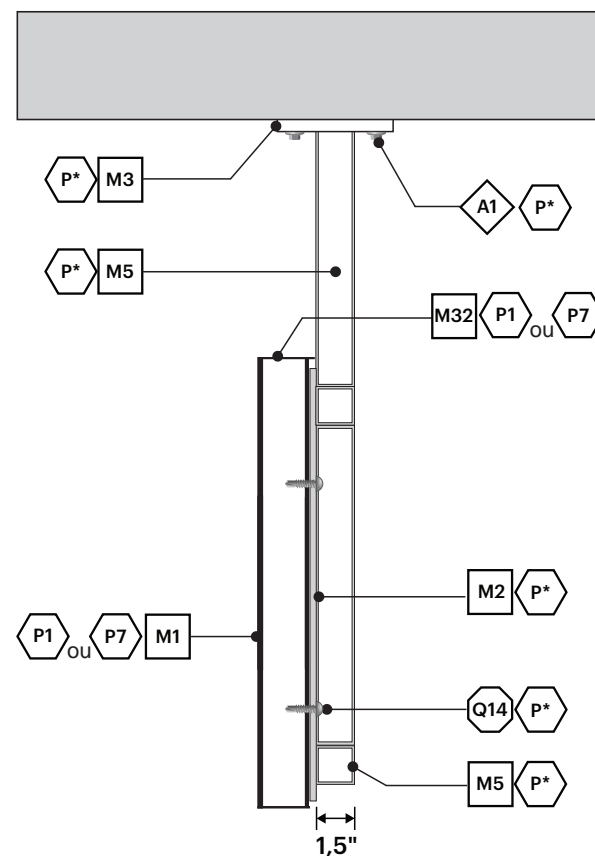
*version lumineuse



Coupe schématique

ILI.1.L.S - suspendu - lumineux
lettrage 16" de hauteur avec épaisseur de 2,5"

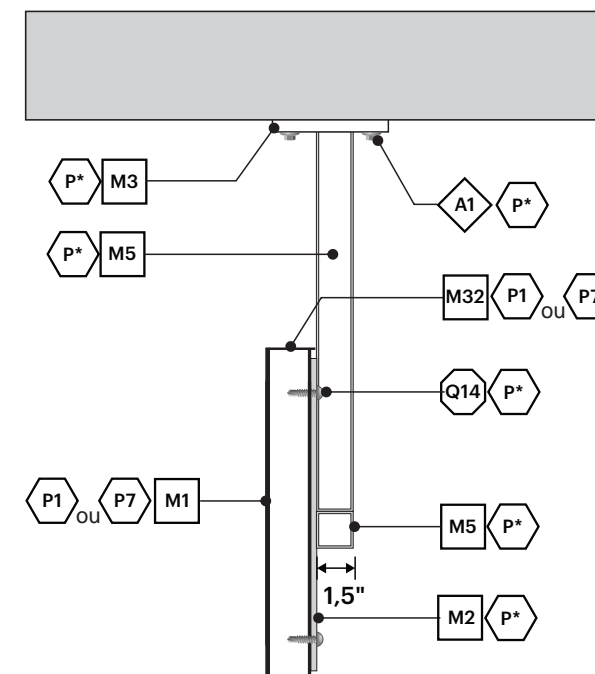
ILI.2.L.S - suspendu - lumineux
lettrage 12" de hauteur avec épaisseur de 2"



Coupe schématique

ILI.1.S - suspendu - non lumineux
lettrage 16" de hauteur avec épaisseur de 2"

ILI.2.S - suspendu - non lumineux
lettrage 12" de hauteur avec épaisseur de 1,5"



Coupe schématique

ILI.3.S - suspendu - non lumineux
lettrage 8" de hauteur avec épaisseur de 1,5"

P* Structure et ancrages peints argent - fini métallique

Élément clé

- Trois options de procédés d'installation :
 - Lettrage suspendu sur structure
 - Lettrage mural sur rail
 - Lettrage mural en *channel* renversé

Description technique sommaire

- Les épaisseurs sont variables en fonction de la hauteur des lettres
- Les options suspendues peuvent être lumineuses ou non lumineuses

Règles de positionnement et d'implantation

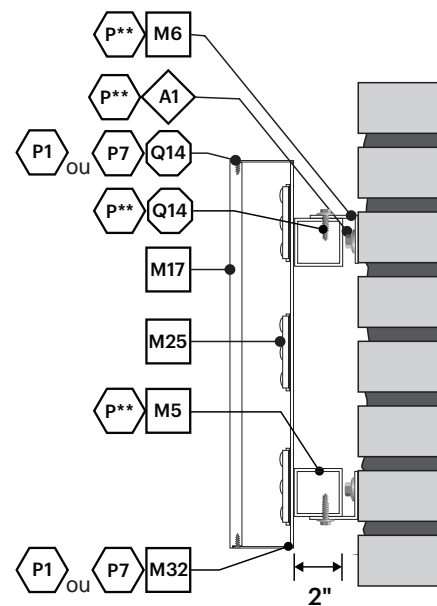
- Cibler une installation à proximité des accès
- Les règles d'urbanisme en vigueur doivent être respectées
- Le format et l'alignement doivent s'intégrer au contexte architectural du bâtiment
- Les procédés de fabrication et d'installation doivent être adaptés aux conditions existantes
- La hauteur de la structure suspendue peut varier afin de garder un dégagement minimum de 96" du sol sous la lettre

Type ILI

Spécifications et règles d'implantation - suite

Minuterie programmable requise*

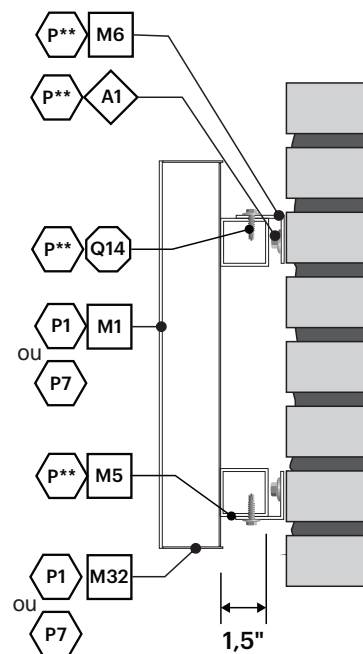
*version lumineuse



Coupe schématique

ILI.1.L.R - mural sur rail - lumineux
lettrage 16" de hauteur avec épaisseur de 2,5"

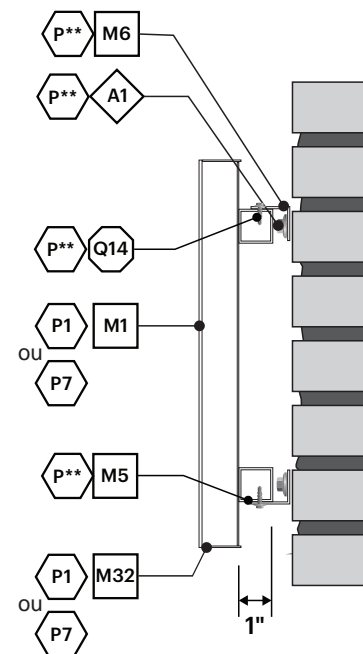
ILI.2.L.R - mural sur rail - lumineux
lettrage 12" de hauteur avec épaisseur de 2"



Coupe schématique

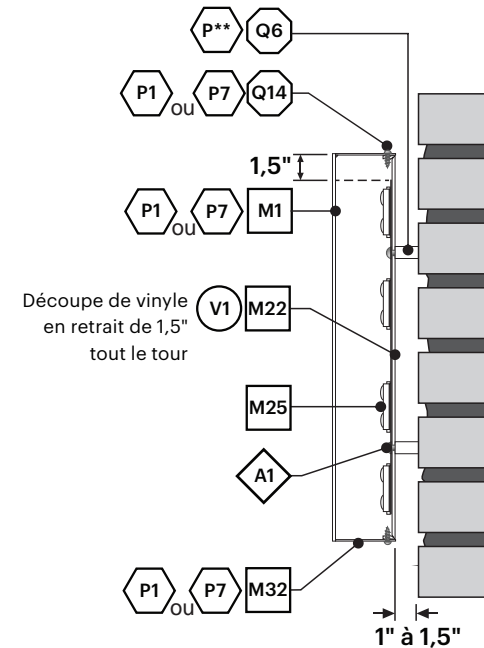
ILI.1.R - mural sur rail - non lumineux
lettrage 16" de hauteur avec épaisseur de 2"

ILI.2.R - mural sur rail - non lumineux
lettrage 12" de hauteur avec épaisseur de 1,5"



Coupe schématique

ILI.3.R - mural sur rail - non lumineux
lettrage 8" de hauteur avec épaisseur de 1"



Coupe schématique

ILI.1.L - mural - lumineux renversé
lettrage 16" de hauteur avec épaisseur de 2,5"

ILI.2.L - mural - lumineux renversé
lettrage 12" de hauteur avec épaisseur de 2"

P** Structure et ancrages peints de façon à s'arrimer à la couleur du mur

Élément clé

- Trois options de procédés d'installation :
 - Lettrage suspendu sur structure
 - Lettrage mural sur rail
 - Lettrage mural en *channel* renversé

Description technique sommaire

- Les épaisseurs sont variables en fonction de la hauteur des lettres
- Les options sur rail peuvent être lumineuses ou non lumineuses

Règles de positionnement et d'implantation

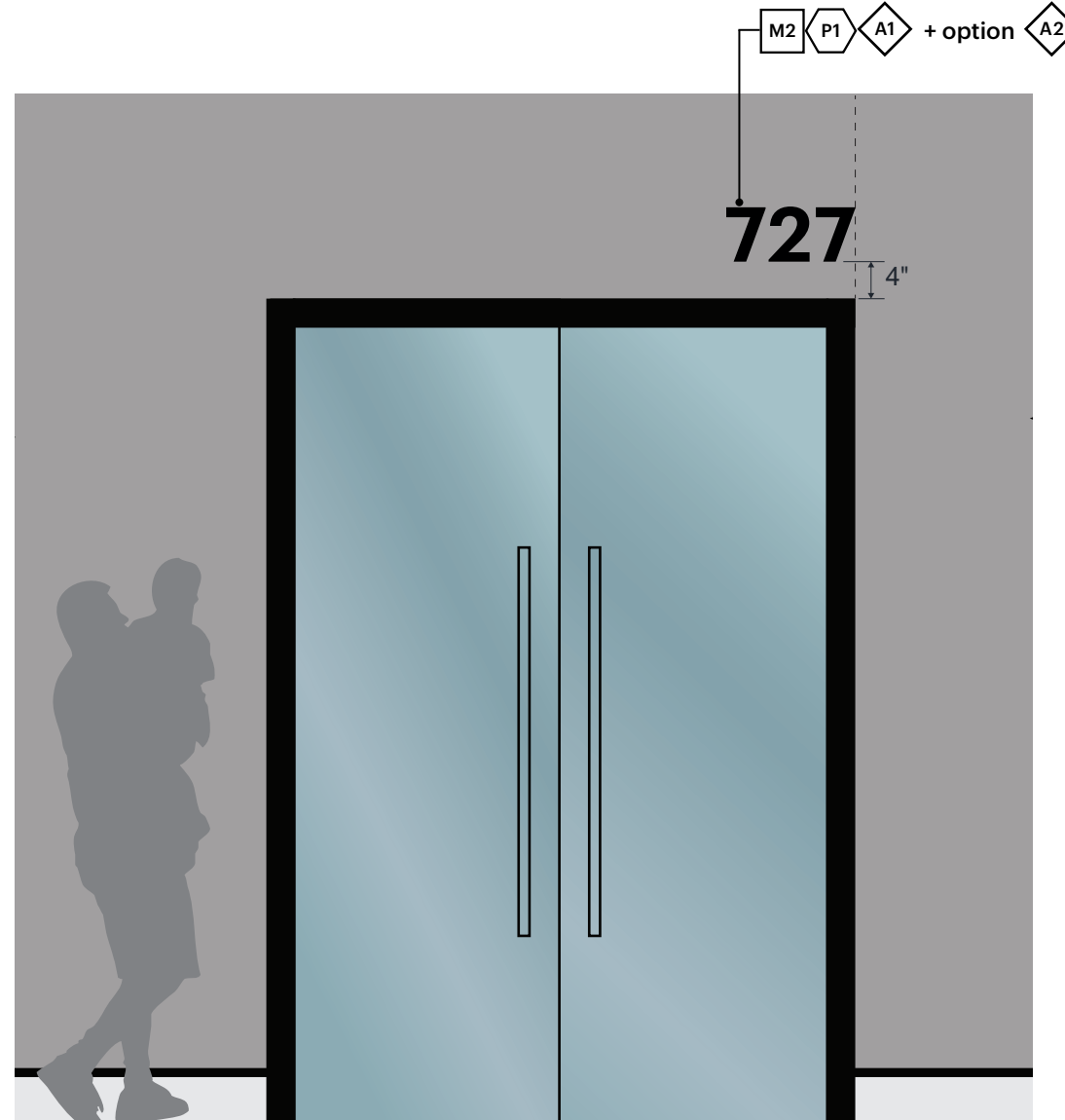
- Cibler une installation à proximité des accès
- Les règles d'urbanisme en vigueur doivent être respectées
- Le format et l'alignement doivent s'intégrer au contexte architectural du bâtiment
- Les procédés de fabrication et d'installation doivent être adaptés aux conditions existantes

Type NC

Dimensions , spécifications et règles d'implantation



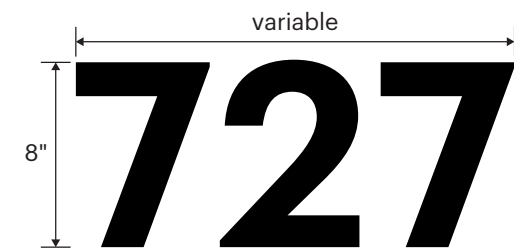
NC - Installation sur vitre variable x 8"



NC - Installation sur mur variable x 8"

Règles de positionnement et d'implantation

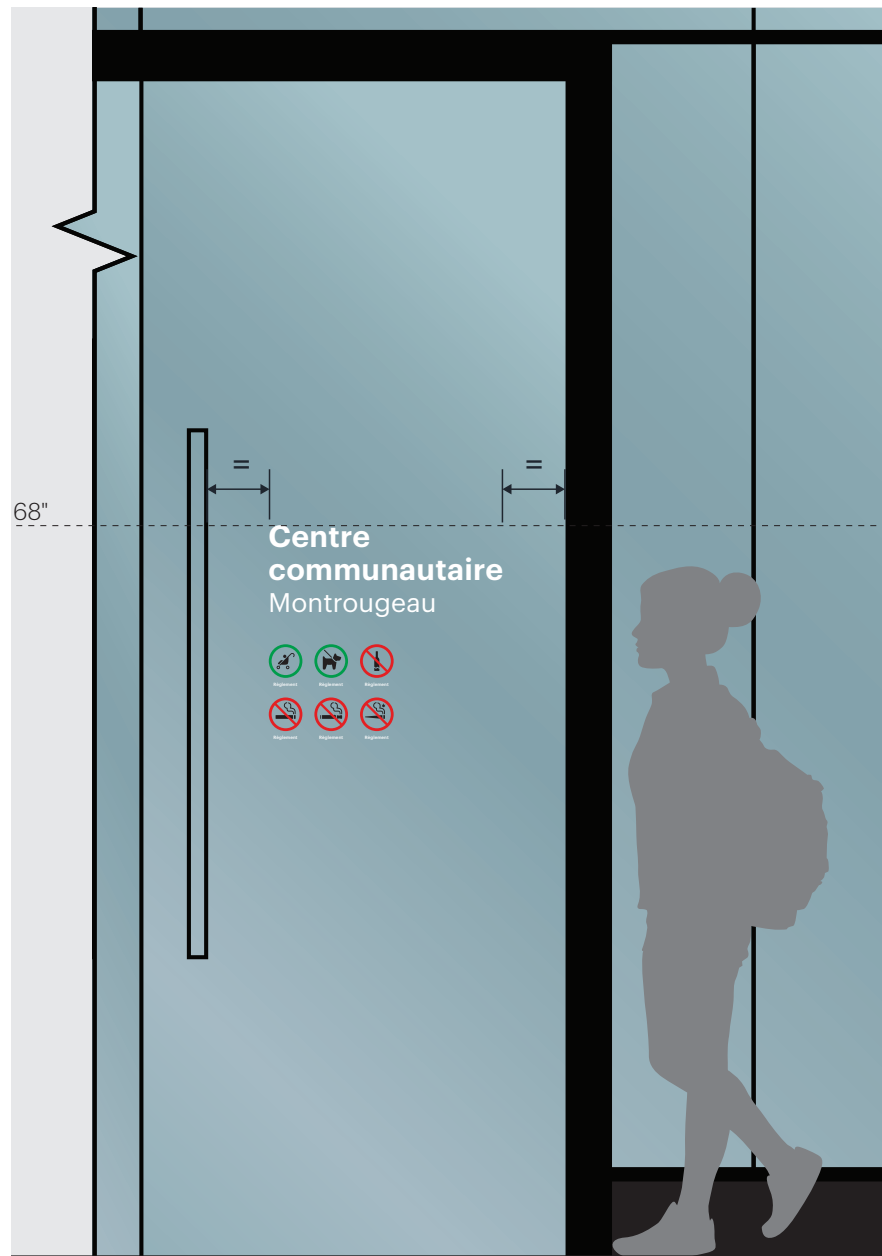
- Installé au-dessus de l'entrée principale du bâtiment
- Aligné en haut à droite du cadre de porte
- Espacé de 4" du cadre de porte
- Procédé d'installation à adapter selon le type de revêtement



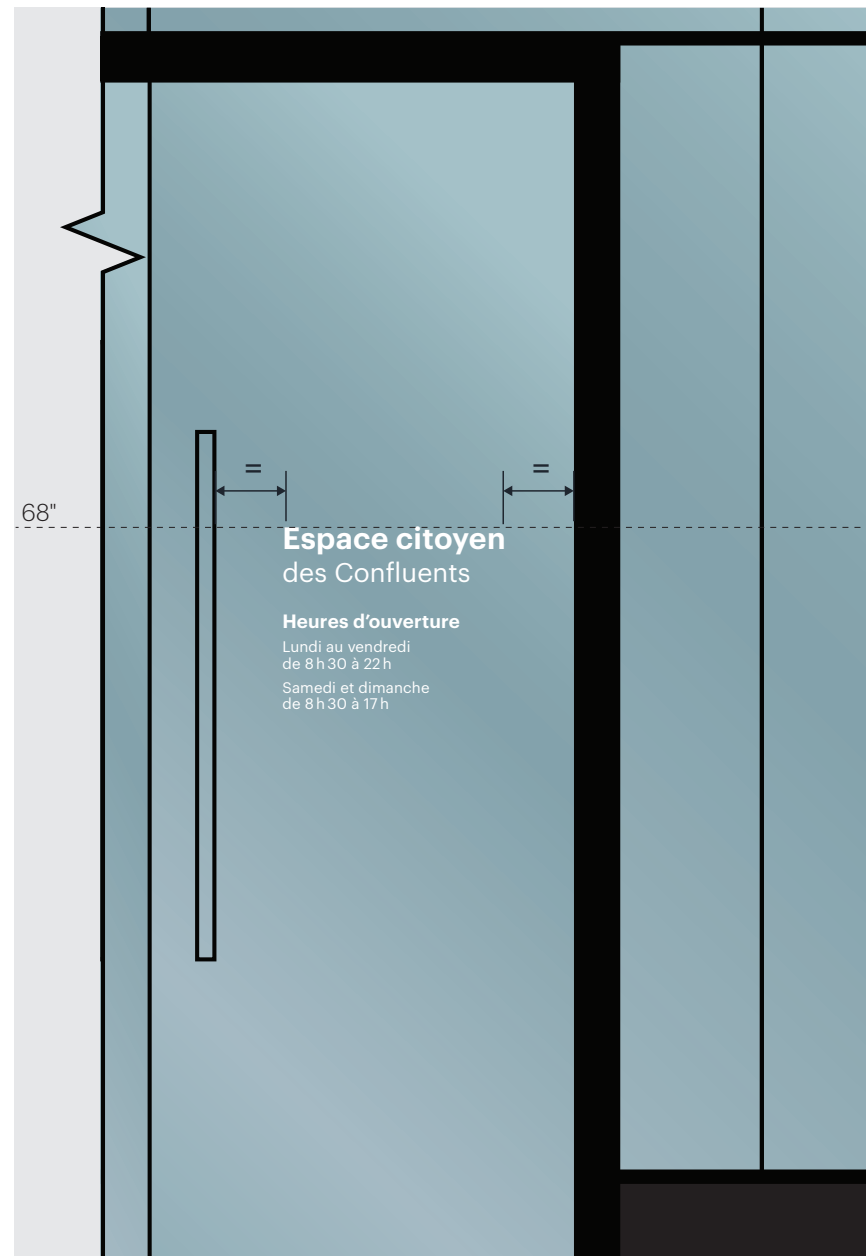
Types IE.V - VH

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

Exemples d'intervention extérieure en lettrage de vinyle sur vitre (horaire, règlement, identification)



IE.V - Dimensions variables



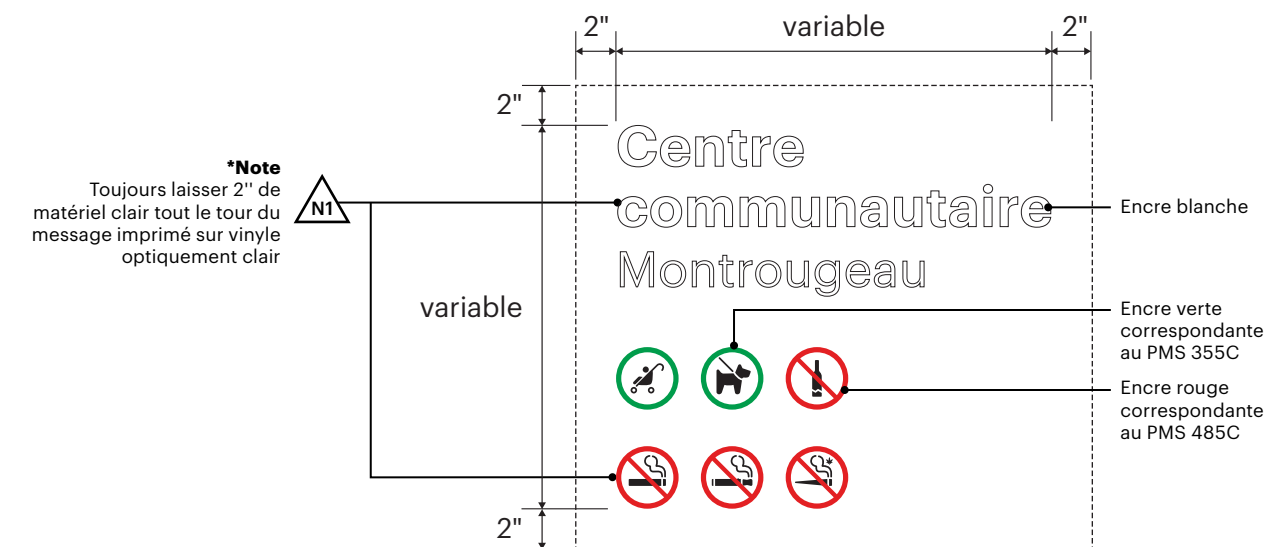
VH - Dimensions variables

Description technique sommaire

- Message sur vitre imprimé en renversé sur vinyle optique clair installé en deuxième surface

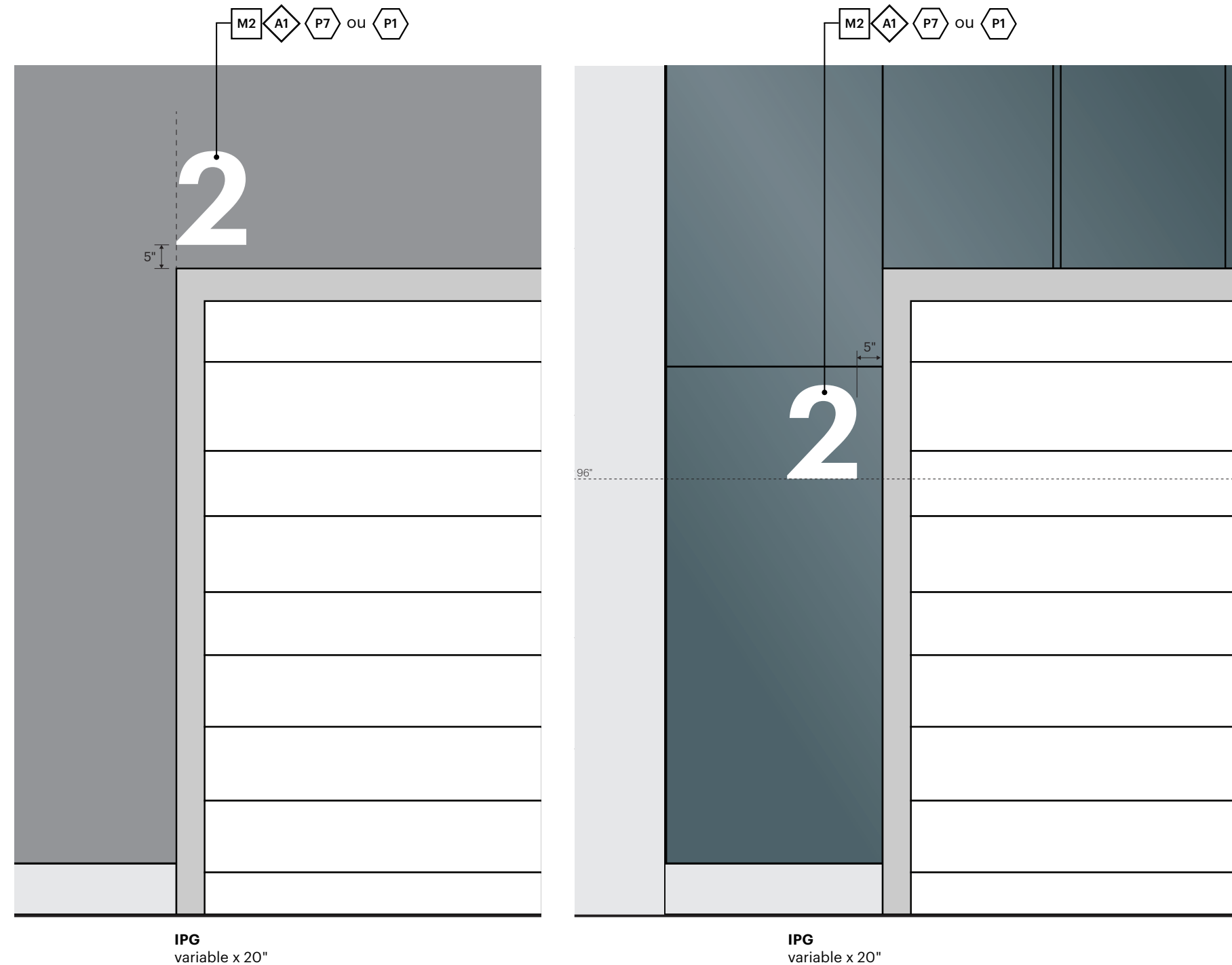
Règles de positionnement et d'implantation

- Installé du côté intérieur
- Pour les portes doubles, installer sur la porte de droite centré verticalement entre la poignée et le cadre
- Pour les portes simples, installer centré verticalement entre la poignée et le cadre de porte
- Le haut du message aligné à 68" du sol ou selon contraintes architecturales



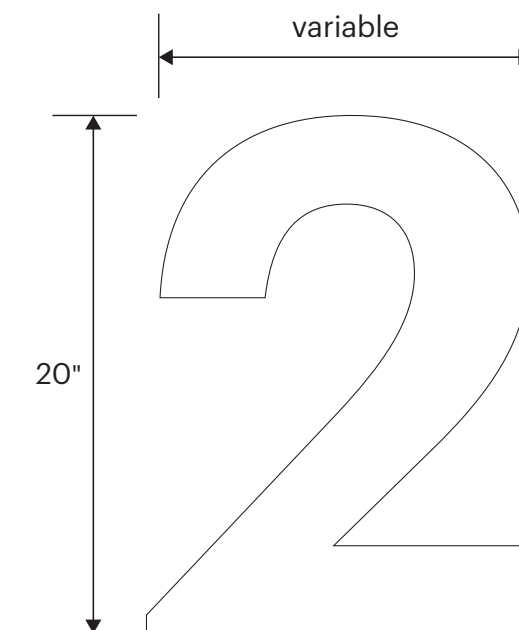
Type IPG

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



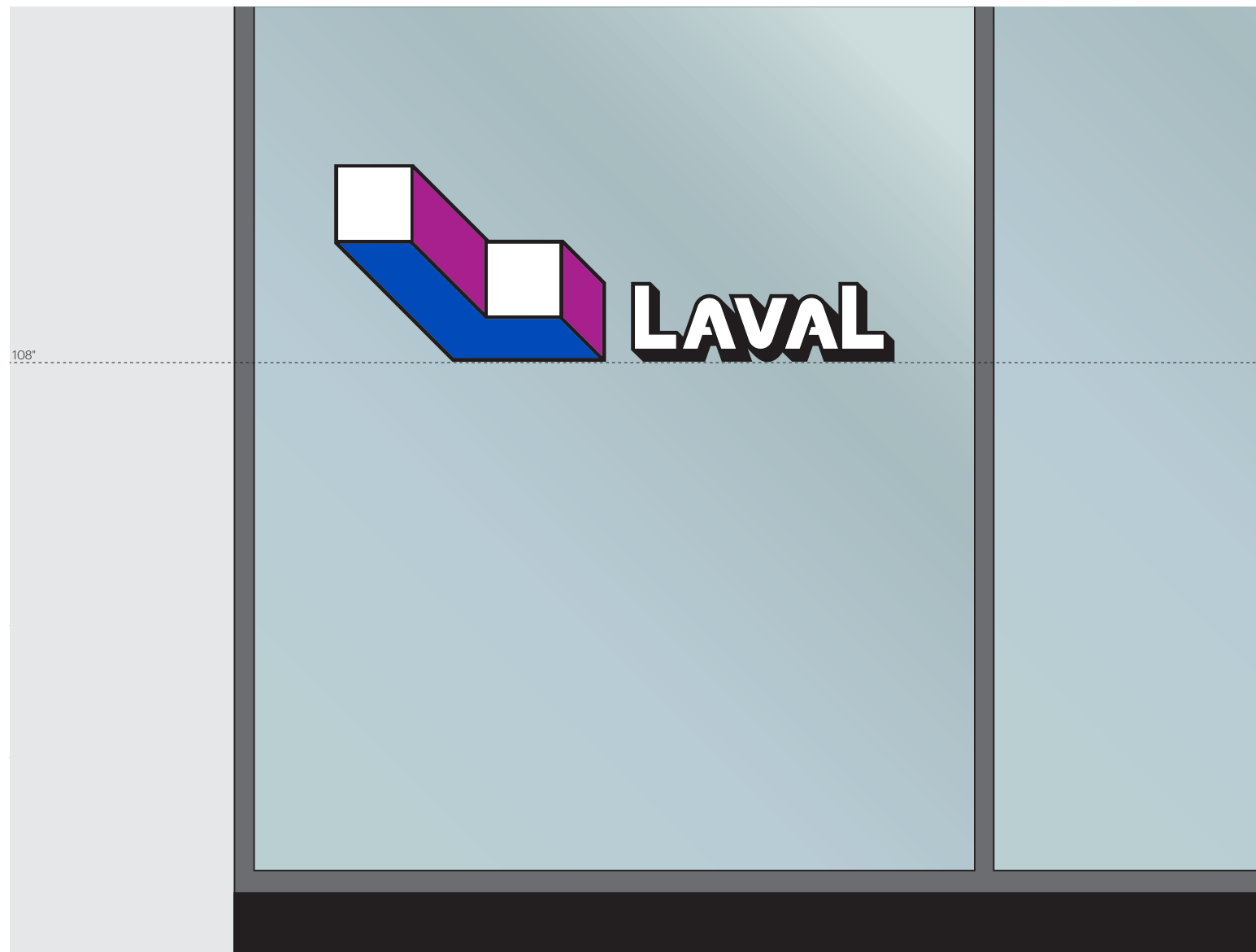
Règles de positionnement et d'implantation

- Installé au-dessus de la porte de garage
- Le choix du côté doit être fait pour optimiser la visibilité
- Espacement de 5" par rapport au cadre de porte
- Procédé d'installation à adapter selon le type de revêtement
- Lorsque les contraintes architecturales ne permettent pas une implantation au-dessus de la porte de garage, l'installation se fait alors sur le côté avec la base du chiffre à 96" à partir du sol



Logo en vinyle

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



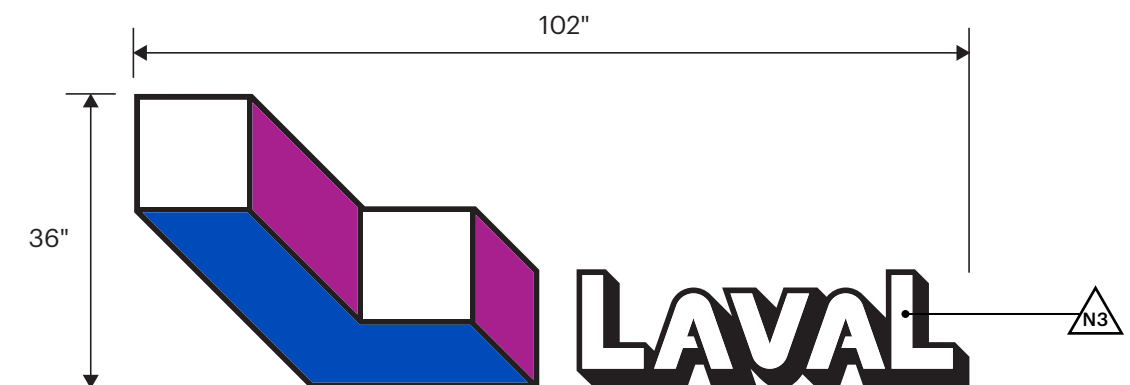
ILL.3.V - 102" x 36"

Description technique sommaire

- Logo découpé à la forme imprimé sur vinyle blanc installé en première surface

Règles de positionnement et d'implantation

- Installé à une hauteur maximum de 108" du sol
- Installé en première surface du côté extérieur
- Un espacement minimal doit être conservé pour dégager le logo des extrémités de la façade (selon la zone de dégagement du logo)
- Les règles d'urbanisme en vigueur doivent être respectées
- Le positionnement se fait selon le contexte architectural du bâtiment

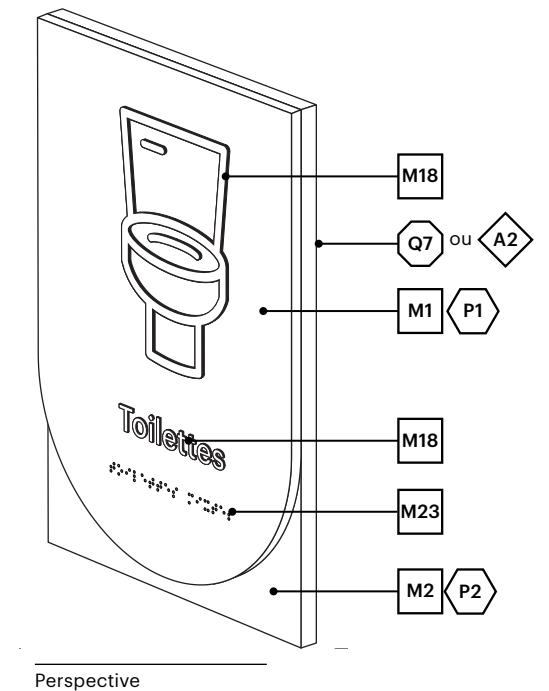
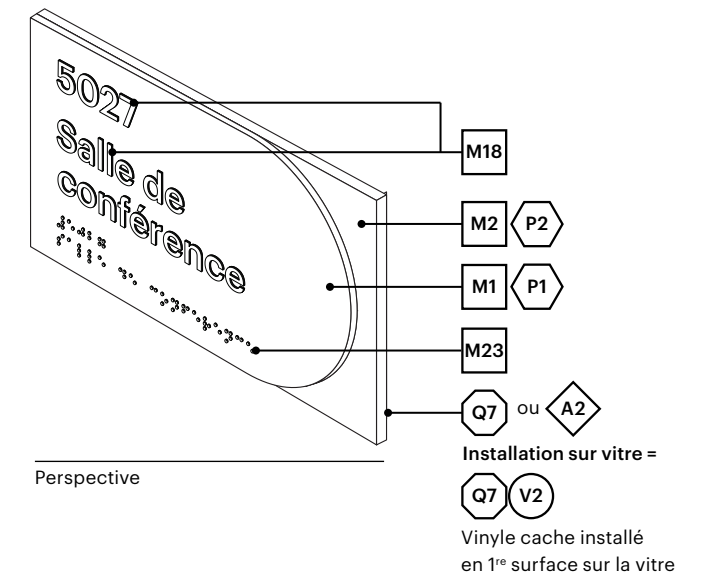
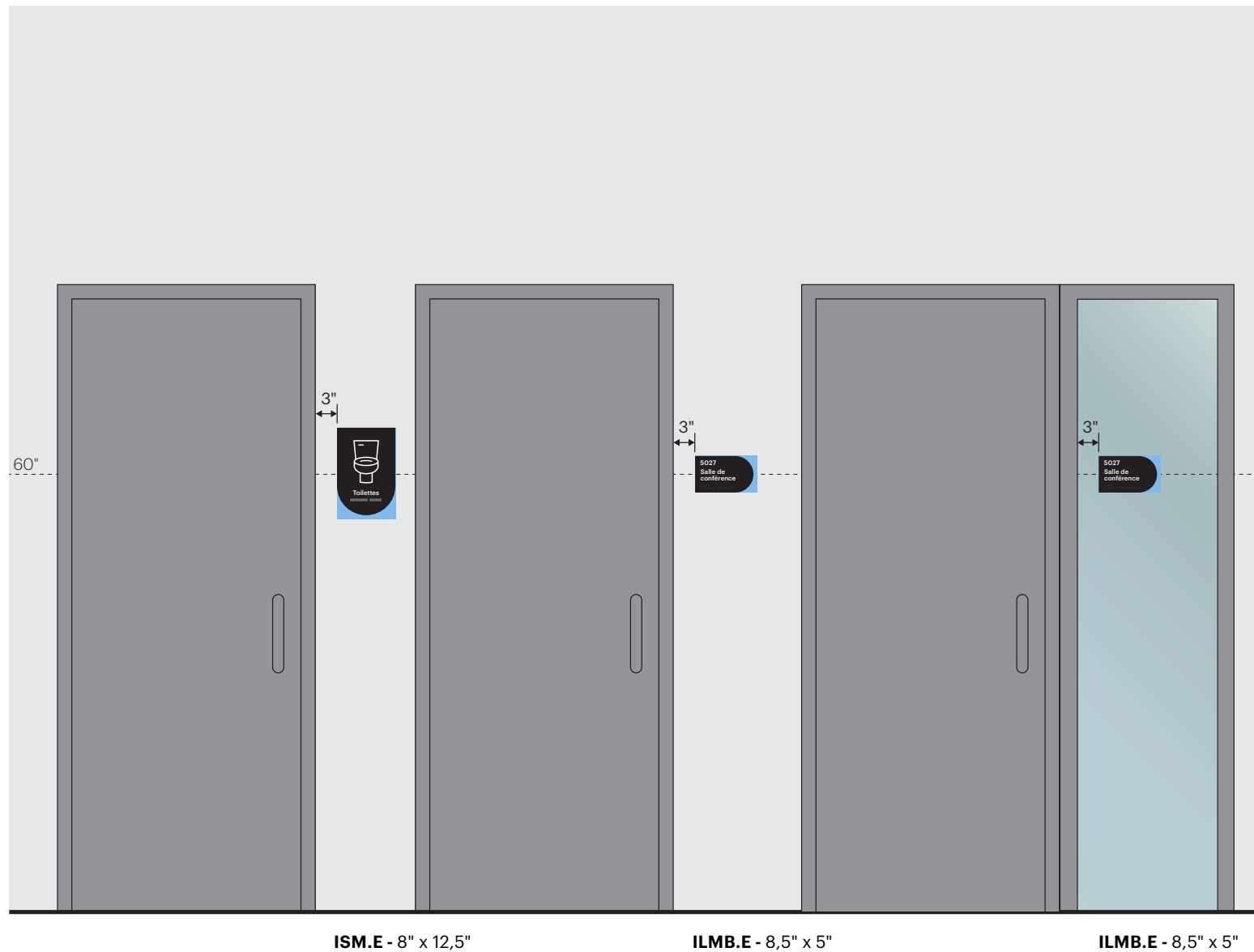


Types ISM.E - ILMB.E

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

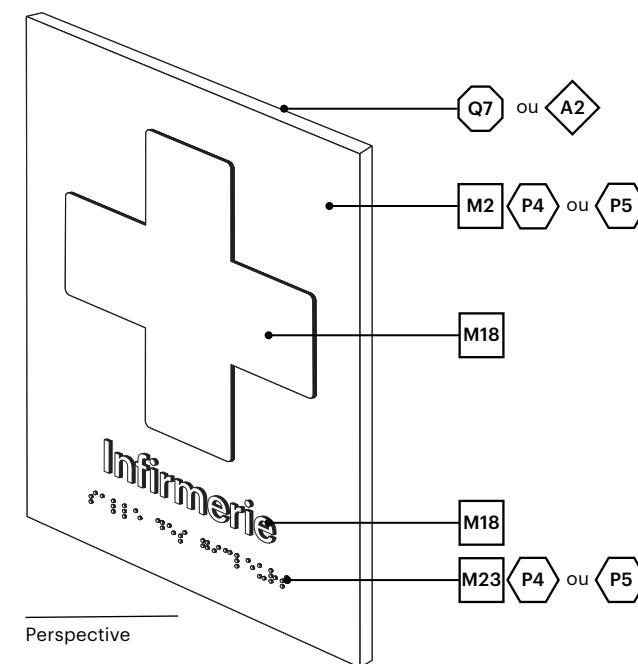
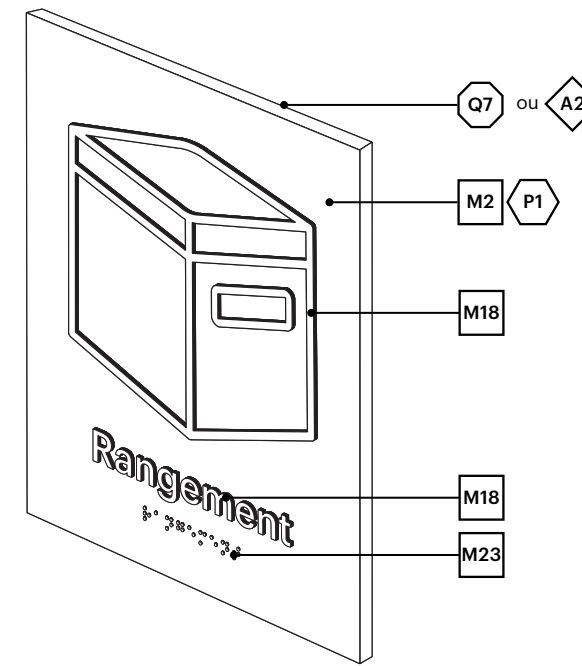
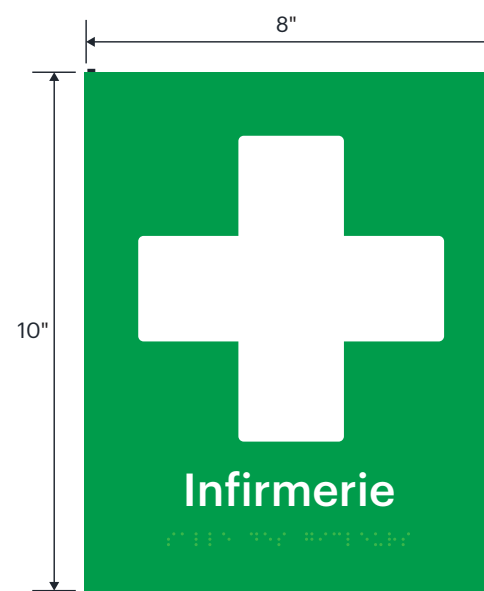
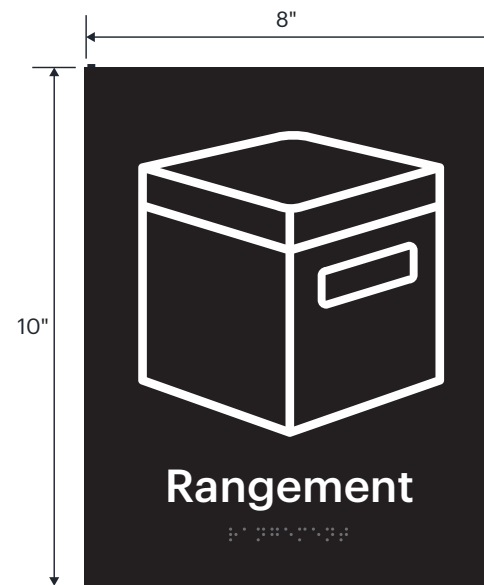
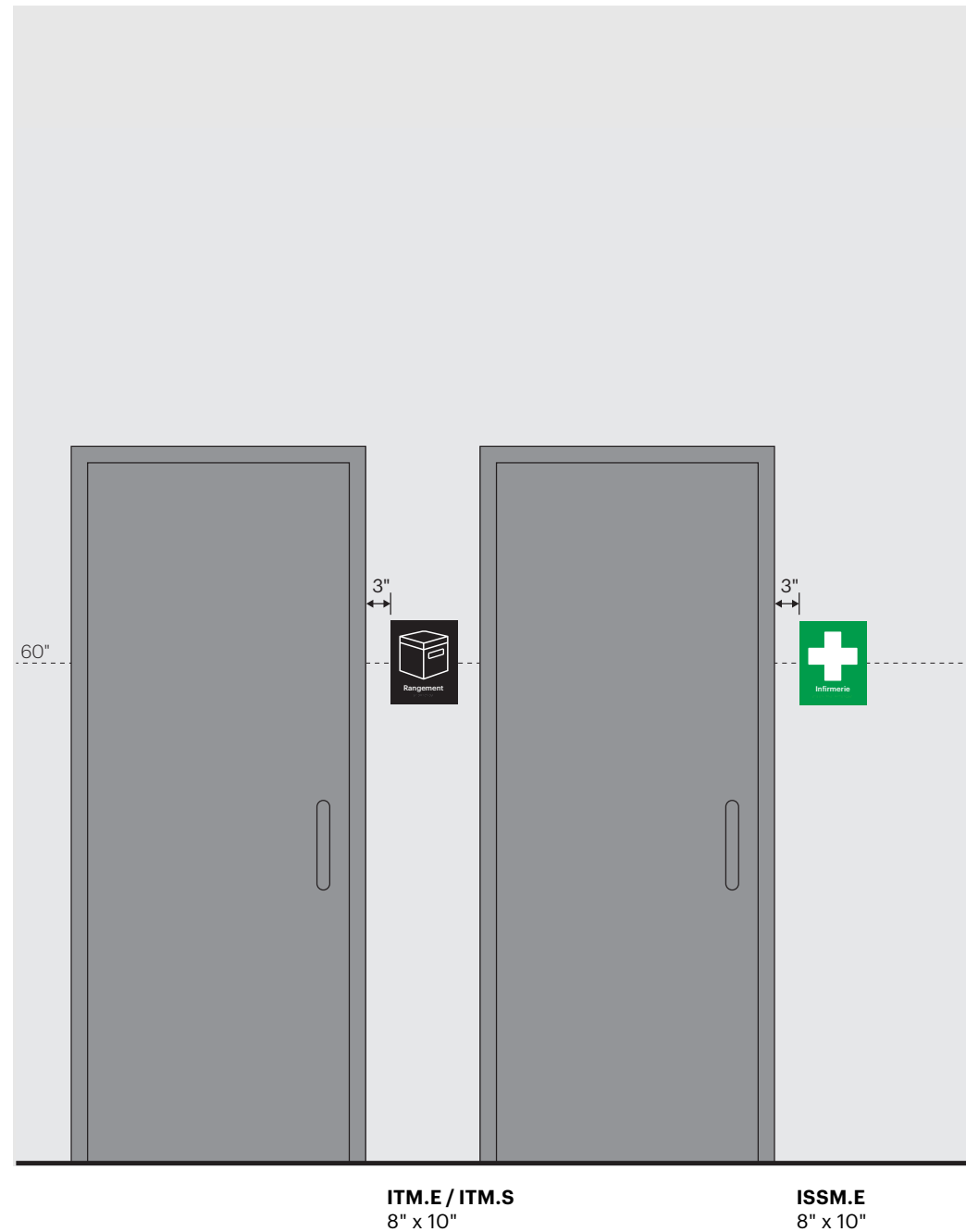
Règles de positionnement et d'implantation

- Installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l'élément à 60" du sol



Types ITM.E - ITM.S - ISSM.E

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



Règles de positionnement et d'implantation

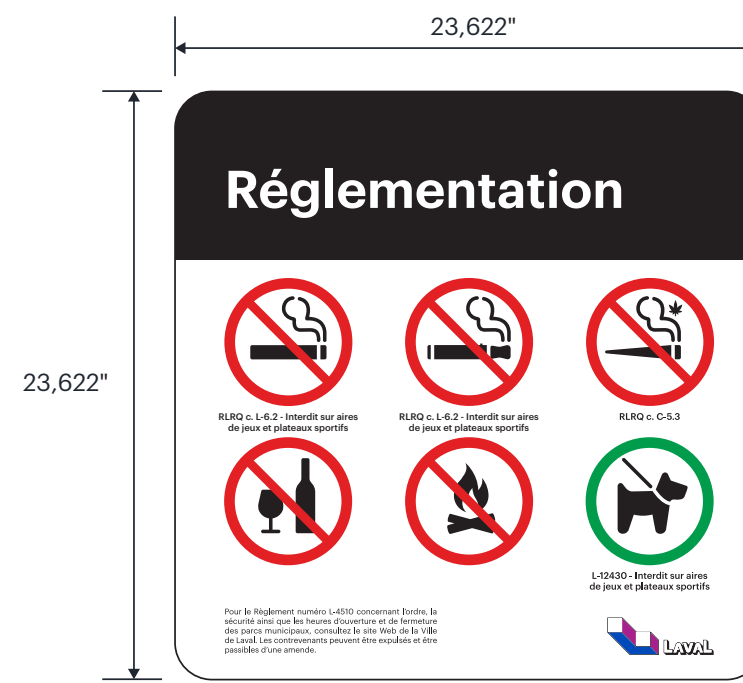
- Installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l'élément à 60" du sol

Vinyle sur vitre

Dimensions



IRM.1.V



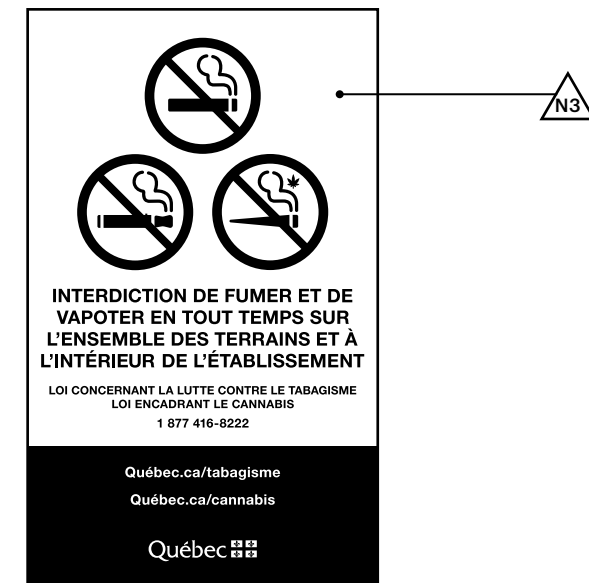
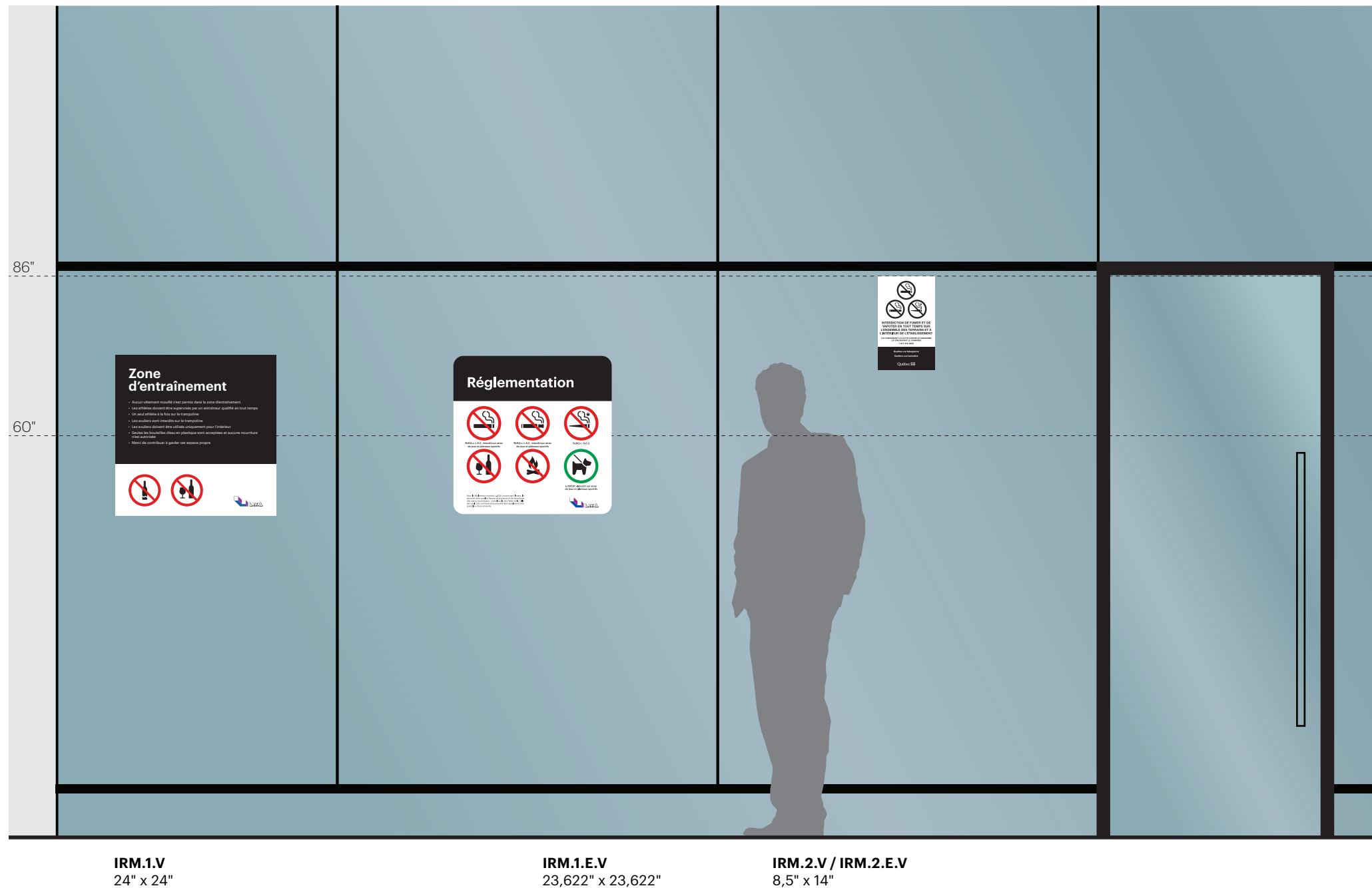
IRM.1.E.V



IRM.2.V / IRM.2.E.V

Vinyle sur vitre

Spécifications et règles d'implantation



Description technique sommaire

- Impression sur vinyle coupé au format pour application sur surface vitrée intérieure ou extérieure

Règles de positionnement et d'implantation

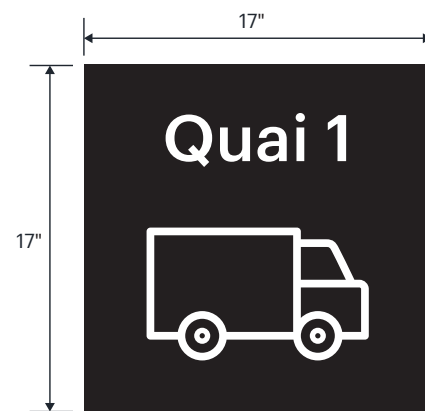
- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- IRM.2.V / IRM.2.E.V : installation du haut du vinyle aligné avec le haut de la porte vitrée ou à 86" du sol

Plaque d'aluminium

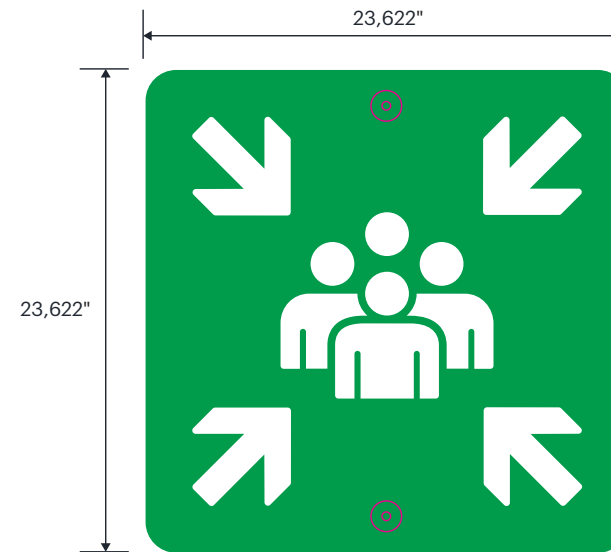
Dimensions



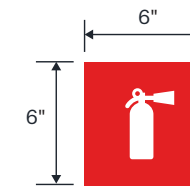
IDM.E



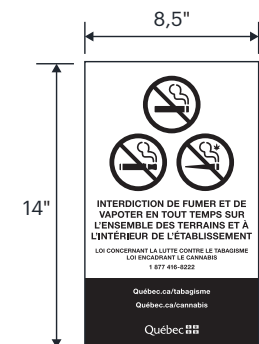
ISM.1.E



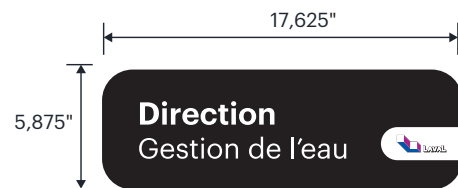
IPRC / IPRP



ISSP.E



IRM.2.E



ISRM / ISRP



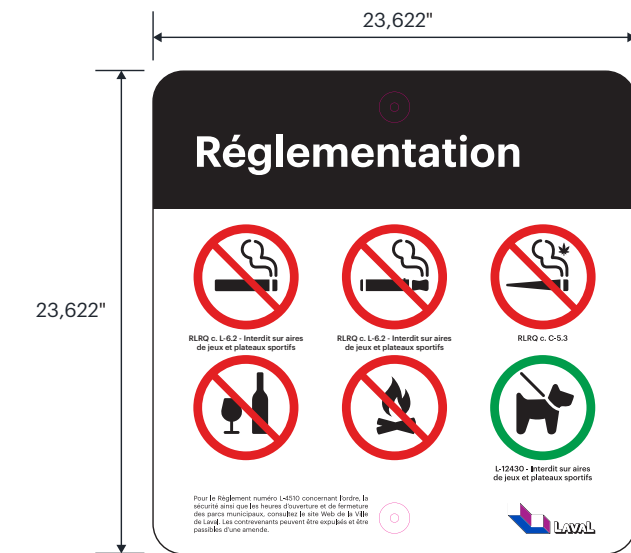
IRM.6.E



NEM / NEC / NEP



PHM / PHC / PHP



IRM.1.E / RPM / RPC / RPP

Plaque d'aluminium

Dimensions - suite

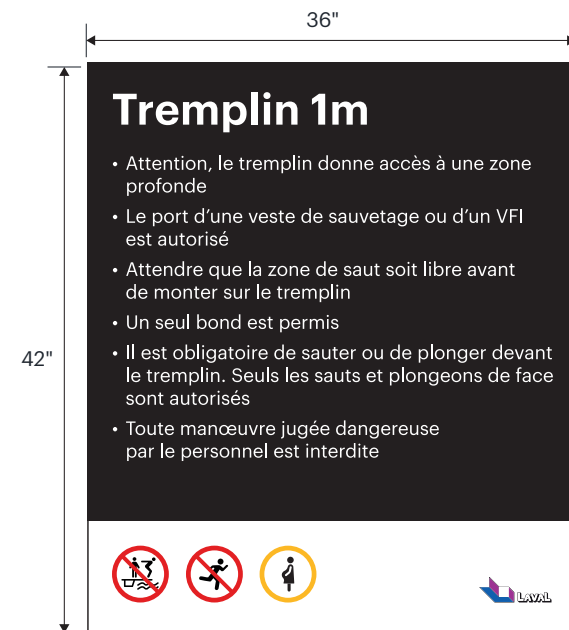


Plaque d'aluminium

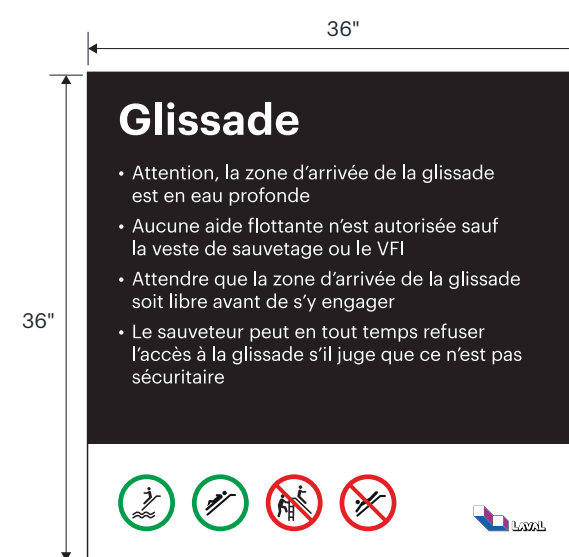
Dimensions - suite



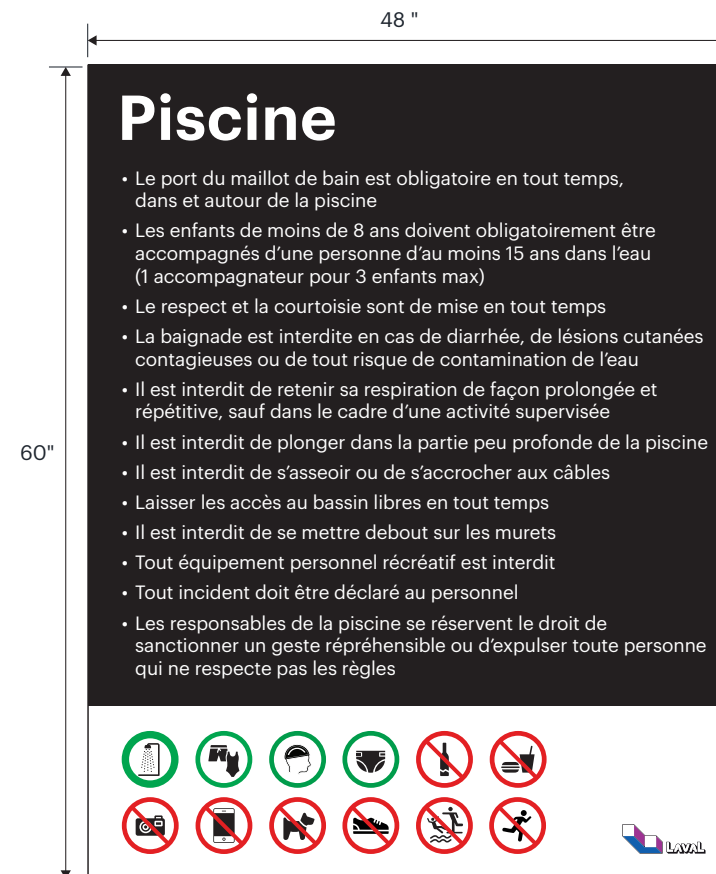
IRM.5.E



IRM.9.E



IRM.4.E



IRM.10.E

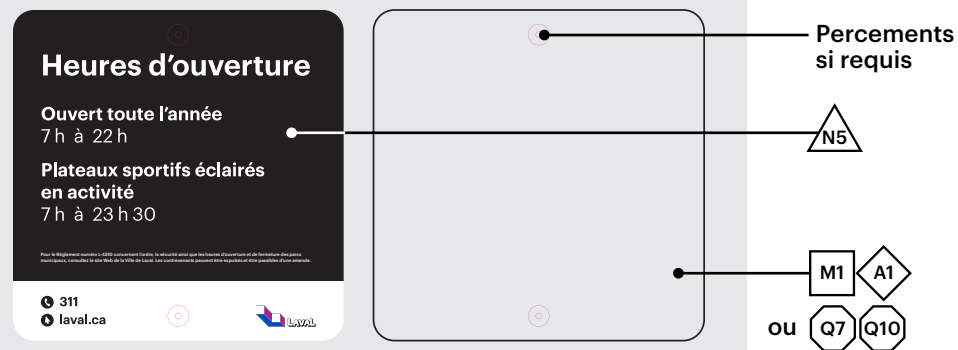


IRM.11.E

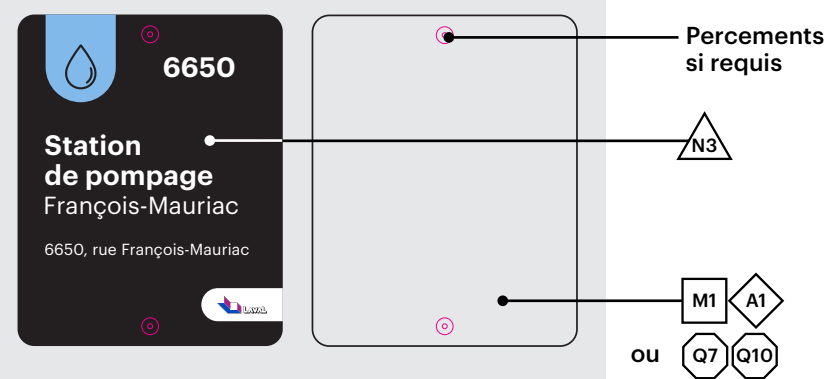
Plaque d'aluminium

Spécifications

Exemple: **PHM** - panneau horaire - mural



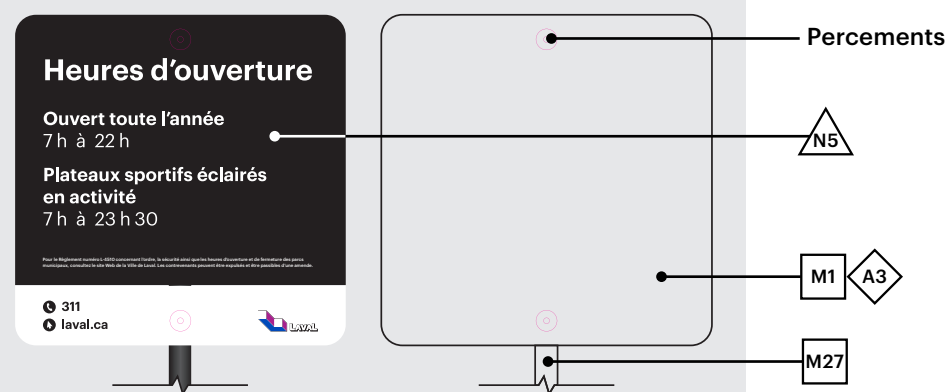
Exemple: **IE.5M** - identification d'édifice - site technique - mural



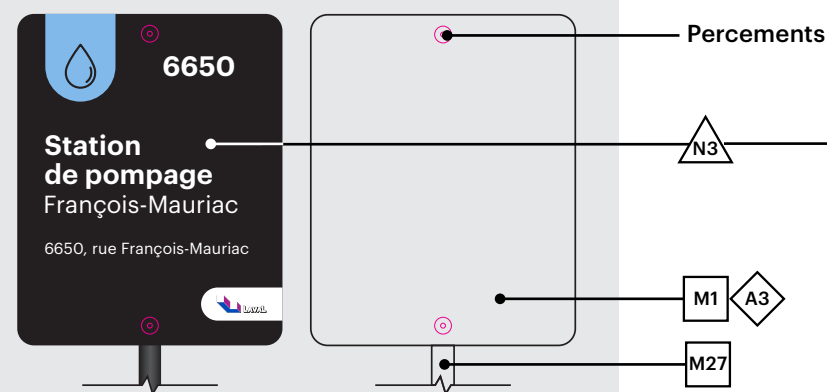
Description technique sommaire

- Option d'installation murale avec vis apparentes ou adhésif double-face au dos
- Les spécifications du IE.5M sont également valides pour le IRM.1.E / IE.5C / IE.6 / NEM / NEC / ISRM / IRM.8M.E / IRM.8P.E / IRM.12C.E / IRM.13C.E
- Les spécifications du IE.5P sont également valides pour le ISRP
- Les spécifications du PHM sont également valides pour le PHC / RPM / RPC
- Les spécifications du PHP sont également valides pour le RPP

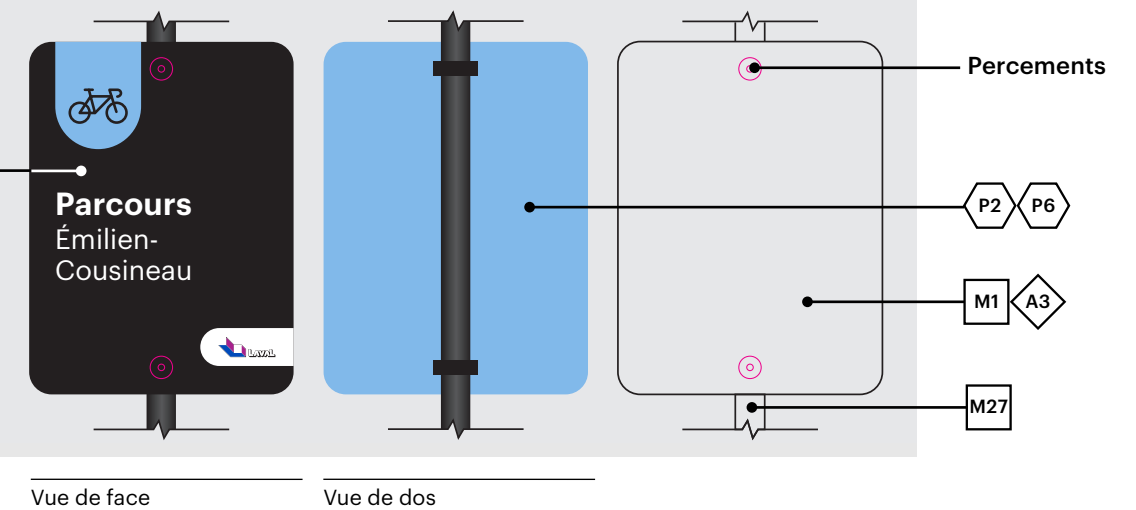
Exemple: **PHP** - panneau horaire - sur poteau



Exemple: **IE.5P** - identification d'édifice - site technique - sur poteau

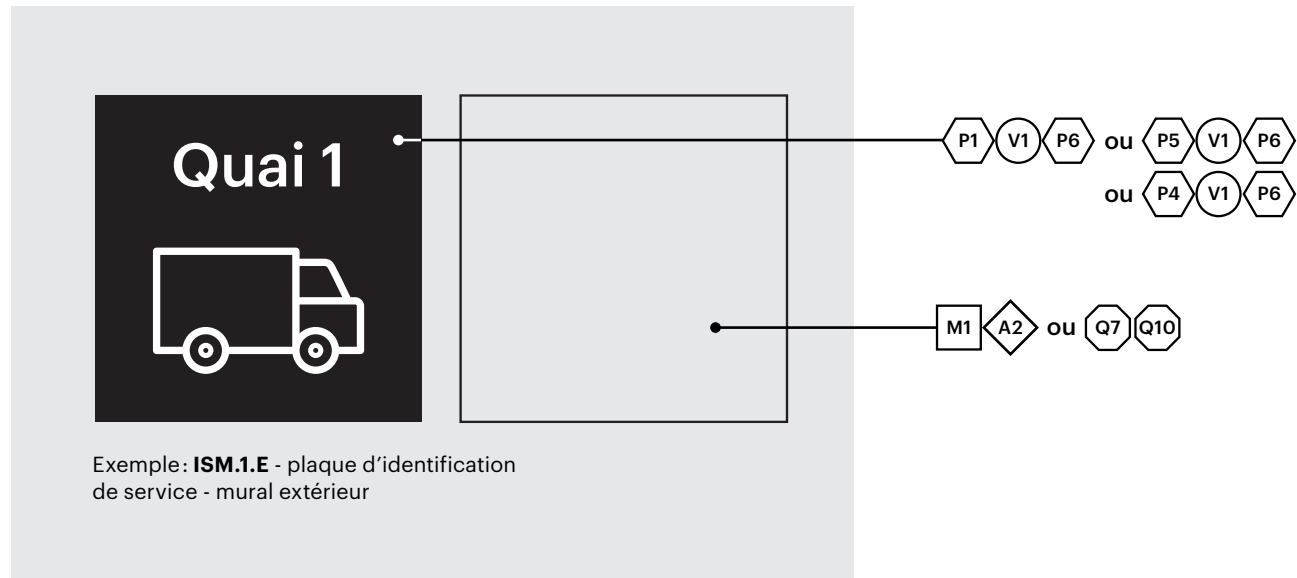


Exemple: **NEP** - nom d'équipement - sur poteau



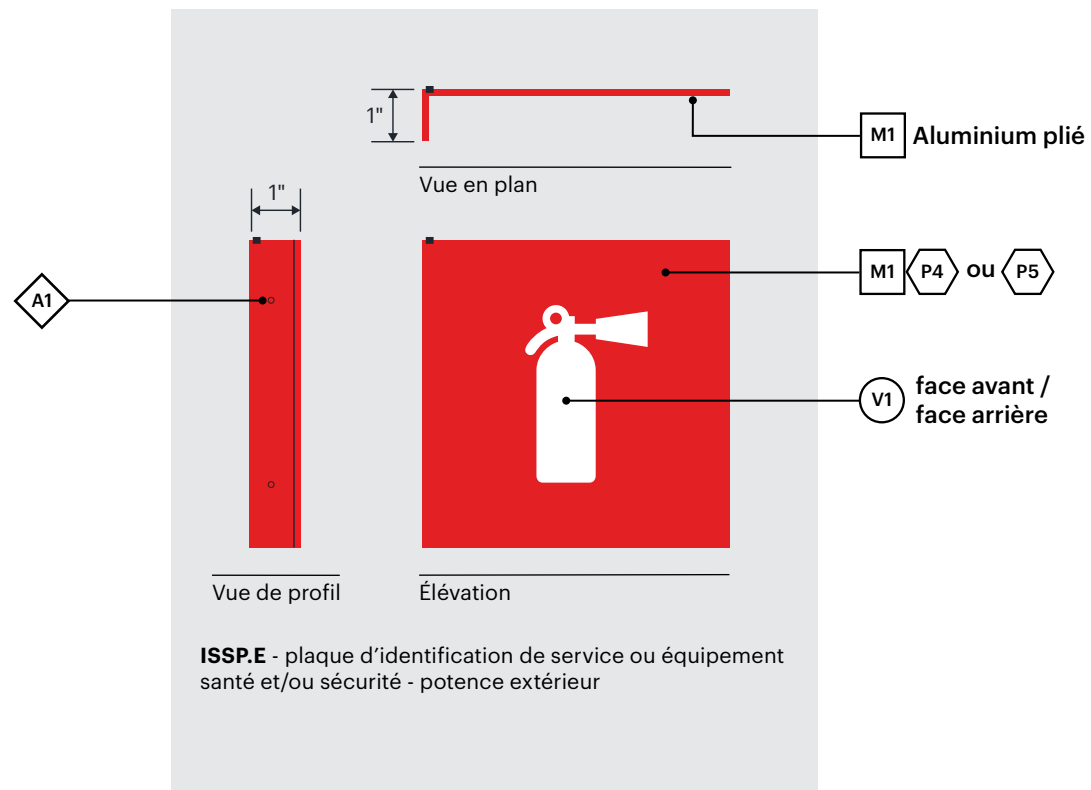
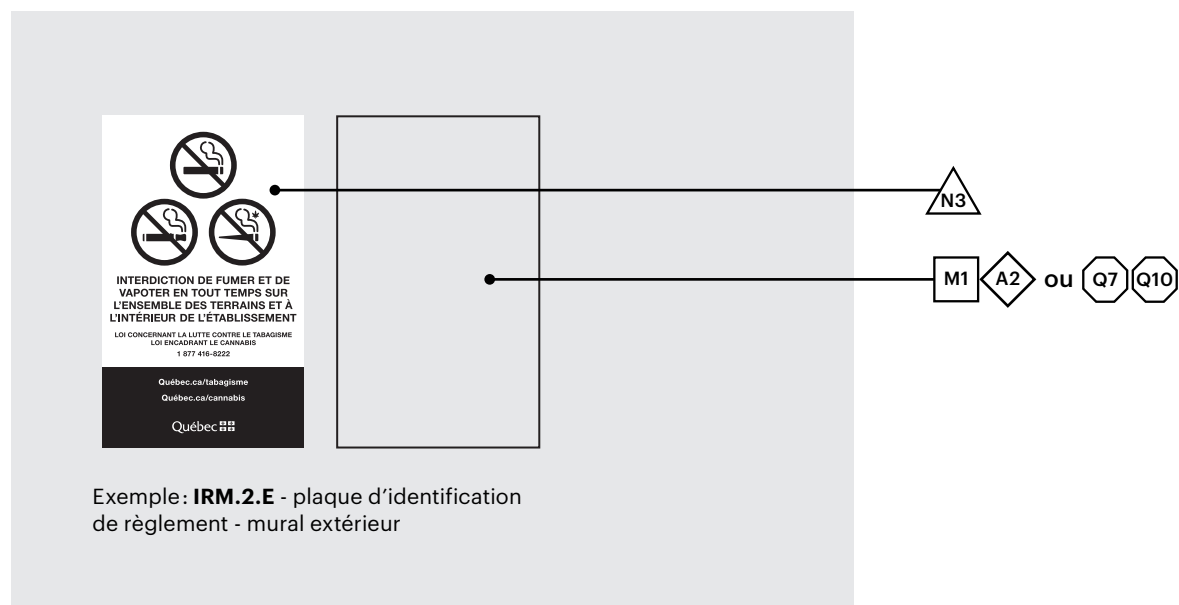
Plaque d'aluminium

Spécifications



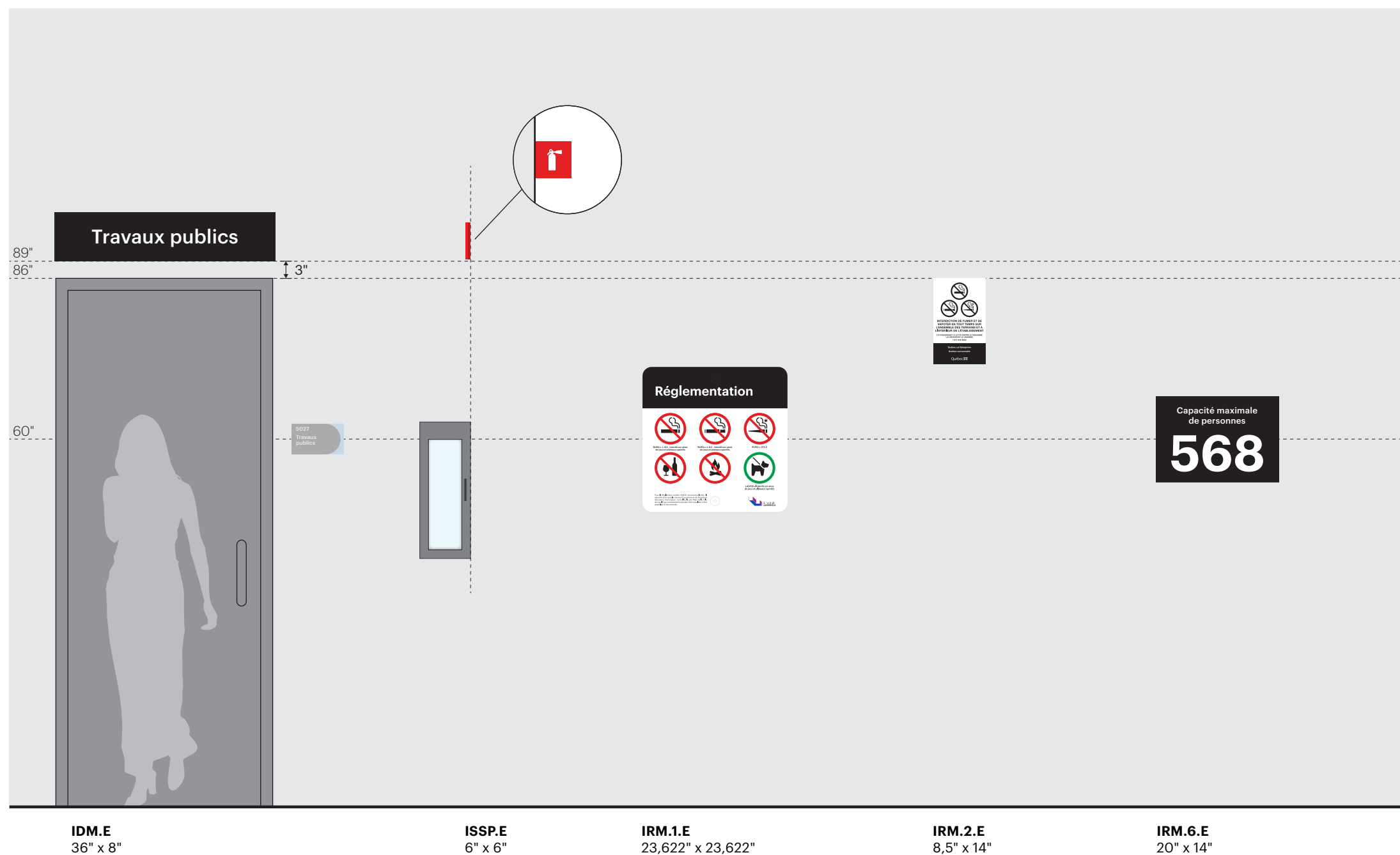
Description technique sommaire

- Option d'installation murale avec vis apparentes ou adhésif double-face au dos
- Les spécifications du ISM.1.E sont également valides pour le IDM.E / IPRC / IPRP / IRM.6.E
- Les spécifications du IRM.2.E sont également valides pour le IRM.4.E / IRM.5.E / IRM.9.E / IRM.10.E / IRM.11.E / IRM.14.E



Plaque d'aluminium

Règles d'implantation



Règles de positionnement et d'implantation

- **IDM.E**: installation murale à 3" au-dessus de la porte et centrée au-dessus de la porte. Cet élément doit toujours être accompagné d'une identification de local - mural avec braille (ILMB.E).
- **ISSP.E**: installation murale avec le bas du panneau à 89" du sol et aligné à la droite de l'équipement
- **IRM.1.E**: installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- **IRM.2.E**: installation du haut du panneau aligné avec le haut du cadre de porte ou à 86" du sol
- **IRM.6.E**: installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l'élément à 60" du sol

Plaque d'aluminium

Règles d'implantation - suite



IRM.12C.E
23,622" x 29,5276"

IRM.13C.E
23,622" x 35,4331"

IRM.14.E
44" x 64"

Règles de positionnement et d'implantation

- IRM.12C.E / IRM.13C.E: installation sur clôture, installer à 2" plus bas que la barre de support horizontale de la clôture
- IRM.14.E: ce type est toujours composé de deux panneaux. Installation murale, aligner selon les contraintes architecturales, positionner le centre des éléments à 60" du sol et espacer les deux panneaux de 3".

Patinoire - Règlements

- Il est strictement défendu :**
- de s'attrouper ou de flâner en bordure de la patinoire
 - de s'asseoir sur la bande ou la surface glacée
 - de se trouver sur la surface glacée sans patins
 - de patiner à vitesse excessive ou de freiner brusquement
 - de faire la chaîne, de jouer à la tague et de lancer des boules de neige ou tout autre objet
 - de patiner à reculons ou dans le sens contraire à la foule
 - de patiner avec quelqu'un ou quelque chose sur le dos, sur les épaules ou dans les bras
 - d'exécuter des figures de patinage artistique ou de jouer au hockey
 - d'utiliser une poussette sans autorisation
 - de patiner avec des écouteurs, un cellulaire ou tout autre appareil électronique



Patinoire - Consignes

- Il est obligatoire de :**
- porter un casque pour les jeunes patineurs (8 ans et moins) et les débutants
 - attendre le signal sonore avant de s'engager sur la surface glacée
 - quitter la patinoire immédiatement au signal du surveillant ou de l'opérateur
- Il est fortement recommandé de :**
- prévoir un adulte pour accompagner les enfants âgés de 12 ans et moins
- Pour le Hockey libre il est obligatoire de :**
- porter un casque protecteur, un protecteur facial complet (fortement recommandé pour les 18 ans et plus) et un protège-cou
- Horaires :**
- Les activités spéciales offertes par la Ville ont préséance sur la pratique libre ainsi que sur la programmation régulière
 - La programmation établie pour chacune des activités doit être respectée en tout temps
 - L'entretien de la patinoire est effectué périodiquement selon l'état de la glace et les conditions climatiques
 - La Ville de Laval se réserve le droit de fermer la patinoire en tout temps, et ce, sans préavis

Plaque d'aluminium

Règles d'implantation - suite

Règles de positionnement et d'implantation

- Installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l'élément à 60" du sol

Glissade

- Attention, la zone d'arrivée de la glissade est en eau profonde
- Aucune aide flottante n'est autorisée sauf la veste de sauvetage ou le VFI
- Attendre que la zone d'arrivée de la glissade soit libre avant de s'y engager
- Le sauveteur peut en tout temps refuser l'accès à la glissade s'il juge que ce n'est pas sécuritaire

Vestiaire universel

- La nudité est interdite dans les vestiaires. L'utilisation des cabines est fortement recommandée pour se changer
- Les enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne d'au moins 15 ans dans l'eau (1 accompagnateur pour 3 enfants max)
- Les cheveux longs doivent être attachés pour la baignade
- Le respect et la courtoisie sont de mise en tout temps
- Les effets personnels doivent être laissés au vestiaire
- L'entrée est refusée à toute personne ayant les facultés affaiblies
- Tout équipement personnel récréatif est interdit
- Les cadenas laissés sur les casiers seront retirés chaque soir
- La Ville de Laval n'est pas responsable des objets perdus ou volés

Tremplin 1m

- Attention, le tremplin donne accès à une zone profonde
- Le port d'une veste de sauvetage ou d'un VFI est autorisé
- Attendre que la zone de saut soit libre avant de monter sur le tremplin
- Un seul bond est permis
- Il est obligatoire de sauter ou de plonger devant le tremplin. Seuls les sauts et plonges de face sont autorisés
- Toute manœuvre jugée dangereuse par le personnel est interdite

Piscine

- Le port du maillot de bain est obligatoire en tout temps, dans et autour de la piscine
- Les enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne d'au moins 15 ans dans l'eau (1 accompagnateur pour 3 enfants max)
- Le respect et la courtoisie sont de mise en tout temps
- La baignade est interdite en cas de diarrhée, de lésions cutanées contagieuses ou de tout risque de contamination de l'eau
- Il est interdit de retenir sa respiration de façon prolongée et répétitive, sauf dans le cadre d'une activité supervisée
- Il est interdit de plonger dans la partie peu profonde de la piscine
- Il est interdit de s'asseoir ou de s'accrocher aux câbles
- Laisser les accès au bassin libres en tout temps
- Il est interdit de se mettre debout sur les murets
- Tout équipement personnel récréatif est interdit
- Tout incident doit être déclaré au personnel
- Les responsables de la piscine se réservent le droit de sanctionner un geste répréhensible ou d'expulser toute personne qui ne respecte pas les règles

Bassins sportifs

- Le port du maillot de bain est obligatoire en tout temps, dans et autour de la piscine
- Les enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne d'au moins 15 ans dans l'eau (1 accompagnateur pour 3 enfants max)
- Les cheveux longs doivent être attachés pour la baignade
- Il est interdit de plonger dans la partie peu profonde de la piscine
- Il est interdit d'utiliser les plots de départs
- Il est interdit de passer sous le pont séparateur
- Il est interdit de s'asseoir ou de s'accrocher aux câbles
- Le respect et la courtoisie sont de mise en tout temps
- Laisser les accès au bassin libres en tout temps
- La baignade est interdite en cas de diarrhée, de lésions cutanées contagieuses ou de tout risque de contamination de l'eau
- Il est interdit de retenir sa respiration de façon prolongée et répétitive, sauf dans le cadre d'une activité supervisée
- Tout équipement personnel récréatif est interdit
- Tout incident doit être déclaré au personnel
- Les responsables de la piscine se réservent le droit de sanctionner un geste répréhensible ou d'expulser toute personne qui ne respecte pas les règles

IRM.4.E
36" x 36"

IRM.5.E
48" x 48"

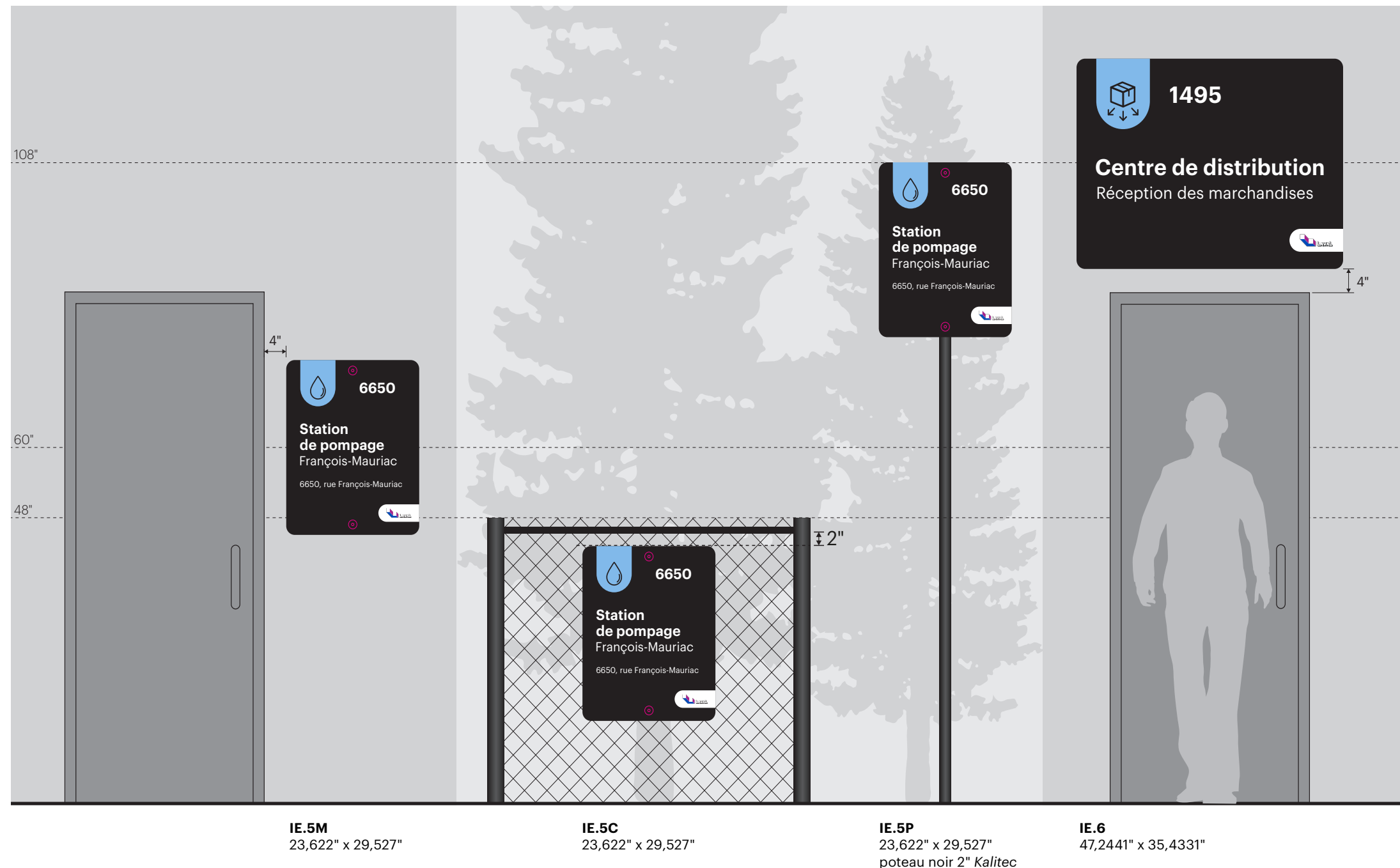
IRM.9.E
36" x 42"

IRM.10.E
48" x 60"

IRM.11.E
48" x 64"

Plaque d'aluminium

Règles d'implantation - suite

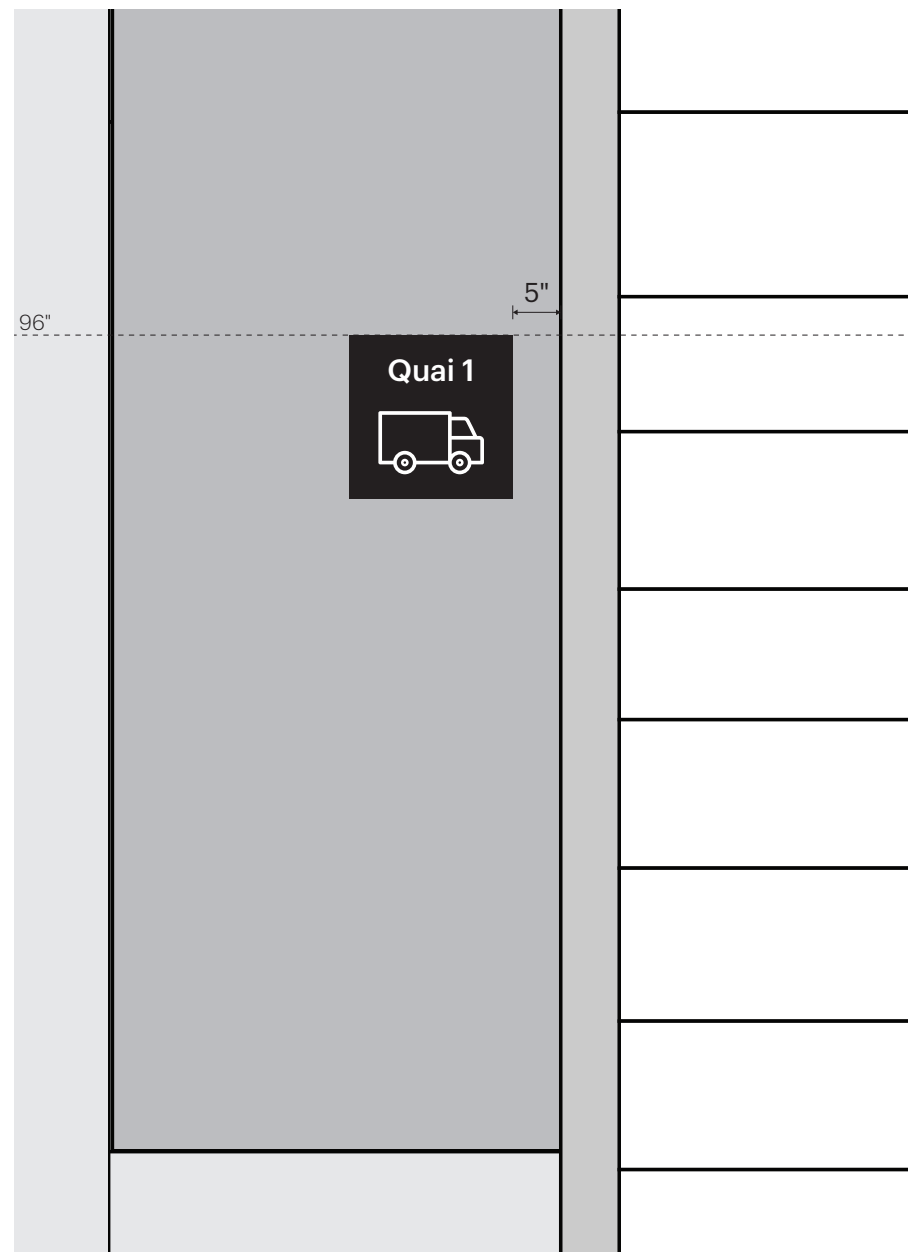


Règles de positionnement et d'implantation

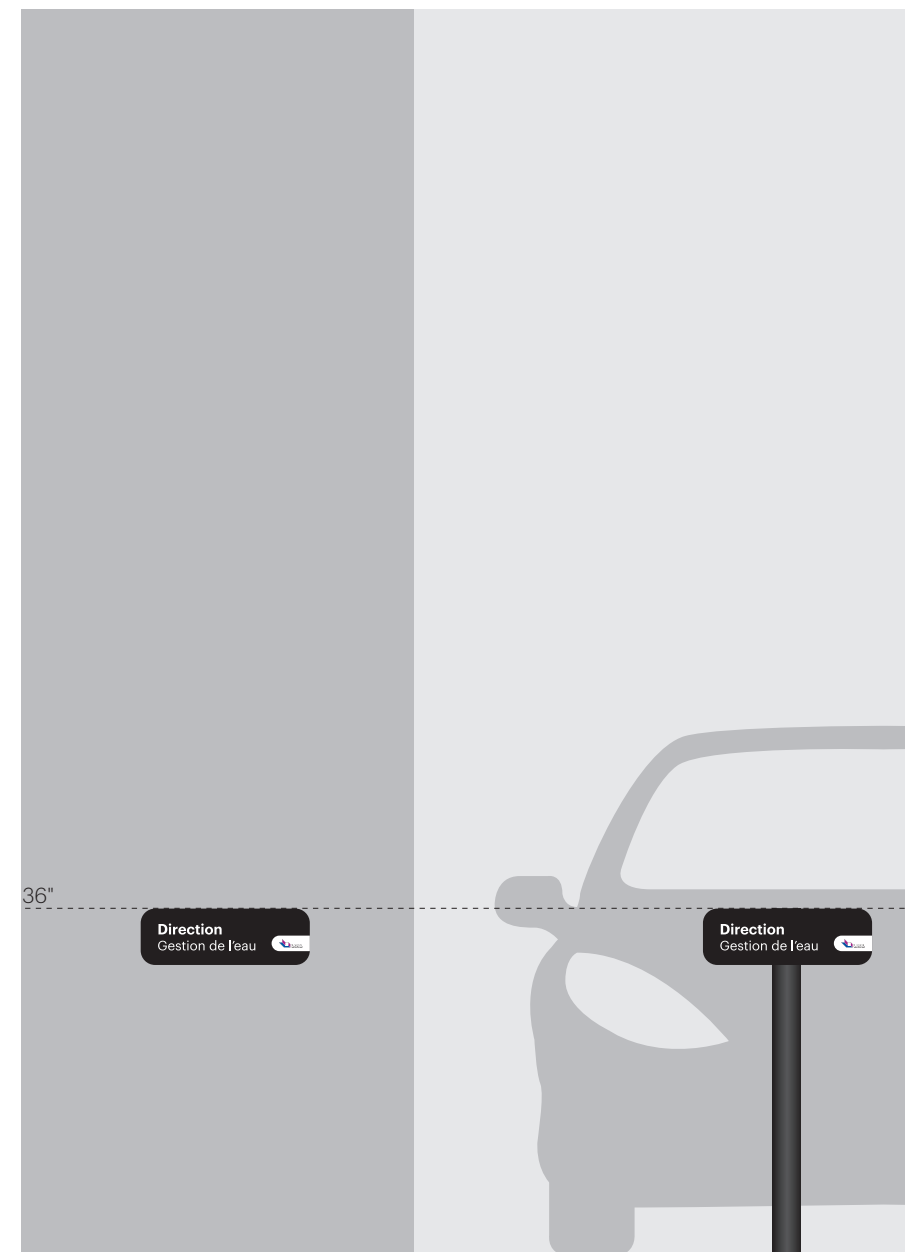
- IE.5M: privilégier l'emplacement à droite des accès, centre de l'enseigne à 60" du sol et à 4" du cadre de porte
- IE.5C: installer à 2" plus bas que la barre de support horizontale de la clôture
- IE.5P: installer le haut du panneau à 108" du sol. Dans le cas d'une installation sur poteau de service public, centrer le panneau sur le poteau et aligner le haut du panneau à 96" du sol
- IE.6: panneau centré au-dessus de la porte et à 4" du cadre de porte

Plaque d'aluminium

Règles d'implantation - suite



ISM.1.E
17" x 17"



ISRM
17,625" x 5,875"

ISRP
17,625" x 5,875"
poteau noir 2" Kalitec

Règles de positionnement et d'implantation

- ISM.1.E: Installé à côté de la porte de garage à 5" du cadre de porte et haut du panneau aligné à 96" à partir du sol. Le choix du côté doit être fait pour optimiser la visibilité et le procédé d'installation à adapter selon le type de revêtement mural.
- ISRM: Le panneau est aligné à 36" à partir du sol. Le procédé d'installation est à adapter selon le type de revêtement mural. Son emplacement peut être centré dans une case de stationnement ou entre deux cases.
- ISRP: Le panneau est aligné avec le haut du poteau à 36" à partir du sol. Le procédé d'installation est à adapter selon le type de revêtement du sol (gazon, béton, etc.). Son emplacement peut être centré dans une case de stationnement ou entre deux cases.

Plaque d'aluminium

Règles d'implantation - suite



PHM
23,622" x 23,622"

RPM
23,622" x 23,622"

PHC
23,622" x 23,622"

RPC
23,622" x 23,622"

PHP
23,622" x 23,622"
poteau noir 2" Kalitec

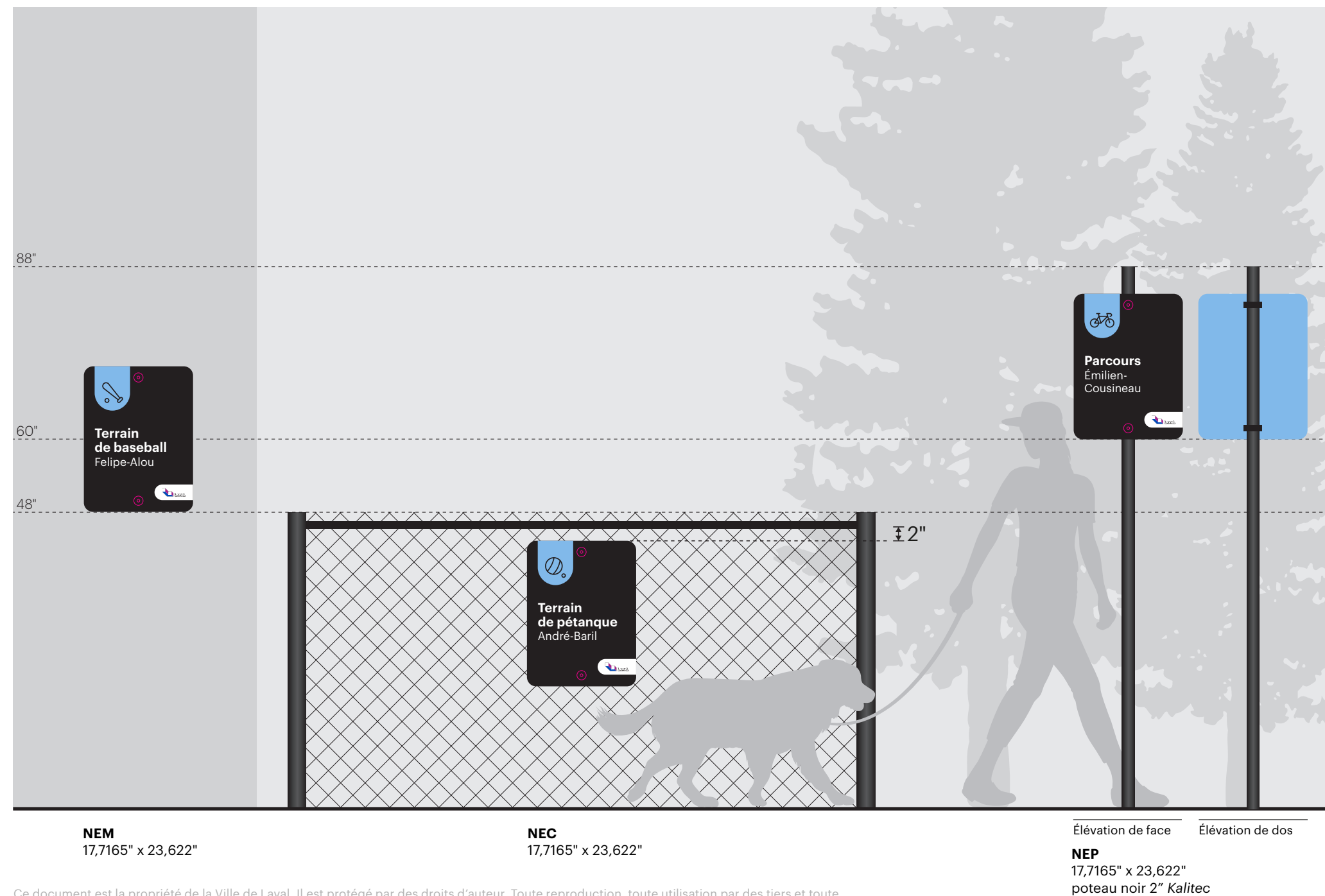
RPP
23,622" x 23,622"
poteau noir 2" Kalitec

Règles de positionnement et d'implantation

- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- Pour une installation sur clôture, installer à 2" plus bas que la barre de support horizontale de la clôture
- Toujours installer le panneau horaire (PHM, PHC) à gauche puis le panneau réglementation (RPM, RPC) collé à sa droite pour une installation murale ou sur clôture
- Pour une installation sur poteau, le panneau horaire est aligné avec le haut du poteau
- Toujours installer le panneau réglementation (RPP) directement sous le panneau horaire (PHP) quand l'installation est sur poteau

Plaque d'aluminium

Règles d'implantation - suite

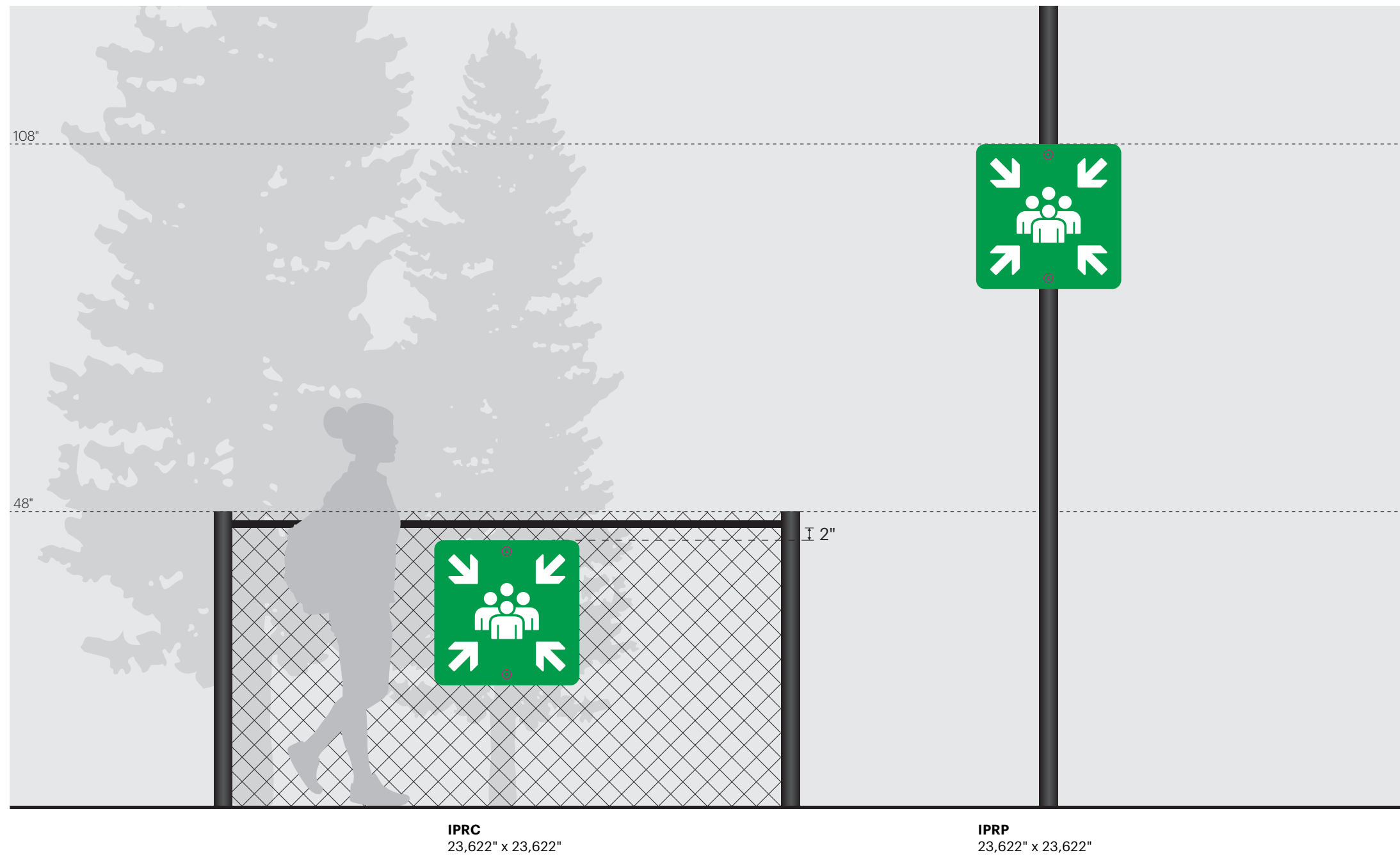


Règles de positionnement et d'implantation

- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- Pour une installation sur clôture, installer à 2" plus bas que la barre de support horizontale de la clôture
- Pour une installation sur poteau, installer le bas du panneau à 60" du sol

Plaque d'aluminium

Règles d'implantation - suite



Règles de positionnement et d'implantation

- Pour une installation sur clôture, positionner le haut de l'élément à 2" plus bas que la barre de support horizontale de la clôture
- Pour une installation sur poteau existant, aligner le haut du panneau à 108" de hauteur

Plaque d'aluminium

Règles d'implantation - suite



Règles de positionnement et d'implantation

- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- Pour une installation sur poteau existant, aligner le haut du panneau à 108" de hauteur

Type BSB

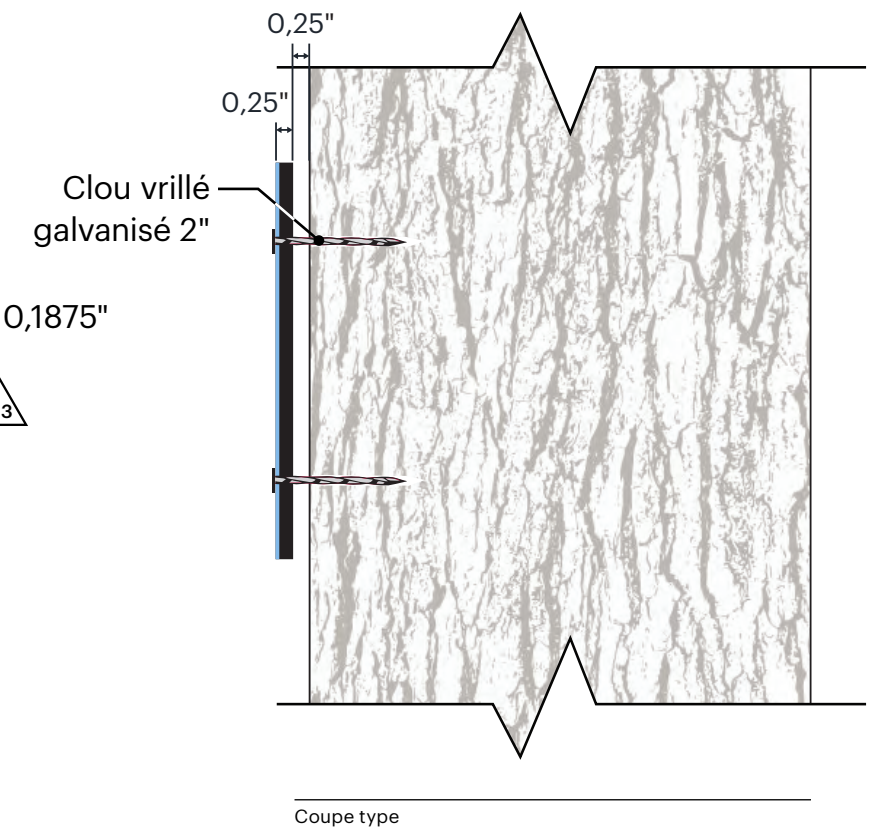
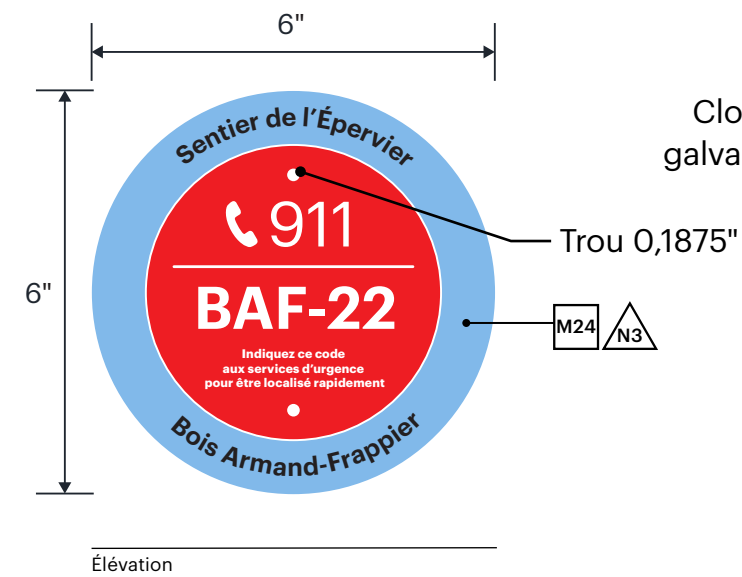
Dimensions, spécifications et règles d'implantation



BSB Balise de sécurité - bois
6" x 6"

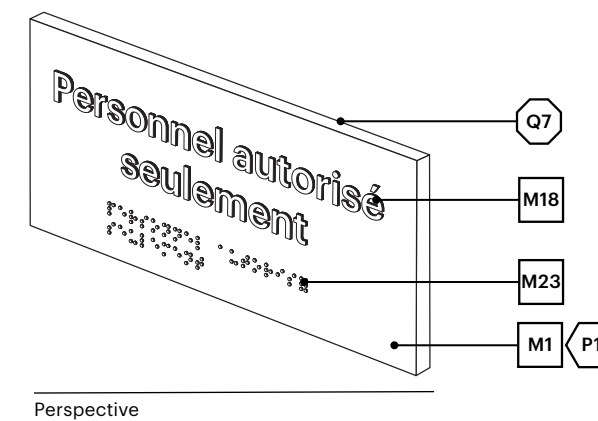
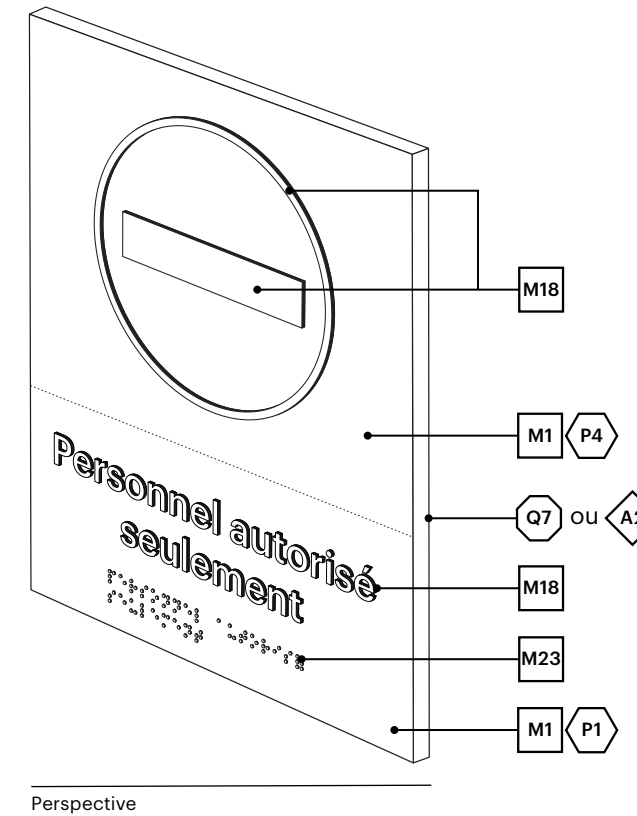
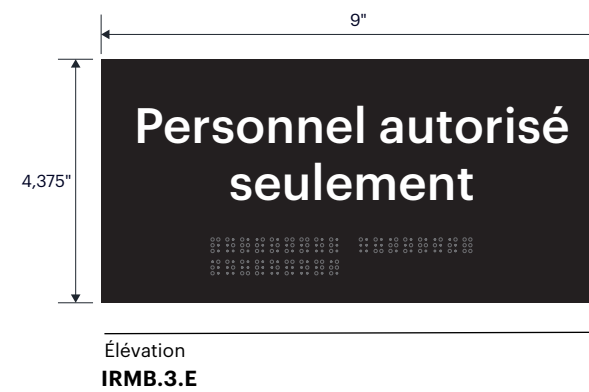
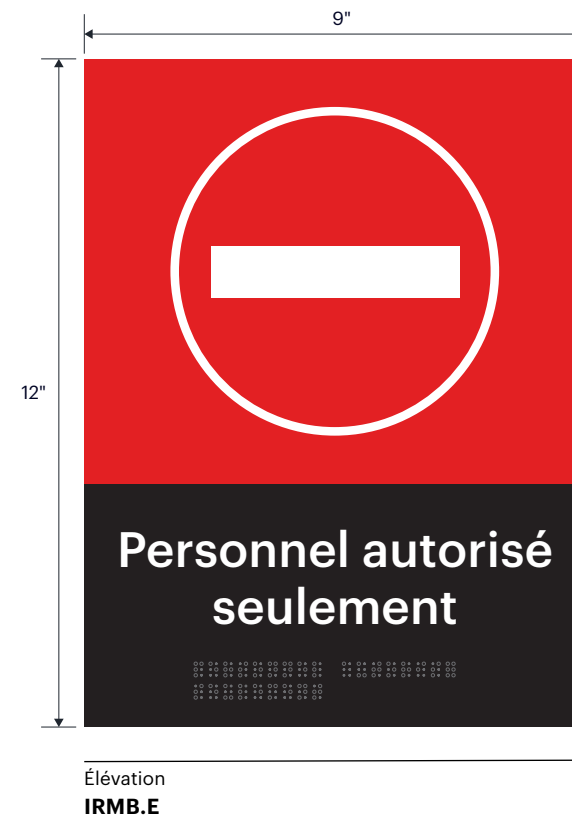
Règles de positionnement et d'implantation

- Positionner le haut de l'élément à 72" du sol sur le tronc d'arbre



Types IRMB.E - IRMB.3.E

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

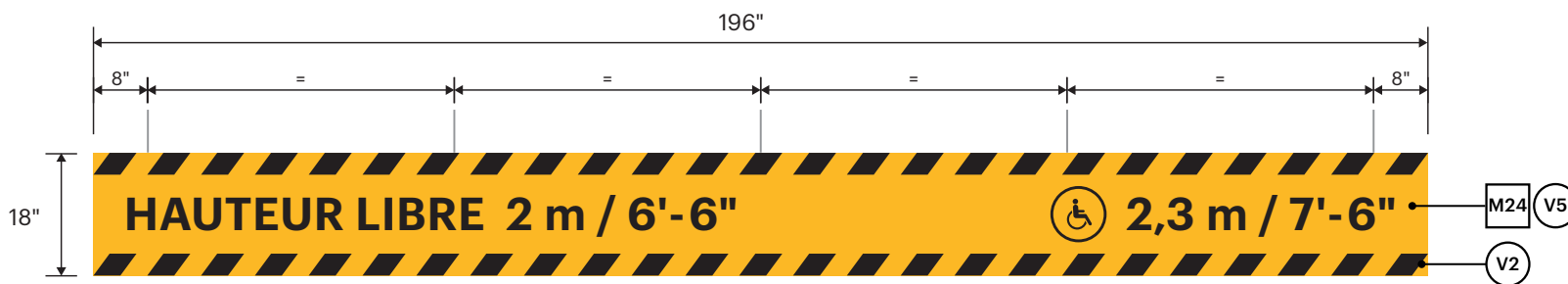
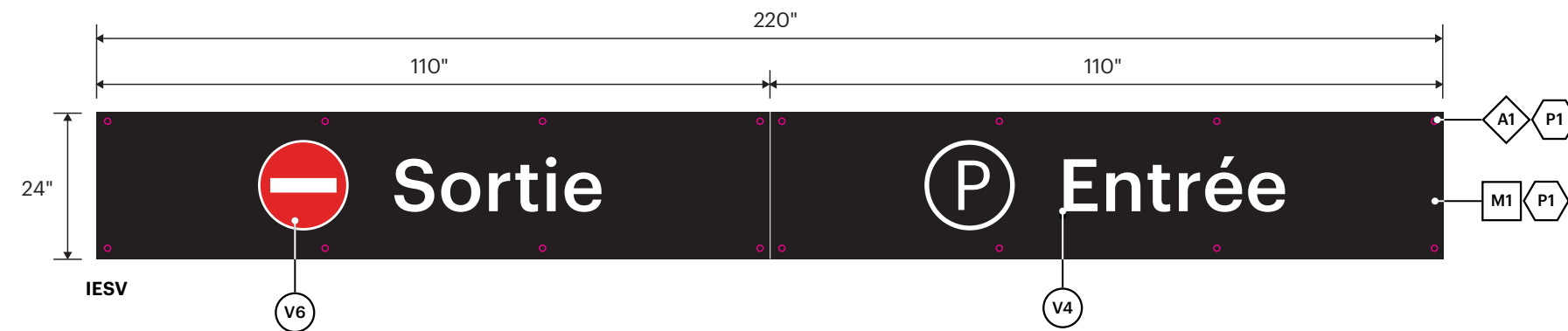


Règles de positionnement et d'implantation

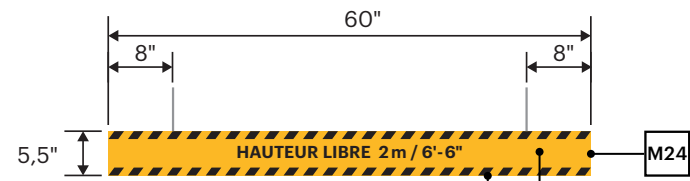
- Pour une installation sur porte, centrer dans la largeur de la porte et positionner le centre de l'élément à 60" du sol

Types IESV - IHL.E - IHL - DS.S

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

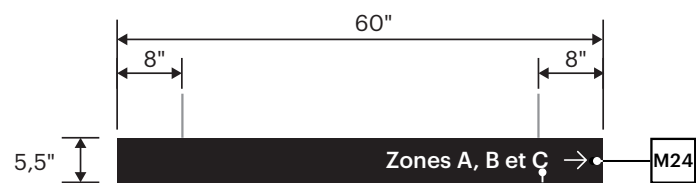


IHL.E - application extérieure



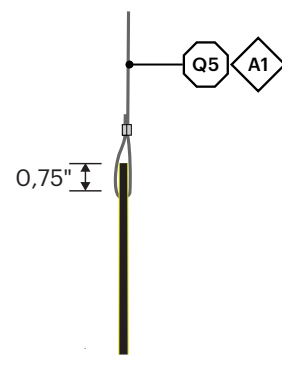
IHL - application intérieure

face avant /
face arrière

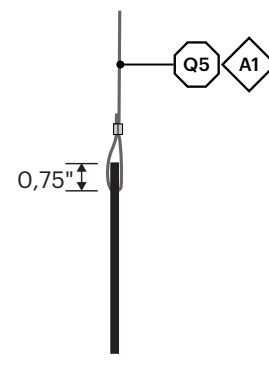


DS.S

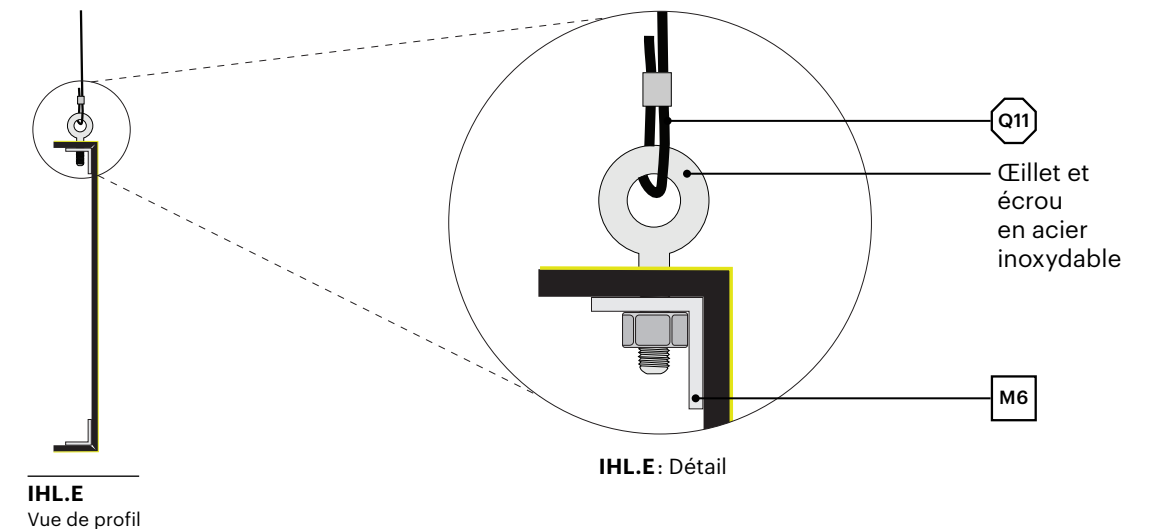
face avant /
face arrière



IHL
Vue de profil



DS.S
Vue de profil



IHL.E
Vue de profil

IHL.E : Détail

Description technique sommaire

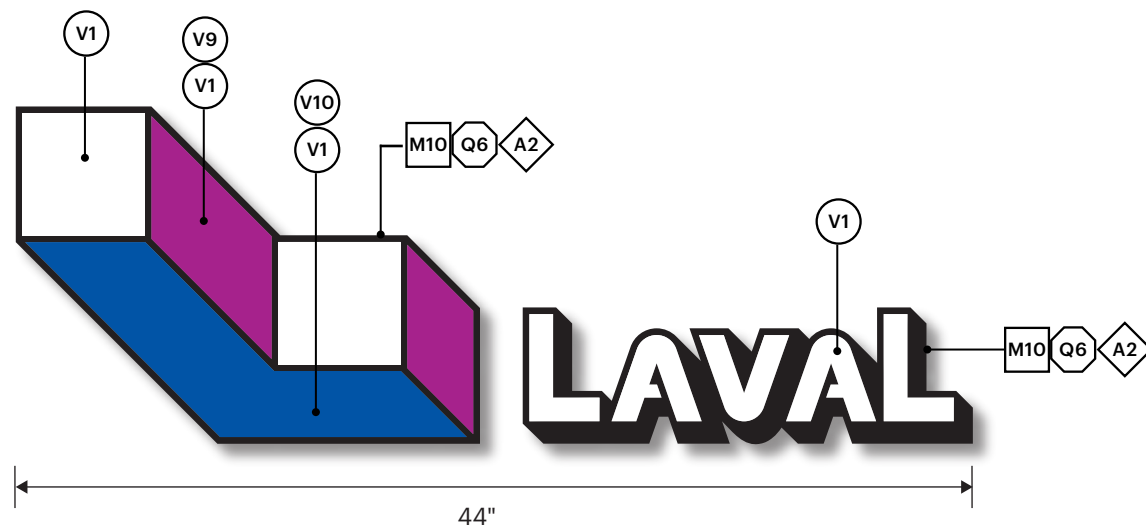
- IHL / IHL.E : panneaux permettant un balancement si contact avec un véhicule et interchangeables en cas de bris

Règles de positionnement et d'implantation

- IHL / IHL.E : installation au-dessus des voies de circulation concernées
- IHL / IHL.E : installation suspendue en respectant le dégagement indiqué sur le visuel
- IESV : installation sur le mur/marquise directement au-dessus des entrées/sorties véhiculaires
- DS.S : installation suspendue en respectant le dégagement indiqué sur le type IHL

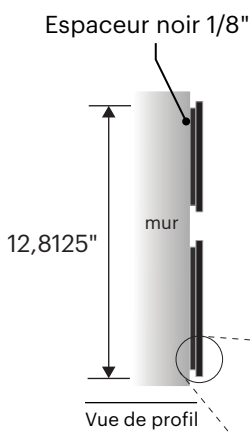
Types LA - SA

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



Élévation

LA



Description technique sommaire

- Espaceurs noirs de 1/8"

Règles de positionnement et d'implantation

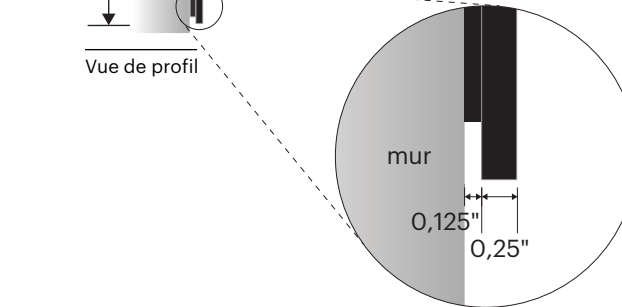
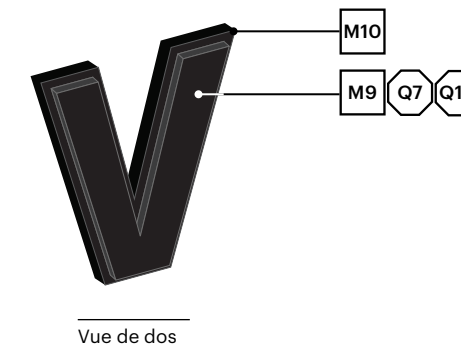
- Centré derrière l'espace de réception ou selon les possibilités architecturales
- Le bas du visuel à 66" du sol

Laval. Une île d'exceptions.



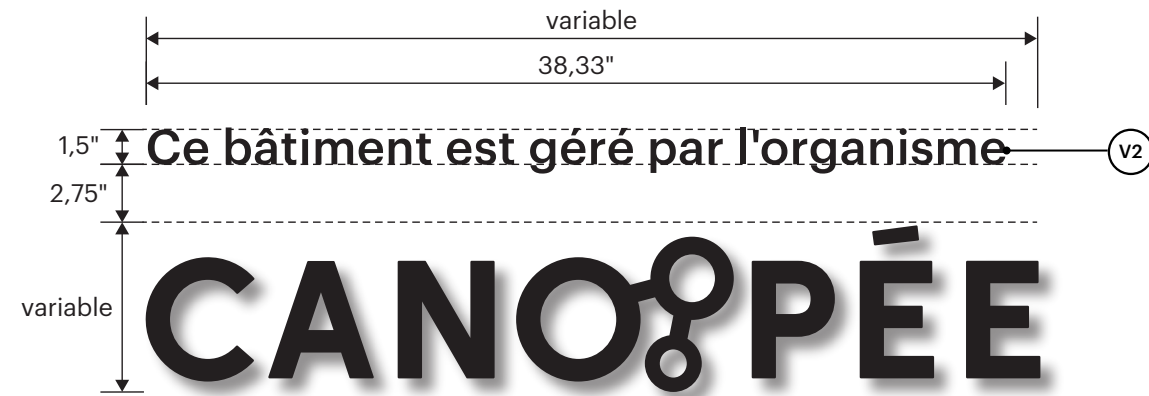
Élévation

SA



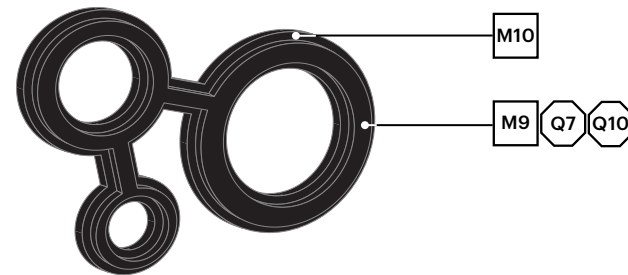
Type SO

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

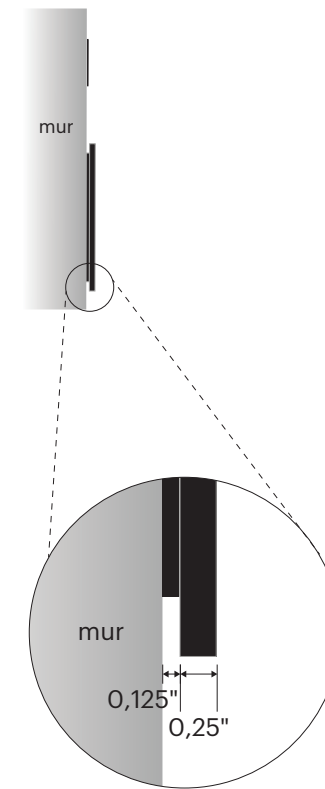


Élévation

Le logo est à titre indicatif seulement



Vue de dos



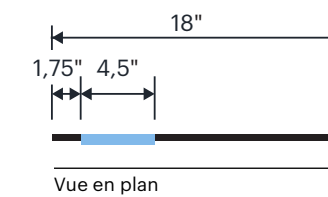
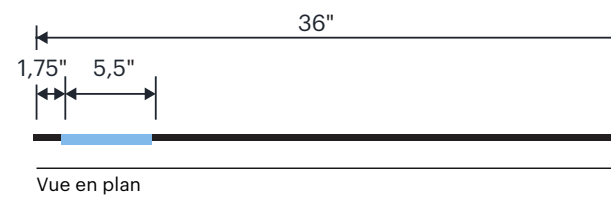
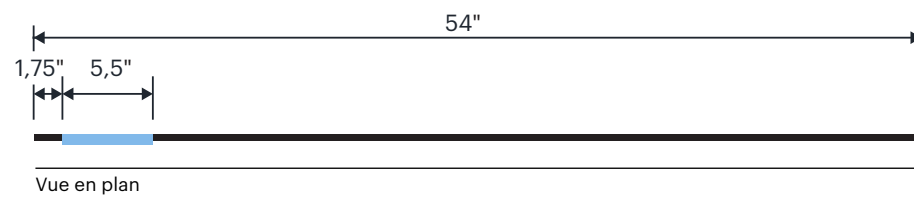
Vue de profil

Règles de positionnement et d'implantation

- Centré derrière l'espace de réception ou selon les possibilités architecturales
- Le bas du visuel à 66" du sol

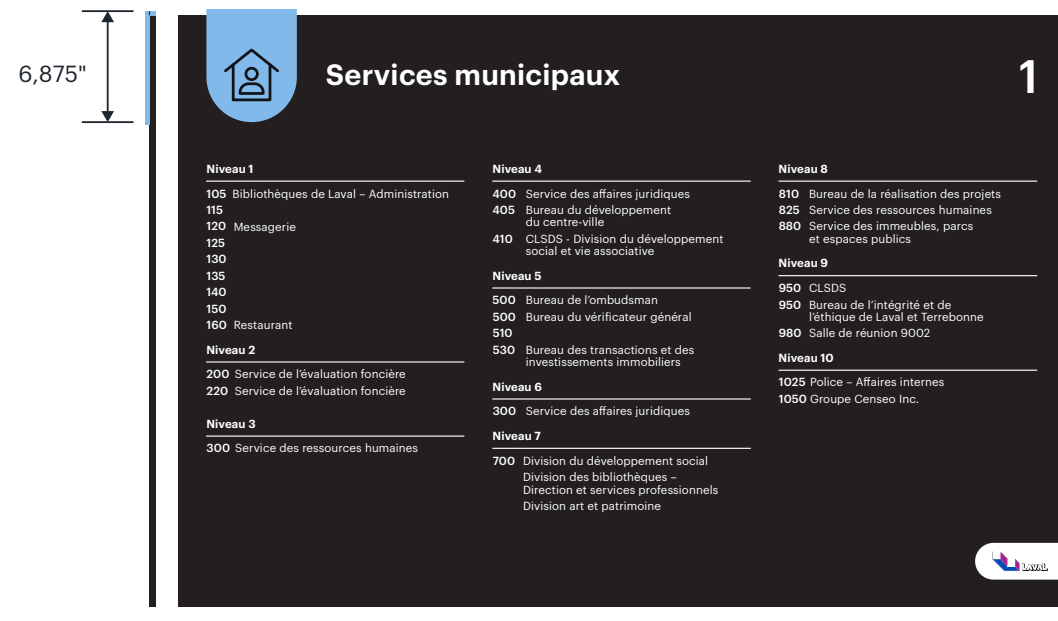
Répertoires

Dimensions



Éléments clé

- Trois formats de même hauteur, largeur par incréments de 18"
- La pastille en surépaisseur est amovible en cas de remplacement du contenu sur la face



Vue de profil et élévation

RG.1



Élévation

RG.2



Vue de profil et élévation

RG.3 / RD / RA

Répertoires

Spécifications

M20 P2 V2

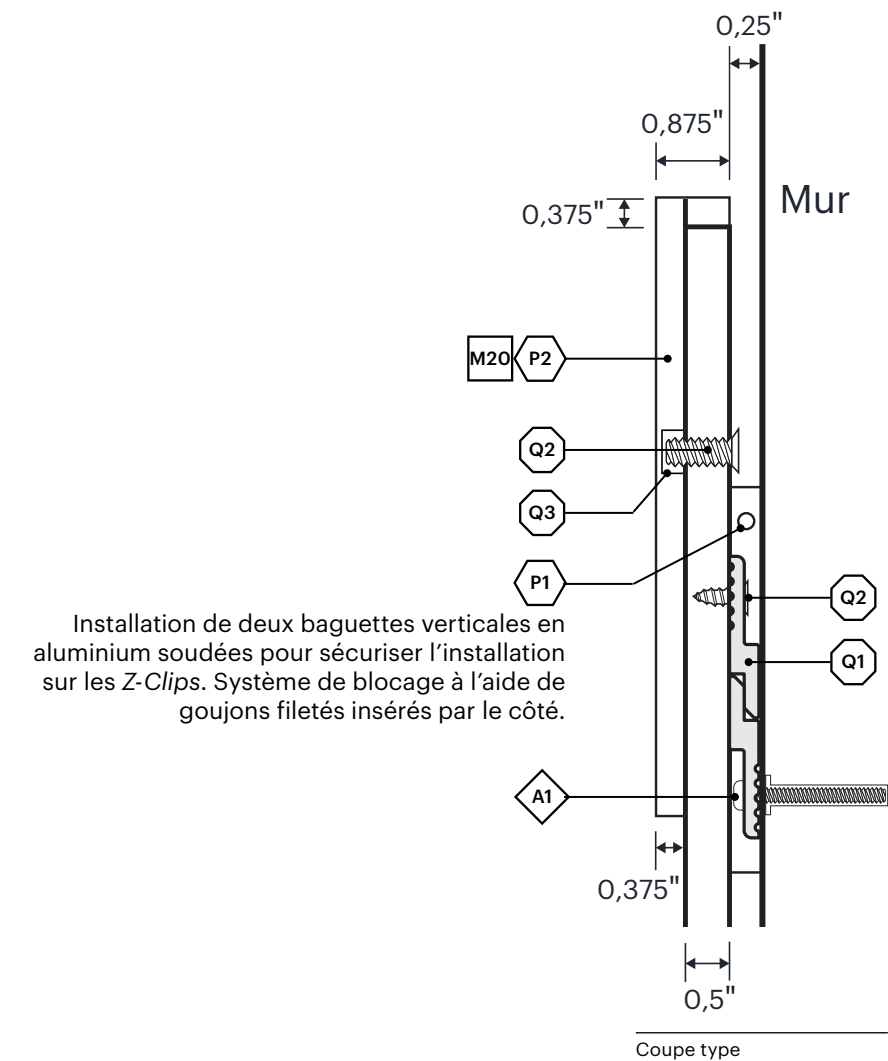
1

Services municipaux

<p>Niveau 1</p> <p>105 Bibliothèques de Laval – Administration 115 120 Messagerie 125 130 135 140 150 160 Restaurant</p> <p>Niveau 2</p> <p>200 Service de l'évaluation foncière 220 Service de l'évaluation foncière</p> <p>Niveau 3</p> <p>300 Service des ressources humaines</p>	<p>Niveau 4</p> <p>400 Service des affaires juridiques 405 Bureau du développement du centre-ville 410 CLSDS - Division du développement social et vie associative</p> <p>Niveau 5</p> <p>500 Bureau de l'ombudsman 500 Bureau du vérificateur général 510 530 Bureau des transactions et des investissements immobiliers</p> <p>Niveau 6</p> <p>300 Service des affaires juridiques</p> <p>Niveau 7</p> <p>700 Division du développement social Division des bibliothèques – Direction et services professionnels Division art et patrimoine</p>	<p>Niveau 8</p> <p>810 Bureau de la réalisation des projets 825 Service des ressources humaines 880 Service des immeubles, parcs et espaces publics</p> <p>Niveau 9</p> <p>950 CLSDS 950 Bureau de l'intégrité et de l'éthique de Laval et Terrebonne 980 Salle de réunion 9002</p> <p>Niveau 10</p> <p>1025 Police – Affaires internes 1050 Groupe Censeo Inc.</p>
---	---	--

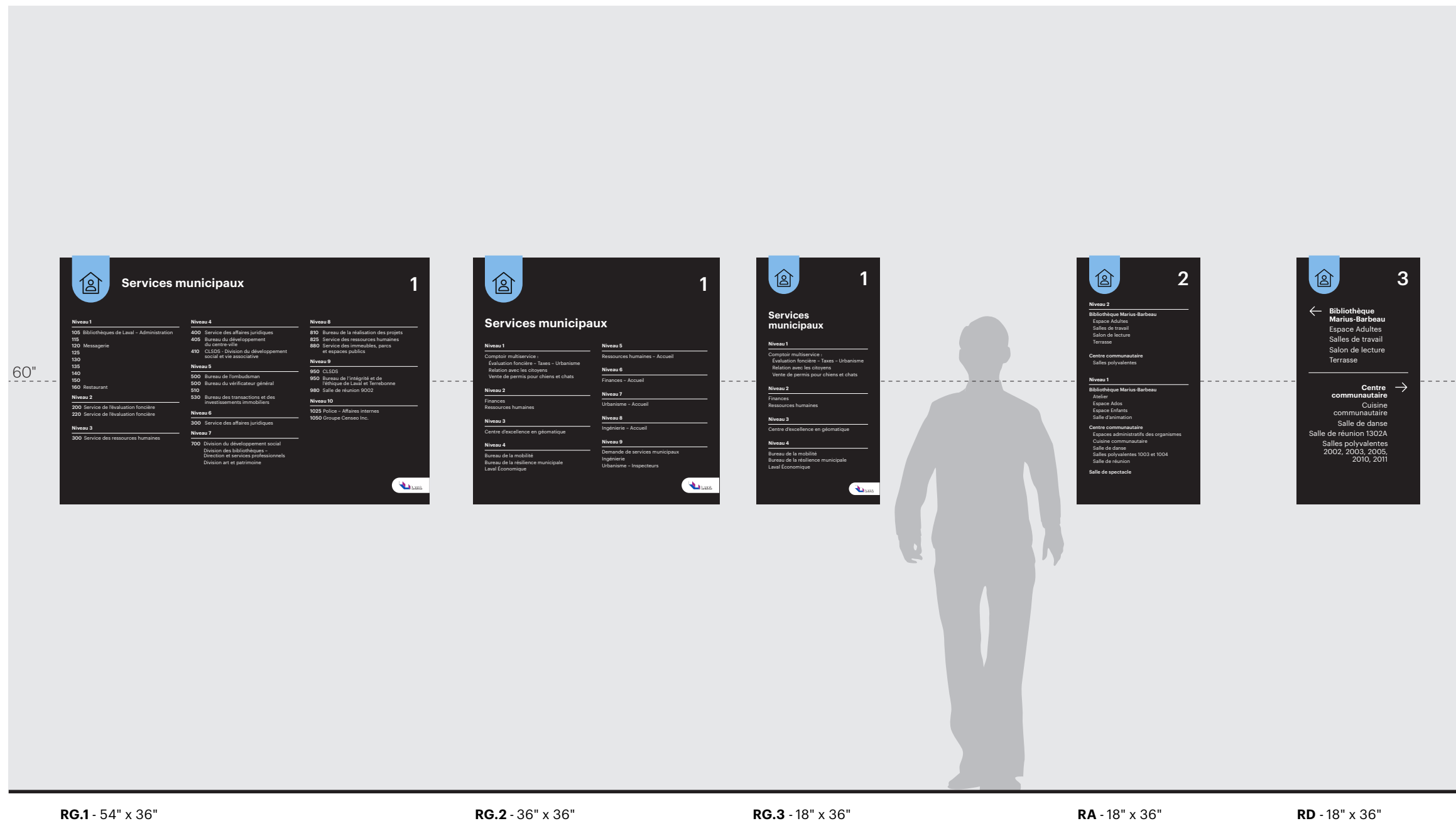
M13 N3

RG.1 / RG.2 / RG.3 / RD / RA



Répertoires

Règles d'implantation

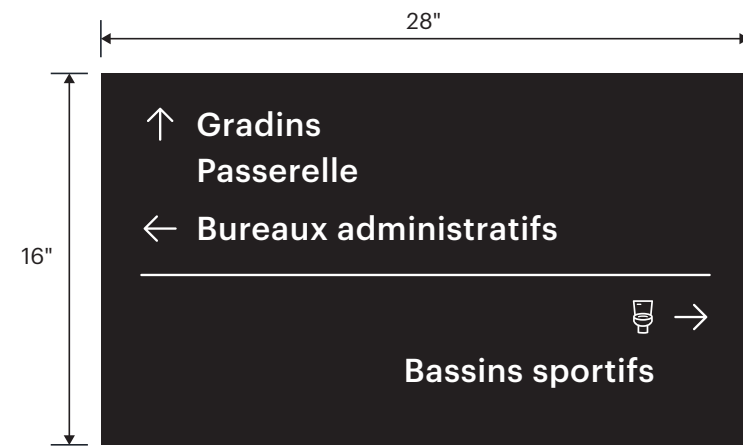


Règles de positionnement et d'implantation

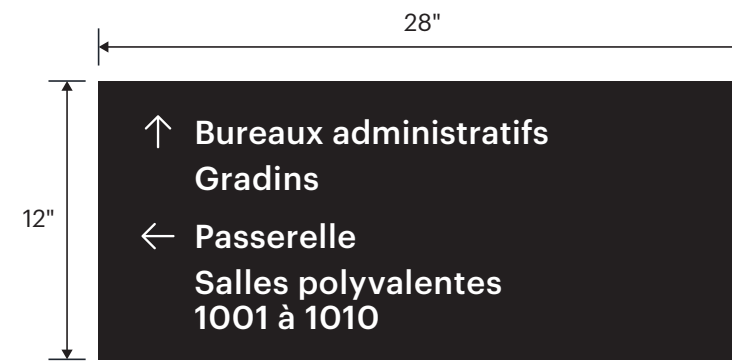
- Installation murale avec le centre du répertoire à 60" du sol
- Positionner aux endroits de haute visibilité dans lesquels les personnes ont besoin d'orientation ou d'information sur l'ensemble des services disponibles dans le bâtiment ou sur l'étage

Directionnels muraux

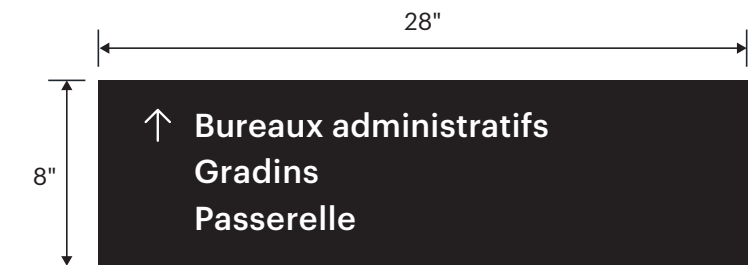
Dimensions



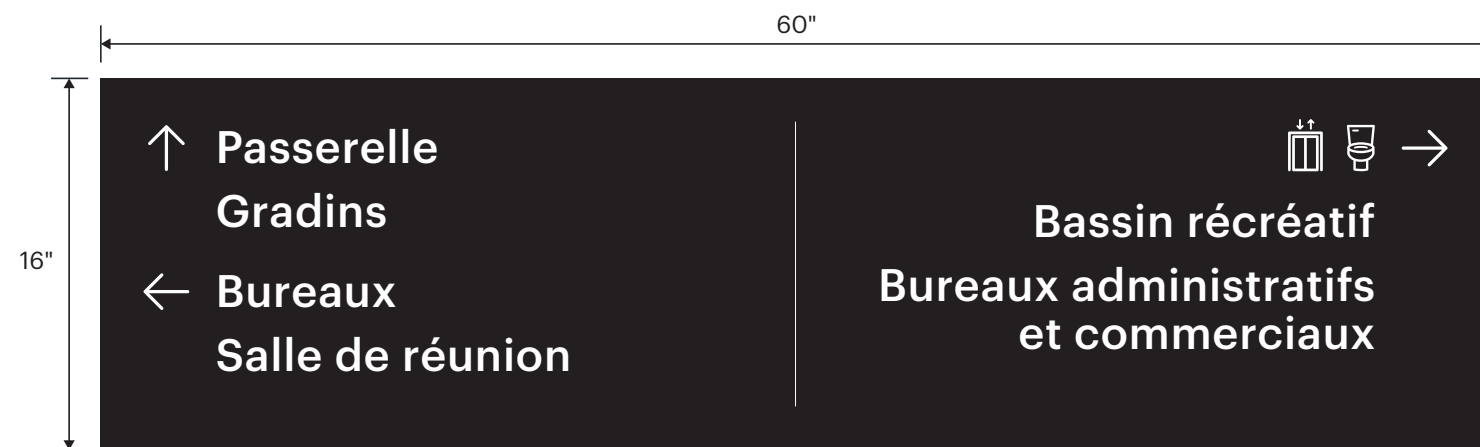
DM.1



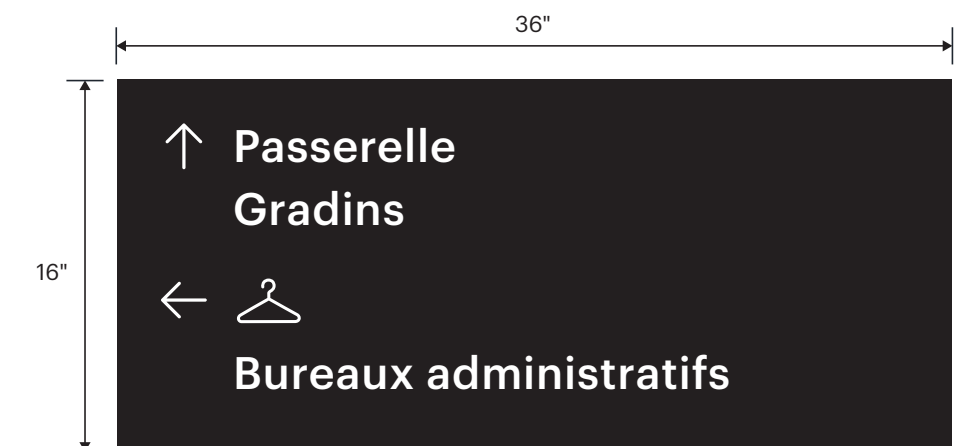
DM.2



DM.3



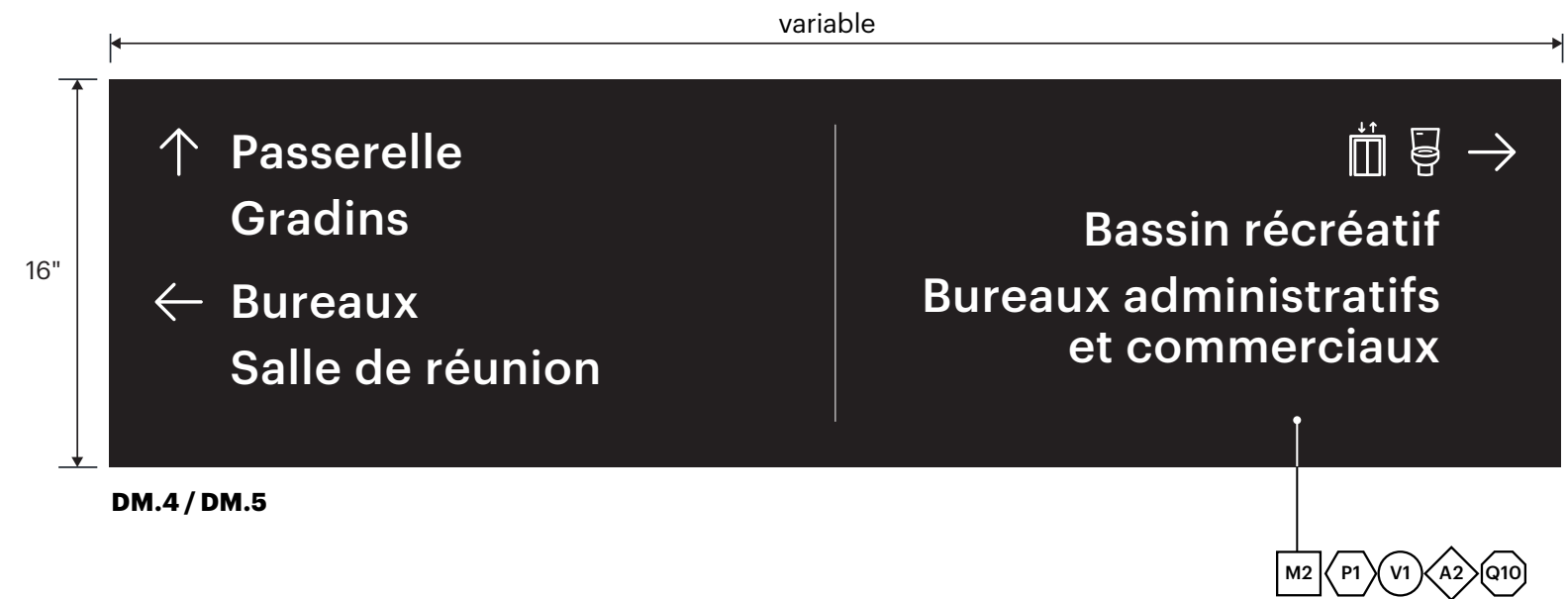
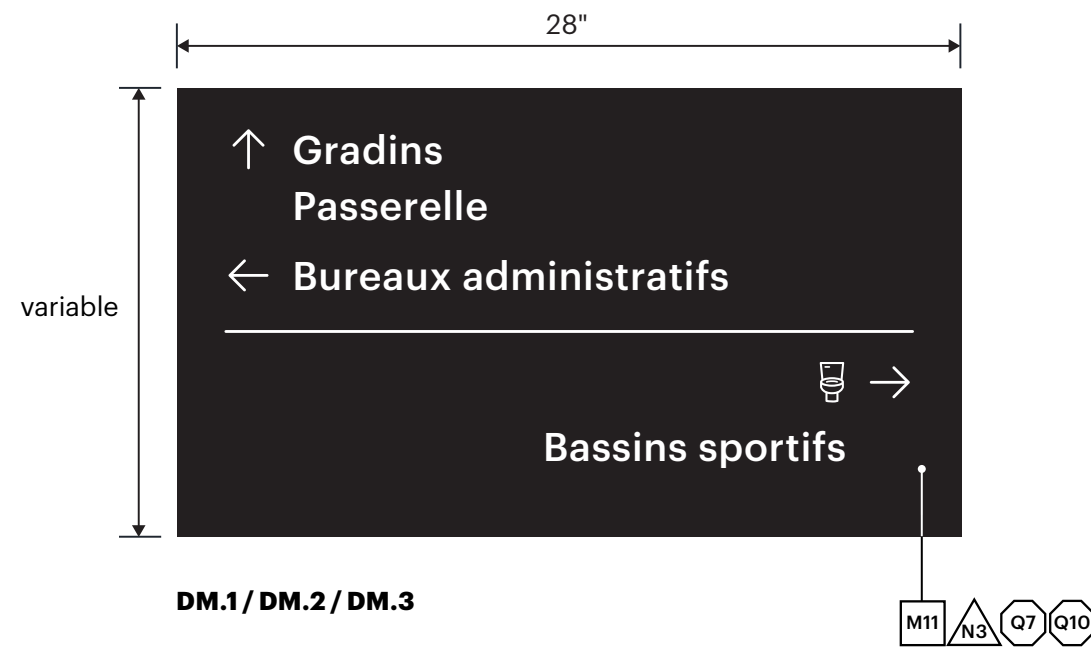
DM.4



DM.5

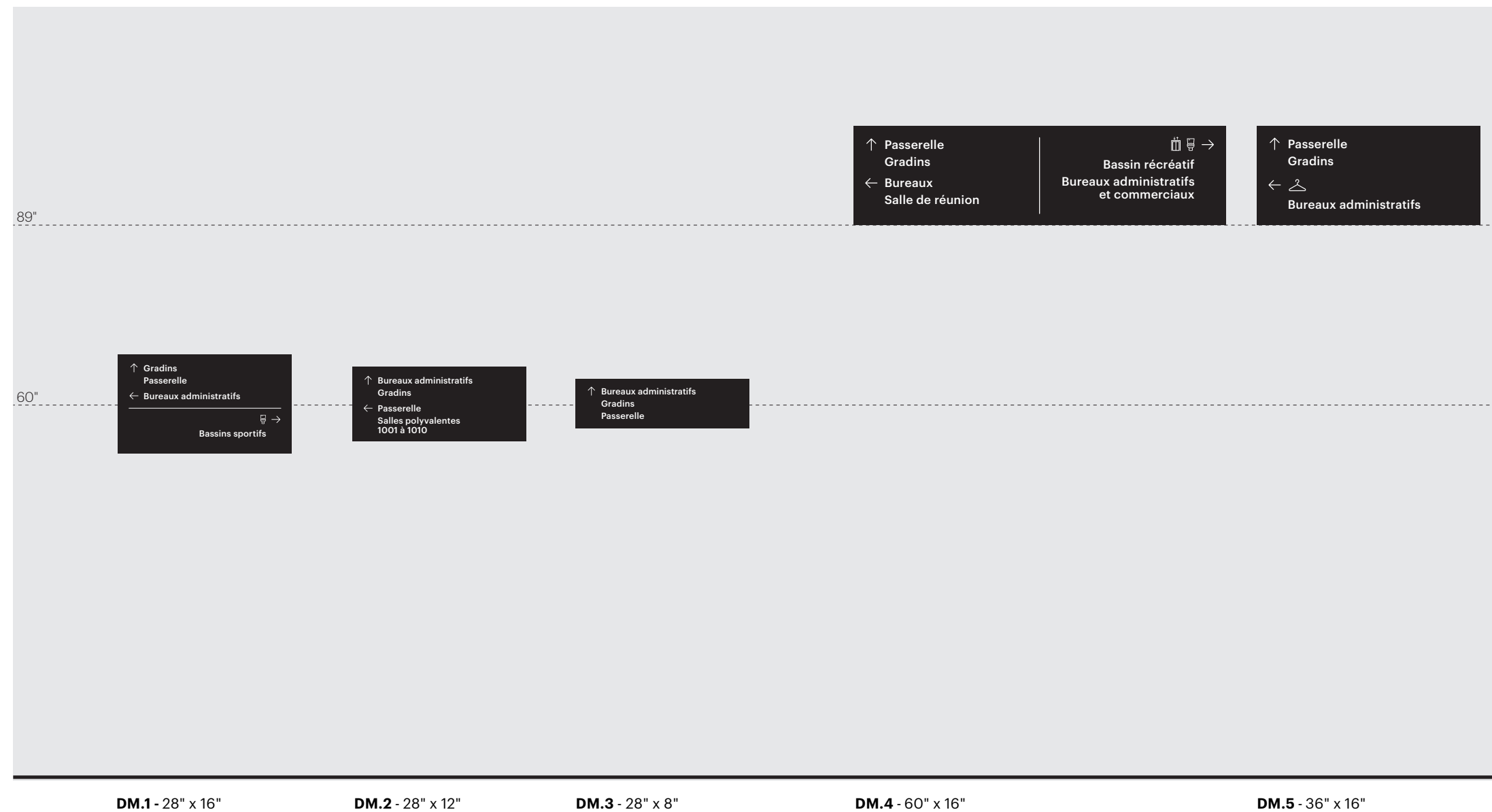
Directionnels muraux

Spécifications



Directionnels muraux

Règles d'implantation

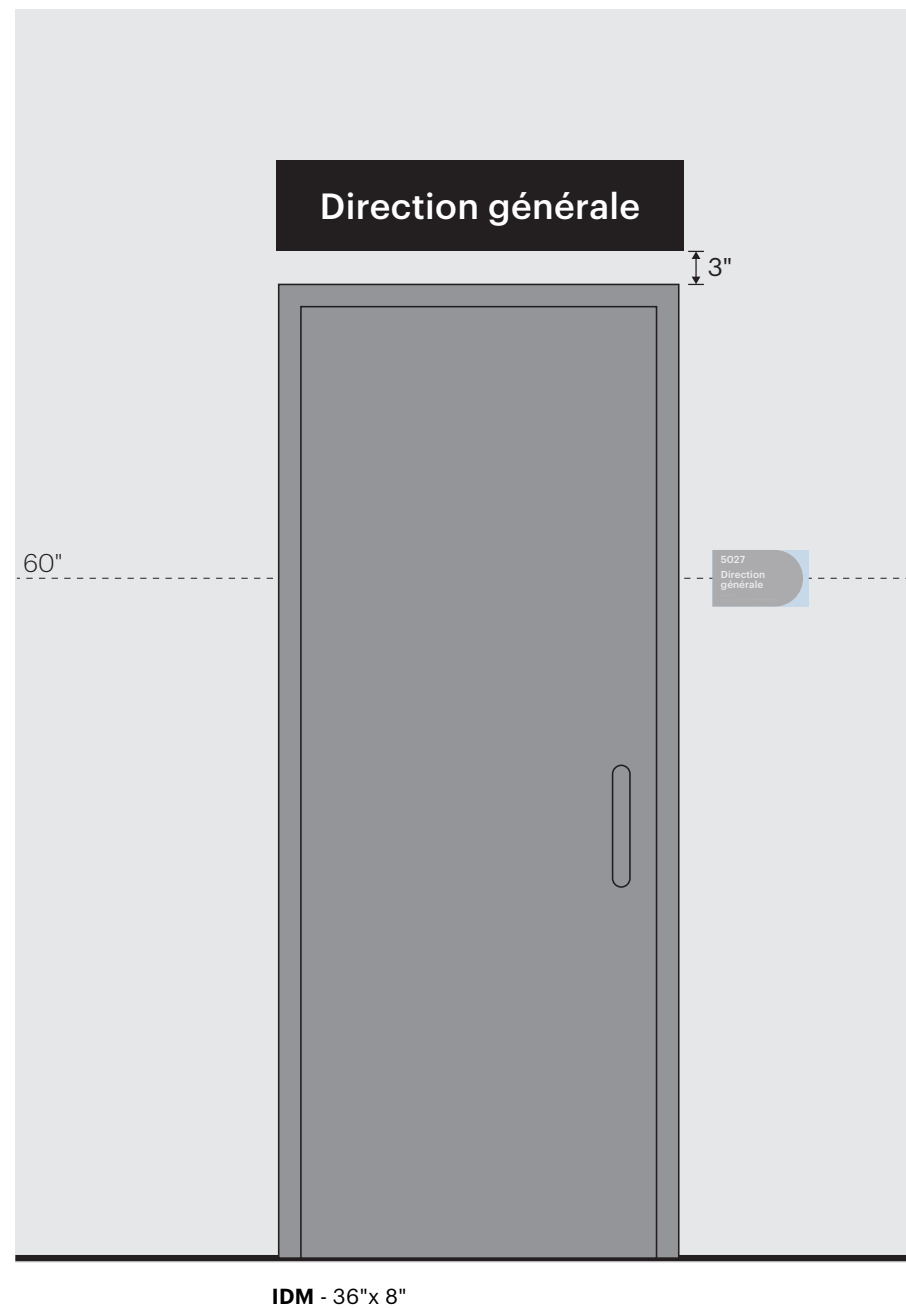


Règles de positionnement et d'implantation

- Directionnels muraux DM.1 / DM.2 / DM.3 : installation murale à 60" centre du sol
- Directionnels muraux en hauteur DM.4 / DM.5 : bas du panneau aligné à 89" du sol
- Privilégier une localisation aux carrefours décisionnels du site
- L'implantation doit se faire en fonction des conditions architecturales du site

Type IDM

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



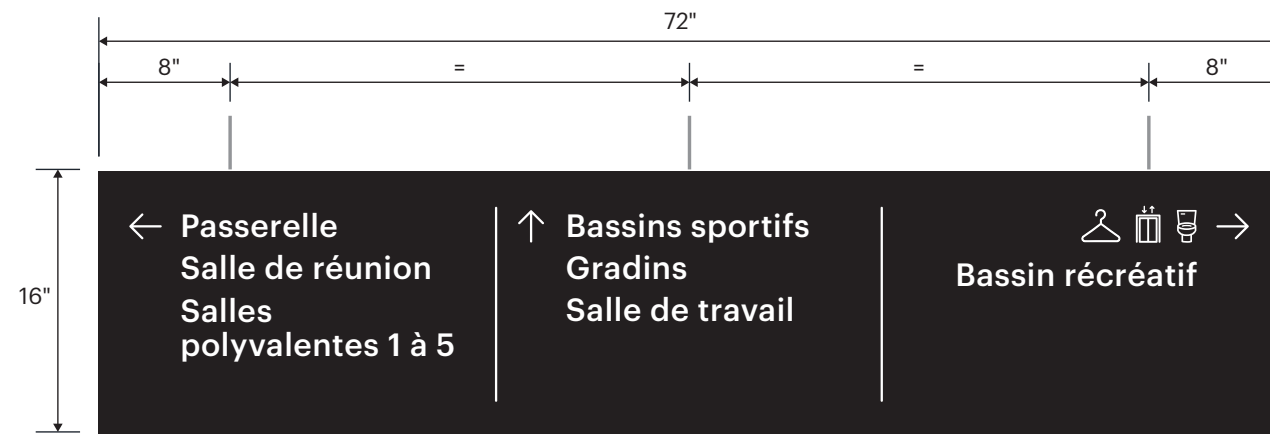
Règles de positionnement et d'implantation

- Installation murale à 3" au-dessus de la porte
- Installation centrée au-dessus de la porte
- Cet élément doit toujours être accompagné d'une identification de local - mural avec braille (ILMB).

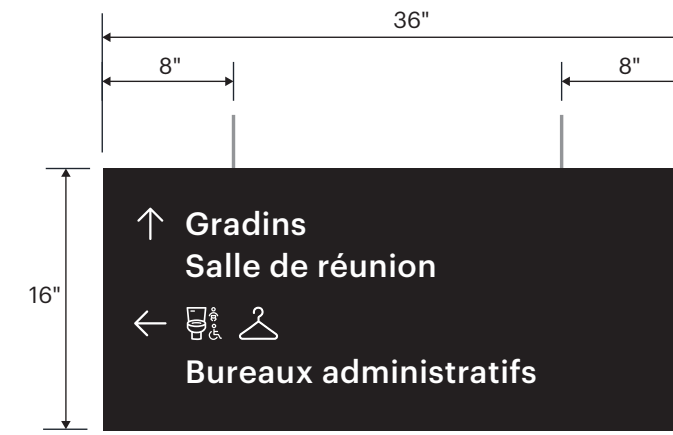


Éléments suspendus

Dimensions



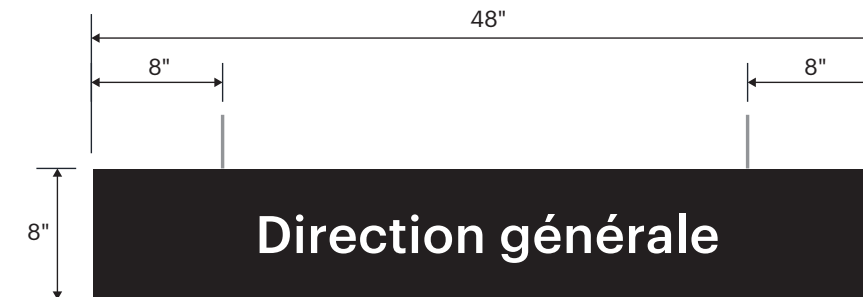
DS.1



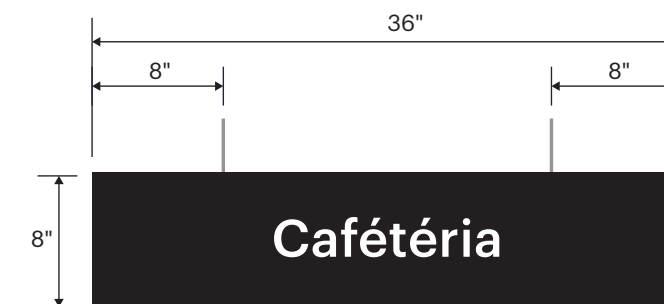
DS.3



DS.2



IDS.1



IDS.2

Éléments suspendus

Spécifications

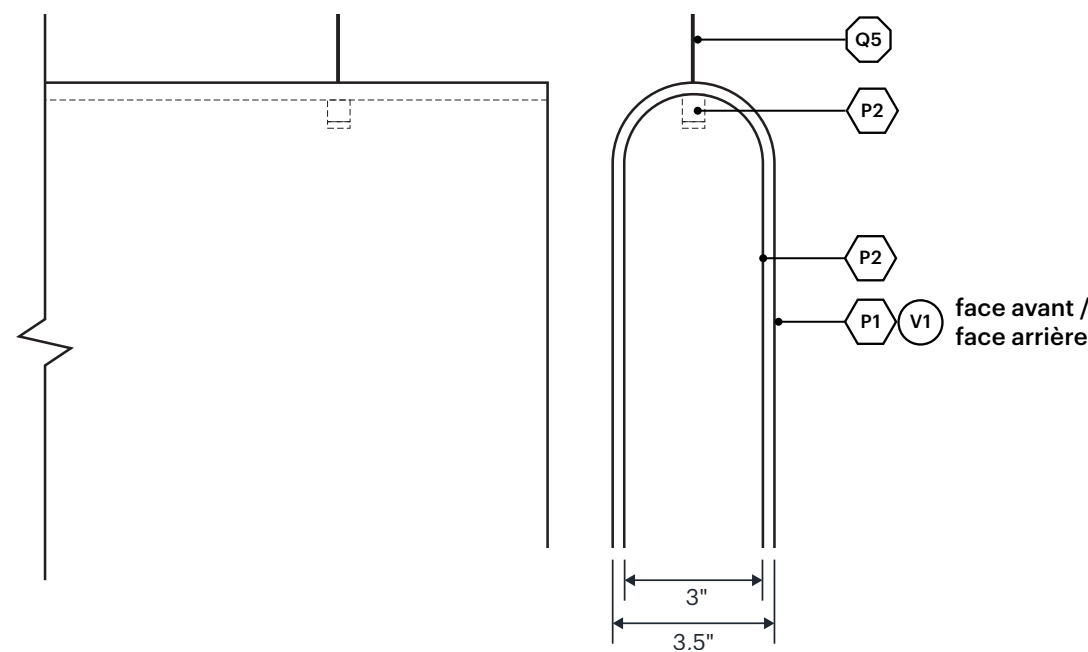
Sceau d'ingénieur requis



Élévation

Description technique sommaire

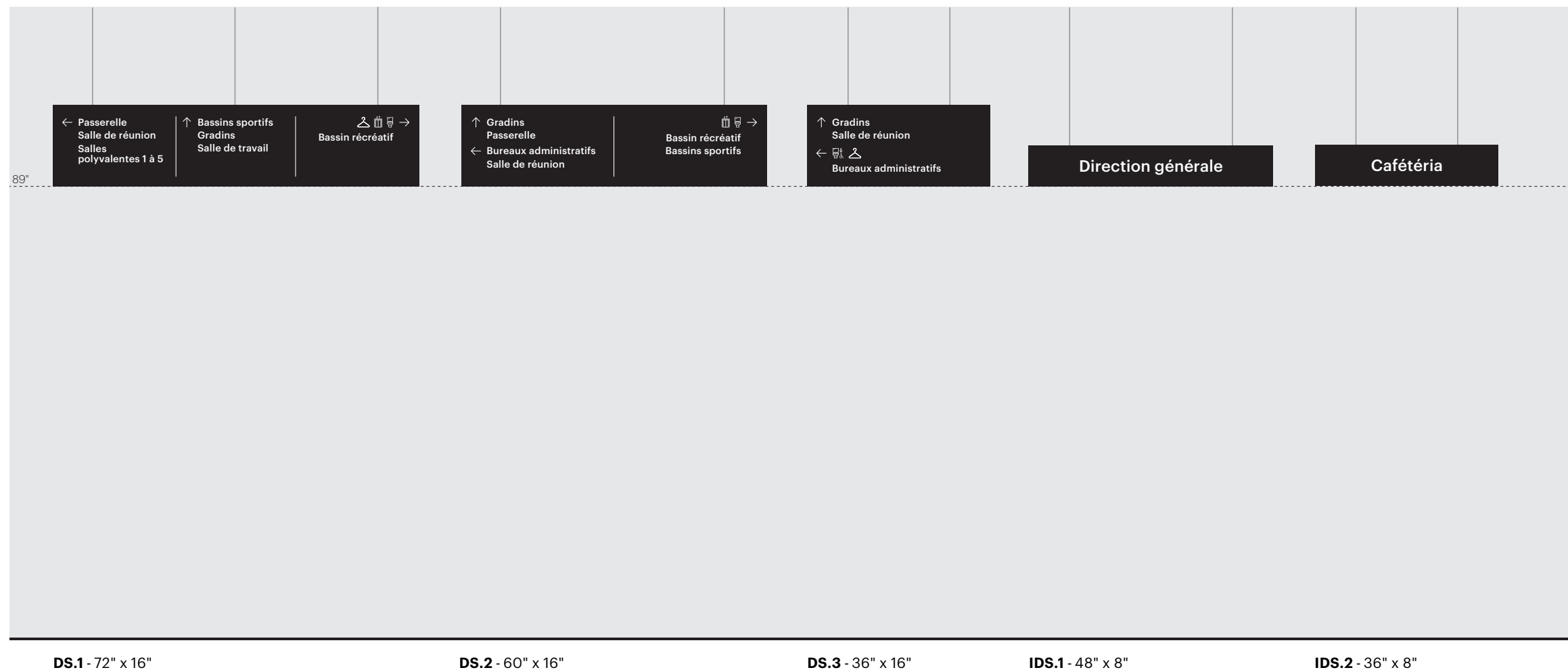
- Peinture noire appliquée sur les faces et les chants
- Peinture bleue pour la surface intérieure seulement
- Serre-câble peint bleu



Vue de profil

Éléments suspendus

Règles d'implantation

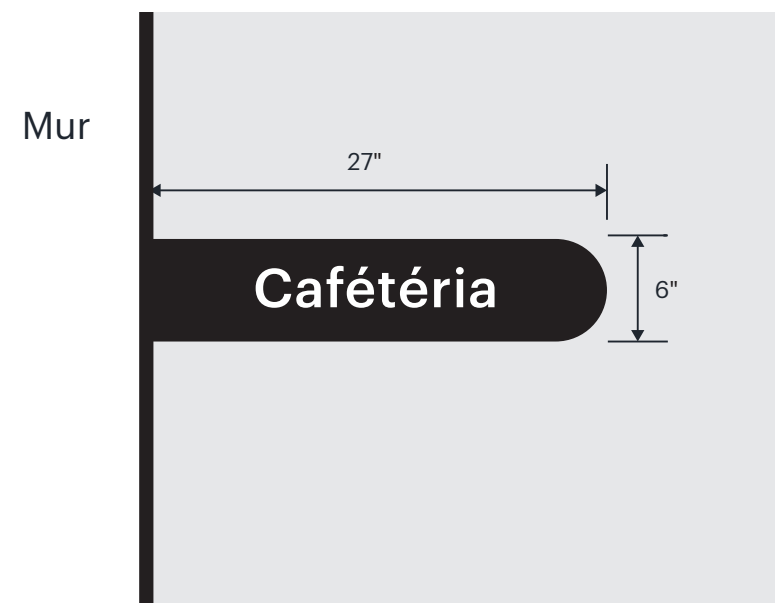


Règles de positionnement et d'implantation

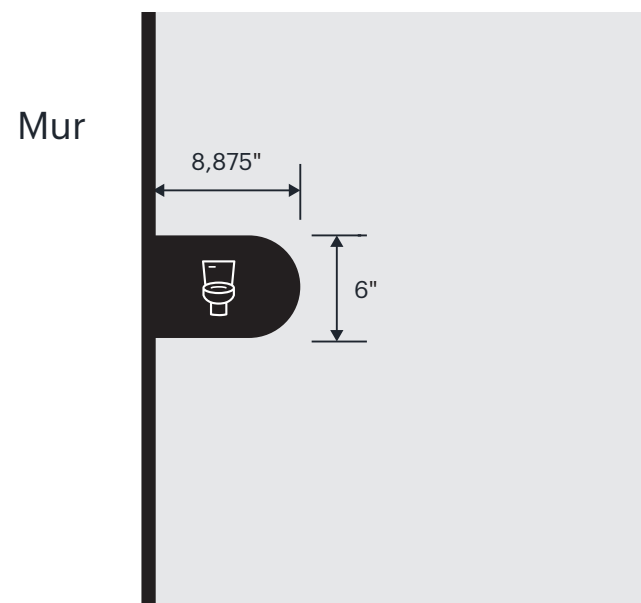
- Installé de façon à ce que le bas du panneau soit aligné à 89" du sol
- DS: privilégier une localisation aux carrefours décisionnels du site
- IDS: cibler une localisation qui permet de repérer les accès aux services recherchés
- L'implantation doit se faire en fonction des conditions architecturales du site. Dans un contexte d'aire ouverte sur plusieurs niveaux, le bas du panneau devra être aligné à 106" du sol.

Éléments en potence

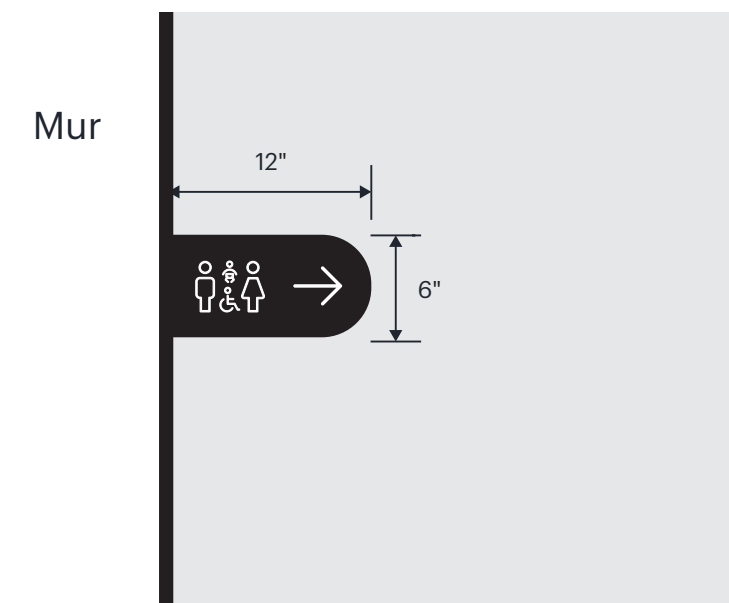
Dimensions



IDP / IDP.E



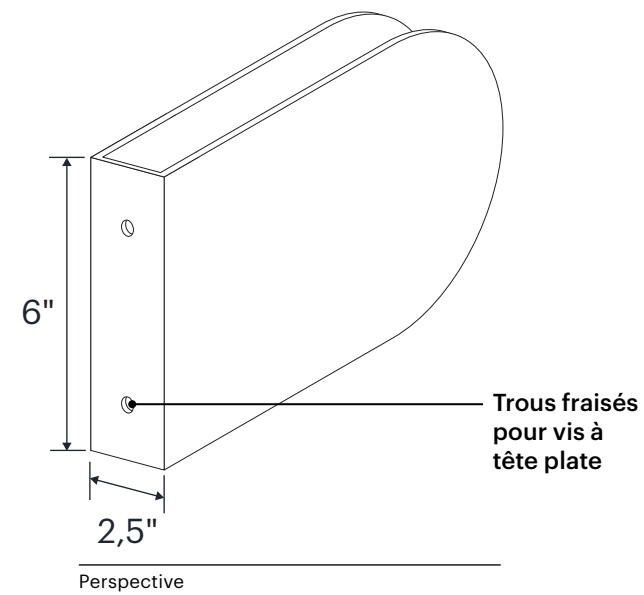
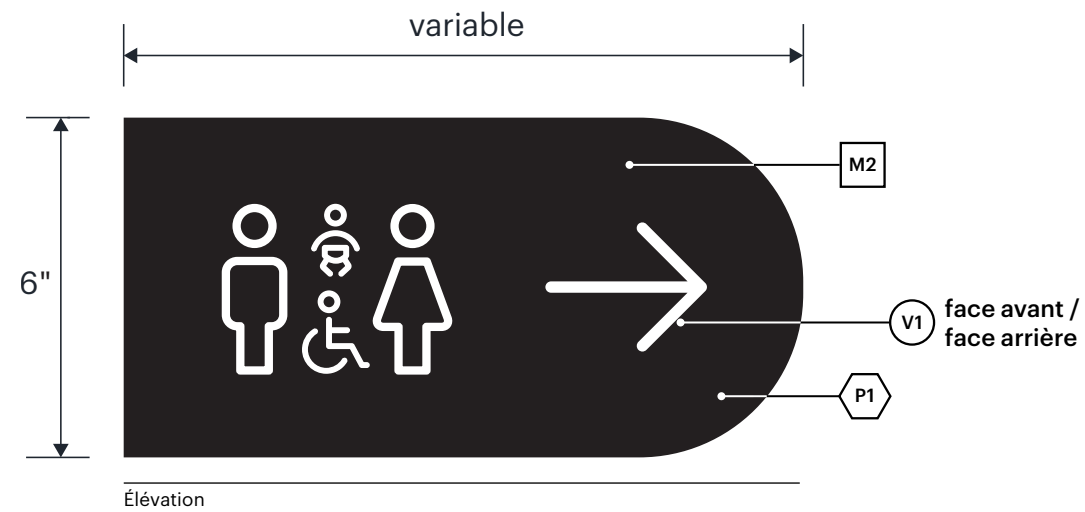
ISP / ISP.E



DSP / DSP.E

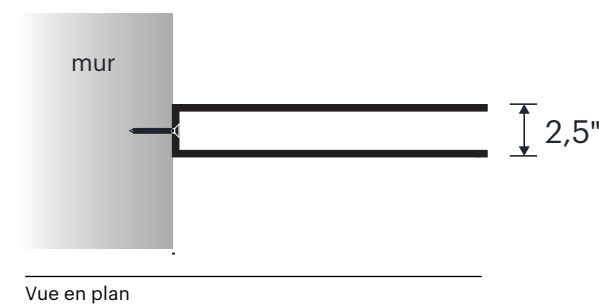
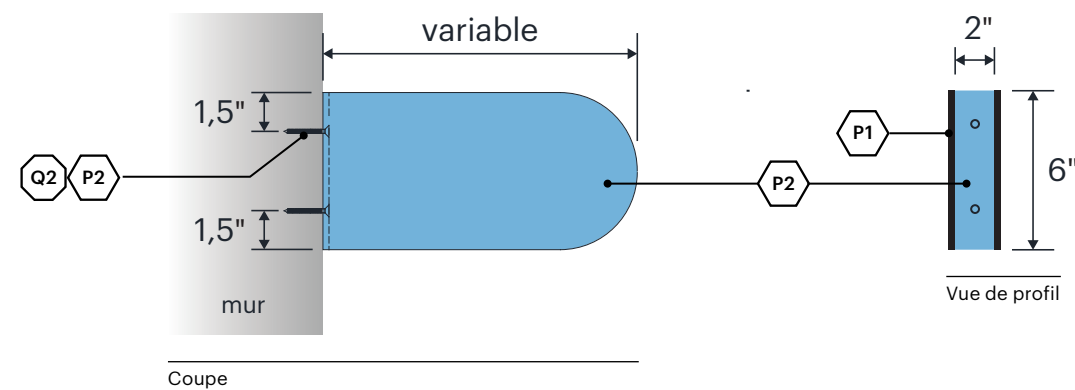
Éléments en potence

Spécifications



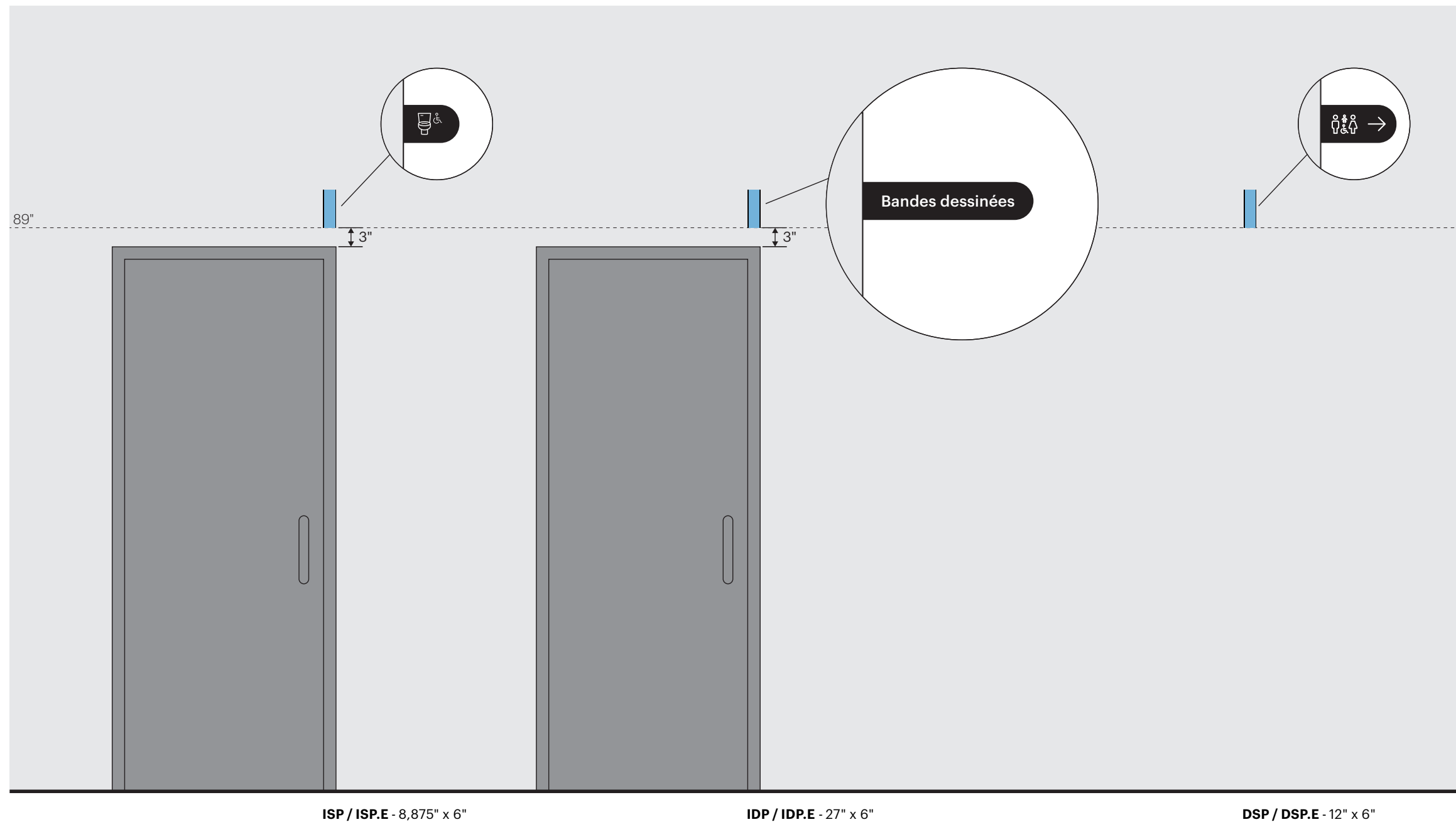
Description technique sommaire

- Peinture noire appliquée sur les faces et les chants
- Peinture bleue pour la surface intérieure seulement



Éléments en potence

Règles d'implantation

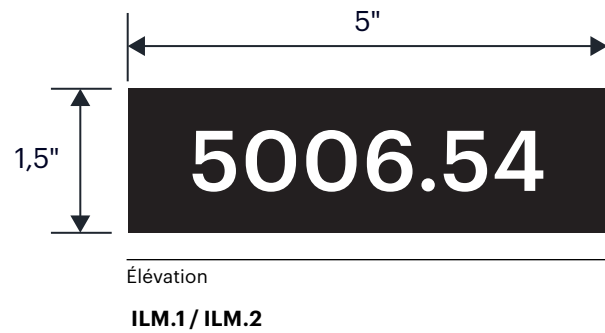


Règles de positionnement et d'implantation

- Installation au-dessus de la porte d'accès à identifier
- Aligner avec le cadre du côté de la poignée avec un espacement de 3" au-dessus du cadre
- DSP / DSP.E : installation du bas du panneau à 89" du sol et à 3" du coin d'un mur (le cas échéant)

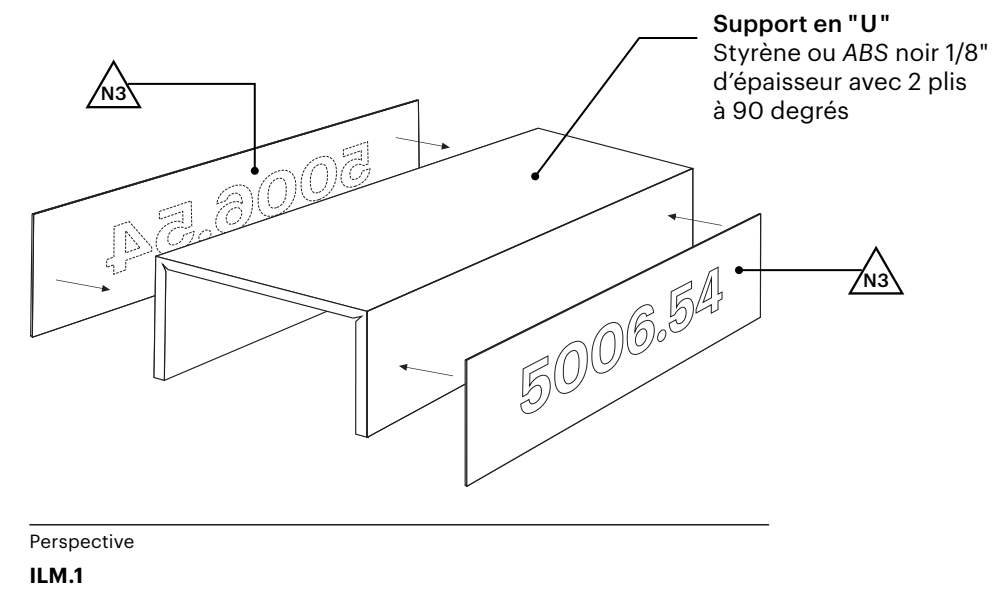
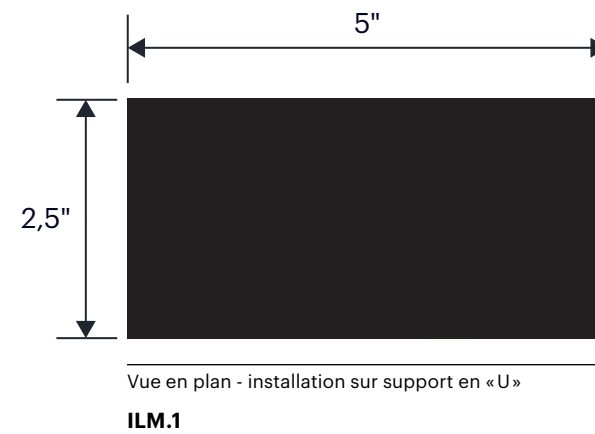
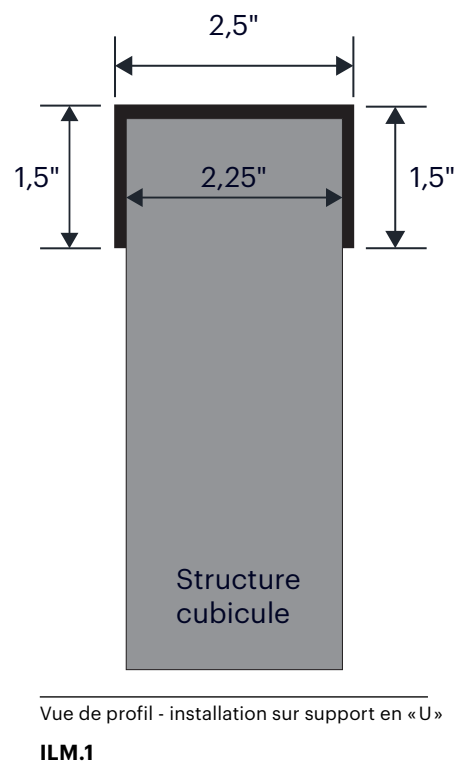
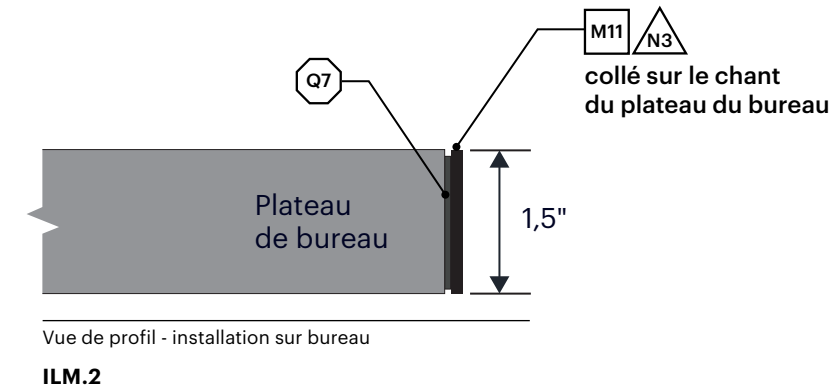
Types ILM.1 - ILM.2

Dimensions et spécifications



Éléments clé

- ILM.1: installation sur support en "U"
- ILM.2: installation sur le chant du plateau du bureau



Types ILM.1 - ILM.2

Règles d'implantation



Règles de positionnement et d'implantation

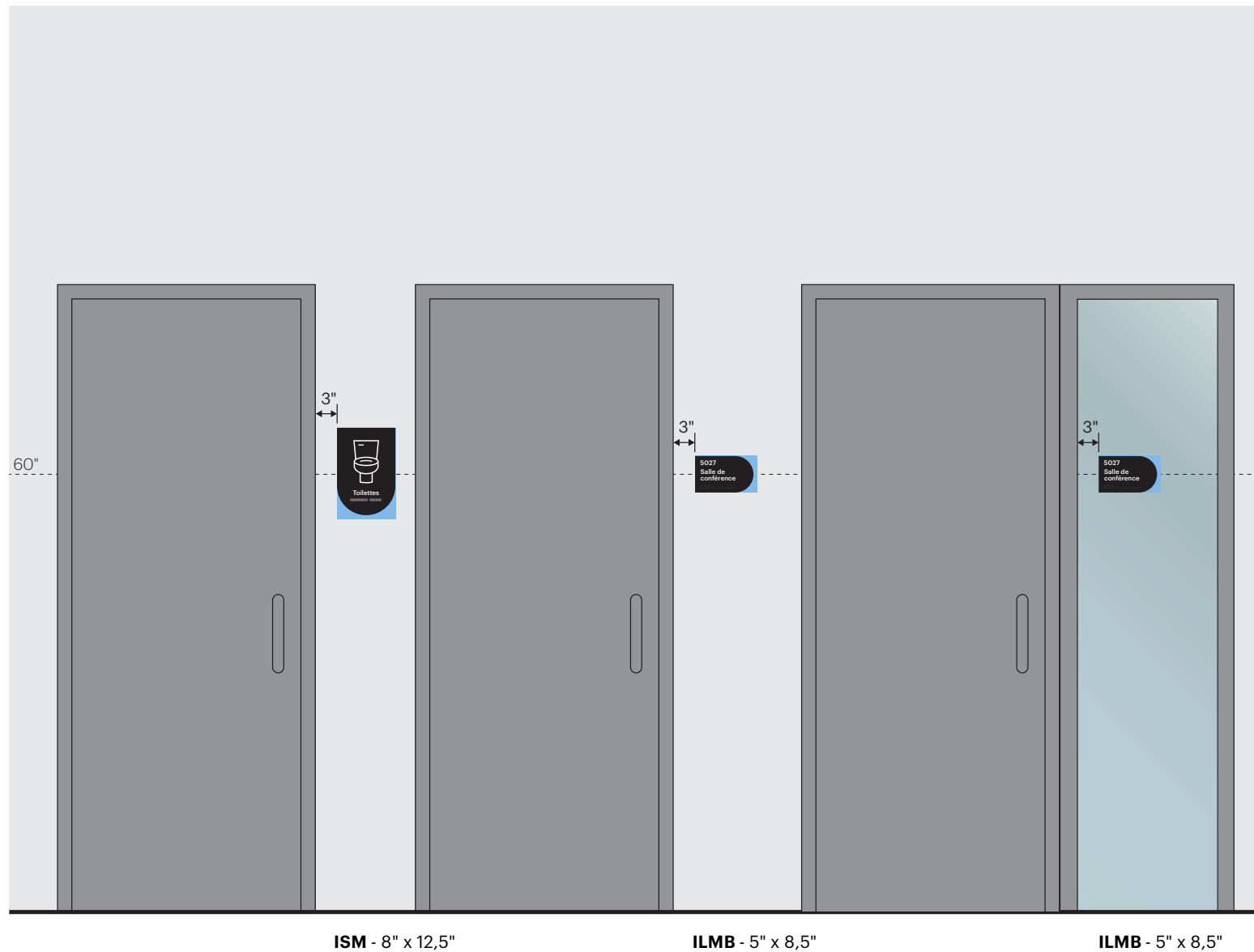
- ILM.1: installation à 2" du poteau du coin du cubicle séparateur
- ILM.2: installation à 2" du coin externe du bureau

Types ISM - ILMB

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

Règles de positionnement et d'implantation

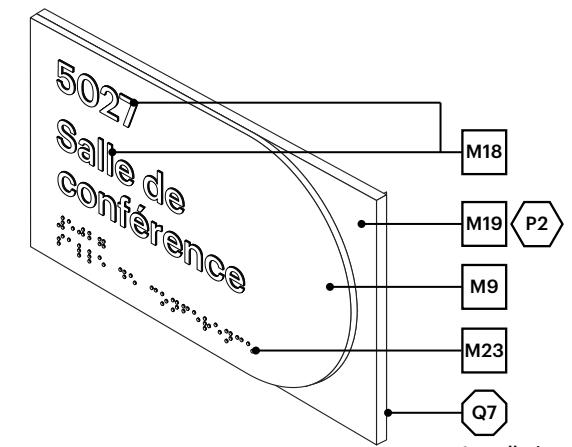
- Installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l'élément à 60" du sol



Élévation
ILMB

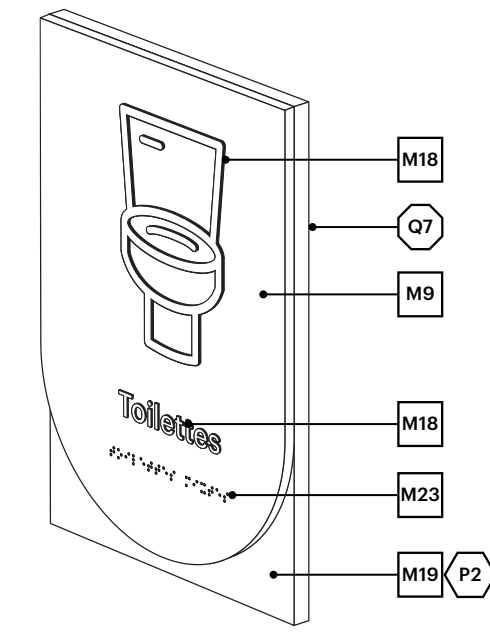


Élévation
ISM



Perspective

Installation sur vitre =
Q7 V2
Vinyle cache installé
en 1^{re} surface sur la vitre

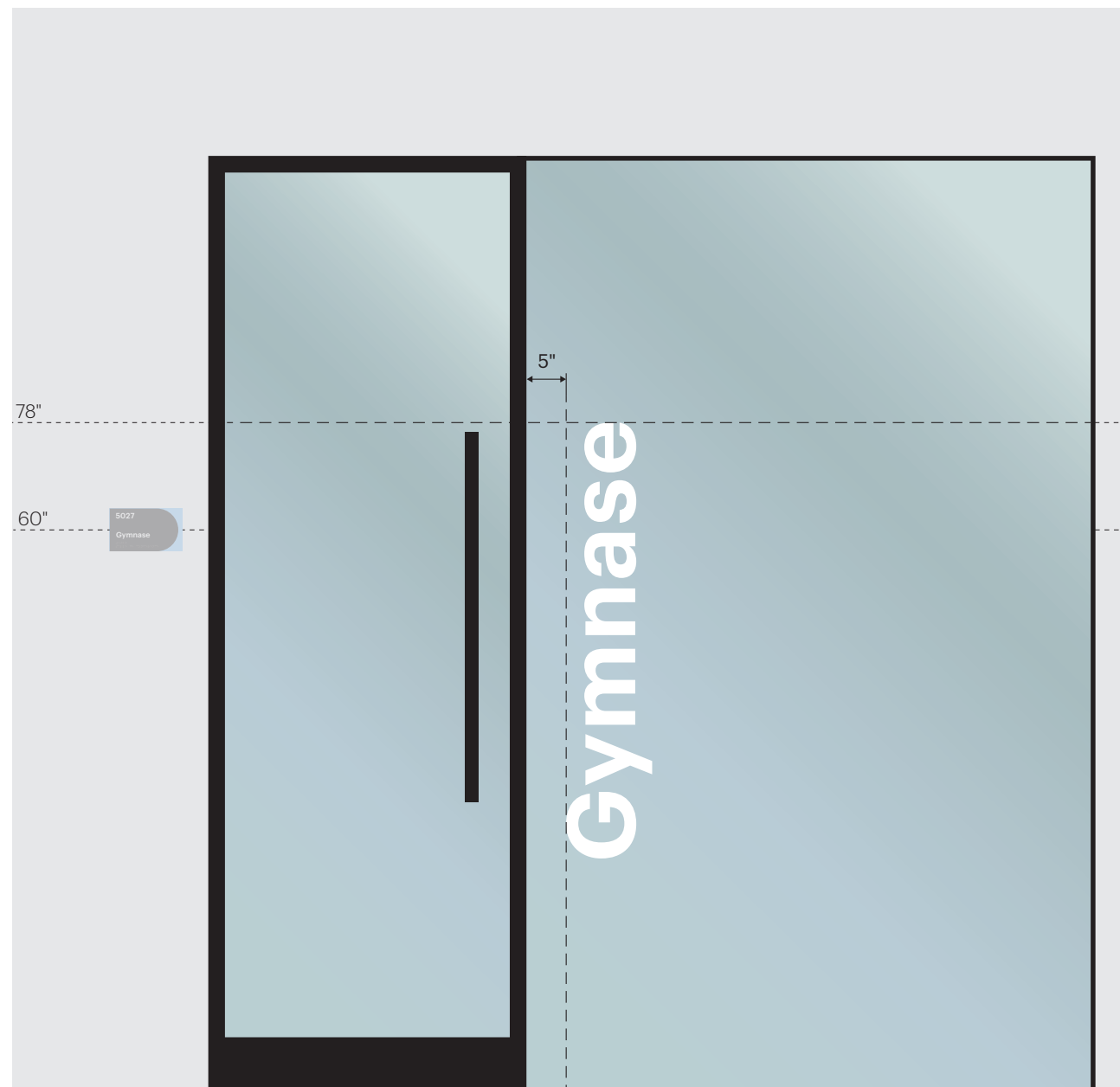


Perspective

Type ISM.V

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

Intervention de lettrage en vinyle découpé sur vitre - grand format



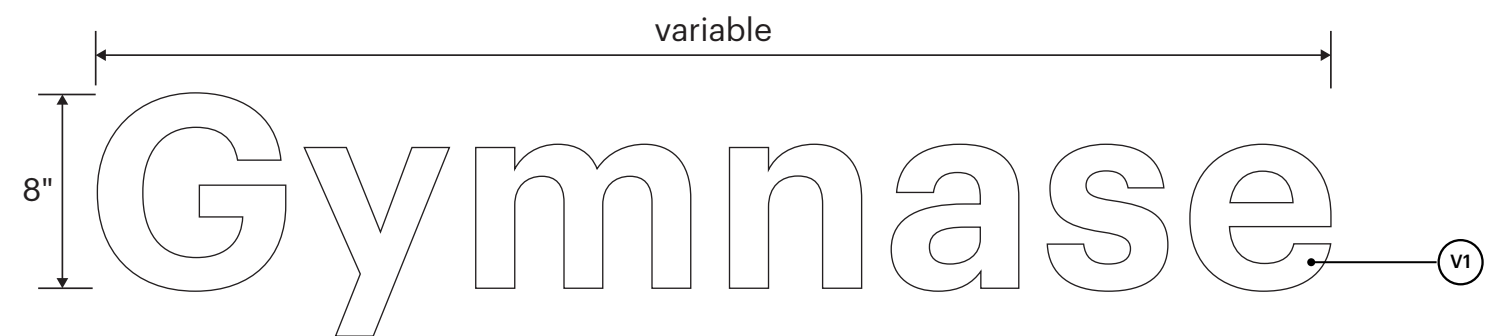
ISM.V - Dimensions variables

Description technique sommaire

- Lettrage découpé à la forme sur vinyle blanc installé en première surface

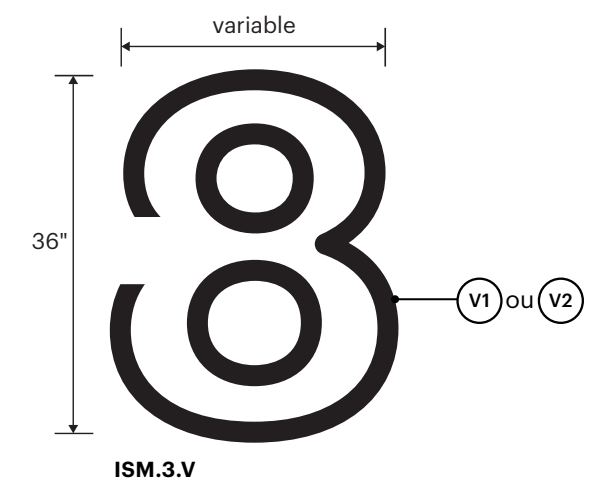
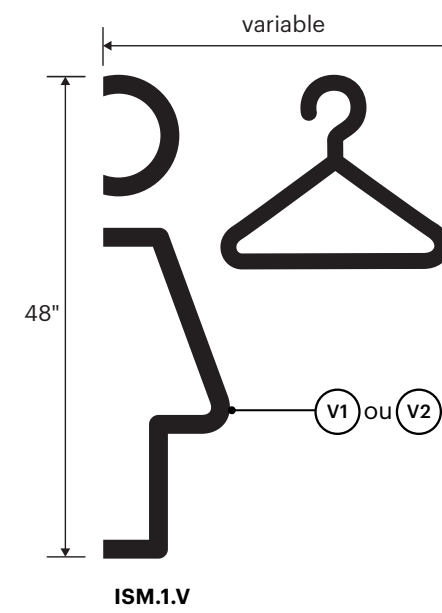
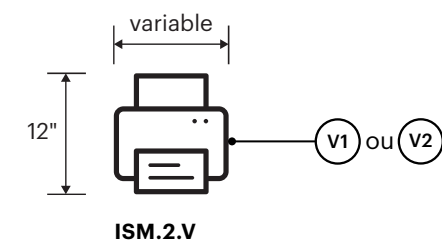
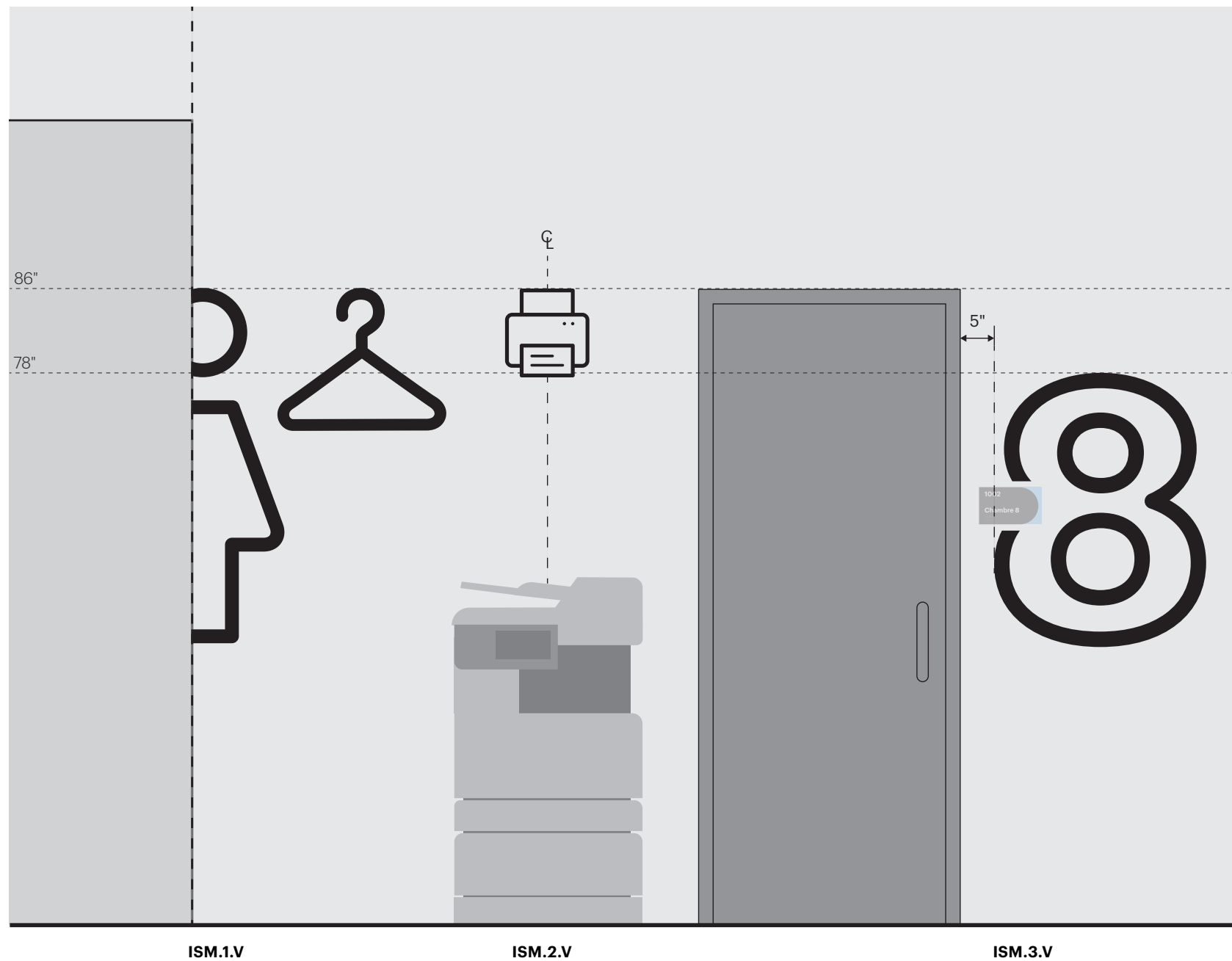
Règles de positionnement et d'implantation

- Aligner le haut à 78" du sol et espacer à 5" du cadre de la cloison vitrée ou selon contraintes architecturales
- Cet élément doit toujours être accompagné d'une identification de local - mural avec braille (ILMB) installée sur la paroi adjacente de la porte



Types ISM.1.V - ISM.2.V - ISM.3.V

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

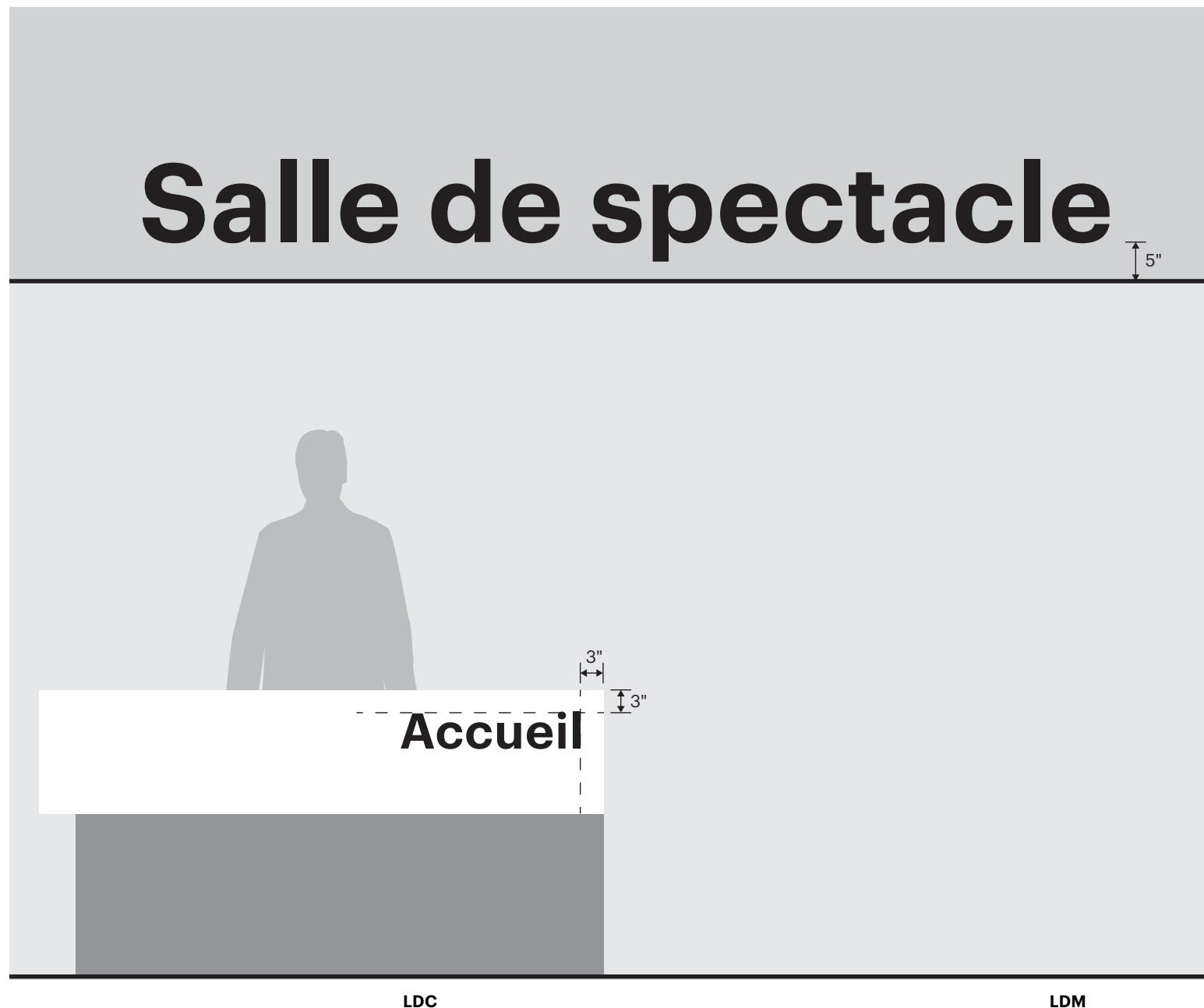


Règles de positionnement et d'implantation

- ISM.1.V : installation du pictogramme côté coupé aligné avec le bord de l'ouverture du mur. Le haut du pictogramme est installé à 86" du sol
- ISM.2.V : installation du haut du pictogramme à 86" du sol et centré avec l'équipement
- ISM.3.V : installation des chiffres à droite ou à gauche de la porte selon le contexte architectural (prioriser l'installation côté poignée) avec le haut du chiffre installé à 78" du sol. De plus, pour les chiffres :
 - 1, 6 et 9 : installé à 6" du cadre de porte
 - 2, 5 et 8 : installé à 5" du cadre de porte
 - 3, 4 et 7 : installé à 3" du cadre de porte

Types LDC - LDM

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



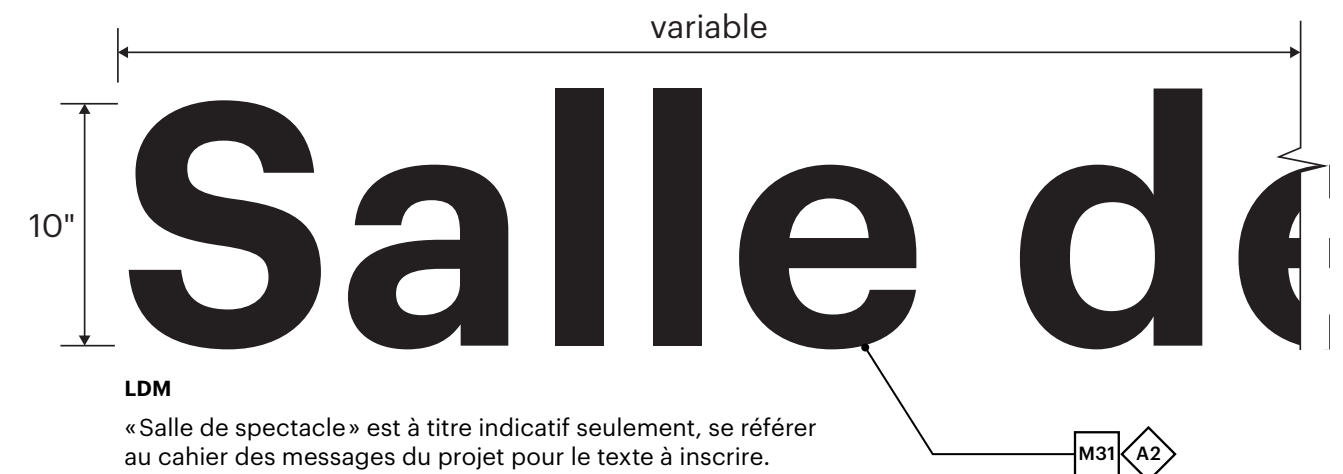
Règles de positionnement et d'implantation

- LDC: Installation des lettres à 3" du haut et à 3" du côté gauche ou droit du comptoir selon la meilleure visibilité
- LDM: Alignement du bas des lettres à 5" du bas de la retombée ou selon les contraintes architecturales



LDC

«Accueil» est à titre indicatif seulement, se référer au cahier des messages du projet pour le texte à inscrire.

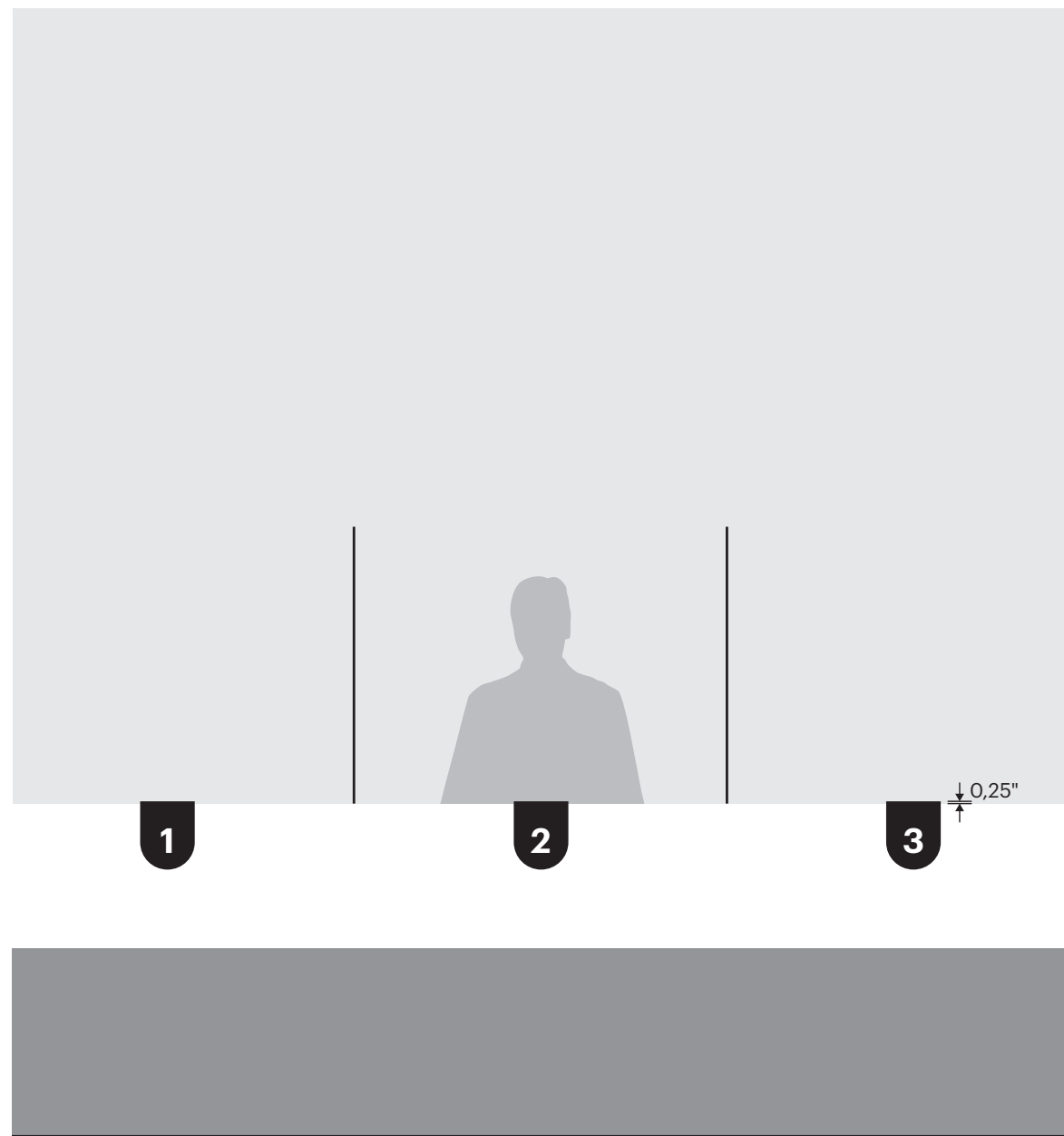


LDM

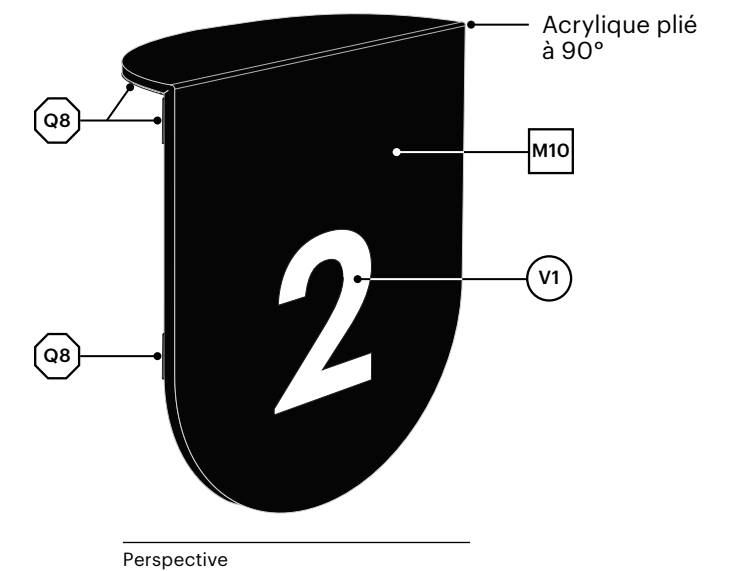
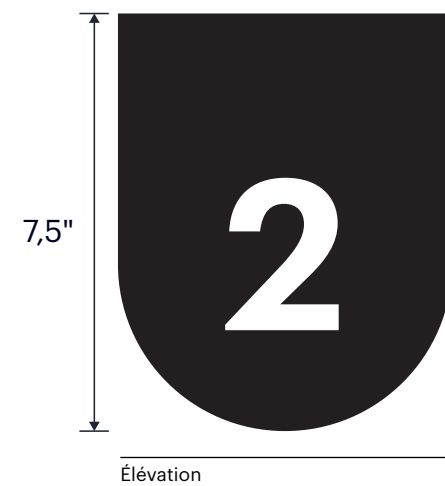
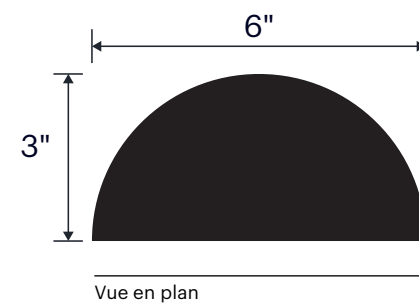
«Salle de spectacle» est à titre indicatif seulement, se référer au cahier des messages du projet pour le texte à inscrire.

Type INC

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



INC

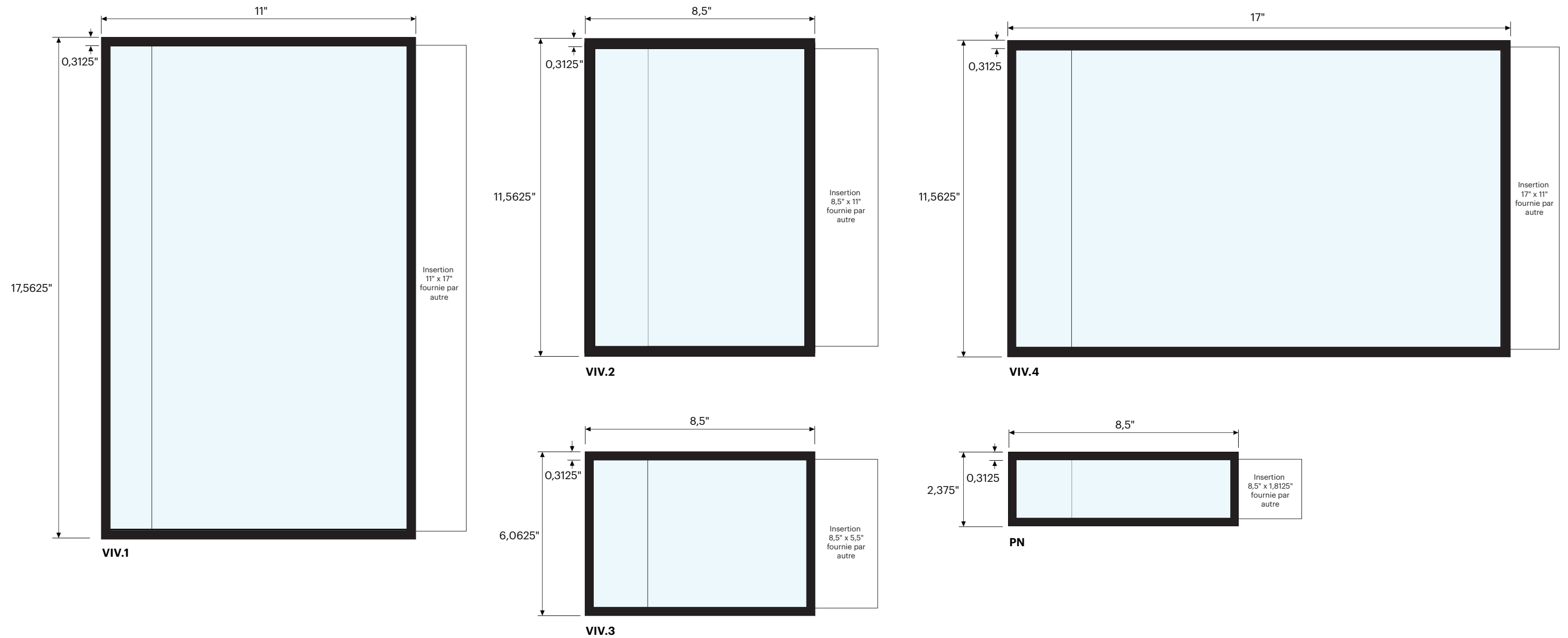


Règles de positionnement et d'implantation

- Installation centrée au poste de travail de la personne derrière le comptoir

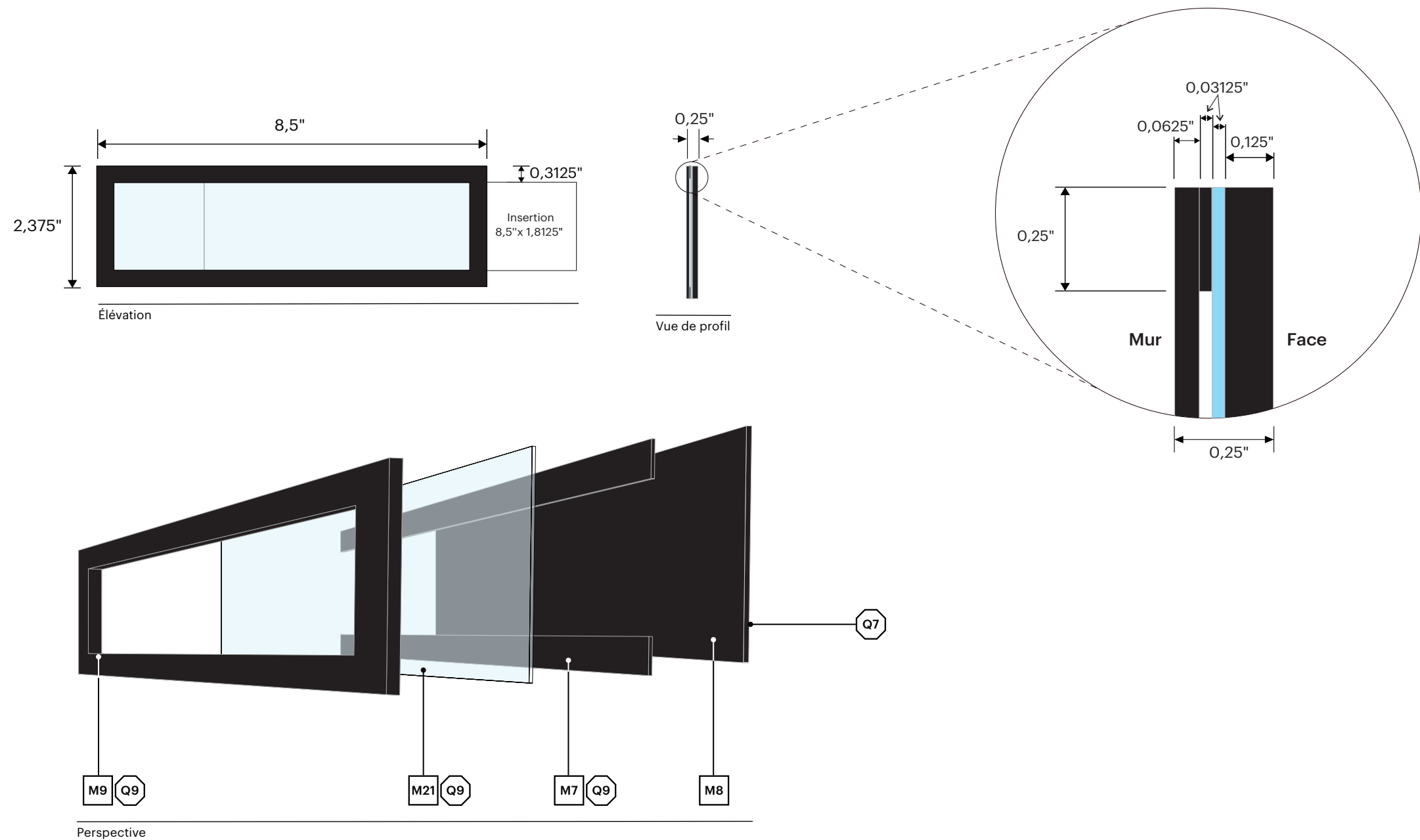
Information variable

Dimensions



Type PN - Information variable

Spécifications

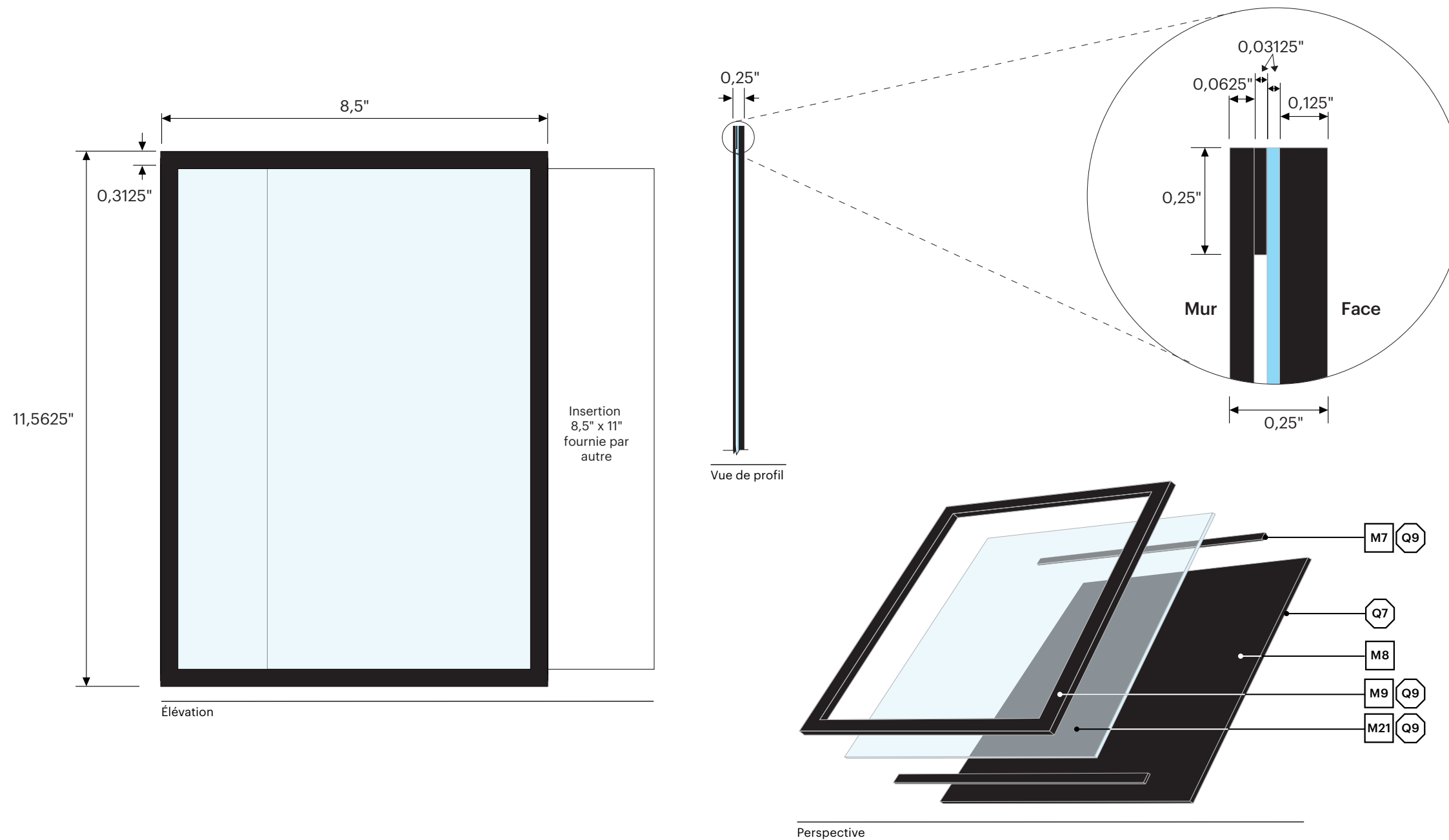


Description technique sommaire

- Chants et découpes non polis
- Face en acrylique noir mat de 0,125" d'épaisseur crevé formant un cadre de 0,3125"
- Espaceurs de 0,25" de hauteur dans le haut et le bas du type PN seulement avec ouverture gauche / droite

Type VIV - Information variable

Spécifications

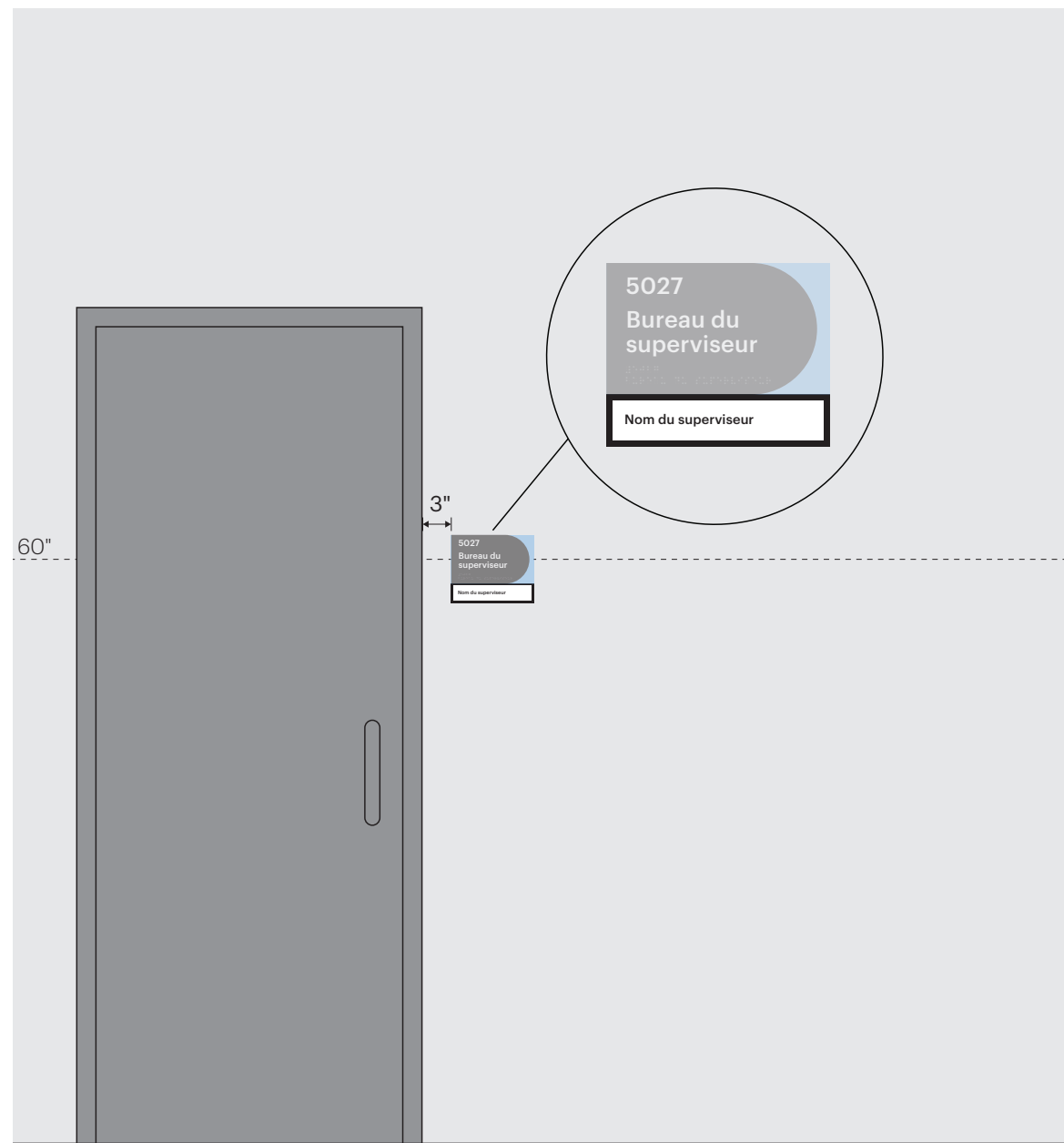


Description technique sommaire

- Mêmes méthodes de fabrication pour les 4 déclinaisons, seule l'installation varie
- Chants et découpes non polis
- Face en acrylique noir mat de 0,125" d'épaisseur crevé formant un cadre de 0,3125"
- Espaceurs de 0,25" de hauteur dans le haut et le bas du type VIV seulement avec ouverture gauche / droite

Type PN - Information variable

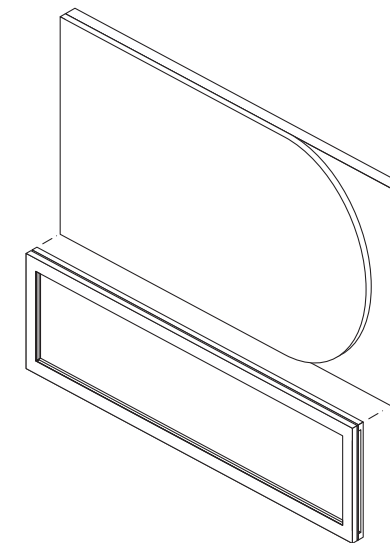
Règles d'implantation



PN - 8,5"x 2,375"



Élévation



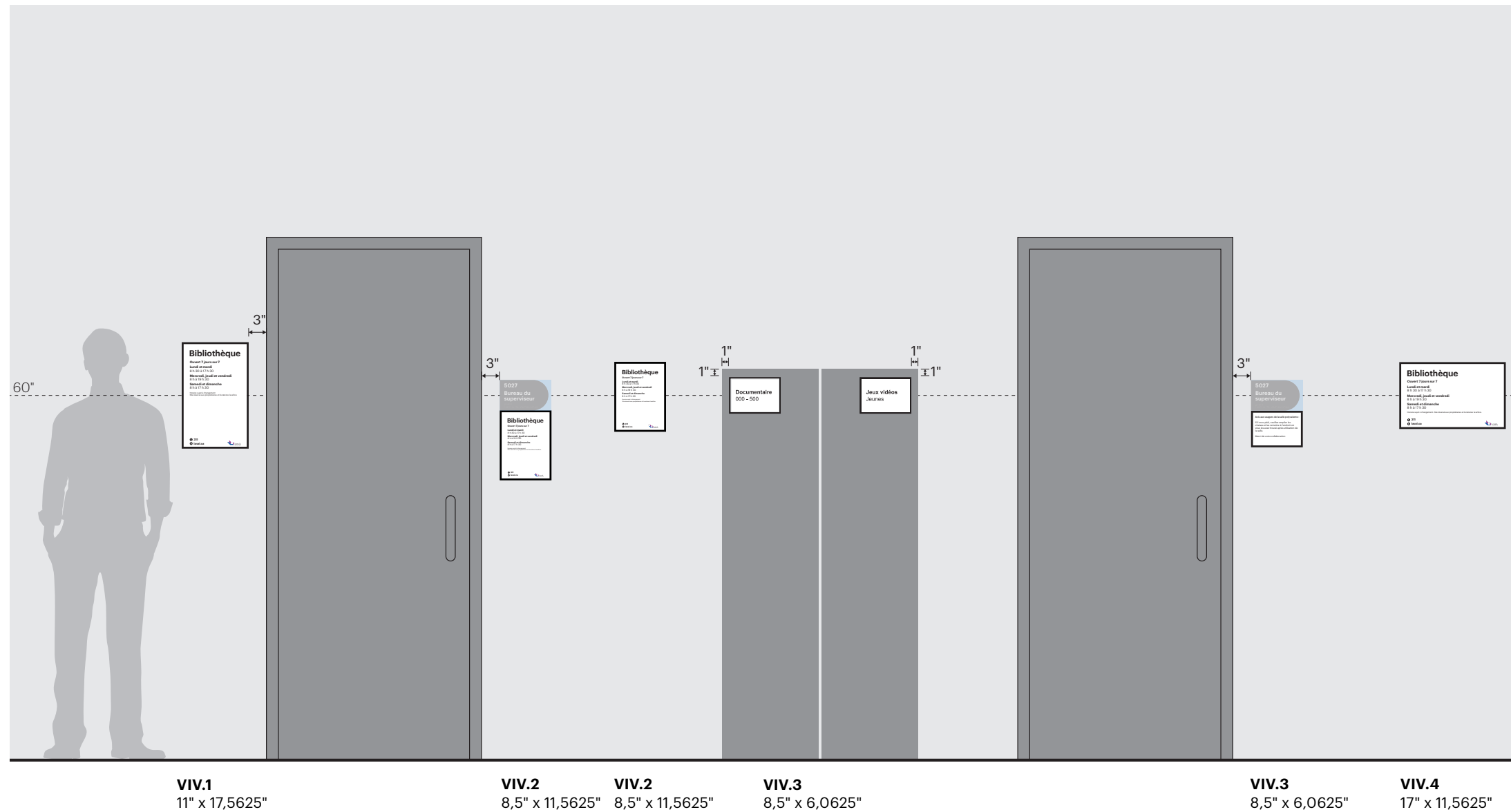
Perspective

Règles de positionnement et d'implantation

- Élément exclusivement utilisé avec le type ILMB
- Installation directement sous le type ILMB en respectant ses règles d'implantation
- Format pour recevoir une insertion papier 8,5" x 1,8125" (1/6 de feuille 8,5" x 11")

Type VIV - Information variable

Règles d'implantation

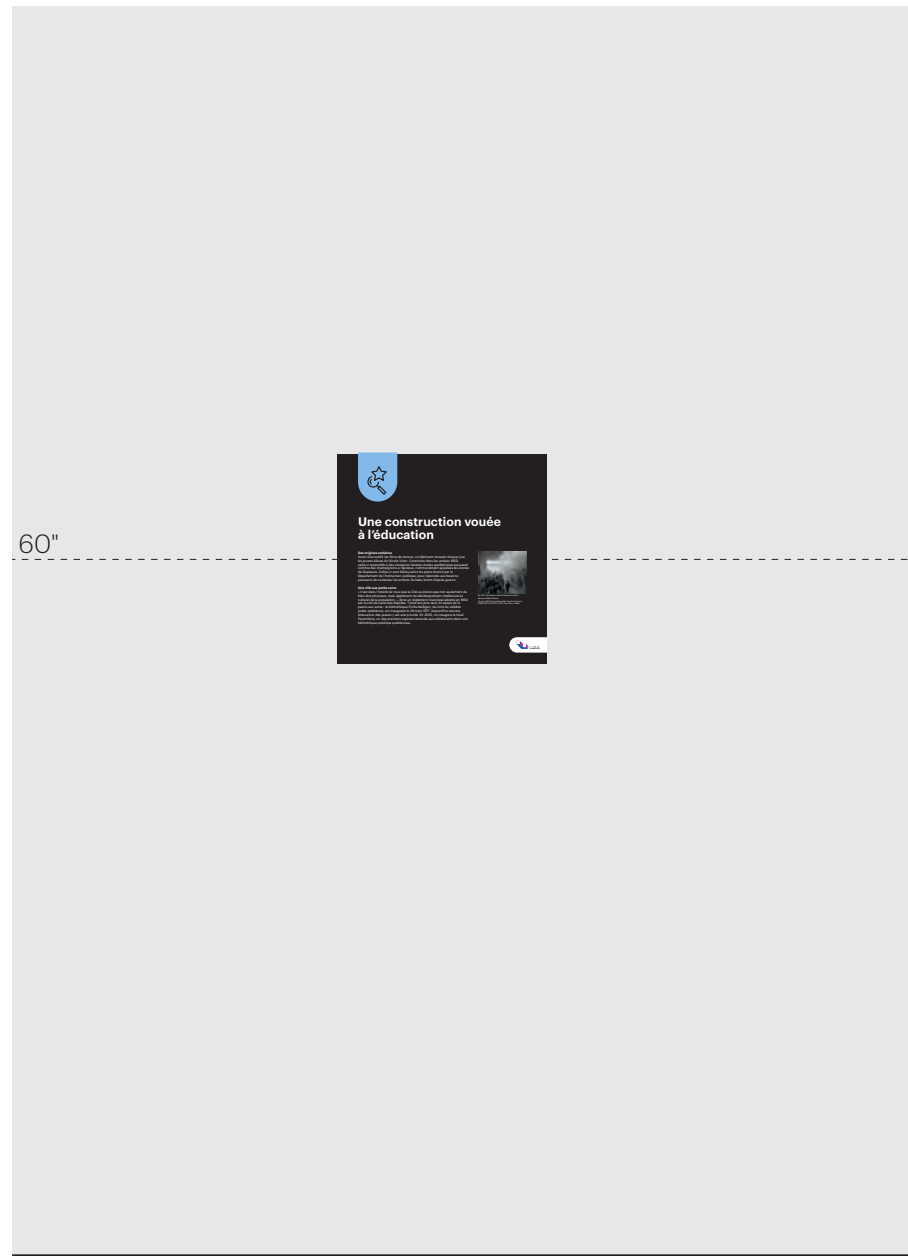


Règles de positionnement et d'implantation

- VIV.1 et VIV.4: installation murale à 60" centre du sol
- VIV.2: installation murale à 60" centre du sol ou directement sous un élément de type ILMB en respectant ses règles d'implantation
- VIV.3: installation sur les extrémités des rayonnages à 60" centre du sol ou directement sous un élément de type ILMB en respectant ses règles d'implantation

Type PIM.1

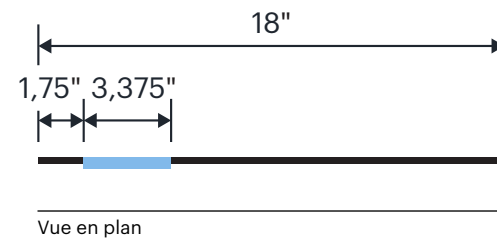
Dimensions, spécifications et règles d'implantation



PIM.1 - 18" x 18"

Règles de positionnement et d'implantation

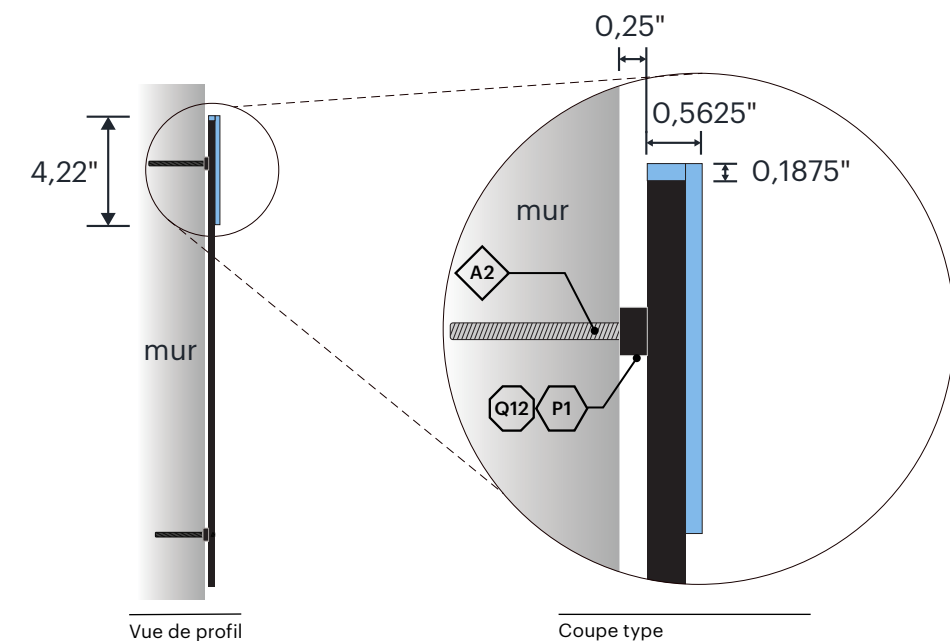
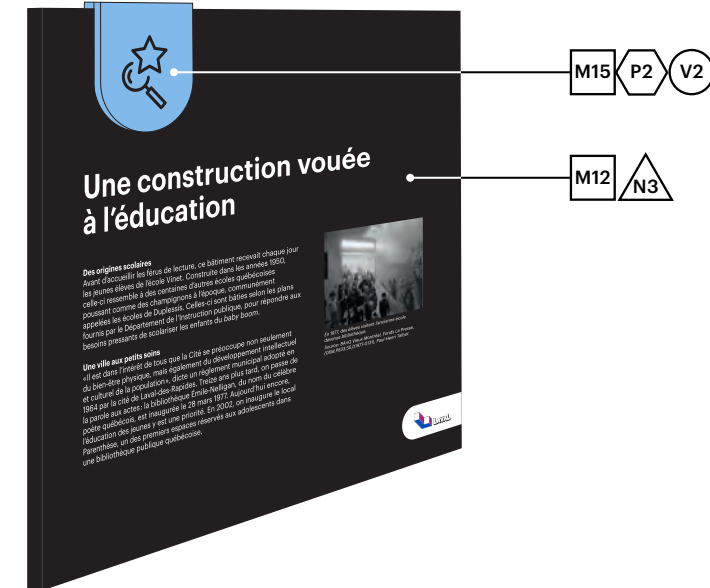
- Installation murale avec le centre du panneau à 60" du sol



Vue en plan



Élévation

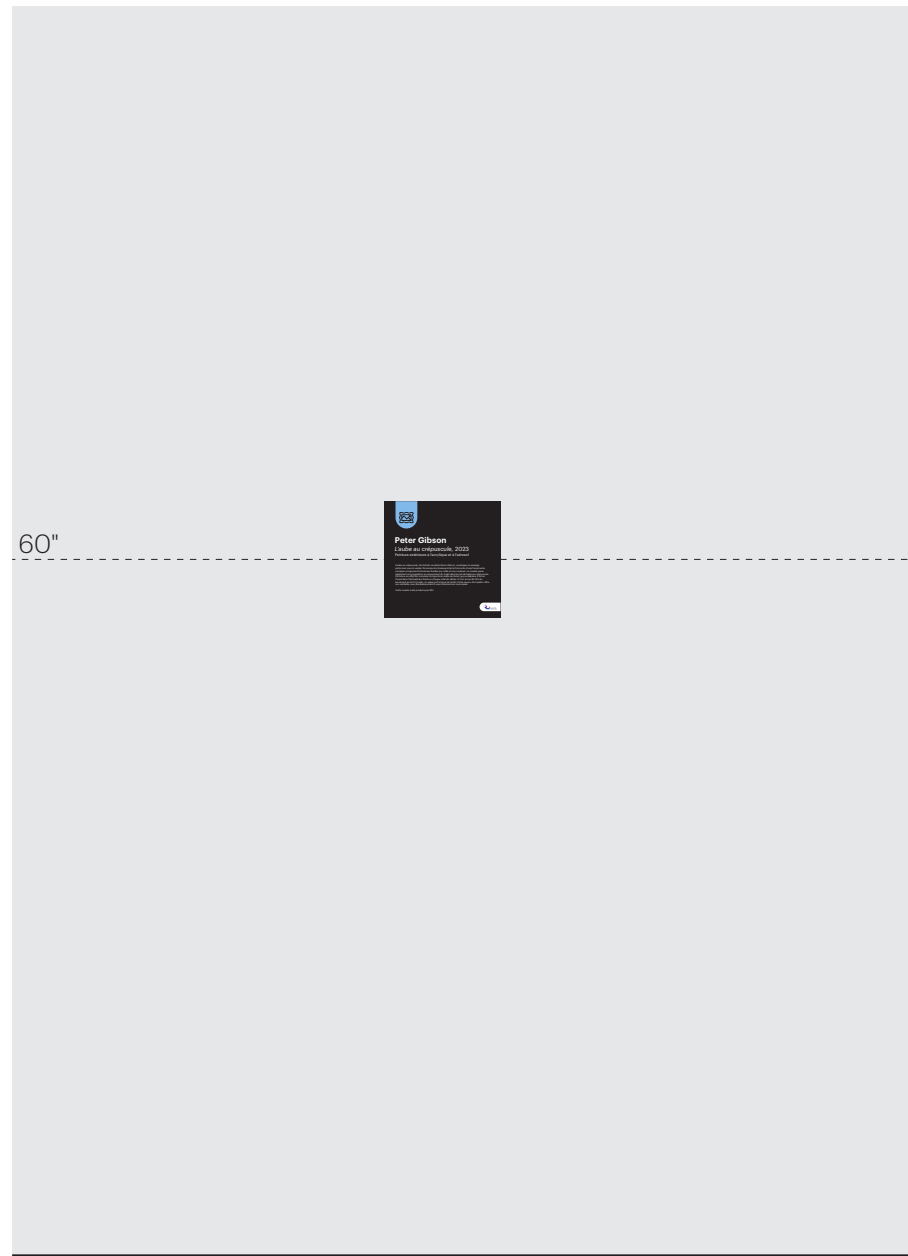


Vue de profil

Coupe type

Type PIM.2

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



PIM.2 - 10" x 10"

Règles de positionnement et d'implantation

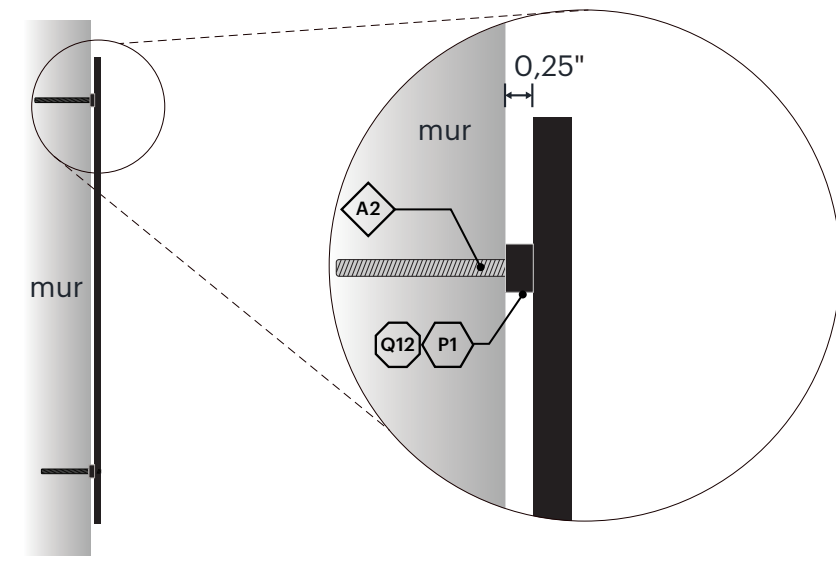
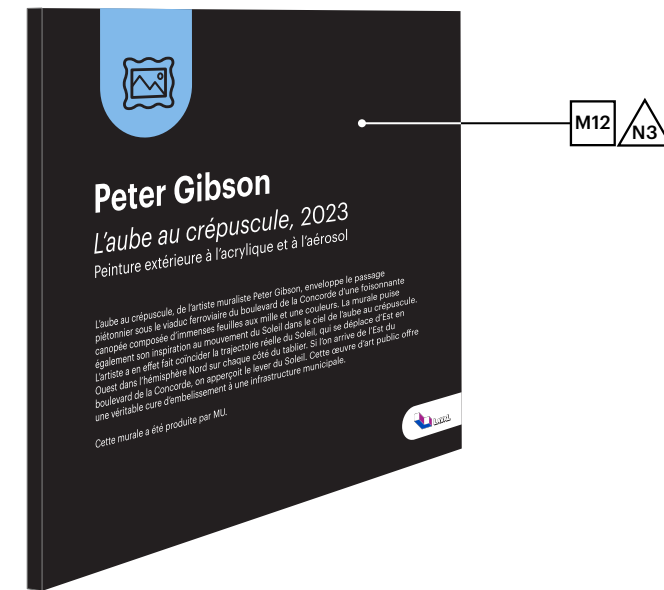
- Installation murale avec le centre du panneau à 60" du sol ou selon contexte architectural



Vue en plan



Élévation

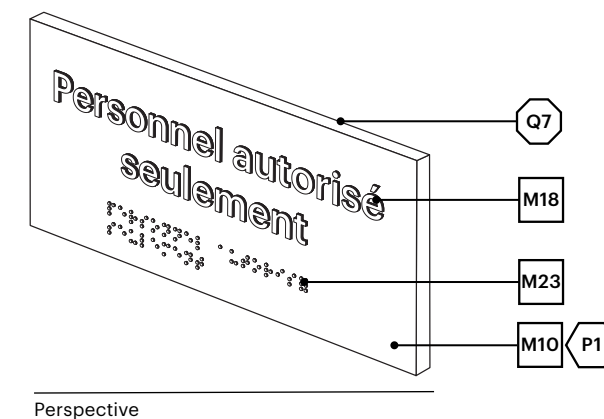
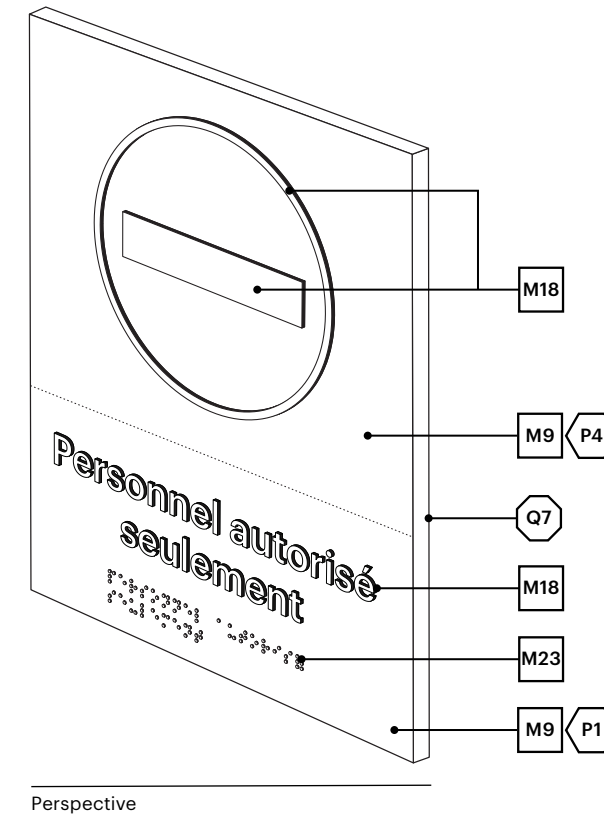
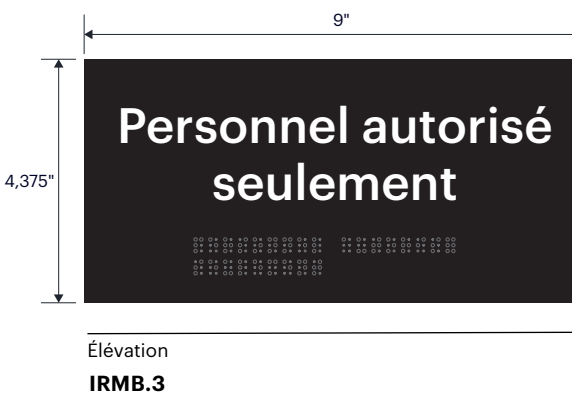
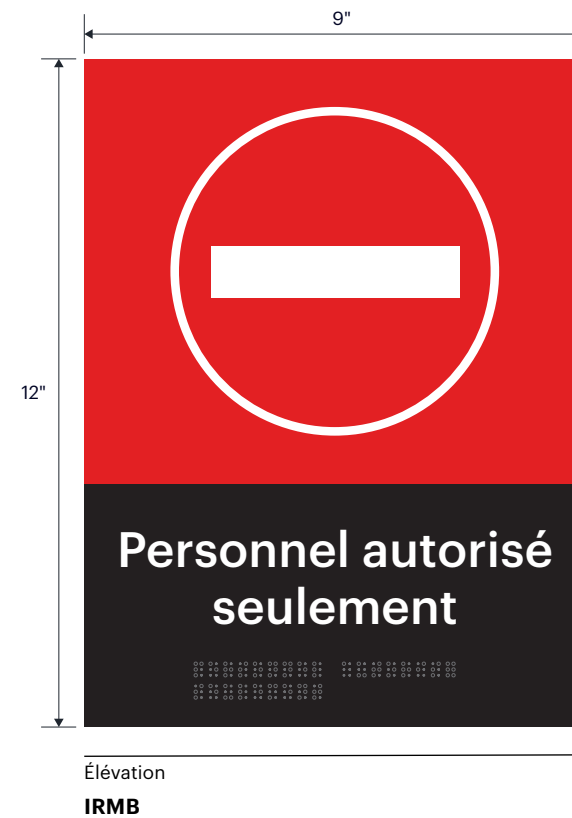
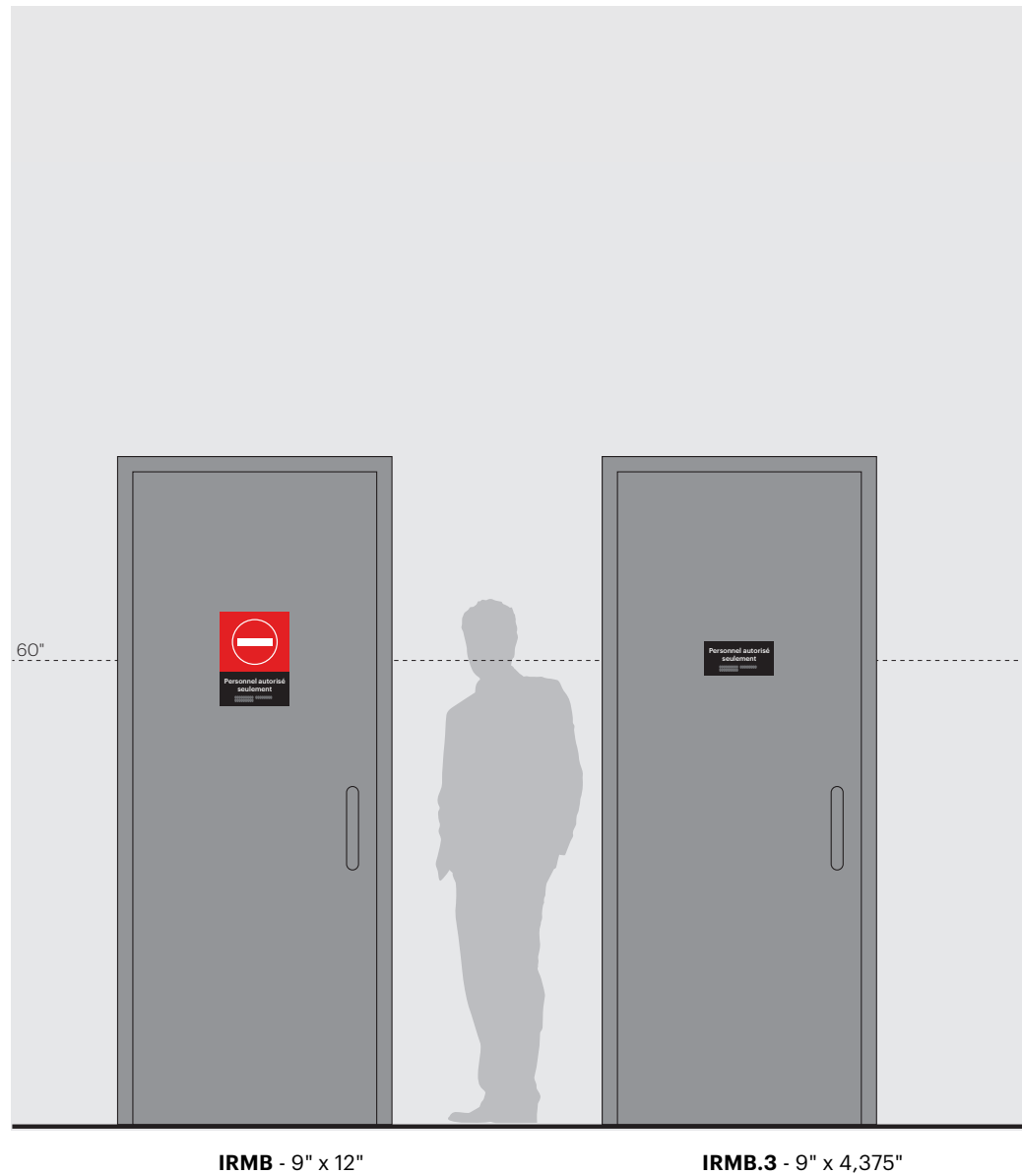


Vue de profil

Coupe type

Types IRMB - IRMB.3

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

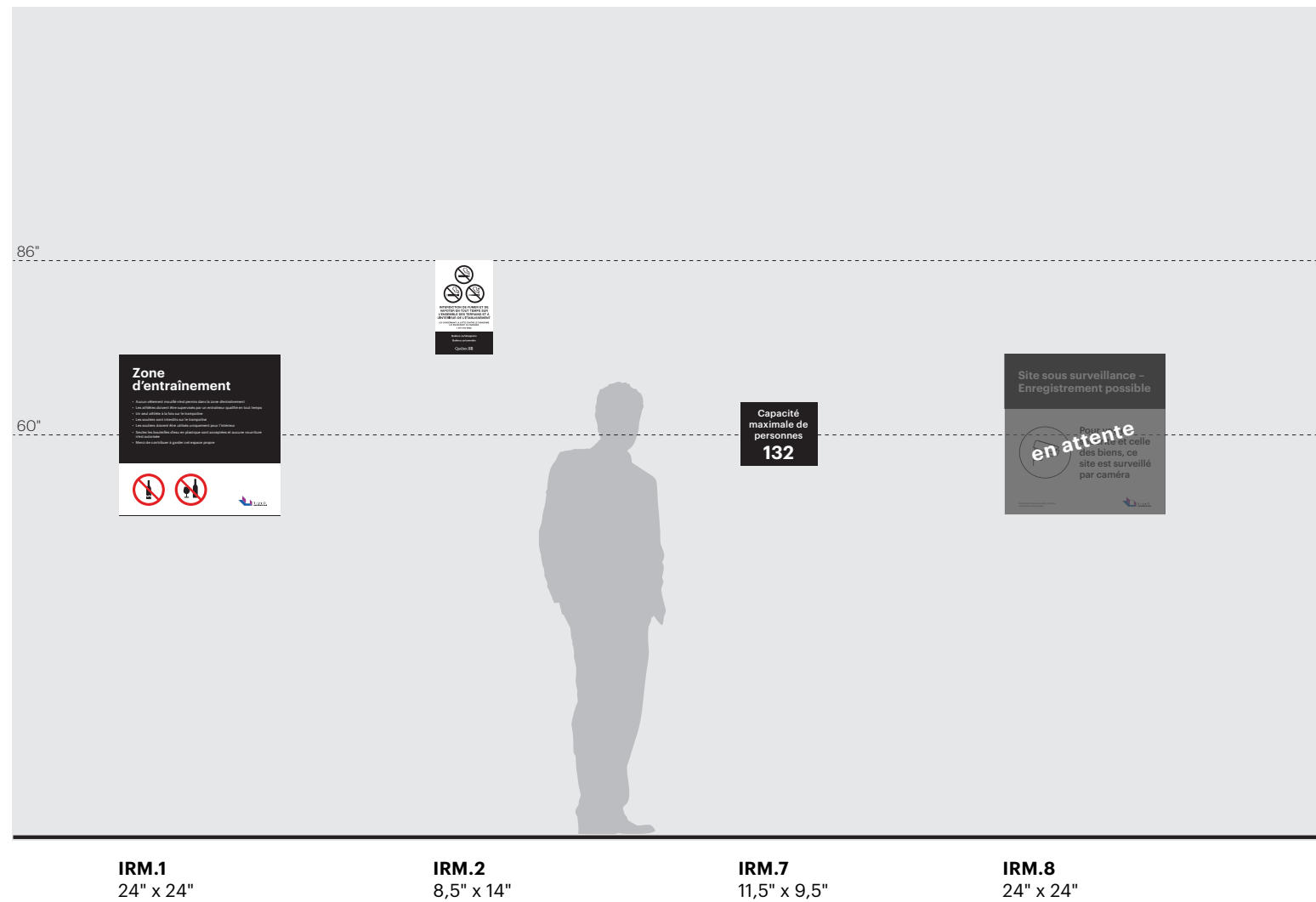


Règles de positionnement et d'implantation

- Pour une installation sur porte, centrer dans la largeur de la porte et positionner le centre de l'élément à 60" du sol

Éléments opérationnels

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



Règles de positionnement et d'implantation

- Pour une installation sur porte, centrer dans la largeur de la porte et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- IRM.2: installation du haut du panneau aligné avec le haut du cadre de porte ou à 86" du sol



Éléments opérationnels

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



IRM.4 - mural
36" x 36"

IRM.5 - mural
48" x 48"

IRM.6 - mural
20" x 14"

IRM.9 - mural
36" x 42"

IRM.10 - mural
48" x 60"

IRM.11 - mural
48" x 64"

Glissade

- Attention, la zone d'arrivée de la glissade est en eau profonde
- Aucune aide flottante n'est autorisée sauf la veste de sauvetage ou le VFI
- Attendre que la zone d'arrivée de la glissade soit libre avant de s'y engager
- Le sauveteur peut en tout temps refuser l'accès à la glissade s'il juge que ce n'est pas sécuritaire

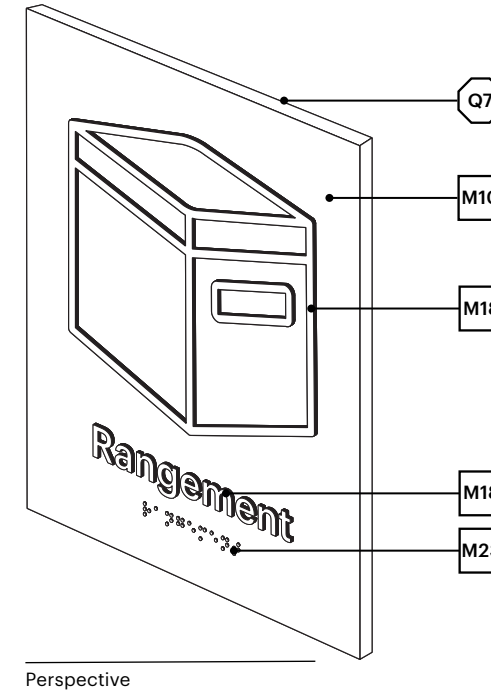
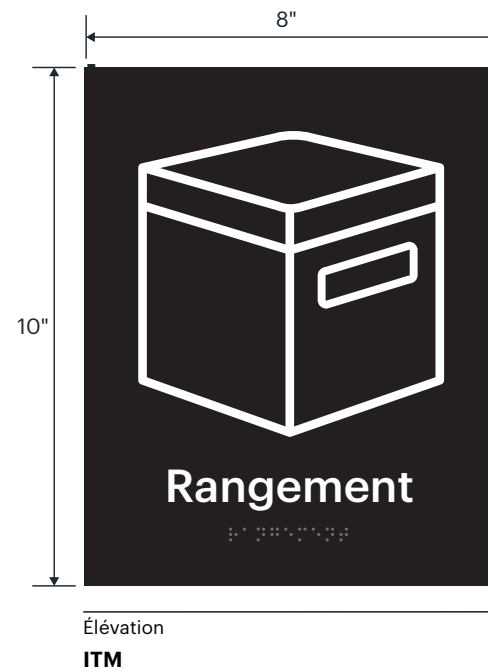
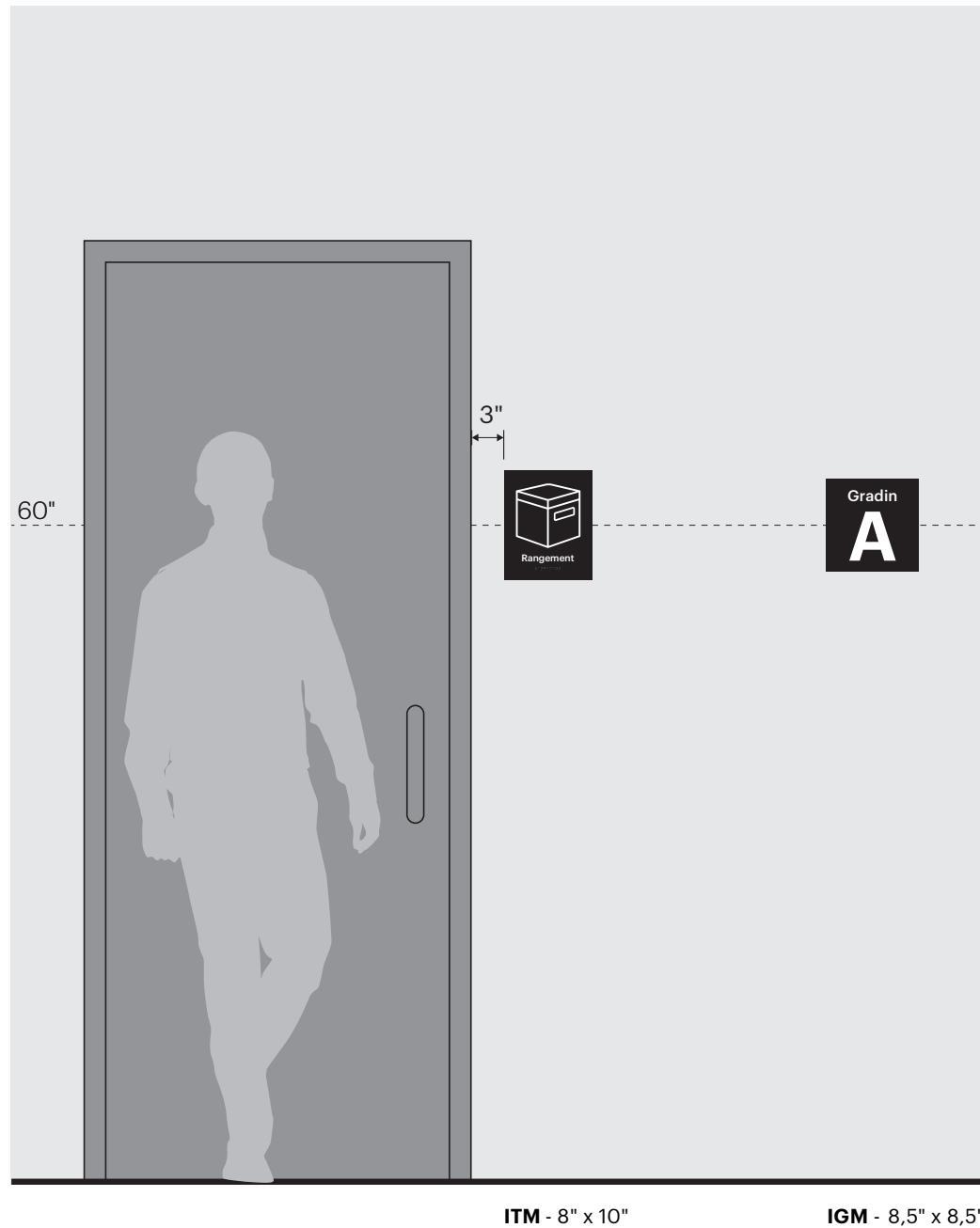


Règles de positionnement et d'implantation

- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l'élément à 60" du sol

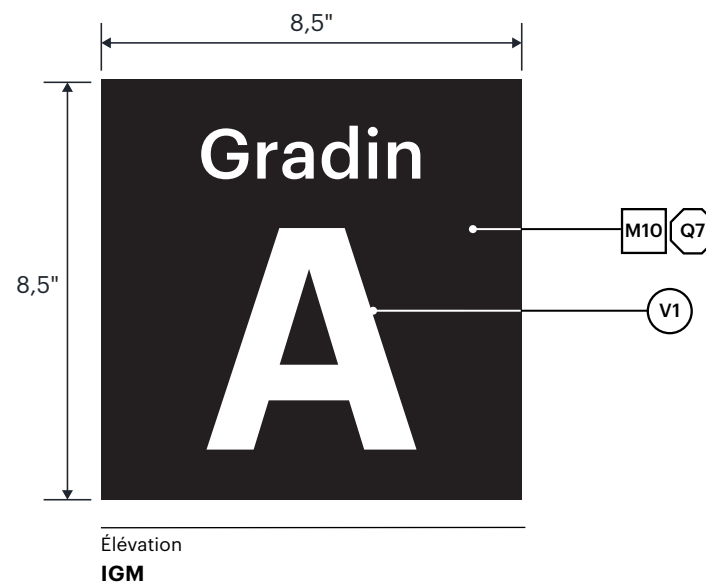
Éléments opérationnels

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



Règles de positionnement et d'implantation

- Installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l'élément à 60" du sol

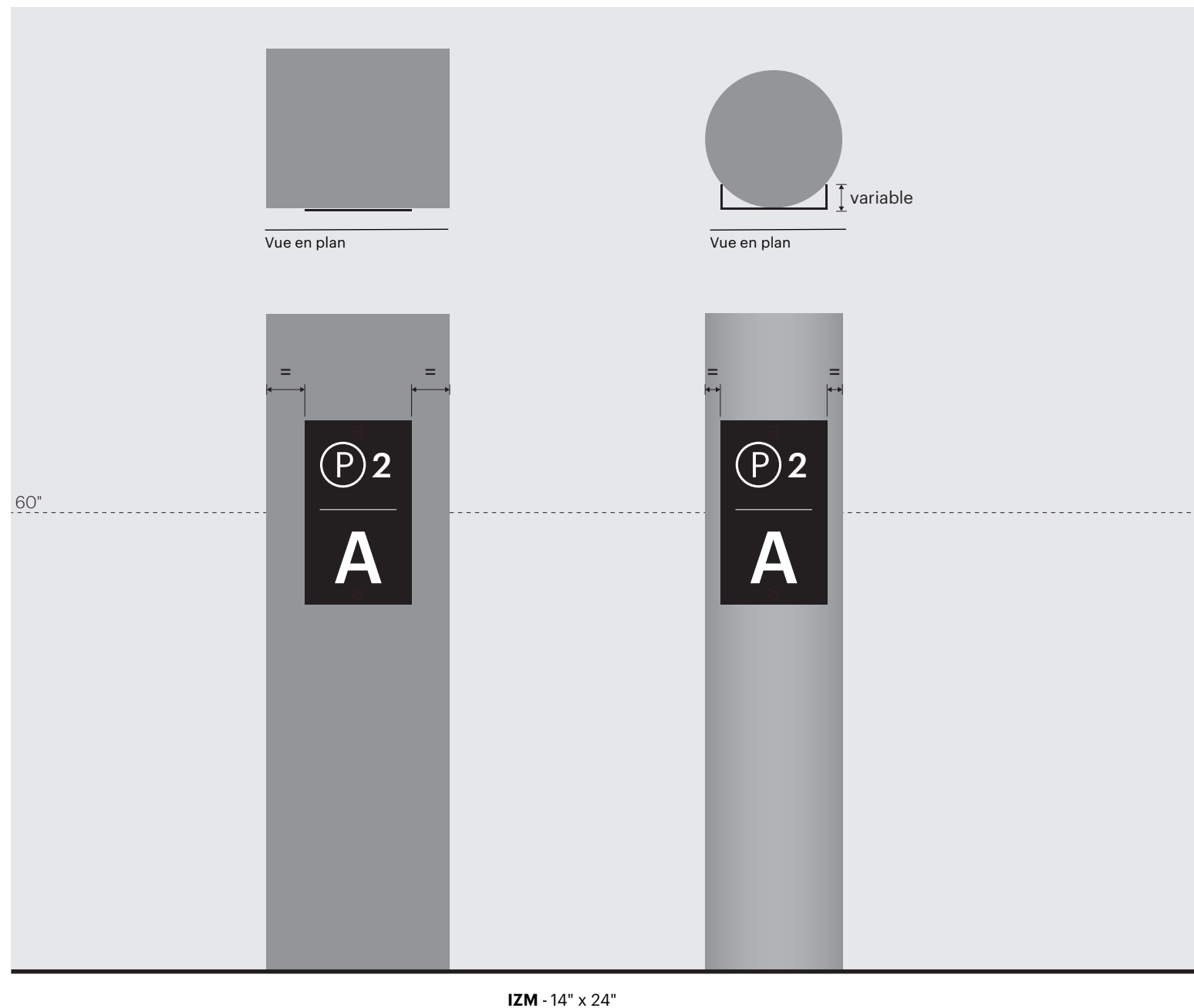


Règles de positionnement et d'implantation

- Aligner selon le contexte architectural et positionner le centre de l'élément à 60" du sol

Type IZM

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

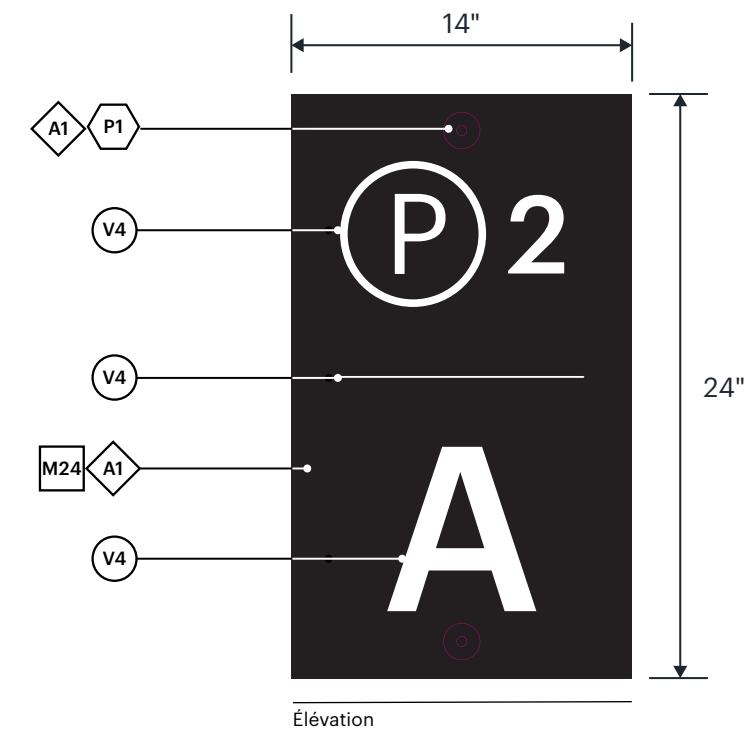


Description technique sommaire

- Plaque de composite de couleur noire requise pour ces panneaux
- Sur colonne ronde: prévoir 2 rabats à 90° de chaque côté de l'élément

Règles de positionnement et d'implantation

- Aligner au centre de la colonne ou selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l'élément à 60" du sol

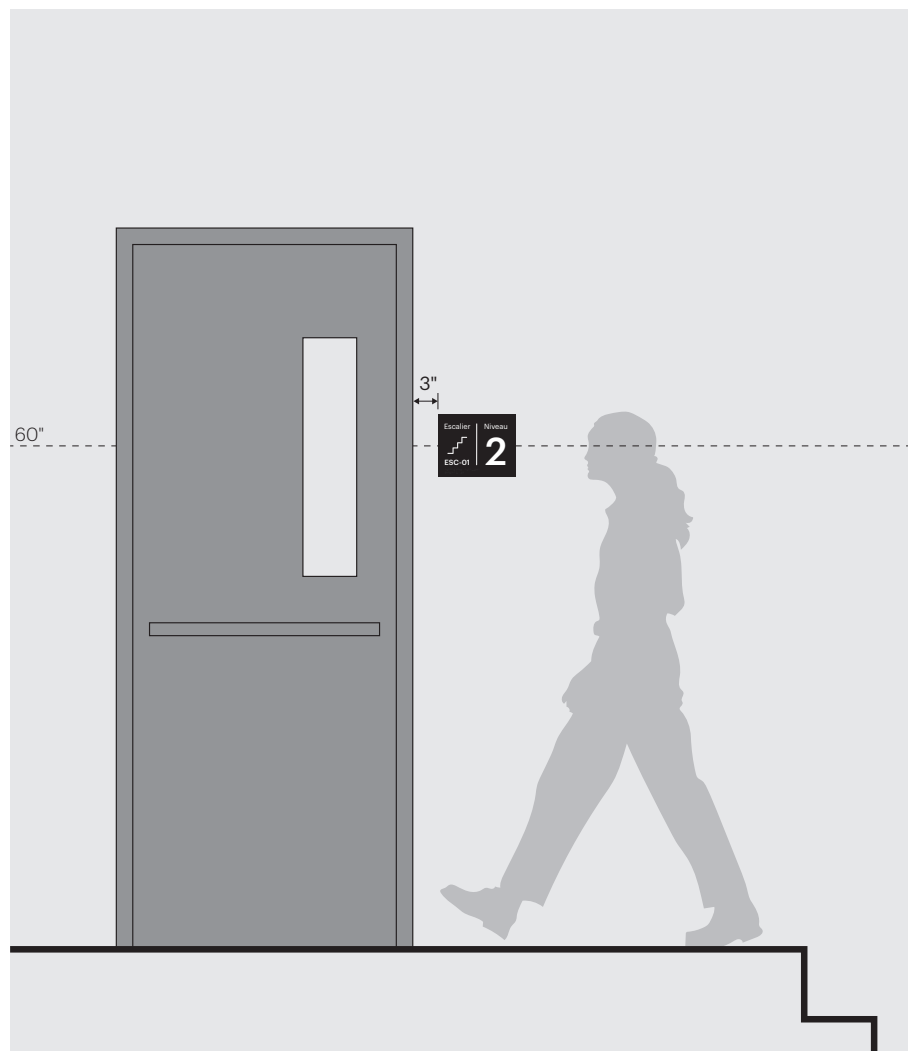


Type IN

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

Règles de positionnement et d'implantation

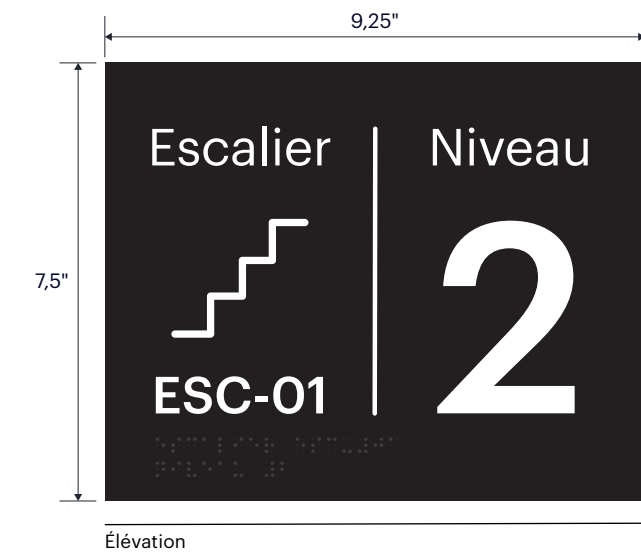
- Installation à l'intérieur et à l'extérieur de la cage d'escalier
- Installation du côté du déclencheur de porte à 3" du cadre avec le centre de l'élément à 60" du sol



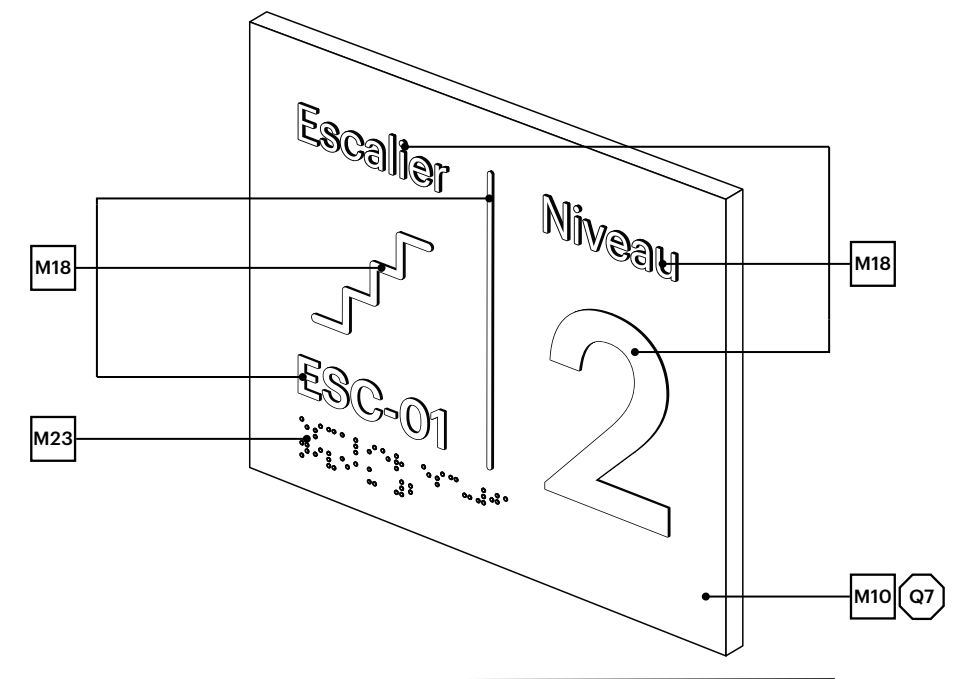
IN - 9,25" x 7,5"
intérieur de la cage d'escalier



IN - 9,25" x 7,5"
extérieur de la cage d'escalier



Élévation



Perspective

Type IN.1

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

Règles de positionnement et d'implantation

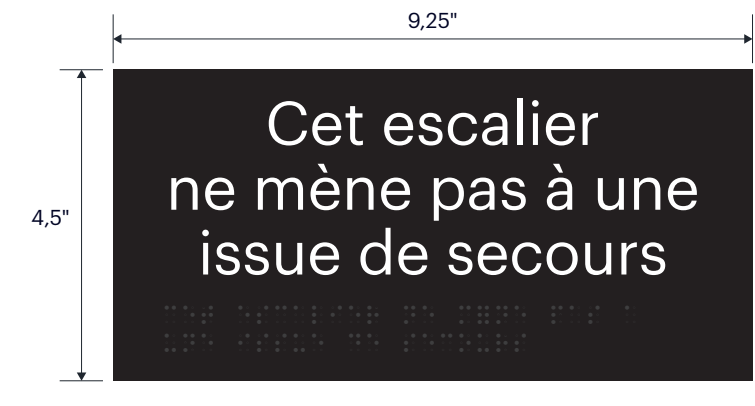
- Installation à l'intérieur et à l'extérieur de la cage d'escalier
- Installation à 3" du cadre, directement sous l'élément IN



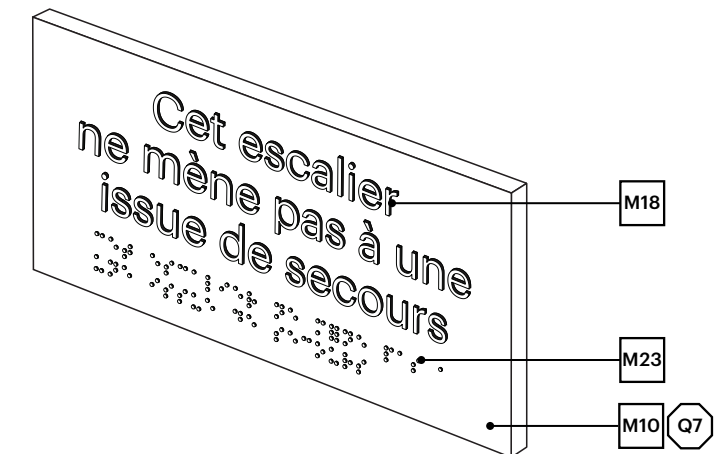
IN.1 - 9,25" x 4,5"
intérieur de la cage d'escalier



IN.1 - 9,25" x 4,5"
extérieur de la cage d'escalier



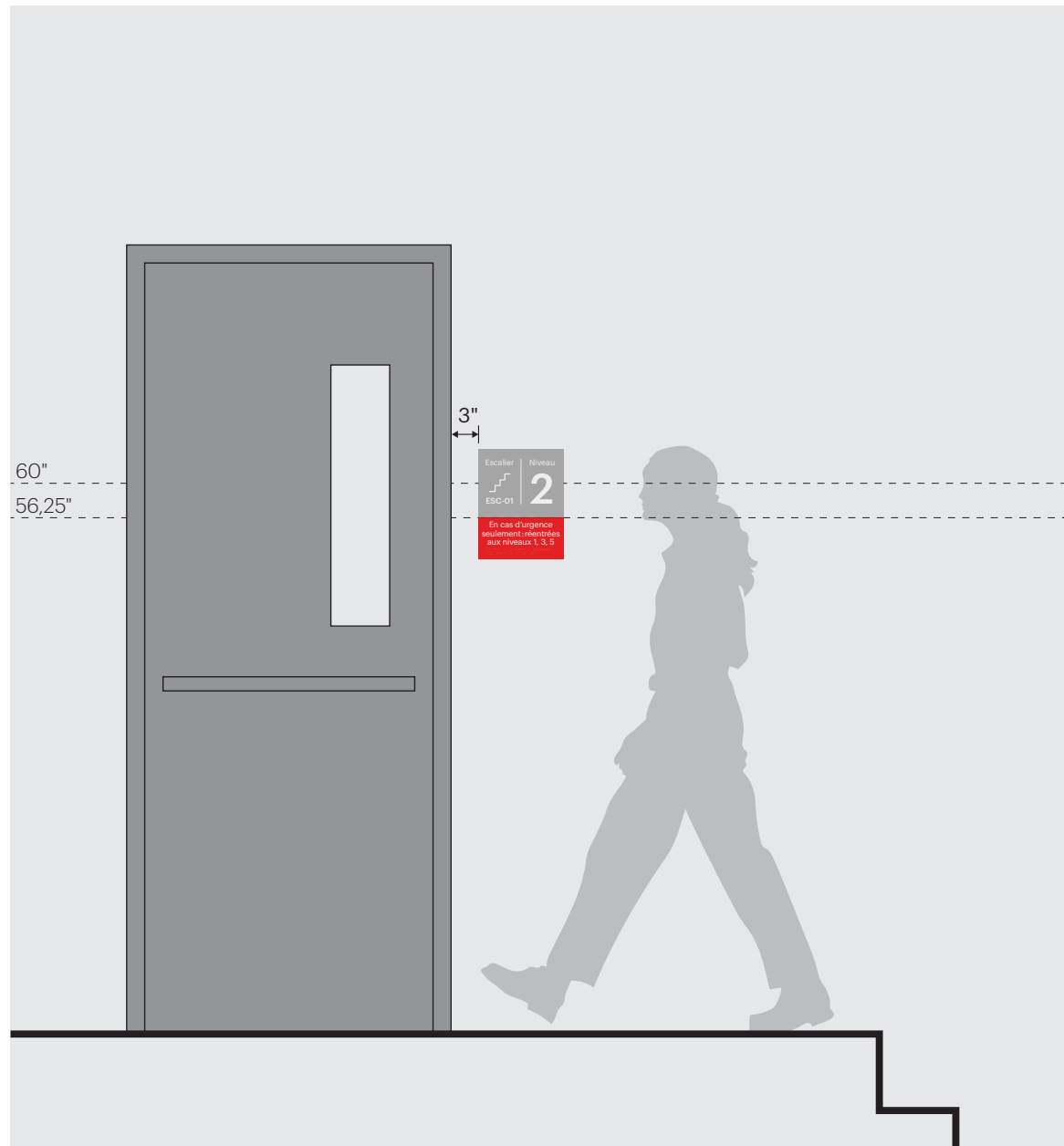
Élévation



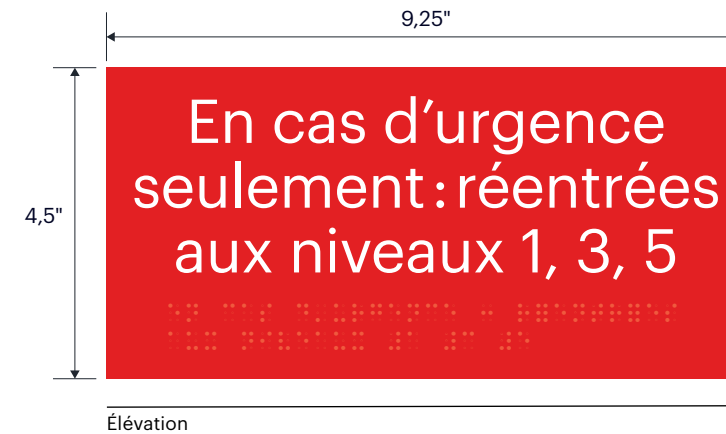
Perspective

Type IN.2

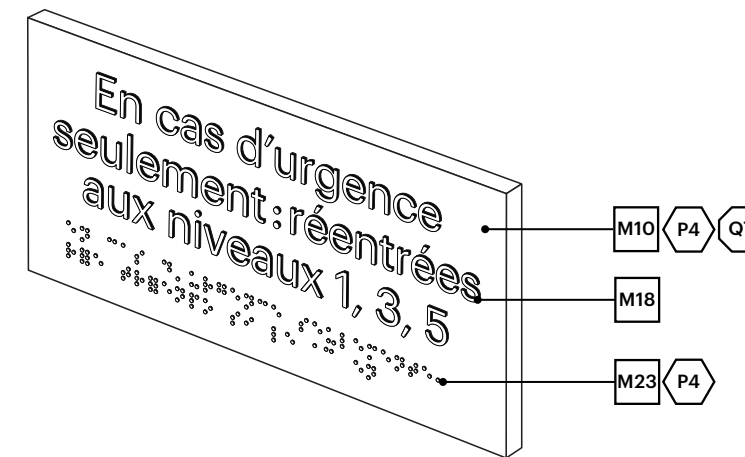
Dimensions, spécifications et règles d'implantation



IN.2 - 9,25" x 4,5"



Élévation



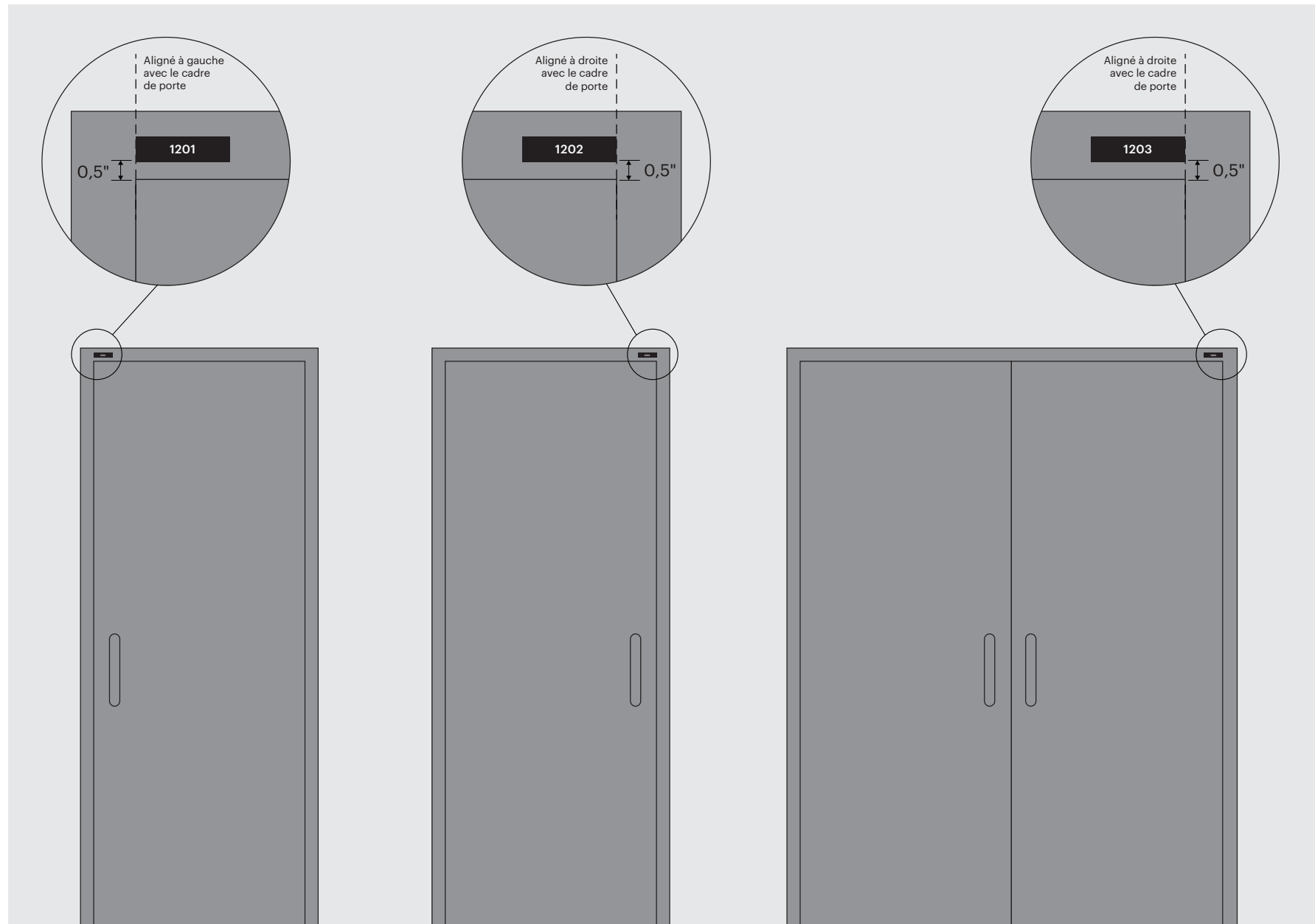
Perspective

Règles de positionnement et d'implantation

- Installation à l'intérieur de la cage d'escalier
- Installation à 3" du cadre, directement sous l'élément IN

Type NT

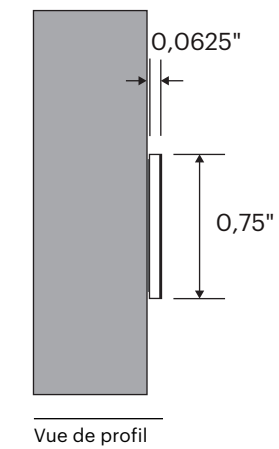
Dimensions, spécifications et règles d'implantation



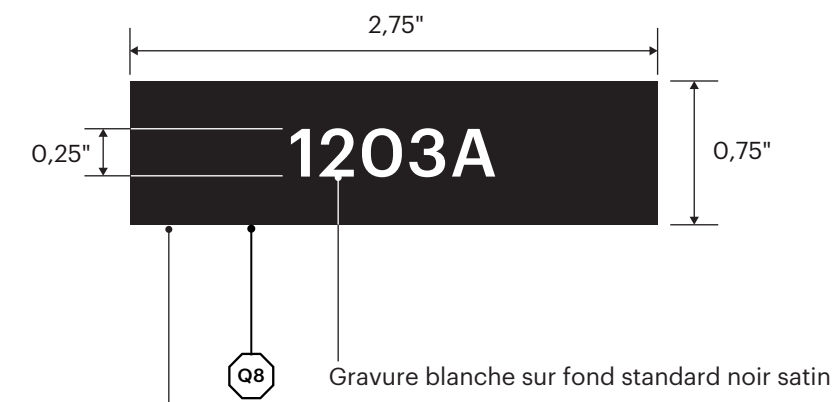
NT - 2,75"x 0,75"

Règles de positionnement et d'implantation

- Installation directement sur le cadre de porte à 0,5" du bas du cadre
- Aligner avec le cadre de porte intérieur, du côté de la poignée



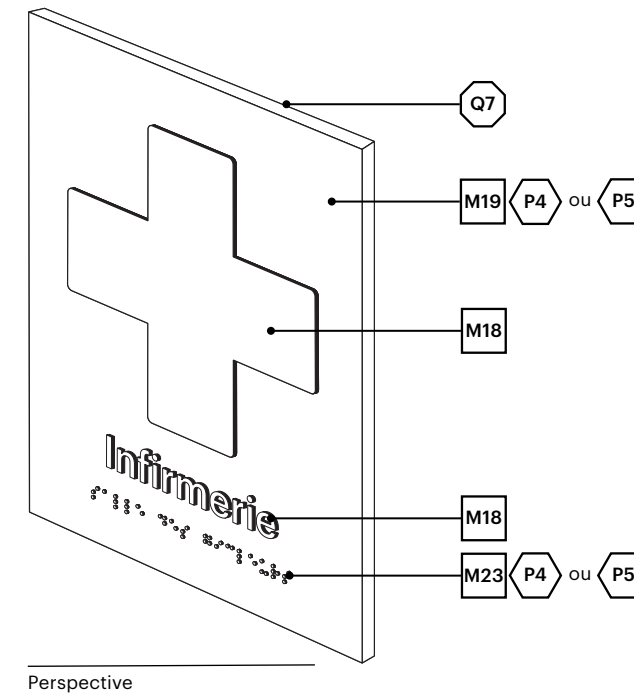
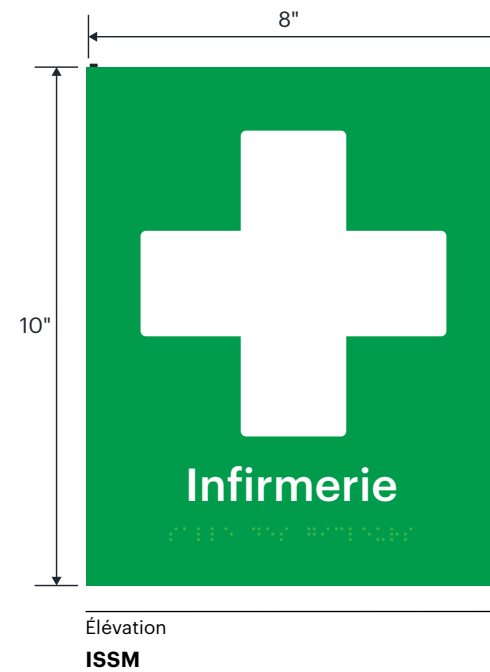
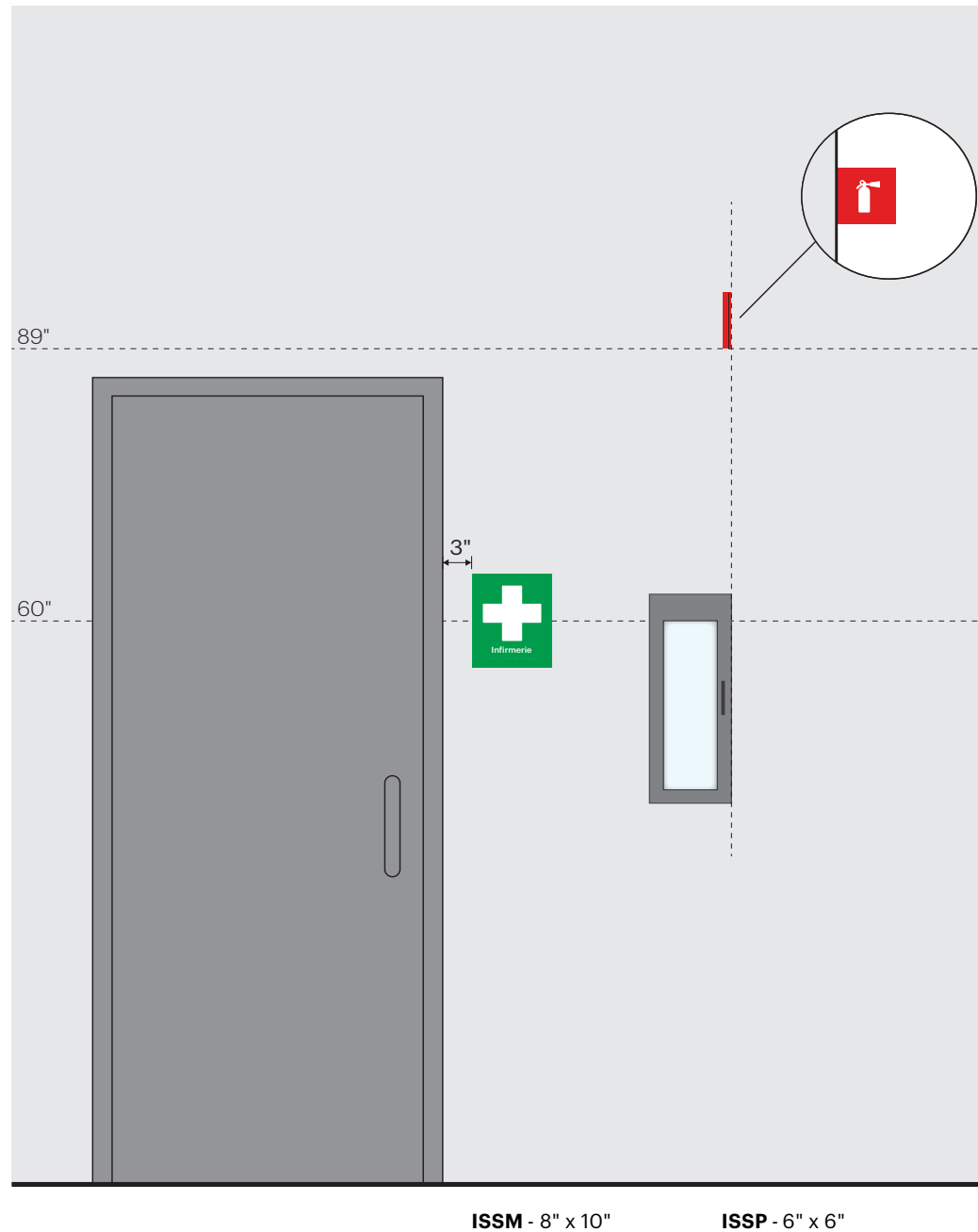
Vue de profil



Plaque Lamicoïde Rowmark Lasermark 1/16"
Couleur standard noir #922-402

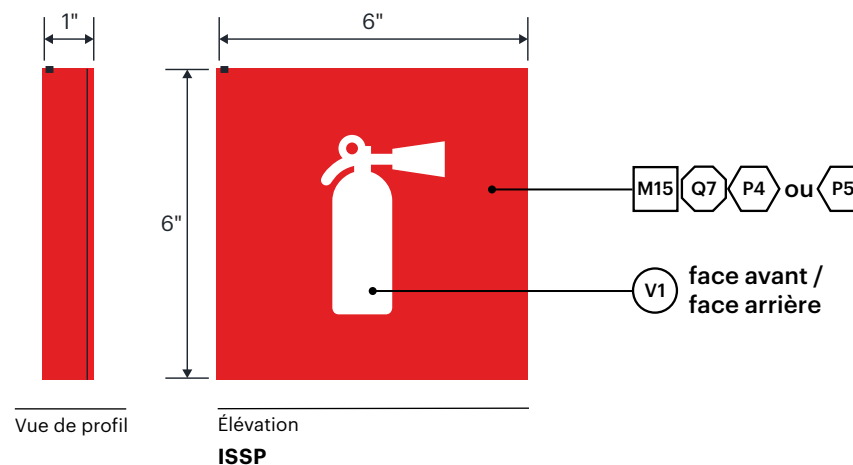
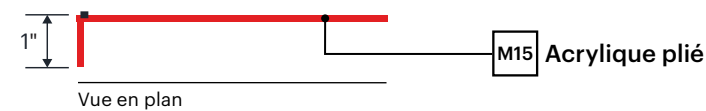
Identification santé sécurité

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



Règles de positionnement et d'implantation murale

- Installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l'élément à 60" du sol



Règles de positionnement et d'implantation en potence

- Installation du ISSP avec le bas du panneau à 89" du sol et aligné à la droite de l'équipement

Types ISU

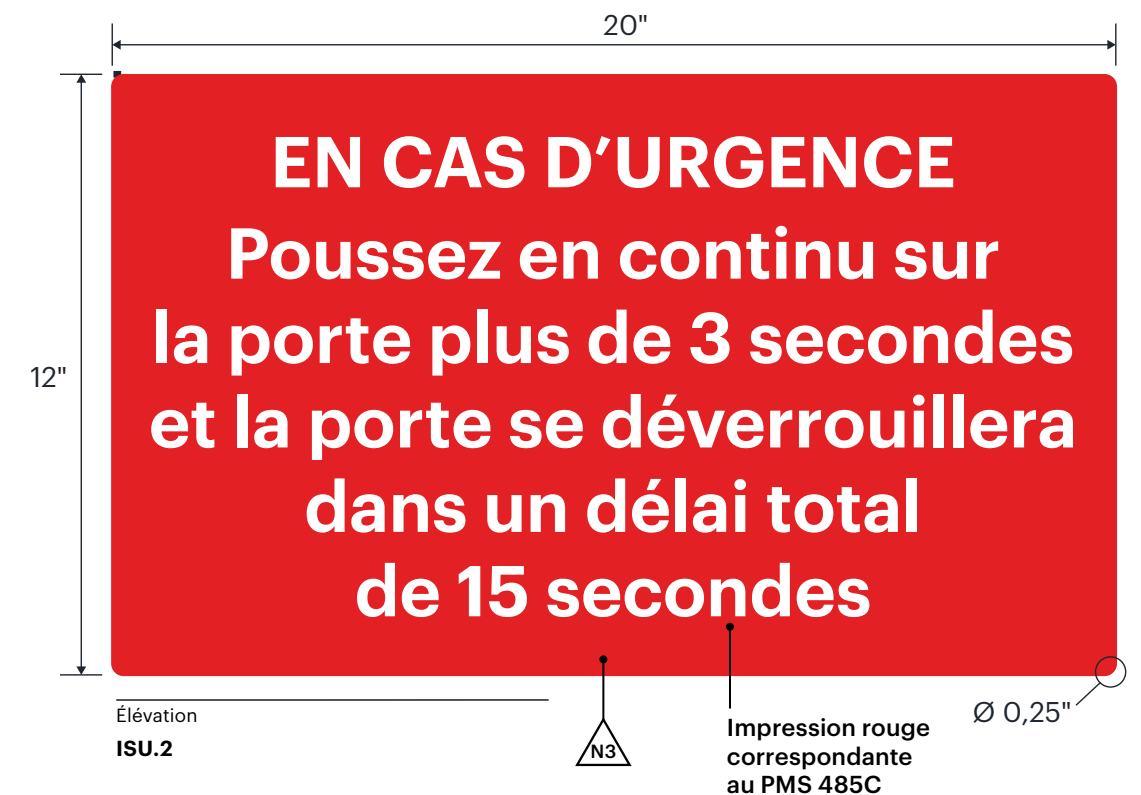
Dimensions, spécifications et règles d'implantation

Description technique sommaire

- Impression sur vinyle coupé au format pour application sur porte

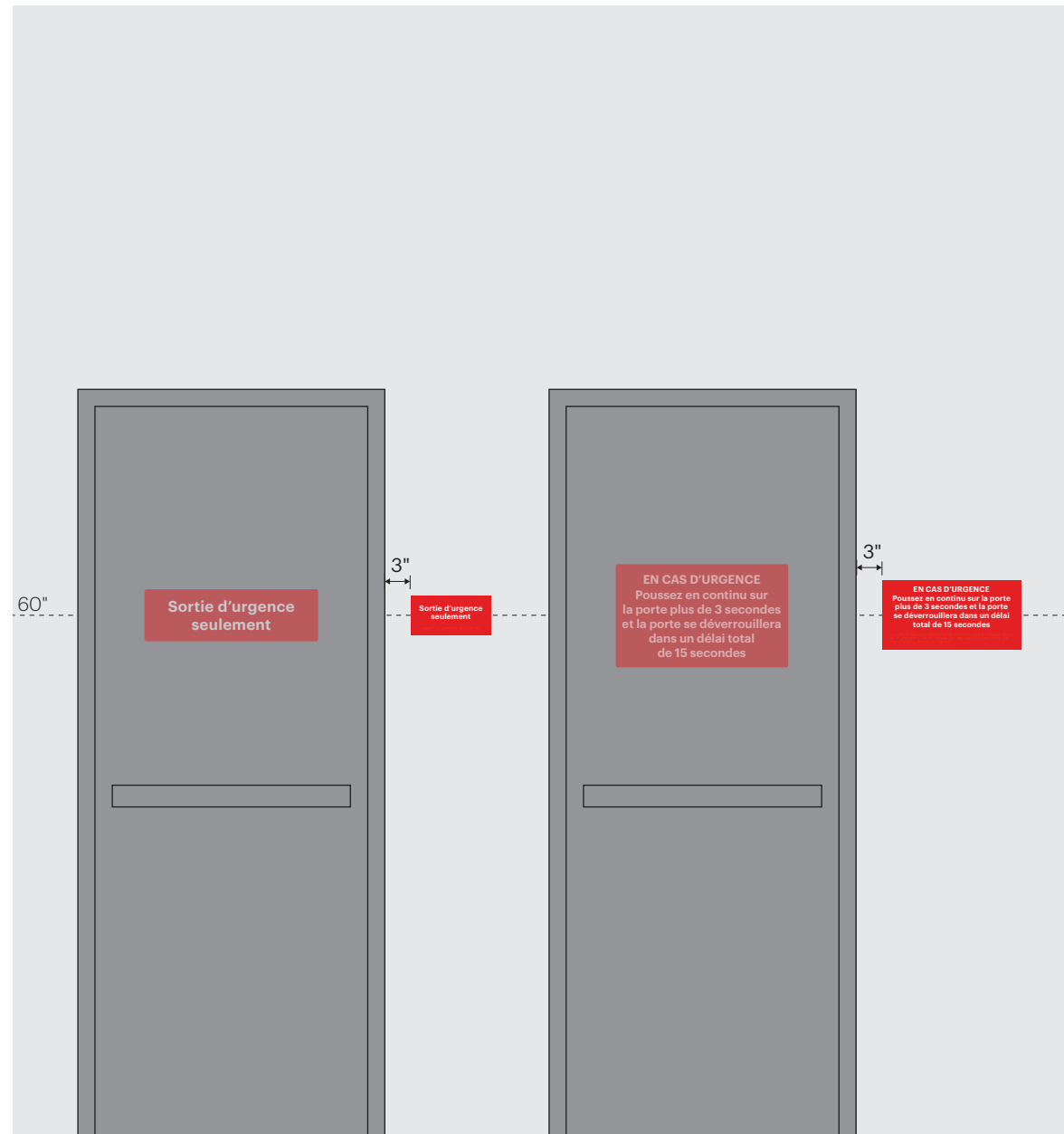
Règles de positionnement et d'implantation

- Pour une installation sur porte, centrer dans la largeur de la porte et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- Pour une installation sur porte avec vitre, centrer dans la largeur de la porte et positionner le centre de l'élément entre la barre anti-panique et la vitre



Types ISUB

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

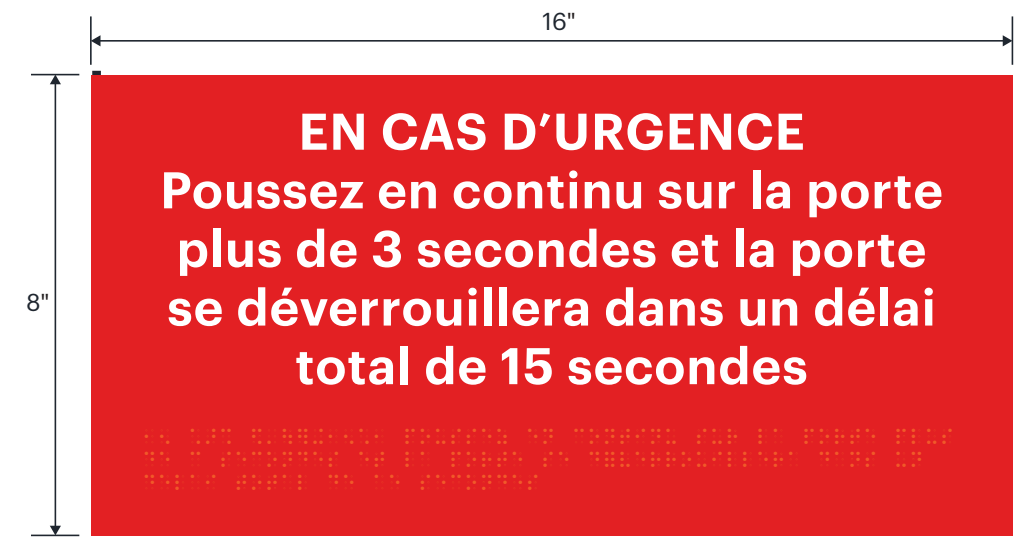


ISUB.1 - 9,25" x 4,5"

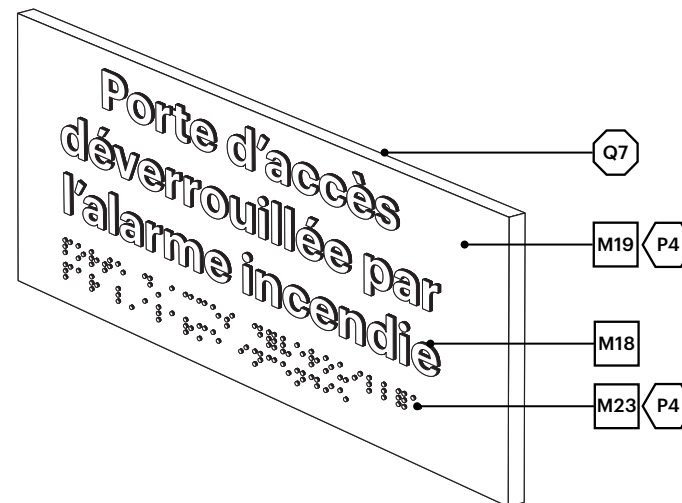
ISUB.2 - 16" x 8"



Élévation
ISUB.1



Élévation
ISUB.2



Perspective

ISUB.1

(spécifications techniques applicables également au ISUB.2)

Règles de positionnement et d'implantation

- Installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l'élément à 60" du sol

Index Spécifications techniques

Code élément	Page	Code élément	Page	Code élément	Page	Code élément	Page	Code élément	Page
BSB	8.59	IE.V	8.38	IRM.1	8.92	ISM.2.V	8.81	RA	8.64, 8.65, 8.66
DM.1	8.66, 8.67, 8.68	IESV	8.61	IRM.1.E	8.45, 8.48, 8.50	ISM.3.V	8.81	RD	8.64, 8.65, 8.66
DM.2	8,66, 8,67, 8,68	IGM	8.94	IRM.1.E.V	8.43, 8.44	ISP	8.74, 8.75, 8.76	RG.1	8.64, 8.65, 8.66
DM.3	8,66, 8,67, 8,68	IHL	8.61	IRM.1.V	8.43, 8.44	ISP.E	8.74, 8.75, 8.76	RG.2	8.64, 8.65, 8.66
DM.4	8,66, 8,67, 8,68	IHL.E	8.61	IRM.2	8.92	ISRM	8.45, 8.48, 8.54	RG.3	8.64, 8.65, 8.66
DM.5	8,66, 8,67, 8,68	ILI.1.L	8.34, 8.36	IRM.2.E	8.45, 8.49, 8.50	ISRP	8.45, 8.48, 8.54	RI	8.21, 8.22
DPP.1	8.24, 8.25	ILI.1.L.R	8.34, 8.36	IRM.2.E.V	8.43, 8.44	ISSM	8.100	RIN	8.21, 8.23
DPP.2	8.24, 8.25	ILI.1.L.S	8.34, 8.35	IRM.2.V	8.43, 8.44	ISSM.E	8.42	RPC	8.45, 8.48, 8.55
DPP.3	8.24, 8.25	ILI.1.R	8.34, 8.36	IRM.4	8.93	ISSP	8.100	RPM	8.45, 8.48, 8.55
DPP.4	8.24, 8.25	ILI.1.S	8.34, 8.35	IRM.4.E	8.47, 8.49, 8.52	ISSP.E	8.45, 8.49, 8.50	RPP	8.45, 8.48, 8.55
DS.1	8.71, 8.72, 8.73	ILI.2.L	8.34, 8.36	IRM.5	8.93	ISU.1	8.101	SA	8.62
DS.2	8.71, 8.72, 8.73	ILI.2.L.R	8.34, 8.36	IRM.5.E	8.47, 8.49, 8.52	ISU.2	8.101	SDV.1	8.11, 8.12
DS.3	8.71, 8.72, 8.73	ILI.2.L.S	8.34, 8.35	IRM.6	8.93	ISUB.1	8.102	SDV.1.L	8.11, 8.12
DS.S	8.61	ILI.2.R	8.34, 8.36	IRM.6.E	8.45, 8.49, 8.50	ISUB.2	8.102	SDV.2	8.11, 8.12
DSP	8.74, 8.75, 8.76	ILI.2.S	8.34, 8.35	IRM.7	8.92	ITM	8.94	SDV.2.L	8.11, 8.12
DSP.E	8.74, 8.75, 8.76	ILI.3.R	8.34, 8.36	IRM.8	8.92	ITM.E	8.42	SDV.3	8.11, 8.12
DVP.1	8.18, 8.20	ILI.3.S	8.34, 8.35	IRM.8M.E	8.46, 8.48, 8.58	ITM.S	8.42	SDV.3.L	8.11, 8.12
DVP.2	8.18, 8.20	ILL.1	8.32, 8.33	IRM.8P.E	8.46, 8.48, 8.58	IZM	8.95	SI.1	8.9, 8.10
DVP.3	8.18, 8.20	ILL.1.L	8.32, 8.33	IRM.9	8.93	LA	8.62	SI.1.L	8.9, 8.10
IDM	8.70	ILL.2	8.32, 8.33	IRM.9.E	8.47, 8.49, 8.52	LDC	8.82	SI.2	8.9, 8.10
IDM.E	8.45, 8.49, 8.50	ILL.2.L	8.32, 8.33	IRM.10	8.93	LDM	8.82	SI.2.L	8.9, 8.10
IDP	8.74, 8.75, 8.76	ILL.3	8.32, 8.33	IRM.10.E	8.47, 8.49, 8.52	NC	8.37	SI.3	8.9, 8.10
IDP.E	8.74, 8.75, 8.76	ILL.3.L	8.32, 8.33	IRM.11	8.93	NEC	8.45, 8.48, 8.56	SI.3.L	8.9, 8.10
IDS.1	8.71, 8.72, 8.73	ILL.3.V	8.40	IRM.11.E	8.47, 8.49, 8.52	NEM	8.45, 8.48, 8.56	SO	8.63
IDS.2	8.71, 8.72, 8.73	ILM.1	8.77, 8.78	IRM.12C.E	8.46, 8.48, 8.51	NEP	8.45, 8.48, 8.56	SP.1	8.13, 8.14
IE.1	8.15, 8.16, 8.17	ILM.2	8.77, 8.78	IRM.13C.E	8.46, 8.48, 8.51	NT	8.99	SP.2	8.13, 8.14
IE.1.L	8.15, 8.16, 8.17	ILMB	8.79	IRM.14.E	8.46, 8.49, 8.51	PHC	8.45, 8.48, 8.55	VH	8.38
IE.2	8.15, 8.16, 8.17	ILMB.E	8.41	IRMB	8.91	PHM	8.45, 8.48, 8.55	VIP.1	8.26, 8.27
IE.2.L	8.15, 8.16, 8.17	IN	8.96	IRMB.E	8.60	PHP	8.45, 8.48, 8.55	VIP.2	8.26, 8.27
IE.3	8.15, 8.16, 8.17	IN.1	8.97	IRMB.3	8.91	PIM.1	8.89	VIV.1	8.84, 8.86, 8.88
IE.3.L	8.15, 8.16, 8.17	IN.2	8.98	IRMB.3.E	8.60	PIM.1.E	8.30	VIV.2	8.84, 8.86, 8.88
IE.4	8.15, 8.16, 8.17	INC	8.83	ISM	8.79	PIM.2	8.90	VIV.3	8.84, 8.86, 8.88
IE.5C	8.46, 8.48, 8.53	IPG	8.39	ISM.E	8.41	PIM.2.E	8.31	VIV.4	8.84, 8.86, 8.88
IE.5M	8.46, 8.48, 8.53	IPP	8.19, 8.20	ISM.1.E	8.45, 8.49, 8.54	PN	8.84, 8.85, 8.87		
IE.5P	8.46, 8.48, 8.53	IPRC	8.45, 8.49, 8.57	ISM.V	8.80	POI.1	8.28, 8.29		
IE.6	8.46, 8.48, 8.53	IPRP	8.45, 8.49, 8.57	ISM.1.V	8.81	POI.2	8.28, 8.29		

Demandes d'infos

Veillez nous contacter pour toute question et toute demande de précisions sur le *Guide de normes signalétiques* ou selon l'utilisation précise vous concernant :

SCM.Signalisation@laval.ca

Services internes : pour télécharger le *Guide de normes signalétiques* et la boîte à outils cliquez [ICI](#)

Règlementation d'urbanisme – CDU-1 :

Pour connaître le type d'affichage autorisé en lien avec votre lot, cliquez [ICI](#)

Pour consulter les dispositions applicables à chaque type d'affichage (voir section 4 du chapitre 6), cliquez [ICI](#)